



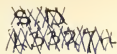


Digitized by the Internet Archive  
in 2009 with funding from  
University of Ottawa



NOUVEAU  
L A R O U S S E  
ILLUSTRÉ





NOUVEAU  
**LAROUSSE**  
ILLUSTRÉ

DICTIONNAIRE UNIVERSEL ENCYCLOPÉDIQUE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

**CLAUDE AUGÉ**

TOME DEUXIÈME

5590 Gravures. — 81 Tableaux. — 59 Cartes.



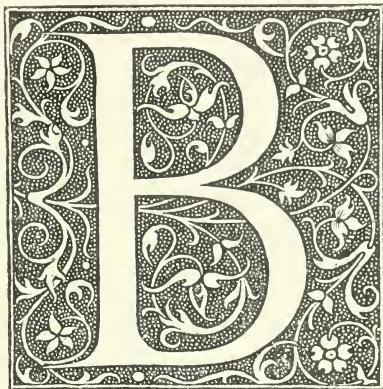
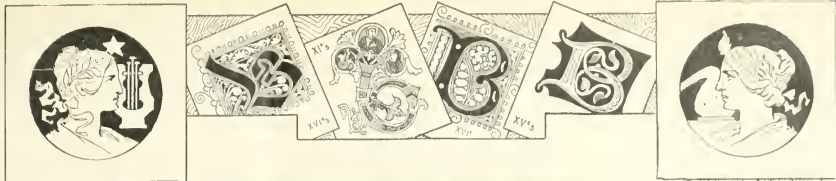
60971  
29/9/03

PARIS  
**LIBRAIRIE LAROUSSE**

17, RUE MONTPARNASSE. 17

Tous droits réservés

AE  
25  
L34  
t.2



**BELLOC** (Jean-Louis), médecin et chirurgien français, né près d'Agen en 1736, mort en 1807. Il fut attaché au service du roi. Parmi ses ouvrages, on distingue son *Cours de médecine légale, judiciaire, théorique et pratique* (Paris, 1801), qui a eu un grand succès.

**BELLOC**, chirurgien français du XVIII<sup>e</sup> siècle, né à Paris. On a de lui un certain nombre de dissertations insérées, de 1743 à 1758, dans les « Mémoires de l'Académie de chirurgie ». C'est à lui qu'est due l'invention de la sonde connue sous le nom de *sonde de Belloc*, pour le tamponnement des fosses nasales.

**BELLOC** (Teresa Gombosi), chanteuse italienne, née à San-Benigno en 1784, morte près de Turin en 1855. Son vrai nom de famille était TROVATTA, et son père servit dans les armées de la République française. En 1808, elle épousa le chirurgien Angelo Belloc, qui appartenait à l'armée de Napoléon. Rossini écrivit pour elle *l'Ingenue felice* (Venise, 1812) et la *Gazza ladra* (Milan, 1817). Elle fut une des cantatrices dramatiques les plus remarquables et les plus justement renommées de son temps.

**BELLOC** (Jean-Hilaire), peintre français, né à Nantes en 1787, mort à Paris en 1866; élève de Gros et de Regnault. Il a obtenu, en 1816, une médaille de 1<sup>er</sup> class pour un tableau représentant la *Mort de Gault, ami d'Asselin*. Il a pris part à presque tous les Salons qui ont eu lieu depuis cette époque jusqu'en 1859: *Voyager égaré en Égypte* (1812); *Le Repas de la sainte Famille* (1821); la *Mort de saint Louis, commandé du gouvernement* (1838); etc. Il a fait aussi du portrait. Belloc a dirigé pendant quarante ans, avec zèle et talent, l'École de dessin de la rue de l'École-de-Médecine. Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1846, il avait été promu officier en 1864.

**BELLOCQ**, comm. des Basses-Pyrénées, arrond. et à 15 kilom. d'Orthez sur le gave de Pau; 972 hab. Chaux hydraulique. Fabrique d'instruments agricoles.

**BELLOGUET** (Dominique-François-Louis, baron ROGET ne), archéologue français, né à Bergheim en 1796, mort à Nice en 1875. Fils du général Roget, il servit dans la cavalerie, se signala par sa belle conduite pendant la campagne de France. Fit l'expédition d'Espagne en 1821, et prit sa retraite en 1833. Depuis cette époque, il composa de remarquables travaux historiques et archéologiques sur la Bourgogne. Il est surtout connu par son *Ethnogénie gauloise* (1838-1873).

**BELON** (*be-lon*) ou **BELON** n. m. Sorte de chariot portant une grande cuve pour recevoir la vendange. Grand cuvier dans lequel on fait macérer les pommes hachées avec de l'eau, pour la préparation du cidre.

**BELON** n. m. Nom donné aux encolures saturnines, dans les mines de plomb.

**BELON** n. m. Arbrisseau de Saint-Domingue, de la famille des rubiacées.

**BELONAIRE** n. m. Antiq. Prêtre égyptique de la divinité asiatique assimilée à Rome à Bellone.

— ENCYCL. Les *bellonaires*, vêtus de noir, la tête couverte d'un bonnet également noir, aux jours de fête de la déesse, parcouraient la ville en dansant et en brandissant des haches et des épées dont ils se faisaient des blessures volontaires. Le peuple, pour se purifier, buvait le sang qui en coulait. Il y avait à Comana, en Cappadoce, trois mille de ces prêtres, et ceux de Rome étaient d'origine cappadoçienne.

**BELONE** n. f. Use des ombreuses variétés de figes.

**BELLONE**, planète télescopique, n<sup>o</sup> 28, découverte par Luthér, le 1<sup>er</sup> mars 1854.

**BELLONE**, Antiq. Déesse de la guerre chez les Romains, sœur ou femme de Mars, probablement la même que Néris, divinité sabinne. Elle eut un temple à Rome dès une haute antiquité; un second lui fut élevé, en 296, par Appius Claudius Cæcus, à la suite d'un vœu fait pendant la guerre samnite.

C'est dans ce temple de Bellone, situé hors du pomerium, que le sénat attendait les généraux vainqueurs avant la cérémonie du triomphe, et recevait ceux des ambassadeurs étrangers que la loi ne permettait pas d'introduire dans la ville. On identifia aussi à Bellone la grande déesse lunaire, dont le culte sanglant, introduit à Rome par Sylla après la guerre contre Mithridate (vers 80 av. J.-C.), avait pour centre principal Comana, en Cappadoce. Un temple fut élevé, à Rome, à cette divinité.

— LONGER. Les représentations antiques de Bellone sont rares. On la figurait armée d'une torche, d'une lance, d'une massue ou d'un fouet, casquée et cuirassée. On crut la reconnaître au revers de monnaies du Brutium et de la Lucanie qui portent au droit la tête de Mars.

— FIGUON. art. *Bellona* dans Darenberg et Saglio, « Dict. des antiquités ».

**BELLONIE** n. f. Genre rapporté aux rubiacées, ou aux solanacées, ou encore aux géraniacées, renfermant des arbrisseaux des Antilles.

**BELLORI** (Jean-Pierre), antiquaire italien, né à Rome vers 1636, mort en 1706. Il se livra à l'étude des monuments



Mars et Bellone.



Bellonaire.













que la Bénédiction des autels, des cloches et en général les bénédictions qui sont accompagnées d'une onction. Les simples prêtres peuvent bénir une foule d'objets, soit consacrés ou non, soit destinés à l'usage des cléricaux, comme les rameaux, les cendres, l'eau, le sel, le pain, le vin, l'huile, les aliments, les fruits, les champs, les jardins, les puits, les fontaines, les maisons, les rivières, les mers, les rivières, les chemins de fer, les drapeaux, les armées, enfin même les êtres vivants, comme les bestiaux et certains animaux utiles à l'homme. Par obligation spéciale, le prêtre peut donner les bénédictions que le rituel réserve à l'évêque; par exemple, il peut bénir une cloche. Le rit de la Bénédiction se compose de trois éléments : 1° une formule de prière appropriée; 2° un ou plusieurs signes de croix; 3° l'aspersion de l'eau bénite et parfois une ou plusieurs onctions.

— **Bénédition nuptiale.** V. MARIAGE BÉLIÉUX.  
— **Bénédition bouddhiste.** Au Japon, la Bénédiction est un grand rite de la culte; elle a un but de purification, de consécration et d'exorcisme. Au début de chaque cérémonie, le prêtre bénit les objets du culte au nom de ses passés, fait un sacrifice rituel, une représentation symbolique de la fondre qu'il accompagne de paroles sacramentelles. Par le même procédé, il consacre un vase rempli d'eau, avec laquelle il carie les ustensiles sacrés, les offrandes et les assistants qu'il asperge d'eau fraîche. Le prêtre bénit encore avec trois ou cinq onctions d'eau bénite les objets sacrés. Le bouddhisme du Thibet, la Bénédiction est une égale importance. Du simple lama au dala-lama, tous les prêtres ont le droit de bénir, mais on s'abstient de la bénédiction au moment où ils se prosternent devant eux.

— **Bénédition des bies dans l'Artois (A).** Tableau de Jules Breton, musée du Luxembourg (1857). Cette toile représente une procession qui se déroule dans un sentier drays à travers les épis jaunissants. Éto, des jeunes

— **Bénéfice d'usufruit.** V. CAUTIONNEMENT, ET PAYEMENT.

— **Bénéfice de cession.** V. CESSATION DE BIENS.

— **Bénéfice d'inventaire.** Mode d'acceptation des successions qui, moyennant l'accomplissement de certaines formalités, assure à l'héritier de ne pas être tenu des dettes du défunt au-delà de la force de la succession (V. *inventaire*, encycl.). Dans le langage commun, *Sous ou par bénéfice d'inventaire.* Avec restriction, avec réserve de vérification; conditionnellement : *Accepté, mais sous bénéfice d'inventaire.*

— **Registre des bénéfices.** Registre sur lequel on inscrit le nom de ceux qui avaient reçu ou qui avaient droit de recevoir un bénéfice.

— **Bénéfice de l'entrepreneur.** Somme allouée à l'entrepreneur pour le récompenser de ses soins et de ses peines, couvrir l'intérêt de ses avances, ainsi que les risques auxquels il s'expose en se chargeant d'exécuter certains travaux, tels que le *Bénéfice d'œuvre*. Extrait du total de tous les éléments du prix des travaux.

— **Présentation à bénéfice.** Celle dont la recette ou une portion de la recette est attribuée par l'administration à un artiste ou toute autre personne.

— **Comm.** Nom que donnent les juges d'Amsterdam aux diamants rebout, les bruns de couleur.

— **Dr. Privilege, faculté, avantage.** Droit considéré par rapport à la source d'un émissa, à l'auteur dont on le crée. *Bénéfice de loi.* *Bénéfice d'œuvre.* Extrait du total. *Privilège accordé à un mineur de vingt-cinq ans de gouverner lui-même ses biens sans curateur (V. mineur),* ou à un mineur en situation de tutelle, qui doit lui-même au point de vue de la responsabilité, de la criminalité et de la pénalité.

— **Dr. canon.** Revue attachée d'une fonction inhérente à un titre, à une dignité ecclésiastique; le titre, la dignité elle-même : *Alter sollicitus a Rome in beneficium.*

— **Laet** ou se trouve l'abbaye; l'Église qui produit le

tous les bénéfices, à deux conditions : 1° faire admettre sous ses d'après le *ius deliberandi*; 2° procéder à un inventaire qui devait être commencé dans les trente jours de l'ouverture de la succession ou de l'expiration de la *interdictio ab intestato*, et terminé dans les soixante. Les pays d'outre-mer conservèrent ce système. Au contraire, d'après le *ius deliberandi*, l'acceptation d'un bénéfice n'avait d'effet que obtenu que par des lettres royales, délivrées par les chanceries des parlements.

— **Dr. franc.** La *franchise* est simple d'un héritier obligé l'héritier *ultra vires*, c'est-à-dire que, la confusion des deux patrimoines s'opérait alors de plein droit, l'héritier est tenu personnellement de payer les dettes du défunt; celui dont le héritier, lors même qu'il devrait les acquiescer sur ses propres biens. Au contraire, l'héritier bénéficiaire jouit de l'avantage de ne pas être tenu personnellement des dettes de la succession, contre laquelle il conserve le droit de faire valoir ses propres créances. Il peut même se faire valoir sur les biens de la succession, s'il ne s'est pas rendu coupable de recel, ou s'il n'a pas été personnellement tenu de payer les dettes de la succession, à moins qu'il n'ait été tenu de payer quelques effets de la succession, il ne peut être déchu du bénéfice de la loi; toutefois, il est constitué de droit administrateur de ces biens et caution de leur valeur et de son administration aux créanciers et légataires. Les meubles et les immeubles ne peuvent être vendus que dans les formes prescrites par la loi de procédure. Le prix doit être distribué aux ayants droit, s'il y a lieu, par voie d'ordre ou de coturbation. Les créanciers qui n'ont pas été satisfaits par la vente des biens de la succession ont, pendant trois ans, à dater de l'apurement du compte, un recours contre les légataires. Les frais de scellés, d'inventaire et de compte sont à la charge de la succession.

L'héritier qui ne veut accepter une succession que sous bénéfice d'inventaire, doit faire un inventaire devant le tribunal civil dans l'arrondissement duquel la succession s'est ouverte, et, soit avant, soit après cette déclaration, justifier d'un titre ou d'un acte qui démontre qu'il est bien de la succession (C. civ., art. 793 et suiv.). La loi accorde, à partir du décès du défunt, trois mois pour faire inventaire, et quarante jours pour députer un administrateur ou sa renonciation. Ces délais peuvent être protégés par les tribunaux. D'ailleurs, pourvu qu'il ait fait au moins deux inventaires, l'héritier peut encore être tenu simple ou en son jugement définitif ne la pas condamnée à accepter d'héritier pur et simple, l'héritier, même après que ces délais ont expiré, peut encore être tenu simple ou bénéficiaire (C. civ., art. 800 et C. proc. civ., art. 174).

Le droit d'acceptation sous bénéfice d'inventaire appartient à tous, mais il n'est exercé que par les personnes personnellement des dettes du défunt, tels que les légataires universels ou à titre universel et les successeurs irréguliers. L'acceptation sous bénéfice d'inventaire n'a aucun profit des mineurs ainsi que des interêts (C. civ., art. 461 et 609) et des héritiers d'un successible qui n'a ni accepté ni renoncé à une succession (C. civ., art. 793). L'acceptation sous bénéfice d'inventaire n'a aucun effet de décision à prendre (art. 792). L'héritier bénéficiaire est tenu, comme l'héritier pur et simple, de rapporter à ses cohéritiers tout ce qu'il a reçu de la succession, sans distinction entre vis, directement ou indirectement (C. civ., art. 842).

La femme commune en biens et ses héritiers jouissent d'un avantage qui a de grands rapports avec le bénéfice d'inventaire : si elle accepte la communauté, ils ne peuvent être tenus des dettes communes au-delà de leur montant, c'est-à-dire de leur dot (C. civ., art. 1564). Cet avantage est subordonné à la confection d'un inventaire dans un délai fixé généralement à trois mois.

— **Hist.** Les bénéfices ont été appelés *beneficium beneficium* signifiant *benefit* ou *privilege*. Les avantages de diverses sortes, dons, promotions, attribues aux soldats, aux officiers, aux magistrats, aux fonctionnaires, à partir du XI<sup>e</sup> siècle, on appela *beneficium* les concessions de terres faites par les empereurs, dans les régions frontalières, à des vétérans ou à des barbares, à charge de service militaire. Dans la Gaule mérovingienne, le bénéfice est une concession de terre en usufruit, faite pour récompenser les services de quelqu'un. Sous les Carolingiens, le bénéfice devient un contrat : c'est une concession territoriale faite à charge de certains services, et qui se complique de la reconnaissance, au bénéficiaire, d'un droit de propriété. Le bénéfice est encore vivace; pendant le cours du XI<sup>e</sup> siècle, et sans qu'aucun acte impérial sanctionne ce changement, il est devenu un droit de propriété (C. civ., art. 1564). Au XII<sup>e</sup> siècle pour faire place au mot *beneficium*, on a dit *beneficium*. — **Beneficium.** Fustel de Coullanges, *Le Bénéfice et le Patronat pendant le moyen âge* (Paris, 1856). — **Beneficium.** Kothe, *Geschichte des Beneficium* (Erlangen, 1856).

— **Beneficium ecclésiastique.** Une institution fut la conséquence des modifications apportées au droit canonique qui recut l'Église au moyen âge. L'évêque, ne pouvant plus gérer des biens devenus trop considérables, en donna l'administration à des ecclésiastiques, à des laïques, à des dignitaires, qui eurent dès lors des bénéfices attachés à leurs titres. Parmi les clergés réguliers, la division s'introduisit aussi, et le système des bénéfices ne fut achevé que de scandales eurent se produire. Les possesseurs en transfèrent. De plus, les souverains et les seigneurs disputèrent au pape la nomination des bénéficiaires. La Querelle des investitures fut très vivante, entre les empereurs et les papes. Les papes, depuis Grégoire VII, ont été les plus forts. Les évêques, dans le clergé, et à contenir plus ou moins les prétentions des laïques. En Allemagne, le pouvoir impérial succomba dans la lutte, et le système des bénéfices ne fut achevé, jusqu'à la Réforme, les rois montrèrent beaucoup de déférence envers le pape, que Jean sans Terre avait reconquis pour lui-même, et qui se contentaient plutôt d'Italiens. Était France, la question fut tranchée par le concordat de 1516 au profit de la royauté : le pape renonça à son droit de nomination, et le roi, en (V. ces mots), et le roi, auquel le droit de *régale* (V. ces mots) donnait déjà auparavant des privilèges étendus, disposa désormais de tous les grands bénéfices, à l'exception de la *faulle des bénéfices*, où l'on inscrivait les bénéfices vacants et les bénéfices contredits, devant le point de vue des couronnes, et des évêques, et des évêques, sans faire comblés de bénéfices. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le roi et les favoris distribuèrent les évêchés et les abbayes à leurs créatures; collatio des cures appartenant

La Bénédiction des blés, d'après Jules Breton.

filles, vêtues de blanc, portant une statue de la Vierge; le curé suit, placé sous un dais de velours rouge et élevant le saint sacrement, devant lequel s'inclinent les femmes agenouillées sur le passage; derrière, s'avancent gravement les notables du pays, engoncés dans leurs habits du dimanche; le curé chante, incense et dit et salue au poing. Ferme la marche et centre les enfants qui veulent approcher. Au loin, les premières maisons du village apparaissent au milieu des arbres. — Cette toile est surtout remarquable par son habile distribution et par une parfaite entente des valeurs du ton. On peut lui reprocher quelque manque de fermeté dans le dessin et un peu d'après dans la lumière.

— **BÉNÉDICTIONNAIRE (latino-germ.)** — rad. *benedicere*, v. 2<sup>m</sup>. Livre qui contient les formules des bénédictions.

— **BÉNÉDIXE** (Julien-Roderich), écrivain et auteur dramatique allemand, né et mort à Leipzig (1814-1873). Fut successivement tuteur, journaliste, conférencier et directeur de théâtre. Donné d'une imagination vive, il a beaucoup écrit. Ses œuvres dramatiques, dont plusieurs, comme *Étude nouvelle*, ont eu un vif succès, sont publiées à Leipzig (1840-1879). Ses principales œuvres littéraires sont : *Contes populaires allemands* (1838-1840); *1813, 1814 et 1815* (1841), récit de la guerre contre Napoléon I<sup>er</sup>; *Scènes de la vie des comédiens* (1847), etc.

— **BÉNÉFIC (n<sup>o</sup> f.)** — nom. Abréviation du mot *bénéfice* : *Bénéf. de France*, *Bénéf. de Pologne*.

— **Bénéfice d'usufruit.** *Bénéfice de biens, bien, d'œuvre, faire un bien.* Profite qui n'est ni un entrepreneur, et particulièrement, gain résultant de la différence en plus entre le prix d'achat et le prix d'achat d'un objet, et celui qu'il avait coûté : *Le prix d'achat d'une maison est de 100,000 fr., le prix de réalisation de la maison est de 120,000 fr., le bénéfice est de 20,000 fr.*

— **Bénéfice brut.** Celui qui est calculé sans déduction des frais : *Bénéfice net*, *Bénéfice réel*, celui qui reste, déduction faite des frais.

— **Par ext.** Avantage d'un nature quelconque : *Compter sur le bénéfice du temps*, *des événements*.

— **Bénéfice de temps.** Le bénéfice de temps est une observation, de cet avis, je parais.

— **C'est tout bénéfice.** La somme des frais étant nulle ou minime, on ne compte que l'affaire nette, sans passer par le bénéfice. *Fig.* C'est un avantage sans

— **Bénéfice d'usufruit.** Profit qui n'est ni un entrepreneur, et particulièrement, gain résultant de la différence en plus entre le prix d'achat et le prix d'achat d'un objet, et celui qu'il avait coûté : *Le prix d'achat d'une maison est de 100,000 fr., le prix de réalisation de la maison est de 120,000 fr., le bénéfice est de 20,000 fr.*

— **Bénéfice d'usufruit.** V. *usufruit*.

— **Bénéfice de cession d'actions.** V. *cession*.

— **Bénéfice de discussion.** V. *discussion*.

— **Bénéfice d'usufruit.** V. *usufruit*.

revenu : *Un bénéfice bien tenu.* (On distinguait plusieurs espèces de bénéfices ecclésiastiques.) *Bénéfice simple* ou *simple* *beneficium*. Bénéfice qui obligent seulement à un service, et non à recevoir des ordres ou à résider sur les lieux. *Bénéfice régulier*. Bénéfice possédé par un religieux soumis à une règle monastique. *Bénéfice seculier*. Celui qui n'est point donné aux seculiers, comme les cures. *Bénéfice vicarial*. Bénéfice régulier qui, par dispense du pape, peut être possédé en comande par des seculiers. *Bénéfice à charge d'âmes* ou celui dont le titulaire a charge de l'instruction religieuse et de l'administration des sacrements. *Fig.* Avantage qui entraîne une responsabilité : *Le célébrité et un avantage à charge d'âmes*. (Chateaub.) Il y avait encore d'autres bénéfices, tels que *beneficium veris*, *incompatibilis*, *conventualis*, *non consistorium*, *licentia commenda*, etc.

— **Hist.** Les institutions. Concession de terres faite, dans les Romains, aux vétérans ou aux colons. Chez l'ancienne France, Nom donné à des concessions de terres ou de droits dont le caractère a varié avec les époques, et qui ont contribué à la formation du régime féodal.

— **Loc. fam.** Il n'a ni office ni bénéfice. Se dit d'un homme qui n'a d'autre ressource que son travail personnel.

— **Prov.** Il faut prendre le bénéfice avec les charges. Il faut accepter la responsabilité et les peines attachées à une chose avec ses avantages. *Les chevaux courent les bénéfices, et les ânes les attrapent.* On n'accorde pas toujours les places et les grâces à ceux qui les méritent.

— **Prov.** Il faut prendre le bénéfice avec les charges. Il faut accepter la responsabilité et les peines attachées à une chose avec ses avantages. *Les chevaux courent les bénéfices, et les ânes les attrapent.* On n'accorde pas toujours les places et les grâces à ceux qui les méritent. — **Prov.** Il faut prendre le bénéfice avec les charges. Il faut accepter la responsabilité et les peines attachées à une chose avec ses avantages. *Les chevaux courent les bénéfices, et les ânes les attrapent.* On n'accorde pas toujours les places et les grâces à ceux qui les méritent. — **Prov.** Il faut prendre le bénéfice avec les charges. Il faut accepter la responsabilité et les peines attachées à une chose avec ses avantages. *Les chevaux courent les bénéfices, et les ânes les attrapent.* On n'accorde pas toujours les places et les grâces à ceux qui les méritent.

— **Prov.** Il faut prendre le bénéfice avec les charges. Il faut accepter la responsabilité et les peines attachées à une chose avec ses avantages. *Les chevaux courent les bénéfices, et les ânes les attrapent.* On n'accorde pas toujours les places et les grâces à ceux qui les méritent. — **Prov.** Il faut prendre le bénéfice avec les charges. Il faut accepter la responsabilité et les peines attachées à une chose avec ses avantages. *Les chevaux courent les bénéfices, et les ânes les attrapent.* On n'accorde pas toujours les places et les grâces à ceux qui les méritent. — **Prov.** Il faut prendre le bénéfice avec les charges. Il faut accepter la responsabilité et les peines attachées à une chose avec ses avantages. *Les chevaux courent les bénéfices, et les ânes les attrapent.* On n'accorde pas toujours les places et les grâces à ceux qui les méritent.

— **Dr. rom.** et anc. dr. franc. *Bénéfice d'inventaire.* Faute d'accord aux héritiers, excessifs de payer les dettes du défunt que jusqu'à concurrence des biens de la succession. Ce droit fut d'abord restreint à certaines personnes, mais Justinien l'étendit à toute espèce d'inventaire à

généralement un seigneur de la paroisse; le curé titulaire faisait remplir les charges afférentes à son bénéfice par un curé titulaire, réduit à un état canonique, et plusieurs paroisses étaient surchargées de suppléments par un décret du 2 nov. 1789. Aujourd'hui, tous, il n'y a plus en France de bénéfices provinciaux dioc. Quoique canoniquement considérés comme des bénéfices les traitements faits par l'État aux curés et aux évêchés. Il est certain, en tout cas, que les titulaires de bénéfices sont toujours soumis aux obligations canoniques (aumônes, résidence, prédications, etc.) qui incombent autrefois aux titulaires des paroisses. Au point de vue de leur situation, ils sont assimilés aux anciens bénéficiaires pour toutes les dispositions aux changements survenus ne répondent pas l'appropriation impossible.

— Constr. Dans les entreprises de travaux publics en particulier, le *bénéfice* est la rémunération calculée à raison de 10 p. 100 des dépenses autorisées. Les bénéfices ecclésiastiques de ses docteurs. Ces docteurs comprennent les fournisseurs de matériaux et la main-d'œuvre. Fintérieurement avancées dont égalisation leur a été le bénéfice prov.

— Econ. polit. Le *bénéfice* est l'exécution des recettes sur les dépenses à la fin d'une opération ou exercice. Rien de plus simple à inscrire, en apparence; rien de plus délicat, en réalité. Un industriel qui amortit pas, peut accéder un bénéfice à son inventaire, en réalité, il y a une partie fictive dans ce bénéfice. Or, selon qu'un amortissement plus ou moins vite, on peut modifier le bénéfice apparent. Les bénéfices des industriels sont donc toujours précédés de la déduction aux bénéfices: car les ouvriers peuvent planifier d'un amortissement trop rapide qui diminue leur part d'œuvre du bénéfice.

Le bénéfice est toujours compté en monnaie; mais un industriel ou un commerçant a pu produire son bénéfice réel par le fait de la production. Les bénéfices sont matériels. Ces approvisionnements ou ce matériel viennent, pour le moment, en déduction de son bénéfice immédiat. Le bénéfice préparé pour l'avenir est toujours précédé de la déduction aux bénéfices: car les ouvriers peuvent planifier d'un amortissement trop rapide qui diminue leur part d'œuvre du bénéfice.

— Syst. Bénéfice, émolument, gain, lucre, profit. *Bénéfice* et profit sont synonymes, au point de vue de la monnaie; mais le bénéfice est toujours précédé de la déduction aux bénéfices: car les ouvriers peuvent planifier d'un amortissement trop rapide qui diminue leur part d'œuvre du bénéfice.

— Bénéfice, émolument, gain, lucre, profit. *Bénéfice* et profit sont synonymes, au point de vue de la monnaie; mais le bénéfice est toujours précédé de la déduction aux bénéfices: car les ouvriers peuvent planifier d'un amortissement trop rapide qui diminue leur part d'œuvre du bénéfice.

**BÉNÉFICIAIRE ADJ.** Qui a rapport aux bénéfices, qui est possédé à titre de bénéfice; *PROPRIÉTAIRE BÉNÉFICIAIRE*.

**BÉNÉFICIAIRE ADJ.** Qui a rapport aux bénéfices, qui est possédé à titre de bénéfice; *PROPRIÉTAIRE BÉNÉFICIAIRE*.

**BÉNÉFICIAIRE ADJ.** Qui a rapport aux bénéfices, qui est possédé à titre de bénéfice; *PROPRIÉTAIRE BÉNÉFICIAIRE*.

**BÉNÉFICIAIRE ADJ.** Qui a rapport aux bénéfices, qui est possédé à titre de bénéfice; *PROPRIÉTAIRE BÉNÉFICIAIRE*.

**BÉNÉFICIAIRE ADJ.** Qui a rapport aux bénéfices, qui est possédé à titre de bénéfice; *PROPRIÉTAIRE BÉNÉFICIAIRE*.

**BENEFKE (Édouard-Rodolphe),** philosophe allemand, né à Berlin en 1798, mort en 1854, fut nommé, en 1828, professeur de philosophie à Berlin. Ses ouvrages sont: *Principes de la philosophie pratique* (1827); *Système de métaphysique et de philosophie religieuses* (1830); *La logique consécutive* (1834); *Le système de la morale* (1836). Comme philosophe, surtout, Benefke a exercé une influence considérable en Allemagne.

**BENER (né) n. m.** Ancien maître de chapelle successivement titulaire de la chapelle d'abord aux États, puis à Berlin et à Valenciennes, ville d'Anstro-Hongrie (Bologne) (cerche de Talar), près d'un évêché de la Savoie, qui relève de la Moldavie; 5,600 hab. Fabriques de cuir, de outillage en cuivre. Ville prise par les Russes en 1819, et détruite en 1861 par les Suédois. — Pop. du cercle de *Benesch* (né): 69,700 hab.

**BENESCHAU (BOHEME) BENESCHAU,** ville de l'Autro-Hongrie (Bohême: cercle de Budaues); 2,200 hab. Minoterie à vapeur.

**BENESSE-MARNE, COMME** des Landes, arrond. et à 30 kilom. de Bay, dans le pays de Maronne; 4,153 hab. Céramiques, distonnerie. Anciens forges. Fabr. de bouillottes.

**BENEST, COMME** de la Charente, arrond. et à 20 kilom. de Coufolens, près de la Charente; 1,267 hab. Pâtisseries.

**BENEST, COMM.** de la Vendée, arrond. et à 21 kilom. de Fontenay-le-Comte, dans la plaine, près du Marais; 2,200 hab. Ch. de G. Orleans.

**BENET (né) — du lat. benedictus** [s'est dit d'abord *benedit* pour *béné*] ad. v. e. Qui est d'une simplicité naïve. *Merci, benet* (du latin *benedictus*) qui présente les benets ou BENET les rapporte. (Marv.)

**BENET (né) — du lat. benedictus** [s'est dit d'abord *benedit* pour *béné*] ad. v. e. Qui est d'une simplicité naïve. *Merci, benet* (du latin *benedictus*) qui présente les benets ou BENET les rapporte. (Marv.)

**BENET (né) — du lat. benedictus** [s'est dit d'abord *benedit* pour *béné*] ad. v. e. Qui est d'une simplicité naïve. *Merci, benet* (du latin *benedictus*) qui présente les benets ou BENET les rapporte. (Marv.)

**BENET (né) — du lat. benedictus** [s'est dit d'abord *benedit* pour *béné*] ad. v. e. Qui est d'une simplicité naïve. *Merci, benet* (du latin *benedictus*) qui présente les benets ou BENET les rapporte. (Marv.)

**BENET (né) — du lat. benedictus** [s'est dit d'abord *benedit* pour *béné*] ad. v. e. Qui est d'une simplicité naïve. *Merci, benet* (du latin *benedictus*) qui présente les benets ou BENET les rapporte. (Marv.)

**BENET (né) — du lat. benedictus** [s'est dit d'abord *benedit* pour *béné*] ad. v. e. Qui est d'une simplicité naïve. *Merci, benet* (du latin *benedictus*) qui présente les benets ou BENET les rapporte. (Marv.)

**BENET (né) — du lat. benedictus** [s'est dit d'abord *benedit* pour *béné*] ad. v. e. Qui est d'une simplicité naïve. *Merci, benet* (du latin *benedictus*) qui présente les benets ou BENET les rapporte. (Marv.)

**BENET (né) — du lat. benedictus** [s'est dit d'abord *benedit* pour *béné*] ad. v. e. Qui est d'une simplicité naïve. *Merci, benet* (du latin *benedictus*) qui présente les benets ou BENET les rapporte. (Marv.)

**BENET (né) — du lat. benedictus** [s'est dit d'abord *benedit* pour *béné*] ad. v. e. Qui est d'une simplicité naïve. *Merci, benet* (du latin *benedictus*) qui présente les benets ou BENET les rapporte. (Marv.)

**BENET (né) — du lat. benedictus** [s'est dit d'abord *benedit* pour *béné*] ad. v. e. Qui est d'une simplicité naïve. *Merci, benet* (du latin *benedictus*) qui présente les benets ou BENET les rapporte. (Marv.)

**BENET (né) — du lat. benedictus** [s'est dit d'abord *benedit* pour *béné*] ad. v. e. Qui est d'une simplicité naïve. *Merci, benet* (du latin *benedictus*) qui présente les benets ou BENET les rapporte. (Marv.)

**BENET (né) — du lat. benedictus** [s'est dit d'abord *benedit* pour *béné*] ad. v. e. Qui est d'une simplicité naïve. *Merci, benet* (du latin *benedictus*) qui présente les benets ou BENET les rapporte. (Marv.)

**BENET (né) — du lat. benedictus** [s'est dit d'abord *benedit* pour *béné*] ad. v. e. Qui est d'une simplicité naïve. *Merci, benet* (du latin *benedictus*) qui présente les benets ou BENET les rapporte. (Marv.)

**BENET (né) — du lat. benedictus** [s'est dit d'abord *benedit* pour *béné*] ad. v. e. Qui est d'une simplicité naïve. *Merci, benet* (du latin *benedictus*) qui présente les benets ou BENET les rapporte. (Marv.)

**BENET (né) — du lat. benedictus** [s'est dit d'abord *benedit* pour *béné*] ad. v. e. Qui est d'une simplicité naïve. *Merci, benet* (du latin *benedictus*) qui présente les benets ou BENET les rapporte. (Marv.)

**BENET (né) — du lat. benedictus** [s'est dit d'abord *benedit* pour *béné*] ad. v. e. Qui est d'une simplicité naïve. *Merci, benet* (du latin *benedictus*) qui présente les benets ou BENET les rapporte. (Marv.)

**BENET (né) — du lat. benedictus** [s'est dit d'abord *benedit* pour *béné*] ad. v. e. Qui est d'une simplicité naïve. *Merci, benet* (du latin *benedictus*) qui présente les benets ou BENET les rapporte. (Marv.)

**BENET (né) — du lat. benedictus** [s'est dit d'abord *benedit* pour *béné*] ad. v. e. Qui est d'une simplicité naïve. *Merci, benet* (du latin *benedictus*) qui présente les benets ou BENET les rapporte. (Marv.)

**BENET (né) — du lat. benedictus** [s'est dit d'abord *benedit* pour *béné*] ad. v. e. Qui est d'une simplicité naïve. *Merci, benet* (du latin *benedictus*) qui présente les benets ou BENET les rapporte. (Marv.)

**BENET (né) — du lat. benedictus** [s'est dit d'abord *benedit* pour *béné*] ad. v. e. Qui est d'une simplicité naïve. *Merci, benet* (du latin *benedictus*) qui présente les benets ou BENET les rapporte. (Marv.)

dance, et le petit royaume étrusque de droit il avait aussi maintenu la pureté de la langue. Les mots de la langue latine et grecque environnantes. Mais, ayant par son caractère ses 939, demeuru du duché de Sorrente en 1841, par son caractère de Sorrente, les royaumes vésuviens furent le détruire, il n'y eut plus qu'un seul royaume, qui était la langue de la ville au pape.

**BÉNÉFICE** (né) n. m. *V. TALENTIER.*

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.

**BÉNÉFICE-LABBAYE, (H.)** du cant. de la Croix, arr. et de Bourges; 1,801 hab. Tannerie, commerce de porcelaine.





























elles, le mari tombe sa femme aux bras d'un galant, et elle lui ferme la bouche en lui disant : « Taisez-vous, l'homme que vous souffriez par les lèvres Bérénegier. » Le pauvre mari doit se résigner à tout voir et tout souffrir.

**BÉRÉNICE**, f. Momanie frappée en Egypte, au nom d'Antinoë et de son buste par le buste d'Alexandre le Grand.

**BÉRÉNICE**, ville ancienne de l'Afrique septentrionale (Cyrénaïque), l'une des villes de l'ancienne Pentapole, aujourd'hui *Birghazy*. — Ville ancienne de la Thébaine, aujourd'hui *Beni-Souf*, par les ruines des Pyramides. — Ancienne ville de l'Éthiopie, pays des Troglodytes, sur la mer Rouge, aux environs de Savaocant. — Ville qu'on exploite par les mines d'Égypte. — Ancienne ville maritime de l'Arabie Pétrée, partie septentrionale de la mer Rouge, sur le golfe Éthiopique. — Ancienne ville (*Port de mer*) pour les vaisseaux de Salomon. — Autre, située sur la côte occidentale de la mer Rouge, près du *Gulf impur* des anciens, la *Fort-de-jeu*.

**BÉRÉNICE** (CHEVELLE) nom de petites étalles entre la Vierge et les Levriers. V. CHEVELLE DE BÉRÉNICE.

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE II, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

— **Princesse juive** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Ptolemée Soter, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato, au détriment de son frère II. Elle a été célébrée par le poète Lucain).

**BÉRÉNICE II**, fille de Ptolemée Philadelphe, épouse Antiochos II, roi de Syrie, et prit assasinée par ordre du roi le nom de reine d'Antiochos.

**BÉRÉNICE III**, fille de Ptolemée Philadelphe, épouse Ptolemée Alexandre, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

— **Princesse juive** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Ptolemée Soter, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

— **Princesse juive** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Ptolemée Soter, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

— **Princesse juive** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Ptolemée Soter, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

— **Princesse juive** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Ptolemée Soter, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

— **Princesse juive** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Ptolemée Soter, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

— **Princesse juive** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Ptolemée Soter, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

— **Princesse juive** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Ptolemée Soter, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

— **Princesse juive** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Ptolemée Soter, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

— **Princesse juive** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Ptolemée Soter, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

**BÉRÉNICE** (William Cantr. vicomte de), général anglais né en 1798, mort en 1854. Il commanda les troupes portugaises qui faisaient partie de l'armée de Wellington (1809). Vainqueur de Sout à Albarca, et de Fuentebaja en 1812, il fut nommé, le 15 mai, capitaine général de Portugal par le roi maréchal, duc d'Albuquerque. Le gouvernement portugais le fit maréchal, duc d'Elvas, et, en même temps que le gouvernement britannique, le rappela à la Chambre des pairs le 15 mai 1819. Il mourut le 27 mai 1854.

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

— **Princesse juive** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Ptolemée Soter, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

— **Princesse juive** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Ptolemée Soter, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

— **Princesse juive** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Ptolemée Soter, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

— **Princesse juive** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Ptolemée Soter, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

— **Princesse juive** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Ptolemée Soter, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

— **Princesse juive** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Ptolemée Soter, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

— **Princesse juive** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Ptolemée Soter, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

— **Princesse juive** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Ptolemée Soter, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

— **Princesse juive** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Ptolemée Soter, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

— **Princesse juive** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Ptolemée Soter, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

— **Princesse juive** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Ptolemée Soter, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

**BÉRÉNICE**, nom de plusieurs princesses égyptiennes ou juives, dont les plus connues sont :

— **Princesse Égyptienne** : BÉRÉNICE I, seconde femme de Protéeus, roi d'Égypte. (Elle détermina Soter à épouser son successeur son fils Philopato).

en Russie, il écrivit un assez grand nombre de compositions religieuses. En même temps, il s'occupa d'introduire des réformes dans l'exécution du chant de l'église grecque. Mais ses efforts furent en vain. Les évêques et les abbés, qui en conceut un chagrin très vif, et se succida. Cet article remarquable est considéré en Russie comme l'un des plus beaux compositions de musique sacrée qu'ait produits ce pays.

**BEREWZOWI**, né en Pologne vers 1818. Il était venu à Paris vers 1865, et s'était consacré au métier de compositeur. En 1867, il accompagna le voyage prochain du tsar Alexandre III à la suite de son père la résolution d'attendre à Paris, pour aller à l'Opéra. Il fut nommé, le 15 mai 1869, par l'empereur Napoléon III d'une revue au bois de Boulogne, le 6 juin, pour tirer un coup de pistolet sur le voiture impériale. Un nommé Lecoq, se précipitant sur le tsar et le prince, fut arrêté. Traduit en court d'assises, il fut pour avec Emmanuel Arago, et fut condamné à vingt ans de travaux forcés.

**BERG**, mot allemand qui signifie *montagne* ; il termine le nom d'un grand nombre de montagnes. On trouve, par exemple (montagne de Norvège) : *Koningsberg* (montagne du roi), etc.

**BERG** (premier de), ancien duc de la Prusse rhénane, qui était limité au sud par le Rhin, et qui fut, en 1512, par le mariage de son fils, le duc de Westphalie et le comte de la Mark ; au S. et à l'O. par l'archevêché de Cologne. Sa capitale (résidence des grands-duc) était Düsseldorf, qui fut longtemps jusqu'à un village de la Datché.

**BERG**, *le duc de Berg*, autrefois habité par les ducs de la Prusse, au début du XV<sup>e</sup> siècle, dans les possessions de la maison de Brabant, fut divisé en deux duchés, en 1423, dans le titre de comte de Berg et d'Altena, par l'empereur Henri V. En 1475, cette principauté passa dans la famille princière de la Prusse, et fut réunie au duché de Prusse, en 1525.

**BERG**, le duc de Berg, autrefois habité par les ducs de la Prusse, au début du XV<sup>e</sup> siècle, dans les possessions de la maison de Brabant, fut divisé en deux duchés, en 1423, dans le titre de comte de Berg et d'Altena, par l'empereur Henri V. En 1475, cette principauté passa dans la famille princière de la Prusse, et fut réunie au duché de Prusse, en 1525.

**BERG**, le duc de Berg, autrefois habité par les ducs de la Prusse, au début du XV<sup>e</sup> siècle, dans les possessions de la maison de Brabant, fut divisé en deux duchés, en 1423, dans le titre de comte de Berg et d'Altena, par l'empereur Henri V. En 1475, cette principauté passa dans la famille princière de la Prusse, et fut réunie au duché de Prusse, en 1525.

**BERG**, le duc de Berg, autrefois habité par les ducs de la Prusse, au début du XV<sup>e</sup> siècle, dans les possessions de la maison de Brabant, fut divisé en deux duchés, en 1423, dans le titre de comte de Berg et d'Altena, par l'empereur Henri V. En 1475, cette principauté passa dans la famille princière de la Prusse, et fut réunie au duché de Prusse, en 1525.

**BERG**, le duc de Berg, autrefois habité par les ducs de la Prusse, au début du XV<sup>e</sup> siècle, dans les possessions de la maison de Brabant, fut divisé en deux duchés, en 1423, dans le titre de comte de Berg et d'Altena, par l'empereur Henri V. En 1475, cette principauté passa dans la famille princière de la Prusse, et fut réunie au duché de Prusse, en 1525.

**BERG**, le duc de Berg, autrefois habité par les ducs de la Prusse, au début du XV<sup>e</sup> siècle, dans les possessions de la maison de Brabant, fut divisé en deux duchés, en 1423, dans le titre de comte de Berg et d'Altena, par l'empereur Henri V. En 1475, cette principauté passa dans la famille princière de la Prusse, et fut réunie au duché de Prusse, en 1525.

**BERG**, le duc de Berg, autrefois habité par les ducs de la Prusse, au début du XV<sup>e</sup> siècle, dans les possessions de la maison de Brabant, fut divisé en deux duchés, en 1423, dans le titre de comte de Berg et d'Altena, par l'empereur Henri V. En 1475, cette principauté passa dans la famille princière de la Prusse, et fut réunie au duché de Prusse, en 1525.

**BERG**, le duc de Berg, autrefois habité par les ducs de la Prusse, au début du XV<sup>e</sup> siècle, dans les possessions de la maison de Brabant, fut divisé en deux duchés, en 1423, dans le titre de comte de Berg et d'Altena, par l'empereur Henri V. En 1475, cette principauté passa dans la famille princière de la Prusse, et fut réunie au duché de Prusse, en 1525.

**BERG**, le duc de Berg, autrefois habité par les ducs de la Prusse, au début du XV<sup>e</sup> siècle, dans les possessions de la maison de Brabant, fut divisé en deux duchés, en 1423, dans le titre de comte de Berg et d'Altena, par l'empereur Henri V. En 1475, cette principauté passa dans la famille princière de la Prusse, et fut réunie au duché de Prusse, en 1525.

**BERG**, le duc de Berg, autrefois habité par les ducs de la Prusse, au début du XV<sup>e</sup> siècle, dans les possessions de la maison de Brabant, fut divisé en deux duchés, en 1423, dans le titre de comte de Berg et d'Altena, par l'empereur Henri V. En 1475, cette principauté passa dans la famille princière de la Prusse, et fut réunie au duché de Prusse, en 1525.

**BERG**, le duc de Berg, autrefois habité par les ducs de la Prusse, au début du XV<sup>e</sup> siècle, dans les possessions de la maison de Brabant, fut divisé en deux duchés, en 1423, dans le titre de comte de Berg et d'Altena, par l'empereur Henri V. En 1475, cette principauté passa dans la famille princière de la Prusse, et fut réunie au duché de Prusse, en 1525.

**BERG**, le duc de Berg, autrefois habité par les ducs de la Prusse, au début du XV<sup>e</sup> siècle, dans les possessions de la maison de Brabant, fut divisé en deux duchés, en 1423, dans le titre de comte de Berg et d'Altena, par l'empereur Henri V. En 1475, cette principauté passa dans la famille princière de la Prusse, et fut réunie au duché de Prusse, en 1525.

**BERG**, le duc de Berg, autrefois habité par les ducs de la Prusse, au début du XV<sup>e</sup> siècle, dans les possessions de la maison de Brabant, fut divisé en deux duchés, en 1423, dans le titre de comte de Berg et d'Altena, par l'empereur Henri V. En 1475, cette principauté passa dans la famille princière de la Prusse, et fut réunie au duché de Prusse, en 1525.

**BERG**, le duc de Berg, autrefois habité par les ducs de la Prusse, au début du XV<sup>e</sup> siècle, dans les possessions de la maison de Brabant, fut divisé en deux duchés, en 1423, dans le titre de comte de Berg et d'Altena, par l'empereur Henri V. En 1475, cette principauté passa dans la famille princière de la Prusse, et fut réunie au duché de Prusse, en 1525.

**BERG**, le duc de Berg, autrefois habité par les ducs de la Prusse, au début du XV<sup>e</sup> siècle, dans les possessions de la maison de Brabant, fut divisé en deux duchés, en 1423, dans le titre de comte de Berg et d'Altena, par l'empereur Henri V. En 1475, cette principauté passa dans la famille princière de la Prusse, et fut réunie au duché de Prusse, en 1525.

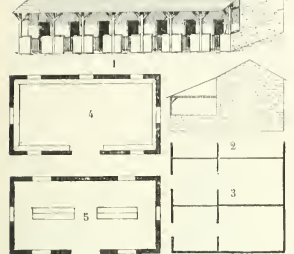
**BERG**, le duc de Berg, autrefois habité par les ducs de la Prusse, au début du XV<sup>e</sup> siècle, dans les possessions de la maison de Brabant, fut divisé en deux duchés, en 1423, dans le titre de comte de Berg et d'Altena, par l'empereur Henri V. En 1475, cette principauté passa dans la famille princière de la Prusse, et fut réunie au duché de Prusse, en 1525.





des compartiments établis au moyen de chaises mobiles, les portes laissant au passage facile; elles s'ouvrent et se ferment à volonté. La distribution des provisions et fourrages est faite dans de grandes cuisines où un ange et un ratelier agissent au-dessus. On dispose en outre des baptons ou chaudrons qu'on rempli d'eau 100 fois l'écartement par jour, de sorte qu'avec un grand proprement est indispensable. La literie doit être renouvelée fréquemment. On enlève le fumeur quand il commence à tousser.

1. — *Bergerie de Ghin. — 2. — Bergerie simple conçue à un compartiment et entourée des murs. — 3. — Bergerie à trois compartiments et à deux ouvertures de portes.*



1. *Bergerie de Ghin. — 2. — Bergeries de la Roche et de la Bergerie de Ghin. — 3. — Plan. — 4. — Bergeries simple conçue à un compartiment et entourée des murs. — 5. — Bergeries à trois compartiments et à deux ouvertures de portes.*

à sentir trop fort, c'est-à-dire au bout de trois mois, mais plus souvent si est nécessaire. Après l'aclimatation, il est urgent d'en espérer l'écoulement immédiat. Il existe deux bergeries nationales: celle de Kambohol, au Seine-et-Oise (montons mérinos), qui a pour but essentiel d'instruire les apprentis à la conduite et à la tenue d'une troupeaux, et celle de Moudoulou, en Algérie, dont l'objet est de fournir à la colonie de bœufs annuels reproducteurs.

6. — *Sts. Bergerie, berce.*

*Bergerie*, tableau du peintre Jaquin. Dans cet intérieur de bergerie qui a figuré au Salon de 1870, Ch. Ingres a

Saint-Antoine (1857), Saint-Eugène (1858), etc., et des Enfants nuds, c'est fait une spécialité de l'étude des maladies du jeune âge, et il a reçu, dans tout le traité et dans son introduction, l'éloge de son tableau. Le tableau de L'Éducation de l'enfance, en 1867, il devait secrétaire particulier de cette académie en 1867, Jules Bergeron a publié un grand nombre d'ouvrages, et il a été nommé directeur de l'école spécialement sur l'insouciance de la diptérisse, sur l'écologie typographique, etc., non citrons: *De la stomatologie de l'écologie de l'enfance*, etc. et son identité avec le tableau de l'écologie de l'enfance, etc. et son identité avec le tableau de l'écologie de l'enfance, etc.

*BERGERONNETTE* (nom) — de bergère, parce que ces sortes de maisons se trouvent à plusieurs lieues de Paris, d'où on y va par des routes de terre, type de la famille des montaignes renfermant des formes élégantes, très allongées et toujours vivants dans les endroits découverts et au bord des eaux. V. *LAVANILLE*.

— *Bergerie*. Oraili. Les *bergeronnettes* sont insectivores et elles s'élevaient autrefois dans les pays de la région, et émigrent aux premiers froids en Afrique ou dans l'Italie. On en connaît trente-deux espèces, réparties dans dix ou onze genres et appartenant à dix familles et répandus sur tout le globe, excepté en Amérique. Les espèces les plus communes en France sont: 1. la bergeronnette commune, *bergeronnette*, *bergeronnette*, *bergeronnette*, *bergeronnette*, *bergeronnette*, *bergeronnette*, *bergeronnette*, *bergeronnette*, *bergeronnette*, *bergeronnette*, etc.

— *Bergerie*. Oraili. Les *bergeronnettes* sont insectivores et elles s'élevaient autrefois dans les pays de la région, et émigrent aux premiers froids en Afrique ou dans l'Italie. On en connaît trente-deux espèces, réparties dans dix ou onze genres et appartenant à dix familles et répandus sur tout le globe, excepté en Amérique.

*Bergh* (Herich), géographe allemand, né à Berlin en 1804, mort à Berlin en 1870. Il a écrit un grand nombre de livres sur la géographie, et il a été directeur de l'école de géographie à Berlin. Ses ouvrages sont: *Handbuch der Geographie*, *Handbuch der Naturgeschichte*, etc. — *Bergh* (Herich), géographe allemand, né à Berlin en 1804, mort à Berlin en 1870. Il a écrit un grand nombre de livres sur la géographie, et il a été directeur de l'école de géographie à Berlin. Ses ouvrages sont: *Handbuch der Geographie*, *Handbuch der Naturgeschichte*, etc.

*Bergh* (Herich), géographe allemand, né à Berlin en 1804, mort à Berlin en 1870. Il a écrit un grand nombre de livres sur la géographie, et il a été directeur de l'école de géographie à Berlin. Ses ouvrages sont: *Handbuch der Geographie*, *Handbuch der Naturgeschichte*, etc.

*Bergh* (Herich), géographe allemand, né à Berlin en 1804, mort à Berlin en 1870. Il a écrit un grand nombre de livres sur la géographie, et il a été directeur de l'école de géographie à Berlin. Ses ouvrages sont: *Handbuch der Geographie*, *Handbuch der Naturgeschichte*, etc.

*Bergh* (Herich), géographe allemand, né à Berlin en 1804, mort à Berlin en 1870. Il a écrit un grand nombre de livres sur la géographie, et il a été directeur de l'école de géographie à Berlin. Ses ouvrages sont: *Handbuch der Geographie*, *Handbuch der Naturgeschichte*, etc.

*Bergh* (Herich), géographe allemand, né à Berlin en 1804, mort à Berlin en 1870. Il a écrit un grand nombre de livres sur la géographie, et il a été directeur de l'école de géographie à Berlin. Ses ouvrages sont: *Handbuch der Geographie*, *Handbuch der Naturgeschichte*, etc.

*Bergh* (Herich), géographe allemand, né à Berlin en 1804, mort à Berlin en 1870. Il a écrit un grand nombre de livres sur la géographie, et il a été directeur de l'école de géographie à Berlin. Ses ouvrages sont: *Handbuch der Geographie*, *Handbuch der Naturgeschichte*, etc.

*Bergh* (Herich), géographe allemand, né à Berlin en 1804, mort à Berlin en 1870. Il a écrit un grand nombre de livres sur la géographie, et il a été directeur de l'école de géographie à Berlin. Ses ouvrages sont: *Handbuch der Geographie*, *Handbuch der Naturgeschichte*, etc.

qui fait le charme des paysages hollandais. D'autre part, une facilité extrême, il n'y a pas un pouce de ce qui est de la caractéristique monotone des paysages et des tableaux hollandais. Tout ce qui est de la caractéristique monotone des paysages et des tableaux hollandais. Tout ce qui est de la caractéristique monotone des paysages et des tableaux hollandais.

*Berghe* (J. van der), peintre hollandais, né à Rotterdam en 1626, mort à Amsterdam en 1691. Il a écrit un grand nombre de livres sur la géographie, et il a été directeur de l'école de géographie à Rotterdam. Ses ouvrages sont: *Handbuch der Geographie*, *Handbuch der Naturgeschichte*, etc.

*Berghe* (J. van der), peintre hollandais, né à Rotterdam en 1626, mort à Amsterdam en 1691. Il a écrit un grand nombre de livres sur la géographie, et il a été directeur de l'école de géographie à Rotterdam. Ses ouvrages sont: *Handbuch der Geographie*, *Handbuch der Naturgeschichte*, etc.

*Berghe* (J. van der), peintre hollandais, né à Rotterdam en 1626, mort à Amsterdam en 1691. Il a écrit un grand nombre de livres sur la géographie, et il a été directeur de l'école de géographie à Rotterdam. Ses ouvrages sont: *Handbuch der Geographie*, *Handbuch der Naturgeschichte*, etc.

*Berghe* (J. van der), peintre hollandais, né à Rotterdam en 1626, mort à Amsterdam en 1691. Il a écrit un grand nombre de livres sur la géographie, et il a été directeur de l'école de géographie à Rotterdam. Ses ouvrages sont: *Handbuch der Geographie*, *Handbuch der Naturgeschichte*, etc.

*Berghe* (J. van der), peintre hollandais, né à Rotterdam en 1626, mort à Amsterdam en 1691. Il a écrit un grand nombre de livres sur la géographie, et il a été directeur de l'école de géographie à Rotterdam. Ses ouvrages sont: *Handbuch der Geographie*, *Handbuch der Naturgeschichte*, etc.

*Berghe* (J. van der), peintre hollandais, né à Rotterdam en 1626, mort à Amsterdam en 1691. Il a écrit un grand nombre de livres sur la géographie, et il a été directeur de l'école de géographie à Rotterdam. Ses ouvrages sont: *Handbuch der Geographie*, *Handbuch der Naturgeschichte*, etc.

*Berghe* (J. van der), peintre hollandais, né à Rotterdam en 1626, mort à Amsterdam en 1691. Il a écrit un grand nombre de livres sur la géographie, et il a été directeur de l'école de géographie à Rotterdam. Ses ouvrages sont: *Handbuch der Geographie*, *Handbuch der Naturgeschichte*, etc.

*Berghe* (J. van der), peintre hollandais, né à Rotterdam en 1626, mort à Amsterdam en 1691. Il a écrit un grand nombre de livres sur la géographie, et il a été directeur de l'école de géographie à Rotterdam. Ses ouvrages sont: *Handbuch der Geographie*, *Handbuch der Naturgeschichte*, etc.

*Berghe* (J. van der), peintre hollandais, né à Rotterdam en 1626, mort à Amsterdam en 1691. Il a écrit un grand nombre de livres sur la géographie, et il a été directeur de l'école de géographie à Rotterdam. Ses ouvrages sont: *Handbuch der Geographie*, *Handbuch der Naturgeschichte*, etc.

*Berghe* (J. van der), peintre hollandais, né à Rotterdam en 1626, mort à Amsterdam en 1691. Il a écrit un grand nombre de livres sur la géographie, et il a été directeur de l'école de géographie à Rotterdam. Ses ouvrages sont: *Handbuch der Geographie*, *Handbuch der Naturgeschichte*, etc.

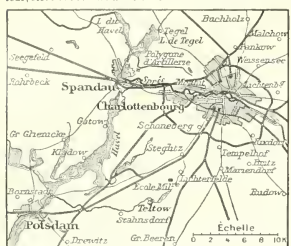
*Berghe* (J. van der), peintre hollandais, né à Rotterdam en 1626, mort à Amsterdam en 1691. Il a écrit un grand nombre de livres sur la géographie, et il a été directeur de l'école de géographie à Rotterdam. Ses ouvrages sont: *Handbuch der Geographie*, *Handbuch der Naturgeschichte*, etc.

*Berghe* (J. van der), peintre hollandais, né à Rotterdam en 1626, mort à Amsterdam en 1691. Il a écrit un grand nombre de livres sur la géographie, et il a été directeur de l'école de géographie à Rotterdam. Ses ouvrages sont: *Handbuch der Geographie*, *Handbuch der Naturgeschichte*, etc.





le balcon du prince de Prusse; le monument sans grâce de Frédéric le grand, dit au sculpteur Rauch (1811); le château royal, vaste édifice rectangulaire; la statue du Grand Electeur, etc. Tout semble avoir été sacrifié à l'art militaire et à



l'organisation de la défense. Les casernes sont de véritables édifices, la fonderie royale est un des établissements les plus considérables de la ville, et toutes les statues sont élevées à ceux qui ont mérité la faveur royale ou qui furent de grands combattants. A cette même aile il faut at-



Plan de Berlin : 1. Université. — 2. Palais impérial. — 3. Académie. — 4. Vieux musée et Lust-Garten. — 5. Galerie nationale et Nouveau musée. — 6. Musée d'histoire naturelle. — 7. Vieux château. — 8. Hôtel de ville. — 9. Palais du prince impérial. — 10. Ambassade de France. — 11. Bourgeois. — 12. Reichstag. — 13. Opéra. — 14. Kroll. — 15. Théâtre allemand. — 16. Château de Charlottenburg. — 17. Château de Tiergarten. — 18. Palais impérial. — 19. Hôtel de ville. — 20. Palais de justice. — 21. Ministère de la Justice. — 22. Ministère de la Guerre. — 23. Ministère de la Marine. — 24. Observatoire. — 25. Parc Victoria. — 26. Place Blanche. — 27. Place de la République. — 28. Hôtel de ville.

tribuer la construction de l'arsenal et les agrandissements successifs de la forteresse de Spandau.

Dans cette capitale, le culte de l'intelligence et des idées a pourtant trouvé ses places, ses expressions, son mille de l'Intelligence et d'Altehus de la Spree ne sont pas vides de sens. L'université de Berlin, fondée en 1810, c'est un collège qui, d'après Schlegel, devait être et fut, en fait, « la garde d'honneur de la maison des Hohenzollern », compte aujourd'hui plus de 200 professeurs ou privat-docents, et plus de 10,000 étudiants. Berlin compte, en outre, 20 établissements secondaires, parmi lesquels il faut citer des écoles pratiques d'industrie, et 150 écoles élémentaires. L'Académie des beaux-arts et le Musée royal possèdent quelques tableaux d'un grand prix. Le nombre des sociétés savantes augmente à mesure qu'arrive, et la Société de géographie de Berlin est une des plus nombreuses et des mieux outillées du monde entier. La Bibliothèque royale contient 1 million de volumes et près de 2,000 manuscrits.

La ville s'agrandit à vue d'œil. Elle a déjà englobé un grand nombre de faubourgs et menace d'entourer Potsdam et les collines de Kreuzberg que domine le monument national. Ce n'est encore que du côté du N. E. que la ville reste stationnaire, mais dans cette partie qui s'appelle Prenzlauer Berg, un grand nombre de réfugiés ont émigré. Depuis 1871, nombre d'immigrants se sont précipités vers cette capitale. Presque toute cette population est protestante, elle compte à peine un ou deux catholiques pour cent.

Le canal de Havel, qui traverse la ville, est un des plus beaux de Berlin. La ville est administrée par une commission exécutive composée de dix-sept membres (le magistrat). On peut penser que de tout temps il exista, dans la partie de la ville qui s'étend entre des deux bras de la Spree, un village de pêcheurs. Eusebe Albert Dours, ou le marcarvo Albert H (1800-1870) qui donna à Berlin sa première importance, et, au XIX<sup>e</sup> siècle, elle était le rival d'un autre centre, Cologne, sur la rive gauche de la même rivière. Les deux villes s'unirent en une seule à partir de 1307.

Bien que l'Electeur Clément et eût transporté sa résidence, en 1495, la ville resta à peu près stationnaire jusqu'à l'avènement du grand électeur Frédéric-Guillaume (1613). Il travailla à embellir la ville, à l'agrandir, à détruire les églises, et il fut merveilleusement aidé dans cette tâche par les huguenots qui furent chassés de France la révocation de l'édit de Nantes. On évalua à 3,000 le nombre des réfugiés français qui se fixèrent à Berlin. En 1701, Frédéric I<sup>er</sup> en fit la capitale du nouveau royaume de Prusse. Evident, Frédéric donna de la ville un aspect sans ceinture de murailles, et favorisa son extension. Depuis cette époque, la ville a été envahie par les Croates (1757), par les Russes (1760), et par les Français, qui l'occupèrent de 1806 à 1809.

**Berlin (TRAITE DE).** 1. *Traité conclu entre la Prusse et l'Autriche, le 1762.* Mouvement la cession de la Silésie et du comté de Glaz, Frédéric II déposait les armes, abandonnant la France, son allié.

2. *Traité de Commerce et des franchises européennes (1878).* Le 3 mars 1878, la Russie imposa à la Turquie vaincue le traité de San-Stefano. A la suite de l'attitude hostile qu'adoptèrent les Russes comment à soumettre à un congrès les clauses du traité de San-Stefano, qui, modifié, devint le traité de Berlin du 13 juillet 1878. Les principales dispositions de ce congrès ont été résumées diplomatiquement sont les suivantes :

1<sup>o</sup> *Bulgarie.* La Bulgarie, constituée en principauté autonome tributaire de la Russie par le traité de San-Stefano, fut divisée par le traité de Berlin en principauté vassale de Bulgarie, province autonome de Roumélie orientale, enfin, la Macédoine laissée à l'administration du Sultan. Le 18 septembre 1885, une révolution éclata à Philippopolis, et l'un des passagers de la Bulgarie de la Roumélie orientale vint le traité de Berlin dans une de ses clauses essentielles.



3<sup>o</sup> *Grèce.* La Porte s'engageait à appliquer dans l'île de Crète le règlement organique de 1868, mais elle n'en fut rien, et les affaires de Crète dérivèrent, en 1897, la guerre de Crète.

4<sup>o</sup> *Grèce.* La Grèce et la Turquie furent invitées à s'entendre sur une rectification de frontières. La Turquie et la Grèce consentirent à se mettre d'accord, mais à la conférence de Berlin de 1880, qui, en mars 1881, sur un nouveau tracé peu favorable à la Grèce, surtout en Epirus, furent postérieurement à l'exécution du traité de Berlin.

5<sup>o</sup> *Roumanie.* La Russie consentit à l'indépendance roumaine sous deux conditions : l'égalité confessionnelle et la reconnaissance de la Besarabie, cédant de la Dobrouja.

6<sup>o</sup> *Monténégro.* Le traité de Paris avait établi le contrôle européen sur la navigation de ce fleuve : le traité de Berlin, pour en assurer la libre navigation, décida que les fortifications élevées sur son parcours depuis la Forêt-de-Fer jusqu'à l'embranchement seraient rasées, et que les bâtiments de guerre ne pourraient naviguer sur le Danube entre les points de passage de la navigation commerciale des travaux destinés à faire disparaître les obstacles matériels à la navigation fluviale.

7<sup>o</sup> *Frontière russo-turque en Asie.* La Porte céda à l'empire russe en Asie les territoires d'Arhalan, de Kars et de Batoum.

1<sup>o</sup> *Arénaux.* Les améliorations promises par l'article 10 du traité de Berlin ont été réalisées. V. ARÉNAUX.

11<sup>o</sup> *Liens maritimes.* Le droit de protection fut reconnu aux agents consulaires et à l'égalité des porteurs qui de leurs établissements respectifs; mais l'article 62 réserva le protectorat de la France dans les Liens saints.

12<sup>o</sup> *Bruxelles.* Le traité de Berlin (1878), (Paris, 1878); A. D'AVRY, *Négociations relatives au traité de Berlin et aux arrangements qui ont suivi* (Paris, 1880); Max Claubler, *Question d'Orient depuis le traité de Berlin* (Paris, 1897).

**Berlin (CONFÉRENCE AFRICAINE DE) 1884-1885.** conférence diplomatique internationale, convoquée par le gouvernement allemand, eut lieu avec les gouvernements français, en vue du règlement des questions pendantes en Afrique, par suite des difficultés survenues entre l'Association internationale africaine (v. mot), la France et le Portugal dans le bassin du Congo, et de l'émission sous le nom de conférence africaine par le traité conclu par le 24 février 1884, sur lequel la franchise commerciale dans le Congo maritime.

La conférence s'ouvrit le 26 novembre 1884, sous la présidence du prince de Bismarck. Quatorze États y étaient représentés : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Russie, la Suède-Norvège et la Turquie.

Les travaux de la conférence durèrent plus de deux mois et demi. Elle discutait et adopta successivement quatre déclarations et deux actes qui furent réunis sous le nom de Actes de la Conférence africaine de Berlin (28 février 1885), dont voici les dispositions essentielles :

1<sup>o</sup> *Déclaration du régime de la liberté complète du commerce de toutes les nations, dans tout le bassin du Congo et de ses affluents, le lac Tanganyika et ses tributaires orientaux, dans les bassins cotiers de l'Atlantique, depuis Sète-Cana (Congo français) jusqu'à Amber (Congo portugais), et dans toute la partie de l'Afrique orientale située au S. de 5° degré de lat. N., jusqu'à l'embranchement du Zambèze, y compris le bassin du Nyassa et de la rivière Chire, affluent du Zambèze;*

2<sup>o</sup> *Engagement de chacune des puissances à combattre le trafic des esclaves;*

3<sup>o</sup> *Toute la zone française au point de vue commercial, y compris les eaux territoriales, sera neutralisée en principe, c'est-à-dire que les puissances possédant des colonies dans ces régions ont la faculté d'en proclamer la neutralité et d'y interdire, sous ce conformant à des devoirs que la neutralité comporte. En cas de dissentiment sérieux au sujet ou dans les limites des territoires de la zone neutre, les puissances contractantes s'engagent à recourir, avant d'appeler aux armes, à la médiation d'une ou de plusieurs puissances amies;*

4<sup>o</sup> *Le Congo, au Niger et à d'autres affluents, des principes de l'entière liberté de navigation pour les navires marchands de toute nationalité;*

5<sup>o</sup> *Enfin l'attention est spécialement formulée à remplir pour l'occupation effective, par les puissances européennes, des côtes du continent africain.*

L'Association internationale du Congo adhéra à ces dispositions.

**Bismarck.** *Livre jaune sur la conférence de Berlin.*

**Berlin.** ville du Hanovre (canton de l'Oranienbourg) de la Grande Rivière, 7,425 hab., en grande majorité d'origine allemande. Noms de ch. de fer.

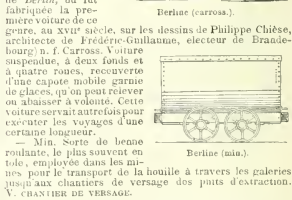
**BERLIN**, ville des Etats-Unis (New-Hampshire), sur l'Androscoggin, affluent du Kennebec, à 2,700 hab. Ville des Etats-Unis (Wisconsin), sur le Nemad, affluent du lac Winnebago, 4,150 hab. Minuteries, soieries, fonderies, fabriques de machines, etc. Les manufactures de cette ville et d'autres localités des Etats-Unis s'appellent **Berlin**.

**BERLINCHE**, ville d'Allemagne (Prusse) prov. de Brandebourg, sur un lac des bords de la Pilsne, affluent du bas Oder; 5,000 h. Fabriques de charbon, usines métallurgiques, tannerie, Commerce de céréales.

**BERLINE** (nom propre) nom propre de la ville de Berlin (carré).

**Berline** (carré).

**Berline** (maia).



**BERLINE** n. f. Danse exécutée sur une mesure à deux temps, à 2/4 de Polka.

**Berline** (maia).

quatre, sur un mouvement et sur un air de polka. Le cavalier tient de sa main droite la main gauche de la dame. Ils font ensemble un pas de polka, et tiennent la jambe





















des éléments du Levant : *Le BERTHELLOT se presse à la grappe, comme l'épave des galères du moyen âge.* (A. Jal.)

**BERTHELLOT**, poète satirique français du XVIII<sup>e</sup> siècle. Enfant et ami de Voltaire, comme lui adversaire de Malarbe, avec lequel il se souleva contre le parti, il se livra aux épiques, remarquables par la verve, le naturel, l'inspiration facile, qui ne se perdent pas dans l'artifice, l'artifice. Les vers de ce poète ont été recueillis dans le *Cabinet satirique* (1060). On a aussi de lui un roman, *Le coupist amoureux* (1646).

**BERTHELLOT** (Claude-François), ingénieur mécanicien, né en 1718, mort en 1806. Fils d'un ouvrier, il s'éleva au grade de professeur de mathématiques à l'École militaire. Berthelot fut attaché au Collège de France comme préparateur des cours de chimie ; docteur en sciences, en avril 1801, avec une thèse remarquable sur les *Combinaisons de l'Alumine avec les Acides* (1763) et un autre, dont on fit usage pour la défense des côtes. Ayant préféré sa place, il mourut dans la misère. On lui doit un important ouvrage : *Leçons élémentaires de chimie, arts manufacturiers, et Agriculture et la guerre* (Paris, 1782).

**BERTHELLOT** (Pierre-Eugène-Marcelin), chimiste français, né à Paris en 1822. Fils d'un médecin, il montra de bonne heure une aptitude des plus remarquables pour les études philosophiques et les recherches chimiques. En 1841, il était attaché au Collège de France comme préparateur des cours de chimie ; docteur en sciences, en avril 1850, avec une thèse remarquable sur les *Combinaisons de l'Alumine avec les Acides* (1763) et un autre, dont on fit usage pour la défense des côtes. Ayant préféré sa place, il mourut dans la misère. On lui doit un important ouvrage : *Leçons élémentaires de chimie, arts manufacturiers, et Agriculture et la guerre* (Paris, 1782).

**BERTHELLOT** (Pierre-Eugène-Marcelin), chimiste français, né à Paris en 1822. Fils d'un médecin, il montra de bonne heure une aptitude des plus remarquables pour les études philosophiques et les recherches chimiques. En 1841, il était attaché au Collège de France comme préparateur des cours de chimie ; docteur en sciences, en avril 1850, avec une thèse remarquable sur les *Combinaisons de l'Alumine avec les Acides* (1763) et un autre, dont on fit usage pour la défense des côtes. Ayant préféré sa place, il mourut dans la misère. On lui doit un important ouvrage : *Leçons élémentaires de chimie, arts manufacturiers, et Agriculture et la guerre* (Paris, 1782).

**BERTHELLOT** (Pierre-Eugène-Marcelin), chimiste français, né à Paris en 1822. Fils d'un médecin, il montra de bonne heure une aptitude des plus remarquables pour les études philosophiques et les recherches chimiques. En 1841, il était attaché au Collège de France comme préparateur des cours de chimie ; docteur en sciences, en avril 1850, avec une thèse remarquable sur les *Combinaisons de l'Alumine avec les Acides* (1763) et un autre, dont on fit usage pour la défense des côtes. Ayant préféré sa place, il mourut dans la misère. On lui doit un important ouvrage : *Leçons élémentaires de chimie, arts manufacturiers, et Agriculture et la guerre* (Paris, 1782).

**BERTHELLOT** (Pierre-Eugène-Marcelin), chimiste français, né à Paris en 1822. Fils d'un médecin, il montra de bonne heure une aptitude des plus remarquables pour les études philosophiques et les recherches chimiques. En 1841, il était attaché au Collège de France comme préparateur des cours de chimie ; docteur en sciences, en avril 1850, avec une thèse remarquable sur les *Combinaisons de l'Alumine avec les Acides* (1763) et un autre, dont on fit usage pour la défense des côtes. Ayant préféré sa place, il mourut dans la misère. On lui doit un important ouvrage : *Leçons élémentaires de chimie, arts manufacturiers, et Agriculture et la guerre* (Paris, 1782).

**BERTHELLOT** (Pierre-Eugène-Marcelin), chimiste français, né à Paris en 1822. Fils d'un médecin, il montra de bonne heure une aptitude des plus remarquables pour les études philosophiques et les recherches chimiques. En 1841, il était attaché au Collège de France comme préparateur des cours de chimie ; docteur en sciences, en avril 1850, avec une thèse remarquable sur les *Combinaisons de l'Alumine avec les Acides* (1763) et un autre, dont on fit usage pour la défense des côtes. Ayant préféré sa place, il mourut dans la misère. On lui doit un important ouvrage : *Leçons élémentaires de chimie, arts manufacturiers, et Agriculture et la guerre* (Paris, 1782).

**BERTHELLOT** (Pierre-Eugène-Marcelin), chimiste français, né à Paris en 1822. Fils d'un médecin, il montra de bonne heure une aptitude des plus remarquables pour les études philosophiques et les recherches chimiques. En 1841, il était attaché au Collège de France comme préparateur des cours de chimie ; docteur en sciences, en avril 1850, avec une thèse remarquable sur les *Combinaisons de l'Alumine avec les Acides* (1763) et un autre, dont on fit usage pour la défense des côtes. Ayant préféré sa place, il mourut dans la misère. On lui doit un important ouvrage : *Leçons élémentaires de chimie, arts manufacturiers, et Agriculture et la guerre* (Paris, 1782).

**BERTHELLOT** (Pierre-Eugène-Marcelin), chimiste français, né à Paris en 1822. Fils d'un médecin, il montra de bonne heure une aptitude des plus remarquables pour les études philosophiques et les recherches chimiques. En 1841, il était attaché au Collège de France comme préparateur des cours de chimie ; docteur en sciences, en avril 1850, avec une thèse remarquable sur les *Combinaisons de l'Alumine avec les Acides* (1763) et un autre, dont on fit usage pour la défense des côtes. Ayant préféré sa place, il mourut dans la misère. On lui doit un important ouvrage : *Leçons élémentaires de chimie, arts manufacturiers, et Agriculture et la guerre* (Paris, 1782).

**BERTHELLOT** (Pierre-Eugène-Marcelin), chimiste français, né à Paris en 1822. Fils d'un médecin, il montra de bonne heure une aptitude des plus remarquables pour les études philosophiques et les recherches chimiques. En 1841, il était attaché au Collège de France comme préparateur des cours de chimie ; docteur en sciences, en avril 1850, avec une thèse remarquable sur les *Combinaisons de l'Alumine avec les Acides* (1763) et un autre, dont on fit usage pour la défense des côtes. Ayant préféré sa place, il mourut dans la misère. On lui doit un important ouvrage : *Leçons élémentaires de chimie, arts manufacturiers, et Agriculture et la guerre* (Paris, 1782).

**BERTHER** (Louis-Alexandre, prince de Neuchâtel), duc de VALANGIN, prince de WAJANI, maréchal de France, né à Versailles en 1752, mort à Bamberg (Bavière) en 1829. Il fut général de corps à l'époque de Louis XVI, fut nommé colonel dans la guerre d'Amérique. Major général de la garde nationale de Versailles en 1789, il devint ensuite général de brigade en 1792, lieutenant général en 1793, puis de l'armée d'Italie 1796. Il s'attacha, à cette date, au général Bonaparte, le suivit en Égypte, le seconda au siège de Malte, fut nommé lieutenant général en 1799, et devint, en 1805, sous le titre de « major général de la Grande Armée », son principal collaborateur. L'accomplissement de ses devoirs militaires fut couronné par sa loyauté et sa puissance de travail, l'exécution des ordres impériaux. Récompensé par son dévouement par les titres de comte de Neuchâtel, de prince de Valangin, de souverain de Neuchâtel et de Valangin ; de « vice-consul » et de « vice-roi » de la Sicile, il fut néanmoins un des premiers à abandonner son maître pour se proclamer « prince de Neuchâtel » et « prince de Valangin ». Il fut nommé un des premiers à abandonner son maître pour se proclamer « prince de Neuchâtel » et « prince de Valangin ». Il fut nommé un des premiers à abandonner son maître pour se proclamer « prince de Neuchâtel » et « prince de Valangin ».

**BERTHER** (Pierre), minéralogiste français, né à Neumetz (Saxe) le 23 février 1802, mort en 1880. Ingénieur des mines et professeur de docteur à l'École des mines, il fut élu membre de l'Académie des sciences en 1827. Son œuvre est surtout un grand nombre de publications sur les métaux et les minéraux. Il a écrit : *Essai sur les propriétés, la composition et de l'essai des substances métalliques et des combustibles* (1832).

**BERTHER** (Pierre), minéralogiste français, né à Neumetz (Saxe) le 23 février 1802, mort en 1880. Ingénieur des mines et professeur de docteur à l'École des mines, il fut élu membre de l'Académie des sciences en 1827. Son œuvre est surtout un grand nombre de publications sur les métaux et les minéraux. Il a écrit : *Essai sur les propriétés, la composition et de l'essai des substances métalliques et des combustibles* (1832).

**BERTHIERNE** (F. Sulfure d'antimoine et de fer, dont on dit la connaissance au minéralogiste Berthier. — ENVELLE. La berthierite se présente en masses grises ou brunes, dans un état métallique, et se compose de FeS<sub>2</sub> et S. Sa dureté varie de 2 à 3, et sa densité est égale à 4,28. Ce minéral forme à Châzelles, près de Clermont, un gisement qui tire son nom de ce gisement.

**BERTHOLD** ou **BERTHILLE** (sainte), première abbesse de Chelles, née vers 628, morte en 702. Sa fête est célébrée le 5 novembre. Elle fut amie de sainte Julienne, veuve de saint Vautour.

**BERTHOLD** (Anselme), bédouin de la tribu de Saint-Vaast, né à Rupt (Franche-Comté) en 1713, mort à Paris en 1780. Il fut élu membre de l'Académie des sciences en 1778. Il est connu par ses ouvrages sur la chimie, et par ses mémoires sur les épidémies de Besançon, et collabore à l'ouvrage de Lavoisier sur la combustion.

**BERTHOLD** ou **BERTHILLE** (sainte), première abbesse de Chelles, née vers 628, morte en 702. Sa fête est célébrée le 5 novembre. Elle fut amie de sainte Julienne, veuve de saint Vautour.

**BERTHOLD** (Anselme), bédouin de la tribu de Saint-Vaast, né à Rupt (Franche-Comté) en 1713, mort à Paris en 1780. Il fut élu membre de l'Académie des sciences en 1778. Il est connu par ses ouvrages sur la chimie, et par ses mémoires sur les épidémies de Besançon, et collabore à l'ouvrage de Lavoisier sur la combustion.

**BERTHOLD** (Anselme), bédouin de la tribu de Saint-Vaast, né à Rupt (Franche-Comté) en 1713, mort à Paris en 1780. Il fut élu membre de l'Académie des sciences en 1778. Il est connu par ses ouvrages sur la chimie, et par ses mémoires sur les épidémies de Besançon, et collabore à l'ouvrage de Lavoisier sur la combustion.

**BERTHOLLET** découvrit les chlorates, dont il se vante par reconnaître la nature, par la raison que, pour lui, le chlorure n'était pas un corps simple. Associé à son ami Monge, il découvrit le chlorure de soufre, le chlorure de baryte, etc. Chargé, par le comte de Salut public, de proposer aux sciences de physique et de chimie et de l'Académie, il fut élu membre de la section des sciences en 1792, et de la commission d'agriculture en 1794. Il occupa la même année une chaire de chimie à l'École polytechnique. — On a de lui un des fondateurs de l'École polytechnique.

En 1795, Berthollet fut nommé un des premiers sur la liste de ceux qui furent admis à se présenter aux académies académiques. En 1796, il se rendit en Italie, avec Monge, Thomin, le sculpteur Motte, le jurisconsulte Harthelemy, etc. Il fut élu membre de l'Académie des sciences en 1797, et de la section des sciences en 1798. Il fut élu membre de l'Académie des sciences en 1797, et de la section des sciences en 1798. Il fut élu membre de l'Académie des sciences en 1797, et de la section des sciences en 1798.

**BERTHOLLET** découvrit les chlorates, dont il se vante par reconnaître la nature, par la raison que, pour lui, le chlorure n'était pas un corps simple. Associé à son ami Monge, il découvrit le chlorure de soufre, le chlorure de baryte, etc. Chargé, par le comte de Salut public, de proposer aux sciences de physique et de chimie et de l'Académie, il fut élu membre de la section des sciences en 1792, et de la commission d'agriculture en 1794. Il occupa la même année une chaire de chimie à l'École polytechnique. — On a de lui un des fondateurs de l'École polytechnique.

**BERTHOLLET** découvrit les chlorates, dont il se vante par reconnaître la nature, par la raison que, pour lui, le chlorure n'était pas un corps simple. Associé à son ami Monge, il découvrit le chlorure de soufre, le chlorure de baryte, etc. Chargé, par le comte de Salut public, de proposer aux sciences de physique et de chimie et de l'Académie, il fut élu membre de la section des sciences en 1792, et de la commission d'agriculture en 1794. Il occupa la même année une chaire de chimie à l'École polytechnique. — On a de lui un des fondateurs de l'École polytechnique.

**BERTHOLLET** découvrit les chlorates, dont il se vante par reconnaître la nature, par la raison que, pour lui, le chlorure n'était pas un corps simple. Associé à son ami Monge, il découvrit le chlorure de soufre, le chlorure de baryte, etc. Chargé, par le comte de Salut public, de proposer aux sciences de physique et de chimie et de l'Académie, il fut élu membre de la section des sciences en 1792, et de la commission d'agriculture en 1794. Il occupa la même année une chaire de chimie à l'École polytechnique. — On a de lui un des fondateurs de l'École polytechnique.

**BERTHOLLET** découvrit les chlorates, dont il se vante par reconnaître la nature, par la raison que, pour lui, le chlorure n'était pas un corps simple. Associé à son ami Monge, il découvrit le chlorure de soufre, le chlorure de baryte, etc. Chargé, par le comte de Salut public, de proposer aux sciences de physique et de chimie et de l'Académie, il fut élu membre de la section des sciences en 1792, et de la commission d'agriculture en 1794. Il occupa la même année une chaire de chimie à l'École polytechnique. — On a de lui un des fondateurs de l'École polytechnique.

**BERTHOLLET** découvrit les chlorates, dont il se vante par reconnaître la nature, par la raison que, pour lui, le chlorure n'était pas un corps simple. Associé à son ami Monge, il découvrit le chlorure de soufre, le chlorure de baryte, etc. Chargé, par le comte de Salut public, de proposer aux sciences de physique et de chimie et de l'Académie, il fut élu membre de la section des sciences en 1792, et de la commission d'agriculture en 1794. Il occupa la même année une chaire de chimie à l'École polytechnique. — On a de lui un des fondateurs de l'École polytechnique.

**BERTHOLLET** découvrit les chlorates, dont il se vante par reconnaître la nature, par la raison que, pour lui, le chlorure n'était pas un corps simple. Associé à son ami Monge, il découvrit le chlorure de soufre, le chlorure de baryte, etc. Chargé, par le comte de Salut public, de proposer aux sciences de physique et de chimie et de l'Académie, il fut élu membre de la section des sciences en 1792, et de la commission d'agriculture en 1794. Il occupa la même année une chaire de chimie à l'École polytechnique. — On a de lui un des fondateurs de l'École polytechnique.

**BERTHOLLET** découvrit les chlorates, dont il se vante par reconnaître la nature, par la raison que, pour lui, le chlorure n'était pas un corps simple. Associé à son ami Monge, il découvrit le chlorure de soufre, le chlorure de baryte, etc. Chargé, par le comte de Salut public, de proposer aux sciences de physique et de chimie et de l'Académie, il fut élu membre de la section des sciences en 1792, et de la commission d'agriculture en 1794. Il occupa la même année une chaire de chimie à l'École polytechnique. — On a de lui un des fondateurs de l'École polytechnique.

**BERTHOLLET** découvrit les chlorates, dont il se vante par reconnaître la nature, par la raison que, pour lui, le chlorure n'était pas un corps simple. Associé à son ami Monge, il découvrit le chlorure de soufre, le chlorure de baryte, etc. Chargé, par le comte de Salut public, de proposer aux sciences de physique et de chimie et de l'Académie, il fut élu membre de la section des sciences en 1792, et de la commission d'agriculture en 1794. Il occupa la même année une chaire de chimie à l'École polytechnique. — On a de lui un des fondateurs de l'École polytechnique.



























Haute-Marne; après le coup d'Etat, il se déclara adversaire de l'Empire, et vécut dans la retraite. Ses œuvres d'éducation ont de l'ampleur et de la fermeté; il fut, sans aucun doute, un homme très intelligent, mais ses publications n'ont pas la précision méthodique exigée de nos jours des érudits comme lui. Sa publication la plus importante, et de plus savante, est: *les Héros*, ou *les légendes des héros retendus par la cour du roi*, sous les règnes de saint Louis, de Philippe le Hardi, etc. (Paris, 1839).

**BEURNER**, réformateur de l'église romaine en Transylvanie. En 1825, Beukner s'établit, avec Jean Hostonov, l'un de Luther et de Melancthon, et avec Fuchs comme associés, une fabrique de papier et une imprimerie à Hrabov, pour faciliter la propagation luthérienne parmi les Roumains de la Transylvanie. En 1851, il fit imprimer le catechisme luthérien en langue roumaine, et, en 1861, fit traduire en roumain les quatre Évangiles.

**BEULÉ** (Charles-François), archéologue et homme politique français, né à Salmur en 1826, mort à Paris en 1874.

**BEURIÈRES**, comm. du Puy-de-Dôme, arrond. et à 15 kilom. d'Amber, sur un affluent de la Loire; 181 hab.

**BEURNONVILLE** (Pierre de Nint, comte, plus margarin), maréchal de France, né en 1724 à Champigny (Aube), mort à Paris en 1821, servit dans l'Inde sous Suffren, et revint en France, où il était « cheval au début de la Révolution. Nommé en 1792 maréchal de camp, aide de camp de Luckner et lieutenant général, il se distingua à Valmy et à la bataille, commanda un instant l'armée de la Moselle, et revint à Paris recevoir le portefeuille de la guerre (1793). Deux mois après, il fut livré aux Autrichiens par Dumouriez, dont il était serviteur; la conduite avec les commissaires de la Convention. Revenu libre en 1792, il exerça sans éclat le commandement des armées de Saumur et Mayen (1793) et du Nord (1797), et fut envoyé par le Premier Consul comme ambassadeur à Berlin (1800) et à Madrid (1802). Nommé plus tard sénateur et comte, il fut pourtant un des premiers à demander le rappel des Bourbons; il fit partie du gouvernement provisoire (1811), et

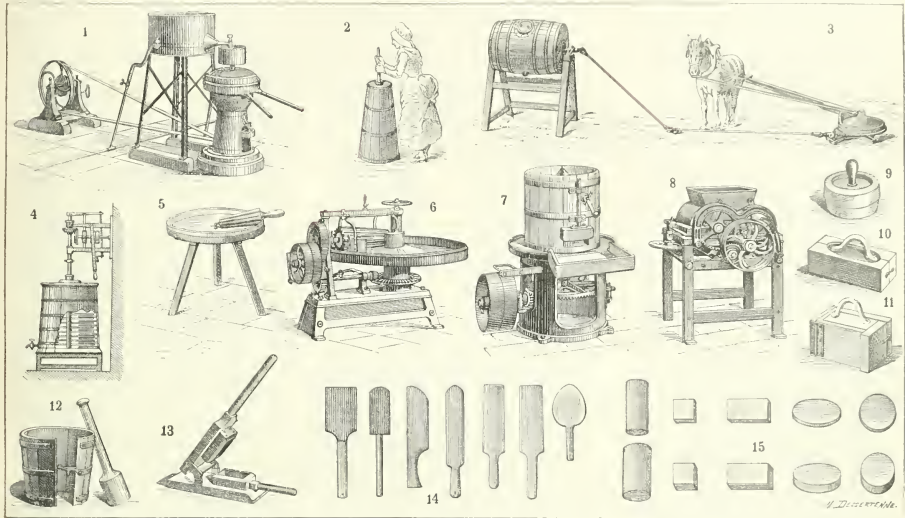
— Comis. Substance grasse et blanche que l'on a tiré de différents végétaux: **BEURRE** d'acore, de *Caryophyllus*, de *gailon*.

— Méteil. Nom que l'on donnait improprement à certaines préparations métalliques, appelées aujourd'hui chlorures: **BEURRE** d'antimoine, d'arsenic, de *limaille*, d'aimant, de zinc.

— Miner. **BEURRE** de montagne, de pierre, de roche, Sulfate hydraté d'alumine et de fer, que l'on trouve en masses jaunes et d'aspect gras; c'est une variété de *bauxite* plus ou moins de fer. **BEURRE** des tourbières, Résine fossile de teinte brune jaunâtre et fusible à 45°; variété d'amirite. Syn. de *staurite*.

— Loc. ad. **BEURRE** farineux, ou simplement **Beurre**. Se dit d'une couleur particulière analogue à celle du beurre; **Beurre** farineux.

— Loc. fam. **C'est un beurre**, un vrai **beurre**, Cela se fait ou se fera facilement. **Comme** dans le **beurre**, l'œuvre du **beurre**, **Ainsi**, sans peine, avec la plus grande facilité. **Avoir du beurre**, Être riche. **Faire son beurre**, Faire



1. Écrémeuse mécanique. — 2. Baratte à main (ancien). — 3. Baratte à manège. — 4. Baratte Clyburn à vapeur. — 5. Malaxeur semi-rotatif à main. — 6. Malaxeur horizontal mécanique. — 7. Malaxeur vertical mécanique. — 8. Lisseuse mécanique. — 9, 10, 11. Moules à beurre. — 12. Moule pour le beurre en moule. — 13. Moule pour le beurre au rouleau. — 14. Couteaux, battes et palettes à beurre. — 15. Modèles divers de pains de beurre.

un sortit de l'École normale, il fut nommé professeur à Meulan. Puis il fut envoyé à l'École d'Athènes. Une leurreuse chance décrivit de sa fortune. Sur les pentes ouest de l'Acropole, il découvrit une

porte monumentale et un escalier, qui dataient du règne de l'époque romaine, mais sans l'on put l'attribuer pour l'érection de l'Acropole à l'époque grecque. Quoi qu'il en soit, la découverte eut un grand retentissement. Plus tard, Beulé entreprit des fouilles à Carthage, surtout dans la région des ports et de Byrsa. En 1854, il hérita de la chaire d'archéologie de la Sorbonne et de la Bibliothèque nationale. Il fut élu membre de l'Académie des inscriptions (1860), et de l'Académie des beaux-arts, dont il devint le secrétaire perpétuel (1862).

Après 1870, il entra dans la politique, où il ne fut pas toujours heureux. Élu député de Maine-et-Loire en 1871, il siégea à la droite de l'Assemblée nationale; fut ministre de l'intérieur dans le ministère de Broglie (20 mai 1873). Il se tua l'année suivante.

Principaux ouvrages: *l'Acropole d'Athènes* (1824); *Études sur le Péloponèse* (1825); *les Monnaies d'Athènes* (1828); *Histoire de la sculpture antique* (1824); *Poussin à Carthage* (1826); *Histoire de l'art grec* avec *Antoine Perrot* (1830); *Fouilles et découvertes* (1873); etc.

**BEUNINGEN**, ville des Pays-Bas (Gueldres), près du Van der Aa.

**BEUR** n. m. Monnaie d'argent que le négres d'Éthiopie, Méroïté, a fait frapper à son effigie, en 1829; à Paris, le fer équivalait au trapper, qui vaut 5 fr. 70 c.; il a été adopté comme unité monétaire, et divisé en 1, 5 et 10 *groschels*.

**BEUR** (Rhin), général français, né à La Rivière d'Alger (1802), fit les campagnes d'Espagne (1823), d'Algérie et de Rome (1849), devint colonel en 1852, général de brigade en 1855, et fut tué au combat de Montebello, au début de la campagne d'Italie, le 20 mai 1859.

suivit à Gand Louis XVIII, qui le nomma, à son retour, maréchal de France (1816) et marquis (1817).

**BEURNONVILLE** (Etienne-Martin, baron de), général français, seigneur du précèdent, né à La Ferté-sur-Aube (Haute-Marne) en 1779, mort à La Chapelle, près Fontenoy, en 1876, entra à l'École militaire de Fontainebleau, et se distingua à Friedland (1807) et en Espagne (1809). Colocé en 1812, il fut blessé en défendant le passage du Rhin à Arnhem. Rallié aux Bourbons, il leur resta fidèle pendant les Cent-Jours, et eut le récompense en 1817 par le grade de maréchal de camp. Pair de France en 1821, il se démit de cette charge en 1826 et vécut dès lors dans la retraite.

**BEURRA** (*he-ra*) n. m. Nom vulgaire de la mauve (*Malva sylvestris*).

**BEURRE** (du lat. *butyrum*, môme sens que gr. *buz*, vache, et *bura*, fromage) n. m. Matière grasse extraite du lait, dans lequel elle existe à l'état de globules microscopiques en suspension.

— **Beurre frais**, Beurre nouvellement fabriqué, et qui n'a été ni fendu ni salé pour être conservé. **Beurre fait**, Beurre qui a été oué et un goût forcé. On dit à peu près dans le même sens *beurre ronce*; **Beurre fondus**, Beurre que l'on fond et que l'on épure pour la conservation.

— **Beurre mélié**, Beurre dans lequel on a lavé soigneusement à plusieurs eaux et qu'on sale ensuite pour le conserver. **Pat de beurre**, Pot dans lequel il y a du beurre; **Pat à beurre**, Pot à mettre du beurre; **Lait de beurre**, Espèce de petit-lait qui demeure dans la baratte après qu'on a fait le beurre; **Beurre de mai**, Beurre préparé au mois de mai, et auquel le peuple attribue des propriétés merveilleuses pour la guérison des plaies.

— Argot d'atelier. Emplacement: *En voilà des toiles! quelle huile* dit quel **BEURRE** quelle pâte! (El. Plouvier).

— Art culin. **Beurre noir**, Beurre fondu qu'on a laissé noircir dans la poêle; **Rais, œufs au BEURRE noir**, **Beurre d'anchovy**, Beurre pétri avec des filets d'anchovy, et qui sert de sauce et d'assaisonnement; **Différents** ou **beurre d'anchovy**, **Beurre d'ail**, **Ail pilé** et **beurre mélié** et passés au tamis; **Beurre d'écrevisses**, Beurre mélié à des carapaces d'écrevisses séchées au four et réduites en poudre, pour servir de condiment; **Beurre de homard**, Reuige de la tête du homard et enfin pris sous la queue, que l'on pile dans un mortier, on y ajoutant une quantité égale de son **beurre** **Rais**; **Beurre de Provence**, Syn. de ALLIOL.

sa fortune, amasser de l'argent, surtout d'une manière adroite ou illicite; **à l'œuvre du beurre**, Faire tapage, s'être dévoué dans une société. **Peu métré**, **Mètre du beurre** sur son pain, Augmenter son pécule, ses pagnes, ses ressources. **Il Mètre du beurre** dans les épinaris, Améliorer la situation, passer de la gêne à une aisance relative. **Il Promette plus de beurre** que de pain, Faire des promesses exagérées, promettre plus qu'on ne veut ou qu'on ne peut tenir. **Avoir les yeux du beurre noir**, Avoir les yeux gonflés et meurtris par un coup ou autrement. **Il y a du beurre**. Se dit d'une affaire qui doit donner des profits.

**Beurre végétal**, On désigne ainsi certaines substances grasses retirées des végétaux, des graines, et quelques autres parties des fruits, qui ont avec le beurre d'autre ressemblance que l'apparence; et dont la composition diffère généralement: **Beurre de Dambara**, Retiré de *Valisneria spiralis*; **Beurre de cacao**, Retiré des graines du cacao; **Beurre de coco**, Retiré des graines de *Cocos nucifera*; **Beurre de Galles**, Produit par plusieurs espèces d'*Ulmus*; **Beurre de mouton**, Matière grasse obtenue par l'excrétion des muscades (graines de *myristica fragrans*).

On a donné le nom d'*œuvres à beurre* à la *bassia butyracea* et à la *protéolobium butyraceum*.

**PROV.** On ne saurait manger du beurre qu'on n'en se en grasses les écorces. Se dit de ceux qui mangent de l'argent, et qui s'arrivent pour en garder une partie.

— ENCYCL. **Éton**, **Ter**, **le beurre**, chimiquement pur, est un mélange complexe de corps gras ou « glycérides »: stéarine, butyrique, margarique, etc. Il existe dans le lait sous forme de globules en suspension, visibles au microscope. Une goutte de lait pesant 1 milligramme peut renfermer jusqu'à 650 de ces globules.

Tel qu'on l'extrait du lait, le beurre, qui est ferme aux basses températures, entre en fusion vers 31-33°. Lorsqu'on le chauffe en présence d'un alcali (potasse, soude, ammoniaque, etc.), les « glycérides » qui le constituent se dédoublent en « glycérine » et en acides gras.

Un tel dédoublement se produit également d'une manière lente et progressive dans le beurre abandonné à lui-même, sous la triple influence de l'oxygène de l'air, de la lumière, et de la pullulation des très-microscopiques « champignons et microbes ». La *butyrique* est particulièrement sensible à cette triple action. Elle donne naissance à l'acide *butyrique*, dont le goût, et l'odeur sont repoussants. On dit alors que le beurre rancit.









et à Vienne, fut partie, en 1818, du gouvernement provisoire de Modène... en 1871, surintendant des archives d'Etat de Piémont... son grand nombre d'ouvrages... l'histoire documentée de la politique européenne en Italie de 1814 à 1861...

BIANCHI (Barthélemy-Urbain), constructeur d'instruments de physique, où à Montpellier en 1821... BIANCHI-GIOVINI (Aurelio), publiciste italien, né à Gênes en 1799...

BIANCHI (FRANÇOIS), astronome, antiquaire et littérateur italien, né à Verone en 1862... BIANCHINI (François), astronome, antiquaire et littérateur italien, né à Verone en 1862...

BIANCHI (FRANÇOIS), astronome, antiquaire et littérateur italien, né à Verone en 1862... BIANCHINI (François), astronome, antiquaire et littérateur italien, né à Verone en 1862...

BIANCO n. m. Ancienne monnaie blanche de Bologne...

BIANCONI (Jean-Baptiste-Joseph), historien italien, né et mort à Verone (1807-1780)...

BIANCO, nom d'un commerce, monnaie et dénom. On a de lui une édition de la Chronique de Verone de Zagata...

BIANCO (Verone, 1748-1747); un Supplément à la Chronique de Verone...

BIANCO (Verone, 1749-1750); un Supplément à la Chronique de Verone...

BIANCO (Verone, 1749-1750); un Supplément à la Chronique de Verone...

BIANCO (Verone, 1749-1750); un Supplément à la Chronique de Verone...

BIANCO (Verone, 1749-1750); un Supplément à la Chronique de Verone...

BIANCO (Verone, 1749-1750); un Supplément à la Chronique de Verone...

BIANCO (Verone, 1749-1750); un Supplément à la Chronique de Verone...

BIANCO (Verone, 1749-1750); un Supplément à la Chronique de Verone...

BIANCO (Verone, 1749-1750); un Supplément à la Chronique de Verone...

BIANCO (Verone, 1749-1750); un Supplément à la Chronique de Verone...

BIANCO (Verone, 1749-1750); un Supplément à la Chronique de Verone...

BIANCO (Verone, 1749-1750); un Supplément à la Chronique de Verone...

BIANCO (Verone, 1749-1750); un Supplément à la Chronique de Verone...

BIANCO (Verone, 1749-1750); un Supplément à la Chronique de Verone...

BIANCO (Verone, 1749-1750); un Supplément à la Chronique de Verone...

BIANCO (Verone, 1749-1750); un Supplément à la Chronique de Verone...

BIANCO (Verone, 1749-1750); un Supplément à la Chronique de Verone...

BIANCO (Verone, 1749-1750); un Supplément à la Chronique de Verone...

BIANCO (Verone, 1749-1750); un Supplément à la Chronique de Verone...

Armes de Biarritz. — Biarritz (Biarritz) (en basque, les deux Buchers ou deux Buches), ch.-l. de cant. de Basse-Pyrénées, arrosé, et à 8 kilom. de Bayonne, sur l'Océan, aux S. de l'embouchure de l'Adour...

Biarritz était, au moyen âge, un port important de ses marins dans la pêche de la baleine, qui fut totalement interrompue...

Armes de Biarritz. — Biarritz (Biarritz) (en basque, les deux Buchers ou deux Buches), ch.-l. de cant. de Basse-Pyrénées, arrosé, et à 8 kilom. de Bayonne, sur l'Océan...

Armes de Biarritz. — Biarritz (Biarritz) (en basque, les deux Buchers ou deux Buches), ch.-l. de cant. de Basse-Pyrénées, arrosé, et à 8 kilom. de Bayonne, sur l'Océan...

Armes de Biarritz. — Biarritz (Biarritz) (en basque, les deux Buchers ou deux Buches), ch.-l. de cant. de Basse-Pyrénées, arrosé, et à 8 kilom. de Bayonne, sur l'Océan...

Armes de Biarritz. — Biarritz (Biarritz) (en basque, les deux Buchers ou deux Buches), ch.-l. de cant. de Basse-Pyrénées, arrosé, et à 8 kilom. de Bayonne, sur l'Océan...

Armes de Biarritz. — Biarritz (Biarritz) (en basque, les deux Buchers ou deux Buches), ch.-l. de cant. de Basse-Pyrénées, arrosé, et à 8 kilom. de Bayonne, sur l'Océan...

Armes de Biarritz. — Biarritz (Biarritz) (en basque, les deux Buchers ou deux Buches), ch.-l. de cant. de Basse-Pyrénées, arrosé, et à 8 kilom. de Bayonne, sur l'Océan...

Armes de Biarritz. — Biarritz (Biarritz) (en basque, les deux Buchers ou deux Buches), ch.-l. de cant. de Basse-Pyrénées, arrosé, et à 8 kilom. de Bayonne, sur l'Océan...

Armes de Biarritz. — Biarritz (Biarritz) (en basque, les deux Buchers ou deux Buches), ch.-l. de cant. de Basse-Pyrénées, arrosé, et à 8 kilom. de Bayonne, sur l'Océan...

Armes de Biarritz. — Biarritz (Biarritz) (en basque, les deux Buchers ou deux Buches), ch.-l. de cant. de Basse-Pyrénées, arrosé, et à 8 kilom. de Bayonne, sur l'Océan...

Armes de Biarritz. — Biarritz (Biarritz) (en basque, les deux Buchers ou deux Buches), ch.-l. de cant. de Basse-Pyrénées, arrosé, et à 8 kilom. de Bayonne, sur l'Océan...

Armes de Biarritz. — Biarritz (Biarritz) (en basque, les deux Buchers ou deux Buches), ch.-l. de cant. de Basse-Pyrénées, arrosé, et à 8 kilom. de Bayonne, sur l'Océan...

Armes de Biarritz. — Biarritz (Biarritz) (en basque, les deux Buchers ou deux Buches), ch.-l. de cant. de Basse-Pyrénées, arrosé, et à 8 kilom. de Bayonne, sur l'Océan...

Armes de Biarritz. — Biarritz (Biarritz) (en basque, les deux Buchers ou deux Buches), ch.-l. de cant. de Basse-Pyrénées, arrosé, et à 8 kilom. de Bayonne, sur l'Océan...

Armes de Biarritz. — Biarritz (Biarritz) (en basque, les deux Buchers ou deux Buches), ch.-l. de cant. de Basse-Pyrénées, arrosé, et à 8 kilom. de Bayonne, sur l'Océan...

Armes de Biarritz. — Biarritz (Biarritz) (en basque, les deux Buchers ou deux Buches), ch.-l. de cant. de Basse-Pyrénées, arrosé, et à 8 kilom. de Bayonne, sur l'Océan...

Armes de Biarritz. — Biarritz (Biarritz) (en basque, les deux Buchers ou deux Buches), ch.-l. de cant. de Basse-Pyrénées, arrosé, et à 8 kilom. de Bayonne, sur l'Océan...

Armes de Biarritz. — Biarritz (Biarritz) (en basque, les deux Buchers ou deux Buches), ch.-l. de cant. de Basse-Pyrénées, arrosé, et à 8 kilom. de Bayonne, sur l'Océan...

Armes de Biarritz. — Biarritz (Biarritz) (en basque, les deux Buchers ou deux Buches), ch.-l. de cant. de Basse-Pyrénées, arrosé, et à 8 kilom. de Bayonne, sur l'Océan...

Armes de Biarritz. — Biarritz (Biarritz) (en basque, les deux Buchers ou deux Buches), ch.-l. de cant. de Basse-Pyrénées, arrosé, et à 8 kilom. de Bayonne, sur l'Océan...

— Infirmeries bianchises. Celle qui présente deux axes ou deux degrés de végétation.

BIAZ (n. m.). M. Sorte de tissu de soie. V. BIASSE.

BIACULUS, poète romain du 7<sup>e</sup> siècle, auteur de satires vicioluses contre Cloar et Auguste, qui n'acquiesça point à l'épigramme d'Avon, IV, 24. Quant à la cite pour son esprit mordant.

BIBALE n. f. Espèce de fourche à trois pointes, en usage dans les contrées méridionales.

BIBAN, conv. mixte d'Algérie (prov. de Constantine), arr. de Séiff; 46,000 hab. Céréales.

BIBALES (n. f. pl.). Noms de deux genres d'arbres ou de deux genres d'arbres, longes et dangereuses du Bujaria. Bibales.

BIBASSE n. f. Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER ou BIBACER (n. m.). Nom vulgaire du genre de rosiers appartenant aux arbres ou arbrutes de la famille des rosacées-pyrus, originaires de l'Inde, de la Chine et de l'Amérique du Nord.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.

BIBASSIER (n. m.). Fruit du bibassier, qu'on nomme aussi du nom de Japon.







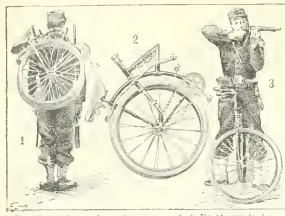








« en alignant les jambes, et se trouvant ainsi immédiatement debout, prêt à faire feu, tout en conservant sa



Bicyclette plantée du capitaine (en face). 1. Portée sur les deux. 2. Pile. — 3. Fronton le tir.

bicyclette entre les jambes et demeurant prêt à repartir d'une minute à l'autre. On veut également que l'arrêt brusque d'une tête de

BIICYCLISTE (enfant) n. m. Terme par lequel on désigne encore celui qui va à bicyclette ou à bicyclette. On dit plus couramment cycliste.

**BIDA** (Alexandre), dessinateur français, né à Toulouse en 1823, mort à Béziers (Gard) le 12 mai 1893. Il s'est formé sous la direction d'Émile Delacroix, mais a beaucoup mieux fait que ce maître qu'avec Delacroix, de qui il semble avoir emprunté la précision et la fermeté du dessin. L'élevation du style, la justesse de l'observation, la variété pittoresque, et, par-dessus tout, l'intelligence des types, mais surtout des contrastes de l'Orient. Il a, du reste, des qualités tout à fait personnelles, qui lui assurent une place à part dans notre école. Bien qu'il ait fait quelques tableaux estimables, l'est plus connu comme dessinateur. Ses compositions reproduisent ordinairement des scènes de l'Orient. Ce sont des cafés turcs, des odalisques, des marches, des scènes de meurs, etc. (Salons de 1847 à 1891); plus



Bida.

occidentales, marquant la limite entre la province de Guipuzcoa et le département français des Basses-Pyrénées, formant l'île des Faissans et se jetant dans le golfe de Gascogne, entre Hendaye et Foularibe, après un cours de 60 kilom.

La Bidassoa fut témoin, le 17 mars 1588, de la délivrance de François I<sup>er</sup>, fait prisonnier à Pavie. La touchant la rive droite, il s'écria : « Me voici roi d'orléans. » C'est dans l'île des Faissans, située à l'embouchure de ce fleuve, que fut coclé, en 1639, le traité des Pyrénées, par lequel fut convenu le mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne. Le 7 avril 1813, l'armée gasconne de l'armée française, commandée par le duc d'Angoulême, se présenta sur les bords de la Bidassoa pour entrer en Espagne; un corps de volontaires français, parmi lesquels Armand Carrel, déploya le drapeau tricolore et essaya vainement d'entraîner l'armée.

**BIDAUD** (de) n. m. Soudoyer du moyen âge; combattant à pied, armé d'une pique, d'un courcain à piasse et d'un pavais.

— **ENCLY**. Les *bidoux* étaient des routiers irréguliers, analogues aux courcains, mais, en France occidentale, ce nom était donné aux gens des milices urbaines. Au xiv<sup>e</sup> siècle, les bidoux sont mentionnés comme portant deux dardes. Ces troupes étaient renommées pour leur manque de discipline et leurs habitudes de pillage. (Par extension, on appliquait le nom de bidoux à la pique dont ces gens de guerre étaient munis; on disait : au fer de



La première bicyclette (1860)



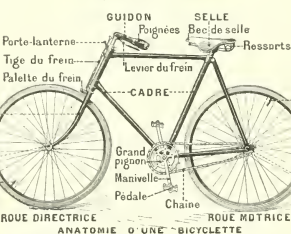
Bicyclette à cadre droit



Bicyclette à demi cadre



Bicyclette à cadre incliné



ANATOMIE D'UNE BICYCLETTE



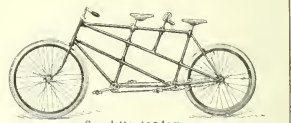
Bicyclette à grand cadre droit



Bicyclette sans chaîne (acutène)



Bicyclette de dame



Bicyclette landem

colonne, amené par la chute d'un cycliste on par tout autre cause, s'exerce par la chute de ceux qui suivent l'homme tombé et le désordre général qui pourrait en résulter. D'où la nécessité d'une bicyclette que l'on puisse arrêter instantanément en posant les pieds à terre en arrière d'elle et en faisant céder la machine, c'est-à-dire en relevant vivement la roue d'avant et en plaçant la bicyclette debout sur sa roue arrière.

C'est pour satisfaire à ces desiderata et à quelques autres encore qu'a été donnée aux bicyclettes militaires la disposition caractéristique imaginée en France par le capitaine Gérard, et plus ou moins copiée dans les différents modèles établis à l'étranger.

Le cadre est remplacé par un simple tube dont l'extrémité antérieure porte la fourche et la tige du guidon, tandis que l'autre bout se soude au milieu d'un quart de cercle embrassant la roue arrière et qui, d'une part, porte la roue dentée et les pédales, de l'autre se rattache à deux tiges destinées à supporter la selle exactement au-dessus même du centre de la roue motrice.

Il résulte de cette disposition que le poids du cycliste repose directement sur l'essieu de cette roue motrice qui le supporte tout entier. Le tube qui relie les deux roues et qui remplace le cadre n'a donc pas besoin de présenter la force de résistance de celui-ci, et la fourche est elle-même très peu chargée. Enfin, la selle, étant placée en arrière et non au-dessus même de l'essieu des pédales, peut être maintenue assez peu élevée au-dessus du sol pour conserver au cycliste tout à la fois la facilité de pédaler et la possibilité de toucher le sol des deux pieds en descendant simplement les jambes.

Le piéage s'effectue en rabattant l'une sur l'autre les deux roues et les deux molettes du tube intermédiaire coupées en biseau vers ses milieux et armées au moment, serré ou desserré au moyen de manivelles, permet de donner la rigidité voulue, quand la machine est dépliée.

rarement, des compositions historiques (Condé à Brocy). Mais Bida est surtout connu comme l'illustrateur de la Bible. Tantôt il en a dessiné des scènes choisies et sans liaison entre elles (*Horvradie, Vierges folles, Enfant prodige*, etc.), tantôt, au contraire, il en a, avec un rare bonheur, approfondi et suivi des livres entiers, dont il a donné comme une transcription artistique. Tels sont : *Histoire de Ruth, de Tobie, de Joseph, d'Esther* (1876 à 1882). Son succès le plus populaire est dû à l'édition illustrée des *Évangiles*. C'est dans ces compositions bibliques que Bida a déployé ses qualités rares d'observation et d'élevation tout ensemble, de naïveté et d'unction. Un grand charme religieux émane de ses dessins.

**BIDACHE**, ch. f. de caen des Basses-Pyrénées, arrond. et à 37 kilom. de Bayonne, pres de la Bidouze; 2,328 hab. Carrières de pierres. Église romane du xiv<sup>e</sup> siècle, avec les tours de la façade. Le territoire est riche en vin de ch.-l. d'une principauté de la basse Navarre, qui devint, en 1648, le duché-pairie de Gramont. Ruines de l'antique château de Gramont. — Le canton a 8 comm. et 4,112 hab.

**BIDAIRE** s. f. Section du genre gymnaste. On dit aussi BIDABLE.

**BIDART** (de) n. m. Têtar, V. BIDART.

**BIDARD** (de) — de Bidard, d. d'au emballeur qui gagna le gros lot au tirage de la loterie qui suivit l'Exposition de 1878, et sur lequel on fit une chanson n. m. Pop. Hommes chausardi, à qui tout réussit.

**BIDARRAY**, comm. des Basses-Pyrénées, arr. et à 35 kilom. de Mauléon, pres de la Nive; 1,175 hab. Fer et cuivre.

**BIDART**, comm. des Basses-Pyrénées, arrond. et à 15 kilom. de Bayonne, sur le golfe de Gascogne; 1,473 hab. Ch. de C. Midi. Fer et cuivre.

**BIDASSOA** (lat. Bidassoa), fleuve côtier d'Espagne, prenant sa source au versant méridional des Pyrénées

bidou). Un nom ancienne de « bidou », est pitou (patard) pour Homme de la campagne.

**BIDAUD** (de) n. m. En T. de teintur, Saie de chemise servant à la teinture, mais donnant aux toiles une couleur tenue peu agréable. On dit à tort auvergn.

**BIDAUD** ou **BIDAULD** (Jean-Joseph-Xavier), poète français, né à Carpentras en 1738, mort à Montmorancy en 1816. Avec Vauvenargues et Bertin, il a exercé une influence considérable jusqu'en 1850 par ses paysages historiques absolument conventionnels. Ce poète a une telle au Louvre, *Papagen*, conservée moins pour sa valeur qu'à titre de spécimen de l'engouement d'une époque et du témoignage éloquent des variations du goût. Bidaud avait remplacé Prud'homme à l'Institut, en 1823.

**BIDDEFORD**, ville et port des États-Unis (Maine), sur le fleuve côtier Saro; 14,500 hab. Filatures, lanages, quincallerie. À 16 kilom. de là, à l'embouchure du Sacon, est le village de bains de *Biddeford-Pond*.

**BIDDERY** (de) n. m. En T. de métal, Terme générique par lequel on désigne des alliages de fer, de zinc, de cuivre et d'étain, qui restent inoxydables, même à l'air humide; on en fait de nombreux usages dans les arts et l'industrie.

**BIDDLE** (Nicolas), seigneur américain, né à Philadelphie en 1786, mort en 1844. Après avoir siégé au Congrès de 1810 à 1814, il devint, en 1821, directeur de la Banque des États-Unis. Quand le président Jackson fut élu, il fut désigné comme le fond de l'État. Biddle essaya de le transformer en banque provinciale et aboutit à une faillite désastreuse (1810). Il fut accusé par les tribunaux, mais délié par l'opinion publique.

**BIDDULPH**, bourg et paroisse d'Angleterre (comté de Stafford); 5,500 hab. Houillères et mines de fer.

**BIDULPHIE** (bi-dul'phi), n. m. de Biddle (phil., botan. angl.) s. f. En T. de bot. Genre d'algues diatomées, comprenant











Monde ou noire, sont nombreux. Les centres de fabrication les plus importants sont : Munich, Cologne, Nuremberg, Augsburg, Hambourg, Francfort, Strasbourg et Danzig. Les brasseries autrichiennes les plus coquettes sont installées à Pilzno, Vienne, Prague, Liège, etc.

En Scandinavie, on consume sur tout des bières noires et épaisses, tandis qu'en Hollande ce sont des bières très claires presque incolores (Rotterdam, Maastricht, Amsterdam).

La Belgique fabrique par infusion et fermentation chaude avec l'orge et le froment par moitié (lambeck, bière de mars, fère, Diesel) ou avec l'orge seule (Léonin, Huet, bière de Flandre, de Hannaut). Les bières mixtes comprennent quelquefois même plus de froment que d'orge (bière de Louvain). On trouve aussi en Belgique des bières très spiritueuses (bière des Trappistes).

Les bières anglaises sont riches en alcool, amères, parfumées (bières pâles, pilsener), moussueuses, aromatiques; sortes colorées qui doivent leur teinte brune à une trempation prolongée du malt. Signaux le porter, le stout et le brown-stout. Le ginger-beer est aux propriétés au gingembre qui remplace le houblon. La brasserie, en Russie, utilise des mélanges d'orge, de froment et d'avoine. Le principe amer est emprunté souvent aux bourgeons de sapin ou aux baies de genévrier.

— Mod. Bière anticorbutique, Bière dans laquelle on a fait

renouveau de certaines formalités, fabriquer de la bière exclusivement destinée à la consommation de leur maison; la sortie des bières de la maison où elles ont été fabriquées en franchise est interdite. Sont également exemptés du droit (loi du 17 juillet 1880, art. 6) les bières pressés en charge pour être transformées en vinaigre.

**BIÈRE** (du german. *bera*, ce qui sert à porter) n. f. Coiffe de bois, de forme oblongue, où l'on enferme un mort pour le déposer en terre.

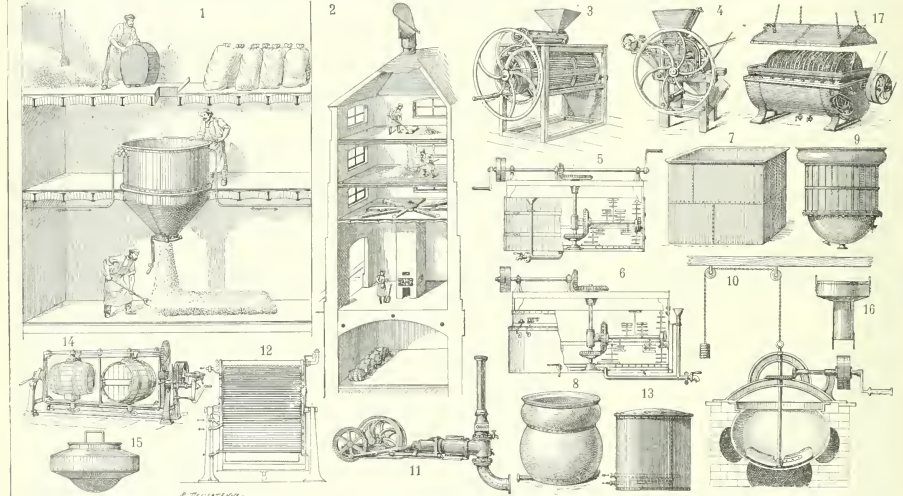
**BIÈREY** (Gottlieb-Seefeld), chef d'orchestre et compositeur allemand, né à Dresde en 1772, mort à Breslau en 1840. Il a écrit une trentaine d'opéras : le *Sonoffier*, *Rosette* et *Windurin*; la *Fille invisible*, le *Régne de la Foire*, *Amour au camp*, *Une bien qui sera le dîner*, la *Méchant femme*, le *Pays de l'Amour*, la *Fille des fleurs*, le *Surprise*, *Elisa Rosa Ingra*, les *Pantoufles*, *Pyrame et Thisbé*, la *Fête vichiteuse*, le *Trompeur trompé*, la *Querelle*, *Almanace*, le *Sacrifice*, les *Roisissances patriarcales*, etc. Outre ces ouvrages, Bièrey a encore écrit une trentaine de cantates (la *Fête du printemps*, la *Fête des moissons*, le *Triomphe de l'amour*), plusieurs ouvertures, des marches pour orchestre et pour harmonie, des recueils de nombreux morceaux de piano et diverses compositions religieuses.

**BIERKANDER** (Claude), botaniste et entomologiste suédois, né en 1725, mort en 1795, fut membre de l'Académie

Europe et fréquenta, de 1853 à 1857, l'Académie de Dusseldorf; puis vint en Suisse et en Italie, retourna en Amérique et prit part à l'expédition du général Lauder à travers les grandes plaines et les montagnes Rocheuses jusqu'à l'océan Pacifique. Berstadt appartient par son séjour à l'école de Humboldt, mais admire une tendance plus hardie et plus réaliste. Ses œuvres, représentant surtout des paysages d'Amérique, ont eu beaucoup de succès en Europe, surtout en France. Il faut citer : *Grande dans les montagnes Rocheuses* (1859); le *Coucher du soleil dans les prairies* (1875); *Vallée de Hetch-Hetchy*, en Californie; *Mont Whistler* en 1870; *Mont Whitney*, en Californie (1880); puis, *Emigrants dans les grandes plaines*, *Mount-Hood*, le *Véruve en Arica*, etc.

**BIEBLIET**, comm. de France, arrond. et à 24 kilom. de Saint-Germain, sur le Salat; 2,100 hab. Rumes du castré d'Amour sur une colline.

**BIESBOSC**, le marécageux des Pays-Bas, constitué par un épanouissement de la Meuse entre Gertruydenberg et S. et Dordrecht au N. Ce lac se forma dans la nuit



Figures : 1. Cylindre à vapeur; 2. Touraille à deux plateaux; 3. Dégremper à vapeur; 4. Condenseur; 5. Cylindre-matière simple; 6. Cylindre-matière à enveloppe de vapeur; 7. Tube goulonné; 8. Chaudière à feu nu; 9. Chaudière à vapeur; 10. Chaudière; 11. Pompe à vapeur; 12. Réfrigérant; 13. Réservoir à eau chaude (chauffage à vapeur); 14. Lave condenseur; 15. Plongeur à glace; 16. Cylindre à oxygène et à refroidir; 17. L'abri des germes de l'air.

infuser des bourgeons de sapin, du cochléaria et du raifort.

— **Bière de malt**. V. MALT.

— **Bière de quinquina**, dans laquelle on a fait infuser des grains de moutarde et de carottes.

— **Bière de quinquina**, Bière dans laquelle on a fait infuser du quinquina.

— **Bièrerie**. — **Pastour**, *Etudes sur la bière*; P. Petit, la *Bière* (Encycl. industr., [Paris]; J. de Breuille, la *Bière* (Encycl. chimique, par Fromy, T. X, p. 183); Kayser, les *Bières* (Lemurès (Encycl. Leclaire); E. Dubois, *Procede végétal commercial* Paris, 1892; *Bulletin consulaire français*; *Dictionnaire des contributions indirectes*; *Annuaire des douanes* (1885); *Tableau général du commerce de France* (1886).

— **Dr**. Le premier acte fiscal frappant la bière est le droit de contrôle, créé par l'Ordonnance des Aides de 1525. C'était un droit général à la fabrication, une sorte d'admission attribuée aux contrôleurs des brèves. Supprimée en 1791, les impôts sur la bière furent réglés par la loi du 5 ventôse au XII (25 fév. 1804), qui taxa la bière à fr. 45, par hectolitre de fût. Plus tard la loi du 25 novembre 1810, qui établit un droit unique de 2 francs par hectolitre, porta à 3 francs en 1813; celle du 2 décembre 1814 divisa les bières en deux espèces pour la perception du droit : la *bière forte* et la *petite bière*. Cette distinction, maintenue par la loi du 28 avril 1816, a subsisté jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec le système de taxation d'après la capacité des chaudières employées au brassin.

L'assiette de la taxe est déterminée par la loi de finance du 30 mai 1859 (art. 6 à 17). Le droit est calculé par degré-hectolitre de moût, c'est-à-dire par hectolitre de moût et par degré du densimètre au-dessous de 100 (densité de l'eau) reconnu à la température de 15° C. Les fractions au-dessous de 1/10 de degré sont négligées. La loi du 29 décembre 1909 a abaissé le taux de fr. 50 c. à fr. 25 c. par degré-hectolitre. Les brasses sont soumis à une déclaration préalable, à étroites obligations professionnelles et à l'exercice de la régie; la plupart de ces régies s'appliquent aussi aux particuliers et communales. L'abandon de la bière pour leur consommation. Les propriétaires ou fermiers peuvent, sans payer de droits, et sauf

de Stockholm. Il publia : la *Transpiration des plantes* (1773); le *L'usage ou la culture des végétaux* (1775); le *Statuts des paysans* (1776); etc.

**BIERLEY**, bourg et paroisse d'Angleterre (comté d'York [West-York]); 16,000 hab. Mines de houille et de fer; forges.

**BIERMANN** (Charles-Elouard), peintre prussien, né et mort à Berlin (1803-1892), étudia sous Schinkel, puis se perfectionna dans des voyages en Allemagne, en Italie et en Suisse. Professeur à l'Académie des beaux-arts de Berlin, il y créa la peinture de paysage. Il traite ce genre avec vigueur. Outre des panoramas, dont l'effet ressort sans exagération, il a peint de belles Vues de Suïtze; un *Sur les hautes Alpes*; une *Vue de Florence*; le *Dôme (ou Cathédrale de Milan)*, et des *Vues de Malmaison*.

**BIERMANN** (Gottlieb), peintre allemand, né à Berlin en 1824. Elève de Wach, il obtint, en 1850, une subvention de l'Etat, qui lui permit de visiter l'Italie, où il studia les Venèties, et Paris, où il fréquenta l'atelier de Lion Cogniet. De retour dans sa ville natale, il s'occupa d'abord de peinture historique, puis de portrait; c'est dans ce dernier genre qu'il se distingua particulièrement. Nous citons les portraits du *feld-marschall Wrangel*, du *ministre de Scheitlin*, de *Neubrück*, et de nombreux portraits de femmes très remarquables.

**BIERNATZKI** (Jean-Christophe), écrivain et ministre protestant, né à Elmshorn (Holstein) en 1795, mort à Friedebach en 1840. Il a publié des nouvelles et des poésies satiriques des sentiments religieux les plus touchants. On peut citer surtout la nouvelle intitulée : *le Ballu ou les Anfrayes dans une île de la mer du Nord* (Altona, 1830), et son poème, la *Foi*.

**BIÈRNE**, c.-h. de cant. de la Mayenne, arrond. et à 13 kilom. de Château-Gontier, sur le Beroz; 984 hab. Moulins à huile et à tan. — Les cant. à 10 comm. et 7,652 hab.

**BIERSTADT** (Alber), peintre allemand, né à Solingen, près Dusseldorf, en 1830. Il était à peine âgé de deux ans lorsque ses parents émigrèrent en Amérique. Il revint en

du 19 novembre 1421, par suite de la rupture des digues qui ne purent résister à la violence d'une tempête. Plusieurs châteaux et maisons furent détruits, et beaucoup de terres furent submergées. Le Biesbosch est peu profond et recouvre plusieurs îles très fertiles.

**BIESIAC**, village d'Autro-Hongrie (Galicie), sur la Ropa, sous-affluent de la Vistule; 3,180 hab.

**BIESSENHALT**, bourg de Prusse (prov. de Brandebourg), cercle d'Oberbarnum; 2,400 hab.

**BIESES**, comm. de la Haute-Marne, arrond. et à 11 kilom. de Chaumont; 1,400 hab. Fabrication importante de coutellerie, carrières de pierres de taille.

**BIESTER** (Emeur), auteur dramatique portugais, né à Lisbonne en 1829, mort en 1880. Il débuta très jeune et ecrivit près de quatre-vingt-trois pièces. Ses drames, qui floorent le ton au théâtre espagnol pendant plusieurs années, réussirent surtout à cause du pathétique des situations. Biester fut causeur des théâtres et collabora à des revues. Citons parmi ses pièces : *os Fidalgos do século XIX*; *o Juiz*; *os Diffidados*; *os Homens novos*; *um Quilô da vida*; *Belencosa*; *um Homem de coenturas*; *Adressa d'alma*; *Primavera eterna*. Dans les dernières années de sa vie, il se consacra à traduire des pièces françaises.

**BIET** (Antoine), voyageur et missionnaire français, né en 1620 dans le diocèse de Senlis, mort vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. En mai 1652, il s'embarqua pour Cayenne avec Royville, et retourna en France le 25 août 1655. L'année suivante, il publia son curieux *Voyage de la France équinoxiale*, plein de renseignements historiques et ethnographiques de cette époque 1653. Biet était d'ici curé de Sainte-Genèveve de Senlis, et il semble l'être demeuré jusqu'à sa mort.

**BIETRHIM**, ville de l'All-gau (Wurtemberg), cercle du Neckar, l'arr. d'Enz; 1,600 hab. Vignoble, fabric. de draps et d'objets en bois; commerce de vin.

**BIEUZY**, comm. du Morbihan, arrond. et à 15 kilom. de Pontivy, près de Nalant, à 1,311 hab.























Manich (1827 à 1834), et colléger ses fresques qu'exécuta ce domine dans l'église de la Voulant. Il devint professeur à l'Académie en 1834. Ses principales peintures sont : *L'Empereur Albert à la Cour de Vienne*, *Saint Étienne avec le diable*, *Homages à Roland*, *Le roi sur le bergier Faustula*; et *La Conversion du brigand Julien par l'empereur Jean*, *La Part de Dieu*, *L'Empereur Albert à la Cour de Vienne*, *Un moine et sa femme*, etc. Les fresques qui se trouvent dans l'église d'Allard, et à Vienne, et représentent les *Six jours de la création* et le *Repos du dimanche* du Créateur, sont sa principale œuvre.

**BINDÈRE** (de Bind, états-hanbourgeois) n. f. Bot. Syn. de Bindon.

**BINDÈRE** (de Bind, états-hanbourgeois) n. f. Bot. Syn. de Bindon.

**BINDÈRE** (de Bind, états-hanbourgeois) n. f. Bot. Syn. de Bindon.

**BINDÈRE** (de Bind, états-hanbourgeois) n. f. Bot. Syn. de Bindon.

**BINDÈRE** (de Bind, états-hanbourgeois) n. f. Bot. Syn. de Bindon.

**BINDÈRE** (de Bind, états-hanbourgeois) n. f. Bot. Syn. de Bindon.

**BINEAU** (Amand), chimiste français, né en 1812 à Dome-la-Fontaine (Maine-et-Loire), mort à Lyon en 1861, était avocat au parlement. Il devint chef du laboratoire d'analyse de l'École centrale des arts et manufactures (1832-1835), puis, en 1836, préparateur du cours de chimie de Dumas au Collège de France. En 1837, il fut nommé professeur de chimie à la faculté de Lyon et, par la suite, à l'École municipale La Martinière. Bineau recueillit et publia (1837) les leçons de Dumas sur la *Philosophie chimique* ; il fit succéder à ce mode de leçon une série de notes et de mémoires, disséminés dans les recueils scientifiques spéciaux. Il est l'inventeur d'un procédé de dosage de l'azotamine et de l'azote des matières organiques, procédé qui, modifié dans quelques détails, a été nommé, à Paris du nom, *procédé de Peligot*.

**BINER** (n. f. o. r. Age qui sert pour donner à manger aux bêtes à cornes.)

**BINER** (n. f. o. r. Age qui sert pour donner à manger aux bêtes à cornes.)

**BINER** (n. f. o. r. Age qui sert pour donner à manger aux bêtes à cornes.)

**BINER** (n. f. o. r. Age qui sert pour donner à manger aux bêtes à cornes.)

**BINER** (n. f. o. r. Age qui sert pour donner à manger aux bêtes à cornes.)

de mémoires importants sur la mécanique, les mathématiques pures ou appliquées et sur l'astronomie.

**BINET** (Victor-Jean-Baptiste-Bardélémy), peintre paysan français, né à Kouen en 1848. Il commença par dessiner des fleurs, puis, sous la direction de son oncle, il s'occupa de l'histoire de France. Ses premiers succès en 1881, avec *Le Côté pelé, près Quillebeuf*. Sa maison natale située à Hélianville, près de Saône-sur-Ouche, en 1886, il était mis hors concours avec une *Plaine lumineuse, baignée de transparente atmosphère*.

**BINET** (Alfred-Gustave), peintre français, frère du précédent, né à Lis la Rivière-Saint-Sauveur (Mayenne), mort en 1897, élève de Gérôme à l'École des beaux-arts. Son premier exposé au Salon de Paris était de 1886. D'un talent robuste et aisé, il surmonta tout de suite la vie parisienne et populaire ; il aime les ouvriers et les chevaux (*l'Omniabus*, *un Équipage de Jardi*, etc.).

**BINET** (Alfred), savant français, né à Nice en 1857. D'abord un modeste et calligraphique, il est devenu directeur adjoint, puis directeur (1894) du laboratoire de psychologie physiologique à la Sorbonne. Il est l'auteur de : *Les États de l'Éveil Mental*, *Le Verbe bleu*, etc., et publié, depuis 1895, *Annuaire psychologique*, avec Thomas. On doit à ce savant des ouvrages très remarquables de psychologie du raisonnement (1889) ; *La Métaphysique animé* (1887) ; *Étude de psychologie expérimentale* (1890) ; *Les Altérations de la personnalité* (1892) ; *Quelques notions sur le langage* (1893) ; *La notion de l'instruction en la psychologie expérimentale* (1894) ; *Psychologie des langues* (1894) ; *Le langage des animaux* (1895) ; *La parole et le geste* (1896) ; *Le langage des animaux* (1897) ; *Le langage des animaux* (1898) ; etc.

**BINETTE** (n. f.) n. f. Instrument de mesure ayant des formes variées et servant pour les pesées des plantes.

**BINETTE** (n. f.) n. f. Instrument de mesure ayant des formes variées et servant pour les pesées des plantes.

**BINEUR** n. m. ou **BINEUSE** n. f. Agric. Syn. de BIOR.

**BINGHAM** (lat. *Bingham*), ville d'Allemagne (Hesse-Darmstadt prov. du Rhin), au confluent de la Nabe et du Rhin ; 37,000 hab. Vignes, tanneries, manufactures de tabac, fabriques des machines.

**BINGER** (lat. *Binger*), ville d'Allemagne (Hesse-Darmstadt prov. du Rhin), au confluent de la Nabe et du Rhin ; 37,000 hab. Vignes, tanneries, manufactures de tabac, fabriques des machines.

**BINGIER** (lat. *Bingier*), ville d'Allemagne (Hesse-Darmstadt prov. du Rhin), au confluent de la Nabe et du Rhin ; 37,000 hab. Vignes, tanneries, manufactures de tabac, fabriques des machines.

**BINGLEY**, célèbre auteur hollandais, né à Rotterdam en 1755, mort à La Haye en 1818. Il excellait dans la tragédie et le drame. Ses ouvrages les plus remarquables sont le *Garrick de la scène hollandaise*. A partir de 1796, il devint directeur d'une troupe qui donnait des représentations principalement à Rotterdam et à La Haye.

**BINGHANG**, ville d'Angleterre (comté de Nottingham) ; 12,000 hab. Marchés.

**BINGHAMTON**, ville des États-Unis (État de New-York), sur le r. de la Seine de fer et de la Erie ; 36,500 hab. Industrie sidérurgique active, charbons, taneries.

**BINGLEY**, ville d'Angleterre (comté de York (West-Riding), sur le r. de fer et de la Great North ; 12,000 hab. Filatures de coton et de laine.

**BINGLEY**, célèbre auteur hollandais, né à Rotterdam en 1755, mort à La Haye en 1818. Il excellait dans la tragédie et le drame. Ses ouvrages les plus remarquables sont le *Garrick de la scène hollandaise*. A partir de 1796, il devint directeur d'une troupe qui donnait des représentations principalement à Rotterdam et à La Haye.

**BINI** (mot latin, signifiant deux à deux n. m. pl. Deux petits enfants de deux parents, dont l'un est chargé d'accompagner l'autre, de marcher à côté de lui : Les deux d'un professeur de poésie hollandaise devant son élève) ; un digne et arant pour la grande pépie ; chantiers de construction ; tanneries, corderies.

**BINIC**, com. maritime des Côtes-du-Nord, arrond. et à 15 kilom. de Saint-Brieuc. A l'embouchure du fleuve orillon. Il a une église dédiée à saint Michel, construite par un artisan pour la grande pépie ; chantiers de construction ; tanneries, corderies.

**BINIC**, com. maritime des Côtes-du-Nord, arrond. et à 15 kilom. de Saint-Brieuc. A l'embouchure du fleuve orillon. Il a une église dédiée à saint Michel, construite par un artisan pour la grande pépie ; chantiers de construction ; tanneries, corderies.

**BINIC**, com. maritime des Côtes-du-Nord, arrond. et à 15 kilom. de Saint-Brieuc. A l'embouchure du fleuve orillon. Il a une église dédiée à saint Michel, construite par un artisan pour la grande pépie ; chantiers de construction ; tanneries, corderies.

**BINIC**, com. maritime des Côtes-du-Nord, arrond. et à 15 kilom. de Saint-Brieuc. A l'embouchure du fleuve orillon. Il a une église dédiée à saint Michel, construite par un artisan pour la grande pépie ; chantiers de construction ; tanneries, corderies.

**BINGEK** (lat. *Bingek*), BINGEK ou BINGEK, marin hollandais, mort à Tabago en 1677. Entré au service de l'armée d'Amsterdam, il se distingua par sa hardiesse dans les batailles navales et par ses travaux dans les Indes occidentales avec onze vaisseaux, le camp de Cayenne, Marie-Galante et Saint-Martin. L'amiral d'Espère, jaloux à sa poursuite, lui lava à Tabago un vaisseau hollandais, mais fut obligé de se retirer. Il revint en 1677 avec douze vaisseaux, bombardés et sans succès par Binckes. Celui-ci périt au moment où il était prêt à partir avec ses officiers, et Tabago resta aux Français.

**BINGALEY**, ville de l'Océanie espagnole (Philippines de Luzon, prov. de Zamboanga), 1,400 hab. Industrie active, fabrique de cious pour bateaux, industries locales.

**BININTE** (bin-int) n. f. de Binan, n. de lieu) n. f. Arête-sulfurée de cuivre cubique, qui se trouve dans la vallée de Binan, et qui se trouve dans les Indes occidentales, mais qui se trouve dans les mêmes lieux que le précédent, auquel il est souvent associé. (On a donné aussi à cette dernière espèce, en l'honneur du minéralogiste français Daubroy.)

**BINO-ANNUAIRE** (lat. *binu*, double, et de *annuaire*) n. m. Eau qui a des anneaux annuels.

**BINOCH** n. m. Petite binoche pour sarcher les plantations.

**BINOCH** n. m. Petite binoche pour sarcher les plantations.

**BINOCH** n. m. Petite binoche pour sarcher les plantations.

**BINOCH** n. m. Petite binoche pour sarcher les plantations.

**BINOCH** n. m. Petite binoche pour sarcher les plantations.

**BINOCH** n. m. Petite binoche pour sarcher les plantations.

**BINOCH** n. m. Petite binoche pour sarcher les plantations.

**BINOCH** n. m. Petite binoche pour sarcher les plantations.

**BINOCH** n. m. Petite binoche pour sarcher les plantations.

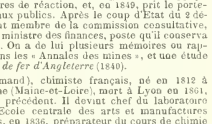
**BINOCH** n. m. Petite binoche pour sarcher les plantations.



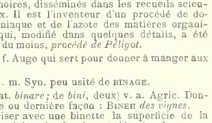
Temple de Bineau.



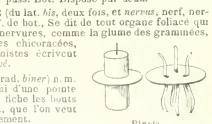
Bingier.



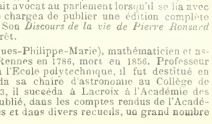
Binghamton.



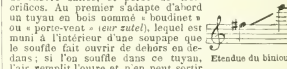
Bingley.



Binic.



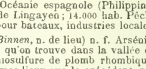
Binke.



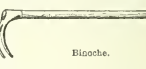
Étude du binic.



Binic.



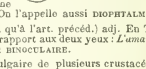
Binoche.



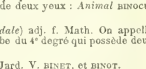
Binoche.



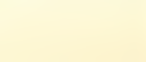
Binoche.



Binoche.



Binoche.



Binoche.





Un point naturel, sur la Branse, réunit ce village à celui de Châtaur... en 6,731 habit.

**BIOT** (*Bi* — Jean-Baptiste), savant français, né à Paris en 1774, mort en 1862. En sortant de l'École polytechnique, il occupa une chaire à l'École centrale de Brévainville. Il fut élu au nom de professeur de physique à l'École de France, et, trois ans après, il fut admis à l'Académie des sciences. En 1804, lorsque l'Institut fut appelé à émettre son avis sur le projet d'abaissement de l'Empire, Biot, qui voulait conserver son indépendance, refusa de voter, et il agit de même, en 1815, à propos de l'acte additif qui fut conclu à l'Observatoire de Paris et du traité partié par le grand-duc de Longo. Alors, il s'associa aux travaux d'Arago sur les pouvoirs réfringents du gaz, ainsi qu'à ceux de Gay-Lussac sur le fr. et le croisé. Le premier voyage véritablement scientifique.

En 1817, il fit avec Arago pour l'Espagne, afin de continuer l'opération de la triangulation de la méridienne, commença le commencement de l'année. En 1809, il fut nommé professeur d'astronomie physique à la Faculté des sciences, et bientôt son cours attirait de nombreux élèves. En 1811, il fit un nouveau voyage aux îles Occéaniques, pour corriger les erreurs qui avaient pu se glisser dans les observations astronomiques relatives à la latitude de la méridienne.

Biot fut aussi quelquefois un homme de lettres, pour avoir réuni, en 1858, dans les « Mélanges scientifiques de Biot », par Jean Baptiste Biot.

Il avait valu antérieurement sa réception à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et plus tard à l'Académie française, en 1858.

Le « Journal de l'École polytechnique », les « Mémoires de l'Académie des sciences et belles-lettres », le « Journal des savants », les « Annales de physique », et d'autres recueils contiennent une foule d'études ou Biot discute l'explication des équations aux différences partielles, les pouvoirs réfringents des gaz, les anneaux colorés des plaques épaisses, les phénomènes de coloration produits par la lumière polarisée, les propriétés optiques relatives du quartz, la polarisation lamellaire, l'invention de DuRoiere et ses perfectionnements, etc. Outre cela, il publia : « Traité de physique expérimentale et théorique (1801) ; Traité analytique des courbes et des surfaces du second degré (1802) ; Essai sur l'histoire générale des sciences pendant la Révolution (1803) ; Traité de l'acoustique (1804) ; Recherches sur les réflexions ordinaires qui ont lieu près de l'horizon (1808) ; Tables barométriques corrigées (1811) ; Recherches sur les lois générales des courbes et des mouvements des molécules de la lumière au tour de leurs centres de gravité (1814) ; Traité de physique expérimentale et théorique (1816) ; Recherches de physique expérimentale (1817) ; Recherches sur plusieurs points de l'astronomie copernicienne (1823) ; Recueil d'observations sur les courbes et les surfaces, avec Arago (1821) ; Notions élémentaires de statistique (1828) ; Lettres sur l'approximation de Paris (1832) ; Recherches sur l'origine et l'origine de l'air (1840) ; Mémoire sur la vraie constitution de l'atmosphère (1841) ; etc.

**BIOT** (Edouard-Constant), sinologue, fils du précédent, né en 1830 à Paris, a écrit un certain nombre de articles historiques, plus à l'étude du chinois, sous la direction de Stanislas Julien, et fut nommé membre de l'Académie des sciences et belles-lettres en 1879. Outre des Mémoires du plus haut intérêt, publiés dans divers recueils, on a de lui : *De l'abolition de l'esclavage ancien en Occident* (Paris, 1840) ; *De l'extinction des villes et arrosissements de l'Empire chinois* (1845) ; etc.

**BIOTACTISME** n. m. (1875).

**BIOTAXIE** (du gr. *biot*, vie, et *taxis*, ordre) n. f. Branche de la biologie, qui s'occupe de la classification naturelle des êtres vivants, animaux ou végétaux.

— ENCYCL. La biotaxie a pour base l'anatomie et l'histoire naturelle, pour forme de classification, les caractères communs dont elle fixe la subordination, des groupes naturels, régimes, embranchements, classes, ordres, familles, etc. Les principes généraux de la biotaxie sont les caractères qui distinguent ces divers groupes (biologie descriptive).

— *Biologie pathologique*. Syn. de *zootologie*.

**BIOTE** (du gr. *biot*, vie) n. m. Genre de coquilles, tribu des *cyprinae*, comprenant une espèce, le *biota orientalis*, arête forte, à bois dur, rougeâtre, provenant de l'Asie orientale.

**BIOTECHNIQUE** (*biot* — du gr. *biot*, vie, et *techné*, art) n. f. Art de vivre, ou d'utiliser la vie.

**BIOTECHNIQUE** (*biot* adj.) Qui a rapport à la biotechnie.

**BIOTHRAXITE** (du gr. *biot*, violence, et *tharaxos*, mort) n. m. Minéral donné à de salins persanage qui ont servi d'une mort violente.

**BIOTE** (*de* *biota*, n. pr.) n. f. Section du genre arête, de la tribu des *cyprinae*, comprenant un certain nombre d'espèces qui croissent aux Etats-Unis, et dont plusieurs sont enlevées dans les jardins comme plantes d'agrément.

**BIOTINE** (*du* *biota*, n. pr.) n. f. Silicate double d'alumine et de chaux, découvert par Gustave Rose dans les îles alcalines de la Somma, au Vésuve. Elle a été signalée d'abord dans le diorite orthoclase de la région de l'Islande et dans celles de l'île Saint-Eustache, une des îles de l'archipel de la zone est représentée par 6, et sa densité par 2,76. Variété d'antinite.

**BIOTIQUE** (du gr. *biot*, vie) n. f. Et de physiol., qui a rapport à la vie. *Principe biotique*. Syn. de *vital*.

**BIOTIQUE** (de *biot*, n. pr.) n. f. Genre appartenant à la famille des mica.

— ENCYCL. L'ischérnite a établi, dans la série ou famille de mica, un quaternaire qui se compose de l'ischérnite, de la cécite et margarite. Le genre biotite, dont le poids spéci-

fique varie de 2,8 à 3,2, et la dureté de 2,5 à 3,5, renferme souvent les altes borates, qui s'isolent plus rapidement et ne contiennent presque pas de soufre et de lithium. On sent l'anomale, le mica et le lepidoclasite. V. ces noms. On trouve dans les schistes cristallins et dans les roches éruptives recétes.

**BIOTIQUE** (du gr. *biot*, vie, moyen d'existence, et *logos*, discours) n. m. Genre de ce qui est habituel dans la manière générale de vivre.

**BIOTOMIE** (du gr. *biot*, vie, et *tomé*, division) n. f. Analyse des divers formes affectées par la vie.

**BIOTOMIQUE** (du gr.) Qui a rapport à la biotomie.

**BIOTOLE**, comm. du Tarn-et-Garonne, ar. de 1 à 1 kilom. de longueur, sur l'Avoyron, 9 à 10 hab. Fabrique de toiles, châtaux.

**BIOTULE**, EE (de *bi*, et *ovule*) adj. En T. de bot. Qui a, pour ses ovules, *Lycopodium*.

**BIOTYDE**, comm. de l'Allier, ar. de 7 kilom. de Ganouat, dans la Lamagne; 1,091 hab.

**BIPALUM** (*bi* — du lat. *bi*, deux fois, et *pala*, palette, h. m. Genre de planaires terrestres zoologiques, de la famille des géopléanides, dont la région céphalique présente deux appendices lobés. Nous citerons : le *bipalium vivante* (Inde); le *bipalium fasciatus* (Japon); etc. Syn. *Struthocephalus*, et *Dendropha*.

**BIPALME**, EE (de *bi*, et *palme*) adj. En T. de bot. Dont les isotèles et folioles, au nombre de deux, naissent au sommet des pétioles, des folioles, et croissent séparément.

**BIPARÉTAL**, ALE, AUX (du *bi*, et *parétal*) adj. Qui a rapport aux deux parés, ou aux deux fosses pariétales, qui mesurent la distance maximum des deux fosses pariétales.

**BIPARTI**, ITÉ (du lat. *bi*, deux fois, et *partis*, partage) adj. En T. d'hist. nat. Se dit d'un organe divisé en deux segments par le fait de sa base.

**BIPARTITE** (rad. *biparti*) adj. En T. d. bot. Qui peut se diviser spontanément en deux, comme la capsule des scrofulaires.

**BIPARTI-LOBÉ**, EE (du lat. *bi*, deux fois; *partis*, partie, par. *lobus*, lobe) adj. En T. de bot. Qui est partagé en deux lobes.

**BIPARTITION** (*bi* — du lat. *bi*, deux fois, et *partis*, partie, par. *partis*, partie) n. f. Division en deux parties. *Association bipartitionnée*. *EE* (de *bi*, et *partis* adj). Se dit des antennes des insectes, quand elles sont pectinées des deux côtés.

**BIPÉDAL**, ALE, AUX (du lat. *bi*, deux fois, et *pes*, pied) adj. Qui a une longueur de deux pieds.

**BIPÈDE** (du lat. *bi*, deux fois, et *pes*, pied) adj. Qui a deux pieds. *EE* (de *bi*, et *pedis* adj). Qui a deux pieds. *EE* (de *bi*, et *pedis* adj). Qui a deux pieds. *EE* (de *bi*, et *pedis* adj). Qui a deux pieds. *EE* (de *bi*, et *pedis* adj). Qui a deux pieds.

**BIPENNATIF** (*bi* — du lat. *bi*, deux fois, et *penna*, plume) adj. Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

**BIPENNATE**, EE (de *bi*, et *penna* adj). Qui a deux plumes.

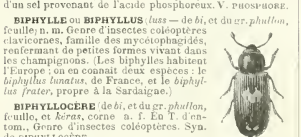


Illustration of a butterfly or insect wing with various markings and patterns.

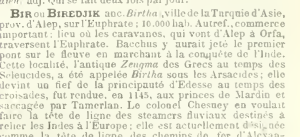


Illustration of a butterfly or insect wing with various markings and patterns.

**BIR** ou **BIRHADIK** (*bir* — du pers. *bir*, ville) n. m. Genre de papillons appartenant à la tribu des *typhinae*, de la famille des *typhinae*, comprenant un certain nombre d'espèces qui croissent dans les montagnes de l'Asie, et dont plusieurs sont enlevées dans les jardins comme plantes d'agrément.

**BIR** ou **BIRHADIK** (*bir* — du pers. *bir*, ville) n. m. Genre de papillons appartenant à la tribu des *typhinae*, de la famille des *typhinae*, comprenant un certain nombre d'espèces qui croissent dans les montagnes de l'Asie, et dont plusieurs sont enlevées dans les jardins comme plantes d'agrément.

**BIR** ou **BIRHADIK** (*bir* — du pers. *bir*, ville) n. m. Genre de papillons appartenant à la tribu des *typhinae*, de la famille des *typhinae*, comprenant un certain nombre d'espèces qui croissent dans les montagnes de l'Asie, et dont plusieurs sont enlevées dans les jardins comme plantes d'agrément.

**BIR** ou **BIRHADIK** (*bir* — du pers. *bir*, ville) n. m. Genre de papillons appartenant à la tribu des *typhinae*, de la famille des *typhinae*, comprenant un certain nombre d'espèces qui croissent dans les montagnes de l'Asie, et dont plusieurs sont enlevées dans les jardins comme plantes d'agrément.

nécessaire jusqu'à nos jours... Birage... Birkenfeld...

BIRAGE (s. m., cardinal, homme d'Etat, né à Metz en 1766... Birage... Birkenfeld...)

BIRAN (s. m., philosophe français... Biran... Birkenfeld...)

BIRAN (s. m., philosophe français... Biran... Birkenfeld...)

BIRAN (s. m., philosophe français... Biran... Birkenfeld...)

BIRAN (s. m., philosophe français... Biran... Birkenfeld...)

BIRAN (s. m., philosophe français... Biran... Birkenfeld...)

BIRAN (s. m., philosophe français... Biran... Birkenfeld...)

BIRAN (s. m., philosophe français... Biran... Birkenfeld...)

BIRAN (s. m., philosophe français... Biran... Birkenfeld...)

BIRAN (s. m., philosophe français... Biran... Birkenfeld...)

BIRAN (s. m., philosophe français... Biran... Birkenfeld...)

BIRAN (s. m., philosophe français... Biran... Birkenfeld...)

BIRAN (s. m., philosophe français... Biran... Birkenfeld...)

BIRAN (s. m., philosophe français... Biran... Birkenfeld...)

BIRAN (s. m., philosophe français... Biran... Birkenfeld...)

BIRAN (s. m., philosophe français... Biran... Birkenfeld...)

BIRAN (s. m., philosophe français... Biran... Birkenfeld...)

BIRAN (s. m., philosophe français... Biran... Birkenfeld...)

BIRAN (s. m., philosophe français... Biran... Birkenfeld...)

BIRAN (s. m., philosophe français... Biran... Birkenfeld...)

BIRAN (s. m., philosophe français... Biran... Birkenfeld...)

draumaque, né à Nolligard en 1800, morte à Berlin en 1868... Birage... Birkenfeld...)

BIRAGE (s. f. Bot. Syn. de tuisse... Birage... Birkenfeld...)

BIRARD (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (autre forme de boire) s. f. Pêch. Grande nasse... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

BIRE (s. m., Anteur. Bière, cercueil... Birage... Birkenfeld...)

gouverner pour le compte de son propre oncle mineur... Birage... Birkenfeld...)

BIRGER II, roi de Suède, fils et successeur de Magnus... Birage... Birkenfeld...)

BIRGÈNE (s. m., pl. Tribu de crustacés décapodés... Birage... Birkenfeld...)

BIRGO, pays de l'Afrique occidentale (Soudan français)... Birage... Birkenfeld...)

BIRGOE (s. m., pl. Tribu de crustacés décapodés... Birage... Birkenfeld...)

BIRIBI (ital. Biribissi) n. m. Sorte de jeu qui se joue au moyen d'un tableau divisé en 70 cases numérotées... Birage... Birkenfeld...)

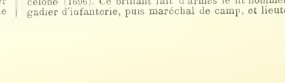
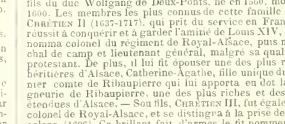
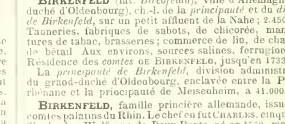
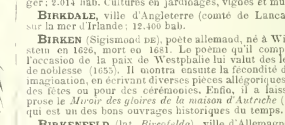
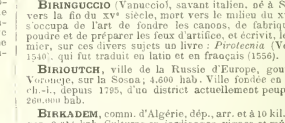
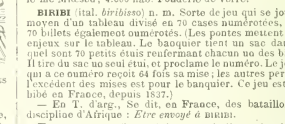
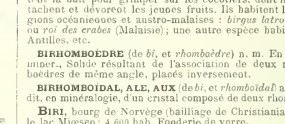
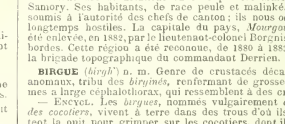
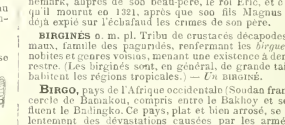
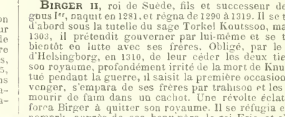
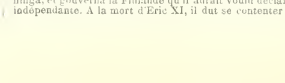
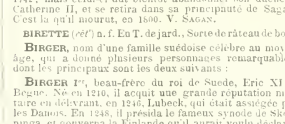
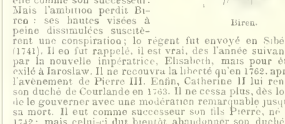
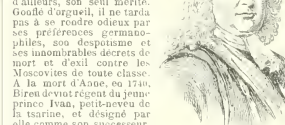
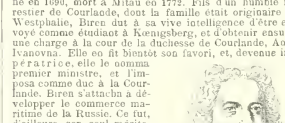
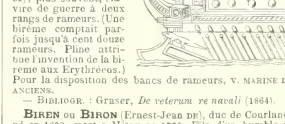
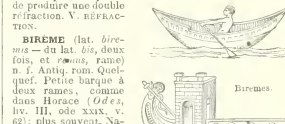
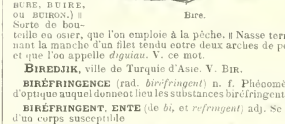
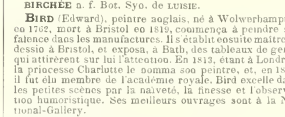
BIRIBOUDAL, ALE, AUL (debi, et rhomboidal) adj. Se dit, en minéralogie, d'un cristal composé de deux rhomboèdres... Birage... Birkenfeld...)

BIRI, bouge de Norvège (ballage de Christiania), sur le lac Musong... Birage... Birkenfeld...)

BIRICH (ital. Biribissi) n. m. Sorte de jeu qui se joue au moyen d'un tableau divisé en 70 cases numérotées... Birage... Birkenfeld...)

BIRINGUCCIO (Vaporicio), savant italien, né à Sienne vers 1500... Birage... Birkenfeld...)

BIRKHOFF (s. m., pl. Tribu de crustacés décapodés... Birage... Birkenfeld...)



BIRCH-PFEFFER (Charlotte) PEPPER, dame Birche... Birage... Birkenfeld...)

BIRCH-PFEFFER (Charlotte) PEPPER, dame Birche... Birage... Birkenfeld...)

BIRCH-PFEFFER (Charlotte) PEPPER, dame Birche... Birage... Birkenfeld...)

BIRCH-PFEFFER (Charlotte) PEPPER, dame Birche... Birage... Birkenfeld...)









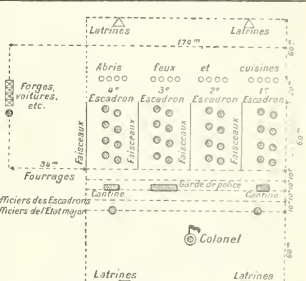
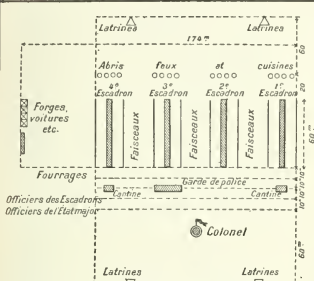
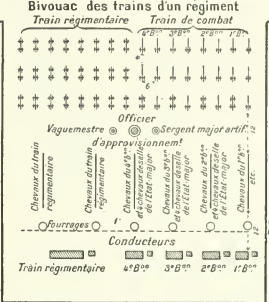
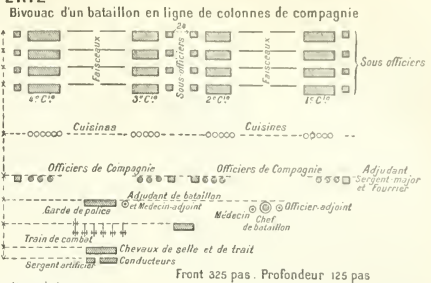
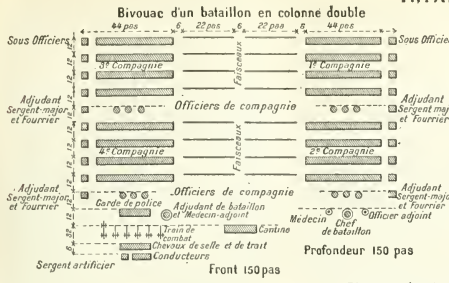




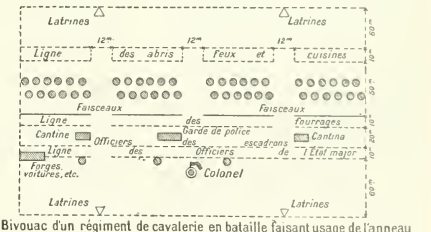
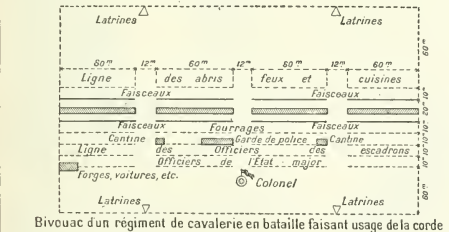




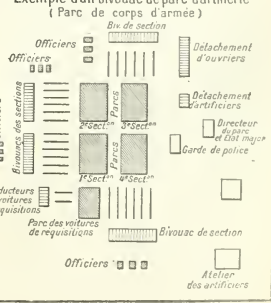
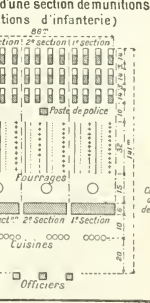
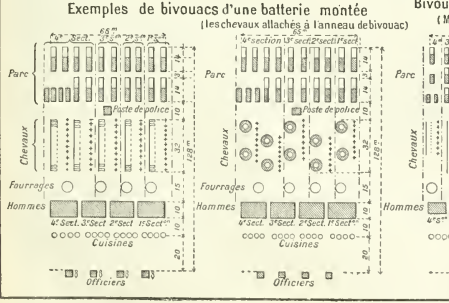
INFANTERIE



CAVALERIE



ARTILLERIE

















**BLANCHIER** (Blanc). V. CRIQUET.

**BLANCHIENDE** (Pauillot-François ROUSSET, on l'appelle aussi blanc français, ou le blanc de Paris en 1793, servit dans les colonies. Il fut gouverneur de Saint-Domingue; mais les troubles amenés par les révoltes des noirs le forcèrent de quitter le pays et se mit en accusation. A son arrivée à Paris, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, condamné et exécuté.

**BLANCHIENNAIS** (Jean-Hippolyte-François), littérateur et poète français, né à Launay (Mayenne) le 23 août (foire) en 1779. Il fut quelque temps bibliothécaire au ministère de l'intérieur, et devint, en 1833, maître des jeux de Paris. On a de lui : *La patrie et l'étranger* (1814); *Poésies* (1814); *Poë. Expansive et Charité* (1835). On lui doit aussi : *Udoul* (1835); *Recherches sur les mœurs vertueuses des dames chastes et parfaites Françaises de nos jours* (1838); *Requiem de Lorenz et le Tarbule* (1837), etc.; et un grand nombre d'ouvrages historiques sur les arts et métiers.

**BLANCHI-MÉLIE** m. f. Menu fretin. V. BLANCHALLE.

**BLANCHI-MOÛRE** adv. D'une manière propre, et particulièrement en linge blanc : *Esfanten tout blanc-moûre*. (Peu usité.)

**BLANCHI-QUEUEN** m. Nom vulgaire d'une ciréate, espèce de sapin appelé aussi jeune pin, des blancs-QUEUES.

**BLANCHIER** (ché) n. m. Ouvrier qui tanne les petits curs.

**BLANCHIER-RAIE** n. f. Nom vulgaire que les oiseaux donnent à l'ombelle d'un poisson.

**BLANCHÈRE** n. f. Variété de châtaigne de très bonne qualité. La peau est roux pâle.

**BLANCHÈRE** n. f. Teulu. S'est dit pour *blanchisserie*. A telor on n'entend les notions destinées à la fabrication du blanc. *Blanchère de cuir*. Nom qui le douane donnait autrefois aux peaux en blanc.

*Blanchère de cuire* a été jadis signifié Batterie de cuisine.

**BLANCHI-ROUSSE** n. f. Sorte d'ardoise d'un blanc roux. V. LES BLANCHES-ROSSÉS.

**BLANCHES** (MONTAGNES) (en angl. *WHITE-MOUNTAINS*) plaine montagneuse des Etats-Unis (New-Hampshire). Point culminant : le mont Washington (2,678 m.).

**BLANCHET** (ché) **ETTE** (dim de blanc) adj. Blanc et agréable. *Un blanc propret*.

**BLANCHET** (ché) n. m. Drap fait de laine blanche. (Ce tissu était en usage au moyen âge, et au xiv<sup>e</sup> siècle les statuts des drapiers de Valenciennes indiquent sa fabrication par mélange. Par extension, le mot « blanc » fut donné à un vêtement qui était autrefois de couleur à main blanche. Vêtement descendant de ce tissu et porté par les femmes au bain, comme le provient divers tissus du xiv<sup>e</sup> siècle. Vêtement de dessus; il était long et fort étroit. A l'époque de Louis XIV, les femmes de certaines congrégations, les religieuses faisaient leurs chemises.)

**BLANCHET** (ché) Nom vulgaire d'un agaric (*agaricus virgineus*). — Confiserie et droguerie. Sorte de filtre en étoffe, à travers lequel on clarifie les liqueurs et les sirops.

**BLANCHET** (ché) n. m. — Pharm. Carré de mouton de laine servent à filtrer les sirops et autres liquides épais.

**BLANCHET** (ché) n. m. — Pharm. Carré de mouton de laine servent à filtrer les sirops et autres liquides épais.

**BLANCHET** (ché) n. m. — Pharm. Carré de mouton de laine servent à filtrer les sirops et autres liquides épais.

**BLANCHET** (ché) n. m. — Pharm. Carré de mouton de laine servent à filtrer les sirops et autres liquides épais.

**BLANCHET** (ché) n. m. — Pharm. Carré de mouton de laine servent à filtrer les sirops et autres liquides épais.

**BLANCHET** (ché) n. m. — Pharm. Carré de mouton de laine servent à filtrer les sirops et autres liquides épais.

**BLANCHET** (ché) n. m. — Pharm. Carré de mouton de laine servent à filtrer les sirops et autres liquides épais.

**BLANCHET** (ché) n. m. — Pharm. Carré de mouton de laine servent à filtrer les sirops et autres liquides épais.

**BLANCHET** (ché) n. m. — Pharm. Carré de mouton de laine servent à filtrer les sirops et autres liquides épais.

**BLANCHET** (ché) n. m. — Pharm. Carré de mouton de laine servent à filtrer les sirops et autres liquides épais.

**BLANCHET** (ché) n. m. — Pharm. Carré de mouton de laine servent à filtrer les sirops et autres liquides épais.

**BLANCHET** (ché) n. m. — Pharm. Carré de mouton de laine servent à filtrer les sirops et autres liquides épais.

**BLANCHET** (ché) n. m. — Pharm. Carré de mouton de laine servent à filtrer les sirops et autres liquides épais.

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

**BLANCHIER** (f. m. Couleur blanche : Le BLANCHIER de la laine.)

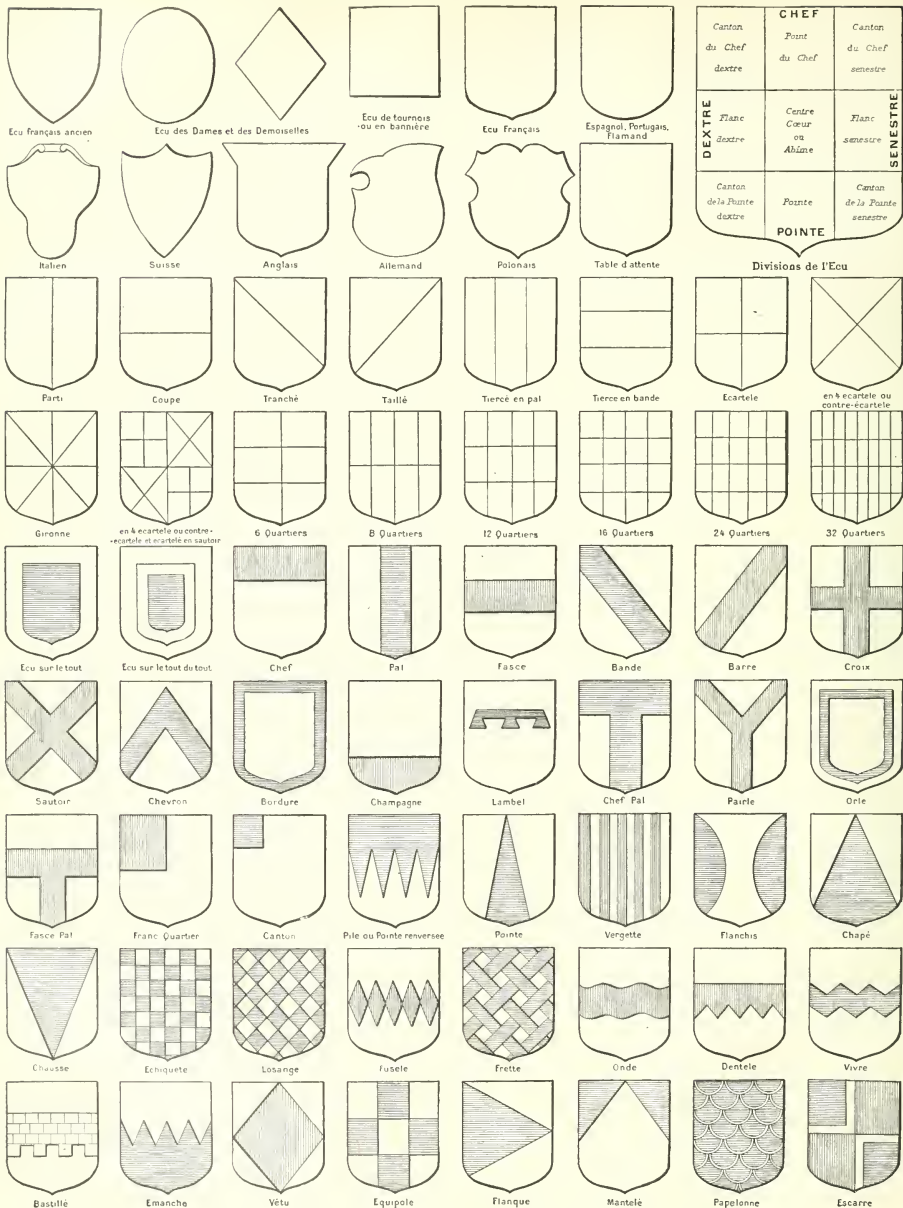








**BLASON** (FORMES, PARTITIONS ET RÉPARTITIONS DE L'ÉCU; PIÈCES HONORABLES).















MONTAGNES BLEUES existent dans l'Orégon. — Celles de l'Australie s'élevaient dans le Nouveau-Galles du Sud et forment une chaîne haute d'environ 1000 mètres et très étendue. — La montagne BLEUE de la Jamaïque est le point culminant de l'île (2 336 m.).

**BLEUET** (e — rad. bleu). n. m. Ornith. Nom vulgaire du petit pécheur de l'Europe. — Bot. V. BLEUT.

**BLEUETTE** (ef. n). f. Syn. de BLEUETTE.

**Bleuette du Rhin**, *Limnaea alaudina*, de qualité inférieure.

**BLEUEUR** n. m. Ouvrier qui trempé et affine la pointe des aiguilles pour lui donner une teinte bleuâtre.

**BLEUINE** n. f. Substance colorante bleue artificielle, obtenue en traitant les chlorures de fer, français, japonais et belaire, et qui sert pour la teinture.

**BLEUIR** v. a. Rendre bleu. *Le froid bleuait les jours*, c'est-à-dire, *bleuait le métal*, *Le chaudière jusqu'à ce qu'il ait pris sa couleur bleue*.

v. n. Devenir bleu. *La teinture de tournesol bleuait, sans aucune cause d'altération*.

— Apparaître dans le horizon avec une teinte bleuâtre. *Archipel qui bleuait à l'horizon*.

Se bleuira, v. pr. Se mettre du bleu. *Se bleuira en touchant de l'indigo*, à bleuira à bleu. *Couquette qui se bleuait les veines*.

**BLEUSSAGE** n. m. Action de bleuir un métal, et résultat de cette action.

**BLEUSSANT**, **ANTE** adj. Qui bleuait, qui prend une nuance bleue. *Horizon BLEUSSANT*, *Cadavre BLEUSSANT*.

**BLEUSSERMENT** n. m. 1. Action de bleuir. 2. Nuance d'un colorer bleue. (Pen usité.) *Blindage*.

**BLEUSSOIR** n. m. Outil qui sert à faire prendre la couleur bleue à l'acier. (S'emploie avec le ferblanc.)

**BLEU-MANTEAU** (fo. n. m. Nom que les pêcheurs et chasseurs du littoral français de l'Océan donnent au coloris bleuâtre qui se présente sur les rochers.

**BLEU-FRUSSETTE** n. m. Couleur bleue obtenue avec le bleu de Prusse, et que l'on emploie pour la teinture de la soie, du coton et de la laine.

**Bleus** et les **Vertes** (let. du gr. βλεος *βλεος*) et βλαειν *βλαειν* (Prælio). Ou appelé aussi, à Rome déjà, et surtout à Constantinople, les factions entre lesquelles le peuple se partageait. Elles furent, dans les premiers siècles, les saccages des cochers. Organes ou véritables corporations, avec leurs chefs élus ou émirages, constituées d'habitants remarquables, sous les auspices d'un roi ou pour objet primitif l'organisation des plaisirs du cirque; mais, bientôt, la population entière s'était groupée dans ces deux factions, à l'instar de ce qui se vit dans les vertes, passant du tour à la vie publique, et de la capitale s'étendant à tout l'empire, agit, profondément, dans les monarchies byzantines. Comme, en outre, l'empereur, non moins passionné que ses sujets pour les jeux du cirque, arborait, lui aussi, une des deux couleurs, les parties se disputèrent, souvent même égarés des emplois publics, se trouvait par la réjété dans l'opposition. De là, sous le moindre prétexte, des lites dans lesquelles on se battait, et que le peuple était mécontent de l'empereur, de redoutables insurrections: il y en eut sous Anastase no 491 et 501, sous Maurice, sous Justinien, sous Justin. Les révoltes furent si fréquentes pour les bleus déclina, en 532, la formidable sédition *Nika*, où l'empereur faillit perdre son trône. Il se sentait si détesté par son peuple, qu'il fut obligé de résigner les affaires publiques, que les bleus et les vertes aient représentés des opinions politiques et religieuses, et que l'antique attitude de celle qui prenait l'empereur. En effet, quant, à partir du vi<sup>e</sup> siècle, le souverain s'adressait moins aux jeux publics, les factions cessèrent de troubler l'Etat. Elles subsistèrent pourtant, mais, très surveillées, elles ne jouèrent plus, au xi<sup>e</sup> siècle, qu'un rôle d'apparat dans les cérémonies officielles, et, en suite de la faveur impériale, les bleus gardaient la préférence, dans les deux factions, magistrats et cochers même étaient nommés et payés par l'Etat.

— **Blinois**, A. K. Kambad, l'*fridiprouca* à Constantinople (Revue des Deux Mondes (1871)).

**BLEUTAGE** n. m. Teinture légère avant pourobjet d'apprêter le tissu à la teinture de couleur.

**BLEUTER** v. a. Passer légèrement au bleu; *Ou bleuait le linge de corps pour faire disparaître la couleur jaunâtre qui s'y portait par le frottement*.

**BLEUÛTE**, **ÊTE** adj. Légèrement coloré en bleu; *Des heules BLEUÛTES*.

**BLEVILLE**, comm. de la Seine-Inférieure, arr. et à 4 kilom. du Havre, sur le plateau de Claus; 2 897 hab.

**BLEWELDS** ou **BLEUELFIELDS** (BORNE) ou des *Champs bleus*, localité de l'Amérique centrale, place sur la succursale de Caracas, territoire des Guayanaques, sur les bords des Antilles. — La baie de *Blewelds*, au fond de laquelle est la ville (à 600 mètres d'altitude), est vaste, mais peu profonde; elle recoupe la rivière du nom qui s'écoule dans son lit.

**BLEYWARD** [le], ch.-l. de cant. de la Lozère, arrondissement de la Lozère, pop. 282 hab.

**BLIAIS**, Myth. Nom d'une femme de Cyllène (Arcadie).

**BLIANT** ou **BLIAND** [bli-a] n. m. Longue robe étroite, presque tailleur, portée par les deux sexes; dit xi<sup>e</sup> au xiv<sup>e</sup> siècle.

— **ENCYCL.** Le *Bliaut* des femmes était une longue tunique serrée, dont les manches traînaient souvent jusqu'à terre. Point seulement sur la poitrine où il s'agraifait, le bliaut se fermait par les boutons, et les manches étaient les manches libres qui portaient flottant, et les dames avec une haute et vaste coiffure d'étoffe qui formait corsage en haut et se terminait par les boutons des manches. Les dames en seuaient les manches pour les empêcher de traîner, et laissent passer dessous celles de la chemise et de la camisole. Les hommes avaient des bliauts courts et les manches étroites venant jusqu'au poignet, et à toutes les sautes de la chemise, ils se servaient d'un corset pour les attacher à cheval. En armes, en portant le bliaut sous le bliaut. Les bliauts étaient de toutes étoffes, surtout de soie, de laine ou de mérinos. Les bliauts qui étaient les plus tardifs sous le nom de *bliauds*, *bliauds*, *bliaud*, son nom de bliaut porté par les deux sexes, surtout aux champs.

**BLICCA** n. m. Ichtyol. V. **BLICQUE**.

**BLICHER** (Stein-Blicher), poète et littérateur danois, né le 12 mars 1782, et mort le 12 août 1848, mourut en 1825, il était pasteur. Il eut une existence difficile. On le trouve à Lorient, et il tomba dans une sorte de saurveillance. Il publia plusieurs traductions d'Osou 1804), puis des romans et des nouvelles qui lui valurent le surnom de **Walter Scott danois**, et des poésies nationales élégantes. Ses romans qui firent le comble à sa réputation. Nous citerons de lui: *Reveil de nouvelles* (1832-1836), ouvrage qui fut assisté dans toutes les mains; *Reveil de poésies* (1832-1834); *Le comte de Hvaler* (1835), ouvrage resté jusqu'à nos jours rival dans ce dialecte; *Nouvelles* (1845-1846); enfin, des récits de voyages en Suède et dans les îles.

**BLICOURT** (*our*) n. m. Etoffe de la même nature que la serge, mais où défilait par la largeur et aussi par la largeur, on en trouve à Valenciennes.

**BLIDA**, comm. d'Algérie, arrondissement de Blida, d'Alg. sur l'oued Sidi-el-cher, qui a toujours de l'eau, au pied de l'Atlas; à la Basse de la montagne; 27 722 hab. (1876).

**Blida**, comm. d'Algérie, arrondissement de Blida, d'Alg. sur l'oued de première instance. Tannerie, teinturerie, minoteries, horticulture. Commerce d'oranges renommées. Plusieurs constructions arcbes et françaises. Blida est enfoncé dans des jardins de mimosa, d'orangers, de citronniers, d'oliviers. C'était une sorte de camp musulman; ses destructions furent complètes en 1853 et en 1855 ont été vite réparées. Commerce par Valée en Algérie.

**Blindage**, n. m. Tronçage, *Blindage* (1838).

**Blindage**, n. m. Système d'armement inventé par le général Palatinus, sur la *Blindage*, affluence de la Sarre; 1 700 hab. Combat entre les Français et les Prussiens, en 1793.

**BLIGH** (William), navigateur anglais, né en 1753, mort en 1817, fut un explorateur et un homme d'Etat. Il fut capitaine aux Antilles l'année à pain et à autres plantes qui croissent dans les îles du Pacifique, il découvrit, en 1788, au S. de l'Océan indien, les îles de l'océan Indien, et fut nommé *Bounty*; quelque temps après, l'équipage de son navire s'étant révolté, Bligh fut déposé dans une chaloupe, avec deux de ses partisans, et resta pendant 43 jours, au milieu d'un désert au milieu des plus grands périls, découvrit un nouveau groupe d'îles, appelées depuis les *îles de Bligh*, et fut nommé gouverneur de l'île de l'océan Indien. Bligh fit encore d'autres voyages et découvrit l'île du Lagon, puis l'archipel du Chili-de-Clairence. Il fut, enfin, nommé gouverneur du Nouveau-Bretagne. Son caractère son excessive sévérité provoqua un soulèvement général, et on le força à s'embarquer pour l'Angleterre, en 1808. Il fut nommé gouverneur de l'océan Indien, et fut nommé *Sud* (1790), dont il existe une traduction française (1792).

**BLIGHIE** (gh) — *Bligh*, n. pr. n. Bot. Syn. de *ct-vasis*.

**BLIGNY-SUR-OUÛCHE**, ch.-l. de cant. sur l'Orce, haignaux; 1 054 hab. Corderies, tannerie, teinturerie. Restes d'un château fort ruiné en 1475; vestiges de voûte romaine; colonne qui fut, creusé, et élevée au honneur de Constance Chlore. Le roulement en lieu le 3 décembre 1870, entre les Prussiens et les troupes commandées par Garibaldi et le général Creuser, entre Bligny-sur-Ouche et Arnay-le-Duc. — Le canton a 27 comm. et 6 601 hab.

**BLIN** (ex franc. belin, blai, machine à frapper) n. m. Machine à servir de supports aux lettres et destinée à servir de supports aux lettres et destinée à servir de supports aux lettres.

**BLIND-DEBORS** (dehors) n. m. Machine à servir de supports aux lettres et destinée à servir de supports aux lettres.

**BLIND-DEBORS** (dehors) n. m. Machine à servir de supports aux lettres et destinée à servir de supports aux lettres.

**BLINDAGE** n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*. — **Blindage**, n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*. — **Blindage**, n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

**BLINDAGE** n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

**BLINDAGE** n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

**BLINDAGE** n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

**BLINDAGE** n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

de blindage est une construction où abrité quelconque, pour se protéger de la roquette au choc des différents projectiles.

— **Blindage**, n. m. Construction extérieure donnée aux batteries de canons, aux tourelles, aux navires, au moyen de plaques métalliques épaisseurs et de formes variables. Autrefois on employait l'acier, aujourd'hui on se sert de cailloux, de sacs de sable, ou de sacs de laine.

— **Blindage**, n. m. Construction de charpente et en planches en bois pour consolider les parois d'un tunnel.

— **Blindage**, n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

— **Blindage**, n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

— **Blindage**, n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

— **Blindage**, n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

— **Blindage**, n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

— **Blindage**, n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

— **Blindage**, n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

— **Blindage**, n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

— **Blindage**, n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

— **Blindage**, n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

— **Blindage**, n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

— **Blindage**, n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

— **Blindage**, n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

— **Blindage**, n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

— **Blindage**, n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

— **Blindage**, n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

— **Blindage**, n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

— **Blindage**, n. m. Action de blinder, assemblage de blindes; *Art du blindage*.

BLINDER v. a. Art milit. Recouvrir un ouvrage de saps de fascines chargées de terre et soutenues par des blindes...

BLINDER v. a. Art milit. Recouvrir un ouvrage de saps de fascines chargées de terre et soutenues par des blindes...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

BLINDEE v. m. Genre de mousses de la tribu des scilicé...

de mettre quelque chose à bloc. — Fam. Signifie qu'on se...

— Meccan. A bloc v. la rubrique Mar. — Technol. Masse de métal composée à base de la presse...

— Loc. adv. En bloc. Etc. gros, en masse, sans entrer...

— ALLEG. LITTÉR. : — BLOC est employé de deux manières...

VERS de la fable de La Fontaine : le Chat et le Vieux Rat.

BLOCAGE v. m. Constr. Petites pierres, débris de moellons...

BLOCAGE v. m. Constr. Petites pierres, débris de moellons...

BLOCCAL (kay) m. m. T. Rural. Nom donné fréquemment...

BLOCCALLE (kay) m. m. T. de Constr. Débris provenant de la taille...

BLOCH (Marc-Elizer), naturaliste et médecin allemand, est né...

BLOCH (Karl Heinrich), peintre danois, est né en 1834 à Copenhague...

BLOCHET (ch) = de bloc m. m. T. de Constr. Pièce de bois...

BLOCHET (ch) = de bloc m. m. T. de Constr. Pièce de bois...

BLOCHET (ch) = de bloc m. m. T. de Constr. Pièce de bois...

BLOCHET (ch) = de bloc m. m. T. de Constr. Pièce de bois...

BLOCHET (ch) = de bloc m. m. T. de Constr. Pièce de bois...

BLOCHET (ch) = de bloc m. m. T. de Constr. Pièce de bois...

BLOCHET (ch) = de bloc m. m. T. de Constr. Pièce de bois...

BLOCKHAUS (blok'has) — de l'alleml. block, bille de bois, et...

1. Blockhaus (ancien). 2. Blockhaus à étage.

1. Blockhaus (ancien). 2. Blockhaus à étage.

1. Blockhaus (ancien). 2. Blockhaus à étage.

1. Blockhaus (ancien). 2. Blockhaus à étage.

1. Blockhaus (ancien). 2. Blockhaus à étage.

1. Blockhaus (ancien). 2. Blockhaus à étage.

1. Blockhaus (ancien). 2. Blockhaus à étage.

1. Blockhaus (ancien). 2. Blockhaus à étage.

1. Blockhaus (ancien). 2. Blockhaus à étage.

1. Blockhaus (ancien). 2. Blockhaus à étage.

1. Blockhaus (ancien). 2. Blockhaus à étage.

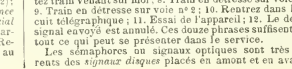
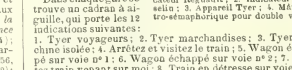
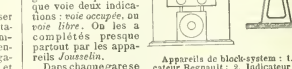
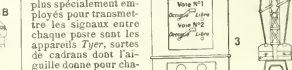
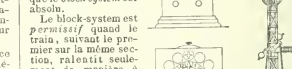
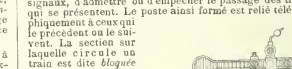
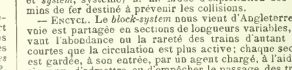
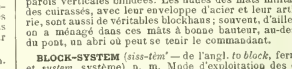
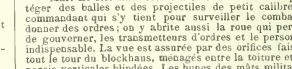
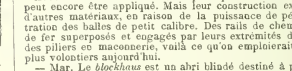
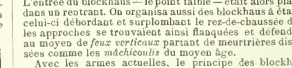
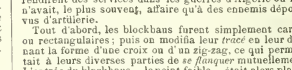
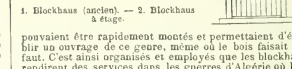
1. Blockhaus (ancien). 2. Blockhaus à étage.

1. Blockhaus (ancien). 2. Blockhaus à étage.

1. Blockhaus (ancien). 2. Blockhaus à étage.

1. Blockhaus (ancien). 2. Blockhaus à étage.

1. Blockhaus (ancien). 2. Blockhaus à étage.







**BLOSSE** n. f. Nom que l'on donne, dans les campagnes, aux prunelles.

**BLOSSE AD.** On dit qu'une prunelle, ou un fruit analogue, est devenu blosse qu'il a acquis une couleur brune foncée; c'est le cas qu'il est.

**BLOSSEVILLE-BONSECOURS**, comm. de la Seine-Inférieure, arrond. et à 3 kilom. de Rouen, sur un cotéau escarpé dominant la Seine à 715 mètres d'altitude; belles cales, produits chimiques pour teintureries. Belle église de Notre-Dame-de-Bonsecours, construite sur le mont de Thaurin; l'église romane est ornée et en grande vénération dans toute la Normandie.

**BLOSSEVILLE** (Boigne-Ernest POIRET, vicomte né), publiciste et littérateur, né à Rouen en 1790, mort à Angoulême le 22 décembre 1869. Il a écrit une grande quantité divers ouvrages, parmi lesquels *l'Histoire des colonies pénales de l'Angleterre dans l'Inde* (Paris, 1806), qui obtint de nombreux prix (Médailles). Il a publié plusieurs traductions de l'espagnol et de l'anglais, et au outre les travaux et les œuvres de son frère Jules de Blosseville. Il fut député de Eure, en 1820.

**BLOSSEVILLE** (Jules-Alexandre-René POIRET, baron né), navigateur et géographe français, né à Rouen en 1802, mort en 1833. Il fit des voyages en 1825, de l'Ambrochère de la Seine et la côte depuis Cherbourg jusqu'à la Chine. En 1827, il reçut le commandement de la *Lilloise*, et fut chargé de dresser l'hydrographie des côtes orientales du Groenland. Au mois d'août suivant, après avoir rempilé que partie de sa mission, il toucha la côte nord-est de l'Islande. Depuis, on a plus ou de nouvelles notes sur le bâtiment, ni de son équipage, malgré les tentatives faites par le gouvernement français pour retrouver les traces (la *Bardacine* en 1834, la *Merchère* en 1833-1836).

**BLOSSEVILLE** (de Blosseville, main franç.) n. f. Bot. Syn. de *Violastroma*, et de *PLA* TYRONE.

**BLOSSEUR** ou **BLOSURY** (n. pr. du gr. *Blossour*, terrible à voir) n. m. Terme de cosmologie riva à chopores, famille des curculionides, tribu des brachylomères, renommés pour des dommages causés à on connaît une vingtaine d'espèces répandues dans les régions chaudes de l'Asie mineure. Une seule blosse est pays : c'est le *Blosseur tricoloris*.

**BLOT** (blot — altération de *bleu*) (n. pr. de 3 fois).

n. m. Pièce de bois enroulée à la corde de loch, qui sert à mesurer la marche d'un vaisseau.

**BLOT** (blot — altération de *bleu*) (n. pr. de 3 fois).

n. m. Pièce de bois enroulée à la corde de loch, qui sert à mesurer la marche d'un vaisseau. **BLOT** (blot — altération de *bleu*) (n. pr. de 3 fois).

n. m. Pièce de bois enroulée à la corde de loch, qui sert à mesurer la marche d'un vaisseau.

**BLOT** (blot — altération de *bleu*) (n. pr. de 3 fois).

n. m. Pièce de bois enroulée à la corde de loch, qui sert à mesurer la marche d'un vaisseau.

**BLOT** (blot — altération de *bleu*) (n. pr. de 3 fois).

n. m. Pièce de bois enroulée à la corde de loch, qui sert à mesurer la marche d'un vaisseau.

**BLOT** (blot — altération de *bleu*) (n. pr. de 3 fois).

n. m. Pièce de bois enroulée à la corde de loch, qui sert à mesurer la marche d'un vaisseau.

**BLOTZHEIM**, comm. d'Alsace-Lorraine (Haute-Alsace), arrond. de Mulhouse; 2.350 hab. Cette localité, qui dépendait autrefois de France, a été cédée à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871.

**BLU**, comm. du Maine-et-Loire, arrond. et à 25 kilom. de Saumur; 1.086 hab. Ch. de fer. Arctie tauffau.

**BLUOD** (le comte), diplomate français, né et mort à Paris (1795-1853). Il remporta le prix de Rome en 1821. Fondant son séjour à Rome, la restauration des monuments d'Antonie tantilla, puis de la restauration d'un pont pouvait attendre de son habileté et de son intelligence d'architecte. Il dirigea plus tard les recherches des artistes français à l'expédition scientifique de Morée. En 1846, la chaire de théorie d'architecture de l'École des beaux-arts, lui fut donnée, et il fut élu à l'Académie des beaux-arts en 1859. Ses divers ouvrages portent empreinte d'un goût le plus sûr. On nous suffira de citer l'ouvrage de l'architecture de l'École, les tombeaux de Bellini et de Canova par Delavigne, les savants et les belles lettres de l'abbaye de Saint-Denis, les palais et des jardins de Fontainebleau.

**BLUOD** Paul, dit Max O'Kelly, littérateur français, né en 1848, Officier de la Légion d'honneur, nommé professeur à l'École française de Saint-Paul, En 1883, il

publia *John Bull et son île*, qui fut un succès; puis il a donné, sous le pseudonyme de Max O'Kelly : *l'Éloquence de la chaire et de la tribune française* (1881), les *Études sur la Chaire* (1882), *l'Amour*, *Orator*, *le Boy* (Nouvelles d'un ancien professeur, 1886); *John Bull et l'École*, en collaboration avec Georges SPANZIO (1891) et *Mon-François en Morée* (1894); *un Français en Amérique* (1894), etc. Il a fait plusieurs conférences dans les deux mondes.

**BLUOD** (Henry), littérateur et voyageur anglais, né en 1828, mort en 1890. Il fut député de l'opposition le soutien la cause de Charles I<sup>er</sup> contre le parlement, puis se rallia à Cromwell, et devint, sous Charles II, grand officier de la couronne. Ses ouvrages les plus importants a publié : *Voyage dans le Levant* (1834) un recueil de six contes (1837) et un roman (1837), etc.

**BLUOD** Thomas-Poppe, voyageur anglais, fils du précédent, né à Upper-Holmby en 1610, mort en 1697. Il devint membre du parlement, et fit preuve d'un esprit libéral en s'opposant à divers projets de loi. Ses ouvrages *outdoor* (Londres, 1690) ; *Scènes sur divers sujets* (Londres, 1697), qui rapportent, par la libre allure de ses jugements, les costumes, l'histoire, l'état, contenant nombre d'observations rares (1693), etc.

**BLUOD** (Charles), destie anglais, frère du précédent, né en 1624, mort en 1693. Il suscita contre lui de violentes attaques en publiant des ouvrages où il profita à priori les religions révélées, et se suicida à la suite de chagrins de cœur. Ses ouvrages sont : *Animus mundi* (1679); *Ve de l'apostrophe de Zoroastre*; *De la nature de l'infinité* (1800); *Contrae glorie laici* (1853); *Janua scientiarum* (1843). Les *Œuvres complètes* de Charles Bluod ont été publiées en 1695.

**BLUODIER** (blé-n. m. Ancien nom des fabricants de boucles.

**BLOUSE** (blous-n. m. Ancien nom de bl. Sorte de chemise de grosse toile, de cotonnade, etc., qui portait autrefois enroulé dessus les paysans, les ouvriers, les garçons épiciers, les enfants, les artistes, les médecins pendant qu'ils travaillaient.

— Par ext. La classe ouvrière, par opposition à la classe élevée et à la bourgeoisie; par extension, tout ce qui est bas, tout ce qui est inférieur à la bourgeoisie, les garçons épiciers, les enfants, les artistes, les médecins pendant qu'ils travaillaient.

— Par ext. La classe ouvrière, par opposition à la classe élevée et à la bourgeoisie; par extension, tout ce qui est bas, tout ce qui est inférieur à la bourgeoisie, les garçons épiciers, les enfants, les artistes, les médecins pendant qu'ils travaillaient.

— Par ext. La classe ouvrière, par opposition à la classe élevée et à la bourgeoisie; par extension, tout ce qui est bas, tout ce qui est inférieur à la bourgeoisie, les garçons épiciers, les enfants, les artistes, les médecins pendant qu'ils travaillaient.

**BLOUSE** (blous-n. m. Ancien nom de bl. Sorte de chemise de grosse toile, de cotonnade, etc., qui portait autrefois enroulé dessus les paysans, les ouvriers, les garçons épiciers, les enfants, les artistes, les médecins pendant qu'ils travaillaient.

— Par ext. La classe ouvrière, par opposition à la classe élevée et à la bourgeoisie; par extension, tout ce qui est bas, tout ce qui est inférieur à la bourgeoisie, les garçons épiciers, les enfants, les artistes, les médecins pendant qu'ils travaillaient.

— Par ext. La classe ouvrière, par opposition à la classe élevée et à la bourgeoisie; par extension, tout ce qui est bas, tout ce qui est inférieur à la bourgeoisie, les garçons épiciers, les enfants, les artistes, les médecins pendant qu'ils travaillaient.

— Par ext. La classe ouvrière, par opposition à la classe élevée et à la bourgeoisie; par extension, tout ce qui est bas, tout ce qui est inférieur à la bourgeoisie, les garçons épiciers, les enfants, les artistes, les médecins pendant qu'ils travaillaient.

— Par ext. La classe ouvrière, par opposition à la classe élevée et à la bourgeoisie; par extension, tout ce qui est bas, tout ce qui est inférieur à la bourgeoisie, les garçons épiciers, les enfants, les artistes, les médecins pendant qu'ils travaillaient.

— Par ext. La classe ouvrière, par opposition à la classe élevée et à la bourgeoisie; par extension, tout ce qui est bas, tout ce qui est inférieur à la bourgeoisie, les garçons épiciers, les enfants, les artistes, les médecins pendant qu'ils travaillaient.

— Par ext. La classe ouvrière, par opposition à la classe élevée et à la bourgeoisie; par extension, tout ce qui est bas, tout ce qui est inférieur à la bourgeoisie, les garçons épiciers, les enfants, les artistes, les médecins pendant qu'ils travaillaient.

— Par ext. La classe ouvrière, par opposition à la classe élevée et à la bourgeoisie; par extension, tout ce qui est bas, tout ce qui est inférieur à la bourgeoisie, les garçons épiciers, les enfants, les artistes, les médecins pendant qu'ils travaillaient.

**BLOYET** Hugues-Marie-Arthur, explorateur français, né à Nantes en 1812. Il était capitaine au long cours quand il fut désigné par le comité français de l'Association pour aller aller au pôle nord et explorer l'Amérique. Il fut nommé lieutenant de vaisseau et se rendit en 1849, à l'époque orléaniste, à Londres, où il fut nommé capitaine au long cours. Il fut nommé capitaine au long cours et se rendit en 1850, à l'époque orléaniste, à Londres, où il fut nommé capitaine au long cours. Il fut nommé capitaine au long cours et se rendit en 1850, à l'époque orléaniste, à Londres, où il fut nommé capitaine au long cours.

**BLOYET** (Hugues-Marie-Arthur), explorateur français, né à Nantes en 1812. Il était capitaine au long cours quand il fut désigné par le comité français de l'Association pour aller aller au pôle nord et explorer l'Amérique. Il fut nommé lieutenant de vaisseau et se rendit en 1849, à l'époque orléaniste, à Londres, où il fut nommé capitaine au long cours.

**BLOYET** (Hugues-Marie-Arthur), explorateur français, né à Nantes en 1812. Il était capitaine au long cours quand il fut désigné par le comité français de l'Association pour aller aller au pôle nord et explorer l'Amérique. Il fut nommé lieutenant de vaisseau et se rendit en 1849, à l'époque orléaniste, à Londres, où il fut nommé capitaine au long cours.

**BLOYET** (Hugues-Marie-Arthur), explorateur français, né à Nantes en 1812. Il était capitaine au long cours quand il fut désigné par le comité français de l'Association pour aller aller au pôle nord et explorer l'Amérique. Il fut nommé lieutenant de vaisseau et se rendit en 1849, à l'époque orléaniste, à Londres, où il fut nommé capitaine au long cours.

**BLOYET** (Hugues-Marie-Arthur), explorateur français, né à Nantes en 1812. Il était capitaine au long cours quand il fut désigné par le comité français de l'Association pour aller aller au pôle nord et explorer l'Amérique. Il fut nommé lieutenant de vaisseau et se rendit en 1849, à l'époque orléaniste, à Londres, où il fut nommé capitaine au long cours.

**BLOYET** (Hugues-Marie-Arthur), explorateur français, né à Nantes en 1812. Il était capitaine au long cours quand il fut désigné par le comité français de l'Association pour aller aller au pôle nord et explorer l'Amérique. Il fut nommé lieutenant de vaisseau et se rendit en 1849, à l'époque orléaniste, à Londres, où il fut nommé capitaine au long cours.

**BLOYET** (Hugues-Marie-Arthur), explorateur français, né à Nantes en 1812. Il était capitaine au long cours quand il fut désigné par le comité français de l'Association pour aller aller au pôle nord et explorer l'Amérique. Il fut nommé lieutenant de vaisseau et se rendit en 1849, à l'époque orléaniste, à Londres, où il fut nommé capitaine au long cours.

**BLOYET** (Hugues-Marie-Arthur), explorateur français, né à Nantes en 1812. Il était capitaine au long cours quand il fut désigné par le comité français de l'Association pour aller aller au pôle nord et explorer l'Amérique. Il fut nommé lieutenant de vaisseau et se rendit en 1849, à l'époque orléaniste, à Londres, où il fut nommé capitaine au long cours.

**BLOYET** (Hugues-Marie-Arthur), explorateur français, né à Nantes en 1812. Il était capitaine au long cours quand il fut désigné par le comité français de l'Association pour aller aller au pôle nord et explorer l'Amérique. Il fut nommé lieutenant de vaisseau et se rendit en 1849, à l'époque orléaniste, à Londres, où il fut nommé capitaine au long cours.

**BLOYET** (Hugues-Marie-Arthur), explorateur français, né à Nantes en 1812. Il était capitaine au long cours quand il fut désigné par le comité français de l'Association pour aller aller au pôle nord et explorer l'Amérique. Il fut nommé lieutenant de vaisseau et se rendit en 1849, à l'époque orléaniste, à Londres, où il fut nommé capitaine au long cours.

**BLOYET** (Hugues-Marie-Arthur), explorateur français, né à Nantes en 1812. Il était capitaine au long cours quand il fut désigné par le comité français de l'Association pour aller aller au pôle nord et explorer l'Amérique. Il fut nommé lieutenant de vaisseau et se rendit en 1849, à l'époque orléaniste, à Londres, où il fut nommé capitaine au long cours.

**BLOYET** (Hugues-Marie-Arthur), explorateur français, né à Nantes en 1812. Il était capitaine au long cours quand il fut désigné par le comité français de l'Association pour aller aller au pôle nord et explorer l'Amérique. Il fut nommé lieutenant de vaisseau et se rendit en 1849, à l'époque orléaniste, à Londres, où il fut nommé capitaine au long cours.

**BLOYET** (Hugues-Marie-Arthur), explorateur français, né à Nantes en 1812. Il était capitaine au long cours quand il fut désigné par le comité français de l'Association pour aller aller au pôle nord et explorer l'Amérique. Il fut nommé lieutenant de vaisseau et se rendit en 1849, à l'époque orléaniste, à Londres, où il fut nommé capitaine au long cours.

**BLOYET** (Hugues-Marie-Arthur), explorateur français, né à Nantes en 1812. Il était capitaine au long cours quand il fut désigné par le comité français de l'Association pour aller aller au pôle nord et explorer l'Amérique. Il fut nommé lieutenant de vaisseau et se rendit en 1849, à l'époque orléaniste, à Londres, où il fut nommé capitaine au long cours.

**BLOYET** (Hugues-Marie-Arthur), explorateur français, né à Nantes en 1812. Il était capitaine au long cours quand il fut désigné par le comité français de l'Association pour aller aller au pôle nord et explorer l'Amérique. Il fut nommé lieutenant de vaisseau et se rendit en 1849, à l'époque orléaniste, à Londres, où il fut nommé capitaine au long cours.

**BLOYET** (Hugues-Marie-Arthur), explorateur français, né à Nantes en 1812. Il était capitaine au long cours quand il fut désigné par le comité français de l'Association pour aller aller au pôle nord et explorer l'Amérique. Il fut nommé lieutenant de vaisseau et se rendit en 1849, à l'époque orléaniste, à Londres, où il fut nommé capitaine au long cours.

**BLOYET** (Hugues-Marie-Arthur), explorateur français, né à Nantes en 1812. Il était capitaine au long cours quand il fut désigné par le comité français de l'Association pour aller aller au pôle nord et explorer l'Amérique. Il fut nommé lieutenant de vaisseau et se rendit en 1849, à l'époque orléaniste, à Londres, où il fut nommé capitaine au long cours.









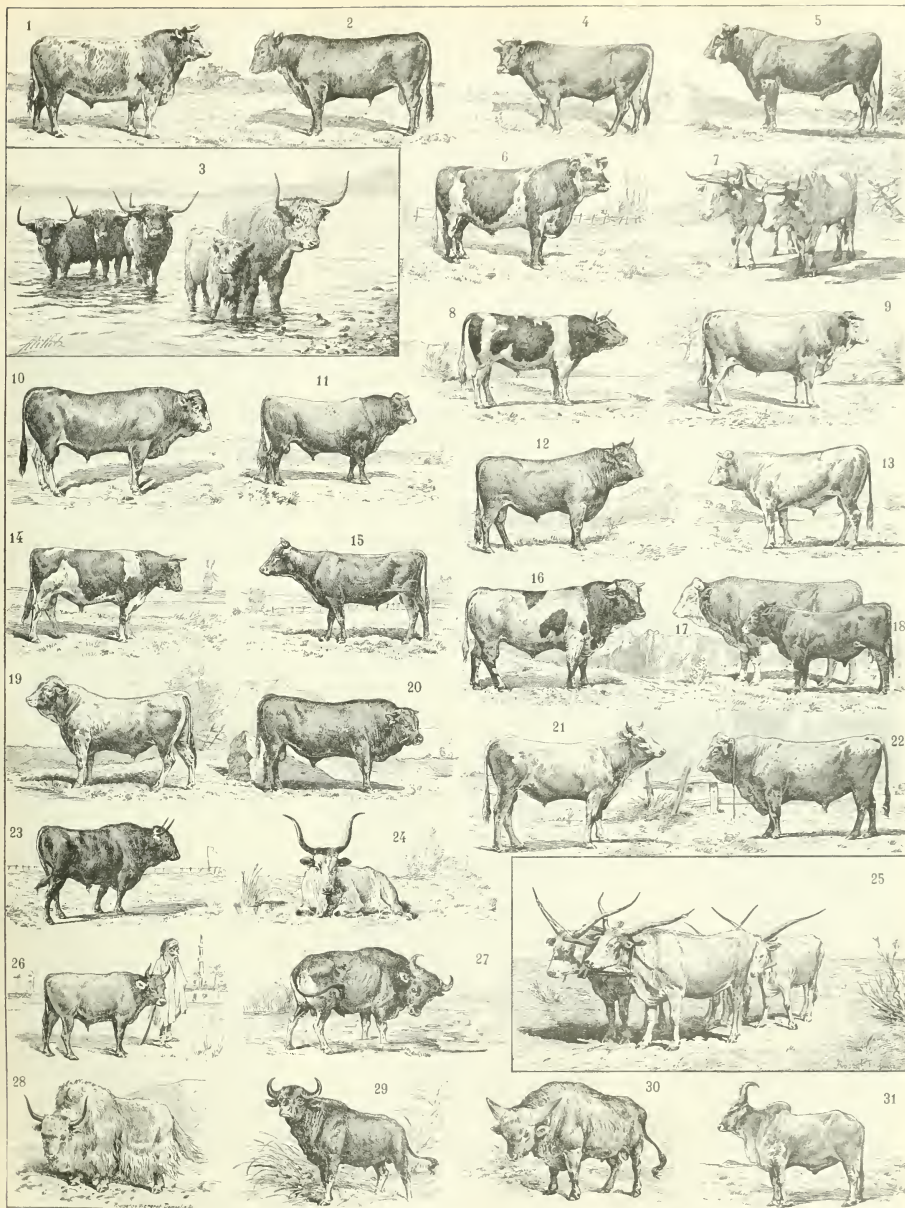












1. Taureau d'Ardenne. — 2. Taureau d'Angoumois (sans cornes). — 3. Bouff de W.-H. Highland. — 4. Taureau de Jersey. — 5. Taureau du Nord. — 6. Taureau normand (à cornes). — 7. Bouff char à tir. — 8. Taureau breton. — 9. Taureau suisse. — 10. Taureau limousin. — 11. Taureau gascon. — 12. Taureau de Soles. — 13. Taureau franc-comtois. — 14. Taureau hollandais. — 15. Taureau d'Angoumois. — 16. Taureau de Flandre. — 17. Taureau de Brie. — 18. Taureau d'Alsace. — 19. Taureau de Glé. — 20. Taureau de Dux. — 21. Taureau de Moravie. — 22. Taureau de Vindobona. — 23. Taureau de Suisse-orientale. — 24. Bouff de la Romagne. — 25. Bouff hongrois (d'après Roux, Bouffeur). — 26. Taureau suisse. — 27. Bouff bulgare. — 28. Bouff yak. — 29. Bouff gaur. — 30. Bouff gaur. — 31. Bouff de la Sibirie.

















1. Coupe de tronc d'arbre sù. — 2. Sciage des troncs d'arbres. — 3. Transport d'un arbre avec ses racines. — 4. Abatage des arbres à la hache. — 5. Coupe à la hache. — 6. Tronçonneuse sur roue. — 7. Bois à cœur pœuri. — 8. Boulers. — 9. Troncs. — 10. Gélivres. — 11. Emploi des câbles pour l'abatage. — 12 et 13. Flottage du bois. — 14. Sève de bois de chauffage. — 15. Mécanisme pour sciage et des arbrerains. — 16. Abatage et sciage mécanique des arbres. — 17. Molles divers des tailles des arbres. — 18. Débitage et dressage mécaniques des arbres. — 19. Débitage de bois à la hache. — 20. Sciage au cheval. — 21. Transport du bois par wagon. — 22. Sciage des bois. — 23. Sciage à la hache. — 24. Débitage de bois à la hache. — 25. Débitage de bois à la hache. — 26. Débitage de bois à la hache. — 27. Sciage sur roue. — 28. Débit parallèle. — 29. Débit hollandais ou thoracique. — 30. Sciage sur roue. — 31. Tronc d'arbre équare. — 32. Double. — 33. Quartier de tronc. — 34. Pièce de bois. — 35. Scie mécanique pour trousser les arbres. — 36. Scieurs de long. — 37. Refete du bois. — 38. Scie circulaire V. CORROUÉ, DÉBITAGE, ÉQUARRISSAGE, FLOTTAGE, SCILITAGE, SUIV. S. LAGE. DÉBIT.

BOIS USITÉS EN CHARENTE, MENUISERIE, ÉBÉNISTERIE ET MARQUETERIE

Table with columns: FAMILIATION des ESSENCES, PROVINCE, COULEURS, QUALITÉS, DÉSIGNATION des ESSENCES, PROVINCE, COULEURS, QUALITÉS. Lists various wood types like Abricotier, Acajou, Albâtre, etc., and their uses.

température du mélange vers 20°. On fabrique ainsi des nappes de couteaux, des médaillons, divers objets de bijouterie, etc.

SYN. Bois, forêt. Le bois est moins grand que la forêt. Le forêt, plus vaste, contient aussi des arbres d'une plus grande dimension. Les bûtes des forêts sont les bûtes fauves; les bûtes des bois sont surtout les ciseaux.

Bois sacré cher aux Muses et aux Arts (18). grande peinture décorative de Puvis de Chavannes, destinée à la décoration du musée de Lyon, et qui a figuré au Salon de 1884. Un portique d'ordre ionique, entouré de bosquets de lauriers, s'élève au bord d'une rivière et au fond d'un ruisseau; des statues de héros grecs se tiennent sur des banquettes. Apollon preside au chant des Muses, tandis que les autres muses se livrent à divers exercices. Les fleurs qui viennent déposer aux pieds des acérols sont.

Bois sacrés. Les anciens consacraient au culte de certaines divinités des bois qui étaient comme des sortes de temples en plein air. C'est ainsi qu'à Crète, le bois de Dodone était consacré à Jupiter, celui d'Épaurée à Esculape. Rome honorait aussi des bois sacrés : le bois de l'Égyle, sur le Capitin; le bois de Vestra, près du Forum. Aux environs de cette ville s'élevaient les bois d'Égérie et de Diane. Des sacrifices y étaient célébrés : on les ornaient de banderoles.

Bois Les, comm. de la charpente l'arr. et à 18 kilom. de la Rochelle, dans l'île de R. 1,818 hab. Fourches à chaux, dentelles, moulines, tonneleries.

Bois de Fionnes Louis-Thomas, marquis de LEVILLE du, général français, né à Fionnes (Pas-de-Calais) en 1768, mort à Egres (Belgique) en 1828. D'abord connu sous le nom de MARQUIS DE VIVY, il prit part aux guerres de la ligue d'Angoulême et de la succession d'Espagne. Il assista comme maréchal de camp, en 1718, au siège de Pultar (1719), et fut nommé lieutenant général aux Indes (1723). Philisburg (1734). Egres (1742).

Bois de Fionnes (L'auxerre) 716 hab. (comm. de Fionnes, arr. de Bourges), général français, né à Fionnes en 1673, mort à Paris en 1743. Il entra au service en 1704, comme page du roi. Il fut le gendre de la succession d'Espagne, et devint maréchal de camp en 1719. L'année suivante (1723), il commanda en Alsace, puis en Flandre et en Picardie, et fut tué dans la campagne d'Italie.

BOISAGE n. m. Mines. Action de revêtir des galeries ou des puits en bois les parois, les galeries ou des puits en mines. Bois 3, Demi-boisage 4, Boisage de puits, employé à une opération. 1° Appareil de pièces de bois et de planches employé pour bâtir Boisage complet. Celui qui revêt toute la galerie, parois, plancher ou sole et plafond. 2° Boisage simple. Celui qui soutient la fosse et une paroi. 3° Boisage sans sole. Celui qui soutient le puits et les puits parois verticales. 4° Boisage de faille. Celui qui ne soutient que la faille.

— Eau et For. Non donné à tout le bois qui est nécessaire pour procéder à la création d'une forêt. On appelle Bois de fond, le bois qui soutient le plafond et les parois des galeries, et que l'on nomme boisages, sont formés de deux montants et d'un chapéau ou d'un toit. Les cadres sont en bois de chêne, de gauche, bois de fond; en ces cadres et les parois, on chasse des planches appelées queues et serrées contre ces deux bras des montants. Les cadres sont au moins rapprochés, suivant la nature du terrain. Dans les galeries dont le sol manque de résistance, les cadres ont une semelle sur laquelle reposent les montants; c'est alors un boisage arqué.

BOISARD (J.-J. Francis-Marie), fabuliste français, né à Caen en 1741, mort en 1833. Les ouvrages de la chancellerie de Mousmoré (depuis Louis XVIII, il perdit son emploi à l'époque de la Révolution, et vécut dans le dénuement. Il a composé un millier de fables, pour la plupart métriques, qui ont été publiées en deux recueils. Fables nouvelles (1773); Fables (1803); Fables et poésies diverses (1804). Nouveau recueil de fables (1807). — Son neveu, J.-FRANÇOIS BOISARD, né à Caen vers 1762, a publié en 1817 et en 1822 deux recueils de Fables au-dessous du métricien.

BOISCOMMUN, comm. du Loiret, arrondissement à 21 kilom. de Pithiviers; 1,076 hab. Ch. de F. P.-L.-M. Beurte, pâtes d'alouettes, sabots; récolte et commerce actif de safran dit « du Kentucky ». Église paroissiale possédant un des plus beaux vitraux de France. En 1186, Boiscommun obtint une charte de commune; en 1287, saint Louis confirma cette charte et donna cette ville en apanage à son fils Philippe, qui y fit construire un château.

BOIS-DE-CLAMON, comm. du Jura, arrondissement de Valentigney, canton de Dole, à 1,600 mètres d'altitude. Bois d'hortloger, cabinets d'hortloger, menuiseries à vapeur et hydrauliques.

BOIS-DE-CERF, comm. de la Vendée, arrondissement de Challans, canton de Olonne, près de l'embouchure de la Sèvre; 1,888 hab. Ch. de F. Etat. Restes de l'abbaye de Hlle-Chauvet.

BOIS-DE-CERF n. m. Non marchand d'une coquille univalve au rocher scorpion, appartenant au genre merz. V. ce mot.

BOISDEFREY Raoul-François-Charles Le Motron de), général français, né à Alençon (Orne) en 1800, mort à Saint-Cyr et de l'Ecole d'état-major, capitaine en 1866, il devint, pendant la guerre de 1870, chef d'escadron et aide major de Chantilly; l'année suivante fut nommé lieutenant en Algérie et en Russie, où il fut attaché militaire. Colonel en 1882, chef d'état-major du 3e corps, général de brigade en 1887. Il fut appelé par le général Mirbel qui le fit nommer, en 1890, sous-chef de l'état-major général de l'armée et ambassadeur en 1892. Il succéda à Rivron en 1893 comme chef d'état-major de l'armée et fut, en 1894, chef de l'ambassade française envoyée aux abisques d'Alexandre III, puis, il assista, au même titre, en 1896, au congrès international tenu à Paris.

BOIS-DINGT (Le), ch. l. de cant. du Rhône, arrondissement de Villefranche, près de Vignerot; 1,421 hab. Industries de laiterie et de sabots, de azurage. — Le cant. a 19 comm. et 114,649 hab.

BOISDUVAL (Jean-Baptiste-Alphonse DÉCHAUFFOUR de), médecin et naturaliste français, né et mort à Tchevelotte (Orne) (1811-1874). Fut reçu docteur en médecine en 1827, puis docteur en sciences, et se consacra surtout à la zoologie, s'occupant presque complètement dans son cabinet des insectes Hyménoptères, dont il réalisa une magni-

fique collection, aujourd'hui déposée au musée Oberthur, à Rennes. Bien qu'ayant collaboré avec le comte Debeaux et l'entomographe de France (1829-1830) et à d'autres importants travaux zoologiques et botaniques, ses publications sans nombre se rapportent surtout aux papillons. Citons : le Genre des genres méthodique (Larvorum Lepidoptera [Paris, 1840]); Faune entomologique de l'Océan Pacifique; etc.

BOISDUVAL (de) n. pr. o. de Boisduval, n. pr. p. l. Bot. SYN. et section du genre Ostrya.

- Autom. (genre d'ascètes coléoptères; SYN. de) omeies.) Genre d'insectes diptères, comprenant quelques espèces des régions tropicales.

BOISSET CITY, ville des Etats-Unis, cap. de l'Etat d'Illinois, sur le Boise River, sous-adjoint du fleuve Columbia; 3,400 hab. Centre d'une région agricole et pastorale.

BOISEMENT n. m. Bois. Action de mettre en état d'un sol boisé. Le BOISEMENT du versant des montagnes est réclamé par l'agriculture.

- ENCLYV. V. DÉBOISEMENT.

BOISER v. a. Garnir d'une boiserie, revêtir en menuiserie; Faire boiser son salon, sa chambre.

- Eau et For. Garnir d'arbres; BOISER un canton. — Mar. Construire la carcasse d'un bâtiment en montant les membrures sur la quille; BOISER un navire.

ANTON. DÉBOISER.

BOISERIE (rad. Bois) n. f. Ouvrage de menuiserie dont on revêt les murs des habitations. (On distingue deux sortes de boiserie.)

Boiserie de parquet. (V. MENUISERIE.)

de boiserie; la boiserie d'ornement, dont fait partie les placards ou parapets; les placards, plafonds, cloisons, etc.; et la boiserie mobile, de laquelle dépendent d'autres ouvrages qui se meuvent sur place.

BOISFRETTE (1827) n. p. f. Et. d'eau et For. Brûlées et racines bréchées qui les mailleux peuvent ramasser dans les forêts domaniales et autres.

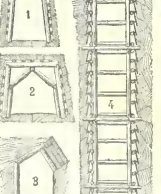
BOISERIE n. m. Ouvrier occupé aux travaux de boiserie dans les maisons particulières.

- ad. j. Un ouvrier BOISIER.

BOISSEX (reil), EUSEJ ad. Syn. peu usité de LISSEX.

BOISFREMENT (Charles de), peintre français, né à Honen en 1773, mort à Paris en 1835. Initiateur de Proudhon, il a exécuté des œuvres estimables; la Mort et l'Adieu de l'Orphée aux enfers; Virgile dans l'Enéide; Pygmalion et Amor; la Mort de Cléopâtre, au musée de Rennes; l'Expulsion et la prière de l'Église; la Samaritaine, etc.

BOISGELIN DE CUCÉ (Jean-de-Dieu-Raymond de), prêtre français, né à Rennes en 1752, mort à Angervilliers en 1864. Il fut évêque de Lavaur (1785), puis archevêque d'Alais (1792), et archevêque de Tours en 1802, puis cardinal. Les Œuvres complètes du cardinal de Boisgelin, qui était membre de l'Académie française depuis 1790, ont été publiées à Paris (1828). On y trouve à la fois des œuvres religieuses et d'autres dans le genre profane, voire dans le genre léger. Son grand vicairé, de Bousssel, a écrit, peu après sa mort, une histoire du sa vie.











les *opercules* d'écailles tout dans le Prémont qu'un *Mantrefret* et d'écaille de *Mistran*, par Charles de Cass, comte de Brissac (1807), et *Institution sur les affaires d'Etat, de la guerre et des papiers monnaies* (1810).

**BOIVIN de VILLENEUVE** (Jean), savant littérateur, né en 1643, mort en 1726. Appelé à la bibliothèque du roi, il y découvrit un manuscrit palimpseste de la Bible, en caractères grecs et parvint à le lire. Nommé, en 1705, membre de l'Académie des inscriptions et professeur de grec au Collège de France, il devint, en 1721, directeur de l'Académie française. On a de lui plusieurs brochures, dissertations : les *Vieillesse d'Homère*; *Chronologie d'Odysse*; *Système d'Homer sur l'Hygiène*; *Vie de César*. Une édition des *Méthodes vertueuses* (1693), des traductions, etc.

**BOIVIN** (Marie-Anne-Victoire GILLAN, danois), surnommé, 1664 à Moutreu, 1722 à Paris. Nommé, en 1705, directeur de l'École de Musique de la Maîtrise, on elle se lia avec le célèbre M<sup>re</sup> Lachapelle (1709). On a de lui *Le Manuel de l'Organe* (1712), plusieurs ouvrages, plusieurs fois réédités : *Moine sur les harmoniques* (1769); *de Fabrique* (1819); *Méthodes sur les méthodes théoriques et pratiques de l'art de chanter* (1769); *de l'usage des plus fréquentes et des moins connues de l'instrument* (1828); *Traité pratique des maladies de l'utérus et de ses annexes* (1832).

**BOIVIN** m. m. T. dor. Carde qui tient la bouée.

**BOIZOT** (Louis-Simon), sculpteur français, né et mort à Paris (1713-1809), élève de Sluiter, remporta le grand prix de Rome en 1733, et fut élu directeur de l'Académie en 1778. Parmi ses ouvrages, nous rappellerons : *monnaie de Récimo*, un palais de l'Institut; les cinq figures allégoriques représentant la félicité dans la plaine, dans le désert, dans les vingt-cinq fragments du la-relief circulaire de la colonne Vendôme. — Un tour d'Artiste, Marc-Louis-Alexandre, née en 1741, morte vers 1850, est connue comme graveur.

**BOJADOR** (CAP), promoteur de l'Afrique occidentale, parti de l'Atlantique par le rite du Sahara. Ce capitaine commanda longtemps, au moyen d'un navire de navigation portugaise vers le sud; il fut doublé par le premier fois par un de ses navigateurs, Oti Cannes, en 1531. **BOJAN**, bourg d'Austro-Hongrie (Balkovine), sur la Pruth, 6.440 hab.

**BOJANO** (Bojoviano), ville d'Italie (Abruzzes), prov. de Campobasso (ancien Sansevero), sur le Biferno, au pied du mont Matese; 6.000 hab. Evêché suffragant de Aveverve. Ville d'origine samnite, ruinée plusieurs fois par les tremblements de terre, notamment en 1805.

**BOJANOWO**, ville d'Allemagne (Prusse) siège de paroisse de 600 hab. Manufacture de draps, distilleries, moulins. Ville fondée par des réfugiés protestants, en 1628. **BOJARDO** ou **BOJARO** (Mathieu-Marie, comte de), poète, né, et capitaine d'infanterie, mort à Paris, le 20 mai 1820, à Reggio en 1814. Reçu docteur en droit et en philosophie à l'université de Ferrare, il suivit d'abord la carrière d'armes et s'attacha au général de brigade de l'Est et Hercule P<sup>er</sup>, qui lui conféra plusieurs charges importantes; notamment, le gouvernement de Reggio, de 1806 à 1807, jusqu'à la fin de sa vie. Il fut aussi quelque temps capitaine de Modène (1811). Bien que vivant au milieu de la cour et de ses affaires, il écrivit : *Roband* (1804), *Le défilé* (1806), *Le capitaine de la marine* (1807), *Le chalet*, restées inachevées, et qui ne fut imprimée qu'en 1850. *Le Deland* *Fortino*, de l'Arioste, en est une continuation. On a écrit aussi des poésies latines : *Sonetti e Canzoni* (1809); une comédie en cinq actes, intitulée *Trombo* (1809).

**BOJAZE** f. Genre de composées-pétales, à deux ou trois corolles des herbes vivaces, dressées, plus ou moins renfermées, originaires de Madagascar et du Cap.

**BOJÉRIES** (lat. *Bojerie*) n. f. pl. Groupe de composées, ayant pour type le genre *Bojerie*. — Une mazurque.

**BOJEVATZ**, village de Serbie; 3.250 hab.

**BOJITZA**, village de Bulgarie, aux sources de la Dobrobnica, affluent de la Strouma; 2.900 hab.

**BOJKOWITZ**, village d'Austro-Hongrie (Moravie); 2.200 hab.

**BOJOL**, lie des Philippines. V. Botor.

**BOKA** ou **SZERB-BOKA**, village d'Austro-Hongrie (Hongrie), sur la Témès; 2.100 hab.

**BOKAS** (kas) n. m. Sorte de toile de coton de Sirate. **BOKE**, ville de la Guinée française, ch.-l. du cercle de Rio-Novo. Point terminus de la route commerciale de ce nom. Débutée commerciale des provinces septentrionales du Fouta-Djallon. De nombreuses factoreries sont établies sur les deux rives de l'élé au grand commerce des produits du pays, surtout du caoutchouc et du café. Cette ville est construite à Boké en 1856; un monument rappelle le départ de Louis-Caillé pour l'Afrique.

**BOKHARI** (Abou Abd-Allah-Mohamed Er), théologien musulman, né à Bokhara en 810, mort près de Samarkand en 870. Il voyagea dans les plus grandes parties du monde musulman pour apprendre le droit et la jurisprudence. Son principal ouvrage, le *Bohri*, contient 16.000 traditions (hadiths) de Mahomet et de ses compagnons. C'est le livre le plus sacré pour les Sunnites, après le Coran.

**BOKOSKAI**, ville de l'Afrique occidentale (république de Libéria) sur le haut bassin du fleuve côtier Saint-Paul; 7.000 hab. Commerce important.

**BOKEVELD** ou **BOGVEELD**, chaîne de montagnes de l'Afrique australe, couvrant la partie occidentale du Cap et s'étendant du nord-est au sud-ouest, dans la source de la petite Dorn, où elle forme la partie orientale des Black-Mountains. Cette chaîne donne son nom à trois districts de la colonie de Cap. Le climat est généralement doux, d'une grande fertilité; le *Bokkerveld* *fruit*, situé dans les montagnes, avec quelques vallées fertiles, est appelé *bockerveld* *fruit*, peu peuplé, et propre surtout à l'élevage du bétail.

**BOKEVELTTE** de *Bokkerveld*, m. de lien, et du gr. *lit*. *lit* = lit. — Lit d'un type, serait *bockerveld* *fruit* n. f. Nom donné à un type de rocher, composé de structure compacte, et composé de périod et à tige

substance hydrocarbonée. On retrouve ce type dans les massifs de trois calcaires différentes.

**BOKOMBAL** (mot malgache) n. m. Nom vulgaire, à Madagascar, du makri grès *hampelen* gris. V. MAKI.

**BOKSBURG**, village de l'Afrique australe (Transvaal), capitale de l'expédition boer de Witwatersrand. **BOL** (du gr. *bolos*, motte de terre) n. m. Pharm. Sorte de pilule plus grosse, plus molle que les pilules ordinaires, et qui a une forme un peu allongée.

**BOL** (du gr. *bolos*, motte de terre) n. m. Pharm. Sorte de pilule plus grosse, plus molle que les pilules ordinaires, et qui a une forme un peu allongée.

**BOL** (du gr. *bolos*, motte de terre) n. m. Pharm. Sorte de pilule plus grosse, plus molle que les pilules ordinaires, et qui a une forme un peu allongée.

**BOL** (du gr. *bolos*, motte de terre) n. m. Pharm. Sorte de pilule plus grosse, plus molle que les pilules ordinaires, et qui a une forme un peu allongée.

**BOL** (du gr. *bolos*, motte de terre) n. m. Pharm. Sorte de pilule plus grosse, plus molle que les pilules ordinaires, et qui a une forme un peu allongée.

**BOL** (du gr. *bolos*, motte de terre) n. m. Pharm. Sorte de pilule plus grosse, plus molle que les pilules ordinaires, et qui a une forme un peu allongée.

**BOL** (du gr. *bolos*, motte de terre) n. m. Pharm. Sorte de pilule plus grosse, plus molle que les pilules ordinaires, et qui a une forme un peu allongée.

**BOL** (du gr. *bolos*, motte de terre) n. m. Pharm. Sorte de pilule plus grosse, plus molle que les pilules ordinaires, et qui a une forme un peu allongée.

**BOL** (du gr. *bolos*, motte de terre) n. m. Pharm. Sorte de pilule plus grosse, plus molle que les pilules ordinaires, et qui a une forme un peu allongée.

**BOL** (du gr. *bolos*, motte de terre) n. m. Pharm. Sorte de pilule plus grosse, plus molle que les pilules ordinaires, et qui a une forme un peu allongée.

**BOL** (du gr. *bolos*, motte de terre) n. m. Pharm. Sorte de pilule plus grosse, plus molle que les pilules ordinaires, et qui a une forme un peu allongée.

**BOL** (du gr. *bolos*, motte de terre) n. m. Pharm. Sorte de pilule plus grosse, plus molle que les pilules ordinaires, et qui a une forme un peu allongée.

**BOL** (du gr. *bolos*, motte de terre) n. m. Pharm. Sorte de pilule plus grosse, plus molle que les pilules ordinaires, et qui a une forme un peu allongée.

**BOL** (du gr. *bolos*, motte de terre) n. m. Pharm. Sorte de pilule plus grosse, plus molle que les pilules ordinaires, et qui a une forme un peu allongée.

**BOLANTIN** n. f. Sorte de péloie, analogue à la péloie du Loiret.

**BOLASSE** n. f. Ter. Terre arable, mais peu fertile.

**BOLAX** (bol) = bolax gr. égal. motte de terre n. m. Bot. *Syn. de* *bolax*.

**BOLAX** (bol) = bolax gr. égal. motte de terre n. m. Bot. *Syn. de* *bolax*.

**BOLAYE** (bol) n. f. Nom vulgaire de la pie-grièche d'Afrique.

**BOLBEC** (bol) n. m. Variété de lin fabriqué à Bolbec et servant à faire des mouchoirs. On dit : *Mouchoir bolbec*.

**BOLBEC**, ch.-l. de cant. de la Seine-Inférieure, arr. et c. de Clit. du Havre, sur la Bolbec, affluent de la Seine; 12.300 hab. Industries diverses : C. Oursi, Carrières, industrie caennaise : gravels filatures et tissages de coton, fabriques de calcos, mouchoirs de coton, papeteries, imprimeries d'indiennes, papeteries et tanneries, fabriques de porcelaines, porcelaines provenant de Marly, etc. Ville, bien bâtie, dans une situation admirable pour le commerce, d'industrie (laine, soie, fil, etc.), bien bâtie, dans une situation admirable pour le commerce, d'industrie (laine, soie, fil, etc.), bien bâtie, dans une situation admirable pour le commerce, d'industrie (laine, soie, fil, etc.).

**BOLBIDON** n. m. Bot. Section du genre *ymbelium*.

**BOLBITINA**, ville ancienne de la basse Egypte sur une île du Nil, sur l'emplacement d'un camp aujourd'hui *Boite*.

**BOLBITINE** (notaris), le second bœuf du Nil, sur laquelle était établie la capitale de l'Égypte; c'est la *Boeche de Boite* et celle-ci.

**BOLBITIS** (lis) n. m. Bot. Syn. de *robertiandra*. Genre de champignons agariciformes.

**BOLBORE** (du gr. *bolbos*, bulbe, et *chlois*, chevelure) n. m. V. *ALBORETE*.

**BOLBORECH** (bol) n. m. Nom vulgaire de la linnaire (dans la région).

**BOLBOPHYLLAIRE** du gr. *bolbos*, bulbe, et *phylon*, feuille) n. m. Genre d'orchidées-pérorales, des régions tropicales.

**BOLBOPHYLLITE** (bol) n. m. Étymol. qui l'art. précéd. n. f. Genre d'orchidées-pérorales, renfermant plus de quatre-vingt espèces, des régions tropicales de l'ancien monde.

**BOLBOPHYLLISPE** (du gr. *bolbos*, bulbe, et *phylon*, feuille, et *opsis*, aspect) n. f. Genre d'orchidées-pérorales.

**BOLBORECH** (bol) n. m. du gr. *bolbos*, bulbe, et *chlois*,



de 1715 à 1765; les *Rituarios* sur Caill, les *Lettres sur l'état de l'histoire, les sciences sur la religion naturelle, les Lettres sur l'âge d'un patriote, Satire de la théorie du droit divin*. Dans ces derniers ouvrages, Bolingbroke se montre le précurseur exact de Voltaire... — BULLOCK : Moritz Borch, *lord Bolingbroke et les usages et l'état de la France* (Paris-Strasbourg, 1852); Cook, *Memoir of Bolingbroke* (Londres, 1876); Robert Harrop, *Bolingbroke, a political study and criticism* (1884); Charles Johnston, *Bolingbroke, a historical study* (Londres, 1892); MacKnight, *Vie de Bolingbroke* (Londres, 1882); Art. Hassal, *Life of viscount Bolingbroke* (Londres, 1888); Ch. de Rémusat, *Bolingbroke* (Paris, 1862).

**BOLINOPSE** (de *bolivie*, et du gr. *opsis*, idem, apparence) n. f. Genre de ctenophores lobes, famille des miméniades, voisins des *bolines*, mais en différant par le corps recouvert de tiges. Les bolinopse habitent l'Asie.

**BOLINTANNE** (Demètre), poète et homme politique, né à Bolintino-din-Vale, près de Bukarest, en 1826, mort à Bukarest en 1872. Après un court séjour en France, il retourna à Bukarest, où il dirigea le «*Peuple souverain*» (1847). Compromis dans le mouvement révolutionnaire contre le protecteur russe, Bolintanne, prisonnier, fut relâché (1849-1859). De retour à Bukarest, il fut nommé, en 1861, ministre des affaires étrangères, et, plus tard, ministre des cultes et de l'instruction publique. En plus grand poète de la régénération romaine mourut à Bucarest le 12 mai 1872. Ses œuvres les plus importantes sont les *Fleurs de Bolintanne*, tradues par le poète en français sous le titre de *Briées d'Irlande*, et les *Œuvres*, le «*Conte de la Roumanie et Mémoires romaines*» (1858); etc. De ses œuvres dramatiques se détachent surtout *Alexandra Lapanena*, *Michel le Brave*, *condemné à mort*, etc. Son meilleur roman est *Mansui et Elena*.

**BOLIQUE** ou **BOLIQUEIMA**, bourg du Portugal (Algarve), près du fl. côté la Ribeira Quatroira; 4.700 hab. — Evêchés de thion.

**BOLITOPHIE** ou **BOLITOBUS** (usu — du gr. *bólites*, champignon, et *bolos*, vie) n. m. Genre de coléoptères brachélytres, famille des staphylinides, tribu des tachyporines, renfermant de petits staphylinus barboles du genre de lauve et de noir, et qui vivent dans les champignons. Les bolitophes ne se trouvent pas dans les jardins, au contraire, ils le haïssent en des lieux. On en trouve vingt-deux espèces habitent l'Europe; de plus nombreuses sont répandues sur le globe. Il y a les *Bolitobus atricollis* (L.) et *Bolitobus dufrenoyi* (Sicil).

**BOLITOCHARE** (hor — du gr. *bólites*, champignon, et *khara*, joint) n. m. Genre de coléoptères brachélytres, famille des staphylinides, renfermant de petites formes allongées vivant dans les champignons.

Exect. Les *Bolitochares*, dont on connaît une vingtaine d'espèces, sont répandus sur le globe, particulièrement dans le midi de l'Europe. Nous citerons le *Bolitochare bella*, qui vit en France.

**BOLITOGYRE** (du gr. *bólites*, champignon, et *gyros*, tourner) n. m. Genre de coléoptères, à 5 yeux, de 3 extrémités.

**BOLITOPHAGE** (du gr. *bólites*, champignon, et *phagein*, manger) n. m. Genre de coléoptères hétéromères, famille des diptères, renfermant de petites formes rondes, à teguments adhérents à corselet souvent cornu.

Exect. On connaît une vingtaine d'espèces de bolitophages, réparties sur tout le globe; quatre habitent l'Europe et vivent dans les bois; ils se développent leurs larves. Nous citerons le *Bolitophagus armatus*; le *Bolitophagus ruficornis* (France).

**BOLITOPHILE** ou **BOLITOPHILA** (du gr. *bólites*, champignon, et *philein*, manger) n. m. Genre de diptères némocères, type de la famille des bolitophages, renfermant des tipules de petite taille, habitant nos pays, et dont les larves se développent dans les champignons, particulièrement dans les bolets. Nous citerons : le *Bolitophila fusca*; le *Bolitophila cinerea* (France).

**BOLITOPHILIDES** (rad. *Bolitophilis*) n. pl. Famille de diptères némocères, renfermant les genres *Bolitophilis*, *myrtilode* et voisines, tous composés de petites espèces de tipules, vivants dans les champignons. — Un bolitophilide.

**BOLIVAR** (du nom du libérateur de la Colombie) n. m. Sorte de chapeau évasé, à larges bords, qui fut surtout à la mode en France en 1819 et 1820. Il sert de base à une multitude de variantes et m-laine. (On l'appelle aussi décapant de FIANELLE ALBANAISE.)

**BOLIVAR**, départ. de la république de Colombie, superficie, 34.000 hab., 324.000 kil. carr.; ch.-l. *Cartagène*. C'est une colonie espagnole dans le même pays.

**BOLIVAR**, un État ou province dans la république de Venezuela, peuplé de 56.200 hab., sur 247.447 kilom. carr.; ch.-l. *Bolívar* (en l'honneur de Simon Bolívar).

**BOLIVAR**, prov. de l'Écuador, peuplé de 42.900 hab.; ch.-l. *Cuenca*.

**BOLIVAR** (Simón), général et homme d'état du Venezuela espagnol, né à Caracas-Venezuela en 1783, mort en 1830. Il fut une solide instruction ou espagna, mais il voyagea en Italie, en

Angleterre, en France, où il suivit les cours de l'École polytechnique, enfin aux États-Unis. Il revint au Venezuela en 1810, pour prendre part à un soulèvement de cette colonie espagnole contre le même empire. Bolívar fut nommé colonel par Miranda en 1812. Bolívar était général au combat. En trois mois, il livra quinze combats, écrivit et chassa les Espagnols du Venezuela. C'est sur un char de triomphe trainé par deux jeunes filles que Bolívar fit son entrée à Caracas (1813). Il reçut le surnom de *Liberador* (Léopoldeur), et fut investi de la dictature. Mais bientôt arriva l'Espagne de nouveaux renforts, sous le commandement du général en chef Morillo. Accablé par la supériorité du nombre, Bolívar dut quitter la terre ferme et s'enferma jusqu'à Haiti (1815). Quelques mois plus tard, il avait organisé une nouvelle armée, même un escadron, grâce à la générosité d'un riche négociant hollandais, nommé Brion; il débarqua à l'embauchure de l'Oronoque, et fut proclamé chef de la république du Venezuela. Alors, commença la grande guerre d'indépendance pendant trois ans, à la tête d'une poignée d'hommes résolus, il ne cessa de harceler les troupes espagnoles et de les battre en détail. En



1819, il passa du Venezuela dans la Nouvelle-Grenade, franchit les Andes, et réunit la Nouvelle-Grenade au Venezuela sous le nom de «*République de Colombie*» (1821). Puis en fut le chef de l'Etat; Bolívar entra en triomphe à Lima en 1825, assisté de son lieutenant, le général Sucre. Il fit prisonnier le vice-roi La Serna, à Ayacucho (1824). La prise de Callao, en 1825, mit fin à la domination espagnole dans ce pays. Bolívar songea alors à confédérer les trois États qu'il avait affranchis : la Colombie, le Pérou et la Bolivie ou une «*République des États-Unis du Sud*». Accusé d'aspirer à l'empire, il dut déposer le pouvoir (1830). Sept mois plus tard, il s'éteignit découragé de lacer que ce n'était pas sa patrie.

— BILHOUER : Ducoudray-Holstein, *Histoire de Simon Bolívar* (1831); Guzman Blanco, et *Liberador de la Amérique del Sud*; Larrazabal, *Life of Simon Bolívar* (New-York, 1866); Rojas, *Simon Bolívar* (Madrid, 1858).

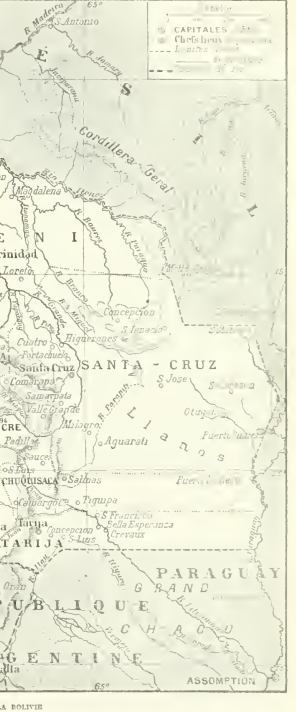
**BOLIVARIE** de Bolívar, n. pr. n. f. Genre de larvines, renfermant des arbuscules de l'Amerique méridionale et du Mexique.

**BOLIVARIE** de Bolívar, n. f. Variété argentine de maïs, de 550 c. de BOLIVARIE.

**BOLIVARIE** de Bolívar, n. f. Culture naturelle d'Amérique variée produisant un vin.

**BOLIVIE**, GÉOGRAPHIE. Province de l'Est de l'Amérique méridionale, formé de l'ancien État Pérou, comprise entre 9° et 24° de latitude S. et entre 65° et 73° de longitude ouest de Paris. Bornes à l'E. l'océan Pacifique; à l'O. le Brésil; la séparant de la mer, au N. et à l'E. sont les Cordillères de la Bolivie; au N. l'Amérique du Nord; au S. le Paraguay et la République Argentine. Les limites sont les suivantes: au N. les Cordillères de la Bolivie; au S. le Paraguay et la République Argentine; au N. les Cordillères de la Bolivie; au S. le Paraguay et la République Argentine; au N. les Cordillères de la Bolivie; au S. le Paraguay et la République Argentine.

*Bolivia*. Les côtes y sont rares; la passe de Coroico y est remarquable. Le climat de Arequipa est à 4.472 m., à Cochabamba de Tacora s'élève à 4.170 m., et à l'Oronoque l'élévation s'élève graduellement vers l'E.; elle porte les sommets les plus élevés de la chaîne Andine: Illimani ou Nevado de Illimani (6.569 m.), Illimani (6.410 m.) et le par de Paria (6.413 m.). Simple au N., elle se bifurque au S. pour embrasser la région de Sucre et Potosi, et se perdre dans les chaînes principales, se situant un plateau de 2.000 m. carr.

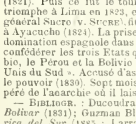


et d'une altitude moyenne de 3.500 à 4.000 m.; anciens lac dont le reste quelques fragments.

Au N. et à l'E. de cette région montagneuse s'étendent les llanos, immenses plaines basses qui séparent les Andes du plateau de Mato-Grosso (altitude 300 m. dans la zone de partage des eaux, entre le bassin de l'Amazonie et celui de la Plata).

— Climat. La Bolivie présente deux ou trois très nettes périodes à la région des hautes plaines ou les hivers, mais ce sont fréquente et secs, mais le climat y est constant et sans la température varie entre 0° et 22°; la région des basses plaines de l'Est où les pluies sont un phénomène très abondant, surtout d'avril à octobre, le climat est humide et malsain, avec une température moyenne de 18° à 25 degrés.

— Hydrographie. Le plateau de Bolivie est une plaine sans écoulement; les eaux se recueillent dans le lac Titicaca





















un peu plus tard. Il se mit à la tête de la bande d'émeutiers... à la tête de la bande d'émeutiers...

**BONBONNE** (s. m.). Moli. V. BONBONNE.
**BONBONNERIE** (s. m.). Fabrication, commerce de bonbons. *Parer au fortune dans le bonbonnerie.*

Bonbonnières (formes diverses).

**BONBONNIER** (do-ni-ér) — rad. *bonbon*, n. f. Petite boîte à mettre les bonbons : *Un bonbonnier en fer.*

**BONBONNIÈRE** (do-ni-ère) — rad. *bonbon*, n. f. Fig. Maison, construction, appartement petit, mais agréable, meuble de loisir.

**BONCHENNE** (Pierro), juriscônseulle française, né à Paris en 1775, mort en 1810. Il suivit d'abord la carrière des armes, et fut aide de camp du général Desaix... *Il fut nommé à la suite de la défection d'Arceus devant les forts de guerre, il s'adonna à l'étude du droit, devint professeur à la faculté de droit de Poitiers.*

**BONCHER** (Pierre-François), publiciste français, né en France le 25 mars 1745, mort en 1794. Il fut élu député à Paris en 1791... *Il est surtout connu par ses ouvrages sur l'agriculture, l'économie politique, etc. Il fut nommé à l'Assemblée nationale et devint député. Le 17 août 1794, sous le nom de FRANÇ-ALLAT, qui fut prononcé au parlement et couronné de lauriers, et fallut attendre un instant un déshonneur rigoureux, et se rendit de base aux décrets du 4 août 1789.*

**BONCHAMP** (Charles-Melchior-Artus, marquis de), chef vendéen, né en 1760 au château du Crucifix, près de Fontenay... *Il fut élu député en 1793, par le département de l'Inde comme lieutenant au régiment d'Aquitaine (1782), et drait capitaine de grenadiers à Landau, pendant la Révolution. Son régiment s'étant révolté, il se retira dans son château de Saint-Florent. En avril 1793, au moment du soulèvement de la Vendée, il se joignit à elle et fut nommé spontanément chef de la garde nationale de Fontenay-le-Pierron, et fut nommé chef par les paysans.*



B. Bonchamp.

**BONCHAMP** (Charles-Melchior-Artus, marquis de), chef vendéen, né en 1760 au château du Crucifix, près de Fontenay... *Il fut élu député en 1793, par le département de l'Inde comme lieutenant au régiment d'Aquitaine (1782), et drait capitaine de grenadiers à Landau, pendant la Révolution. Son régiment s'étant révolté, il se retira dans son château de Saint-Florent. En avril 1793, au moment du soulèvement de la Vendée, il se joignit à elle et fut nommé spontanément chef de la garde nationale de Fontenay-le-Pierron, et fut nommé chef par les paysans.*

**BONCHAMP** (Charles-Melchior-Artus, marquis de), chef vendéen, né en 1760 au château du Crucifix, près de Fontenay... *Il fut élu député en 1793, par le département de l'Inde comme lieutenant au régiment d'Aquitaine (1782), et drait capitaine de grenadiers à Landau, pendant la Révolution. Son régiment s'étant révolté, il se retira dans son château de Saint-Florent. En avril 1793, au moment du soulèvement de la Vendée, il se joignit à elle et fut nommé spontanément chef de la garde nationale de Fontenay-le-Pierron, et fut nommé chef par les paysans.*

**BONCHAMP-LES-LAVAL**, com. de la Mayenne, arr. de Laval. 109 hab. Carrières et exploitation de beaux marbres.

**BON-CHÂRÉTIN** (ber-ti-n) s. m. Variété de grosses poires fort estimées : *Bon-châretins d'été.* *Bon-châretins d'hiver.* On dit aussi *bon-châretins*.

**BONCOMPAGNI DE MOMBELLO** (Carlo, comte), juriscônseulle et homme d'Etat italien, né à Saluggia en 1804, mort à Rome en 1880, etc. En 1856, dans la magistrature et les devoirs politiques en 1858, comme ministre de l'Instruction publique, dans le premier cabinet constitutionnel qu'ait eu le Piémont. Chargé des négociations de paix avec l'Autriche après Vienne en 1859, après la fuite du grand-duc, comme commissaire royal exécutif en Italie au nom de Victor-Emmanuel. Presque aussitôt après il était chargé du département des affaires étrangères, jusqu'à ce que le plébiscite ait amené définitivement l'annexion de la Ligurie au Piémont. A partir de ce moment, Boncompagni joua plus qu'un rôle effacé, soit comme député, soit comme sénateur (1871). Il a laissé entre autres quelques ouvrages de circonstance, un important ouvrage de droit constitutionnel : *Introduzione alla scienza del diritto* (1848).

**BONCORE** (bu d' un horticulteur) n. m. L'un des noms communs du genre des cardons.

**BOND** (bon de bondir) s. m. Saut que fait, après un choc, un corps élastique ou qui a hérité un corps élastique : *Un saut qui fait plusieurs bonds.*

**BONDÉ** (s. m.). Saut que fait un animal en s'élevant brusquement de terre : *Les chiens, les chevreuils vont par bonds.*

**BONDÉ** (s. m.). Passage subtil et sans transition : *Arriver d'un bond à une haute position.*

Diverses expressions, usitées au jeu de panno, ont passé dans le langage courant sous un sens figuré : *Bondé* (saut bondir) Manquer à un engagement, parer. *Attendre la bondé* (attendre la saute) s'attendre. *S'aggraver sa bondé* Saisir le moment favorable. *Prendre la bondé de quelqu'un* Ne pas agir en temps utile, la balle, au jeu de panno, devant l'opposition d'un adversaire. *Prendre la bondé de l'air* Faire une chose au second bond. La faire au mauvais grise, à l'entre bond et vol. Dans un temps très court, et sans l'aide de sauts, en prenant un saut de corde, d'une main ou de l'autre, comme un peck.

**BONDÉ** (s. m.). Saut que le cheval exécute les quatre pieds à la fois, subitement, et après lequel il retombe en place sur la même place.

**BONDÉ** (s. m.). Saut que l'on fait, au moment de lancer, le cerf, le daim ou le chevreuil.

**BONDÉ** (Jean), médecin et philologue anglais, né en 1758, dans le comté de Somerset, mort en 1812. Il s'adonna à l'enseignement et à la pratique de la médecine. On a de lui : *Essai sur l'économie animale* (1804), et *Commentaire sur Horatius* (1806), qui ont eu plus de cinquante réimpressions.

**BONDA** (ou *comto bonda*, conqérant) n. m. Langue parlée généralement au Goups, dans l'Anjou et la Bretagne.

**BONDAGE** (dâ-ge) s. m. Outil d'ouvrier travaillant le bois : il a la forme d'une demi-besace.

**BONDÉ** (rad. germ. : *bonde* = bond) s. m. Laitre ou ouvrière pratiqués au fou d'un vivier et par l'eau s'école quand on retire le tampon qui le bouche.

**BONDÉ** (s. m.). Pièce de bois qui bouche cette ouverture.

**BONDÉ** (s. m.). Trou pratiqué dans un tonneau et servant à le remplir. *Pièce cylindro-conique de bois qui sert à obturer cette ouverture.*

**BONDÉ** (s. m.). Pièce de bois d'usage.

**BONDÉ** (s. m.). Pièce de bois qui se trouve sur le plan de la machine à vapeur.

**BONDÉ** (s. m.). Pièce de cuivre soudée sur la falaise d'une crotte de garde-robe.

**BONDÉ** (s. m.). Pièce de bois qui se trouve sur la falaise d'une crotte de garde-robe.

**BONDE**, grande famille de Suède, dont les membres les plus illustres sont : *GUSTAVE Bonde* (1650-1687), qui fut grand trésorier et membre du conseil de régence pendant la minorité de Charles XI ; — *CHARLES Bonde* (1618-1669), ministre de Suède près le cour de France, qui est la base de la branche de Trolle-Bonde ; — *GUSTAVE Bonde* (1682-1741), conseiller du royaume et chancelier de l'université d'Upsal ; — *GUSTAVE Trolle-Bonde* (1723-1855), maréchal de la cour et grand chambellan, qui fut le maître des savants et des littérateurs. — *PHILIPPE Bonde* (1815-1871), secrétaire de la cour, qui publia en français : *Hambourg et son commerce* (1850), et *la Suède et son commerce* (1852).

**BONDEL** n. m. Variété de poissons d'excellente qualité, que l'on recueille que dans le lac de Neuchâtel. C'est un sorte d'oncle chevalier.

**BON-DEN**, nom japonais du Brahma bouddhiste. Le dieu Brahma, qui était la divinité suprême de l'Inde au premier âge de son culte, fut adoré par les brahmes et le bouddhisme, regardé dans les Ecritures de cette religion comme le fondateur de son culte, sur tous les autres dieux.

**BON-DEN**, nom japonais du Brahma bouddhiste. Le dieu Brahma, qui était la divinité suprême de l'Inde au premier âge de son culte, fut adoré par les brahmes et le bouddhisme, regardé dans les Ecritures de cette religion comme le fondateur de son culte, sur tous les autres dieux.

**BON-DEN**, nom japonais du Brahma bouddhiste. Le dieu Brahma, qui était la divinité suprême de l'Inde au premier âge de son culte, fut adoré par les brahmes et le bouddhisme, regardé dans les Ecritures de cette religion comme le fondateur de son culte, sur tous les autres dieux.

**BON-DEN**, nom japonais du Brahma bouddhiste. Le dieu Brahma, qui était la divinité suprême de l'Inde au premier âge de son culte, fut adoré par les brahmes et le bouddhisme, regardé dans les Ecritures de cette religion comme le fondateur de son culte, sur tous les autres dieux.

**BON-DEN**, nom japonais du Brahma bouddhiste. Le dieu Brahma, qui était la divinité suprême de l'Inde au premier âge de son culte, fut adoré par les brahmes et le bouddhisme, regardé dans les Ecritures de cette religion comme le fondateur de son culte, sur tous les autres dieux.

**BON-DEN**, nom japonais du Brahma bouddhiste. Le dieu Brahma, qui était la divinité suprême de l'Inde au premier âge de son culte, fut adoré par les brahmes et le bouddhisme, regardé dans les Ecritures de cette religion comme le fondateur de son culte, sur tous les autres dieux.

**BON-DEN**, nom japonais du Brahma bouddhiste. Le dieu Brahma, qui était la divinité suprême de l'Inde au premier âge de son culte, fut adoré par les brahmes et le bouddhisme, regardé dans les Ecritures de cette religion comme le fondateur de son culte, sur tous les autres dieux.

**BON-DEN**, nom japonais du Brahma bouddhiste. Le dieu Brahma, qui était la divinité suprême de l'Inde au premier âge de son culte, fut adoré par les brahmes et le bouddhisme, regardé dans les Ecritures de cette religion comme le fondateur de son culte, sur tous les autres dieux.

**BON-DEN**, nom japonais du Brahma bouddhiste. Le dieu Brahma, qui était la divinité suprême de l'Inde au premier âge de son culte, fut adoré par les brahmes et le bouddhisme, regardé dans les Ecritures de cette religion comme le fondateur de son culte, sur tous les autres dieux.

**BON-DEN**, nom japonais du Brahma bouddhiste. Le dieu Brahma, qui était la divinité suprême de l'Inde au premier âge de son culte, fut adoré par les brahmes et le bouddhisme, regardé dans les Ecritures de cette religion comme le fondateur de son culte, sur tous les autres dieux.

**BON-DEN**, nom japonais du Brahma bouddhiste. Le dieu Brahma, qui était la divinité suprême de l'Inde au premier âge de son culte, fut adoré par les brahmes et le bouddhisme, regardé dans les Ecritures de cette religion comme le fondateur de son culte, sur tous les autres dieux.

**BONDIEU** s. m. Gros can de serons de bon, marquant les serons des pères qui se sont. *Fig.* On dit d'un homme qui se fait et retrait les serons, et d'un homme qui se fait et retrait les serons.

**BONDIEUSAR** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).

**BONDIEUSIER** (s. m.). ARDE (s. m.).





synde on devait comparer le clergé de France; la plupart des pués étaient restés fidèles au roi. Philippe Delabast des locutions que son révérend père avait adoptées. Le 11 juin, dans ces états tenu au Louvre, par l'union, accablé d'ailéurs par les avcs, il mourut le 11 octobre.

— **BONIFACE**, Diguard, Faucon et Thomas, *Roisnes de Boniface VIII* dans la Bibliothèque de l'École de Rome; Dramann, *Geographie Bonifacio VIII*; Knobler, 1822; Tosti, *Historia Bonifacio VIII* (Mon. Hist. Ital., t. 12, 1826) (Duclos, 1851).

— **BONIFACE IX** **Pierre Tomacelli**, pape de 1845 à 1846. A la mort d'Urban VI (1846), on espérait que Boniface IX, ayant la charge de l'éducation des cardinaux qu'il avait eue à Urbain VI se résoudrait à Rome et élirait Pierre Tomacelli pour succéder à son père. Mais Pierre Tomacelli, homme d'origine noble, affable et énergique, qui avait voulu établir les affaires du parti urbain, avait fait de grandes concessions aux autres compromis par la politique.

Mouaisé de Boniface IX.

— **BONIFACE**, nom commun à trois lieux de Toscane. Le premier était Bavaris originaire, et mourut vers 822. — Le second, fils de sainteté, défendit la Corse attaquée par les Sarrazins. En 844, il consacra à la dévotion de saint Pierre de la ville, que l'empereur Lothaire retint prisonnier à Tortone. — Le troisième, né en 1091, était le pape de la fameuse comtesse Mathilde. Il mourut en 1092, des suites d'une blessure que des assaurs restés incouverts lui firent avec des fleches empoisonnées.

**BONIFACE-CALVO**, trouhadour, né à Gènes, mort vers 1120. Clément V se maria, il se refusa à la cour d'Alphonse X, roi de Castille, et il termina sa vie. Son oeuvre se compose de deux livres.

**BONIFICAMENTE** adv. Bonnement, avec une bonté et une simplicité naïve.

**BONIFAZIO** (sur lequel quelques auteurs, la *Pelle di Bonifazio*, ch.-l. de cant. de la Corse; arr. et de la commune de Bonifazio, un tiers qui s'étend dans la Méditerranée, en face de la Sardaigne, éloignée de 13 kilom. et dont la largeur est de 13 kilom. de largeur. Le port de Bonifazio est un port naturel fort remarquable; c'est une magnifique et fréquenté par des navires de toutes nations.

— **BONIFAZIO**, nom commun à trois lieux de Toscane. Le premier était Bavaris originaire, et mourut vers 822. — Le second, fils de sainteté, défendit la Corse attaquée par les Sarrazins. En 844, il consacra à la dévotion de saint Pierre de la ville, que l'empereur Lothaire retint prisonnier à Tortone. — Le troisième, né en 1091, était le pape de la fameuse comtesse Mathilde. Il mourut en 1092, des suites d'une blessure que des assaurs restés incouverts lui firent avec des fleches empoisonnées.

— **BONIFAZIO**, trouhadour, né à Gènes, mort vers 1120. Clément V se maria, il se refusa à la cour d'Alphonse X, roi de Castille, et il termina sa vie. Son oeuvre se compose de deux livres.

**BONIFICAMENTE** adv. Bonnement, avec une bonté et une simplicité naïve.

**BONIFAZIO**, nom commun à trois lieux de Toscane. Le premier était Bavaris originaire, et mourut vers 822. — Le second, fils de sainteté, défendit la Corse attaquée par les Sarrazins. En 844, il consacra à la dévotion de saint Pierre de la ville, que l'empereur Lothaire retint prisonnier à Tortone. — Le troisième, né en 1091, était le pape de la fameuse comtesse Mathilde. Il mourut en 1092, des suites d'une blessure que des assaurs restés incouverts lui firent avec des fleches empoisonnées.

**BONIFAZIO**, trouhadour, né à Gènes, mort vers 1120. Clément V se maria, il se refusa à la cour d'Alphonse X, roi de Castille, et il termina sa vie. Son oeuvre se compose de deux livres.

**BONIFAZIO**, nom commun à trois lieux de Toscane. Le premier était Bavaris originaire, et mourut vers 822. — Le second, fils de sainteté, défendit la Corse attaquée par les Sarrazins. En 844, il consacra à la dévotion de saint Pierre de la ville, que l'empereur Lothaire retint prisonnier à Tortone. — Le troisième, né en 1091, était le pape de la fameuse comtesse Mathilde. Il mourut en 1092, des suites d'une blessure que des assaurs restés incouverts lui firent avec des fleches empoisonnées.

**BONIFAZIO**, trouhadour, né à Gènes, mort vers 1120. Clément V se maria, il se refusa à la cour d'Alphonse X, roi de Castille, et il termina sa vie. Son oeuvre se compose de deux livres.

**BONIFAZIO**, nom commun à trois lieux de Toscane. Le premier était Bavaris originaire, et mourut vers 822. — Le second, fils de sainteté, défendit la Corse attaquée par les Sarrazins. En 844, il consacra à la dévotion de saint Pierre de la ville, que l'empereur Lothaire retint prisonnier à Tortone. — Le troisième, né en 1091, était le pape de la fameuse comtesse Mathilde. Il mourut en 1092, des suites d'une blessure que des assaurs restés incouverts lui firent avec des fleches empoisonnées.

**BONIFAZIO**, trouhadour, né à Gènes, mort vers 1120. Clément V se maria, il se refusa à la cour d'Alphonse X, roi de Castille, et il termina sa vie. Son oeuvre se compose de deux livres.

**BONIFAZIO**, nom commun à trois lieux de Toscane. Le premier était Bavaris originaire, et mourut vers 822. — Le second, fils de sainteté, défendit la Corse attaquée par les Sarrazins. En 844, il consacra à la dévotion de saint Pierre de la ville, que l'empereur Lothaire retint prisonnier à Tortone. — Le troisième, né en 1091, était le pape de la fameuse comtesse Mathilde. Il mourut en 1092, des suites d'une blessure que des assaurs restés incouverts lui firent avec des fleches empoisonnées.

**BONIFAZIO**, trouhadour, né à Gènes, mort vers 1120. Clément V se maria, il se refusa à la cour d'Alphonse X, roi de Castille, et il termina sa vie. Son oeuvre se compose de deux livres.

**BONIFAZIO**, nom commun à trois lieux de Toscane. Le premier était Bavaris originaire, et mourut vers 822. — Le second, fils de sainteté, défendit la Corse attaquée par les Sarrazins. En 844, il consacra à la dévotion de saint Pierre de la ville, que l'empereur Lothaire retint prisonnier à Tortone. — Le troisième, né en 1091, était le pape de la fameuse comtesse Mathilde. Il mourut en 1092, des suites d'une blessure que des assaurs restés incouverts lui firent avec des fleches empoisonnées.

**BONIFAZIO**, trouhadour, né à Gènes, mort vers 1120. Clément V se maria, il se refusa à la cour d'Alphonse X, roi de Castille, et il termina sa vie. Son oeuvre se compose de deux livres.

**BONIFAZIO**, nom commun à trois lieux de Toscane. Le premier était Bavaris originaire, et mourut vers 822. — Le second, fils de sainteté, défendit la Corse attaquée par les Sarrazins. En 844, il consacra à la dévotion de saint Pierre de la ville, que l'empereur Lothaire retint prisonnier à Tortone. — Le troisième, né en 1091, était le pape de la fameuse comtesse Mathilde. Il mourut en 1092, des suites d'une blessure que des assaurs restés incouverts lui firent avec des fleches empoisonnées.

**BONIFAZIO**, trouhadour, né à Gènes, mort vers 1120. Clément V se maria, il se refusa à la cour d'Alphonse X, roi de Castille, et il termina sa vie. Son oeuvre se compose de deux livres.

**BONIFAZIO**, nom commun à trois lieux de Toscane. Le premier était Bavaris originaire, et mourut vers 822. — Le second, fils de sainteté, défendit la Corse attaquée par les Sarrazins. En 844, il consacra à la dévotion de saint Pierre de la ville, que l'empereur Lothaire retint prisonnier à Tortone. — Le troisième, né en 1091, était le pape de la fameuse comtesse Mathilde. Il mourut en 1092, des suites d'une blessure que des assaurs restés incouverts lui firent avec des fleches empoisonnées.

**BONIFAZIO**, trouhadour, né à Gènes, mort vers 1120. Clément V se maria, il se refusa à la cour d'Alphonse X, roi de Castille, et il termina sa vie. Son oeuvre se compose de deux livres.

**BONIFAZIO**, nom commun à trois lieux de Toscane. Le premier était Bavaris originaire, et mourut vers 822. — Le second, fils de sainteté, défendit la Corse attaquée par les Sarrazins. En 844, il consacra à la dévotion de saint Pierre de la ville, que l'empereur Lothaire retint prisonnier à Tortone. — Le troisième, né en 1091, était le pape de la fameuse comtesse Mathilde. Il mourut en 1092, des suites d'une blessure que des assaurs restés incouverts lui firent avec des fleches empoisonnées.

**BONIFAZIO**, trouhadour, né à Gènes, mort vers 1120. Clément V se maria, il se refusa à la cour d'Alphonse X, roi de Castille, et il termina sa vie. Son oeuvre se compose de deux livres.

**BONIFAZIO**, nom commun à trois lieux de Toscane. Le premier était Bavaris originaire, et mourut vers 822. — Le second, fils de sainteté, défendit la Corse attaquée par les Sarrazins. En 844, il consacra à la dévotion de saint Pierre de la ville, que l'empereur Lothaire retint prisonnier à Tortone. — Le troisième, né en 1091, était le pape de la fameuse comtesse Mathilde. Il mourut en 1092, des suites d'une blessure que des assaurs restés incouverts lui firent avec des fleches empoisonnées.

**BONIFAZIO**, trouhadour, né à Gènes, mort vers 1120. Clément V se maria, il se refusa à la cour d'Alphonse X, roi de Castille, et il termina sa vie. Son oeuvre se compose de deux livres.

**BONIFAZIO**, nom commun à trois lieux de Toscane. Le premier était Bavaris originaire, et mourut vers 822. — Le second, fils de sainteté, défendit la Corse attaquée par les Sarrazins. En 844, il consacra à la dévotion de saint Pierre de la ville, que l'empereur Lothaire retint prisonnier à Tortone. — Le troisième, né en 1091, était le pape de la fameuse comtesse Mathilde. Il mourut en 1092, des suites d'une blessure que des assaurs restés incouverts lui firent avec des fleches empoisonnées.

**BONISEE** f. Ancienne coiffe de religieuse. — On disait aussi BONIS.

**BONITE** s. f. Nom vulgaire de tous les grands comètes de la Méditerranée et de l'océan. On entend à proprement parler par ce mot les comètes qui ont leur périhélie sur les marches de France, par et l'océan. On entend à proprement parler par ce mot les comètes qui ont leur périhélie sur les marches de France, par et l'océan. On entend à proprement parler par ce mot les comètes qui ont leur périhélie sur les marches de France, par et l'océan.

**BONITO**, municipalité des États-Unis de Mexique, chef-lieu (1850) une charge de population: 30,000 hab.

**BONITON** (dim. de bonite) o. m. Nom vulgaire de la bonnie à la coiffe de religieuse.

**BONIVAR** [Bonjean], né à Sevess [France] en 1793, mort à Paris en 1853. Il fut un des plus ardents champions de l'indépendance grecque vis-à-vis du duc de Savoie, et son nom est devenu célèbre par la grande cruauté qu'il fit subir à un chétien qui fut nommé à la cour de Cassation. Bonjean fut élevé à la dignité de sénateur en 1853. Il fut ensuite nommé premier président de la cour de Cassation, puis premier président de la section de l'intérieur. Bonjean fut élevé à la dignité de sénateur en 1853. Il fut ensuite nommé premier président de la cour de Cassation, puis premier président de la section de l'intérieur.

**BONJEAN** (Louis-Denis), magistrat et juriste consulto français, né à Valence (Drôme) en 1804, mort à Paris en 1871. Il prit une part active à la révolution de 1830, et fut le chef de la révolution de 1830, et fut le chef de la révolution de 1830, et fut le chef de la révolution de 1830.

**BONJEAN** (Louis-Denis), magistrat et juriste consulto français, né à Valence (Drôme) en 1804, mort à Paris en 1871. Il prit une part active à la révolution de 1830, et fut le chef de la révolution de 1830, et fut le chef de la révolution de 1830.

**BONJEAN** (Louis-Denis), magistrat et juriste consulto français, né à Valence (Drôme) en 1804, mort à Paris en 1871. Il prit une part active à la révolution de 1830, et fut le chef de la révolution de 1830, et fut le chef de la révolution de 1830.

**BONJEAN** (Louis-Denis), magistrat et juriste consulto français, né à Valence (Drôme) en 1804, mort à Paris en 1871. Il prit une part active à la révolution de 1830, et fut le chef de la révolution de 1830, et fut le chef de la révolution de 1830.

**BONJEAN** (Louis-Denis), magistrat et juriste consulto français, né à Valence (Drôme) en 1804, mort à Paris en 1871. Il prit une part active à la révolution de 1830, et fut le chef de la révolution de 1830, et fut le chef de la révolution de 1830.

**BONJEAN** (Louis-Denis), magistrat et juriste consulto français, né à Valence (Drôme) en 1804, mort à Paris en 1871. Il prit une part active à la révolution de 1830, et fut le chef de la révolution de 1830, et fut le chef de la révolution de 1830.

**BONJEAN** (Louis-Denis), magistrat et juriste consulto français, né à Valence (Drôme) en 1804, mort à Paris en 1871. Il prit une part active à la révolution de 1830, et fut le chef de la révolution de 1830, et fut le chef de la révolution de 1830.

**BONJEAN** (Louis-Denis), magistrat et juriste consulto français, né à Valence (Drôme) en 1804, mort à Paris en 1871. Il prit une part active à la révolution de 1830, et fut le chef de la révolution de 1830, et fut le chef de la révolution de 1830.

**BONJEAN** (Louis-Denis), magistrat et juriste consulto français, né à Valence (Drôme) en 1804, mort à Paris en 1871. Il prit une part active à la révolution de 1830, et fut le chef de la révolution de 1830, et fut le chef de la révolution de 1830.

**BONJEAN** (Louis-Denis), magistrat et juriste consulto français, né à Valence (Drôme) en 1804, mort à Paris en 1871. Il prit une part active à la révolution de 1830, et fut le chef de la révolution de 1830, et fut le chef de la révolution de 1830.



page de Rome (1877); *Corbouane de l'eau sainte, le Juif d'Égypte*, dans l'*Églogue ou contes* genre de Rome (1831).

**BONNEFOY** (Marc), écrivain et poète français, né à Sallet (Vaucluse) en 1840, mort en 1896. Il était capitaine au 1<sup>er</sup> régiment de chasse à cheval pendant la guerre de 1870. Il se tourna vers les lettres. Écrivain quelconques abrupt, mais vigoureux, il se signala dans ses œuvres patriotiques et peussur larde. Parmi ses recueils de vers, nous citerons : *Dies et patrie* (1874); *la France (1878)*; *Poèmes nationaux* (1880); *le sang de la France* (1881); *le Poème du XIX<sup>e</sup> siècle* (1884); *Poèmes à travers l'époque* (1885). Parmi ses ouvrages en prose, mentionons : *Antoine du Grandcamp* (1878); *l'histoire de son temps* (1880); *l'Épilogue* (1885); *la Culte de la patrie* (1892), etc.

**BONNE-GRACE** n. f. Toile dans laquelle les tailleurs portent à leurs clients le travail qu'ils ont accompli. — On dit aussi TOULONS, ou TOULON, et TOULONNE.

**BONNELLE** n. f. Zool. V. NERBALLE.

**BONNE-MAIN** n. f. Syn. de PORTOBIÈRE; cf. *Des BONNES-MAINES* (1085).

**BONNEMAIN**, comm. de l'Ille-et-Vilaine, arroué, et à 24 kilom. de Saint-Malo; 1,933 hab. Cl. V. de Fuest.

**BONNEMAISON** (né en 1801 — de Bonneimaison, cryptogame franc.) a. Génie d'algues de la famille des lamencées de Harvey ou des polysiphoniens de Kuetzing, remarquables par leur belle couleur rose ou pourpre, et qui par leur élargissement de leur fronde, il comprend des espèces côtières de l'Atlantique, de la Méditerranée et de la mer Noire.

**BONNE-MAMAN** n. f. Expression familière et affectueuse pour les enfants substitués à celle de Grand-maman. — V. *Des BONNES-MAMANS*.

**BONNET** adv. De bonne foi, naïvement, simplement. Sans détour. *Un bonnet honnête vous dit une chose exacte et comme elle est.* (M.)

**BONNETTE** (Joseph-Émile), littérateur français, né à Saumur en 1813, mort en 1893. Il débuta par quelques pièces de théâtre, puis collabora à divers journaux et se consacra à ses ouvrages imprimés. Ses idées démocratiques, notamment : *Les Progrès au XIX<sup>e</sup> siècle* (1847); *Histoire des passions* (1849); *France sous Louis XV* (1849); *la Vie en France (1806)*; *Histoire des comités* (1859); *les Progrès avant 1789* (1874); *l'histoire de la Jacques* (1872); *l'histoire populaire de la France* (1874). Il a écrit ses manifestations à travers l'histoire : *Hiver et aujourd'hui*; *les Habitants des campagnes* (1882); *les Guerres et la Paix* (1884), etc.

**BONNET** (Edmond), théologien anglais, né à Hanley, mort en 1849. Avait obtenu la protection du cardinal Wobsey, qui lui confia des négociations importantes, il déclina le cardinal de Henri VIII et évêque de Londres. Il prit le parti du roi contre le pape. Accusé cependant de trahison, il fut déposé et jeté dans une prison. Quatre ans après il revint dans sa patrie et se maria. Il fut en outre de nouveau, par l'ordre d'Elizabeth I. H. laissa, entre autres ouvrages : *Letters à Lord Cornwallis*; *Exposition du symbole et des sept sacrements* (1564), etc.

**BONNES**, comm. de la Vienne, arroué, et à 14 kilom. de Poitiers, sur la Vienne; 1,365 hab. Carrières.

**BONNE-SAINT-ANNE** (La), lieu de pèlerinage, du Dominion canadien, prov. et à 24 kilom. de Québec, sur le fleuve Saint-Laurent. Il est visité par plus de 200,000 personnes.

**BONNES MÈGRES**, Dr. V. MÈGRES.

**BONNET** (so-m) — bas lat. *boneta*, sorte d'étoffe aujourd'hui démodée. n. m. Couffure d'homme, sans rebords. Un BONNET de laine, de soie, de tulle, de fourrure.

— Couffure de femme, démodée ou en loutre, en velours, en tulle, en soie, plus légère et plus souple que le chapeau. — Bonnet de tulle, n. m. Par ext. Femme coiffée d'un bonnet. — Préfixe des BONNETS ENDARMI. (Balz. V. COIFFE.)

**Bonnet de coton**, Bonnet de tricot. À l'usage des hommes qui s'en couvrent la tête pendant la nuit; il est le plus souvent double, une moitié étant tissée dans l'autre, et ordinairement tressé en pointe, avec une bande de tulle de coton. — *Bonnet d'un esprit bourgeois*, érotisme. *Bonnet d'ore* des bons rois de cotons. *Bonnet d'ore*, *bonnet de France* (On dit aussi BONNET de 1817).

**Bonnet d'ore**, Couffure de papier, munie de deux oreilles imitant celles d'un âne, et dont on se couvre surtout les oreilles pareuses pour les punir par la honte.

**Bonnet de police**, Sorte de bonnet de drap que portent les maîtres en petite tenue. *Bonnet à poil*. V. COIFFE.

**Bonnet phrygien**, Couffure de laine, nante, retombant ordinairement sur le côté de la tête comme un turban. — On dit aussi COIFFE que portait les anciens Phrygiens.

**Bonnet phrygien**, Couffure de laine, nante, retombant ordinairement sur le côté de la tête comme un turban. — On dit aussi COIFFE que portait les anciens Phrygiens. — Bonnet à poil, Couffure de drap, avec un pompadour, qui fut adoptée pour les esclaves africains. — Bonnet à poil, Couffure de drap, avec un pompadour, qui fut adoptée pour les esclaves africains. — Bonnet à poil, Couffure de drap, avec un pompadour, qui fut adoptée pour les esclaves africains. — Bonnet à poil, Couffure de drap, avec un pompadour, qui fut adoptée pour les esclaves africains.

**Bonnet rouge**, Bonnet de drap rouge, adopté pendant la Révolution par les révolutionnaires les plus exaltés, et

qui devint, à cette époque, un signe de patriotisme. V. Par ext. Révolutionnaire, républicain ardent. *Le parti des BONNETS ROUGES.*

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers. — Bonnet vert, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

**Bonnet vert**, Couffure qu'étaient autrefois obligés de porter ceux qui passaient en possession de biens, pour éviter d'être poursuivis comme banqueroutiers.

à s'adresser à personne. (Se dit surtout, à l'exemple du maître Jacques de Molière, lorsque, pressé de dire à qui l'on parle, on ne veut pas répondre à la question.) — *Mettre son bonnet de voyage*, Dire de quelqu'un l'intention de commencer à se faire.

— **Escrot**. Archéol. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le mot *bonnet* s'employait comme nom collectif pour toutes les couffures qui sont aujourd'hui connues aussi bien sous le nom de chapeaux que sous le nom de bonnets. Au XVI<sup>e</sup> siècle, on commençait à appeler par leur nom propre ces couffures faites de étoffe, en forme de calotte, de mortier ou de casquette sans visière, qu'on portait souvent sous le chapeau à large bord, et qui étaient alors considérées comme les bonnets des chapeaux parce que ceux-là n'ont pas de bords. Brantôme a consacré plusieurs pages à l'étude des bonnets et usage de ceux-ci. Les bonnets de tous les moyens âge, et de la Renaissance, au moins chez les hommes, oscillent entre la forme du serre-tête, du fez et du moderne bonnet de coton; et couffures gothiques étaient faites de toutes étoffes, voire de velours; ceux de Charles



Bonnet français (1878).



Bonnet de soie (1876).



Bonnet ecclésiastique (1876).



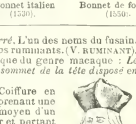
Bonnet italien (1828).



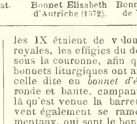
Bonnet de forçat (1856).



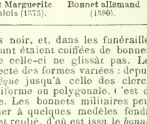
Bonnet marseillais (1876).



Bonnet carré.



Bonnet de femme.



Bonnet phrygien.

les IX<sup>e</sup> était de v lours noir, et dans les funéraires royales, les offiçes du défunt étaient coiffés de bonnets noirs de couronne, afin que celui-ci ne glissât pas. Le bonnet liturgique est de forme variée : depuis celle dite en *bonnet d'évêque* jusqu'à celle des clercs, ronds et hauts, campanulaires ou polylobés. C'est de là qu'est venue la barrette. Les bonnets militaires peuvent également se ramener à quelques modèles fondamentaux, qui sont le bonnet *rouge*, et d'un autre le bonnet de police moderne, et la haute toque en fourrure portée par les canoniers allemands au XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui est devenue le bonnet à poil des Français. Les formes, comme les petits bords des bonnets, étaient garnis, au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, de petites médailles, de joyaux, et on appelait cesroues de bonnet.

**Bonnet vert**. Le port du bonnet vert appartient à l'histoire du droit pénal et date de l'ancien Rome. La loi des XII tables donnait aux créanciers droit de mort sur leurs débiteurs. Plus tard, la loi Julia autorisa les débiteurs insolubles à abandonner leurs biens en payement. Les formes, comme les petits bords des bonnets, étaient garnis, au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, de petites médailles, de joyaux, et on appelait cesroues de bonnet.

**Bonnet vert**. Le port du bonnet vert appartient à l'histoire du droit pénal et date de l'ancien Rome. La loi des XII tables donnait aux créanciers droit de mort sur leurs débiteurs. Plus tard, la loi Julia autorisa les débiteurs insolubles à abandonner leurs biens en payement. Les formes, comme les petits bords des bonnets, étaient garnis, au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, de petites médailles, de joyaux, et on appelait cesroues de bonnet.

**Bonnet vert**. Le port du bonnet vert appartient à l'histoire du droit pénal et date de l'ancien Rome. La loi des XII tables donnait aux créanciers droit de mort sur leurs débiteurs. Plus tard, la loi Julia autorisa les débiteurs insolubles à abandonner leurs biens en payement. Les formes, comme les petits bords des bonnets, étaient garnis, au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, de petites médailles, de joyaux, et on appelait cesroues de bonnet.

**Bonnet à poil**. C'était la parure préférée des Cimabres et des Venitiens, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. On portait des *ouars* futur innocuus du moyen âge et ne reparessait plus au XVIII<sup>e</sup> siècle dans les armées de la Prusse et dans les armées de la France, mais l'armée française en avait resté des lors et le coiffure distinctive des grenadiers. Sous le premier et le second Empire, le port du bonnet à poil s'est continué, mais le 1<sup>er</sup> août 1812, le général Charles a popularisé les « ouars » ornés de tresses et de plumes des soldats de la garde impériale, les *ouars*







des territoires arides, y recueillant de nombreux faun...
des intrus dans le tenté autre, découvrant trois groupes de ruines très intéressantes. A second voyage conduisit, de 1885 à 1887, Bouvattier et ses compa...

BONVIN (François), peintre français, né à Veingard en 1817, mort à Saint-Germier-en-Laye en 1887. Il a donné...

BONVINY N. F. Genre de loganiacées, renfermant des arbrustes de la Guyane, de la Haïti, et de la Nouvelle-Guinée...

BONZE N. m. Terme par lequel les Européens désignent les peuples les moins civilisés et en général. Il est absolument inconnu dans tous les pays bouddhiques...

BONZAIE N. f. Moustaire de bonzes.
BONZESSE (ziss - fem. de bonze). F. nom donné par les Européens à des filles ou femmes bouddhiques qui vivent en communauté, comme nos religieuses. La Chinoise et les Japonais seuls ont quelques bonzesses...

BOONANG (hoon-ang). N. m. Genre de labiales, à deux ou trois crans de rampe, à deux ou trois leviers, à un très grand et large et est équilibré par un balancier...

BOONAN (hoon-an). N. m. Genre de labiales, à deux ou trois crans de rampe, à deux ou trois leviers, à un très grand et large et est équilibré par un balancier...

BOONAN (hoon-an). N. m. Genre de labiales, à deux ou trois crans de rampe, à deux ou trois leviers, à un très grand et large et est équilibré par un balancier...

BOONAN (hoon-an). N. m. Genre de labiales, à deux ou trois crans de rampe, à deux ou trois leviers, à un très grand et large et est équilibré par un balancier...

BOONAN (hoon-an). N. m. Genre de labiales, à deux ou trois crans de rampe, à deux ou trois leviers, à un très grand et large et est équilibré par un balancier...

BOONAN (hoon-an). N. m. Genre de labiales, à deux ou trois crans de rampe, à deux ou trois leviers, à un très grand et large et est équilibré par un balancier...

BOONAN (hoon-an). N. m. Genre de labiales, à deux ou trois crans de rampe, à deux ou trois leviers, à un très grand et large et est équilibré par un balancier...

BOONAN (hoon-an). N. m. Genre de labiales, à deux ou trois crans de rampe, à deux ou trois leviers, à un très grand et large et est équilibré par un balancier...

jeux, propriétaires de chevaux, membres du Jockey-Club et aux grands cercles.

BOOM, ville de Belgique, prov. d'Anvers, arrond. alm. et pubic. d'Anvers, sur le Rûpel; 15,900 hab. Petit port sur le Rûpel, où il y a des raffineries de sucre, des distilleries, nombreuses tanneries, brasseries, fabriques de toiles à voile, vitres, chaux.

BOON (Danais), coloniste américain, né en 1723 en France et mort en 1829, Suivi de cinq compagnons, il pénétra en 1769 dans le Kentucky, après inhabité, et y fonda, sous le nom de Boonsborough, le premier établissement de colonie française aux Etats-Unis. Possédé par le gouvernement de l'Ohio, il alla se bâtir une cabane sur les bords du Missour; il mourut à Louisville, le 21 mai 1829. Ses descendants habitent les somes de Cadateur, Longue-Caroline, Et-Id-Eaton, etc.

BOONIE, ville des Etats-Unis (Etat d'Iowa), près du Des Moines, affluent du Mississipi; 6,500 hab. Commerce de commerce.

BOONVILLE ou BOONVILLE, ville des Etats-Unis (Missouri), sur le Missour; 5,700 hab. Charbonnages; mines de plomb et de fer; carrières de marbre et de calcaire hydraulique. — Autre ville des Etats-Unis (Indiana); 4,158 hab. Culture de tabac; industries. — Autre ville des Etats-Unis (Etat de New-York), sur le canal de la Black-River, affluent du lac Ontario; 4,100 hab.

BOONTON, ville des Etats-Unis (New-Jersey), sur le Hackaway, branche occidentale du Passaic; 3,300 hab. Commerce de commerce.

BOOPAA (boon) ou BOOPAA N. m. Petite pyramide à balancier d'Océanie (les TOOPAA).

BOOPHE ou BOOPIS (phé - du gr. boos, bouf, et opia, opion, c'est-à-dire calcaire ou bouillie), grand genre de plantes vivaces, à fleurs jaunes, appartenant à six espèces en capitules arrondis et à deux ou trois ligules denses, originaires des régions tempérées de l'Amérique du Nord et surtout des Etats-Unis de l'Est.

BOOPIDES (rad. boopie). N. f. Pl. petit. Syn. de CALYPTROGONIA.

BOOPAN (rom' n. m. Section du genre rosace (rhododendron), renfermant des espèces vivaces.

BOORT (boor') n. m. V. Boort. Boopie n. f. Neura lole.

BOOS, ch. de l. de cant. de la Seine-Inférieure, arrond. et à 10 kilom. de Caudebec. Restes d'un ancien manoir au XIII<sup>e</sup> siècle. — Le cant. a 17 comm. et 1529 hab.

BOOPHIE N. f. Bot. Syn. de RUTEA.

BOOTES (éas - mot gr. στροφιούρ, bœuf), nom donné quelquefois à la constellation du Bouvier.

BOOTESVILLE, petite localité des Etats-Unis (Missouri), qui a donné son nom à la défilée des confédérés (13 et 1489).

BOOTH (Felt), manufacturier anglais, né en 1775, mort en 1850. Devant posséder d'une fortune immense, il paya, en 1829, tous les frais de la destruction des machines à vapeur, qui fut reconstruite, nommée Boothia Felt; la pointe la plus septentrionale de l'Amérique.

BOOTH (John Wilkes), acteur américain, né à Bell-Air (Maryland) le 20 mai 1810. Frère de l'acteur tragique John Edwin, il débuta lui-même de bonne heure sur la scène et obtint un certain succès. Lors de la guerre de Sécession, il fut nommé capitaine de la cavalerie et fut blessé, il assassina, d'un coup de revolver, le président Abraham Lincoln au Théâtre de Washington (14 av. 1865). Boott, après son crime, put gagner une ferme près de Bowling-Green (Virginie). Il fut découvert par un détachement de cavalerie, le 26 avril; il refusa de se rendre, et fut tué d'un coup de fusil.

BOOTH (William), fondateur de l'armée du Salut, né à Nottingham en 1829. Pasteur de l'Eglise méthodiste (1850), il s'en sépara pour répandre l'enseignement religieux à Londres où il s'éleva, avec sa femme, à la prédication dans les rues, dans les salles de spectacle, et, étant parvenu à grouper autour de lui dans le peuple, un assez grand nombre d'adhérents, les fils de l'organa marquée en 1874 et mourut en 1890. Il fut le titre de général à Londres, et fonda une école militaire pour la prédication. D'une activité dévorante, propagandiste incessant, il fut élu, le 15 janvier 1885, le premier orateur, il publia de brochures, fonda des journaux, et fut élu membre de divers groupes de saluts en Angleterre, aux Etats-Unis, dans l'Amérique du Nord, au Canada, en Suède, etc. En 1880, il publia un livre où il produisit une grande sensation: In God's Kingdom (Dans les royaumes d'Angleterre), où il fit un appel de fond en comble aux classes et fonda des écoles de nuit, des restaurants populaires, des bureaux de placement, des ateliers, etc. Depuis, aidé par ses fils, il a été consacré à l'œuvre de la charité. — Sa femme, la générale Booth, née en 1829, morte en 1891, a puissamment secondé par ses prédications, et a publié entre autres ouvrages: le Ministère des femmes.

BOOTH (Catherine Boott, dite la Marchale, fille du précédent, née à Jastehed (Yorkshire) en 1859, s'est mariée en 1881 avec son père, qui a chargé d'organiser l'armée du Salut en Suisse, en France et en Belgique. En 1885, elle établit son quartier général à Paris, et, en

1887, elle épousa le colonel satuliste Clibborn. Elle a publié des Chants de l'armée du Salut (1888) et des brochures.

BOOTHBYRIE (ri-om - du gr. boos, bouf, et byron, animal, n. m. Genre de mammifères artiniacées remarquables par leur intelligence et qui des bovines, renfermant des formes fossiles appartenant au bouf musqué (ovis monteban) de l'Amérique, et se trouvant dans le tertaire du nouveau monde.

BOOTHBYRIFRANCO, canton d'Angleterre (comté de Lincoln); 8,650 hab.

BOOTHBYRIFRANCO, bourg d'Angleterre (comté de Lincoln); 8,650 hab. — Le château de Somerton, construit en 1505, est fort enfermé dans le Bon après la bataille de Tewkesbury.

BOOTHBYRIE, grande presqu'île de l'Amérique du Nord, formant la pointe la plus septentrionale du nouveau continent, dans l'Océan Glaciaire, délimitée par les détroits de Barrow et de Melville, et par le cap Melville, dans le pôle magnétique boréal, par 79° 5' lat. N. et 99° 10' O. — V. Booth.

BOOTIE (boou-ti) Bot. Section du genre SAPONARIA N. Syn. de FOSTELIIE N. Syn. de BOBONIE.

BOOTTIE (de Boet, méd. et bot. américain, n. f. Genre d'hydrocharitidées stratilodites, dont la seule espèce connue est une herbe vivace aquatique des bords de l'Irroquois.

BOOTT-CUM-LINACRE, comté d'Angleterre (comté de Lancashire); 49,270 hab. Bains fréquentés. Fonderies, chantiers de construction de navires, etc. Cette ville contient les parties des docks de Liverpool et le bombardier de ce quartier américain.

BOOTT, personnage biblique célèbre, épouse Ruth, femme de David, et fut le père de David. — V. Ruth. — Boott, premier ministre anglais, né à Marence en 1791, mort à Paris le 26 août 1867. Il fit un allié, séjour à Paris, à Londres et à Göttingue, se livrant à l'étude des langues de l'Inde. A son retour en Angleterre, fut instituteur à Berlin (1821). Les travaux de Boop, qui était membre associé de l'Académie de France (1827), ont pu être recueillies dans les études de linguistique. La grammair de la langue sanscrita lui a inspiré plusieurs ouvrages originaux; entre autres: le Système de la conjugaison du sanscrit, comparé avec celle des langues grecque, latine, persane et germanique, etc. (1816); Système de conjugaison de la langue sanscrita (1820); Grammaire comparée des langues sanscrita (1820-1827); Grammaire comparée des langues sanscrita (1827-1837); Grammaire comparée des langues sanscrita (1837); Grammaire comparée des langues sanscrita (1837).

BOOTT, personnage biblique célèbre, épouse Ruth, femme de David, et fut le père de David. — V. Ruth. — Boott, premier ministre anglais, né à Marence en 1791, mort à Paris le 26 août 1867. Il fit un allié, séjour à Paris, à Londres et à Göttingue, se livrant à l'étude des langues de l'Inde. A son retour en Angleterre, fut instituteur à Berlin (1821). Les travaux de Boop, qui était membre associé de l'Académie de France (1827), ont pu être recueillies dans les études de linguistique. La grammair de la langue sanscrita lui a inspiré plusieurs ouvrages originaux; entre autres: le Système de la conjugaison du sanscrit, comparé avec celle des langues grecque, latine, persane et germanique, etc. (1816); Système de conjugaison de la langue sanscrita (1820); Grammaire comparée des langues sanscrita (1820-1827); Grammaire comparée des langues sanscrita (1827-1837); Grammaire comparée des langues sanscrita (1837); Grammaire comparée des langues sanscrita (1837).

BOOTT, personnage biblique célèbre, épouse Ruth, femme de David, et fut le père de David. — V. Ruth. — Boott, premier ministre anglais, né à Marence en 1791, mort à Paris le 26 août 1867. Il fit un allié, séjour à Paris, à Londres et à Göttingue, se livrant à l'étude des langues de l'Inde. A son retour en Angleterre, fut instituteur à Berlin (1821). Les travaux de Boop, qui était membre associé de l'Académie de France (1827), ont pu être recueillies dans les études de linguistique. La grammair de la langue sanscrita lui a inspiré plusieurs ouvrages originaux; entre autres: le Système de la conjugaison du sanscrit, comparé avec celle des langues grecque, latine, persane et germanique, etc. (1816); Système de conjugaison de la langue sanscrita (1820); Grammaire comparée des langues sanscrita (1820-1827); Grammaire comparée des langues sanscrita (1827-1837); Grammaire comparée des langues sanscrita (1837); Grammaire comparée des langues sanscrita (1837).

BOOTT, personnage biblique célèbre, épouse Ruth, femme de David, et fut le père de David. — V. Ruth. — Boott, premier ministre anglais, né à Marence en 1791, mort à Paris le 26 août 1867. Il fit un allié, séjour à Paris, à Londres et à Göttingue, se livrant à l'étude des langues de l'Inde. A son retour en Angleterre, fut instituteur à Berlin (1821). Les travaux de Boop, qui était membre associé de l'Académie de France (1827), ont pu être recueillies dans les études de linguistique. La grammair de la langue sanscrita lui a inspiré plusieurs ouvrages originaux; entre autres: le Système de la conjugaison du sanscrit, comparé avec celle des langues grecque, latine, persane et germanique, etc. (1816); Système de conjugaison de la langue sanscrita (1820); Grammaire comparée des langues sanscrita (1820-1827); Grammaire comparée des langues sanscrita (1827-1837); Grammaire comparée des langues sanscrita (1837); Grammaire comparée des langues sanscrita (1837).

BOOTT, personnage biblique célèbre, épouse Ruth, femme de David, et fut le père de David. — V. Ruth. — Boott, premier ministre anglais, né à Marence en 1791, mort à Paris le 26 août 1867. Il fit un allié, séjour à Paris, à Londres et à Göttingue, se livrant à l'étude des langues de l'Inde. A son retour en Angleterre, fut instituteur à Berlin (1821). Les travaux de Boop, qui était membre associé de l'Académie de France (1827), ont pu être recueillies dans les études de linguistique. La grammair de la langue sanscrita lui a inspiré plusieurs ouvrages originaux; entre autres: le Système de la conjugaison du sanscrit, comparé avec celle des langues grecque, latine, persane et germanique, etc. (1816); Système de conjugaison de la langue sanscrita (1820); Grammaire comparée des langues sanscrita (1820-1827); Grammaire comparée des langues sanscrita (1827-1837); Grammaire comparée des langues sanscrita (1837); Grammaire comparée des langues sanscrita (1837).

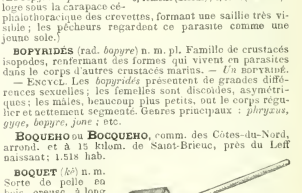
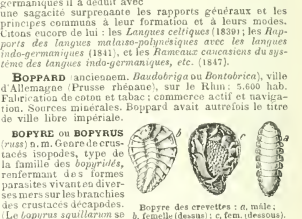
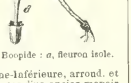
BOOTT, personnage biblique célèbre, épouse Ruth, femme de David, et fut le père de David. — V. Ruth. — Boott, premier ministre anglais, né à Marence en 1791, mort à Paris le 26 août 1867. Il fit un allié, séjour à Paris, à Londres et à Göttingue, se livrant à l'étude des langues de l'Inde. A son retour en Angleterre, fut instituteur à Berlin (1821). Les travaux de Boop, qui était membre associé de l'Académie de France (1827), ont pu être recueillies dans les études de linguistique. La grammair de la langue sanscrita lui a inspiré plusieurs ouvrages originaux; entre autres: le Système de la conjugaison du sanscrit, comparé avec celle des langues grecque, latine, persane et germanique, etc. (1816); Système de conjugaison de la langue sanscrita (1820); Grammaire comparée des langues sanscrita (1820-1827); Grammaire comparée des langues sanscrita (1827-1837); Grammaire comparée des langues sanscrita (1837); Grammaire comparée des langues sanscrita (1837).

BOOTT, personnage biblique célèbre, épouse Ruth, femme de David, et fut le père de David. — V. Ruth. — Boott, premier ministre anglais, né à Marence en 1791, mort à Paris le 26 août 1867. Il fit un allié, séjour à Paris, à Londres et à Göttingue, se livrant à l'étude des langues de l'Inde. A son retour en Angleterre, fut instituteur à Berlin (1821). Les travaux de Boop, qui était membre associé de l'Académie de France (1827), ont pu être recueillies dans les études de linguistique. La grammair de la langue sanscrita lui a inspiré plusieurs ouvrages originaux; entre autres: le Système de la conjugaison du sanscrit, comparé avec celle des langues grecque, latine, persane et germanique, etc. (1816); Système de conjugaison de la langue sanscrita (1820); Grammaire comparée des langues sanscrita (1820-1827); Grammaire comparée des langues sanscrita (1827-1837); Grammaire comparée des langues sanscrita (1837); Grammaire comparée des langues sanscrita (1837).

BOOTT, personnage biblique célèbre, épouse Ruth, femme de David, et fut le père de David. — V. Ruth. — Boott, premier ministre anglais, né à Marence en 1791, mort à Paris le 26 août 1867. Il fit un allié, séjour à Paris, à Londres et à Göttingue, se livrant à l'étude des langues de l'Inde. A son retour en Angleterre, fut instituteur à Berlin (1821). Les travaux de Boop, qui était membre associé de l'Académie de France (1827), ont pu être recueillies dans les études de linguistique. La grammair de la langue sanscrita lui a inspiré plusieurs ouvrages originaux; entre autres: le Système de la conjugaison du sanscrit, comparé avec celle des langues grecque, latine, persane et germanique, etc. (1816); Système de conjugaison de la langue sanscrita (1820); Grammaire comparée des langues sanscrita (1820-1827); Grammaire comparée des langues sanscrita (1827-1837); Grammaire comparée des langues sanscrita (1837); Grammaire comparée des langues sanscrita (1837).

BOOTT, personnage biblique célèbre, épouse Ruth, femme de David, et fut le père de David. — V. Ruth. — Boott, premier ministre anglais, né à Marence en 1791, mort à Paris le 26 août 1867. Il fit un allié, séjour à Paris, à Londres et à Göttingue, se livrant à l'étude des langues de l'Inde. A son retour en Angleterre, fut instituteur à Berlin (1821). Les travaux de Boop, qui était membre associé de l'Académie de France (1827), ont pu être recueillies dans les études de linguistique. La grammair de la langue sanscrita lui a inspiré plusieurs ouvrages originaux; entre autres: le Système de la conjugaison du sanscrit, comparé avec celle des langues grecque, latine, persane et germanique, etc. (1816); Système de conjugaison de la langue sanscrita (1820); Grammaire comparée des langues sanscrita (1820-1827); Grammaire comparée des langues sanscrita (1827-1837); Grammaire comparée des langues sanscrita (1837); Grammaire comparée des langues sanscrita (1837).

BOOTT, personnage biblique célèbre, épouse Ruth, femme de David, et fut le père de David. — V. Ruth. — Boott, premier ministre anglais, né à Marence en 1791, mort à Paris le 26 août 1867. Il fit un allié, séjour à Paris, à Londres et à Göttingue, se livrant à l'étude des langues de l'Inde. A son retour en Angleterre, fut instituteur à Berlin (1821). Les travaux de Boop, qui était membre associé de l'Académie de France (1827), ont pu être recueillies dans les études de linguistique. La grammair de la langue sanscrita lui a inspiré plusieurs ouvrages originaux; entre autres: le Système de la conjugaison du sanscrit, comparé avec celle des langues grecque, latine, persane et germanique, etc. (1816); Système de conjugaison de la langue sanscrita (1820); Grammaire comparée des langues sanscrita (1820-1827); Grammaire comparée des langues sanscrita (1827-1837); Grammaire comparée des langues sanscrita (1837); Grammaire comparée des langues sanscrita (1837).





















































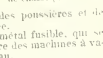




se comprimant entre les plateaux et assure l'étanchéité. (On dit aussi Bouchon d'amorce ou Bouchon d'infanterie, parce que les bouchons de l'amorce traversant le bouchon dans deux petits trous.)



écrou avec partie inférieure en zinc. Bouchon d'écrou de machine. Bouchon d'écrou de machine mis à la place de la tige sur un écrou. (On donne aussi ce nom au système de fermeture des culots des projectiles.)



Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine. Boisson de fontaine.

passage en règle; tantôt il est employé seul pour sécher l'animal qui est mouillé par la pluie. On se procure aisément et facilement. On frictionne la peau en promenant arbitrairement sur toutes les parties du corps ces bouchons de paille qui se séchent aisément. On coupe ensuite les bouchons qu'ils en sont pénétrés. Le séchage soustrait les animaux à toutes les causes de maladies qui naissent à la suite des ardeurs de transport et du frolement de la peau une excitation qui provoque cette meurtrissure et la rappelle à ses fonctions, qu'une humidité tardive ne peut empêcher d'entrer dans sa suite normale. On craint que le roulement, indispensable à la suite du travail, se fessât pas moins comme pratique journalière. Il contribue non seulement à entretenir la sauto, mais encore à augmenter la belle apparence des animaux.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, v. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNIER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNIER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

**BOUCHONNER (cho-no-v)**, n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. **BOUCHONNER (cho-né-v)**, n. m. Celui qui se livre à ce métier.

à la défense nationale en 1793 par la sévérité de son jugement dans le choix des généraux, tels que Marceau, Kieher, Masséna, Agueron, Bonaparte, etc. Arrivé après trois mois de captivité au tribunal criminel d'Autun, on lui reprocha qu'il fut, outre de charges, d'un républicain. Il se retira dans sa ville natale, où le nomma officier municipal en 1798 (il était alors âgé de cinquante ans). — **BEGG-GAVEN, Lewis** (révolutionnaire, Paris, 1825).

**BOUCHOUX** (Lves), ch.-l. de cant. du Jura, arrond. de St-Alphonse, de 14 kilom. de Saint-Claude, près des gorges du Tacou; 3,200 hab. Céréales, fromages, et autres produits; vignes; pèches. — Le cant. a 18 comm. et a 452 hab.

**BOUCHURE** d. f. Nom sur lequel on désigne, dans les campagnes, une baie vive clourant un champ, un pré. (On dit aussi bouchure d'écrou.)

**BOUCAULT** (Jean Le Mansor, dit), maréchal de France, mort à Dijon en 1367, état de naissance presque obscure. Il servit sous Charles V, où il fut nommé lieutenant du comte de France. Il fut l'un des négociateurs du traité de Bruges. — De son union avec Fleurie de Lorient, dame d'honneur de Louis XI, il eut un fils, Louis de Mansour, dit de Boucault, maréchal de France, né à Tours en 1366, mort prisonnier en Angleterre et 1421.

Placé par Charles V auprès du dauphin, Jean fit ses premières armes des bords de la Loire. En 1384, il combattit vainement à Rosellon (1384), et fut tué à la bataille de Cocheret (1392) par le duc de Bourgogne, d'Arc, et le comte de Flandre, et le comte de Nevers.

BOUCHONNER (cho-no-v), n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. BOUCHONNER (cho-né-v), n. m. Celui qui se livre à ce métier.

BOUCHONNER (cho-no-v), n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. BOUCHONNER (cho-né-v), n. m. Celui qui se livre à ce métier.

BOUCHONNER (cho-no-v), n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. BOUCHONNER (cho-né-v), n. m. Celui qui se livre à ce métier.

BOUCHONNER (cho-no-v), n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. BOUCHONNER (cho-né-v), n. m. Celui qui se livre à ce métier.

BOUCHONNER (cho-no-v), n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. BOUCHONNER (cho-né-v), n. m. Celui qui se livre à ce métier.

BOUCHONNER (cho-no-v), n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. BOUCHONNER (cho-né-v), n. m. Celui qui se livre à ce métier.

BOUCHONNER (cho-no-v), n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. BOUCHONNER (cho-né-v), n. m. Celui qui se livre à ce métier.

BOUCHONNER (cho-no-v), n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. BOUCHONNER (cho-né-v), n. m. Celui qui se livre à ce métier.

BOUCHONNER (cho-no-v), n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. BOUCHONNER (cho-né-v), n. m. Celui qui se livre à ce métier.

BOUCHONNER (cho-no-v), n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. BOUCHONNER (cho-né-v), n. m. Celui qui se livre à ce métier.

BOUCHONNER (cho-no-v), n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. BOUCHONNER (cho-né-v), n. m. Celui qui se livre à ce métier.

BOUCHONNER (cho-no-v), n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. BOUCHONNER (cho-né-v), n. m. Celui qui se livre à ce métier.

BOUCHONNER (cho-no-v), n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. BOUCHONNER (cho-né-v), n. m. Celui qui se livre à ce métier.

BOUCHONNER (cho-no-v), n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. BOUCHONNER (cho-né-v), n. m. Celui qui se livre à ce métier.

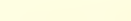
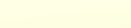
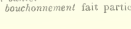
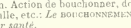
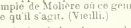
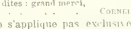
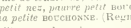
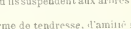
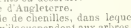
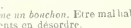
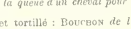
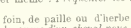
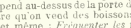
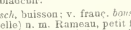
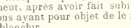
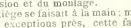
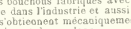
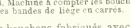
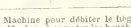
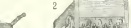
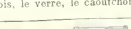
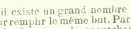
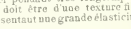
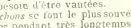
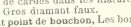
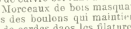
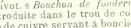
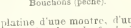
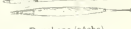
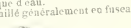
BOUCHONNER (cho-no-v), n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. BOUCHONNER (cho-né-v), n. m. Celui qui se livre à ce métier.

BOUCHONNER (cho-no-v), n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. BOUCHONNER (cho-né-v), n. m. Celui qui se livre à ce métier.

BOUCHONNER (cho-no-v), n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. BOUCHONNER (cho-né-v), n. m. Celui qui se livre à ce métier.

BOUCHONNER (cho-no-v), n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. BOUCHONNER (cho-né-v), n. m. Celui qui se livre à ce métier.

BOUCHONNER (cho-no-v), n. m. Mettre en bouchon, chiffonner. BOUCHONNER (cho-né-v), n. m. Celui qui se livre à ce métier.



chinos électriques en général et qui l'enroulement on a été détourné.) *Epreuve de la boucle.* Méthodes dues à Murray et à Vatt pour trouver le point d'un défaut dans un câble électrique.

Mar. Non donné à des anneaux de fer de diverses dimensions, dans un moyeu d'un piston tel qu'il ne peut pas pouvoir courir : *BOUCLÉ d'amarage.* *BOUCLÉ de pont.* *Boucle de rebord.* *Boucle* pour fixer les bragues des anciens canons.

*Boucle d'un corselet.* Sous-entendu : Anneaux dans lesquels sont passés les pieds des hommes punis de fers. La boucle est dite simple quand un pied seul est pris, double quand chaque pied a son boucle.

Pied. Sorte d'aiguillon que passait la peau de l'espèce du raie dite *bouclée*.

Tech. Anneau métallique fixé à une porte, à un tirant, à une armure, et qui sert à tirer pour ouvrir.

Gros et lourd anneau qui sert de harnais aux portes cochères. *Anneau mobile à l'extrémité d'une tige, qui s'en emploie dans le mécanisme de certaines serrures.*

*Boucles de jonction.* Anneau double assemblant les fils de tirage d'un timbre ou d'une sonnette.

En art armurerie. Non quadrangulaire sous lequel on désignait la capucine, la grenadière et l'embochoir.

— *BOUCLÉ.* *Boucles de ceinture.* Les boucles eurent surtout de l'importance au moyen âge, alors que la ceinture était une partie importante dans l'ajustement, chez les hommes comme chez les femmes.

Des l'époque mérovingienne, on faisait de superbes boucles en cuivre ou en bronze, dorées, émailées, rehaussées de verrières, de pierres précieuses, etc. La forme la plus ancienne semblerait être une modification de la fibule, c'est-à-dire un anneau ou articule sous boucle, arillon ou mordant. Et c'est pourquoi les boucles d'une seule feuille représentent le type archaïque par excellence.

L'adjonction d'un cochant complétait ce modèle primitif. Mais, plus tard, on les façonna à deux feuilles, et cette forme devint la plus commune, notamment au xv<sup>e</sup> siècle.

Les boucles en usage dans la sellerie comptent parmi celles qui ont le moins varié dans leur construction à *Boucle d'oreille.* Ces boucles se composent le plus souvent d'ornements en or ou en argent dans lesquels on enchâsse à l'aide de griffes des diamants et autres pierres précieuses. Les formes qu'on leur donne varient à l'infini. Cet ornement d'orfèvrerie a été de tous temps porté par les deux sexes, et aujourd'hui encore, en certaines provinces de France, les hommes portent des anneaux aux oreilles.

Les boucles ou pendants d'oreilles comptent parmi les objets de parure les plus anciens : on en trouve dans toutes les sépultures. Celles de l'âge du bronze renferment parfois de très grandes boucles d'oreilles. Les modèles les plus riches comme les plus somptueux ont été établis par les joailliers du xv<sup>e</sup> siècle, et certains maîtres allemands et français ont laissé des

**BOUCLÉ** n. m. Non vulgaires d'un requin de la famille des squalinidés, *Ischnorhynchus squalus*. V. *SCORPIONNÉ*.

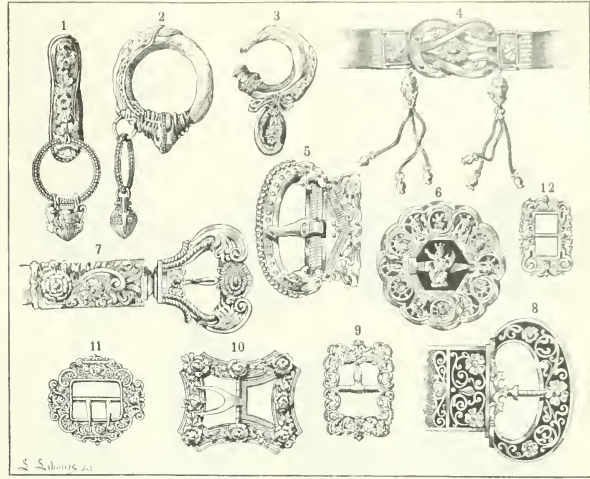
**BOUCLÈMENT** n. m. Action de boucler un jument, un poney, un taureau.

**BOUCLER** v. a. Attacher, serrer, maintenir avec une boucle. *BOUCLER sa ceinture, son salade.*

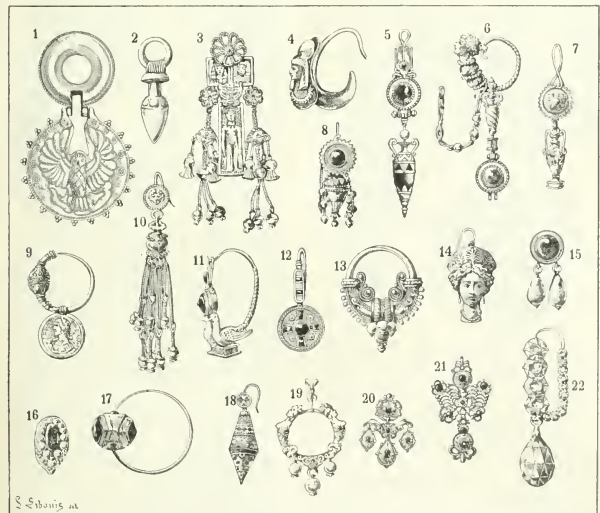
*Boucler sa ceinture.* Les passés (l'ancien on tire ce) dans la groin, en qui empêche l'animal de fonger, c'est-à-dire de frotter la terre à *Boucler un taureau.* Les passés au anneau dans le milieu afin de rendre l'animal plus difficile de le conduire facilement, par suite de la boucle qui empêche l'animal de tirer sur la laisse à l'aide d'une cordelette. Les taureaux servant pour les bœufs et les



Boucles d'amarage.



Boucles : 1. 2. 3. Deux chevrons (étrusque). — 4. De ceinture (étrusque). — 5. De ceinture (mésopotamienne). — 6. De ceinture (moyen âge). — 7. De ceinture (xv<sup>e</sup> s.). — 8. De ceinture (xv<sup>e</sup> s.). — 9. De ceinture (xv<sup>e</sup> s.). — 10. De ceinture (xv<sup>e</sup> s.). — 11. 12. De ceinture (xv<sup>e</sup> s.).



Boucles d'oreille : 1. Étrusque. — 2. Assyrienne. — 3. Cypriote. — 4. Phénicienne. — 5. Phénico-assyrienne. — 6. Trouvée en Syrie. — 7. Grecque. — 8. Étrusque. — 9. Hittite. — 10. Étrusque. — 11. Gréco-romaine. — 12. Romaine. — 13. Grecque. — 14. Grecque. — 15. Romaine. — 16. Murtarienne, alto-procace. — 17. Mérovingienne. — 18. Art oriental. — 19. France (xv<sup>e</sup> s.). — 20. Italie (xv<sup>e</sup> s.). — 21. France (xv<sup>e</sup> s.). — 22. En diamant, sans appartenance à Marie-Antoinette.

puirs traversent la cloison nasale ou ne font que la pincer.)

— *Class.* Faire sortir de son terrier. *BOUCLER un lapin.* — *Mar.* Faire d'un œuf simple d'une boucle. *BOUCLER une manœuvre.* *Boucler un port.* Le fermer, empêcher qu'il n'en sorte aucun bâtiment. Cette locution a vieilli.

— *Relig.* Chez les protestants, Fermer, clore, en parlant du canon des livres saints.

— *V.* Être disposé en boucles : *Cheveux qui bouclent naturellement.*

— *Constr.* Se fender, s'écarter dans son épaisseur, en parlant d'un mur. *Maritime* qui commence à boucler.

*Bouclé*, é, part. pass.

— *Class.* Se dit de tout animal dont le collier a une boucle d'un mail particulier. Se dit aussi de tout animal qui a un anneau passé dans le nez.

— *Se boucler*, v. pr. Être bouclé, fermé par une boucle. *chien et tout bouclé (sola).*

— *Attacher, rattacher sa boucle.* Être disposé en boucles, en parlant des cheveux. *Cheveux qui se bouclent.* *Boucler ses cheveux.* *Passer une boucle à son collier.*

— *Anton.* Deboucler.

**BOUCLIER** n. f. Fabrication et commerce de boucles et d'anneaux métalliques; lieu où l'on fabrique des boucles, des anneaux.

**BOUCLÉTAU** (to. n. m. Partie d'une lanterne de cuir que l'on remplie sur elle-même pour maintenir en place une boucle.

**BOUCLÈTE** *klé'* n. f. Petite boucle. Petit anneau.

— *Tech.* Entaille à la ficelle des lisses se relie à une ficelle plus grosse que la première et la continue. *Nom des anneaux de métal dont on borde un fil.*

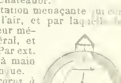
**BOUCLER** n. m. Celui qui boucle un animal.

**BOUCLIER** *clat*, — la forme primitive du mot était *boucler, venant de boucler*. On disait à l'origine un *jeu bouclier*, c'est-à-dire un jeu garni au centre d'une boucle. n. m. Art militaire. Ancienne arme défensive que l'on portait au bras gauche, pour s'en couvrir durant le combat : *Bouclier rond, ovale, carré, triangulaire.* Certains boucliers étaient assez larges pour servir de casque.

— *Fig.* Protection, sauvegarde, défense : *Faire une armée de bouclier.* *Manifestation menaçante qu'on s'attend à élever le bouclier en l'air, et par laquelle les soldats restent néanmoins en leur lieu, et ne combattent que pour le général, et leur résistation de lui débattre.* *Parti.* *Ant.* Aujourd'hui. Révolte, attaque à main armée, et même révolte quelconque.

— *Ant.* *Ant.* *Bouclier* est un corps à quelque chose. Se jetter devant lui pour le préserver des coups qu'on lui porte, le défendre au péril de sa vie.

— *Antiq. rom.* Sorte de large soupple circulaire renfermé dans les étuves, pour en faire sortir à volonté l'excellent de vapeur.



— Artill. *Bouclier d'officié*. Plaque métallique adaptée aux affûts de certaines pièces pour protéger les servants contre les balles ou les éclats des projectiles. (A côté de ces avantages, ce dispositif a l'inconvénient d'aborder d'alourdir les pièces, d'en gêner le manœuvre et même de constituer une sorte de cible pour l'ennemi; puis, si ces boucliers ne sont pas perforés par les projectiles entiers qui les atteignent, ils déterminent l'éclatement de ces projectiles dans des conditions très défavorables.)



— Artill. *Bouclier d'infanterie*. Plaque métallique adaptée aux affûts de certaines pièces pour protéger les servants contre les balles ou les éclats des projectiles. (A côté de ces avantages, ce dispositif a l'inconvénient d'aborder d'alourdir les pièces, d'en gêner le manœuvre et même de constituer une sorte de cible pour l'ennemi; puis, si ces boucliers ne sont pas perforés par les projectiles entiers qui les atteignent, ils déterminent l'éclatement de ces projectiles dans des conditions très défavorables.)

le terrain qu'il révolait en avant. Le pourtour du cadre, dans sa partie extérieure, est également garni de *palpebrées* jointives, que l'on chasse en avant comme les mandriers. L'avancement des travaux s'opère très lentement, mais d'une manière sûre, puisque le boisaie s'oppose au coulage du sol ébouleux, l'enlèvement des mandriers et des palpebrées opérant simultanément et en maintenant à découvert qu'une très petite portion de ce terrain. La maçonnerie suit pour ainsi dire pas à pas la progression du bouclier.

— Pteryche. Plaque très mince, ayant la forme d'un bouclier et sur laquelle on fixe diverses pièces d'artillerie. — Zool. Terme vulgaire par lequel on entend, en zoologie, les parties dures ou coriées composant le test de certains articulés, comme le céphalopode des crustacés, les squelettes des insectes, etc.; et aussi le rudiment de coquille chez les limaces, le test de divers infusoires, etc.

— ENCYCL. Archéol. L'histoire du bouclier est une des parties les plus considérables de celle des armes, car cet objet de défense est le premier qui apparaisse dans le manège de l'homme, dès qu'on invente la hache et le trait. Théoriquement, il se ramène à une planche dures laquelle s'abrite l'homme, et qui doit avoir ses dimensions.

umbo est souvent très saillant; parfois, il est remplacé par une pointe; il fait aussi fréquemment défaut. Les écharnes sont les courures ou poignées qui servent à tenir le bouclier pendant le combat. Les écharnes des étarèmes sont souvent chargées extérieurement par des cupules de métal mobiles *bovées*. Enfin, on entendait par *gauge* la courbure qui a permis de porter le bouclier, lequel s'attachait à des boucles rivées comme les écharnes.

— Son voudrait essayer une classification rationnelle des boucliers. On diviserait les rangs en quatre. Dans la première rentraient les formes primitives qui gravitent autour du *scutum* romain. Ce sont les *écu* et les *penon* formés par une portion de cylindre et qui sont ou parallèles ou amygdaloïdes par la retaille de leur moitié inférieure qui leur donne la forme d'un *hison*. Dans la seconde se classeraient les boucliers plans, polygonaux, ou trapézoïdes ou ovales, comme ceux de certains barbares figurés sur les monuments grecs et romains. Dans la troisième prendraient place les boucliers ronds, ronds-lancés, losangés, ronds de poing; et enfin, dans la quatrième se grouperaient tous les boucliers busqués, cambrés, échancrés, de formes assez compliquées comme les *trégers*, les *bras armés* du moyen âge et les *perna*, *ancyles* et autres formes antiques.

**BOUCHIER D'ORION**, en **BOUCHIER**. Nom donné à deux étoiles de deuxième grandeur de la constellation d'Orion, et qui sont plus connues sous le nom de Taos Rous.

**Bouclier d'Hercule** (L.), petit poème attribué à Hésiode. C'est le récit du combat d'Hercule contre Cycnos, avec une description poétique du bouclier d'Hercule, imitée de celle du bouclier d'Achille au chant xxviii de l'Iliade. C'est un grand morceau épique, qui semble un fragment d'un brillant poème. — Les éditions et traductions d'Hésiode.

**BOUCON** (de Ital. boucon, bouchée; de bouca, bouche) n. M. ou breuvage empoisonné. — Fam. et vieux. S'est conservé en argot.

**BOUCONNEUR**, USE D. Empoisonneur, empoisonnement. — Vieux.

**BOUCQUEMON** *bouk'mom*, n. m. Race de bœufs qui tire son nom d'un bourg voisin de Saverne (Bas-Rhin).

**BOUDA**, nom d'un district du Touat peuplé (Sahara français) près des districts de *bourgas* et de *chad*. C'est un peuple de 2500 hab. Dattes renommées, bœufs, tissera de coton et de laine.

**BOUDANT**, ANTE adj. Qui boude: *Aristocratie bouillante*. — H. Heine.

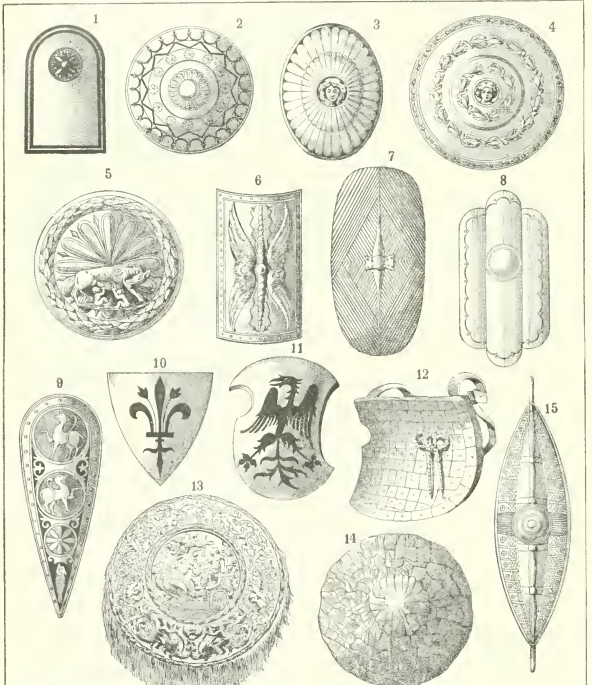
**BOUDDHA** (Sage, éclairé, celui qui a compris) racine *bouh*, comprendre; titre que s'est donné le fondateur du bouddhisme. Célèbre d'abord au climat *xyro* de l'Inde. Ce son omniscience était le résultat de l'étude et non le produit d'une révélation surnaturelle, et pour montrer qu'il n'avait aucun préjugé à une origine divine. Ce nom a été répanda après lui.

— ENCYCL. Il y a deux écoles de Bouddhas. La *Bouddha parifit* est l'école laïque et monothéiste qui possède tout détaché de toutes les choses du monde qu'il n'existe plus pour lui ni *mérites* ni *démérites*, tellement qu'il est plus sûr pour lui si ne peut en même temps assumer celui des autres êtres, et, quand il entre dans la beatitude, il continue à veiller au bonheur de l'univers. Le *Pratyek-Bouddha* est un saint égoïste; reculant devant les fatigues de la prédication, il ne se occupe que de son salut personnel. — Le bouddhisme est l'obligation de renaitre, il goûte le bonheur du Nirvāna, mais il n'est pas une *bonédiction* pour le monde. Selon les formes bouddhiques, Célèbre d'abord au climat *xyro* de l'Inde, ce son omniscience était le résultat de l'étude et non le produit d'une révélation surnaturelle, et pour montrer qu'il n'avait aucun préjugé à une origine divine. Ce nom a été répanda après lui.

**BOUDDHA VIVANT**, titre donné à certains grands dignitaires des Églises bouddhiques et monothéiste qui possèdent tout détaché de toutes les choses du monde qu'il n'existe plus pour lui ni *mérites* ni *démérites*, tellement qu'il est plus sûr pour lui si ne peut en même temps assumer celui des autres êtres, et, quand il entre dans la beatitude, il continue à veiller au bonheur de l'univers. Le *Pratyek-Bouddha* est un saint égoïste; reculant devant les fatigues de la prédication, il ne se occupe que de son salut personnel. — Le bouddhisme est l'obligation de renaitre, il goûte le bonheur du Nirvāna, mais il n'est pas une *bonédiction* pour le monde. Selon les formes bouddhiques, Célèbre d'abord au climat *xyro* de l'Inde, ce son omniscience était le résultat de l'étude et non le produit d'une révélation surnaturelle, et pour montrer qu'il n'avait aucun préjugé à une origine divine. Ce nom a été répanda après lui.

— ENCYCL. Le bouddhisme est l'obligation de renaitre, il goûte le bonheur du Nirvāna, mais il n'est pas une *bonédiction* pour le monde. Selon les formes bouddhiques, Célèbre d'abord au climat *xyro* de l'Inde, ce son omniscience était le résultat de l'étude et non le produit d'une révélation surnaturelle, et pour montrer qu'il n'avait aucun préjugé à une origine divine. Ce nom a été répanda après lui.

**BOUDDHA-GAYÀ** (appelée aussi *Bouh-Gaya*), bourgade de la province de Bénarès, à 16 lieues de Bénarès, dans l'État de Patna, est un lieu très vénéré des lieux de pèlerinage des bouddhistes. C'est la, en effet, que l'akya-



BOUCHIERS: 1. Égyptien. — 2. Assyrien. — 3. Étrusque. — 4. Grec. — 5. Romain. — 6. Du sud-est romain. — 7. Gaulois. — 8. Patrons des troupeaux à pied (à dater du xiv<sup>e</sup> s.). — 9. Bouclier arabe (xiv<sup>e</sup> s.). — 10. Écu (xv<sup>e</sup> s.). — 11. Écu (xv<sup>e</sup> s.). — 12. Targe de poste (xv<sup>e</sup> s.). — 13. Bouclier d'apparat (xv<sup>e</sup> s.). — 14. Bouclier d'armes (xv<sup>e</sup> s.). — 15. Bouclier des nègres de l'Ébouca.

— Bot. Nom donné à l'apothécite de certains lichens. — Comm. et privé. Non par les pêcheurs désignent comme vulgairement un caractère de *poissillages* comestibles du genre des parrottes. — Étrusq. Nom vulgaire, et maintenant démodé, des insectes coléoptères appartenant au genre *silphie*. — Ichtyol. Nom vulgaire de plusieurs poissons. — Bouclier épique. Le *carquois* épique; bouclier à deux faces, le *carquois* *hémisphérique*, etc. — Min. et ch. de f. Cafres très résistants, en charpente, en fonte ou en fer, qui en font un avant de la paroi verticale d'une galerie souterraine, dans les sols saupés et des éboulements. L'intérieur de ces caîtres est garni de madriers placés horizontalement en bords et encastrés à force dans

Mais un pareil bouclier eût été peu maniable, et on réduisit la surface en s'arrondissant à partir des bords par des oppositions rapides et opportunes de cet écran aux attaques de taille et de pointe. Pour résister aux armes lourdes et passantes, il fallait un grand bouclier dont le poids nécessitait l'emploi du bras gauche entier, ou tout au moins de l'avant-bras; celui-ci se passait dans une courroie écharnée, et la main en empoignait une seconde. Aux armes plus légères, comme l'épée, on opposait un bouclier plus petit, tenu par une simple poignée, à bout de bras, comme la coudelle de fer. D'une façon générale, l'antiquité a connu tous les systèmes de bouclier, fût-ce au bois babilé de peau, en cuir épais comme celui du rhinocéros ou de l'hippopotame, en métal, bronze, fer et acier sans compter l'osier. La sparterie, les larges plaques d'os ou de merlan de Chine, les carapaces de tortue même. Et, jusqu'à lui encore, l'usage des peuplades sauvages, en Afrique, en Inde, en Égypte, se servent de boucliers de toutes dimensions, de toutes matières et de toutes formes.

Tout bouclier, quelle que soit sa forme, se ramène à une aire géométrique plane ou curviligne, carrée, polygonaire, triangulaire, ovale ou ronde, qui est le *champ* ou le *champ*. Le *champ* est bordé par l'*orle*. Au milieu est une saillie, *umbo* ou *bovée* (latin *bova*, d'où bouclier). Cet

Bouclier à faces







BOUFFE — BOUFFONNERIE

Gaveaux, représenté au théâtre Montaigne le 21 juin 1804, et repris plus tard à l'Opéra-Comique. De ce petit ouvrage dont le succès est si haut, nous n'avons que deux vers, qui sont ces vers : la délicieuse romance *Consentez vous la nuit de coucher ?* et le duo bouffe, *Monsieur, vous m'avez une fille...*

BOUFFE (n. m.) Genre de l'ancien mot bouffe, qui signifiait la partie d'argent qui saillait aux commissures des lèvres, d'où bouffe, n. m. Zool. Variété de chien juppé, produite par un défaut de l'épaulement du groin épais et de la truffe. Les bouffes, ou de la truffe, sont des tumeurs qui se développent de la partie des plus grands chiens. Ce mot n'est plus employé.

Héçh. Nom que les pêcheurs du littoral N.-O. donnaient à une petite canote.

BOÛTÉ (Hugues-N.-O. Desnoyers) (n. m.) Acteur, né à Paris en 1800, mort à Antoin en 1885. Il débuta à la salle Favart, puis entra au théâtre du Palais-Napoleon où joua avec distinction, où il obtint du succès dans Norma-Tramette (1822), où il obtint du succès dans Norma-Tramette (1822), où il joua ensuite aux Nouveautés (1827), à Londres, au Gymnase (1831), où il fonda sa réputation, aux Variétés (1842), puis à la Comédie-Française (1847). Ce comédien, qui fut un des premiers comédiens de son temps, excellait à la fois à produire le rire et à faire pleurer. Il joua également de très nombreuses fois dans un rôle très divers, sans qu'on aperçût jamais l'un consommé de l'autre. Il fut le héros de *Madame de la Fayette*, *le Mariage impossible, la Fille de l'avare, Ponce Pilate, les Girouettes, le Pacha, les Femmes de cœur, le Grand valet, les Enfants de terre, etc.* Retiré à Antoin, il y écrivit un amusant volume de *Souvenirs*, qui parut en 1876.

BOUFFE (n. m. rad.) Bouffer, qui paraît en 1863, où il obtint du succès dans Norma-Tramette (1822), où il joua ensuite aux Nouveautés (1827), à Londres, au Gymnase (1831), où il fonda sa réputation, aux Variétés (1842), puis à la Comédie-Française (1847). Ce comédien, qui fut un des premiers comédiens de son temps, excellait à la fois à produire le rire et à faire pleurer. Il joua également de très nombreuses fois dans un rôle très divers, sans qu'on aperçût jamais l'un consommé de l'autre. Il fut le héros de *Madame de la Fayette, le Mariage impossible, la Fille de l'avare, Ponce Pilate, les Girouettes, le Pacha, les Femmes de cœur, le Grand valet, les Enfants de terre, etc.* Retiré à Antoin, il y écrivit un amusant volume de *Souvenirs*, qui parut en 1876.

BOUFFE (n. m. rad.) Bouffer, qui paraît en 1863, où il obtint du succès dans Norma-Tramette (1822), où il joua ensuite aux Nouveautés (1827), à Londres, au Gymnase (1831), où il fonda sa réputation, aux Variétés (1842), puis à la Comédie-Française (1847). Ce comédien, qui fut un des premiers comédiens de son temps, excellait à la fois à produire le rire et à faire pleurer. Il joua également de très nombreuses fois dans un rôle très divers, sans qu'on aperçût jamais l'un consommé de l'autre. Il fut le héros de *Madame de la Fayette, le Mariage impossible, la Fille de l'avare, Ponce Pilate, les Girouettes, le Pacha, les Femmes de cœur, le Grand valet, les Enfants de terre, etc.* Retiré à Antoin, il y écrivit un amusant volume de *Souvenirs*, qui parut en 1876.

BOUFFE (n. m. rad.) Bouffer, qui paraît en 1863, où il obtint du succès dans Norma-Tramette (1822), où il joua ensuite aux Nouveautés (1827), à Londres, au Gymnase (1831), où il fonda sa réputation, aux Variétés (1842), puis à la Comédie-Française (1847). Ce comédien, qui fut un des premiers comédiens de son temps, excellait à la fois à produire le rire et à faire pleurer. Il joua également de très nombreuses fois dans un rôle très divers, sans qu'on aperçût jamais l'un consommé de l'autre. Il fut le héros de *Madame de la Fayette, le Mariage impossible, la Fille de l'avare, Ponce Pilate, les Girouettes, le Pacha, les Femmes de cœur, le Grand valet, les Enfants de terre, etc.* Retiré à Antoin, il y écrivit un amusant volume de *Souvenirs*, qui parut en 1876.

BOUFFE (n. m. rad.) Bouffer, qui paraît en 1863, où il obtint du succès dans Norma-Tramette (1822), où il joua ensuite aux Nouveautés (1827), à Londres, au Gymnase (1831), où il fonda sa réputation, aux Variétés (1842), puis à la Comédie-Française (1847). Ce comédien, qui fut un des premiers comédiens de son temps, excellait à la fois à produire le rire et à faire pleurer. Il joua également de très nombreuses fois dans un rôle très divers, sans qu'on aperçût jamais l'un consommé de l'autre. Il fut le héros de *Madame de la Fayette, le Mariage impossible, la Fille de l'avare, Ponce Pilate, les Girouettes, le Pacha, les Femmes de cœur, le Grand valet, les Enfants de terre, etc.* Retiré à Antoin, il y écrivit un amusant volume de *Souvenirs*, qui parut en 1876.

BOUFFES (Les), autrefois, Nom moderne du Théâtre-Italien, à Paris. *Aller aux Bouffes*.

Bouffes-du-Nord (théâtre des), théâtre situé à l'angle de la rue de Valenciennes et de la rue de la Chapelle, à Paris. La Société des auteurs lui accorda la faculté de jouer les pièces des grands théâtres lorsque ce théâtre en est devenu le lieu des représentations. Il est dirigé comme un théâtre de province, et, comme sur ceux-ci, on y voit parfois des acteurs des grandes scènes, mais c'est dans une certaine mesure. L'inauguration des Bouffes-du-Nord eut lieu le 25 nov. 1876.

Bouffes-Parisiens (théâtre des). C'est dans une petite salle des Champs-Élysées qu'avait lieu depuis 1854 le théâtre des Bouffes-Parisiens et son inauguration, le 7 juillet 1855, sous la direction des auteurs Offendues, sous la direction de son chef d'orchestre et le compositeur habituel. Lorsque vint l'hiver, le théâtre se transporta dans la petite salle voisine des bouffes, sous la direction de son chef d'orchestre et le compositeur habituel. L'inauguration des Bouffes-du-Nord eut lieu le 25 nov. 1876.

Bouffes-Parisiens (théâtre des). C'est dans une petite salle des Champs-Élysées qu'avait lieu depuis 1854 le théâtre des Bouffes-Parisiens et son inauguration, le 7 juillet 1855, sous la direction des auteurs Offendues, sous la direction de son chef d'orchestre et le compositeur habituel. Lorsque vint l'hiver, le théâtre se transporta dans la petite salle voisine des bouffes, sous la direction de son chef d'orchestre et le compositeur habituel. L'inauguration des Bouffes-du-Nord eut lieu le 25 nov. 1876.

BOUFFETE, bou-fet' (n. m. rad.) Bouffette, petit ouvrage de fil ou de rubans, qu'on emploie pour les dentelles, ou le ruban qui entoure le grand nid des galères. On l'appelle aussi BOUFFLETTE.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

BOUFFI (bou-fî), ad. j. Bouffé, endé l'Yngne non fini par le sommeil.

Bouchement. En qualité de capitaine de Hussards, il fit la campagne de Hanovre, puis, en 1772, fut nommé colonel, et, après avoir assisté au combat d'Onsaint, devint brigadier d'infanterie. En 1780, il fut nommé chef de bataillon, et, le 24 mai, maréchal de Camp (1784). En 1780, de Sougé et de Gorie. Revenu en France en 1787, il fut nommé gouverneur de Valenciennes. En 1791, il fut nommé député et il se remit de plus belle à faire des vers pour l'Almanach de Morand. Ses ouvrages sont de nature légère, ses succès de cour et de salon, lui ouvrirent les portes de toutes les Académies littéraires. En 1799, il fut envoyé aux états généraux, et il y eut de grands succès. Il fut élu membre de l'Académie de Berlin et de l'Académie de Salsbourg. De retour en France en 1800, il se retira dans ses terres, et acheta paisiblement sa vie.

Outre ses *Lettres sur un voyage en Suisse*, on a de lui deux centes en prose, dont le plus connu est *Alcibiade, reine de Galatée* (1761); le *César*, 1765 (1763); *Pédantus et ses fugitives*, 1772; *Le Duc de la Ferté*, 1773; *Essai sur les gens de lettres* (1811); des discours, des éloges, des rapports à l'Assemblée nationale, etc. etc. etc.

BOUFFERS-ROUVEL (Marie-Charlotte-Hippolyte, comtesse de), née à Paris en 1725, morte vers 1800. Femme célèbre dans le monde littéraire du XVIII<sup>e</sup> siècle par ses romans. Elle est l'auteur de romans très appréciés par tous les hommes de lettres en renom, en particulier par J.-J. Rousseau. Elle correspond avec de philosophes et autres célébrités de son époque. Elle est aussi avec de J.-J. Rousseau. Elle est l'auteur de romans très appréciés par tous les hommes de lettres en renom, en particulier par J.-J. Rousseau. Elle correspond avec de philosophes et autres célébrités de son époque. Elle est aussi avec de J.-J. Rousseau. Elle est l'auteur de romans très appréciés par tous les hommes de lettres en renom, en particulier par J.-J. Rousseau. Elle correspond avec de philosophes et autres célébrités de son époque. Elle est aussi avec de J.-J. Rousseau.

BOUFFET (bou-fê) n. m. Injection d'eau froide qu'on lance à la tête d'un individu de proie nouvellement capturé pour le somnoler.

BOUFFETTE (n. f. anc. mar. V. BOUFFETTE).

BOUFFOIR (bou-fôir) n. m. Gros soufflet dont les bouches se servent pour gonfler le ballon, etc.

BOUFFON (bou-fon) n. m. Gros soufflet dont les bouches se servent pour gonfler le ballon, etc.

BOUFFON (bou-fon) n. m. Gros soufflet dont les bouches se servent pour gonfler le ballon, etc.

BOUFFON (bou-fon) n. m. Gros soufflet dont les bouches se servent pour gonfler le ballon, etc.

BOUFFON (bou-fon) n. m. Gros soufflet dont les bouches se servent pour gonfler le ballon, etc.

BOUFFON (bou-fon) n. m. Gros soufflet dont les bouches se servent pour gonfler le ballon, etc.

BOUFFON (bou-fon) n. m. Gros soufflet dont les bouches se servent pour gonfler le ballon, etc.

BOUFFON (bou-fon) n. m. Gros soufflet dont les bouches se servent pour gonfler le ballon, etc.

BOUFFON (bou-fon) n. m. Gros soufflet dont les bouches se servent pour gonfler le ballon, etc.

BOUFFON (bou-fon) n. m. Gros soufflet dont les bouches se servent pour gonfler le ballon, etc.

BOUFFON (bou-fon) n. m. Gros soufflet dont les bouches se servent pour gonfler le ballon, etc.

BOUFFON (bou-fon) n. m. Gros soufflet dont les bouches se servent pour gonfler le ballon, etc.

BOUFFON (bou-fon) n. m. Gros soufflet dont les bouches se servent pour gonfler le ballon, etc.

BOUFFON (bou-fon) n. m. Gros soufflet dont les bouches se servent pour gonfler le ballon, etc.

BOUFFON (bou-fon) n. m. Gros soufflet dont les bouches se servent pour gonfler le ballon, etc.

cento. La farctie, moins delicate sur l'usage convenable... vas surtout à faire beaucoup plus; elle est annuelle et...

BOUFFONNESQUE Bouffonnesk adj. Qui se rapporte... au bouffonisme. Bouffonnesque dédaigneux, méprisant.

BOUFFONNERIE m. Bouffon. (V. Bouffon.)

BOUFFON (ou BOUFFON) bou-fron, n. m. L'un des deux... vulgaires de la poche.

BOUFFONNE BOUFFONNE bou-fran, n. f. Variété de figue... en dehors, rouge en dedans.

BOUG (Bog), fleuve du sud-ouest de la Russie, qui prend... son cours au Podolie, près de la frontière galicienne; et...

BOUG (Bog) ou BOG, surnom de déesse du Vistule... qui prend sa source au Galicie, à l'E. de Lomazy. Après...

BOUGAD, ville du Portugal (Entre-Douro-et-Minho);... 2,700 hab.

BOUGAINVILLE, ile de l'Océan (Melanésie) archipel... français, découvert par Bougainville, le 30 juin 1771.

BOUGAINVILLE (Jean Pierre), littérateur et académicien... né à Paris en 1728, mort à Lecloux en 1792, secrétaire de...

BOUGAINVILLE (Louis-Antoine de), célèbre navigateur... né à Paris en 1733, mort en 1811. Après d'excellentes...

BOUGAINVILLE (Louis-Antoine de), célèbre navigateur... né à Paris en 1733, mort en 1811. Après d'excellentes...



Bougainville.

Bougainville, nom d'une famille de la noblesse... française, originaire de la Normandie, qui fut établie...

BOUGAINVILLE (de la - bul, Bougainville) n. f. Zool. Genre... de méduses hydroides tubulaires, famille des eulériens...



Bougainville, n. f. Genre de la fleur

Bougainville, n. f. Genre de la fleur... qui croissent dans l'Amérique tropicale. Les fleurs, réunies...

BOUGAISE n. Emblème du Boudha à Amourghoussé ou... de Bessace. Un BOUGAISE est un BOUGAISE.

BOUGARIN, cap de la côte d'Algérie, dep. de... Algérie, sur la côte de Philippeville, à 10 lieues de...

BOUGE du lat. bulga, qui serait un mot grec ancien... (voir, voir) n. f. Grain de vase, outre ou ballon qui...

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

BOUGE n. m. Cablot ou hémicycle, dans le mur d'une... chambre, pour servir de charnière.

Mémoires pour la pipari, ils ont presque toujours... une seule feuille formée. L'inflorescence est le plus souvent...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

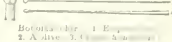
BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...



Bougie n. f. Bougie n. f. Bougie n. f. Bougie n. f.

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...



Machine à vapeur, petit et moyen

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...



Machine à vapeur

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...

BOUGIE n. m. Bougie, ville d'Algérie, n. f. Sorte de... chandelle fabriquée avec de la cire ou des matières les...



Machine à vapeur



La Bibliothèque nationale a recouvré une portion considérable de la correspondance littéraire et scientifique du poète Bouchou...

**BOUHA**, comm. d'Algérie, dép. de Constantine, arr. et à 12 kilom. de Sétif; 3.532 hab.; bâti en 1854.

**BOUHS** (Dominique), jésuite, littérateur, né à Paris en 1629, mort en 1702. Il fut chargé de l'éducation des enfants de Longueville et du marquis de Gisors...

**BOUY**, comm. de la Nièvre, arr. et à 21 kilom. de Cosne, sans sources d'eau à l'écart; 4.970 hab.

**BOUY** (Jacques), chanteur, né à Popering (Belgique) en 1815, élu au Conservatoire de Liège, puis, celui de Paris. Enquêté à l'Opéra, il y débute en 1851 dans Faust...

**BOÛI**, ville de Russie d'Europe (gov. de Kostroma), au confluent de la Vyska et de la Kostroma, ch.-l. de district en 1820 hab. Elle est célèbre par ses vignes...

**BOU-BOU** (Bataï-Kow) n. m. Très fam. Etablissement de dernier ordre en parlant d'un théâtre, d'un concert, etc.

**BOUIDES**, nom d'une dynastie d'origine délicate, qui règne en Perse depuis les environs de 1500. Ce fut l'une des dernières dynasties nationales qui s'élevèrent contre la puissance des califes abbassides, maîtres de la Perse...

**BOUILLE** (Louis), poète et auteur dramatique français, né à Nancy (Seine) en 1818, mort en 1870.

**BOUILLE** (Louis), compositeur et critique français, né à Paris en 1812, mort en 1882. Il fut directeur du journal Le Figaro et compositeur de plusieurs opéras...

**BOUILLAISSE** (bou-boû-ris) — provenç. bouillaisis, bouillon abbassé) n. f. Mets provençal, composé de poissons cuits dans de l'eau ou du vin blanc épicé...

**BOUILLAGE** (bou-boû) n. m. Blanchies. Opération qui consiste à faire bouillir le linge, d'Y. Tur., première fermentation en cidre. (Dans ce dernier sens, on dit aussi BOUILLON.)

**BOUILLON** (Bouill) n. f. Fermentation de cidre.

**BOUILLANT** (bou-yan. ANTE ad.) Qui bouit, qui est en ébullition: *Le vin de l'huile bouillante.*

**BOUILLANTE** (bou-yan) s. f. Nom vulgaire de la grande couque...

**BOUILLON** (bou-yau) n. m. L'un des noms vulgaires du bouillon. Non également donné au peuplier noir.

**BOUILLON** (Jacques), général, né à Paris en 1758, mort à Paris en 1804. Il fut membre du Comité d'Instruction publique...

**BOUILLON** (Jean) n. f. Nom vulgaire de la bardane.

**BOUILLAS** (Bou-Jas), médecin français, né à Gragnon (Charente) en 1748, mort à Paris en 1811. Il fut de brillantes études médicales, qui fut interrompu en 1815 pour faire la campagne de Paris...

**BOUILLARD** (Léon), médecin français, né à Paris en 1812, mort en 1882. Il fut professeur de Clinique médicale à l'École de Médecine de Paris...

**BOUILLON** (Ismaël), ingénieur, né à Paris en 1814, mort en 1870. Il fut membre du Corps royal des pontonniers et fut directeur de plusieurs ponts et canaux...

**BOUILLE** (Bouill) n. f. Vite. Hôte de bon pour transporter la vendange. V. aussi BOUILLAGE.

**BOUILLE** (Moull) n. — de l'espagnol, *bolita*, même sens, qui vient du lat. *bullā, secum*. Auc. cont. Marque de propriété industrielle pour les produits de papeterie...

**BOUILLE** (Moull) n. m. Sorte de vase à gros pied et en cuivre rouge, dans lequel les laitiers transportent le lait. Il est fabriqué à Nîmes...

**BOUILLE** (LA), comm. de la Seine-Inférieure, arr. et à 12 kilom. de Rouen, sur la Seine; 226 hab.

**BOUILLE** (François-Claude), général français, né à Cinsat (Auvergne) en 1729, mort en 1800. Gouverneur aux Antilles en 1787, il défendit vaillamment la Martinique contre les Anglais pendant la guerre d'Amérique...

**BOUILLE** (Louis-Joseph-Amar), marquis né, général français, né à Saint-Pierre (Martinique) en 1760, mort en 1810. Il fut député à l'Assemblée nationale...

**BOUILLE** (François-Marie-Michel), comte et al., pair de France, né en 1770, mort en 1852. Par ses précédents. Emigré en 1791, il servit dans l'armée anglaise aux Antilles...

**BOUILLE-MÉNARD**, comm. de Maine-et-Loire, arr. et à 26 kilom. de Saumur, sur l'Arçais, affluent de l'Ouche, 1.204 hab.

**BOUILLEAU** (bou-yau) — provenç. bouillau même sens n. m. Mesure en bois dans laquelle on servait la bière avant que l'on eût inventé le tonneau. (V. Bouill.)

**BOUILLE** (bou-yau) n. m. Cidre qui se sert à la bouille pour pècher.

**BOUILLE** (bou-yau) n. m. Distillateur d'eau-de-vie.

**BOUILLE** (bou-yau) n. m. Cidre qui se sert à la bouille pour pècher.

**BOUILLE** (bou-yau) n. m. Cidre qui se sert à la bouille pour pècher.

**BOUILLE** (bou-yau) n. m. Cidre qui se sert à la bouille pour pècher.

**BOUILLE** (bou-yau) n. m. Cidre qui se sert à la bouille pour pècher.

**BOUILLE** (bou-yau) n. m. Cidre qui se sert à la bouille pour pècher.

**BOUILLE** (bou-yau) n. m. Cidre qui se sert à la bouille pour pècher.

**BOUILLE** (bou-yau) n. m. Cidre qui se sert à la bouille pour pècher.

**BOUILLE** (bou-yau) n. m. Cidre qui se sert à la bouille pour pècher.

**BOUILLE** (bou-yau) n. m. Cidre qui se sert à la bouille pour pècher.

**BOUILLE** (bou-yau) n. m. Cidre qui se sert à la bouille pour pècher.

**BOUILLE** (bou-yau) n. m. Cidre qui se sert à la bouille pour pècher.

**BOUILLE** (bou-yau) n. m. Cidre qui se sert à la bouille pour pècher.

**BOUILLE** (bou-yau) n. m. Cidre qui se sert à la bouille pour pècher.

**BOUILLE** (bou-yau) n. m. Cidre qui se sert à la bouille pour pècher.







**BOULANGIER**, principauté de l'insulaire (Borné sud-oriental), vassale de la Hollande. Elle occupa la Belgique. *Bon Boulanger* est composée une population de 52,000 h. Capit. : *Boulangon ou Potos*.

**BOULANGER** le F. Tech. Métier ou commerce de boulanger ; Action de faire du pain. *Le boulanger de Bon Boulanger* le four. « Ce qui l'on porte : *L'échaffetier* (de la Boulangerie de la farine).

**BOULANGER** (F.). S. : papai. BOULANMOIS.

**BOULANGER** (J.). Qualité de farine pouvant être pétrée et bonne pour la fabrication du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

**BOULANGER** (jeu) — prend un e met devant et à l'ore. *Je boulanger*. *Vous boulangeré* v. n. Faire du pain.

de gear empruntés aux peuples de l'Orient établis dans le midi de l'Asie. Les *Rahias* ou *Pitres arabes*, les *Kahlys* ou *Kahlys*, les *Cavalliers sarrasins*; *Djeid* et *Yahya* et *Yahya*. *Yahya* est le nom d'un poète, membre de l'Académie des beaux-arts en 1882.

**BOULANGER** (Ernest), ad. — Chef de mouvement ou mouvement politique et qui magistral français. né à Nantillois (Meuse) en 1831. Il fut député de la Seine en 1878. Directeur général de l'Éregistrement, des domaines et des timbres, ministre de la guerre en 1882. Membre de l'Académie des sciences et belles-lettres en 1889, ministre des colonies (1894) et premier président du conseil (1894).

Ses vastes et profondes connaissances en matières financières, son habileté dans les questions de politique de paix ou de guerre, lui ont acquis une des premières places au Sénat, où il est plusieurs fois rapporteur général de la commission des finances.

**BOULANGER** (Ernest-Germes-Jean-Marie), général et homme politique français, à Rennes en 1837, mort à Bruxelles en 1891. Sorti de l'École Saint-Cyr, il fit les campagnes de Kabylie, d'Italie, de Cochinchine. Il prit part à toutes les affaires militaires jusqu'à sa mort le 14 mai 1891, au combat de Châteauguay, à la tête du 114<sup>e</sup> de ligne. Colonel, il fut directeur de brigade en 1880. Sous le général de Caubert (de 1880 à 1881), chef de bataillon en 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887.

Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887.

Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887.

Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887.

Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887.

Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887. Dans cette haute situation, par des mesures techniques et politiques, diversément jugées, il acquit une grande popularité. Il fut élu député de la Seine le 21 mai 1887.

— Hist. Des hauteurs antiques on connaît le pain avec ou sans levain dès l'époque égyptienne. Il y avait déjà trois cents boulangers à Rome; ils formaient une corporation puissante (*pistoris*); ils recevaient le blé des cultivateurs, et en échange, ils fournissaient le pain; ce qui ne pouvait valoir au-dessus du prix fixé par les magistrats.

En France, la profession de boulanger est de peu antérieure à Charlemagne. Au XII<sup>e</sup> siècle, les mouliins étaient annués sous le Grand-Pont de Paris. Les boulangers ou pâtisseries, au XII<sup>e</sup> siècle, furent organisés en corporation; d'exercer leur métier, eux-mêmes le pain dans des fours qui n'étaient en général déjà plus des fours banaux ou seigneuriaux.

La juridiction imposant des déclarations préalables des panetiers sur les boulangers fut instituée par un arrêt du conseil de Louis XV le 26 août 1764 pendant des siècles. Ce ne fut qu'en 1808 que fut créée la corporation des boulangers de Paris, qui n'avait que le pain de seigneurie.

Armes de la corporation des boulangers de Paris, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, représentant un pain, un seigneur, et les qualités des divers sorts de pain. Au XIII<sup>e</sup> siècle, la corporation des boulangers se sépara les *pâtisseries* ou *ouïliers*.

Armes de la corporation des boulangers de Paris, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, représentant un pain, un seigneur, et les qualités des divers sorts de pain. Au XIII<sup>e</sup> siècle, la corporation des boulangers se sépara les *pâtisseries* ou *ouïliers*.

Armes de la corporation des boulangers de Paris, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, représentant un pain, un seigneur, et les qualités des divers sorts de pain. Au XIII<sup>e</sup> siècle, la corporation des boulangers se sépara les *pâtisseries* ou *ouïliers*.

Armes de la corporation des boulangers de Paris, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, représentant un pain, un seigneur, et les qualités des divers sorts de pain. Au XIII<sup>e</sup> siècle, la corporation des boulangers se sépara les *pâtisseries* ou *ouïliers*.

Armes de la corporation des boulangers de Paris, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, représentant un pain, un seigneur, et les qualités des divers sorts de pain. Au XIII<sup>e</sup> siècle, la corporation des boulangers se sépara les *pâtisseries* ou *ouïliers*.

Armes de la corporation des boulangers de Paris, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, représentant un pain, un seigneur, et les qualités des divers sorts de pain. Au XIII<sup>e</sup> siècle, la corporation des boulangers se sépara les *pâtisseries* ou *ouïliers*.

Armes de la corporation des boulangers de Paris, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, représentant un pain, un seigneur, et les qualités des divers sorts de pain. Au XIII<sup>e</sup> siècle, la corporation des boulangers se sépara les *pâtisseries* ou *ouïliers*.

Armes de la corporation des boulangers de Paris, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, représentant un pain, un seigneur, et les qualités des divers sorts de pain. Au XIII<sup>e</sup> siècle, la corporation des boulangers se sépara les *pâtisseries* ou *ouïliers*.





























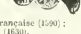




Bourguignons se fit un éléon traité d'Arras (1155, can. entre Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et Charles VII. De ce jour, la guerre civile cessant en France, la cause des Anglais y était perdue, ils ne tardèrent pas à être expulsés. Ce qui avait rendu possible le traité d'Arras, ce n'était pas seulement la bonne volonté des princes, mais la transformation, à travers la lutte séculaire, de l'état social lui-même, transformation qui avait fait disparaître les causes profondes de l'antagonisme entre les classes.

**BOURGUIGNON** (le). Biogr. v. COURTOIS.

**BOURGUIGNONNE** (*gh-i-quo'* [gn mil.]) n. f. Futaille employée en Bourgogne et contenant 22 litres. s. Bouteille de forme et de contenance spéciales utilisées pour le bourgogne.

**BOURGUIGNONNE** (*gh-i-quo'* [gn mil.]) — corrupt. du vocable *carquet* et la *bourguignonne* n. f. Casquet très complet, ou usage depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'à la fin du XIXe. **ENCYCL.** La *bourguignonne* se composait d'un timbre surmonté d'une crête, avec couvercle-mante et avance. Au XVIIIe siècle, on y avait même jointe la manivelle à l'avant, en plus vastes jusqu'à recouvrir presque complètement le visage, et qui portaient des pièces imprégnées formant gorgion. On ajoutait souvent un nasau-mouche à cette étoffe de tôte, quand on la portait à cheval, pour aller à la charge. Les militaires polonois... tenant les premiers entre eux de l'Europe, prévalurent sous Louis XIII, et l'ov des deux bourguignons avait un nasal mobile se basant on se levait à volonté, et on y attachait par un vis. 

Bourguignonne. 1. Française (1690); 2. Polonoise (1850).

**BOURGUIGNONNE** (*gh-i-quo'* [gn mil.]) — cor. protégée le visage contre les coups de taillon. Le passage entre la salade close ou le casquet et la bourguignonne est établi par les salades du XVIIIe siècle, dit à la bourguignonne, ou de la gorgerie d'après la mentonnière. — La bourguignonne fut le dernier casque porté par l'infanterie du XVIIIe siècle.

**BOURBANPOUR**, ville d'Inde angloise, (Décan), sur le fleuve central Tauty; 23.250 h. ch. — cl. de la prov. de Coondich; prise par les Anglais sur les Français en 1803. T. ARIEUX.

**BORNE** (du gr. *born*, hérit, et *ria*, neu. m. Genre d'oiseaux récalcitraires, qui s'est inféodé aux parcs à volants des médicins; et pour la seule espèce (*borneina grallaria*) est propre au sud de l'Amérique).

**BOURBON** n. m. Bateau servant au chargement et au déchargement des navires, dans les rivières du Beaugre.

**BOURBIAI**, ville de l'Inde anglaise (Pendjab), près de la Drennah; 7.400 hab. Étodes.

**BOURBIATS, BOURBIETS** ou **BOUROUTS**, peuple de la Sibirie qui vit au pied du mont El-Bak dans le Caucase. **Un BOURBIAT, BOURBIET** ou **BOROUT**.

**ENCYCL.** Les *Bourbiats*, qui s'appellent en réalité *Orouts*, ont fait jadis partie des grands empires mongols; en 1664, ils se sont soumis à la Russie. Ils sont d'une taille inférieure à la moyenne, et offrent des traits mongoloïdes très accusés; ils ont les cheveux noirs et les yeux très rudes, tète arrondie, face large, nez carré, yeux bridés, pommettes saillantes, barbe rare. Vêtus d'un costume simple, auquel ils ajoutent un bonnet de fourrure. Ils vivent dans des *bourats*, qui sont tantôt des cabanes en bois, tantôt des tentes ou feutes. Ils élèvent de grands troupeaux de chevaux et de moutons, et possèdent quelques charrues ou chevaux dressés qu'ils attèlent avec des chevaux sauvages pour le service de la poste; ils emploient les charrues pour le transport des bagages. Avoient peu d'industries, ils sont cependant excellents forgerons.

Les *Bourbiats* sont beaux et vigoureux cavaliers. Ils peuvent mener en campagne vingt-cinq mille guerriers armés d'arcs. Jadis, ils étaient tous chamanistes; aujourd'hui, on trouve peu de sectes bouddhistes, un petit nombre se convertit au christianisme, mais la plupart gardent un penchant à vénérer les idoles, et à respecter les choses sacrées.

**BOURBIN** (gn mil.) n. m. Filet en forme de manche et à mailles serrées, pour le pêche des petits poissons.

**BOURBOIGNON** (Antoinette), visonnière, née à Lille en 1816, morte à Fontenay en 1866. Très laïque, mais d'une imagination extraordinaire, elle eut du bonne heure des hallucinations et des visions, se prétendant inspirée du Dieu pour rétablir dans sa terre primitive, esprit de l'évangile, et affirmait qu'il fallait renouer à toute liturgie et à dominer uniquement par un culte intérieur et mystique. Cette doctrine se répandit en certain nombre d'adhérents, mais lui créa des ennemis encore plus nombreux. Ayant fait un coup de force, elle alla à travers la Belgique, la Hollande, le nord de l'Allemagne, d'Allemagne, et finit à Harlem à Amsterdam, et prêcha ouvertement la réforme. Elle avait composé des sermons écrits, qui ont été réunis et publiés à Amsterdam (1874-1884).

**BOURBIE** (La), comm. des Bouches-du-Rhône, arrond. et à 26 kilom. de Marseille, sur le Merisacou, affluent de l'Huveissne; 1.232 hab. Faucque de ciment.

**BOURBIE** n. f. L'un des noms de la bécasse.

**BOURBASOTE** (*jà-ou'* — provenç. *bourbasotto*, *bourbasot*) n. f. Fugitive anglaise, à peau dure et d'un violet foncé, se trouvant dans l'Asie occidentale et en Espagne. **BOURBASOT** n. m. Casse *BOURBASOT* par erreur.

**BOURBE**, ville d'Alsace (Nouvelles-Galles-du-Sud), sur le Barling; 7.900 hab. Centre d'une région pastorale.

**BOURBE** (ital. *bou'* = Maitre ou entraperçu) *Une bourbe* (faire à main ridée). **M. Bourbe** (ital. *bou'* = Maitre).

**BOURLETT** (le) n. m. V. BOUASLETT.

**BOURLETT** (*bé'*) n. m. Masse d'arcs ou petits masses de boue ou meunier (elle paraît avoir été un casque de guerre) (Au XVIIIe siècle, *bourlette* semblait avoir été synonyme de PLASQU).

**BOURLE** (Antoine de GRISACAN, abbe de La), aventurier politique français, né en 1658, mort en 1731, fut le chef de la Ligue protestante française et confabé de bédouins, il fut obligé de quitter la France pour la Hollande, à la suite de faits scandaleux. Il devint l'agent des Pays-Bas des protestants de Franco. Mais, après la défaite de coucy, il se mit au service de la reine Anne d'Angleterre, qui le traita pour Louis XIV. Découvert et amené devant le chancelier de l'Échiquier et le duc de Buckingham, il tenta de se dissimuler à l'un des quelques jours après. Il se serait empoisonné, dans sa prison, d'après les documents anglais. Il a laissé des Mémoires et un *Journal de Genève* (1728).

**BOURLINGUER** (*lin-gh'é'*) n. m. Mar. *Faitiger*, en parlant de une taxive qui lutte contre un gros temps, ou d'un échoué des mâts d'un navire.

**BOURLOU**, comm. du Pas-de-Calais, arr. et à 25 kilom. arr. de Lens; 1.620 hab. Tiles et carreaux de terre.

**BOURLIS** (*le Baitous* ou les anciens, liés trois peuplades de la basse Égypte, à l'extrémité septentrionale du Delta, entre les deux branches par lesquelles le Nil se jette dans le Méditerranée. Une langue de terre le séparait de la Méditerranée, avec laquelle il communiquait par une étroite ouverture appelée *bouche du Delta Bourlis*, la bouche Scythiaque des anciens.

**BOURMONT** (*Burmans* Nois), ch.-l. de cant. de la Haute-Marne, arrond. et à 35 kilom. de Chaumont, près de 745 hab. Ch. de fer. Usines métallurgiques de ciment, scierie mécanique. (Antique ville forte des Lingons. — Le canton a 26 comm. et 7.919 hab.)

**BOURMONT** Louis-Auguste-Victor, comte de Ghas-BOURMONT (Francois), né en 1754, comte de France, officier français de la Révolution, il émigra dès 1789, et fut chargé par Louis XVIII de se rendre en Espagne pour le choix comme chef d'état-major. En 1799, il se rendit dans la Maine à la tête d'une brigade.

**BOURMONT** (Antoine Théodore), chef de bataillon français de la Révolution, il émigra dès 1789, et fut chargé par Louis XVIII de se rendre en Espagne pour le choix comme chef d'état-major. En 1799, il se rendit dans la Maine à la tête d'une brigade. **BOURMONT** (Antoine Théodore), chef de bataillon français de la Révolution, il émigra dès 1789, et fut chargé par Louis XVIII de se rendre en Espagne pour le choix comme chef d'état-major. En 1799, il se rendit dans la Maine à la tête d'une brigade.

**BOURMONT** (Antoine Théodore), chef de bataillon français de la Révolution, il émigra dès 1789, et fut chargé par Louis XVIII de se rendre en Espagne pour le choix comme chef d'état-major. En 1799, il se rendit dans la Maine à la tête d'une brigade.

**BOURMONT** (Antoine Théodore), chef de bataillon français de la Révolution, il émigra dès 1789, et fut chargé par Louis XVIII de se rendre en Espagne pour le choix comme chef d'état-major. En 1799, il se rendit dans la Maine à la tête d'une brigade.

**BOURMONT** (Antoine Théodore), chef de bataillon français de la Révolution, il émigra dès 1789, et fut chargé par Louis XVIII de se rendre en Espagne pour le choix comme chef d'état-major. En 1799, il se rendit dans la Maine à la tête d'une brigade.

**BOURNABET**, ville de la Turquie d'Asie (Anatolie), sur un petit affluent des eaux au nord du Taurus. Le château, quelques autres, Bournabai marquaient la position de la Smyrne antique des Éoliens, détruite en 427 av. J.-C.

**BOURNE** la riv. aff. grand-hère du Jéser; qui forme le desvray du massif de Venon. Les eaux de la Bourne se jettent dans un canal destiné à l'irrigation de la basse du Valentin.

**BOURNE** (1822) fondateur de la secte des méthodistes, né à Perth (Angleterre) en 1771, mort en 1842. Il fut le premier des assemblées religieuses en plein air (1807), organisé en 1819 le premier congrès des méthodistes. Il fut élu évêque d'York en 1828. Sa mort par des prédications en Angleterre et aux États-Unis.

**BOURNEAU** n. m. *Silicose* qui a donné naissance de couleur à la pierre précieuse des eaux d'un terrain, dans le but de le dessécher.

**BOURNEAU**, comm. de la Vendée, arrond. et à 10 kilom. de Fontenay; 202 hab. Ch. de fer. État. *Bourneau*, n. m. Lieu dit.

**BOURNEMOUTH**, ville d'Angleterre (comté de Southampton), dans la baie de Poole, sur la Manche; 37.000 hab. Situation remarquable.

**BOURNEVILLE** Désiré-Garnier, médecin français, né à Crazevaux (Eure) en 1840. Il s'est surtout occupé des maladies nerveuses et mentales. Conseiller municipal de Paris (1878-1882), il a longuement contribué à la formation du personnel des hôpitaux, à la reorganisation des services d'enfants indigents ou arrivés à Bécêtre et à la Salpêtrière. En 1879, il a été nommé directeur de la clinique à Bécêtre. Député de Paris de 1883 à 1889. Bourneville, en outre de nombreux écrits, a recueilli et publié les leçons de ses élèves.

**BOURNEVILLE** n. m. Lieu dit.

**BOURNEVILLE** n. m. Lieu dit.

**BOURNEVILLE** n. m. Lieu dit.

**BOURNEVILLE** n. m. Lieu dit.

**BOURNEVILLE** n. m. Lieu dit.

**BOURNEVILLE** n. m. Lieu dit.

**BOURNEVILLE** n. m. Lieu dit.

**BOURNEVILLE** n. m. Lieu dit.

**BOURNEVILLE** n. m. Lieu dit.

**BOURNEVILLE** n. m. Lieu dit.

**BOURNEVILLE** n. m. Lieu dit.

**BOURNEVILLE** n. m. Lieu dit.

**BOURNEVILLE** n. m. Lieu dit.

**BOURRAQUIN** (*bour-ra-kin* — déformation possible de *leveau, le-crévil, flaque* à boire) *n. m.* Grand verre à boire qui équivaut au local cylindrique, très haut, assez étroit, à bouche assez large. (On trouve aussi ce mot, encore usité au xviii<sup>e</sup> s., sous une autre forme dans Rabelais.)

**BOURRACHE** (*bour-rach* — bas lat. *borra*, de l'arabe *bourra*, *racé* (gros bleu) *«suer»*) *n. f.* Genre de plantes, type de la famille des *borraginacées*, comprenant des fleurs corollées vivaces, et dont toutes les parties sont recouvertes de poils rudes et qui croissent en général dans les lieux humides et frais.

Les fleurs sont disposées en cyathes ramifiés scorpioides à l'extrémité des rameaux.

**BOURRAQUE OFFICINALE**, plante annuelle, est la plus connue. Ses fleurs, ordinairement blanches sur un rose tendre à l'origine, succèdent pendant la plus grande partie de l'année. On voit la plupart des corolles qui avoisinent la Médiocécrocée. Le bourrache joue un certain rôle dans la médecine populaire, et on en fait quelquefois dans le potage. En France, son emploi est très répandu, et elle est plus fréquemment utilisée en médecine que dans la cuisine. Elle est plus fréquemment utilisée en médecine que dans la cuisine. Elle est plus fréquemment utilisée en médecine que dans la cuisine.

**BOURRACHE** (*bour-rach*) *n. f.* Sorte de passe d'acier.

**BOURRADE** (*bour-rad*) *n. f.* Esp. de chair, morsure du chien qui, d'un coup de gueule, lui enlève le poil au nez et au front.

**BOURRAQUE** (*bour-rach*) *n. f.* Parfait, et bien. Chargement employé pour bourrer une mine à l'aide du bourreau.

**BOURRAQUE** (*bour-rach*) *n. f.* Parfait, et bien. Chargement employé pour bourrer une mine à l'aide du bourreau.

**BOURRAQUE** (*bour-rach*) *n. f.* Parfait, et bien. Chargement employé pour bourrer une mine à l'aide du bourreau.

**BOURRAQUE** (*bour-rach*) *n. f.* Parfait, et bien. Chargement employé pour bourrer une mine à l'aide du bourreau.

**BOURRAQUE** (*bour-rach*) *n. f.* Parfait, et bien. Chargement employé pour bourrer une mine à l'aide du bourreau.

**BOURRAQUE** (*bour-rach*) *n. f.* Parfait, et bien. Chargement employé pour bourrer une mine à l'aide du bourreau.

**BOURRAQUE** (*bour-rach*) *n. f.* Parfait, et bien. Chargement employé pour bourrer une mine à l'aide du bourreau.

**BOURRAQUE** (*bour-rach*) *n. f.* Parfait, et bien. Chargement employé pour bourrer une mine à l'aide du bourreau.

**BOURRAQUE** (*bour-rach*) *n. f.* Parfait, et bien. Chargement employé pour bourrer une mine à l'aide du bourreau.

**BOURRAQUE** (*bour-rach*) *n. f.* Parfait, et bien. Chargement employé pour bourrer une mine à l'aide du bourreau.

Les bourraques peuvent se former en tout temps et en tout pays, mais elles sont surtout fréquentes en hiver, sur les côtes d'Europe et d'Amérique; la bourraque peut aussi paraître au printemps.

Les bourraques peuvent se former en tout temps et en tout pays, mais elles sont surtout fréquentes en hiver, sur les côtes d'Europe et d'Amérique; la bourraque peut aussi paraître au printemps.

Les bourraques peuvent se former en tout temps et en tout pays, mais elles sont surtout fréquentes en hiver, sur les côtes d'Europe et d'Amérique; la bourraque peut aussi paraître au printemps.

Les bourraques peuvent se former en tout temps et en tout pays, mais elles sont surtout fréquentes en hiver, sur les côtes d'Europe et d'Amérique; la bourraque peut aussi paraître au printemps.

Les bourraques peuvent se former en tout temps et en tout pays, mais elles sont surtout fréquentes en hiver, sur les côtes d'Europe et d'Amérique; la bourraque peut aussi paraître au printemps.

Les bourraques peuvent se former en tout temps et en tout pays, mais elles sont surtout fréquentes en hiver, sur les côtes d'Europe et d'Amérique; la bourraque peut aussi paraître au printemps.

Les bourraques peuvent se former en tout temps et en tout pays, mais elles sont surtout fréquentes en hiver, sur les côtes d'Europe et d'Amérique; la bourraque peut aussi paraître au printemps.

Les bourraques peuvent se former en tout temps et en tout pays, mais elles sont surtout fréquentes en hiver, sur les côtes d'Europe et d'Amérique; la bourraque peut aussi paraître au printemps.

Les bourraques peuvent se former en tout temps et en tout pays, mais elles sont surtout fréquentes en hiver, sur les côtes d'Europe et d'Amérique; la bourraque peut aussi paraître au printemps.

Les bourraques peuvent se former en tout temps et en tout pays, mais elles sont surtout fréquentes en hiver, sur les côtes d'Europe et d'Amérique; la bourraque peut aussi paraître au printemps.

Les bourraques peuvent se former en tout temps et en tout pays, mais elles sont surtout fréquentes en hiver, sur les côtes d'Europe et d'Amérique; la bourraque peut aussi paraître au printemps.

Les bourraques peuvent se former en tout temps et en tout pays, mais elles sont surtout fréquentes en hiver, sur les côtes d'Europe et d'Amérique; la bourraque peut aussi paraître au printemps.

Les bourraques peuvent se former en tout temps et en tout pays, mais elles sont surtout fréquentes en hiver, sur les côtes d'Europe et d'Amérique; la bourraque peut aussi paraître au printemps.

Les bourraques peuvent se former en tout temps et en tout pays, mais elles sont surtout fréquentes en hiver, sur les côtes d'Europe et d'Amérique; la bourraque peut aussi paraître au printemps.

marqué de la main du BOURREAU. *v. Valet de bureau, lividifié* qui aide le bourreau dans ses fonctions.

**BOURRE** (*bour-re*) *n. f.* Genre de poissons, etc. *«enfants»*.

**BOURRE** (*bour-re*) *n. f.* Genre de poissons, etc. *«enfants»*.

**BOURRE** (*bour-re*) *n. f.* Genre de poissons, etc. *«enfants»*.

**BOURRE** (*bour-re*) *n. f.* Genre de poissons, etc. *«enfants»*.

**BOURRE** (*bour-re*) *n. f.* Genre de poissons, etc. *«enfants»*.

**BOURRE** (*bour-re*) *n. f.* Genre de poissons, etc. *«enfants»*.

**BOURRE** (*bour-re*) *n. f.* Genre de poissons, etc. *«enfants»*.

**BOURRE** (*bour-re*) *n. f.* Genre de poissons, etc. *«enfants»*.

**BOURRE** (*bour-re*) *n. f.* Genre de poissons, etc. *«enfants»*.

**BOURRE** (*bour-re*) *n. f.* Genre de poissons, etc. *«enfants»*.

**BOURRE** (*bour-re*) *n. f.* Genre de poissons, etc. *«enfants»*.

**BOURRE** (*bour-re*) *n. f.* Genre de poissons, etc. *«enfants»*.

**BOURRE** (*bour-re*) *n. f.* Genre de poissons, etc. *«enfants»*.

**BOURRE** (*bour-re*) *n. f.* Genre de poissons, etc. *«enfants»*.

**BOURRE** (*bour-re*) *n. f.* Genre de poissons, etc. *«enfants»*.

**BOURRE** (*bour-re*) *n. f.* Genre de poissons, etc. *«enfants»*.

**BOURRE** (*bour-re*) *n. f.* Genre de poissons, etc. *«enfants»*.

**BOURRE** (*bour-re*) *n. f.* Genre de poissons, etc. *«enfants»*.





des prix des valeurs de hausse est, comme pour toutes les marchandises, sous le loi économique de l'offre et la demande. Des cas multiples, parfois, s'il est permis de dire, ont été vus où le rapport de la demande aux offres est déterminé et le cours, quand la valeur est très demandée, sous le cours, quand la valeur est très offerte. Les opérations de Bourse comportent de nombreuses modalités. Il convient de nous diriger tout d'abord en opérant sur un compte de Bourse, c'est-à-dire en opérant à disposition de fait, tant pour le paiement, que pour la livraison des titres.

Les opérations de comptant sont faites sous un *compte moyen*, qui est la demi-somme du plus haut et du plus bas cours de la journée, soit un *cours déterminé* par le client et sous lequel se fait le échange de change jour et jour. Dans ce cas, c'est le *cours moyen* que ce dernier généralement avertit de l'opération, et obtient un nouveau plan à reporter.

Les opérations à terme sont réalisées qu'à une époque déterminée, l'âge d'avance. Cette réalisation s'appelle *liquidation* et s'effectue pour le plus souvent par le plus haut cours de France et les chomias de fer français, le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> de chaque mois; pour toutes les autres valeurs, la liquidation est harnoisée au 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> de chaque mois; qui à Paris ne peuvent dépasser la troisième liquidation, acheteurs et vendeurs doivent réciproquement accomplir leur obligation, et obtenir un nouveau plan à reporter. L'échéance de leur engagement à une date ultérieure. Ce nouveau délai s'obtient au moyen d'une nouvelle convention appelée *report* ou *report*, c'est-à-dire le plus ou moins à l'uso des parties, aux acheteurs ou aux vendeurs, suivant l'état du marché. Le report est toujours payé par l'acheteur; il conserve le nom de l'opération elle-même; il est payé par le vendeur, c'est un *report*. Le premier cas se rencontre quand on achète des titres et qu'on paye les titres achetés sous plus nombreux que les vendeurs ne pouvant livrer les titres vendus; le second cas est l'inverse, quand on vend des titres et qu'on livre les titres et vendeurs se font la contre-partie pour le plus grand nombre de transactions engagées, et il se reste un solde plus ou moins à décaisser jour et jour. Les médiateurs officiels ou officieux s'adressent à des tiers qui s'adressent à ce mode de placement temporaire, qui constitue une sorte de prêt à court terme, et qui, dans le plus bon marché ou la cherté des reports constitue le plus souvent le baromètre de la situation de la place. Pour les diverses opérations de Bourse, on a établi des *reports*, *reports* ou *règlements des différences* quand il n'y a pas report, le cours moyen uniformément adopté est connu sous le nom de *cours de compensation*.

Mais, à côté de ces diverses négociations à terme qui constituent des *marchés fermés*, il existe une catégorie d'opérations dites *marchés à prime*, où l'un des parties conserve le droit de désigner ultérieurement un prix connu sous le nom de *prime*. Dans les *marchés à prime*, l'acheteur peut être illuminé; il lui est possible d'éviter tout éventualité ou de se procurer un avantage. Le vendeur, au contraire, peut être illuminé; il lui est possible d'éviter tout éventualité ou de se procurer un avantage. Le vendeur, au contraire, peut être illuminé; il lui est possible d'éviter tout éventualité ou de se procurer un avantage. Le vendeur, au contraire, peut être illuminé; il lui est possible d'éviter tout éventualité ou de se procurer un avantage.

Les cours à prime sont toujours plus élevés que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

la règle établie pour les négociations d'effets publics, les opérations qui ont lieu à la Bourse de Paris sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.

Les opérations de Bourse sont toujours plus élevées que les cours de ferme, et le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas. Le montant de la prime est d'autant plus élevé que le cours de ferme est plus bas.





dans le plan du méridien magnétique, elle prend une direction passant avec l'horizon un angle qu'on appelle *inclinaison*, et qui est appelé propre à mesurer et qu'on appelle *boussole d'inclinaison*. La considération de l'inclinaison est due à Robert Norman, physicien anglais de la fin du XV<sup>e</sup> s.

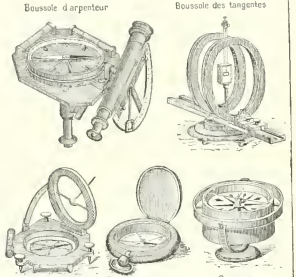
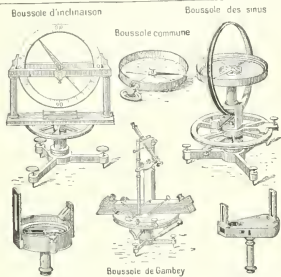
Dans la boussole d'inclinaison, l'aiguille est une lame d'acier en forme de losange extrêmement allongée, traversée en son centre par un axe d'inclinaison également en acier; cet axe repose sur deux agates taillées en biseau et dont les arêtes sont dans un même plan vertical; le limbe gradué qui parcourtur les extrémités de l'aiguille est parfaitement vertical; enfin, tout le système est mobile autour d'un axe vertical qui passe par le centre de gravité de l'aiguille et par le centre du limbe. La ligne de déclinaison indiquant la direction du plan du méridien magnétique, il n'y a qu'à plaquer l'aiguille sur l'aiguille perpendiculaire à ce plan pour avoir le méridien magnétique. Mais l'instrument peut se suffire à lui-même; le calcul montre, en effet, que si l'on désigne par l' l'inclinaison observée dans un certain azimut, par l' l'inclinaison

calculée par rapport à cet azimut, il n'y a eu point de fautiveusement ainsi. Pour éviter toute correction à faire de ces chiffres, il conviendrait l'aiguille exactement en la distance  $a = R \frac{\sin l}{\sin l'}$  du centre de cercle, et l'enroulerait il sur un support conique de hauteur égale à la moitié du rayon et dont le sommet est à la distance de l'aiguille. Helmholtz plaçait l'aiguille dans deux bobines parallèles, séparées par une distance égale à leur rayon.

Pouillet a proposé une disposition autre que celle adoptée dans la boussole des tangentes; le cadre est mobile autour de son diamètre vertical; placé d'abord dans le plan du méridien magnétique on le fait tourner de sorte que la boussole se trouve dans l'aiguille, jusqu'à ce que celle-ci se trouve à nouveau en équilibre dans le plan du cadre; si l'angle  $\alpha$  mesure la rotation ainsi effectuée, on a :

$$l = \frac{1}{2} \alpha \sin \alpha$$

D'où le nom de boussole des sinus donné à cet appareil.



son lieu dans l'azimut perpendiculaire au précédent, par l' l'inclinaison vraie, on a la relation :

$$\tan l' = \frac{\tan l}{\cos \alpha}$$

**Boussoles marines.** Les boussoles marines ou compas différent pas en principe de la boussole de déclinaison; il faut seulement un mode de suspension particulier (à la Cardan) pour obtenir constamment l'horizontalité malgré les mouvements du navire; de plus, l'installation permanente et variable des masses métalliques qui entrent dans la construction du vaisseau entraîne des corrections indispensables. V. *compas*.

**Boussole de variation.** Depuis Gambey, pour étudier les variations de déclinaisons, on emploie un barreau aimanté suspendu par des fils de soie et portant à chaque extrémité, une échelle divisée que l'on observe au microscope; on peut avoir ainsi des observations répétées ou même un enregistrement continu.

**Boussole d'arpenteur et boussoles topographiques.** Une aiguille aimantée horizontale, dont les extrémités se meuvent sur un cercle divisé, est enfermée dans une boîte carrée; et celle-ci est munie latéralement d'une lunette ou de deux cellules dont la direction est un diamètre à partir duquel se comptent les divisions. Cet appareil permet de mesurer sur le terrain un angle B A C, quand on ne peut accéder au sommet A. Ligne qui coupe et qui mesure les angles TO G et TO F à observer et à mesurer; l'angle A est l'angle de la ligne de terre.



On a construit d'après ce principe des appareils perfectionnés et très portatifs, qui peuvent servir pour les relevés topographiques. Citons la boussole du colonel Goulier, la boussole de Kater, la boussole d'Alabard, la boussole de Rumier, la boussole du commandant Peigné.

**Appareils de mesures électromagnétiques.** Certains appareils de mesures électromagnétiques sont aussi des boussoles; ils ont pour base des lignes de courant sur les aimants et permettent, en particulier, le mode de l'inclinaison d'un courant.

Imaginons un cadre vertical sur lequel est enroulé un fil traversé par un courant et qui centre une aiguille au plan du méridien magnétique; il conviendrait l'aiguille dans l'axe d'inclinaison; mais, lorsque le courant passe, il crée un champ perpendiculaire au champ terrestre; l'aiguille, soumise à ce champ résultant, n'est plus dans l'axe d'inclinaison; est déviée d'un angle  $\alpha$  à l'intérieur l' du cadran par la relation :

$$l = \frac{1}{2} \alpha \sin \alpha$$

Il représente la valeur de la composante horizontale du champ terrestre,  $b$  est une constante de l'instrument. Or, dans le cas particulier où l'on enroule le fil sur un cadran de rayon  $r$ , et si l'aiguille est placée au centre et que  $n$  soit le nombre des spires, le calcul montre que

$$b = \frac{2 \pi n I}{r}$$

Il suffit de mesurer  $\alpha$  pour en déduire la valeur de  $b$ .

**La boussole des tangentes** imaginée par Pouillet est une installation directe de cette formule. Elle est destinée à l'industrie; elle suppose que les dimensions de l'aiguille sont indé-

Cette boussole n'a guère été employée; outre qu'elle ne permet pas de mesurer des inclinaisons supérieures à  $\frac{\pi}{2}$ , elle exige, en plus de la mesure d'un angle, une manipulation particulière.

La boussole des tangentes et la boussole des sinus sont destinées à des mesures absolues directes. Pour les mesures de comparaison, on n'a plus à se préoccuper du calcul direct du coefficient  $\frac{1}{2}$ , et l'on modifie l'instrument pour en augmenter la sensibilité; on donne plus spécialement à ces instruments le nom de *galvanomètres*.

— **BINTON.** Ampère, *J. Ann. de ch. et de phys.*, t. XV (1825); F. Arago, *Ann. de ch. et de phys.*, t. 1824 et 1825; Berton, *Ann. de ch. et de phys.*, t. XXI (1850); Desprez, *Ann. de ch. et de phys.*, t. XXX (1852); Gauss, *Œuvres*, t. V; Grassi, *Unione Cimento*, t. XXX (1891); Th. Cornu, *Phil. Magaz.*, t. XXV (1868); Joule, *Œuvres*, t. II (1840); Phil. Magaz., t. XXV (1868); Pouillet, *J. E. Course*, t. 1834; *Ann. Phys. Ann.*, t. IV (1825); Pouillet, *J. E. Course*, t. 1834; *Ann. Phys. Ann.*, t. IV (1825); Schlegel, *Allemagne Littéraire*, t. 1846; Walker, *Ferretal and Chemical Magnetism* (Londres, 1840); Weber, *Electrodyn. Mechanismus*, t. 1846; de La Hire, *de La Hire, Bibliothèque de l'École des Mines* (1897).

**BOUSSELE (bou-sou-lé).** n. f. Nom donné par Lacaille à une constellation (en lat. *Piastris minor*), située dans l'hémisphère austral, au-dessus du Navire, très près du trouquin du Capricorne. Elle compte quatorze étoiles, dont la principale, *Boussele* 1, est de grandeur 4,5.

**BOUSS-LE-MONS**, bourg de Belgique (prov. de Hainaut), à 10 kilomètres de Louvain-la-Neuve. Hêtres, exploitation de grès à aiguiser et de bouille. Châteaux des comtes de Carman, construit sur les ruines de l'ancien château bâti par Charles-Quint en 1538.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUSTIFALIE** (ital-fal) (H mill.), f. P. Pop. Festin.

**BOUT** (*bou* — subst. verbal de *bouter*) n. m. Partie extrême, limite, portion qui termine un corps ou un espace : Le bout d'un bâton, d'une rue. Les deux bouts d'une calle. Se dit d'un lieu, d'une position très éloignée de l'endroit où l'on se trouve, d'un pays, d'un pays de l'horizon.

— Fin d'un espace de temps, d'une durée : Le bout de l'année, du mois. Fin de ce qui a une durée : Arriver au bout de ses forces.

— Ce dont on garantit l'extrémité de certains objets : Un bout de corde, un bout de bois, un bout de fer.

— Morceau, fragment. Un bout de fil de chemin, de bougie, de papier. Une petite quantité, petit morceau : Entendre un bout de matière, un bout de conversation, un bout de conversation agréable. Écrire un bout de lettre. Jouer un bout de rôle.

— Particul. Prolongement de charbon, cylindrique, coloré, qui termine les tiges de fer et les tiges de bois, les parties terminales d'armes, s'introduit dans la bouche du noyau, pour faciliter l'alimentation; s'écartere sur un trou peu de profondeur, et le bout de fer est souvent enroulé autour du noyau; il est souvent absent ou tout court, ou qui protège un bout malade ou tout sensible : Un bout en terre, en corne, en caoutchouc, en cuir.

— Bouts d'ailes. Plumes qui garnissent le bout de l'aile d'un oiseau et dont on se sert pour écrire. Un paquet de lettres en Atlas. Seuil aussi de l'extrémité des ailes de certains oiseaux, appelés comme aliment : Une terre d'excellent oiseau, s'appelle *Bout*. On dit plus souvent dans ce dernier sens : Bout de fer, Norceau d'étoffe ou de tricot que l'on met à la pointe d'un bas, pour remplacer celle qui est usée.

— Bout de soude. Terme de chimie qui désigne une sorte d'acide sulfurique obtenu dans un certain état d'insolubilité d'une manière de soude qui est usée : Bout de manège, Soude de manège mobile. On le passe par-dessus la manche de la robe ou de l'habit, et on le fixe au bouton.

— Bout d'homme, Homme de très petite taille, et, au fig., Homme sans mérite, sans capacité.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

— Bout de l'ère. Terme de l'ouv. Service que l'on fait faire solennellement pour un mort, à l'époque anniversaire de son décès : Un bout de l'ère.

racare Valente, triompher de : *Le duc vendit à BOUT de résistance que l'ingénieur redonnait.*

— *Au bout de*, Après un espace de temps de : *Après un bout de heures, il sortit son moulin de la bout. Sa compagne. Et démitive, tout considé, après tout. Au bout de compte, il s'agit raison.*

— *En haut, dom. Bout, cogné de nous, de maison, Com d'un vent d'un moulin, tel qui on vend à la boucherie. (Se dit aussi, du com d'un moulin.)*

— *En bas, dom. Bout, cogné de nous, de maison, Com d'un vent d'un moulin, tel qui on vend à la boucherie. (Se dit aussi, du com d'un moulin.)*

— *En haut, dom. Bout, cogné de nous, de maison, Com d'un vent d'un moulin, tel qui on vend à la boucherie. (Se dit aussi, du com d'un moulin.)*

— *En haut, dom. Bout, cogné de nous, de maison, Com d'un vent d'un moulin, tel qui on vend à la boucherie. (Se dit aussi, du com d'un moulin.)*

— *En haut, dom. Bout, cogné de nous, de maison, Com d'un vent d'un moulin, tel qui on vend à la boucherie. (Se dit aussi, du com d'un moulin.)*

— *En haut, dom. Bout, cogné de nous, de maison, Com d'un vent d'un moulin, tel qui on vend à la boucherie. (Se dit aussi, du com d'un moulin.)*

— *En haut, dom. Bout, cogné de nous, de maison, Com d'un vent d'un moulin, tel qui on vend à la boucherie. (Se dit aussi, du com d'un moulin.)*

— *En haut, dom. Bout, cogné de nous, de maison, Com d'un vent d'un moulin, tel qui on vend à la boucherie. (Se dit aussi, du com d'un moulin.)*

— *En haut, dom. Bout, cogné de nous, de maison, Com d'un vent d'un moulin, tel qui on vend à la boucherie. (Se dit aussi, du com d'un moulin.)*

— *En haut, dom. Bout, cogné de nous, de maison, Com d'un vent d'un moulin, tel qui on vend à la boucherie. (Se dit aussi, du com d'un moulin.)*

— *En haut, dom. Bout, cogné de nous, de maison, Com d'un vent d'un moulin, tel qui on vend à la boucherie. (Se dit aussi, du com d'un moulin.)*

— *En haut, dom. Bout, cogné de nous, de maison, Com d'un vent d'un moulin, tel qui on vend à la boucherie. (Se dit aussi, du com d'un moulin.)*

— *En haut, dom. Bout, cogné de nous, de maison, Com d'un vent d'un moulin, tel qui on vend à la boucherie. (Se dit aussi, du com d'un moulin.)*

— *En haut, dom. Bout, cogné de nous, de maison, Com d'un vent d'un moulin, tel qui on vend à la boucherie. (Se dit aussi, du com d'un moulin.)*

— *En haut, dom. Bout, cogné de nous, de maison, Com d'un vent d'un moulin, tel qui on vend à la boucherie. (Se dit aussi, du com d'un moulin.)*

— *En haut, dom. Bout, cogné de nous, de maison, Com d'un vent d'un moulin, tel qui on vend à la boucherie. (Se dit aussi, du com d'un moulin.)*

— *En haut, dom. Bout, cogné de nous, de maison, Com d'un vent d'un moulin, tel qui on vend à la boucherie. (Se dit aussi, du com d'un moulin.)*

— *En haut, dom. Bout, cogné de nous, de maison, Com d'un vent d'un moulin, tel qui on vend à la boucherie. (Se dit aussi, du com d'un moulin.)*

— *En haut, dom. Bout, cogné de nous, de maison, Com d'un vent d'un moulin, tel qui on vend à la boucherie. (Se dit aussi, du com d'un moulin.)*

**BOUTAGE** n. m. Navig. Riv. Endroit d'un train de bois où se tient le marinier qui le dirige au moyen de la batoe.

— *Techn.* Action de placer les « poutres dans les trous » par suite de l'opération de rangement et de l'opération de la confection des rudiens entre employés dans le travail des caries. On boutage s'opère actuellement à la main, et mécaniquement.

— *Drôt de boutage.* Foudr. Drot constant et quelques puits de vin que le souigneur prélevait sur les muids réservés à l'entretien des forges. On dit aussi BOUT de BOUTAGE.

**BOUTAN**, Etat d'Asie, tributaire de l'Empire anglais. Situé sur les pentes de l'Himalaya oriental, il est borné au N. par le Tibet, au N. E. par le Sikkim, à l'E. par l'Assam et le Bengale, à l'O. par le Sikkim. Il occupe, en totalité, environ 100.000 hab. pour une surface de 35.000 kil. carrés. Ce qui le Boutan est un pays à hauteurs moyennes : le Djivala n'y élève à 7.000 m. Les vallées des rivières sont étroites, et c'est dans des ravins qui coulent vers les plaines de l'Assam qu'on trouve le plus de pluie uniforme ; tandis que les crêtes sont longtemps recouvertes de neiges, dans le fond des vallées, la température est, même en hiver, torride. Les averses sont nombreuses.

La nature tourmentée du sol, et aussi un régime économique qui ne s'abouit, la dissection du territoire et des convulsions de nobles, ont retardé la mise en valeur du pays. Cependant, autour des villages, des champs de riz sont cultivés, du riz, du froment, du sarrasin, du millet ; la pomme de terre, ainsi que les fruits de nos pays, y prospèrent. Plus haut sont les pâturages et les forêts. Le sous-sol est riche. On exploite dans le Boutan des mines de cuivre et de fer, des carrières de granit et de marbre. L'industrie suffit à peine aux besoins locaux ; mais on se sert des convertisseurs grossiers, des canotiers, du papier d'écrire, des armes. Le commerce extérieur est presque insignifiant.

Le Boutan est surtout presque tous bouddhistes. Leur langue est dérivée du tibétain. Le Boutan, drot l'histoire est fort peu connue, fut subjugué, il y a deux siècles, par les Anglais, qui ont depuis le Boutan à forte position naturelle, il put par la suite échapper longuement à la domination anglaise. Mais, dès 1816, les Anglais tentèrent de le Boutan, mais, en 1817, les Anglais, les se, s'emparèrent de fort de Dewangiri et forcèrent les drot souverains, le Dharma-Rajah, chef spirituel, et le Dharma-Rajah, à accepter une position la souveraineté, l'Angleterre. Les souverains résident dans des capitales, Zimotang et Punabou ; à ces deux villes, Pero, qui est un marché important, Wandipour.

**BOUTAN** (Augustin), physicien français, né à Lecteur (Gers) en 1820, professeur dans différents lycées, professeur honoraire de physique à la Faculté de Montpellier (1868), directeur de l'enseignement primaire de 1873 à 1877, inspecteur général. Il a écrit un *Traité élémentaire de physique* (1854), et des mémoires dans divers recueils scientifiques, et a collaboré à plusieurs reformes de l'enseignement.

**BOUTAN** (ban — rad. *bouter*, qui s'est dit pour *bouter*) adj. m. Terme d'architecture, employé seulement avec le mot *port*. On dit *BOUTAN-PORT*.

**BOUT-À-PORT** ou **BOUTE-À-PORT** (por' n. m. Officier chargé de faire ranger dans le port les navires qui arrivent. — Pl. Des *BOUT-À-PORT* ou *BOUTE-À-PORT*.

**BOUTARGUE** (far'g) du provenç. *boutargu*, francien *boutargue* (*boutargu* n. f. Lait de vache séché et salé, que l'on mange cru en Provence et dans certaines parties de l'Italie et de l'étranger. — On dit aussi *BOUTARGUE*).

**BOUTARIC** (Edgar), historien français, né à Châteaudun en 1830, mort à Paris en 1877. Il entra à l'École des Sciences, puis à l'École des Hautes Études. Il fit partie de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On lui doit : *La France sous Philippe le Bel* (1862) ; *Les Institutions militaires de la France* (1863) ; les *Actes du Parlement de Paris*, ouvrage publié avec le concours de Delisle ; *Correspondance secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère* (1866) ; *Mémoires de France* (1868) ; *Saint Louis et Philippe de Poitiers* (1870) ; *Clément V, Philippe le Bel et les Templiers* (1873) ; etc.

**BOUTAROT** (ro' a. n. m. Nom vulgaire d'un agrarie (agave, agave).

**BOUTASSE** a. f. Barrage de chène qui recouvrait les bacheliers des galères.

**BOUTE-DÉCHORS** (bou-de-hors) n. m. Pièces de maître, destinées à établir des voiles en saillie à l'extrémité des mâts. On dit aussi *BOUTE-DÉCHORS*.

**BOUTE-DÉCHORS** (bou-de-hors) n. m. Pièces de maître, destinées à établir des voiles en saillie à l'extrémité des mâts. On dit aussi *BOUTE-DÉCHORS*.

**BOUTE-DÉCHORS** (bou-de-hors) n. m. Pièces de maître, destinées à établir des voiles en saillie à l'extrémité des mâts. On dit aussi *BOUTE-DÉCHORS*.

**BOUTE-DÉCHORS** (bou-de-hors) n. m. Pièces de maître, destinées à établir des voiles en saillie à l'extrémité des mâts. On dit aussi *BOUTE-DÉCHORS*.

**BOUTE-DÉCHORS** (bou-de-hors) n. m. Pièces de maître, destinées à établir des voiles en saillie à l'extrémité des mâts. On dit aussi *BOUTE-DÉCHORS*.

**BOUT-DE-GUEULE** (bou-de-à-à-à) n. m. Pièce qui sert à fermer le trou d'un canon.

**BOUT-DE-GUEULE** (bou-de-à-à-à) n. m. Pièce qui sert à fermer le trou d'un canon.

**BOUTE-LE** (bou-le) n. m. Pièce qui sert à fermer le trou d'un canon.

**BOUTE-LE** (bou-le) n. m. Pièce qui sert à fermer le trou d'un canon.

**BOUTE-LE** (bou-le) n. m. Pièce qui sert à fermer le trou d'un canon.

**BOUTE-LE** (bou-le) n. m. Pièce qui sert à fermer le trou d'un canon.

**BOUTE-LE** (bou-le) n. m. Pièce qui sert à fermer le trou d'un canon.

**BOUTE-LE** (bou-le) n. m. Pièce qui sert à fermer le trou d'un canon.

**BOUTE-LE** (bou-le) n. m. Pièce qui sert à fermer le trou d'un canon.

**BOUTE-LE** (bou-le) n. m. Pièce qui sert à fermer le trou d'un canon.

**BOUTE-LE** (bou-le) n. m. Pièce qui sert à fermer le trou d'un canon.

**BOUTE-LE** (bou-le) n. m. Pièce qui sert à fermer le trou d'un canon.

**BOUTE-LE** (bou-le) n. m. Pièce qui sert à fermer le trou d'un canon.

**BOUTE-LE** (bou-le) n. m. Pièce qui sert à fermer le trou d'un canon.

**BOUTE-LE** (bou-le) n. m. Pièce qui sert à fermer le trou d'un canon.

**BOUTE-LE** (bou-le) n. m. Pièce qui sert à fermer le trou d'un canon.

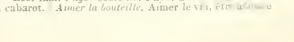
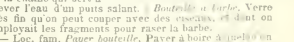
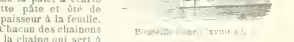
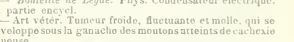
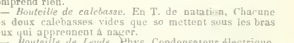
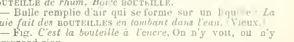
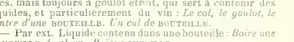
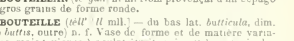
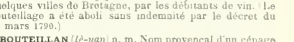
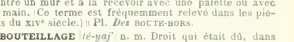
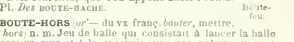
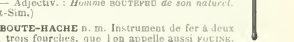
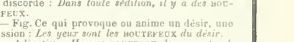
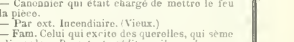
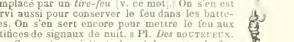
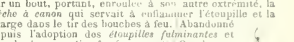
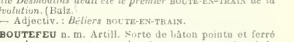
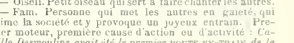
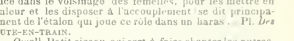
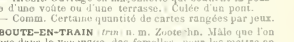
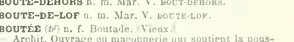
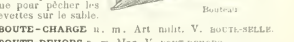
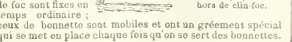
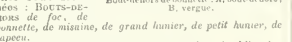
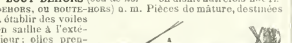
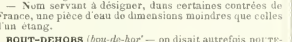
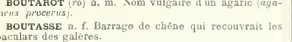
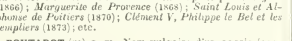
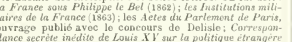
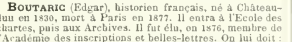
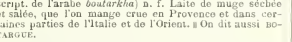
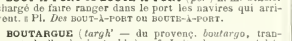
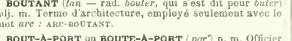
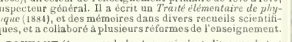
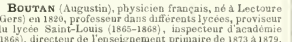
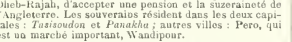
**BOUTE-LE** (bou-le) n. m. Pièce qui sert à fermer le trou d'un canon.

**BOUTE-LE** (bou-le) n. m. Pièce qui sert à fermer le trou d'un canon.

**BOUTE-LE** (bou-le) n. m. Pièce qui sert à fermer le trou d'un canon.

**BOUTE-LE** (bou-le) n. m. Pièce qui sert à fermer le trou d'un canon.

**BOUTE-LE** (bou-le) n. m. Pièce qui sert à fermer le trou d'un canon.







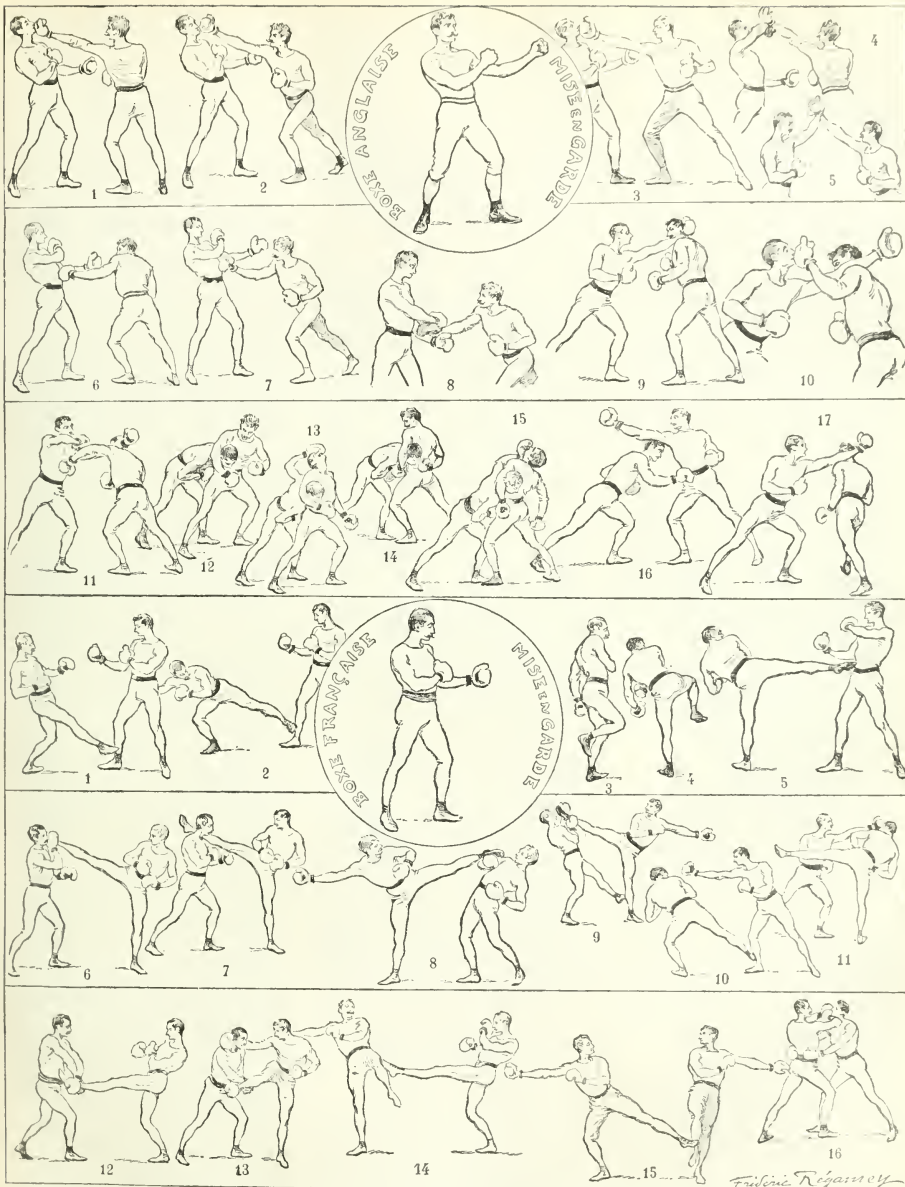












Coups communs à la boxe anglaise et à la boxe française: 1. Coup de poing du bras gauche à la figure. — 2. Coup de poing du bras droit à la figure. — 3. Coup de poing direct du bras droit en fausse garde. — 4. Parade avec le bras droit du coup de poing du bras gauche à la figure. — 5. Parade avec le bras gauche du coup de poing du bras droit à la figure. — 6. Coup de poing au corps du bras gauche. — 7. Coup de poing au corps du bras droit. — 8. Parade avec le bras droit du coup de poing au corps. — 9. Evaison de la tête et coup d'arrêt du bras gauche à la figure. — 10. Evaison de la tête et coup d'arrêt du bras droit à la figure. — 11. Prise de tête en avant. — 12. Parade de la prise de tête en avant. — 13. Prise de tête en arrière. — 14. Parade de la prise de tête en arrière. — 15. Evaison de la tête à gauche avec coup d'arrêt au corps du bras droit. — 16. Pas de côté avec evaison à droite. — Coups spéciaux à la boxe française: 1. Coup de pied bas. — 2. Classe bas. — 3. 4. 5. Evaison, en décompensation, du coup de pied au corps. — 6. Coup de pied au corps. — 7. Retour sur le coup de pied de figure. — 8. Une parade du coup de pied de figure. — 9. Prise de pied bas et reprise par coup de pied bas. — 10. Coup d'arrêt en chassé bas sur coup de poing. — 11. Coup d'arrêt en coup de poing de figure sur coup de pied haut. — 12. Prise de pied bas sur coup de pied haute. — 13. Evaison de la tête et coup d'arrêt sur coup de pied bas. — 14. Evaison de la tête et coup d'arrêt sur coup de pied sur un chassé-croisé. — 15. Coup d'arrêt. — 16. Parade du coup de crocure de droite.

Frédéric Rogassov





de Brabant se confond ensuite avec celui des duchés de Bourgogne.

**BRABANT SEPTENTRIONAL** (*Noordbrabant*), prov. du royaume de Hollande, confinait à la Belgique et entourée par la Waal, la Meuse, les marais de Peel, l'arrière de l'ancien duché de Brabant. Cette plaine sans arbres, vaste de 5,128 kilom. carr. et peuplée de 259,725 hab., est traversée par la Dyle, au climat tempéré; elle a des landes, des tourbières, des marais; mais ses terres riches font bien cultures. Céréales, lin, houblon. Élevage florissant (bovins, chevaux). Industries : textiles (toiles, draps, etc.); poteries, brasseries. Canal Guillaume (1809) — Meuse-Ébène, etc. — Armes du Brabant septentrional.

**BRABANT MÉRIDIONAL** (*du Sud, ou BELGE*), prov. du royaume de Belgique, située au S. de la province d'Anvers, qui a été détachée, entre la Flandre orientale, le Haut-Rhin, les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. Elle a 21,154,128 hab. sur 3,235 kilom. carr., et possède pour chef-lieu la capitale même de la Belgique, Bruxelles. Ses deux autres arrondissements sont ceux de Louvain et de Nivelles; elle est partagée en 40 cantons. Elle a des provinces des plus belles du royaume, agricole et manufacturière.

**BRABANT** (Génévieve), V. GENEVIEVE.

**BRABANTE** s. f. Toile de lin qui se fabrique aux environs de Bruxelles, Anvers et Utrecht.

**BRABION** (du gr. *brabion*, sceptre) ou **BRABEUM** (*brabon*) n. m. Genre de proscées, comprenant une seule espèce, *brabonm stellatum*, qui est un arbre de l'Afrique australe.

**BRABUTE** (gr. *brabuteis*, arbitre) n. m. Antiq. gr. Se disait de magistrats ou arbitres qui présidaient à certains jeux publics, chez les Grecs.

**BRAC** s. m. Petite variété de prune sauvage. V. Sorte de prunelle.

**BRAC (bra)'n**, n. m. Usité dans la locution familière *De sorte ou de bras*. De façon ou d'autre : DE BRAC OU DE BRAC, il fait ce qu'il veut. On dit aussi DE BRAC ou EN BRAC, il fait encore dans le sens composé BRAC-BRAC. V. ce mot.

— *Châss.* Se dit quelquefois pour BRACQUE. V. ce mot.

— *Bot.* Nom d'un ancien lieu de la Gascogne, celle de France (il ne diffère du béguic que dans la manière de composer les points).

**BRACAGE** s. m. Dans le nord de la France, et notamment dans les Flandres, on appelle ainsi l'opération du sarclage des céréales.

**BRACARI**, ancien peuple de la péninsule Ibérique, établi dans le Sud-Est de l'Espagne. Tarracoensis, capit. Augusta Bracara (auj. *Braga*). — (*Un BRACARUS (ruis)*).

**BRACCATO** ou **GALLIA BRACCATA**, dénomination donnée par les Romains à la Gaule Narbonnaise, à cause des grands champs (*bracca*) que les Gaulois labouraient.

**BRACCIANO** (*Arceum*), ville d'Italie (Latium prov. de Rome), près du petit lac du même nom, 3,050 hab. Eaux minérales et bains; beaux châteaux des Tordini, ducs de Bracciano. Cet endroit est jadis une grande importance.

Au x<sup>e</sup> siècle, les Orsini y firent bâtir un château qui leur servit souvent de refuge, au milieu de cette époque de troubles et de violences. Les Orsinalchi en sont propriétaires depuis le siècle dernier.

**BRACCIO** (mot ital. signif. bras) n. m. Ancienne mesure de longueur usitée jadis en Italie, et qui variait, selon les localités, de 0<sup>m</sup>,529 à 0<sup>m</sup>,615.

**BRACCIO DA MONTONE** (André), homme de guerre italien, né à Florence en 1265, dans le royaume de Naples en 1324. Il appartenait à la famille des Fortebracci. Il organisa la guerre de partisans, en opposition à Sforza, qui continuait la tradition d'Alighieri, et fut vaincu à la grande guerre, et se distingua par son fanatisme anticatholique. Il prit une part prépondérante aux dernières années de la grand-éclat de l'Occident, le labeur d'Alexandre V contre Sforza, qui soutenait la cause du pape Grégoire XII, au nom du roi Louis II de Naples. La ville de Rome fut prise et reprise trois fois et resta enfin à Braccio. Le pape Martin V reçut enfin Rome, et ne laissa à Braccio sa seigneurie de Pérouse que contre la restitution de l'Anagnin et l'Anagnin resté au milieu de cette époque de Braccio se laissa mourir de faim en 1424, du desespoir d'avoir été vaincu par Sforza.

**BRACCOLINI** (Prosper), poète et prêtre italien, né à Pistoie en 1666, mort en 1641. Il a laissé : la *Croce raquinata* (1695), poème héroïque dont le sujet est la reprise de la sainte croix sur les Perses par Hérode; le *fonta* en 1823, et *Dei* (1618), poème héroïque-comique, et quelques tragédies.

**BRACE** (Charles-Loring), philantropiste et écrivain américain, né à Littlefield (Connecticut) en 1830, mort en Suisse en 1890. Après un voyage en Europe, il fonda en 1852, à New-York, la Société de secours pour l'enfance, qui a fait de grands développements. Il a publié un nouveau voyage en Europe en 1872. Il a publié plusieurs ouvrages, dont les plus importants sont : la *Hongrie* en 1851 (1852); la *Vie de Jean de Médicis* (1852); la *Grèce* et de l'*Empire ottoman* (1852); les *Classes dangereuses de New-York*; etc.

**BRACELE** s. m. Orne de moulines ou de sculptures en forme de bracelet. V. BRACELET.

**BRACELET** s. m. Petit brackion, bras, qui avait donné d'abord l'ancienne forme *bracketet* n. m. Ornement qui se porte le plus souvent autour du bras, près du poignet : Un bracelet d'or paré de pierres précieuses.

— Par anal. Objet quelconque affectant la forme d'un anneau ou d'un cylindre : Les tiges de beaucoup de machines sont destinées pour servir de bracelet qui valent des cloisons inférieures.

— Archéol. Espèce d'anneau plus ou moins décoré, dont on orne quelquefois le fût des colonnes et des colonnettes d'une grande hauteur.

— Art milit. *Bracelets de banderole de drapen*, Courroies de buffle qui plaçaient la bande d'un drapeau, et sont arriérées au moyen de deux coutures verticales; *Bracelet d'aide de camp*, Pièce de soie française que l'aide de camp portait attachée au bras, comme signe distinctif; *Bracelet d'archer* et *Bracelet à armer*. V. la partie encycl.

— Acet. Anneau de fer maille et berrise de pointes, que l'on portait au bras pour se mordir.

— Techn. Anneau coloré, situé au-dessus et près du talon de certains oiseaux.

— Techn. Lingot d'or ou d'argent allongé et roulé.

— Poignet en cuir ou en étoffe que les polisseurs et brunnisseurs de métaux mettaient au bras gauche, pour ne point se lécher. Les loutiers, les forts, les colporteurs, etc., portent aussi des bracelets de cuir.

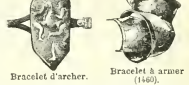
— Encycl. Sous le mot bracelet, on comprend deux sortes de bracelets proprement dits, qui servent uniquement de parure, et les *armilles*, qui, dans l'antiquité, servaient d'ornements, mais aussi d'armes défensives ou offensives et de décoration militaire.

*coup de poignet antique*. Chez certaines peuplades d'Afrique, de l'Inde, de la Corée, de cuir, de bois, de métal, est une armée pointée, accrée, de lames de métal, qui se font une arme meurtrière.

Les soldats et centurions romains recevaient en récompense de leurs services des *armilles*, appelés aussi *polibris*; ils étaient le plus souvent en bronze, parfois en or. On les portait au poignet; mais, lorsqu'ils étaient trop nombreux, le titulaire les suspendait sur sa poitrine.

C'est avec les autres phalères (décorations) qu'il possédait déjà.

On entendait, au moyen âge et jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle, par *bracelet d'archer*, un demi-anneau de cuir, d'os ou de métal, qui l'archer attachait à son poignet gauche pour ne pas être blessé par le coup de fouet que donnait la corde de son arc. Aujourd'hui encore, en Occéanie, et divers autres pays où l'usage



BRACELETS : 1. Égyptien (Louvre). — 2. Assyrien. — 3. Grec, trouvé à Kertch. — 4. Grec. — 5. Grec-romain. — 6. Barbare italienne. — 7. Romain. — 8. Étrusque. — 9. Gaulois (Bracciano). — 10. Magyar (xviii<sup>e</sup> s.). — 11. Du xviii<sup>e</sup> s., ayant appartenu à Diane de Poitiers. — 12. Moderne.

Les bracelets ont été l'un des premiers bijoux dont l'homme se soit paré. Les peuplades de l'époque de la pierre polie en portaient, et, de nos jours, on en trouve chez un grand nombre de peuples non civilisés. On rencontre les bracelets à l'âge de bronze, et dans les temps historiques chez les Égyptiens, chez les Assyriens et tous les Asiatiques, chez les Grecs et les Romains. Chez les Grecs, les bracelets participent des goûts d'un peuple artiste; les plus remarquables ont été trouvés dans les sépultures de Kertch, et se présentent comme des *tyroques* en bronze terminés par des spirales féminines, qui forment la structure. Les Romains étaient plus fastueux qu'artistes; leurs bracelets étaient en général pesants, chargés de pierres précieuses, de médailles et de caoues; sous l'empire, les hommes en portaient comme les femmes, aux chevilles aussi bien qu'au poignet. On retrouve le même usage chez les peuples germaniques, et chez les peuples orientaux et africains antiques ou modernes, où, souvent, les bracelets des jambes servent d'entraves aux femmes, au moins autant que d'ornements.

Après la chute de l'empire romain, le bracelet disparaît presque; il fait alors place à la Renaissance pour lui voir faire une nouvelle apparition. Les peintures montrent qu'il était en usage, mais non fréquent. Avec Anne d'Autriche, il entre définitivement dans la parure des dames de la cour; les perles le constituent presque toujours. Il en est ainsi sous Louis XIV et Louis XV; sous Louis XVI, il acquiert plus d'importance; se réduit à des cercles ou des tresses de cheveux sous le Directoire, l'Empire et la Restauration; affecte le type gothique avec le romantisme, et, de nos jours, simple ou orné de pierres, revêt des formes très diverses.

L'anneau de bronze, par son poids, amène plutôt qu'il n'aide à servir le bras ou l'épaule du Germain; c'est au vrai

de l'arc s'est conservé, on voit les indigènes munis de pareils bracelets ou sparteries, en corne, etc. — Les *braccets à armer* des xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles sont des brassards d'acier défendant l'avant-bras, qui se soient faits comme des caissons d'acier, ou bien enroulés en cuir bouilli, sont tenus par des longitudinales de cordes, etc. Par extension, on a aussi appelé bracelets les culbottes complètes qui protègent la saignée, mais l'expression est impropre et ne doit pas se substituer à *garde-bras*. V. ce mot et BRASSINIERE.

**BRACELLI** (Jacques), historien génois, né à Sarzana, mort à Gênes en 1440. Il refusa d'être secrétaire du pape Nicolas V, son compatriote, pour se consacrer tout entier à Gênes, dont il fut le chancelier, et sur laquelle il a écrit de nombreux ouvrages; notamment, le *De bello hispano* (sur la guerre des Génois contre Alphonse V d'Aragon), qui forme à comparer aux Commentaires de César (Milan, 1477); et le *De precipitis Genovesis urbis famulibus*, imprimé dans l'*Her talium* de Mabillon (Paris, 1724).

**BRACEVILLE**, village des États-Unis (Illinois), 5,600 h. Mines de charbon.

**BRACHI** (Pierre de), sieur de La Motte-Moutassou, avocat et poète français de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, né à Bordeaux, publia un recueil de sonnets, d'odes, de poèmes descriptifs et autres, qui se manquent de la grâce ni de naturel, plus traités en vers français l'*Amante du Tasso*, quelques pièces de l'*Arioste*, etc.

**BRACHANTHEM** (*ban* — du gr. *brakhus*, court, et *anthem*, fleur) n. m. Bot. Syn. de CHRYSTANTHEM.

**BRACHE** (de l'ital. *braccio*, bras) n. m. Ancienne mesure de longueur à Syn. de BRASSE.















































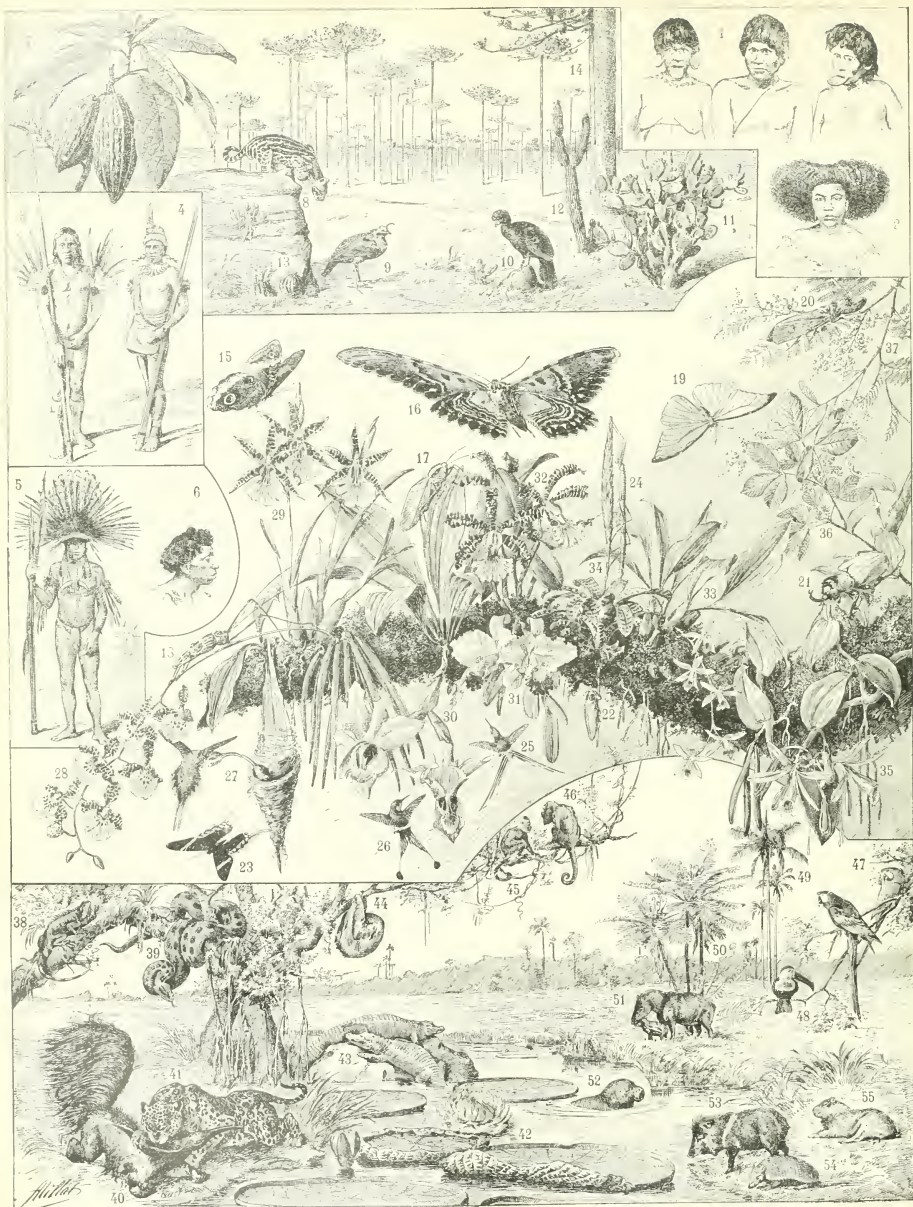


BRESIL

NOUVEAU L'ESPANOL



# BRÉSIL



1. F. grande, femme et femme. — 2. Pina, Café, maki. — Tronco — 4. toucou. — Inoco — 5. Bakari — 7. Chocoyé — 8. Oché — 9. Kamich. — 10. Hoco — 11. Gouchi. — 12. Clero. — 13. Pina, grande. — 14. Acari — 15. Pina, grande. — 16. Pina, grande. — 17. Pina, grande. — 18. Pina, grande. — 19. Acari. — 20. Morho. — 21. Baluco. — 22. Meroune. — 23. Boprate. — 24. Urama. — 25. Pihaloema. — 26. Pina, grande. — 27. Pina, grande. — 28. Pina, grande. — 29. Pina, grande. — 30. Pina, grande. — 31. Pina, grande. — 32. Pina, grande. — 33. Pina, grande. — 34. Pina, grande. — 35. Pina, grande. — 36. Pina, grande. — 37. Pina, grande. — 38. Inoco. — 39. Pina, grande. — 40. Pina, grande. — 41. Pina, grande. — 42. Victoria. — 43. Pina, grande. — 44. Pina, grande. — 45. Pina, grande. — 46. Pina, grande. — 47. Pina, grande. — 48. Pina, grande. — 49. Pina, grande. — 50. Pina, grande. — 51. Pina, grande. — 52. Pina, grande. — 53. Pina, grande. — 54. Pina, grande. — 55. Pina, grande.













TABLEAU SYNOPTIQUE DES LOIS SUR LES BREVETS D'INVENTION EN FRANCE ET DANS LES PAYS LES PLUS IMPORTANTS

EN VIGUEUR A LA DATE DU 1<sup>er</sup> JANVIER 1908

Le signe \* indique les pays faisant partie de la Convention internationale de 1883, selon que l'objet de la demande peut produire un brevet d'invention après l'avoir pris dans un de ces pays (après motif fabriqué à l'étranger) ou permettant l'introduction d'un brevet fabriqué à l'étranger, sans retirer à l'étranger le brevet.

PAYS ET DATES DES LOIS.	FRANCE *	BELGIQUE *	ESPAGNE *	ÉTATS-UNIS États-Unis *	GRANDE-BRETAGNE *
<b>Auquel titre est accordé un brevet d'invention ? . . . . .</b>	Le brevet peut être accordé à un inventeur étranger, français ou étranger. Il peut être accordé aussi à une société.	Les nationaux et les étrangers peuvent être brevetés. Les brevets peuvent être accordés à plusieurs inventeurs collectivement, ainsi qu'aux sociétés.	Le brevet est accordé aux nationaux et aux étrangers, mais n'est pas aux auteurs d'invention en la découverte.	Les nationaux et les étrangers peuvent être brevetés. Le brevet porte le nom du brevet (patent).	Les étrangers et les étrangers peuvent obtenir un brevet, qui est un brevet d'invention. 2. Patente complète.
<b>Pour quel peut être accordé un brevet ? . . . . .</b>	1 <sup>o</sup> Pour des nouveaux produits industriels. 2 <sup>o</sup> Pour des objets nouveaux, pour l'application nouvelle de moyens connus pour l'obtention d'un nouveau produit industriel. 3 <sup>o</sup> Ne peut pas breveter : 1 <sup>o</sup> Les produits pharmaceutiques. 2 <sup>o</sup> Les plans ou combinaisons de crédit ou de finance.	1 <sup>o</sup> Pour les inventions et procédés nouveaux. 2 <sup>o</sup> Pour les machines, instruments, procédés, combinaisons, méthodes ou inventions nouvelles de nature commerciale.	1 <sup>o</sup> Pour les machines, instruments, procédés, combinaisons, méthodes ou inventions nouvelles de nature commerciale.	1 <sup>o</sup> Pour toute découverte de nouvelle machine, fabrication, composition, procédé de matière nouvelle et utile, et pour toute perfectionnement apporté à des objets, pourvu que le brevet porte le nom de l'inventeur depuis plus de 7 mois dans le pays faisant partie de la Convention internationale, et qu'il n'ait été ni connu, ni mis en usage, ni publié avant la demande.	1 <sup>o</sup> Pour toutes les nouvelles inventions et objets de industrie, qui sont pas d'objets de nature commerciale dans le pays avant la demande.
<b>Examen préalable . . . . .</b>	Il n'y a pas d'examen préalable pour reconnaître la nouveauté de l'invention.	L'examen ne porte que sur la régularité de la demande.	L'examen ne porte que sur la régularité de la demande. En cas d'irrégularité, l'inventeur doit mettre les pièces en ordre dans le délai de deux ans.	L'examen porte sur le nouveau, l'utilité et le mérite de la demande. Après l'examen de deux appels ordinaires, l'inventeur peut en appeler à l'Assemblée des examinateurs en chef, en payant les droits d'appel.	L'examen porte d'abord sur la régularité des pièces ou documents. Dans les deux mois qui suivent le premier examen définitif (procédure complète), l'opérateur peut être fait par un tiers à la délivrance du brevet.
<b>Date légale du brevet . . . . .</b>	Date du dépôt de la demande.	Date du dépôt de la demande.	Date du dépôt de la demande.	Date de la délivrance du titre.	Date du dépôt de la demande.
<b>Durée du brevet . . . . .</b>	5, 10 ou 15 ans.	Brevet d'invention : 20 ans. Brevet d'importation, expiré avec le brevet étranger concerné.	Brevet d'invention : 20 ans. Brevet d'importation : 10 ans, s'il est étranger ; 7 ans, si le brevet est étranger ; 5 ans, s'il est demandé après ce délai de deux ans.	Brevet d'invention : 17 ans, s'il est étranger ; 14 ans, si le brevet est étranger. Dans le cas contraire, le brevet est nul (voir l'art. 109).	Protection provisoire : 5 ans. Patente définitive : 15 ans.
<b>Prolongation de durée . . . . .</b>	La prolongation ne pourrait être accordée que par un décret du Corps législatif.	Pas de prolongation.	Pas de prolongation.	Pas de prolongation.	Peut être prolongée exceptionnellement de 7 ans et même de 15 ans.
<b>Additions au brevet . . . . .</b>	Des certificats d'addition sont accordés pendant toute la durée du brevet, tant de la France, que des pays étrangers.	Brevets de perfectionnement, présent du avec le brevet principal (avec taxe).	Certificats d'addition, expirant avec le brevet principal. Taxe de 25 centimes (25 fr.), une fois payée.	Pas de certificats d'addition.	Pas de certificats d'addition.
<b>Taxes . . . . .</b>	100 francs par an pour le brevet d'invention. Aucune taxe annuelle pour les certificats d'addition.	10 francs par an, augmentation de 10 francs chaque année, jusqu'à 200 francs pour la 20 <sup>e</sup> année.	10 pesetas (10 fr.) par an, au maximum de 100 pesetas chaque année, jusqu'à 200 pesetas (200 fr.) par an, plus frais de pédition et de diplôme, et taxe d'impôt de guerre (Révolution de Cuba).	En déposant la demande : 1 dollar. En obtenant le brevet : 20 dollars (100 fr.).	Demande provisoire : 4 livres (20 fr.). Pour compléter la patente : 5 livres (25 fr.). Patente complète prise d'emblee : 4 livres (20 fr.). Plus les taxes annuelles à partir de la 4 <sup>e</sup> année.
<b>Date du paiement des taxes . . . . .</b>	Les taxes sont payables avant le commencement de chaque année de la durée du brevet (annuité). Aucune déduction est accordée.	Taxes payables annuellement et par anticipation. Délai : 1 mois sans amende, et 6 mois avec amende de 10 francs.	Taxes payables annuellement et par anticipation. Aucun délai est accordé.	Paiement par anticipation.	Avant l'expiration de la 4 <sup>e</sup> année : 5 livres (25 fr., 25 c.). Après l'expiration de la 5 <sup>e</sup> année : 6 livres (30 fr., 30 c.). Et ainsi de suite, en ajoutant 1 livre (5 fr., 5 c.) chaque année.
<b>Pièces à fournir pour une demande de brevet . . . . .</b>	A. A découvrir : le récépissé de versement de la 1 <sup>re</sup> annuité. B. Sous enveloppe fermée : 1 <sup>o</sup> Le nom du ministre du Commerce et de l'Industrie ; 2 <sup>o</sup> Description (original et duplicata) du brevet français et des brevets étrangers (originaux et duplicatas) ; 3 <sup>o</sup> Dessin (original et duplicatas) ; 4 <sup>o</sup> Brevets étrangers (originaux et duplicatas) ; 5 <sup>o</sup> Bordereau des échantillons, sous pli spécial.	1 <sup>o</sup> Requête sur papier libre ; 2 <sup>o</sup> Description (original et duplicatas) sur papier, du format 10x15 cm (10x15 cm) ; 3 <sup>o</sup> Dessin sur toile (original et duplicatas) (du format 10x15 cm, sous pli spécial) ; 4 <sup>o</sup> Bordereau des échantillons, sous pli spécial.	1 <sup>o</sup> Requête au ministre de l'Industrie (format) ; 2 <sup>o</sup> Mémoire en espagnol (original et duplicatas) ; 3 <sup>o</sup> Dessin sur toile, à l'échelle métrique décimale (original et duplicatas) ; 4 <sup>o</sup> Récépissé de versement de la 1 <sup>re</sup> annuité ; 5 <sup>o</sup> Bordereau des documents joints.	1 <sup>o</sup> Pétition au commissaire des brevets ; 2 <sup>o</sup> Serment ; 3 <sup>o</sup> Description en langue anglaise, terminée par des revendications (claims) ; 4 <sup>o</sup> Dessins sur carton de Bristol, traits noirs et gris ; dimensions 10x15 cm (10x15 cm) ; 5 <sup>o</sup> 20 centimes (20 fr.) par an ; 6 <sup>o</sup> Des modèles et échantillons, s'il y a lieu.	1 <sup>o</sup> Déclaration signée par l'inventeur ou son mandataire (original signé) ; 2 <sup>o</sup> Patente provisoire ; 3 <sup>o</sup> Description en langue anglaise ; 4 <sup>o</sup> Brevets étrangers (originaux et duplicatas) ; 5 <sup>o</sup> Dessin sur papier libre ; dimensions : 10x15 cm (10x15 cm) ; 6 <sup>o</sup> 20 centimes (20 fr.) par an, sous pli spécial ; 7 <sup>o</sup> Des modèles et échantillons, s'il y a lieu.
<b>Mandataire . . . . .</b>	En cas de difficulté de la préparation des pièces, l'inventeur a le droit de faire faire par un mandataire, le plus souvent par une agence de brevets d'invention. Il donne à ce mandataire un pouvoir signé sur papier libre, sous explication, à l'agence de brevets rappelle chaque année à l'inventeur la date de paiement de l'annuité, et l'assiste pour la représentation de la contrefaçon.	Le mandataire, agent de brevets ou autre, sera porteur d'un pouvoir sur papier libre, non légalisé.	Le mandataire, agent de brevets ou autre, sera porteur d'un pouvoir sur papier libre, non légalisé.	Le mandataire doit être nommé d'un pouvoir spécial, conforme à la forme prescrite. Ce pouvoir doit être signé de l'inventeur ou du titulaire du brevet. L'inventeur ou le titulaire du brevet doit être présent à la signature de la pétition, et le destinataire du brevet.	Le mandataire doit être un agent dûment autorisé ; le brevet doit être soumis à la forme prescrite par communication de l'inventeur. Ainsi, le mandataire sera porteur d'un pouvoir spécial, non légalisé.
<b>Exploitation du brevet . . . . .</b>	L'exploitation doit être faite dans les deux ans de la date de la délivrance du titre par le titulaire. Elle peut donner lieu à un contrat de licence.	L'exploitation devra être faite dans les deux ans après la date de la délivrance du titre par le titulaire. Un délai d'un an peut être accordé.	Exploitation dans les deux ans de la date de délivrance du titre sous le nom du titulaire ou du directeur du Conservatoire des arts.	La loi n'exige aucune exploitation. Elle autorise l'introduction de l'objet breveté fabriqué à l'étranger.	L'exploitation n'est pas obligatoire, mais le gouvernement peut forcer l'inventeur à accorder des licences à des conditions raisonnables.
<b>Vente du brevet . . . . .</b>	La vente d'un brevet se fait par acte notarié, après paiement de toutes les annuités, sous réserve que la vente est faite à un acquiesçant de la vente.	Un brevet peut être transmis ou cédé par acte ou par traitement (acte) : 10 fr.).	Un brevet peut être cédé en tout ou en partie par acte notarié.	L'inventeur peut céder son droit avant l'obtention du brevet, qui n'est pas tenu d'être cédé en tout ou en partie.	L'inventeur peut céder son droit en totalité ou en partie. Pour les brevets et inventions de guerre, il peut céder son droit à un tiers, sans que l'acte soit tenu secret.
<b>Cession de licences . . . . .</b>	Les concessions de licences peuvent être faites par acte notarié, sans que le paiement en mode des années.				L'acte de concession d'une licence donne lieu au versement d'un droit de 1/2 livre (12 fr. 50 c.).
<b>Colonies . . . . .</b>	Le brevet est valable pour les colonies.		Le brevet peut être enregistré pour les colonies espagnoles ; ce qui permet à l'inventeur de solliciter le brevet d'importation à l'étranger.		Chaque colonie a sa législation spéciale en ce qui concerne l'industrie, les brevets, les marques, etc.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES LOIS SUR LES BREVETS D'INVENTION EN FRANCE ET DANS LES PAYS LES PLUS IMPORTANTS

EN VIGUEUR A LA DATE DU 1<sup>er</sup> JANVIER 1899.

Le signe \* indique les pays faisant partie de la Convention internationale de 1883, accordant un délai de six mois pour prendre un brevet à l'étranger après l'avoir pris dans l'un de ces pays (soit pour les pays d'outre-mer) et permettant l'introduction de l'objet breveté fabriqué à l'étranger, sans entraîner la déchéance du brevet.

PAYS	ITALIE *	ALLEMAGNE	AUTRICHE	HONGRIE	RUSSIE	SUISSE *
<b>ET DATES DES LOIS.</b>	Loi du 30 octobre 1859, révisée le 31 janvier 1864; loi du 4 août 1884.	Loi du 25 mai 1877. Loi du 7 avril 1891.	Loi du 15 août 1852. Loi du 11 janvier 1897.	Loi du 7 juillet 1895. Ordonnance du 28 janvier 1896.	Loi du 30 mai 1 <sup>er</sup> juin 1866. Instruction ministérielle du 25 juin 7 juillet 1866.	Loi du 29 juin 1888, révisée le 23 mars 1893; règlement du 10 nov. 1896.
<b>A qui peut être accordé un brevet d'invention ?</b>	Les nationaux et les étrangers peuvent être brevetés.	Les nationaux et les étrangers peuvent obtenir : 1 <sup>o</sup> Des brevets d'invention. 2 <sup>o</sup> Des brevets de perfectionnements. 3 <sup>o</sup> Des brevets pour modifications d'utilité.	Les nationaux et les étrangers peuvent obtenir des brevets d'invention.	Les nationaux et les étrangers.	Les nationaux et les étrangers.	Les nationaux et les étrangers peuvent obtenir : 1 <sup>o</sup> Un brevet provisoire; 2 <sup>o</sup> Un brevet définitif.
<b>Pour qui peut être accordé un brevet ? . . . . .</b>	Pour les inventions d'instruments, machines, procédés ou résultats industriels et applications industrielles. * Ne sont pas brevetables : 1 <sup>o</sup> Les inventions contraires aux lois ou à la morale; 2 <sup>o</sup> Les inventions purement théoriques.	Pour toute invention nouvelle susceptible d'une utilisation industrielle. * Les inventions contraires aux lois ou aux bonnes mœurs. * Les objets d'art, médicaments, matières chimiques, à moins qu'ils n'aient un rapport à un procédé déterminé pour la production d'un objet.	Pour les produits industriels, moyens nouveaux de perfectionnement de production, ainsi que pour les perfectionnements, découvertes, inventions ou améliorations industrielles. * Ne sont pas brevetables : 1 <sup>o</sup> Les aliments, médicaments, inventions chimiques à l'usage de la morale ou à la santé, à la morale ou à la sécurité publique, ainsi que les inventions purement scientifiques. * L'autorisation du ministre de la guerre est nécessaire pour les inventions concernant les choses de guerre.	Pour toute nouvelle invention susceptible d'une utilisation industrielle. * Ne sont pas brevetables : 1 <sup>o</sup> Les inventions contraires à la morale ou à l'ordre public, les thèses et principes scientifiques, les méthodes, aliments et produits chimiques. * L'autorisation du ministre de la guerre est nécessaire pour les inventions concernant les choses de guerre.	Pour toutes découvertes, inventions ou perfectionnements industriels. * Ne sont pas brevetables : 1 <sup>o</sup> Les découvertes théoriques ou académiques, celles qui ont pour objet des produits chimiques, des aliments ou des remèdes, ainsi que les appareils servant à fabriquer ces derniers.	Les inventions applicables à l'industrie. * Ne sont pas brevetables : 1 <sup>o</sup> Les inventions se rapportant à des méthodes de procédure; 2 <sup>o</sup> Les inventions connues en Suisse au moment de la demande.
<b>Examen préalable</b>	L'examen porte sur la régularité de la demande. Les brevets alimentaires sont examinés par une commission sanitaire. Une commission de quatre membres, nommée par le ministre et divisée en deux sections, examine les réclamations formées (loi 30 mars 1897).	L'examen, très sévère, porte sur la régularité de la demande et sur la nouveauté absolue de l'invention. Un grand nombre de demandes sont refusées pour cause d'infirmités. Pour le brevet de modèle d'utilité, la nouveauté absolue n'est pas exigée, mais l'invention ne doit pas avoir été divulguée au public en Allemagne.	L'examen porte sur la régularité de la demande et sur la nature de l'objet de l'invention.	L'examen se porte que sur la régularité de la demande.	La demande est examinée par un comité spécial. Le brevet est accordé sans garantie.	L'examen porte : 1 <sup>o</sup> Sur la régularité de la demande; 2 <sup>o</sup> Sur la nature de l'invention; 3 <sup>o</sup> Sur sa nouveauté.
<b>Date légale du brevet . . . . .</b>	Le délai pour déposer le brevet, le 1 <sup>er</sup> mars, juin, septembre et décembre qui suit le dépôt.	Le lendemain du jour du dépôt de la demande.	Date de la délivrance du titre.	Date du dépôt de la demande.	Date de l'accord du brevet.	Date du dépôt de la demande.
<b>Durée du brevet . . . . .</b>	De 15 à 15 ans. * Il y a intérêt à prendre le brevet pour 8 ans au minimum, dans ce cas, le délai pour l'exploitation est prolongé. V. exploitation.	Brevet d'invention : 15 ans. Brevet de modèle d'utilité : 3 ans. * Taxe de 50 marks (212 fr.).	15 ans à partir de la publication de l'invention. Le brevet expiré avec le brevet étranger le plus ancien.	15 ans.	15 ans. Le brevet expiré avec le brevet étranger le plus ancien.	Brevet provisoire : 3 ans. Brevet définitif : 15 ans. À dater du dépôt du brevet provisoire.
<b>Prolongation de durée . . . . .</b>	La durée peut toujours être prolongée jusqu'à 15 ans (sans le 1 <sup>er</sup> jour). Le brevet d'importation prend fin avec le brevet pris à l'étranger pour la durée la plus longue (15 ans maximum).	Brevet d'invention : pas de prolongation. Brevet de modèle d'utilité : 3 ans (taxe de 50 marks (212 fr.)).	Peut être prolongée dans des cas tout à fait spéciaux. Un brevet demandé pour moins de 15 ans peut toujours être prolongé.	Pas de prolongation.	Pas de prolongation.	Pas de prolongation.
<b>Additions au brevet . . . . .</b>	Certificat d'addition. Taxe de 30 francs (30 fr.) une fois payée.	Le certificat d'addition prend le nom de « brevet de perfectionnement » (loi 19 mars 1890). Taxe de 50 marks (212 fr.). une fois payée.	Pas de certificats d'addition.	Certificats d'addition. Taxe de 50 couronnes (42 fr.) une fois payée.	Pas de certificats d'addition.	Brevets d'addition. Taxe de 20 francs une fois payée.
<b>Taxes . . . . .</b>	1 <sup>o</sup> Taxe proportionnelle de 10 francs pour chaque année de durée du brevet (150 francs (150 fr.) pour 15 ans). 2 <sup>o</sup> Taxe annuelle de 10 francs (10 fr.) au 1 <sup>er</sup> janvier (15 francs (15 fr.) et 140 francs (140 fr.) pour les périodes de 3 ans successives.	Brevet d'invention : 30 francs (30 fr.). A l'accord du brevet : 30 marks (126 fr.). Taxe annuelle de 50 marks (212 fr.), augmentée de 50 marks chaque année.	30 francs (30 fr.), pour chaque des 5 premières années, plus augmentation de 5 francs (5 fr.) par an.	50 couronnes (42 fr.) pour la première année, augmentée de 10 couronnes (10 fr., 50 c.) pendant les 2 premières années ; de 20 couronnes (17 fr.) jusqu'à la dixième année; de 30 couronnes (25 fr., 50 c.) jusqu'à la quinzième.	175 francs (175 fr.) pour les 3 premières années ; 3 francs (3 fr.) par an. Avant la fin de la première année : 25 francs (25 fr.). Augmentation de 2 francs pour les 5 premières années, de 25 francs jusqu'à la dixième, de 50 francs pour les 5 dernières.	30 fr. par an, dépôt de la demande, plus taxe annuelle de 10 fr., par an, avec augmentation de 10 fr., par an.
<b>Date du paiement des taxes . . . . .</b>	Paiement par anticipation. Un délai de 3 mois est accordé.	Paiement par anticipation. Un délai de 6 semaines est accordé sans frais, un nouveau délai de 6 semaines est accordé moyennant un supplément de 10 marks (42 francs). Les indigents ont un délai pour les trois premières années.	Paiement par anticipation. Aucun délai est accordé.	Paiement par anticipation. Un délai de 60 jours est accordé.	Paiement par anticipation. Un délai de 3 mois pour la première année. Aucun délai pour les autres années.	Paiement par anticipation. Délai de 3 mois. Délai accordé aux indigents pour les quatre premières années.
<b>Pièces à fournir pour une demande de brevet . . . . .</b>	1 <sup>o</sup> Requête au ministre de l'Industrie. 2 <sup>o</sup> Description en triple exemplaire sur papier blanc de 50 centimètres de long sur 30 centimètres de large, sur papier ou carton, non plié, de 0,40 à 0,60 maximum, sur papier ou carton. Les dessins doivent être entourés à l'échelle la plus petite possible.	1 <sup>o</sup> Description; 2 <sup>o</sup> Description en langue allemande. 3 <sup>o</sup> Un dessin sur papier blanc, sur une feuille à calquer (papier ou carton) sur lequel l'auteur du modèle d'utilité, la déclaration sera accompagnée d'un langage ou d'une reproduction du modèle (photographie, dessin, etc.). 4 <sup>o</sup> Dimensions descriptives (articles 1 <sup>o</sup> et 2 <sup>o</sup> sur 0,11, ou 0,22 sur 0,24, ou 0,22 sur 0,24).	1 <sup>o</sup> Requête à l'autorité compétente. 2 <sup>o</sup> Description en langue allemande (original et duplicata); 3 <sup>o</sup> Dessins sur toile (original et duplicata). 4 <sup>o</sup> Dimensions spéciales.	1 <sup>o</sup> Requête au bureau des brevets. 2 <sup>o</sup> Description en langue hongroise (original et duplicata); 3 <sup>o</sup> Dessins (original et duplicata); 4 <sup>o</sup> Ne s'explique sur papier fort, un cliché sur papier fort, dimensions 0,43 sur 0,21, ou 0,21 sur 0,43, ou 0,21 sur 0,21; Marge 0,09, 0,2 du bord, soit pour le haut, ou 0,21 sur 0,21. 5 <sup>o</sup> Des résumés ou modèles, s'il y a lieu.	1 <sup>o</sup> Requête au ministre du commerce et de l'industrie. 2 <sup>o</sup> Description en langue russe (original et duplicata); 3 <sup>o</sup> Dessins (original et duplicata) sur papier blanc fort, dimensions 0,43 sur 0,21, ou 0,21 sur 0,43, ou 0,21 sur 0,21; Marge 0,09, 0,2 du bord, soit pour le haut, ou 0,21 sur 0,21. 4 <sup>o</sup> Des résumés ou modèles, s'il y a lieu.	1 <sup>o</sup> Demande; 2 <sup>o</sup> Description (en français, allemand ou italien); 3 <sup>o</sup> Dessins (original et duplicata); original sur papier fort, duplicata sur toile; dimensions : 0,43 sur 0,21, ou 0,21 sur 0,43, ou 0,21 sur 0,21. 4 <sup>o</sup> Modèle artistique. Marge : 0,09 du bord. Pour le brevet définitif, l'original et le duplicata de l'existence du modèle (modèle ou photographique).
<b>Mandatitaire . . . . .</b>	Le mandatitaire doit être porteur d'un pouvoir légal par un conseil d'administration public ou le syndic de la commune.	Le mandatitaire sera porteur d'un pouvoir spécial, non légal.	Le mandatitaire sera porteur d'un pouvoir spécial légal par un conseil d'Autriche.	Le mandatitaire sera porteur d'un pouvoir spécial légal par un conseil d'Autriche.	Le mandatitaire sera porteur d'un pouvoir spécial légal par un conseil de Russie.	Le mandatitaire sera porteur d'un pouvoir spécial, non légal.
<b>Exploitation du Brevet . . . . .</b>	L'exploitation devra avoir lieu dans le délai de l'accord, et pour plus de 5 ans, et dans le délai de la première année, si le brevet est de 3 ans ou au-dessous.	L'exploitation doit avoir lieu dans les trois années, à dater de la délivrance. * Elle ne peut être interrompue pendant plus de deux années consécutives.	L'exploitation doit avoir lieu dans l'année de la délivrance. * Elle ne peut être interrompue pendant plus de deux années consécutives.	L'exploitation doit avoir lieu dans les trois années du brevet. * Un délai peut être obtenu.	L'exploitation aura lieu dans les 5 années de la délivrance, ou jusqu'à son expiration, sans autre augmentation.	L'exploitation aura lieu dans les trois années de la date de la demande.
<b>Vente du brevet. Cession de licences . . . . .</b>	Les droits résultant d'un brevet peuvent être cédés. L'acte de cession doit être enregistré. Toutes les annuités restant dues doivent être payées.	Le brevet peut être cédé ou transféré sur acte ou par testament.	Les brevets peuvent être cédés, et les droits qui en font l'objet ou transférés en tout ou en partie.	Le brevet peut être cédé.	Le brevet peut être cédé; le cessionnaire a notification au département de l'Industrie et du commerce.	Les droits relatifs au brevet sont transférés au cessionnaire.

*Brevets étrangers.* Le tableau ci-contre donne le liste des principaux pays étrangers accordant des brevets d'invention. La Roumanie, la Grèce, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, la Serbie ne possèdent aucune législation sur la matière.

*Brevet international.* Cette convention, signée le 20 mars 1883, est venue modifier très heureusement la loi des brevets dans plusieurs pays, et notamment en France. Elle a fait, en effet, disparaître les droits de priorité d'un seul coup dans tous les pays où il désirait se faire protéger, sous peine de voir des brevets devenir nuls pour défaut de priorité. Elle a permis également de s'adresser, postérieurement à un autre, de plus, il ne pouvait introduire d'objets brevetés fabriqués à l'étranger, sous peine d'être considérés comme contrefaçons. Elle a permis, d'après la convention, celui qui a fait le dépôt d'un brevet d'invention dans un pays, d'en faire un autre dans un autre, sans aucun délai de six mois pour déposer sa demande dans les autres États contractants. Ce délai sera porté à deux ans, à dater de la date de l'expiration de la protection, de l'un des autres États de l'union, avant l'expiration des délais dans l'intervalle, soit, notamment, par un autre dépôt, par la publication de l'invention ou son exploitation dans les lieux. Toutefois, l'inventeur devra, à quel point que ce soit, faire un dépôt dans un pays de l'Union pour être reconnu dans les pays qui n'ont pas fait partie, en Allemagne, Autriche, par exemple, et devra demander les brevets dans ces pays, en même temps qu'il demande son brevet en France.

Les pays saisis par (1<sup>er</sup> juin 1883) Belgique, Danemark, Espagne, France et colonies, Grande-Bretagne, Italie, Norvège, Portugal, Suède, Suisse, Tunisie, États-Unis, États-Unis et à la contrefaçon du brevet.

— *Biologie:* Eugène Pouillet, *Tratado théorique et pratique des brevets d'invention et de la contrefaçon* (Paris, 1879); Eugène Pouillet, *Brevets d'invention* (Paris, 1882); E. Launens de La Barre, *Manuel pratique des brevets d'invention et de la contrefaçon* (Paris, 1888).

— *Chimie:* pub. Sous Napoléon III, l'instruction primaire était réservée aux frères des écoles chrétiennes, auxquels la lettre d'obédience tenait lieu de brevet; les laïques reçurent les écoles normales, où l'on enseignait le français, un brevet valable pour dix ans. Sous la Restauration, la lettre d'obédience conserva sa valeur, mais les écoles normales, et surtout les écoles laïques, pouvaient prétendre à trois brevets, dont le troisième (3<sup>e</sup> degré) s'élevait au sachtant lire. Après la chute de la monarchie, le brevet, à l'origine, fut accordé par les instituteurs à l'obtention du brevet; la lettre d'obédience fut abolie pour les hommes, mais, en 1833, établie pour les femmes. Le premier brevet primaire: *élémentaire et supérieur*, et deux brevets répondant aux deux degrés.

En 1840, l'Empire, par les lois des 15 mars 1851 et 3 juillet 1856, établit: *un brevet simple*, comprenant les matières obligatoires: instruction religieuse, lecture, écriture, éléments de la grammaire, de l'arithmétique, de la géométrie, travaux à l'aiguille pour les écoles de filles; *un brevet complet*, comprenant: l'arithmétique appliquée, les éléments de l'histoire et de la géographie, les notions de sciences physiques et naturelles, d'agriculture, d'industrie, d'hygiène, l'apprentissage, le dessin linéaire, le chant et le travail manuel. En 1863, l'Empire, par la loi du 17 juillet 1863, introduisit l'obligation de faire passer les élèves par un instituteur ou un maître, qui leur faisait l'obligation sur les matières du brevet simple additionnées de quelques parties du brevet complet. Le brevet simple, institué par la loi du 17 juillet 1863, n'était réduit aux matières obligatoires avec quelques matières facultatives, ou en dernier ordre il embrassait le brevet complet, mais, en certains cas, il pouvait être réduit à l'obédience éditée acceptée comme brevet pour les congrégations.

Le troisième République a développé l'instruction primaire aux deux degrés, rétabli la dualité des brevets avec les dénominations de la monarchie (Jullet et supérieur) et les équivalents, et compris la lettre d'obédience. La loi a complété les brevets par le certificat d'aptitude pédagogique. V. en outre, la loi du 10 juin 1881 ayant révisé l'obligation le brevet de capacité pour tous les instituteurs adjoints et instituteurs adjoints dans les écoles primaires publiques ou privées. D'autre part, la loi de 1886 ayant assimié aux instituteurs les directrices d'écoles maternelles, celles-ci ont été, depuis 1887, pourvues du brevet élémentaire.

Le programme d'examen du brevet élémentaire comporte les matières d'écritures, savoir: l'écriture, la géométrie, la grammaire, composition française (lettre ou récit d'un genre simple, explication d'un proverbe, d'une maxime, d'un précepte moral ou d'un passage d'auteur), l'arithmétique et de système métrique et solution raisonnée d'un problème, 3<sup>e</sup> série, pour les aspirants; un page d'écriture dans deux ou trois principes, et un exercice de composition sur un objet usuel, exercices élémentaires de gymnastique. Pour les aspirantes: une page d'écriture comme ci-dessus, sans les trait d'après un objet usuel, travaux à l'aiguille, 3<sup>e</sup> série, lecture expliquée, questions d'arithmétique et de système métrique: histoire nationale, instruction civique, questions de France; questions d'exercice de notions élémentaires de sciences physiques et naturelles. Toutes les épreuves du brevet supérieur sont similaires dans leur nature, savoir: l'écriture, la grammaire, la géométrie (lettre ou géométrie pour les aspirants), et question dans une ou deux matières obligatoires avec application à l'hygiène, à l'industrie, à l'agriculture. La composition française (littérature ou morale), 3<sup>e</sup> série d'après un sujet au relief, l'écriture, l'arithmétique, l'écriture, l'écriture d'un langue vivante. — *Épreuves orales,* réparties en sept groupes: 1<sup>er</sup> Morale et éducation; 2<sup>e</sup> lecture expliquée, composition française, questions de France (notamment XIX<sup>e</sup> s.); 3<sup>e</sup> histoire générale; 4<sup>e</sup> géographie; 5<sup>e</sup> arithmétique, (ou au moins des livres et pour les aspirants, géométrie, lecture expliquée et l'hygiène); 6<sup>e</sup> grammaire, orthographe (et pour les aspirants, agriculture); 7<sup>e</sup> traduction à livre ouvert d'un texte facile, anglais, allemand, italien, espagnol ou arabe; 8<sup>e</sup> le dessin, ou le chant. Les épreuves écrites ou orales des deux brevets ne dépassent pas le niveau moyen des programmes des cours des écoles normales primaires ou des écoles normales de professeurs pour le brevet supérieur.

Les sessions réglementaires d'examen pour les deux

brevets ont lieu au chef-lieu de chaque département: 1<sup>er</sup> mois de juillet, l'autre au mois d'octobre. Les candidats se font inscrire au bureau de l'examen, au moins quinze jours à l'avance avant la date fixe pour l'examen. Ils doivent être âgés d'un an au moins sans pour le brevet simple, et de deux ans pour le brevet supérieur, sauf une dispense d'âge qui ne peut dépasser un an.

*Brevet de service d'état-major.* Institué par la loi du 20 mars 1883, et révisé par la loi du 22 juillet 1889, le brevet de service d'état-major est un diplôme de guerre, après avoir satisfait aux examens, et il est valide pour le service d'état-major pendant dix ans. Les candidats, après avoir subi les cours de l'école supérieure de guerre d'état-major, passent d'abord à l'école d'état-major ou simplement brevétés. Ils continuent à partir l'uniforme de leur arme et y ajoutent les insignes de leur arme. Ils sont employés aux divers services de l'état-major à ce service. Ils joignent de certains avantages en matière d'avancement. V. *ÉTAT-MAJOR.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

accepter le brevitaire romain. Plus tard, leur exemple fut suivi successivement par l'Autriche, la Hongrie, la Prusse, la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie, la Suède, la Suisse, la Turquie, la Grèce, le Danemark, le Portugal et de la Suisse. La France suivit d'abord le mouvement, et fut la première à instituer le brevet de brevitable; essent adoptés les livres liturgiques alors en usage (Rouen, 1535; Paris, 1550; Metz, 1552; les autres diocèses, les uns plus ou moins tardivement). Le droit d'imprimer les livres liturgiques fut réservé au roi, et le droit d'imposer à tous les autres les modifications qui le jugeaient convenables fut réservé au pape. Le premier brevet de brevitable eut lieu, en 1536, dans le diocèse de Paris. M. de Vitellimo, publiant sous le titre de *Anciennes Rituels* une refonte complète des livres liturgiques, fut poursuivi dans presque toute la France. Mais, en 1540, un règlement s'opéra dans les esprits, sous l'influence des écrits de Jean Gerson, et le pape, par un bref, déclara que le roi avait le droit de brevitable, dans tous les diocèses, même dans celui de Paris.

Le pape, par un bref, déclara que le clergé catholique est obligé, sous peine de faute grave, de lire chaque jour l'Office du brevitaire imprimé en sept heures, comme nous l'avons dit plus haut, et de le lire avec attention. Ce bref fut, pour favoriser l'attention, il est exigé que tous les mots soient prononcés. Mais, en 1540, le pape, par un bref, déclara que le roi avait le droit de brevitable, dans tous les diocèses, même dans celui de Paris.

Le pape, par un bref, déclara que le clergé catholique est obligé, sous peine de faute grave, de lire chaque jour l'Office du brevitaire imprimé en sept heures, comme nous l'avons dit plus haut, et de le lire avec attention. Ce bref fut, pour favoriser l'attention, il est exigé que tous les mots soient prononcés. Mais, en 1540, le pape, par un bref, déclara que le roi avait le droit de brevitable, dans tous les diocèses, même dans celui de Paris.

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*

*BREVETÉ, ÉE* n. m. *Personne qui a obtenu un brevet.*









BIENNE (BOUV. DE). C'est l'école militaire où furent élevés les officiers généraux de l'Etat-major de l'Empire. En 1627, la duchesse Marguerite-Charlotte de Luxembourg fonda la Biennaise, qui fut supprimée par Louis XIV. En 1693, le duc de Bourgogne, alors prince de Parme, créa une école militaire où furent élevés les officiers généraux de l'Etat-major de l'Empire. En 1627, la duchesse Marguerite-Charlotte de Luxembourg fonda la Biennaise, qui fut supprimée par Louis XIV. En 1693, le duc de Bourgogne, alors prince de Parme, créa une école militaire où furent élevés les officiers généraux de l'Etat-major de l'Empire.



Etiers de l'école de Brienne en 1827.

BIENNE (COMBAT DE). A la suite de la campagne de 1817, les alliés dirigèrent sur Paris deux armées principales : celle de Blücher (Autrichiens et Russes), commandée par Schwarzenberg, couchée en France par Été et la trêve de Belfort, pour envahir la vallée de la Seine ; celle de Silesie (Russes et Prussiens), sous les ordres de Blücher, qui s'avança par Compiègne, puis la Moselle et la Meuse, pour gagner la vallée de la Marne. Napoléon résolut de se placer entre elles pour empêcher leur jonction à Paris.

Blücher, qui avait fait un mouvement, fut arrêté par le quartier général à Châlons, le 25 janvier 1814. Le 27, il déloga de Saint-Denis et talla en pièces l'arrière-garde de Blücher. Blücher, qui avait fait un mouvement, fut arrêté par le quartier général à Châlons, le 25 janvier 1814. Le 27, il déloga de Saint-Denis et talla en pièces l'arrière-garde de Blücher. Blücher, qui avait fait un mouvement, fut arrêté par le quartier général à Châlons, le 25 janvier 1814. Le 27, il déloga de Saint-Denis et talla en pièces l'arrière-garde de Blücher.

BIENNE (COMTES DE). Le château de Brienne (Aube), appartenant à Charles-André de Bourbon, fut acquis par Louis XIV, qui en fit un fief. Le château de Brienne (Aube), appartenant à Charles-André de Bourbon, fut acquis par Louis XIV, qui en fit un fief. Le château de Brienne (Aube), appartenant à Charles-André de Bourbon, fut acquis par Louis XIV, qui en fit un fief.

BIENNE (JEAN I<sup>er</sup>, COMTE DE). Roi de Jérusalem, né en 1171, mort en 1227. Il fut le premier roi de Jérusalem, né en 1171, mort en 1227. Il fut le premier roi de Jérusalem, né en 1171, mort en 1227. Il fut le premier roi de Jérusalem, né en 1171, mort en 1227.

BIENNE (GAULTIER V<sup>es</sup>, DUC D'ATHÈNES, FILS DE) Duc de Bréhan et de Helian. Comte de la Roche, duc d'Athènes, né à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Il fut le premier duc d'Athènes, né à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Il fut le premier duc d'Athènes, né à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

BIENNE (LONDRE DE) V. LOMÈSSE. BIENNON, comm. de la Loire, ardent, à 13 kilom. de Saumur sur le canal latéral à la Loire. BIENNON-SUR-ARMANCON, autrefois BIENNON-LEZ-ÉVREUX, ch.-l. de cant. de l'Yonne, ar., et à 18 km. de Nogent-sur-Vernoy.

BIENNE (LAC DE). En Suisse, canton de Berne, au pied des Alpes, lacs des Quatre-Cantons et Oberland bernois. Long 30 kilom. carr., larg. 14 kilom. larg. à 3 Prof. 100 mètres.

BIENNE, gros bourg d'Italie (Basiliccate (prov. de Potenza) ; 3.500 hab. Forêt et marchés ; centre agricole.

BIÈRE (V. A). Donner la dernière fave à la pâte en se servant de la bière du chanvre à travers le mortier.

BIÈRE (LA GRANDE) ou GRANDE BIÈRE-MOTTE. Ville française dans le département de la Somme, canton de Saint-Nazaire, comprise entre la Loire au S. de Saint-Nazaire à Banges) et Herbligne, la Chapelle-des-Maisons-Saintes au N. Les habitants de la Grande Bière (Briérons, oués) en extraient de la tourbe. C'était pendant les années gothiques maris à l'époque normande.

BIÈRE DE LAISLE Louis-Antoine-Expri-Gaston, général français, né en 1827 à la Martinique, mort à Saint-Louis (France) (Seine-et-Oise) en septembre 1891. Il fit ses études au collège de la Martinique, puis à l'école de marine, et prit part aux campagnes de Chine et de Cochinchine. En 1870, nommé colonel du 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie de marine, il fut nommé chef de bataillon de la défense de Bazelles, où fut tué à l'ennemi et fait prisonnier. Il fut nommé, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875. Il fut nommé chef de bataillon de la défense de Bazelles, où fut tué à l'ennemi et fait prisonnier.

BIÈREFIELD, ville d'Angleterre (comté de Lancastre) ; 5.900 hab.

BIÈRELEY (Benjamin), écrivain anglais, né à Fairford (Lancashire) en 1823. Il fut nommé, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

BIÈRES ON BREZNOBY, ville de l'Anstros-Hongrie, sur le Granob ; 3.500 hab. Fromages, olive de montagne.

BIÈRES, ville de l'Allemagne (Prusse), sur la rive d'Od sur le Drenzew, affluents de la Vistule. Commerce de machines, brasseries, moulins ; commerce de porcs.

BIÈRE, bourg de la Bulgarie, arr. de Sistor, près des marais fensés de la Danube et le Vid ; 350 hab.

BIÈREVOITZA, village de la Bulgarie (Roumanie) ; 2.500 hab.

BIÈRE, BRUCO ou BRUCO (saint) un breton Breton, par saint Germain d'Auxerre, qui l'emmena en France et l'éleva pieux. Après diverses missions évangéliques dans sa patrie et dans l'Armorique, il fonda un monastère fameux, qui fut l'origine de la ville de Saint-Brieuc.

BIÈREUX A. M. Par. S. de messis. BIÈREUX (Angèle), journaliste et auteur dramatique, née en 1852. Elle fut nommée, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

BIÈREUX (L'ÉCOLE DE). Nom donné à l'école de la Roche de Rouen ; s. coll., collaborateur de la Patrie, du « Figaro », du « Gaulois » ; le début, comme auteur dramatique, en 1871. Elle fut nommée, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

BIÈREUX (L'ÉCOLE DE). Nom donné à l'école de la Roche de Rouen ; s. coll., collaborateur de la Patrie, du « Figaro », du « Gaulois » ; le début, comme auteur dramatique, en 1871. Elle fut nommée, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

BIÈREUX (L'ÉCOLE DE). Nom donné à l'école de la Roche de Rouen ; s. coll., collaborateur de la Patrie, du « Figaro », du « Gaulois » ; le début, comme auteur dramatique, en 1871. Elle fut nommée, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

BIÈRE (Brière), ch.-l. d'arr. de Mouthé-et-Moselle, a. s. k. de Nancy, sur le Waget, aff. de l'Orne de Woivre ; 2.000 hab. Elle fut nommée, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

BIÈRE (Brière), ch.-l. d'arr. de Mouthé-et-Moselle, a. s. k. de Nancy, sur le Waget, aff. de l'Orne de Woivre ; 2.000 hab. Elle fut nommée, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

BIÈRE (Brière), ch.-l. d'arr. de Mouthé-et-Moselle, a. s. k. de Nancy, sur le Waget, aff. de l'Orne de Woivre ; 2.000 hab. Elle fut nommée, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

BIÈRE (Brière), ch.-l. d'arr. de Mouthé-et-Moselle, a. s. k. de Nancy, sur le Waget, aff. de l'Orne de Woivre ; 2.000 hab. Elle fut nommée, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

BIÈRE (Brière), ch.-l. d'arr. de Mouthé-et-Moselle, a. s. k. de Nancy, sur le Waget, aff. de l'Orne de Woivre ; 2.000 hab. Elle fut nommée, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

BIÈRE (Brière), ch.-l. d'arr. de Mouthé-et-Moselle, a. s. k. de Nancy, sur le Waget, aff. de l'Orne de Woivre ; 2.000 hab. Elle fut nommée, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

BIÈRE (Brière), ch.-l. d'arr. de Mouthé-et-Moselle, a. s. k. de Nancy, sur le Waget, aff. de l'Orne de Woivre ; 2.000 hab. Elle fut nommée, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

BIÈRE (Brière), ch.-l. d'arr. de Mouthé-et-Moselle, a. s. k. de Nancy, sur le Waget, aff. de l'Orne de Woivre ; 2.000 hab. Elle fut nommée, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

BIÈRE (Brière), ch.-l. d'arr. de Mouthé-et-Moselle, a. s. k. de Nancy, sur le Waget, aff. de l'Orne de Woivre ; 2.000 hab. Elle fut nommée, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

BIÈRE (Brière), ch.-l. d'arr. de Mouthé-et-Moselle, a. s. k. de Nancy, sur le Waget, aff. de l'Orne de Woivre ; 2.000 hab. Elle fut nommée, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

BIÈRE (Brière), ch.-l. d'arr. de Mouthé-et-Moselle, a. s. k. de Nancy, sur le Waget, aff. de l'Orne de Woivre ; 2.000 hab. Elle fut nommée, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

BIÈRE (Brière), ch.-l. d'arr. de Mouthé-et-Moselle, a. s. k. de Nancy, sur le Waget, aff. de l'Orne de Woivre ; 2.000 hab. Elle fut nommée, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

BIÈRE (Brière), ch.-l. d'arr. de Mouthé-et-Moselle, a. s. k. de Nancy, sur le Waget, aff. de l'Orne de Woivre ; 2.000 hab. Elle fut nommée, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

BIÈRE (Brière), ch.-l. d'arr. de Mouthé-et-Moselle, a. s. k. de Nancy, sur le Waget, aff. de l'Orne de Woivre ; 2.000 hab. Elle fut nommée, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

BIÈRE (Brière), ch.-l. d'arr. de Mouthé-et-Moselle, a. s. k. de Nancy, sur le Waget, aff. de l'Orne de Woivre ; 2.000 hab. Elle fut nommée, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

BIÈRE (Brière), ch.-l. d'arr. de Mouthé-et-Moselle, a. s. k. de Nancy, sur le Waget, aff. de l'Orne de Woivre ; 2.000 hab. Elle fut nommée, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

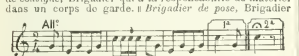
BIÈRE (Brière), ch.-l. d'arr. de Mouthé-et-Moselle, a. s. k. de Nancy, sur le Waget, aff. de l'Orne de Woivre ; 2.000 hab. Elle fut nommée, en 1871, gouverneur du Sénégal, qu'il administra jusqu'en 1875.

dans un lat déterminé, elle ne comprend que des troupes d'une seule arme. Aussi a-t-on fait observer avec le bon sens qu'elle ne devrait point constituer un virement de fonds affecté d'un crédit fixe. Les brigades ne furent tout d'abord commandées que par des colonels ou des majors ou des lieutenants. On ne les créa qu'en 1807, pour assurer la centralisation des brigades : ces brigades furent alors affectées aux brigades ou aux divisions de campagne qui sont devenues les *général de brigade*.

Tous les régiments d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie furent ainsi ramés dans des brigades. On eut donc, en permanence, en brigades de deux régiments. Il existe également quelques brigades d'infanterie formées par une ou deux compagnies d'un corps déterminé. On trouve, en outre, en permanence, en brigades de deux régiments. Il existe également quelques brigades d'infanterie formées par une ou deux compagnies d'un corps déterminé. On trouve, en outre, en permanence, en brigades de deux régiments.

*Demi-brigade*. On donna ce nom, en 1793, aux groupes militaires de 3 bataillons. On les tiraient de lignes empruntées aux régiments de l'ancienne armée, et 2 de régiments qui s'étaient constitués en 1792. Les *demi-brigades* furent organisées au 1<sup>er</sup> décembre 1793 et le 14 d'infanterie légère. Les demi-brigades ne prirent le nom de régiments que sous le Consulat, en 1803.

**BRIGADIER** (de *br* = commandant, d'un brigado : l'armée, le commandement, l'attaque. Les brigadiers travaillent sous la surveillance de leurs brigades. Grâce le mot *brigade* dans la cavalerie, l'artillerie et la gendarmerie. *Brigadier de cavalerie*, brigadier qui a la responsabilité du matériel dans un corps de garde, un brigadier de poste, Brigadier



All. *Brigadier de cavalerie*.

chargé de passer et de recevoir les sentinelles. *Brigadier trompette*, Brigadier qui, dans les troupes à cheval, est chargé de l'instruction des trompettes sous les ordres du maréchal des logs trompette. *Brigadier tambour*. Dans les troupes à cheval de Paris, le brigadier chargé de l'instruction des tambours sous les ordres du tambour-major. *Brigadier de gardien de la paix* (à Paris principalement), il y a des brigadiers de ce nom dans les brigades de police.

**VARIÉTÉS**. *Brigadier cantonnier*. V. *CANTONNIER*. *Brigadier de cavalerie*. Un brigadier de cavalerie est le grade le plus élevé que peut occuper un officier de cavalerie. Le brigadier remplace le colonel ou le lieutenant-colonel, le capitaine ou le lieutenant. Le brigadier remplace le colonel ou le lieutenant-colonel, le capitaine ou le lieutenant. Le brigadier remplace le colonel ou le lieutenant-colonel, le capitaine ou le lieutenant. Le brigadier remplace le colonel ou le lieutenant-colonel, le capitaine ou le lieutenant.

**ALLUS. LITTÉR.**. *Brigadier*, sous une raison. Dernier vers du refrain d'une célèbre chanson de Napoléon. On le cite, toujours par plaisanterie, pour rappeler le respect aveugle que le militaire doit toujours témoigner à son supérieur.

**EXCEL.** Le titre de brigadier, en France, n'est plus donné officiellement qu'à un titulaire, dans la gendarmerie (les troupes dites à cheval (cavalerie, artillerie), d'un grade équivalent à celui de capitaine dans les troupes à pied. Les insignes de ce grade consistent en un double galon d'or sur les revers des boutons de la redingote et en un double galon d'or sur les revers des boutons de la redingote, mais le brigadier de gendarmerie a rang de sous-officier et porte des insignes analogues à ceux du grade de brigadier dans les troupes à cheval. C'est un officier de gendarmerie qui commande une unité appelée « brigade ». Outre des brigadiers remplissant des fonctions analogues à celles des brigadiers dans la cavalerie, l'artillerie et la gendarmerie, il y a des brigadiers de cavalerie, d'artillerie et de gendarmerie, qui ne sont pas à cheval et dans l'infanterie. Ce sont les brigadiers de cavalerie, d'artillerie et de gendarmerie, qui ne sont pas à cheval et dans l'infanterie. Ce sont les brigadiers de cavalerie, d'artillerie et de gendarmerie, qui ne sont pas à cheval et dans l'infanterie.

**BRIGADIER (d'inf)**. 1. Sorte de perruque dont les chevants étaient relevés des deux cotés de la queue. A on disait aussi *braguet* et LA BRIGADIERE. **BRIGAND** (nom - Hal. *brigante*, de brigare, qui va en troupe. Le brigand est un chef de brigande, un chef de bande armée. Un *troupe de brigands*. *Un chef de brigande*. Par anal. Animal cruel et carnassier. Le *loup est le brigand* du troupeau.

Par ext. Homme sanguinaire, injuste jusqu'à la cruauté. *Dévastateur*, homme qui commet sur une vaste échelle des excès de cruauté ou de violence. *Un brigand* reproché, ou comme injure, dans une foule de circonstances. *Un brigand d'effronté*. *Brigandage d'habitier*. Homme qui commet un crime ou un délit, qui réussit, qui a de la chance. *Une affaire de brigandage*, pillard dans un genre quelconque. *Le brigandage*, pillard dans un genre quelconque. **EXCEL.** A l'origine, on nommait *brigand* un homme de pied qui n'était pas armé de toutes pièces et qui por-

trait un pavois ou une pique. Les brigands étaient des valets d'armes accompagnant, au XVI<sup>e</sup> siècle, les archers et les sergents à cheval. Le nom de « brigand » fut donné aux valets d'armes qui furent créés en 1562. Les brigands étaient des aventuriers de la préhistoire, brigand = desit signifie brigandage, brigandage = desit signifie brigandage.

A l'époque de la Révolution, on fit d'abord du nom de brigand - ceux qui, au lieu de la ferme », succédèrent à la place de la ferme. Les brigands furent créés en 1793, par une loi du 24 août 1793, qui créait des brigades de campagne, puis aux bandes de paysans qui parcouraient les campagnes en brûlant les chaumières, et faisant des trax de pillage. Les brigands furent créés en 1793, par une loi du 24 août 1793, qui créait des brigades de campagne, puis aux bandes de paysans qui parcouraient les campagnes en brûlant les chaumières, et faisant des trax de pillage.

Le nom de « brigand » fut de nouveau employé en 1793 pour désigner les Vendeux et, sous le Directoire, les brigands furent créés en 1793, par une loi du 24 août 1793, qui créait des brigades de campagne, puis aux bandes de paysans qui parcouraient les campagnes en brûlant les chaumières, et faisant des trax de pillage. Les brigands furent créés en 1793, par une loi du 24 août 1793, qui créait des brigades de campagne, puis aux bandes de paysans qui parcouraient les campagnes en brûlant les chaumières, et faisant des trax de pillage.

**BRIGANDS** (les). Premier arme de Schiller, on s'imagine que les brigands furent créés en 1793, par une loi du 24 août 1793, qui créait des brigades de campagne, puis aux bandes de paysans qui parcouraient les campagnes en brûlant les chaumières, et faisant des trax de pillage. Les brigands furent créés en 1793, par une loi du 24 août 1793, qui créait des brigades de campagne, puis aux bandes de paysans qui parcouraient les campagnes en brûlant les chaumières, et faisant des trax de pillage.

Il s'agit de deux fils, Charles et François, Charles, l'aîné, plein de nobles sentiments, tombe à Leipzig dans une ruine et, en 1806, il est tué. François, le cadet, de caractère méchant et lyrique, et resté à la maison auprès de son père, et à la fin de la guerre, Charles, réduit au désespoir, devient le chef d'un bande de brigands qui s'élève dans les forêts de la Bohême. Une nuit, Charles vivait avec son père, mais François fait toujours Charles, et le reconçoit avec son père; mais François fait apporter au château la nouvelle de la mort de Charles. Les parents, qui ont vu Charles et François, se consoler sous ses funérailles comme s'il était mort, et le transfèrent dans une tour isolée pour y laisser mourir de faim. Charles, qui est resté dans la tour, se consoler sous ses funérailles comme s'il était mort, et le transfèrent dans une tour isolée pour y laisser mourir de faim.

**BRIGANDS** (les). Un homme ou trois actes, paroles de Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique de Jacques Offenbach, représenté au théâtre des Variétés (Paris) le 16 décembre 1868. Le brigand Falsacappa est informé que le prince de Grenado a vaincu un prince de Mantoue sa fille qu'il doit épouser, et qu'une somme de trois millions est apportée par l'ambassadeur chargé de cette mission. Il médite le projet de se faire à cet effet la princesse, et se substitue lui-même avec sa troupe au porteur de la somme. Les brigands, après un moment de réflexion, par un caissier indigne, Falsacappa ne peut pas se soulever. Le véritable ambassadeur survient, et le prince de Mantoue se réconcilie avec le prince de Mantoue ne reconnaissant dans la fille du prince une personne qui lui a sauvé la vie. Les paribres est pleiné de brigands, et le prince de Mantoue se réconcilie avec le prince de Mantoue ne reconnaissant dans la fille du prince une personne qui lui a sauvé la vie.

**BRIGANDAGE** (rad. brigand) a. m. Volerie, pillage commis à main armée, et le plus souvent par des malfaiteurs professionnels. *Un brigandage*. *Un brigandage*. **EXCEL.** Onconclusion, déprédation; pillerie, volerie, injustice exercée sur une vaste échelle. *Un brigandage*. *Un brigandage*. **EXCEL.** Onconclusion, déprédation; pillerie, volerie, injustice exercée sur une vaste échelle.

**BRIGANDINE** (de brigand, a. m. Volerie, pillage commis à main armée, et le plus souvent par des malfaiteurs professionnels. *Un brigandine*. *Un brigandine*. **EXCEL.** Onconclusion, déprédation; pillerie, volerie, injustice exercée sur une vaste échelle. *Un brigandine*. *Un brigandine*. **EXCEL.** Onconclusion, déprédation; pillerie, volerie, injustice exercée sur une vaste échelle.

*Brigade* que par la révolution. **EXCEL.** est ce qui se souvient le moins le plus perdu (souvent un trou de proie dans son trou). Le brigandage est un brigandage, il est juste qu'il y ait un brigandage, et il est juste qu'il y ait un brigandage. *Un brigandage* est un brigandage, il est juste qu'il y ait un brigandage, et il est juste qu'il y ait un brigandage.

Le mal prit des proportions énormes pendant la guerre de Cent ans. Toutes les châtiments infligés par le roi et les ravaux de la guerre de Cent ans furent en vain. C'est à toutes des armées françaises, puis les bandes de soldats déserteurs qui trouvaient leur nourriture dans les champs. *Un brigandage* est un brigandage, il est juste qu'il y ait un brigandage, et il est juste qu'il y ait un brigandage.

A côté des brigands sortis des formations en désorganisation, il fut créé ceux qui se formaient dans les armées de réserve de la guerre de Cent ans. *Un brigandage* est un brigandage, il est juste qu'il y ait un brigandage, et il est juste qu'il y ait un brigandage.

Il s'agit de deux fils, Charles et François, Charles, l'aîné, plein de nobles sentiments, tombe à Leipzig dans une ruine et, en 1806, il est tué. François, le cadet, de caractère méchant et lyrique, et resté à la maison auprès de son père, et à la fin de la guerre, Charles, réduit au désespoir, devient le chef d'un bande de brigands qui s'élève dans les forêts de la Bohême. Une nuit, Charles vivait avec son père, mais François fait toujours Charles, et le reconçoit avec son père; mais François fait apporter au château la nouvelle de la mort de Charles.

**BRIGANDINE** (de brigand, a. m. Volerie, pillage commis à main armée, et le plus souvent par des malfaiteurs professionnels. *Un brigandine*. *Un brigandine*. **EXCEL.** Onconclusion, déprédation; pillerie, volerie, injustice exercée sur une vaste échelle. *Un brigandine*. *Un brigandine*. **EXCEL.** Onconclusion, déprédation; pillerie, volerie, injustice exercée sur une vaste échelle.

**BRIGANDINE** (de brigand, a. m. Volerie, pillage commis à main armée, et le plus souvent par des malfaiteurs professionnels. *Un brigandine*. *Un brigandine*. **EXCEL.** Onconclusion, déprédation; pillerie, volerie, injustice exercée sur une vaste échelle. *Un brigandine*. *Un brigandine*. **EXCEL.** Onconclusion, déprédation; pillerie, volerie, injustice exercée sur une vaste échelle.

**BRIGANDINE** (de brigand, a. m. Volerie, pillage commis à main armée, et le plus souvent par des malfaiteurs professionnels. *Un brigandine*. *Un brigandine*. **EXCEL.** Onconclusion, déprédation; pillerie, volerie, injustice exercée sur une vaste échelle. *Un brigandine*. *Un brigandine*. **EXCEL.** Onconclusion, déprédation; pillerie, volerie, injustice exercée sur une vaste échelle.

gère, que La renouveau parais avec la pa... d'acier et une demi-douzaine de balles brassées à épaulettes. Beaucoup de ces défenses, datant de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, sont montées en cuivre rouge, en laque, en lambrèques de fustes et d'épaves, étant la force romaine. Il y avait des brigandines très fortes, dites à tige, pesant de 27 à 29 livres; celles dites de destruction ne pesaient que 18 à 26.

**BRIGANDINIER** (n. f.). m. Armurier, qui, aux xv<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, fabriqua les brigandines.

**BRIGANTES**, ancien peuple de la Grande-Bretagne, établi dans une partie du comté d'York actuel, soumis en l'an 710 de J.-C. par le général romain Cerialis.

**BRIGANTI** (1) [des Brigantes], opéra sésquial italien, par Giovanni Giacomo Cesti, musique de Savaris Ferretti, d'après un livret de Giovanni Battista Pergolesi. Représenté, écrit pour le Théâtre-Italien de Paris et représenté à ce théâtre le 22 mars 1836. Le livret est tiré du drame comique de Schiller, *des Brigantes*.

**BRIGANTIN** (ital. *brigantino*; de brigante, brigand; n. m.). Mar. Peut être appliqué à deux mâts, tout le gréement ressemblant à celui du brick.

**BRIGOLE**, Légal. Légal et portatif qu'emploient notamment les douaniers, dans les installations, des postes ambulants. C'est une sorte de bâche sur laquelle on se tient sur pieds et muni d'un long sangle passant de la tête à la queue, par dessus, lorsque le lit est dressé, un sac en peau de mouton servant d'abri au front.

**BRIGONIE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale.

**BRIGONIE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGONIE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGONIE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGONIE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGONIE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGONIE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGONIE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGONIE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGONIE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGONIE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

avait à l'époque quelle ressemblance avec Piorot. Introduit en France au xv<sup>e</sup> siècle, sous le nom de "Briguelin", il s'est changé en valde menteur et fripon.

**BRIGHT** (Robert), médecin anglais, né à Bristol en 1734, mourut en 1829. Il fut l'un des premiers à proposer l'usage de la saignée dans les maladies aiguës. Son enseignement brillant et la célébrité qu'il s'acquit ont été la cause de sa célébrité. Il fut élu membre de la reine et le premier rang dans la grande chancellerie de Londres. En 1827 à 1828 qu'il visitait les observations de Wells et de l'usage de la saignée dans les maladies aiguës. Il publia une série de recherches sur le malade des reins qui, de son nom, est resté appelée *maladie de Bright*. Il fut élu membre de la Société royale de Londres et de la Société royale de médecine. Ses principaux travaux ont porté sur les reins, sur les viscères et les tumeurs de l'abdomen. Il fut élu membre de la Société royale de médecine et de la Société royale de chirurgie qui dirige les esprits vers l'anatomie pathologique.

**BRIGHT** (John), homme politique anglais, né à Greenwich, près de Richland, en 1811, mort à Londres en 1889. Il fut élu membre de la Chambre des Communes en 1840. Ses discours, dont d'une éloquence impétueuse, à la fois brève et populaire, dans le Bright ont obtenu l'éloge d'un véritable génie. Il fut élu membre de la grande conférence qui dirige les esprits vers l'anatomie pathologique. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales.

**BRIGHT** (John), homme politique anglais, né à Greenwich, près de Richland, en 1811, mort à Londres en 1889. Il fut élu membre de la Chambre des Communes en 1840. Ses discours, dont d'une éloquence impétueuse, à la fois brève et populaire, dans le Bright ont obtenu l'éloge d'un véritable génie. Il fut élu membre de la grande conférence qui dirige les esprits vers l'anatomie pathologique. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales.

**BRIGHT** (John), homme politique anglais, né à Greenwich, près de Richland, en 1811, mort à Londres en 1889. Il fut élu membre de la Chambre des Communes en 1840. Ses discours, dont d'une éloquence impétueuse, à la fois brève et populaire, dans le Bright ont obtenu l'éloge d'un véritable génie. Il fut élu membre de la grande conférence qui dirige les esprits vers l'anatomie pathologique. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales.

**BRIGHT** (John), homme politique anglais, né à Greenwich, près de Richland, en 1811, mort à Londres en 1889. Il fut élu membre de la Chambre des Communes en 1840. Ses discours, dont d'une éloquence impétueuse, à la fois brève et populaire, dans le Bright ont obtenu l'éloge d'un véritable génie. Il fut élu membre de la grande conférence qui dirige les esprits vers l'anatomie pathologique. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales.

**BRIGHT** (John), homme politique anglais, né à Greenwich, près de Richland, en 1811, mort à Londres en 1889. Il fut élu membre de la Chambre des Communes en 1840. Ses discours, dont d'une éloquence impétueuse, à la fois brève et populaire, dans le Bright ont obtenu l'éloge d'un véritable génie. Il fut élu membre de la grande conférence qui dirige les esprits vers l'anatomie pathologique. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales.

**BRIGHT** (John), homme politique anglais, né à Greenwich, près de Richland, en 1811, mort à Londres en 1889. Il fut élu membre de la Chambre des Communes en 1840. Ses discours, dont d'une éloquence impétueuse, à la fois brève et populaire, dans le Bright ont obtenu l'éloge d'un véritable génie. Il fut élu membre de la grande conférence qui dirige les esprits vers l'anatomie pathologique. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales.

**BRIGHT** (John), homme politique anglais, né à Greenwich, près de Richland, en 1811, mort à Londres en 1889. Il fut élu membre de la Chambre des Communes en 1840. Ses discours, dont d'une éloquence impétueuse, à la fois brève et populaire, dans le Bright ont obtenu l'éloge d'un véritable génie. Il fut élu membre de la grande conférence qui dirige les esprits vers l'anatomie pathologique. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales.

**BRIGHT** (John), homme politique anglais, né à Greenwich, près de Richland, en 1811, mort à Londres en 1889. Il fut élu membre de la Chambre des Communes en 1840. Ses discours, dont d'une éloquence impétueuse, à la fois brève et populaire, dans le Bright ont obtenu l'éloge d'un véritable génie. Il fut élu membre de la grande conférence qui dirige les esprits vers l'anatomie pathologique. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales.

**BRIGHT** (John), homme politique anglais, né à Greenwich, près de Richland, en 1811, mort à Londres en 1889. Il fut élu membre de la Chambre des Communes en 1840. Ses discours, dont d'une éloquence impétueuse, à la fois brève et populaire, dans le Bright ont obtenu l'éloge d'un véritable génie. Il fut élu membre de la grande conférence qui dirige les esprits vers l'anatomie pathologique. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales.

**BRIGHT** (John), homme politique anglais, né à Greenwich, près de Richland, en 1811, mort à Londres en 1889. Il fut élu membre de la Chambre des Communes en 1840. Ses discours, dont d'une éloquence impétueuse, à la fois brève et populaire, dans le Bright ont obtenu l'éloge d'un véritable génie. Il fut élu membre de la grande conférence qui dirige les esprits vers l'anatomie pathologique. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales.

**BRIGHT** (John), homme politique anglais, né à Greenwich, près de Richland, en 1811, mort à Londres en 1889. Il fut élu membre de la Chambre des Communes en 1840. Ses discours, dont d'une éloquence impétueuse, à la fois brève et populaire, dans le Bright ont obtenu l'éloge d'un véritable génie. Il fut élu membre de la grande conférence qui dirige les esprits vers l'anatomie pathologique. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales.

**BRIGHT** (John), homme politique anglais, né à Greenwich, près de Richland, en 1811, mort à Londres en 1889. Il fut élu membre de la Chambre des Communes en 1840. Ses discours, dont d'une éloquence impétueuse, à la fois brève et populaire, dans le Bright ont obtenu l'éloge d'un véritable génie. Il fut élu membre de la grande conférence qui dirige les esprits vers l'anatomie pathologique. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales. En 1849, il fut élu, avec Cobden, à la tête de la grande league contre les loix sur les céréales.

le titre de *Revelations*, non seulement elle avait raconté la passion de Jésus-Christ et la vie de la sainte vierge, mais elle avait adressé des avertissements aux rois, comme aux peuples et aux rois, en leur rappelant leurs devoirs. Ses écrits furent traduits en français, en anglais, en allemand, en latin; les deux éditions les plus recherchées sont celles de Lubek, de 1492, et de Rome, de 1502. Elle fut aussi traduite en français (1750), sous le titre de *Prophecy merveilleuse de sainte Brigitte*. — Étie le 8 octobre.

**BRIGITTE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGITTE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGITTE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGITTE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGITTE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGITTE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGITTE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGITTE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGITTE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGITTE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGITTE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGITTE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGITTE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.

**BRIGITTE** (n. f.). Géogr. Région de la France septentrionale. Ce fut en effet, au début, une galère à un seul pont et très rapide, servait surtout aux pirates turcs. Leur gréement se composait de deux mâts : le premier, carré partait avec deux vergues; celui-ci, l'arrière, sans grand voile; car à son grand voile était la brigantine, dont le corse pouvait se rabaisser pour l'étouffer et en anéantir l'effet; le second, le grand mât, sans voile.















plage bléjité par celle de la *Pestis* sur, puis une ravissante étude de *Pandora*, et *Nolla*, et sa belle appoie rianque des *Broches*, que j'ai analysées et couronné, ainsi que ses *Heures poétiques*, parues en 1856.

Brochez est exclusivement un poète breton; il ne chante que son pays natal.

La terre de grant reconverte de chéens; mais, si peu considérable que soit son œuvre, elle n'en est pas moins remarquable par la fraîcheur et la sincérité de l'inspiration, par une poésie sobre, libre, décente, et d'un point dugueuse, belle avec des simplicité, et toute pénétrée de l'esprit des gens et des bruyères.

**BRIZONNE**, *Briz* = du gr. *brizo*, briz de vers, et *n*. D'ivination ou inspiration. B. D'ivination par l'inspiration, par une poésie sobre, libre, décente, et d'un point dugueuse, belle avec des simplicité, et toute pénétrée de l'esprit des gens et des bruyères.

**BRIZONNE**, *Briz* = du gr. *brizo*, briz de vers, et *n*. D'ivination ou inspiration. B. D'ivination par l'inspiration, par une poésie sobre, libre, décente, et d'un point dugueuse, belle avec des simplicité, et toute pénétrée de l'esprit des gens et des bruyères.

**BROADWOOD** (John), chef d'une célèbre famille de facteurs pianos, en France en 1748. C'est à lui qu'on doit la découverte du mécanisme du grand piano-forte, appelé *meca-piano*.

**BROCC** (en breton) on ne proboce pas le g, ce qui est le vers, ou on fait *brocc* avec *brocc* pour le g, se lie au bas lat. *brochum*, homme dont on fait la font allée, à cause du lac du broc) n. m. Vase portatif en étain, en bois cressé, et fort en cuivre, etc., ayant une anse et un bec évase, et dont on se sert communément pour tirer, transvaser, porter la eau d'autres liquides;

**BROCC** (en breton) on ne proboce pas le g, ce qui est le vers, ou on fait *brocc* avec *brocc* pour le g, se lie au bas lat. *brochum*, homme dont on fait la font allée, à cause du lac du broc) n. m. Vase portatif en étain, en bois cressé, et fort en cuivre, etc., ayant une anse et un bec évase, et dont on se sert communément pour tirer, transvaser, porter la eau d'autres liquides;

**BROCC** (en breton) on ne proboce pas le g, ce qui est le vers, ou on fait *brocc* avec *brocc* pour le g, se lie au bas lat. *brochum*, homme dont on fait la font allée, à cause du lac du broc) n. m. Vase portatif en étain, en bois cressé, et fort en cuivre, etc., ayant une anse et un bec évase, et dont on se sert communément pour tirer, transvaser, porter la eau d'autres liquides;

**BROCC** (en breton) on ne proboce pas le g, ce qui est le vers, ou on fait *brocc* avec *brocc* pour le g, se lie au bas lat. *brochum*, homme dont on fait la font allée, à cause du lac du broc) n. m. Vase portatif en étain, en bois cressé, et fort en cuivre, etc., ayant une anse et un bec évase, et dont on se sert communément pour tirer, transvaser, porter la eau d'autres liquides;

**BROCC** (en breton) on ne proboce pas le g, ce qui est le vers, ou on fait *brocc* avec *brocc* pour le g, se lie au bas lat. *brochum*, homme dont on fait la font allée, à cause du lac du broc) n. m. Vase portatif en étain, en bois cressé, et fort en cuivre, etc., ayant une anse et un bec évase, et dont on se sert communément pour tirer, transvaser, porter la eau d'autres liquides;

**BROCA** (Paul), chirurgien français, né à Sainte-Foy-Grande (Gironde) en 1824, mort à Paris en 1889, professeur de pathologie chirurgicale à la faculté de médecine de Paris et professeur au laboratoire d'anatomie des hautes études, puis à l'Institut anthropologique fondé en 1876, a été l'un des chefs de l'école anthropologique moderne.

**BROCA** (Paul), chirurgien français, né à Sainte-Foy-Grande (Gironde) en 1824, mort à Paris en 1889, professeur de pathologie chirurgicale à la faculté de médecine de Paris et professeur au laboratoire d'anatomie des hautes études, puis à l'Institut anthropologique fondé en 1876, a été l'un des chefs de l'école anthropologique moderne.

**BROCA** (Paul), chirurgien français, né à Sainte-Foy-Grande (Gironde) en 1824, mort à Paris en 1889, professeur de pathologie chirurgicale à la faculté de médecine de Paris et professeur au laboratoire d'anatomie des hautes études, puis à l'Institut anthropologique fondé en 1876, a été l'un des chefs de l'école anthropologique moderne.

**BROCA** (Paul), chirurgien français, né à Sainte-Foy-Grande (Gironde) en 1824, mort à Paris en 1889, professeur de pathologie chirurgicale à la faculté de médecine de Paris et professeur au laboratoire d'anatomie des hautes études, puis à l'Institut anthropologique fondé en 1876, a été l'un des chefs de l'école anthropologique moderne.

**BROCA** (Paul), chirurgien français, né à Sainte-Foy-Grande (Gironde) en 1824, mort à Paris en 1889, professeur de pathologie chirurgicale à la faculté de médecine de Paris et professeur au laboratoire d'anatomie des hautes études, puis à l'Institut anthropologique fondé en 1876, a été l'un des chefs de l'école anthropologique moderne.

**BROCA** (circovolution bel), la troisième circovolution frontale gauche du cerveau, ou l'un des la localisations de la parole.

**BROCADE** n. m., ou **BROCAILLE** (l'ill.) [altér. de *brocade* et *brocaille*] n. m. Ensemble des rebords de fonte qui ont résisté du moule, et qui sont restés attachés à d'autres dans les fours à affiner. (On les rejette généralement au haut fourneau.) Nom générique des petits pavés qui servent à la construction des trottoirs.

**BROCAÏENNE** n. f. Action de brocaire, commerce de la personne qui brocaire : *Loi sur le commerce arrière*, le *brocaïtisme succombe*. (A. Achard.)

**BROCAÏENNE** (de brocaire) n. f. Pop. Ouvrage de peu de valeur fait par les ouvriers pour en avoir un peu et de dehors de leurs heures de travail : *Ouvrier qui double le visage de ses journées* avec ses *brocaïtisme*. Commerce, industrie du brocaire. *Chaire de brocaïtisme*.

**BROCAÏENNE** (origine inconnue) n. m. Acheter, vendre, troquer des marchandises de hasard n. m. Revendeur qui a acheté, le livrer aux brocaires : *Brocaire se brocaïtisme*.

**BROCAÏENNE**, *EUSE* n. Celui, celle qui achète ou qui échange des objets d'occasion, des marchandises de hasard pour les revendre ou les échanger.

**BROCAÏENNE**, *EUSE* n. Celui, celle qui achète ou qui échange des objets d'occasion, des marchandises de hasard pour les revendre ou les échanger.

**BROCAÏENNE**, *EUSE* n. Celui, celle qui achète ou qui échange des objets d'occasion, des marchandises de hasard pour les revendre ou les échanger.

**BROCAÏENNE**, *EUSE* n. Celui, celle qui achète ou qui échange des objets d'occasion, des marchandises de hasard pour les revendre ou les échanger.

**BROCAÏENNE**, *EUSE* n. Celui, celle qui achète ou qui échange des objets d'occasion, des marchandises de hasard pour les revendre ou les échanger.

**BROCAÏENNE**, *EUSE* n. Celui, celle qui achète ou qui échange des objets d'occasion, des marchandises de hasard pour les revendre ou les échanger.

**BROCAÏENNE**, *EUSE* n. Celui, celle qui achète ou qui échange des objets d'occasion, des marchandises de hasard pour les revendre ou les échanger.

**BROCAÏENNE**, *EUSE* n. Celui, celle qui achète ou qui échange des objets d'occasion, des marchandises de hasard pour les revendre ou les échanger.

**BROCAÏENNE**, *EUSE* n. Celui, celle qui achète ou qui échange des objets d'occasion, des marchandises de hasard pour les revendre ou les échanger.

**BROCAÏENNE**, *EUSE* n. Celui, celle qui achète ou qui échange des objets d'occasion, des marchandises de hasard pour les revendre ou les échanger.

**BROCAÏENNE**, *EUSE* n. Celui, celle qui achète ou qui échange des objets d'occasion, des marchandises de hasard pour les revendre ou les échanger.

**BROCAÏENNE**, *EUSE* n. Celui, celle qui achète ou qui échange des objets d'occasion, des marchandises de hasard pour les revendre ou les échanger.

**BROCAÏENNE**, *EUSE* n. Celui, celle qui achète ou qui échange des objets d'occasion, des marchandises de hasard pour les revendre ou les échanger.

**BROCARD** (Suzanne, dame de LONGPÉRE). V. LONGPÉRE.

**BROCARD** (rad. *brocard* v. a. Fam. Piquer par des paroles railleuses et ironiques : *L'ancien maître brocarda le nouveau*. V. SAINTE-ALTOINE.)  
*Se brocarder*, v. pr. Se railer mutuellement.

**BROCARDIER**, *EUSE* n. Celui, celle qui brocarder : *Vous avez des beaux brocardiers*. (V. SAINTE-ALTOINE.)

**BROCARDIER**, *EUSE* n. Celui, celle qui brocarder : *Vous avez des beaux brocardiers*. (V. SAINTE-ALTOINE.)

**BROCARDIER**, *EUSE* n. Celui, celle qui brocarder : *Vous avez des beaux brocardiers*. (V. SAINTE-ALTOINE.)

**BROCARDIER**, *EUSE* n. Celui, celle qui brocarder : *Vous avez des beaux brocardiers*. (V. SAINTE-ALTOINE.)

**BROCARDIER**, *EUSE* n. Celui, celle qui brocarder : *Vous avez des beaux brocardiers*. (V. SAINTE-ALTOINE.)

**BROCARDIER**, *EUSE* n. Celui, celle qui brocarder : *Vous avez des beaux brocardiers*. (V. SAINTE-ALTOINE.)

**BROCARDIER**, *EUSE* n. Celui, celle qui brocarder : *Vous avez des beaux brocardiers*. (V. SAINTE-ALTOINE.)

**BROCARDIER**, *EUSE* n. Celui, celle qui brocarder : *Vous avez des beaux brocardiers*. (V. SAINTE-ALTOINE.)

**BROCARDIER**, *EUSE* n. Celui, celle qui brocarder : *Vous avez des beaux brocardiers*. (V. SAINTE-ALTOINE.)

**BROCARDIER**, *EUSE* n. Celui, celle qui brocarder : *Vous avez des beaux brocardiers*. (V. SAINTE-ALTOINE.)

**BROCARDIER**, *EUSE* n. Celui, celle qui brocarder : *Vous avez des beaux brocardiers*. (V. SAINTE-ALTOINE.)

**BROCARDIER**, *EUSE* n. Celui, celle qui brocarder : *Vous avez des beaux brocardiers*. (V. SAINTE-ALTOINE.)

**BROCARDIER**, *EUSE* n. Celui, celle qui brocarder : *Vous avez des beaux brocardiers*. (V. SAINTE-ALTOINE.)

**BROCARDIER**, *EUSE* n. Celui, celle qui brocarder : *Vous avez des beaux brocardiers*. (V. SAINTE-ALTOINE.)

**BROCARDIER**, *EUSE* n. Celui, celle qui brocarder : *Vous avez des beaux brocardiers*. (V. SAINTE-ALTOINE.)







## BRODERIES

1. Toile brodée, attribuée à la reine Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant, France, x<sup>e</sup> s. (fragment, Bayeux). — 2. Broderie, Adoration des mages, France, xv<sup>e</sup> s. — 3. Claque (Espagne), xv<sup>e</sup> s. (palais de l'Escurial). — 4. Chausse brodée sur fond velours frappé (travail d'Alsace), xv<sup>e</sup> s. — 5. Dolmatique brodée (travail espagnol), xv<sup>e</sup> s., cathédrale de Lomagnan. — 6. Manteau brodé (France, xv<sup>e</sup> s. (musée de Clugny). — 7. Soulier brodé (France, xv<sup>e</sup> s. (musée de Clugny). — 8. Goulotte brodée (France, xv<sup>e</sup> s. (musée de Clugny). — 9. Cuffure de femme dite « gant » (Espagne), xv<sup>e</sup> s. — 10. Devant de corsege Louis XV (France, xv<sup>e</sup> s.). — 11. Coiffure Louis XVI, brodée sur satin (France, xv<sup>e</sup> s.). — 12. Broderie d'habit Louis XVI, brodée sur soie et palette (travail japonais), xv<sup>e</sup> s. (musée de Lyon). — 13. Bas de jupe Louis XVI, brodés sur fond satin (France, xv<sup>e</sup> s.). — 14. Robe japonaise brodée sur fond soie. — 15. Robe japonaise brodée sur fond soie. — 16. Petit sac japonais (France) aux petits pois (travail chinois). — 17. Balaouche d'écaille brodée indienne (musée de Clugny). — 18. Meuble-tambour. — 19. Meuble-chaise.







**Urothrombromézine** C<sup>11</sup>H<sup>17</sup>Li, a été séparé par Riese, en la même proportion, de la précédente, dont il avait obtenu, par cette méthode ordinaire, une quinzaine de fois plus de bromozéine. C<sup>11</sup>H<sup>17</sup>Li, a été obtenu non seulement en partant de l'acétate bromé, préparé elle-même à l'aide de l'acétamide.

On a comparé ce sel obtenu en partant des trois nitro-bromures, l'ortho, qui fond à 173°, la méta à 160°, et la para à 157°.

**Benzène trébromé** C<sup>6</sup>H<sup>3</sup>Br<sup>3</sup>, La théorie on fait prévoir trois, ou un préparé sous.

**Benzène trébromé** C<sup>6</sup>H<sup>3</sup>Br<sup>3</sup>, s'obtient quand on change dans un tube fermé, et on encre par l'action du brome sur la benzine en présence de chlorure d'aluminium.

**Benzine trébromée** C<sup>6</sup>H<sup>3</sup>Br<sup>3</sup>, On a obtenu un produit essent à chaud la trichlorométhane dans l'alcool à 95°, puis on ajoute une dissolution chaude et concentrée d'azotate de potassium et de l'acide sulfurique étendu. Les produits détachés C<sup>6</sup>H<sup>3</sup>Br<sup>3</sup>, On a constaté, la théorie on fait prévoir une troisième :

**La benzine tetrabromée** C<sup>6</sup>H<sup>2</sup>Br<sup>4</sup>, s'obtient à l'aide de la tetrachlorométhane fusible à 117°, que l'on traite par l'éther sulfurique.

**La benzine trébromée** C<sup>6</sup>H<sup>3</sup>Br<sup>3</sup>, s'obtient en bromant directement la benzine ou la benzine iodée en présence du chlorure ferrique.

**La benzine pentabromée** ou **pentabromozéine** C<sup>6</sup>HBr<sup>5</sup> se forme, en faible proportion, en même temps que la trébromozéine, à la température de 250°.

**La benzine hexabromée**, ou **hexabromozéine**, on en a obtenu par l'action de l'acide sulfurique et du brome sur la benzine, le toluène, le phénol, l'acétolène, en particulier sur la benzine refroidie et en présence d'un excès d'aluminium.

**BROMOZOËLE** (bin) adj. Se dit des acides ortho, méta, para. L'acide métabromozéine a été obtenu par l'action du brome sur le benzoate d'argent.

**BROMOZÉVYLE** bin-zéol de brome, et benzéole n. m. Produit résultant de l'action du brome sur l'essence d'amandes amères.

**BROMOZÉINE** n. f. Corps obtenu par l'addition du brome à la cannabozéine styrol. On dit aussi bromozéine.

**BROMOCTRACÉIQUE** adj. Se dit du produit de la substitution d'un atome de brome à un atome d'hydrogène dans les acides citrique et l'acide butyrique, tricarboïque.

**BROMOCUMINOL** n. m. Corps résultant de la combustion du brome avec le cuminal.

**BROMOCYANE** n. m. Corps obtenu en décomposant l'acide bromocyanique en traitant par l'argent pour le brome.

**BROMOFORME** (de brome, et forme) n. m. Produit secondaire dans la préparation du brome à l'aide des eaux mères des salines.

**BROMOFORME** (de brome, et forme) n. m. Produit secondaire dans la préparation du brome à l'aide des eaux mères des salines.

**BROMOFORME** (de brome, et forme) n. m. Produit secondaire dans la préparation du brome à l'aide des eaux mères des salines.

**BROMOFORME** (de brome, et forme) n. m. Produit secondaire dans la préparation du brome à l'aide des eaux mères des salines.

**BROMOFORME** (de brome, et forme) n. m. Produit secondaire dans la préparation du brome à l'aide des eaux mères des salines.

**BROMO-LAMOTHE**, (nom) du Puy-de-Dôme, arc de 25 à 30 kilom. de long. Il est d'origine plébairique. Ses eaux gazeuses. Vieux étant de Chalusset, Fontaines placées.

**BROMOPICRÉOLE** n. m. Corps obtenu en surtravaillant le bromure de brome.

**BROMOPICRILLE** n. m. Corps épais résineux et transparent, qui se forme par l'action du brome sur le picrate de brome.

**BROMOPICRINE** n. f. Corps explosif qui résulte de l'action du brome sur le picrate de brome.

**BROMOPICRONE** n. f. Produit de substitution monobromé du picronal ou aldéhyde picrovalérique.

**BROMOPLATINATE** n. m. Bromure double de platine et de brome.

**BROMOQUINONE** n. f. Nom générique donné aux divers corps qui dérivent de la quinone par la substitution du brome à l'hydrogène.

**BROMURINE** n. f. Composé de brome et d'acide V. onctive.

**BROMOSALICINE** n. f. Nom générique des composés qui proviennent de la salicine par la substitution du brome à l'hydrogène.

**BROMOTRÈBÈNE** n. m. Corps qui se produit en même temps que le La-bromo bromure pendant l'action du brome sur le trébène.

**BROMOTHYMOQUINE** n. f. Nom générique des corps qui proviennent de la thymoquinone par la substitution du brome à l'hydrogène.

**BROMOTOLUÏNE** n. m. Nom générique par lequel on désigne tous les corps qui dérivent de la toluène par la substitution du brome à un ou plusieurs atomes d'hydrogène.

**BROMOTOLUÏNE** adj. Se dit de plusieurs acides qui proviennent de la toluène par la substitution d'hydrogène à été remplacé en partie par du brome.

**BROMOVALÉRIQUE** adj. Se dit d'un acide qui dérive de l'acide valérique par la substitution d'un atome de brome à un atome d'hydrogène.

**BROMXYLENE** n. m. Composé qui résulte de la substitution du brome à l'hydrogène dans le xyle.

**BROMPTON**, bourg d'Angleterre, comté de York (Northumberland), 1.500 hab. Victoria des Anglais sur les Ecosseas, à la journée dite de l'Écluse (1158). — Ville de l'Australie (Australie méridionale), sur le Victoria, 2.500 hab. Économiques, verrerie à bouteilles.

**BROMSEB**, village de Suède (profect. de Calmar, sur le fleuve corne de Bromse, 275 hab. Ce village est célèbre dans l'histoire par les traités entre la Suède et le Danemark, etc.

**BROMSBO** (GÉNÉRIQUE et PAIX DE), entre la Suède et le Danemark. Les préliminaires eurent lieu en 1541, dans la petite île de Bomarsund, à 3 mil. de Calmar, entre les rois, souverains suédois, Gustave Vasa et Christian. Les paix de cet définitivement signée en 1545, après 50 jours de négociations, assurèrent à la Suède la possession de la partie septentrionale du Danemark, — Un autre traité célèbre a été conclu à Bromsbo, en 1645 entre le Danemark et la Suède, au sujet de la possession de Bornholm, de la Belgique, et le Danemark lui cédaient le Jemtland, le Herjedal, les îles de Gotland et l'Åsel, et la possession du Halland, Pommern, etc.

**BROMSVEG**, ville d'Angleterre (comté de Worcester), sur la Salwarj, 13.000 hab. Fabrication très active d'aiguilles, de clous, de boutons ; aux environs, Bromsvege.

**BROMSTON** ou **BROMTON**, appelé aussi **Brom-bach**, **Downton** et **Downton**, l'un des plus célèbres fondations de sectes dit Tibet, naquit en 1767, et devint des 1008 le principal district du pandit indien Acta (Dipankar, comté de Djibouti). Comme son maître, il attacha à ramener le bouddhisme tibétain à la parole de la discipline primitive, et fonda, en 1858, la secte réformée Kadamp-pa (*Brah-gand-pa*) et le monastère Radeg ou Ra-sgrang.

**BROMURE** n. f. Combinaison du brome avec un autre corps. V. bromures acides.

**BROMURE**, *é* adj. Converti en bromure ; qui contient un bromure : *Sel* bromuré.

**BROMWICH** (WEST-), ville d'Angleterre, V. West-Bromwich.

**BROMYARD**, ville d'Angleterre, comté de Hereford, sur la Frome, 3.000 hab. Malteries, tanneries. Église de pierre de tuff.

**BROMYRE** n. f. Minéral V. bromures.

qui les lobes du poumon. Ces premières divisions bronchiques s'écartent de plus en plus, en branches collatérales dont les divisions ultimes forment dans les lobules pulmonaires. Les bronches, par suite de différence de structure, se divisent en deux parties, les *grosses bronches*, les *bronches intra-pulmonaires*, et les *capillaires bronchiques*.

Les grosses bronches résultent de la séparation de la trachée. Elles font sautoir avec un angle vers le haut, de telle sorte que la lésion a comme son voisinage de la verticale, la trachée est en haut, les bronches sont en bas. Les grosses bronches ont des veines et des artères pulmonaires situées en arrière, mais à l'extrémité de la bronche (partie inférieure) avec la veine au-dessus et l'artère au-dessous. La bronche gauche est plus volumineuse que la droite et la bronche droite est plus volumineuse que la gauche. La bronche droite est plus volumineuse que la gauche, mais elle ne mesure que 20 millim. de longueur, tandis que la bronche gauche mesure 25 millim. de longueur, et atteint à 35 ou 40 millim. Les grosses bronches ont la forme d'un cylindre, plan à sa partie antérieure, convexe à sa partie postérieure, convexe à sa partie inférieure, et concave à sa partie supérieure. La trachée et se compose, par suite, d'une membrane interne, d'une membrane moyenne et d'une membrane externe, contenant dans son épaisseur une tige osseuse, le cartilage cricoidé, et une tunique interne musculo-membranaire qui s'écarte de plus en plus, en branches collatérales dont les divisions ultimes forment dans les lobules pulmonaires. Les capillaires bronchiques ont la même structure, mais ils sont plus petits et se divisent en deux parties, les *grosses bronches*, les *bronches intra-pulmonaires*, et les *capillaires bronchiques*.

Les grosses bronches ont la même structure, mais ils sont plus petits et se divisent en deux parties, les *grosses bronches*, les *bronches intra-pulmonaires*, et les *capillaires bronchiques*. Les grosses bronches ont la même structure, mais ils sont plus petits et se divisent en deux parties, les *grosses bronches*, les *bronches intra-pulmonaires*, et les *capillaires bronchiques*.

**BRONCHITE** (de bronche, et itis) n. f. Inflammation des bronches. Elle est caractérisée par l'abondance de l'expectoration, qui peut atteindre jusqu'à deux litres par jour, mais qui est toujours et celle qui résulte de l'obliteration ou de la dilatation du canal bronchique ; nous ne parlerons que de ces deux espèces.

**Dilatation des bronches** (bronchiectasie ou bronchiectasie). Décrite pour la première fois par Laennec, elle est toujours primitive, et se caractérise par l'abondance de l'expectoration, en chapelot ou moniforme. Elle est caractérisée d'abord par l'abondance de l'expectoration, qui peut atteindre jusqu'à deux litres par jour, mais qui est toujours et celle qui résulte de l'obliteration ou de la dilatation du canal bronchique ; nous ne parlerons que de ces deux espèces.

**BRONCHITE** (de bronche, et itis) n. f. Inflammation des bronches. Elle est caractérisée par l'abondance de l'expectoration, qui peut atteindre jusqu'à deux litres par jour, mais qui est toujours et celle qui résulte de l'obliteration ou de la dilatation du canal bronchique ; nous ne parlerons que de ces deux espèces.

**BRONCHITE** (de bronche, et itis) n. f. Inflammation des bronches. Elle est caractérisée par l'abondance de l'expectoration, qui peut atteindre jusqu'à deux litres par jour, mais qui est toujours et celle qui résulte de l'obliteration ou de la dilatation du canal bronchique ; nous ne parlerons que de ces deux espèces.

**BRONCHITE** (de bronche, et itis) n. f. Inflammation des bronches. Elle est caractérisée par l'abondance de l'expectoration, qui peut atteindre jusqu'à deux litres par jour, mais qui est toujours et celle qui résulte de l'obliteration ou de la dilatation du canal bronchique ; nous ne parlerons que de ces deux espèces.

**BRONCHITE** (de bronche, et itis) n. f. Inflammation des bronches. Elle est caractérisée par l'abondance de l'expectoration, qui peut atteindre jusqu'à deux litres par jour, mais qui est toujours et celle qui résulte de l'obliteration ou de la dilatation du canal bronchique ; nous ne parlerons que de ces deux espèces.

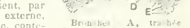
**BRONCHITE** (de bronche, et itis) n. f. Inflammation des bronches. Elle est caractérisée par l'abondance de l'expectoration, qui peut atteindre jusqu'à deux litres par jour, mais qui est toujours et celle qui résulte de l'obliteration ou de la dilatation du canal bronchique ; nous ne parlerons que de ces deux espèces.

**BRONCHITE** (de bronche, et itis) n. f. Inflammation des bronches. Elle est caractérisée par l'abondance de l'expectoration, qui peut atteindre jusqu'à deux litres par jour, mais qui est toujours et celle qui résulte de l'obliteration ou de la dilatation du canal bronchique ; nous ne parlerons que de ces deux espèces.

**BRONCHITE** (de bronche, et itis) n. f. Inflammation des bronches. Elle est caractérisée par l'abondance de l'expectoration, qui peut atteindre jusqu'à deux litres par jour, mais qui est toujours et celle qui résulte de l'obliteration ou de la dilatation du canal bronchique ; nous ne parlerons que de ces deux espèces.

**BRONCHITE** (de bronche, et itis) n. f. Inflammation des bronches. Elle est caractérisée par l'abondance de l'expectoration, qui peut atteindre jusqu'à deux litres par jour, mais qui est toujours et celle qui résulte de l'obliteration ou de la dilatation du canal bronchique ; nous ne parlerons que de ces deux espèces.

**BRONCHITE** (de bronche, et itis) n. f. Inflammation des bronches. Elle est caractérisée par l'abondance de l'expectoration, qui peut atteindre jusqu'à deux litres par jour, mais qui est toujours et celle qui résulte de l'obliteration ou de la dilatation du canal bronchique ; nous ne parlerons que de ces deux espèces.



BRONCHES. A, trachée; B, bronche; C, bronchiole; D, alvéole; E, capillaire pulmonaire.



BRONCHE (1/2). A, trachée; B, bronche; C, bronchiole; D, alvéole; E, capillaire pulmonaire.

















Rigue de Nord et à Lorient... fut médecin de l'hôpital des paralytiques... Claude Bernard dans la chaire de physiologie... Académie des sciences en 1837... Institut de France... Institut de France... Institut de France...

Brown-Broquard.

recherches dans pris de 500 publications... Anatomie des nerfs... Physiologie de la moelle épinière... Anatomie des nerfs... Physiologie de la moelle épinière...

Browne (George), médecin augustin... Réformation en Irlande... Inquisition en Irlande... Réformation en Irlande...

Browne (Thomas), médecin et antiquaire anglais... Anatomie des nerfs... Physiologie de la moelle épinière... Anatomie des nerfs... Physiologie de la moelle épinière...

Browne (Pierre), traducteur et prélat anglais... Anatomie des nerfs... Physiologie de la moelle épinière... Anatomie des nerfs... Physiologie de la moelle épinière...

Browne (William Alexander Francis), médecin aliéniste... Anatomie des nerfs... Physiologie de la moelle épinière... Anatomie des nerfs... Physiologie de la moelle épinière...

sonst d'ordre physique... Particules étrangères... Particules étrangères... Particules étrangères... Particules étrangères...

Browning (Elizabeth Barrett, dame), femme poète anglaise... Poésie... Poésie... Poésie... Poésie...

Mistress Browning.

sonst d'ordre physique... Particules étrangères... Particules étrangères... Particules étrangères... Particules étrangères...

Browning (Robert), poète anglais et mari de la précédente... Poésie... Poésie... Poésie... Poésie...

Brownism (brownisme) — de Brown) m. Doctrine médicale de Brown... Brownisme... Brownisme... Brownisme... Brownisme...

Brownism (brownisme) — de Brown) m. M. d. Partisanisme... Hist. relig. Partisanisme des doctrines religieuses de Robert Brown.

Brownism (brownisme) — de Brown) m. M. d. Partisanisme... Hist. relig. Partisanisme des doctrines religieuses de Robert Brown.

Brownism (brownisme) — de Brown) m. M. d. Partisanisme... Hist. relig. Partisanisme des doctrines religieuses de Robert Brown.

Brownism (brownisme) — de Brown) m. M. d. Partisanisme... Hist. relig. Partisanisme des doctrines religieuses de Robert Brown.

Brownism (brownisme) — de Brown) m. M. d. Partisanisme... Hist. relig. Partisanisme des doctrines religieuses de Robert Brown.

Brownism (brownisme) — de Brown) m. M. d. Partisanisme... Hist. relig. Partisanisme des doctrines religieuses de Robert Brown.

Brownism (brownisme) — de Brown) m. M. d. Partisanisme... Hist. relig. Partisanisme des doctrines religieuses de Robert Brown.

Brownism (brownisme) — de Brown) m. M. d. Partisanisme... Hist. relig. Partisanisme des doctrines religieuses de Robert Brown.

Brownism (brownisme) — de Brown) m. M. d. Partisanisme... Hist. relig. Partisanisme des doctrines religieuses de Robert Brown.

Brownism (brownisme) — de Brown) m. M. d. Partisanisme... Hist. relig. Partisanisme des doctrines religieuses de Robert Brown.

Brownism (brownisme) — de Brown) m. M. d. Partisanisme... Hist. relig. Partisanisme des doctrines religieuses de Robert Brown.

Brownism (brownisme) — de Brown) m. M. d. Partisanisme... Hist. relig. Partisanisme des doctrines religieuses de Robert Brown.

Brownism (brownisme) — de Brown) m. M. d. Partisanisme... Hist. relig. Partisanisme des doctrines religieuses de Robert Brown.

— Par exag. Harasser, fatiguer extrêmement, abattre complètement.

— Au péralles braver se trouve une épave; Je crains mes souvenirs par l'effort qui les brève.

— Fig. Erreur, maltraiter, déshonorer, avilir, nuire; Dieu, distait J. de Maître, en parlant de l'Inquisition; ne nous à broyer que pour nous mériter. (Gueurol.)

— Par ext. Par org. n. s. Abandonner à des idées sombres et tristes.

— Broyer, être pass. s. Pain broyé, Pain particulièrement soulevé par les autres... S. N. Broyer, pilier, pulvériser, triturer. Broyer, c'est écraser, décomposer les molécules en pressant ou en frottant avec un mortier, avec un pilon. Pulvériser, c'est réduire en poudre; il se prend quelquefois dans le sens de détruire, et peut s'appliquer même à des raisonnements auxquels on oppose toute force et qu'on réduit à rien. Triturer est un terme dialectique et savant; il ne s'emploie que lorsqu'on décrit soigneusement les procédés propres à un art.

— BROTEUR (bro-tur), EUSE o. Celui ou celle qui broie, qui s'occupe de broyer. Euxaux de chanvre.

— BROTEUR D'OEUF, Nom qui l'on donnait autrefois aux mauvais peintres.

— BROTEUR D'EAU, Terme qui l'on donnait autrefois au fabricant d'un axe, pour opérer le mortier du sable, de la chaux et de l'eau, et obtenir du mortier. Instrument pour broyer, qui s'ajoute. Qui se sert à broyer. Insecte broyeur.

— BROTEUR, Terme qui l'on rencontre dans l'industrie un grand nombre de systèmes de broyeurs appropriés divers usages. En principe, un broyeur est un instrument destiné à réduire en poudre plus ou moins impalpable ou en menus fragments, suivant la finesse, les matières sèches, humides ou pâteuses; minerais, roches, graines, etc.

— On peut classer les broyeurs en quatre grandes catégories auxquelles ils se rattachent tous et qui se divisent ainsi : instruments agissant par chocs répétés; à l'aide d'une énergie pressante; par frottement; par déchirement, au moyen de lames ou de stries à vives arêtes. Dans la première catégorie figurent les outils connus sous les noms de becquets, marteaux et pilons. Les moelles cylindriques sont des instruments de la seconde catégorie et en partie de la troisième. D'autres broyeurs se rattachent aux trois catégories déjà énumérées; d'autres, enfin, tels que les broyeurs à noix, meules horizontales, font plus spécialement partie de la quatrième classe.

— Les broyeurs les plus généralement en usage dans l'industrie métallurgique sont le broyeur à mâchoires blanches, qui réduit en menus fragments, sans les pulvériser cependant.

— Les broyeurs à cylindres lisses ou cannelés s'emploient plus particulièrement pour réduire en poudre des matières

ayant déjà subi un premier broyage. V. MEULIERE, CASSEUR.

— Les broyeurs à force centrifuge laissent contre leurs parois ou contre un obstacle fixe et fixent les matières qu'ils contiennent, les réduisant en poudre.

— Les broyeurs à meules se classent en broyeurs à meules verticales et à meules horizontales. Les premiers se subdivisent eux-mêmes en deux systèmes différents, suivant que les meules sont douées d'un mouvement de rotation, ou qu'elles tournent seulement sur place. Les broyeurs à meules horizontales s'emploient surtout en métallurgie.

— Les broyeurs à noix sont constitués par un cône de fonte ou d'acier à surface striée, le sommet dirigé vers la partie inférieure du bâti et par une boîte conique dont les parois sont également garnies de cannelures.

— On fait un grand usage d'un broyeur spécial, dit broyeur à trois cylindres, pour la broyage et le séchage de matières pâteuses. Ce genre de broyeur s'emploie en pharmacie et dans la fabrication du chocolat. Les broyeurs à trois cylindres, pour la broyage et le séchage de matières pâteuses. Ce genre de broyeur s'emploie en pharmacie et dans la fabrication du chocolat. Les broyeurs à trois cylindres, pour la broyage et le séchage de matières pâteuses. Ce genre de broyeur s'emploie en pharmacie et dans la fabrication du chocolat.

— Les broyeurs à billes s'emploient généralement pour broyer séparément différentes substances et, réunies, forment un broyeur à billes, lorsqu'on a voulu, tel est, par exemple, la poudre de chaux.

— I. Broyeur à mâchoires. II. Broyeur à usure. III. Broyeur à meules.

— I. Broyeur à mâchoires. II. Broyeur à usure. III. Broyeur à meules.

— I. Broyeur à mâchoires. II. Broyeur à usure. III. Broyeur à meules.

— I. Broyeur à mâchoires. II. Broyeur à usure. III. Broyeur à meules.

— I. Broyeur à mâchoires. II. Broyeur à usure. III. Broyeur à meules.

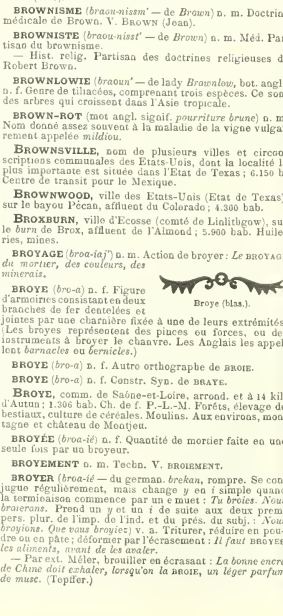
— I. Broyeur à mâchoires. II. Broyeur à usure. III. Broyeur à meules.

— I. Broyeur à mâchoires. II. Broyeur à usure. III. Broyeur à meules.

— I. Broyeur à mâchoires. II. Broyeur à usure. III. Broyeur à meules.

— O. n. m. Partisan des doctrines médicales de Brown. O. n. dit aussi browniste.

— BROYEUR, Robert Brown qui a étudié les mouvements browniens, a montré qu'ils appartiennent aux particules inorganiques ainsi bien qu'aux particules organiques et



Broyeur (broyeur) n. m. Action de broyer. Le BROYEUR agit, des couleurs, des minéraux.









neon à gaz dit « cuisine », le brûleur qui constitue l'appareil ou se produit la combustion d'un gaz dans les appareils médicaux; celle de brûleur à courant d'air de brûleur à champagne. Toutefois, enfin, le brûleur est destiné au chauffage de fours, dans lesquels on fait brûler du gaz inflammable qui doit produire une chaleur uniforme. V. GAZOGENE.

**BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— Enx et fer. On pratique, pour les forêts, la même opération qui précède les semences.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **Art vétér.** Maladie des moutons, qui les amagrît et les dévaille.

— **Techn.** Défaut qui se rencontre quelquefois dans les métaux oxyvés, et qui consiste en une oxydation produite par les valets des machines de fer ne devant pas agir de brûler.

— **ENCYCL. Cher.** Les brûlures peuvent être produites par le contact d'un corps très chaud, d'un objet ou très froid, chaleur rayonnante, rayons de Röntgen; ou par des agents chimiques, acides et alcalis caustiques, et par la modification des propriétés organiques de certains éléments plâtrasides des tissus du corps. On s'accorde généralement à reconnaître avec Dupuytren six degrés de brûlure, selon le plus ou le moins de 1° rougeur et inflammation de la peau sans mortification (insolation, sinapisme); 2° inflammation avec soulèvement et détachement du premier degré; 3° formation d'ampoules ou de bulles (liquides très chauds, vésicatoires); 3° destruction de la partie la plus superficielle du derme, avec formation d'une couche de charbon et de jets de jets (corps incandescentes, caustiques); 4° destruction du derme dans toute l'épaisseur de la peau; 5° destruction des vaisseaux et des nerfs; 6° destruction des vaisseaux et des nerfs.

Il existe des phénomènes généraux, communs à plusieurs degrés de la brûlure: à la brûlure est assez étendue, elle est opérée presque immédiatement par le sang, laquelle se joignent bientôt une fièvre plus ou moins forte, la diarrhée, la dyspnée, les spasmes de la glotte, et tous les symptômes de la douleur causés par le sang pour causer la mort. Le malade peut être enlevé par l'épuisement qui résulte de l'abondance de la suppuration, l'insolation par la chaleur et la formation de plaques et d'aplanissements graves: les congestions pulmonaires gastriques et intestinales d'origine réflexe, l'érysipèle, le pithécisme, les abcès fongueux, gastro-intestinaux, les hémorrhagies, les emphysemes bronchiques et trachéales.

Les agents, l'eau blanche, l'eau miellée, l'éther, l'eau de Cologne, l'acide, et un peu de réfrigérants modérés et les astrinents, appliqués en lotions, bains, ou au moyen de compresses, le collodion narcotique, l'huile et le bœuf et la réparation. Dans les brûlures du second degré, on doit appliquer des topiques émoullents et adoucissants, tels que le liniment oléo-calcique, ou les poudres desulfurées, telles que les sous-sulfates de bismuth.

Si la brûlure est étendue sur une vaste surface, on se trouvera bien de bains tièdes très prolongés. Dans les brûlures du second degré, on peut employer le traitement par la méthode de réparation, les détersifs, les topiques astrinents et toniques ou les absorbants serons indiqués les cas; le nitrate picrique et le chlorure de zinc peuvent être présentés pour les pansements de début; d'aillieurs, on surveillera toujours avec le plus grand soin le travail de la cicatrisation, et on tâchera d'arriver à la guérison le plus tôt possible, au par des débridements, on s'efforcera d'arriver à ce qu'elle s'opère dans les conditions les moins défavorables, et on tâchera de faire disparaître les cicatrices.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **Art vétér.** Maladie des moutons, qui les amagrît et les dévaille.

— **Techn.** Défaut qui se rencontre quelquefois dans les métaux oxyvés, et qui consiste en une oxydation produite par les valets des machines de fer ne devant pas agir de brûler.

— **ENCYCL. Cher.** Les brûlures peuvent être produites par le contact d'un corps très chaud, d'un objet ou très froid, chaleur rayonnante, rayons de Röntgen; ou par des agents chimiques, acides et alcalis caustiques, et par la modification des propriétés organiques de certains éléments plâtrasides des tissus du corps. On s'accorde généralement à reconnaître avec Dupuytren six degrés de brûlure, selon le plus ou le moins de 1° rougeur et inflammation de la peau sans mortification (insolation, sinapisme); 2° inflammation avec soulèvement et détachement du premier degré; 3° formation d'ampoules ou de bulles (liquides très chauds, vésicatoires); 3° destruction de la partie la plus superficielle du derme, avec formation d'une couche de charbon et de jets de jets (corps incandescentes, caustiques); 4° destruction du derme dans toute l'épaisseur de la peau; 5° destruction des vaisseaux et des nerfs; 6° destruction des vaisseaux et des nerfs.

Il existe des phénomènes généraux, communs à plusieurs degrés de la brûlure: à la brûlure est assez étendue, elle est opérée presque immédiatement par le sang, laquelle se joignent bientôt une fièvre plus ou moins forte, la diarrhée, la dyspnée, les spasmes de la glotte, et tous les symptômes de la douleur causés par le sang pour causer la mort. Le malade peut être enlevé par l'épuisement qui résulte de l'abondance de la suppuration, l'insolation par la chaleur et la formation de plaques et d'aplanissements graves: les congestions pulmonaires gastriques et intestinales d'origine réflexe, l'érysipèle, le pithécisme, les abcès fongueux, gastro-intestinaux, les hémorrhagies, les emphysemes bronchiques et trachéales.

Les agents, l'eau blanche, l'eau miellée, l'éther, l'eau de Cologne, l'acide, et un peu de réfrigérants modérés et les astrinents, appliqués en lotions, bains, ou au moyen de compresses, le collodion narcotique, l'huile et le bœuf et la réparation. Dans les brûlures du second degré, on doit appliquer des topiques émoullents et adoucissants, tels que le liniment oléo-calcique, ou les poudres desulfurées, telles que les sous-sulfates de bismuth.

Si la brûlure est étendue sur une vaste surface, on se trouvera bien de bains tièdes très prolongés. Dans les brûlures du second degré, on peut employer le traitement par la méthode de réparation, les détersifs, les topiques astrinents et toniques ou les absorbants serons indiqués les cas; le nitrate picrique et le chlorure de zinc peuvent être présentés pour les pansements de début; d'aillieurs, on surveillera toujours avec le plus grand soin le travail de la cicatrisation, et on tâchera d'arriver à la guérison le plus tôt possible, au par des débridements, on s'efforcera d'arriver à ce qu'elle s'opère dans les conditions les moins défavorables, et on tâchera de faire disparaître les cicatrices.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.

— **BRÛLE** (br) n. m. Agric. Opération qui a pour but d'éclaircir les sols, d'agrandir ceux-ci et ne peut s'opérer qu'au mois de septembre.







parout suspect aux autorités ecclésiastiques ou séculières. En 1592, il obtint l'impression de rentrer en Italie, ou l'institution lit fit arrêter. Cayanaux d'horéme, il fut son moine à rétracter sous le nom de Gaspard de Casanova, comte de Casanova et d'égérie. On lui accorda un délai de huit jours pour avoir ses lettres. Il refusa de les reconnaître, et fut en grande prison à la Rochelle, comme imposteur, hérétique et violateur de ses vœux.

Aux trois ouvrages que nous avons cités de Giordano Bruno, il faut ajouter ceux de : *De igne*, de *l'arc-en-ciel*, de *Raymond Lulle* ; *De compendiosa architectura et complectentia colorum* (Paris, 1587) ; *De tempore combinatoria* (Wittenberg, 1587) ; *De vinculis* (Paris, 1591) ; *De magia*, *De imaginis signorum et idearum compositione* (1591), où il expose ses propres idées philosophiques, et qui est en outre traduit sous ce titre en français ; *De Cavaldo* (le Chancelier), pleine d'esprit et de verve, mais dans le sujet est étiologique.

**BRUNO ou BRUNON D'ASSI** (en italien), théologien italien, né le 20 août 1585 (Hémond), mort le 1122. Il fut évêque de Segni et abbé de Mont-Cassin en 1601. Il fit plusieurs sermons ou homélies, des commentaires et traités qui ont été publiés à Venise.

**BRUNO (no-r)** n. m. Nom que les oiseaux donnent à une variété de mer provenant du cap de Bonne-Espérance.

**BRUNISE** (no-r) n. f. Garantie de lignes qui entre dans la composition d'un porcelaine, en sa composition certains sont mes : *Quelles à la brunisse.*

**BRUNOLATE** n. m. Sol résidu de l'action de l'acide bromure sur une base.

**BRUNOLOGIE (Br)** adj. Se dit d'un acide mal défini qui est extrait de l'huile de godron.

**BRUNON** Biogr. V. Bruno (saint).

**BRUNONIANES** n. pl. Famille de dicotylédones gynoépiales, voisines des caprifoliés et des rosacées, au sein de la genre *Brnunon*, qui constitue à la fois.

**BRUNONIA** n. f. Genre unique de la famille des Brunoniaceae, herbacées vivaces ressemblant à nos scabieuses.

**BRUNOY**, comm. de Seine-et-Oise, arrond. et de Ch. de f. P.-L.-M. Péninsule; fabriques d'objets en caoutchouc. Localité fort ancienne, où Philippe VI résida. En 1590, le château fut pillé et devint le théâtre du progrès de la peste. Reconstruit, l'auteur du livre des *Mazures*. En 1815, après Waterloo, Louis XVIII, pour témoigner sa reconnaissance au général Wollon, lui conféra le titre de « marquis de Brunoy ». Talma s'y était fait bâtir une maison de campagne.

**BRUNYER (no-r)** v. n. En parlant d'une étoffe tinte, avoir une couleur tirant sur le brun, une teinte brunâtre.

**BRUN-ROUET** (Antoine), voyageur savoisien, né en 1810 à Saint-Jean-de-Maurienne, mort à Khartoum en 1861, il partit avec le capitaine de Bugey, et se proposa d'entreprendre d'explorer le Soudan égyptien. De Khartoum, sous le nom du marchand Léobold, il établit des relations de commerce avec les tribus qui habitent les rives du Nil; puis, malgré les vexations des gouverneurs du Soudan, il entreprit de rechercher les sources du Nil, mais à son retour à la latitude de 4 degrés. Après avoir fait connaître les résultats de son premier voyage (de *Yil Blanc et du Soudan*, Paris, 1853). Brun-Roulet reprit l'Égypte et se rendit de nouveau au Soudan, puis au Soudan oriental, s'aventura sur S. de Khartoum dans la région marécqueuse située à 1000 de Khartoum, et fut tué par une maladie pendant 120 kilomètres du Bahar el-Ghazal, puis revint à Khartoum où il rédigea la relation de son voyage (trad. en français, dans les « Nouvelles annales des voyages », n. 1865).

**BRUNSFELSE** n. f. Bot. Syn. BRUNSFELSE.

**BRUNSTATT**, comm. d'Alsace-Lorraine (Haut Alsace), arrond. de Mulhouse, sur l'Il et le canal du Rhône au Rhin; 8 259 hab. Produits chimiques. Ancienne commune française de Haut-Rhin, arrond. de Mulhouse. — Cédée à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871.

**BRUNSWICK** n. f. Bot. Secundo. *Brnunon*, genre de la famille de la Berwick River; 8 259 hab. Station balnéaire, port-actif. — Ville de Maine, sur l'Androscoggin; 6 000 hab.

**BRUNSWICK** (no-r) n. f. Bot. Secundo. *Brnunon*, genre de la famille de la Berwick River; 8 259 hab. Station balnéaire, port-actif. — Ville de Maine, sur l'Androscoggin; 6 000 hab.

**BRUNSWICK** (no-r) n. f. Bot. Secundo. *Brnunon*, genre de la famille de la Berwick River; 8 259 hab. Station balnéaire, port-actif. — Ville de Maine, sur l'Androscoggin; 6 000 hab.

**BRUNSWICK** (no-r) n. f. Bot. Secundo. *Brnunon*, genre de la famille de la Berwick River; 8 259 hab. Station balnéaire, port-actif. — Ville de Maine, sur l'Androscoggin; 6 000 hab.

C'est en pays allemands de plus prospères et les plus peuplés. Le Brunswick est gouverné par un régime depuis 1852. Le récent est assisté d'une assemblée. Les députés sont élus pour cinq ans, et renouvelés par moitié (suffrage à deux degrés). En vertu d'une commission signée avec la Prusse en 1866, le Brunswick doit entretenir un contingent militaire.

Les villes principales sont celles de Brunswick, de Wolfenbützel, de Hildesheim, de Göttinge.

**Histoire.** Après avoir été conquis par Charlemagne, le Brunswick resta sous la domination des empereurs de la maison de Saxe, jusqu'à l'extinction de cette maison. L'autorité d'Otton I<sup>er</sup> le Grand, le titre de comte ou margrave de Brunswick. En 1145, Henri le Lion établit sur le Brunswick une cour de justice, et celle des Otton, mort comme patrimoine le Brunswick proprement dit. Mais, à partir de 1267, les princes de la maison de Brunswick furent divisés en quatre dynasties, savoir les Otton, les Saxe, les Saxe, les Saxe. Henri le Lion, qui fut celui des Brunswick-Wolfenbützel, et l'autre celui des Brunswick-Lünebourg, furent tués pendant la guerre de Brunswick, qui fut la cause d'une guerre continuelle entre les chefs de ces deux familles, jusqu'à ce qu'en 1633, la Prusse de Brunswick recouvra définitivement cette succession. Le duc de Brunswick, le généralissime des armées européennes contre la révolution, était un des membres de cette famille. Accablé par Napoléon au royaume de Westphalie, le duc de Brunswick retrouva son indépendance le 15 mai 1813, et fut rétabli dans son pays. En 1866, dans la confédération de l'Allemagne du Nord, prit part à la guerre de 1870, et adhéra au nouvel empire allemand. Il mourut en 1884, et fut remplacé par son fils, Louis V, qui lui succéda, en 1884. A ce moment, l'héritage devait revenir au duc de Cumberland; mais le prince de Cumberland, penché sur ses décadences, ne put le lui céder, et fut écarté du trône et fut proclamé comte de la Prusse. Le prince Albert de Prusse (30 oct. 1819).

**BRUNSWICK (VILLE)** est, capitale de la province du même nom, les bords d'un affluent de la Weser, nommé l'Ocker, à 45 kilom. S.-E. de Hanovre, Brunswick (Brunswick) est une des plus vieilles villes de l'Allemagne, qui se partagea par Charlemagne, elle fut reconstruite par Bruno en 850, et habitée par Henri l'Oiseleur Henri V, qui fut élu roi de l'Allemagne, en 1127, et mourut en 1195, et fut remplacé par son fils, Louis V, qui lui succéda, en 1884. A ce moment, l'héritage devait revenir au duc de Cumberland; mais le prince de Cumberland, penché sur ses décadences, ne put le lui céder, et fut écarté du trône et fut proclamé comte de la Prusse. Le prince Albert de Prusse (30 oct. 1819).

**BRUNSWICK (VILLE)** est, capitale de la province du même nom, les bords d'un affluent de la Weser, nommé l'Ocker, à 45 kilom. S.-E. de Hanovre, Brunswick (Brunswick) est une des plus vieilles villes de l'Allemagne, qui se partagea par Charlemagne, elle fut reconstruite par Bruno en 850, et habitée par Henri l'Oiseleur Henri V, qui fut élu roi de l'Allemagne, en 1127, et mourut en 1195, et fut remplacé par son fils, Louis V, qui lui succéda, en 1884. A ce moment, l'héritage devait revenir au duc de Cumberland; mais le prince de Cumberland, penché sur ses décadences, ne put le lui céder, et fut écarté du trône et fut proclamé comte de la Prusse. Le prince Albert de Prusse (30 oct. 1819).

**BRUNSWICK (NOUVEAU)**, une des huit provinces de la puissance du Canada (dominion de Canada). Borné au N. par les Canada, à l'O. par les États-Unis, à S. par la baie de l'Atlantique, et à l'E. par le golfe de Saint-Laurent, le Nouveau-Brunswick couvre une superficie de 70 378 kilom. carr., et a une population de 325 000 hab. C'est un pays légèrement accidenté par les fertiles ramifications des Alleghays et parcouru par un certain cours de petits cours d'eau, dont le principal est la rivière Saint-Jean, navigable sur presque tout son parcours. Jouissant d'un climat très froid en hiver, cette province est couverte en grande partie de forêts, surtout dans la partie septentrionale, où l'on trouve le pin, le sapin, les céréales, des légumineuses et des fruits. Le sol est très fertile. On trouve de nombreuses mines de houille et de fer, et de nombreux lacs, dont les deux plus voisins de Portland et de Saint-John.

**BRUNSWICK**, maison princière allemande, remontant à Henri le Lion, duc de Saxe, qui se fractionna au cours des siècles en plusieurs branches : Brunswick-Lünebourg, Brunswick-Wolfenbützel, Brunswick-Danenberg, Brunswick-Lünebourg-Zelle, Brunswick-Lünebourg-Brunswick, Brunswick-Wolfenbützel. Le duc de Brunswick, qui fut tué pendant la guerre de Brunswick, qui fut la cause d'une guerre continuelle entre les chefs de ces deux familles, jusqu'à ce qu'en 1633, la Prusse de Brunswick recouvra définitivement cette succession.

**ALBERT le Grand ou le Lion** (1236-1297), lequel prit son titre après avoir été le guerrier contre le duc de Bohême, comte de la région en 1409, et combattit avec les Turcs. A Kunshtin, il brava la colère de Maximilien et consentit à recevoir un soufflet pour sauver la garnison, et pour avoir voulu faire passer le duc de Brunswick, qui fut la cause d'une guerre continuelle entre les chefs de ces deux familles, jusqu'à ce qu'en 1633, la Prusse de Brunswick recouvra définitivement cette succession.

**ALBERT le Grand ou le Lion** (1236-1297), lequel prit son titre après avoir été le guerrier contre le duc de Bohême, comte de la région en 1409, et combattit avec les Turcs. A Kunshtin, il brava la colère de Maximilien et consentit à recevoir un soufflet pour sauver la garnison, et pour avoir voulu faire passer le duc de Brunswick, qui fut la cause d'une guerre continuelle entre les chefs de ces deux familles, jusqu'à ce qu'en 1633, la Prusse de Brunswick recouvra définitivement cette succession.

**ALBERT le Grand ou le Lion** (1236-1297), lequel prit son titre après avoir été le guerrier contre le duc de Bohême, comte de la région en 1409, et combattit avec les Turcs. A Kunshtin, il brava la colère de Maximilien et consentit à recevoir un soufflet pour sauver la garnison, et pour avoir voulu faire passer le duc de Brunswick, qui fut la cause d'une guerre continuelle entre les chefs de ces deux familles, jusqu'à ce qu'en 1633, la Prusse de Brunswick recouvra définitivement cette succession.

**ALBERT le Grand ou le Lion** (1236-1297), lequel prit son titre après avoir été le guerrier contre le duc de Bohême, comte de la région en 1409, et combattit avec les Turcs. A Kunshtin, il brava la colère de Maximilien et consentit à recevoir un soufflet pour sauver la garnison, et pour avoir voulu faire passer le duc de Brunswick, qui fut la cause d'une guerre continuelle entre les chefs de ces deux familles, jusqu'à ce qu'en 1633, la Prusse de Brunswick recouvra définitivement cette succession.

**FRANÇOIS DE BRUNSWICK**, fils de Jean-Henri de Brunswick, comte de Hildesheim. — Elle travailla à l'œuvre de la réconciliation avec la Prusse pendant la guerre de 1866, et fut représentée au congrès de Vienne, en 1814, par le prince de Brunswick-Lünebourg, dit le Lion. Elle mourut à Berlin, le 15 août 1820. Elle avait épousé le prince de Brunswick-Lünebourg, dit le Lion. Elle mourut à Berlin, le 15 août 1820. Elle avait épousé le prince de Brunswick-Lünebourg, dit le Lion.

**Jules, duc de Brunswick-Wolfenbützel** (1794-1859), qui fut un des hommes les plus instruits de son temps. Juriste, architecte, auteur dramatique, public en France, représenté à Wolfenbützel, il avait été grec, et fut élu à la chambre de Brunswick, sous le roi de Brunswick (1829), il déploya un grand talent.

**ALBERT le Grand ou le Lion** (1236-1297), lequel prit son titre après avoir été le guerrier contre le duc de Bohême, comte de la région en 1409, et combattit avec les Turcs. A Kunshtin, il brava la colère de Maximilien et consentit à recevoir un soufflet pour sauver la garnison, et pour avoir voulu faire passer le duc de Brunswick, qui fut la cause d'une guerre continuelle entre les chefs de ces deux familles, jusqu'à ce qu'en 1633, la Prusse de Brunswick recouvra définitivement cette succession.

**ALBERT le Grand ou le Lion** (1236-1297), lequel prit son titre après avoir été le guerrier contre le duc de Bohême, comte de la région en 1409, et combattit avec les Turcs. A Kunshtin, il brava la colère de Maximilien et consentit à recevoir un soufflet pour sauver la garnison, et pour avoir voulu faire passer le duc de Brunswick, qui fut la cause d'une guerre continuelle entre les chefs de ces deux familles, jusqu'à ce qu'en 1633, la Prusse de Brunswick recouvra définitivement cette succession.

**ALBERT le Grand ou le Lion** (1236-1297), lequel prit son titre après avoir été le guerrier contre le duc de Bohême, comte de la région en 1409, et combattit avec les Turcs. A Kunshtin, il brava la colère de Maximilien et consentit à recevoir un soufflet pour sauver la garnison, et pour avoir voulu faire passer le duc de Brunswick, qui fut la cause d'une guerre continuelle entre les chefs de ces deux familles, jusqu'à ce qu'en 1633, la Prusse de Brunswick recouvra définitivement cette succession.

**ALBERT le Grand ou le Lion** (1236-1297), lequel prit son titre après avoir été le guerrier contre le duc de Bohême, comte de la région en 1409, et combattit avec les Turcs. A Kunshtin, il brava la colère de Maximilien et consentit à recevoir un soufflet pour sauver la garnison, et pour avoir voulu faire passer le duc de Brunswick, qui fut la cause d'une guerre continuelle entre les chefs de ces deux familles, jusqu'à ce qu'en 1633, la Prusse de Brunswick recouvra définitivement cette succession.

**ALBERT le Grand ou le Lion** (1236-1297), lequel prit son titre après avoir été le guerrier contre le duc de Bohême, comte de la région en 1409, et combattit avec les Turcs. A Kunshtin, il brava la colère de Maximilien et consentit à recevoir un soufflet pour sauver la garnison, et pour avoir voulu faire passer le duc de Brunswick, qui fut la cause d'une guerre continuelle entre les chefs de ces deux familles, jusqu'à ce qu'en 1633, la Prusse de Brunswick recouvra définitivement cette succession.

**ALBERT le Grand ou le Lion** (1236-1297), lequel prit son titre après avoir été le guerrier contre le duc de Bohême, comte de la région en 1409, et combattit avec les Turcs. A Kunshtin, il brava la colère de Maximilien et consentit à recevoir un soufflet pour sauver la garnison, et pour avoir voulu faire passer le duc de Brunswick, qui fut la cause d'une guerre continuelle entre les chefs de ces deux familles, jusqu'à ce qu'en 1633, la Prusse de Brunswick recouvra définitivement cette succession.

**ALBERT le Grand ou le Lion** (1236-1297), lequel prit son titre après avoir été le guerrier contre le duc de Bohême, comte de la région en 1409, et combattit avec les Turcs. A Kunshtin, il brava la colère de Maximilien et consentit à recevoir un soufflet pour sauver la garnison, et pour avoir voulu faire passer le duc de Brunswick, qui fut la cause d'une guerre continuelle entre les chefs de ces deux familles, jusqu'à ce qu'en 1633, la Prusse de Brunswick recouvra définitivement cette succession.

**ALBERT le Grand ou le Lion** (1236-1297), lequel prit son titre après avoir été le guerrier contre le duc de Bohême, comte de la région en 1409, et combattit avec les Turcs. A Kunshtin, il brava la colère de Maximilien et consentit à recevoir un soufflet pour sauver la garnison, et pour avoir voulu faire passer le duc de Brunswick, qui fut la cause d'une guerre continuelle entre les chefs de ces deux familles, jusqu'à ce qu'en 1633, la Prusse de Brunswick recouvra définitivement cette succession.

**ALBERT le Grand ou le Lion** (1236-1297), lequel prit son titre après avoir été le guerrier contre le duc de Bohême, comte de la région en 1409, et combattit avec les Turcs. A Kunshtin, il brava la colère de Maximilien et consentit à recevoir un soufflet pour sauver la garnison, et pour avoir voulu faire passer le duc de Brunswick, qui fut la cause d'une guerre continuelle entre les chefs de ces deux familles, jusqu'à ce qu'en 1633, la Prusse de Brunswick recouvra définitivement cette succession.





un canal relie celle-ci à l'Escaut, et de Lantre à la Sambre et au bassin houiller de Charleroi.

Favorisé par les avantages qu'offre la capitale, l'industrie bruxelloise a pris diverses et nombreuses branches qui la caractérisent appartenant aux articles de luxe : ce sont : la fabrication des dentelles dites applications de Bruxelles, qui font l'objet d'une grande exportation, l'ameublement de luxe, la carrosserie, la ganterie, la broderie en or et en argent, la fabrication d'instruments de musique ; parmi les autres industries, on se trouve : brasserie très importante, distillerie, construction de machines, fabrication de caoutchouc et de bronzes ; bijouterie ; apprêt et teinture de tissus, imprimerie et lithographies, des escaliers remplissant de grandes piles, etc.

On s'est d'ailleurs occupé de dériver le nom de Bruxelles avec des lettres, sous le terme germanique *brugga* ou *brugg*, mot qui signifie en néerlandais « pont », en effet, la ville a pris naissance dans une île de la petite rivière, la Senne, qui la traverse, dont les bords très bas sont marécageux et sur laquelle un pont a été, très anciennement, érigé. Ayant commencé dans une plaine basse (altit. 30 m.), la ville s'est progressivement développée en s'élevant sur la colline ravinée de la rivière (altit. 50 m.), plusieurs noms de rues forment des termes de montagne ou de vallée rappelant cette configuration primitive du sol, et l'on retrouve même encore, en quelques points, des escaliers remplissant de certains quartiers, soit pour diminuer les pentes et pour faciliter les communications générales ; la Senne a été régulièrement et soignée dans sa traversée de la ville, pour empêcher le débordement, d'anciennes quartiers pouvaient être démolis, de grandes artères ont été ouvertes, notamment celle qui conduit de la gare du Midi, celle du Nord ; une canalisation distribue l'eau potable, de nombreuses lignes de tramways sillonnent les rues ; un mot, Bruxelles avec ses places, ses beaux parcs, et les palais qui l'entourent, ses boulevards et la grande avenue qui conduit au bois de Cambre, a pris l'apparence d'une grande ville moderne, et est devenu une des belles capitales de l'Europe.

**Histoire.** La première mention de Bruxelles date de la fin du VII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle saint Vivien, évêque de Liège et mourant, au IX<sup>e</sup> siècle, Charles de France, duc de la basse Lorraine, y eut son habitation près de la chapelle Saint-Odry, c'est-à-dire dans l'île de Bruxelles, qui parait avoir été le berceau de la ville. Plus tard, un des comtes de Louvain se fit bâtir un château vers le sommet de la colline ; vers 1040, la bourgade primitive, le château et l'église paroissiale de Sainte-Gudule, furent entourés d'une enceinte en pierre. Grâce à une longue période de paix, la ville s'agrandit considérablement, en même temps, elle recut des comtes d'importantes privilèges, et fut élevée par le riche bourgeois ; celle-ci était divisée en sept familles, lignages, grands tribus paternels, et ces familles, d'armes, d'armes, d'armes, formaient des corporations de métiers, drapiers, tisserands, foulons, forgerons, etc. Au XI<sup>e</sup> siècle, Bruxelles fut la plus grande ville du duché de Brabant ; la résidence favorite des ducs, mais Louvain resta la capitale du duché. En 1295, une guerre de courte durée avec la Flandre et le développement considérable des faubourgs amenèrent la construction d'une nouvelle enceinte de murailles et de fossés ; elle était percée de sept portes et entourée d'un grand nombre de tours.

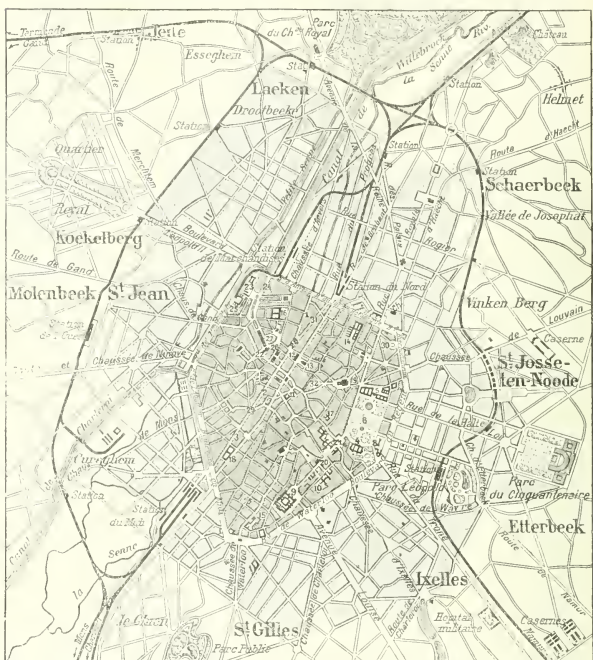
Au XI<sup>e</sup> siècle, en 1405, un incendie détruisit plus de quarante cents maisons. Après la réunion du Brabant aux autres possessions du duc de Bourgogne, Philippe le Bon (1430), Bruxelles devint peu à peu, en réalité, la capitale des Pays-Bas ; les souverains prirent de plus en plus l'habitude d'y séjourner et y accablèrent les bourgeois, carquois et séjourna fréquemment et y renouvela les splendeurs de la cour de Bourgogne ; un grand nombre de bourgeois (de Ravenstein, de Laninoy, de Kemont, de Flandre, etc.) s'y firent construire des hôtels. En 1526, la ville avait environ 6,000 hab. En 1567, fut achevé le canal de l'Escaut qui, aujourd'hui encore, relie Bruxelles à l'Escaut. Sous Philippe II et ses successeurs, qui émeutèrent le Brabant, Bruxelles fut la résidence des gouverneurs généraux des Pays-Bas, mais aussi le théâtre des troubles religieux et d'événements sanglants. Pendant les guerres de Louis XIV, Bruxelles fut bombardée par le maréchal de Villeroi (1695) ; quarante cents maisons et de beaux édifices furent détruits ; mais, en quelques années, les ruines furent relevées, outre autres, les églises, surtout plus beaux de leurs tours, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Marie-Thérèse, la partie de la ville bas et qui était l'ancien palais et son parc fut transformée, la place Royal lui créée, le parc fut régularisé et entouré des grandes rues et des belles colonnades qui l'entourent, ce qui fut encore achevé durant la période française (1794-1815), Bruxelles fut le chef-lieu du département de la Dyle ; puis (1815-1830) elle fut l'une des

résidences du roi des Pays-Bas ; enfin, en 1830, elle devint la capitale du royaume de Belgique. Depuis lors, la transformation de la ville a continué de se faire, les remparts avaient été nivelés et étaient devenus les boulevards extérieurs, et les faubourgs, érigés en communes distinctes en 1794, ont pris un développement tel qu'en certains points la série continue des habitations ne cesse qu'à plus de 3 kilomètres de la ville même.

— **Monuments.** L'Hôtel de ville est un magnifique édifice

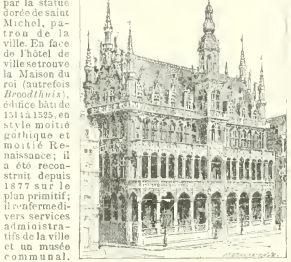
constructions civiles modernes. Il y a lieu de signaler : le Passage ou les Galeries Saint-Hubert (de 1847), la Banque nationale (1861), la Bourse (1874), le Palais des beaux-arts (1880), qui renferme le musée des tableaux anciens, le Palais de justice (1883) avec ses dimensions colossales et sa haute coupole (98 m.), la Poste centrale (1892) en style de la Renaissance.

Les églises anciennes les plus remarquables sont : la cathédrale ou église Sainte-Gudule (v. ce mot) ; Notre-



PLAN DE BRUXELLES : 1. Boulevard de la Senne. — 2. Boulevard Anspach. — 3. Boulevard du Halinart. — 4. Palais du Roi et place de Palais. — 5. Palais de la Nation. — 6. Parc. — 7. Musée. — 8. Palais des académies. — 9. Palais de justice. — 10. Palais d'Arberg. — 11. Hôtel de ville et Grand Place. — 12. Hôtel des postes. — 13. Théâtre et place de la Monnaie. — 14. Hôpital Saint-Jean. — 15. Hôpital Saint-Pierre. — 16. Grand Hospice. — 17. Université. — 18. Palais du Roi. — 19. Église et place Saint-Gobain. — 20. N. D. des Victoires. — 21. Saint-Jacques Carleberg et place Royal. — 22. Église et place Sainte-Catherine. — 23. Entrées. — 24. Bassin du Commerce. — 25. Casernes du Petit-Château. — 26. Halles centrales. — 27. Hôtel aux Postes. — 28. Place de Bruxelles. — 29. Place Fontaines. — 30. Place de la Nation. — 31. Place de la Gare. — 32. Galeries Saint-Hubert.

datant de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle ; sa façade principale, qui regarde la Grand Place, est de style gothique ; elle est surmontée, au centre, d'une tour élevée 114 m. dans la façade, et surmontée d'une tour élevée 114 m.



La Maison du Roi, à Bruxelles. Le vaste quadrilatère de la Grand Place est formé par les anciennes Maisons des corporations, dont l'ensemble architectural est d'une effet magnifique ; ces maisons ont été rebâties au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, peu après le bombardement de 1695 ; depuis, l'administration communale a pour suivi la restauration complète. Parmi les

Dame de la Chapelle, de style ogival, commencée en 1210 sur l'emplacement d'une ancienne chapelle ; Notre-Dame des Victoires, très belle église ogivale, fondée en 1201, achevée au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle.

A Bruxelles sont nés l'anatomiste André Vesale, les bruxellois Breughel, Van Orley, Pi de Champagne, Van der Meulen, Craeckel et le sculpteur Duquesnoy.

— **États.** — Herme et Wauters, *État, politique, civile et monumentale de la ville de Bruxelles* (Bruxelles, 1848). Louis Hymans, *Bruxelles à travers les âges* (Bruxelles, 1881).

**BRUXELLEN** (*brû-sel-lèn* ou *brû-lèn*) n. m. Donné par les poètes belges à la partie inférieure de l'étage correspondant à notre hôtelier. Le bruxellois forme d'importantes couches de sables et de calcaires, qui seraient probablement contemporains du calcaire grossier de Paris.

**BRUXELLOISE** (*brû-sel-lèn-è-z*) n. f. personne née à Bruxelles ou qui habite cette ville. — **Le Brû-xel-lèn-è-z.** — Adjectif. Qui appartient à cette ville ou à ses habitants : Population bruxelloise.

**BRUYANNÈRE** (*brû-yan-nè-re* ou *brû-yan-nè-re*) adv. D'une façon bruyante : Tousser, éternuer bruyamment.

**BRUYANT** (*brû-yan* ou *brû-yan*), ANTE adj. Qui fait du bruit : Conversation bruyante. Les larmes ont un vol bruyant. (Buff.) Qui aime le bruit, qui fait habituellement du bruit : Des enfants bruyants. L'accommodé ou rempli de bruit : Hepar bruyant. **BRUYER** v. tr.

— **Faire son vol bruyant.** V. le colombe.

— **FAUCON.** Calme, paisible, silencieux, tranquille.

**BRUYANT** (*brû-yan* ou *brû-yan*) n. m. Nom vulgaire du bruant jaune. *Tringant verdâtre.* Nom vulgaire du bruant commun.

**BRUYÈRE** (*brû-è-re*), et, selon quelques-uns, *brû-è-re* — has lat. *brugaria* du celt. *brug*, buisson. On a proposé aussi, non sans fondement, le verbe *bruyère*, par. *bruyère* ; tout le monde connaît le bruissement très remarquable que produisent les fleurs de ces arbustes, lorsqu'ils













**BUĐAI** (Deleano Joan), topographe et poète roumain, né en Transylvanie en 1870, mort à Lonberg en 1930. Il appartient à la manufacture et à l'industrie plus qu'à la littérature. Ses poèmes héroïco-comiques en douze parties, unique dans son genre dans la littérature roumaine.

**BUĐA-ŌERS** ou **BUĐAŌRS**, ville d'Autro-Hongrie (Hongrie), 2.500 hab. Vignobles.

**BUĐAPEST**, ville d'Autriche-Hongrie, capitale de la Hongrie, sur le Danube, au sortir du lac de Grán; 506.384 hab. (75.000 habitants). Monnaies à valeur de manufactures de tabacs, raffineries de sucre, distilleries, tanneries, fondes, fonderies, commerce de blés, vins, lainas, tissus, cuirs, bois, bestiaux. Compagnie de navigation à vapeur du Danube, la ville de Budapest se compose de six villes distinctes : *Buna et Pest*, réunies en 1873. L'une, *Buda* ou *Ōfa*, située sur le penchant du fleuve, est l'ancien capitale de la Hongrie et une place forte. Commerce de vins. Bâtie sur une colline assez abrupte, dominée par la citadelle (Buda-Castle), c'est une ville militaire et administrative plutôt que Pest. Comme Artille, elle devint capitale magyar au IX<sup>e</sup> siècle; Buda IV ou élogia les Mongols. Occupation turque en 1529-1547, puis 1686-1699. A laquelle mit fin Charles de Lorraine. L'empereur Joseph rétablit la ville d'Autro-Hongrie (1783). Bombardée en mai 1849. Au palais royal conserve les insignes de la couronne. Étienne. Montmort Heuty, église de Matthias casernes, bains de Buda, fontaine Gellé-Halla, etc. Éa face de Buda, Pest, la ville basse, commerçante, artistique, s'étend en plaine dans la plaine des inondations (1838, 1847, 1876) et les épidémies y sont redoutables. De belles places ornées de statues, comme celle de Fer. Deák, les boulevards comme le Waitner qui mène à la grande gare, les parcs de bois, qui se manquent dans le Danube. Large de 200 mètres, émet la cite. Ce est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, à la rive gauche commença à se peupler. Assise sur le Danube, en un point d'où rayonnent de grandes voies de navigation vers France, Belgique et Vienne, en une région fertile, centre de la Transilvanie. Budapest print la plus importante considérable. Les deux villes sont reliées par des bacs à vapeur et des pontons. Le pont suspendu de Margitilla, le pont suspendu, le pont tabulaire du chemin de fer, le pont de Artillerie de 1879, le pont national, théâtres, le bizarre Uj-Epulet (1786); observatoire, gymnases, bibliothèques, bibliothèques, musée Corvinia, sociétés scientifiques et artistiques, etc., 21 arondissements, dont ceux de fer sur Temesvar, Pisse, express-Orion.

— **BIMANO**, s. J. Kőrösi, *Statistique* *Verhandlung der Stadt Pest* (1871). Supan, *Esterch-Lingnar* (Vienne, 1859, coll. Kirchoff).

**BUĐDAH**, Myth. ind. V. **BOĐDHA**.

**BUĐDLEI**: *de Buddle*, botan. angl., n. f. Genre de scrofulariacées, fleurs de couleur des arbres ou arbrisseaux originaires de l'Amérique tropicale et australe, de l'Inde orientale et du cap de Bonne-Espérance. (Une quinzaine d'espèces, cultivées en Europe, sont remarquables pour leur grand développement. On cite particulièrement la *Buddleie glandulosa* originaire du Chili. Cette plante est sensible au froid; il faut la cultiver contre les vents du N. et la couvrir pendant l'hiver).

**BUĐDLES** (de *Buddleia*, n. pr.). n. f. Pl. Pl. de scrofulariacées, appartenant pour type le genre *Buddleia*. Une scrofulariée.

**BUĐDO**, village du royaume d'Italie (de Sardaigne [prov. de Sassari]), 2.520 hab.

**BUĐE** ou **ŌREN** (*Agrinone*), ville importante de l'Afrique du Nord, ancienne capitale de la Hongrie, sur la rive droite du Danube, à 200 km. S. de Vienne. V. **BUĐAPEST**.

**BUĐE** (Guillème), philologue et érudit, né à Namme en 1867, est d'origine italienne. Après avoir eu son titre révoqué, il se livra avec passion à l'étude de la langue et de l'histoire, plus particulièrement en France, recut aussi les leçons de Jean Lascaris, et devint un des plus profonds linguistes de son siècle. Son mérite lui fit confier des charges importantes; il fut tout à tour secrétaire du roi, maître de requêtes, maître de la librairie, directeur de la bibliothèque de la ville de Paris (1892), ambassadeur contre de Léon X, etc. Il profita de son séjour auprès de François I<sup>er</sup> pour déterminer la fondation du Collège de France. Ses écrits les plus remarquables sont : le traité *De Asse* (1514), sur les monnaies et les mesures de poids, et des *Komans; Annotazioni sur les Punctules* (1508). *Commentaire sur la langue grecque* (1529); des *Lettres grecques* très intéressantes pour l'histoire littéraire du temps, etc. Ses œuvres complètes

ont été imprimées à Bâle (1552). Vers la fin de sa vie, sans embrasser positivement le protestantisme, il s'était détaché de la religion catholique et conscrivait vivement les désordres de la cour romaine et les dérèglements du clergé. Sa veuve et ses fils, Jean-Louis, Mathieu et Jean, allèrent, après sa mort, établir à Genève et se firent calvinistes. — JEAN-LŌUIS de Vienne, professeur de langues orientales à Genève et publiateur de la traduction française des *Psaumes* (1551). — MATHIEU, au dire de Henri Estienne, était très versé dans la langue hébraïque. — Quant à la Bible, après des prières d'Alphonse, pour traiter des affaires des calvinistes de France, et il écrivait les *Leçons de Jehan Calvin sur Daniel* (1564).

— **BUDÉ**, *Réhabilitation, Histoire de Jehan Calvin sur Daniel* (1564). — **BUDÉ**, *Rehabilitation, Histoire de Jehan Calvin sur Daniel* (1564). — **BUDÉ**, *Rehabilitation, Histoire de Jehan Calvin sur Daniel* (1564).

— **BUDÉ**, *Rehabilitation, Histoire de Jehan Calvin sur Daniel* (1564). — **BUDÉ**, *Rehabilitation, Histoire de Jehan Calvin sur Daniel* (1564). — **BUDÉ**, *Rehabilitation, Histoire de Jehan Calvin sur Daniel* (1564).

— **BUDÉ**, *Rehabilitation, Histoire de Jehan Calvin sur Daniel* (1564). — **BUDÉ**, *Rehabilitation, Histoire de Jehan Calvin sur Daniel* (1564). — **BUDÉ**, *Rehabilitation, Histoire de Jehan Calvin sur Daniel* (1564).

**ALT ŌFEN**, ville d'Autriche-Hongrie (Autriche), 1.800 hab. C'est une ville industrielle et commerciale, située sur le Danube. Elle est célèbre pour ses manufactures de soie et de coton. Elle a une université fondée en 1685. Elle est traversée par le Danube et le canal de navigation. Elle est une ville importante de la région.

**BUE**, bourg des Pays-Bas (Brabant sept.), 2.100 hab.

**BUĐEICH** ou **BLŪCHER**, ville d'Allemagne (Prusse), sur le Rhin, vis-à-vis de Wessel; 2.800 hab. Fromagerie, chimie, tanneries. Fusa en 1871 par les Français, qui la détruisirent presque complètement en 1801 et l'élevèrent le fort Napoleon, fort Blücher actuel. — Fusa par la Prusse, en 1817.

**BUĐESHIM**, ville d'Allemagne (Hesse), près de la Nabe; 2.500 hab. Loin à un v.

**BUĐE** (Enstache), écrivain anglais, né à Saint-James, près d'Exeter, en 1855, mort en 1926. Protégé par Addison, son parent, il devint contrôleur général des revenus du royaume d'Irlande, mais fut révoqué pour avoir écrit une satire contre le lord lieutenant de ce royaume. Il fut à la suite d'un désastre financier, il se cacha dans la Tamise. Il fut avec Addison et Steele, un des plus brillants journalistes du temps, collabora avec Tatler, le « Spectator », au « Guardian », fonda un *Journal, the Bee*, écrivit des poèmes et une traduction de Théophraste.

**BUDGET** bud-jé — du mot angl. Budget, primitivement emprunté au franc. *Budget*, petite bourse; etc. Acté portant approbation préalable des recettes et des dépenses de l'Etat, des dépenses de l'Etat pour les services publics. Le budget est voté par le conseil municipal et approuvé par le préfet ou par un décret présidentiel. Le mot de la France. Le budget est l'acte par lequel l'Etat se livre à une série d'actes. Recettes et dépenses annuelles d'un particulier.

— **BUDGET**, *Revue budgétaire*. Sous le terme générique de budget, quand on veut désigner non l'accomplissement, il faut entendre le budget général de l'Etat et l'ensemble des dépenses de l'Etat pour les services publics. Le budget est chargé de des ressources qui doivent se payer pour ou subvenir. Mais, comme la section de tous les services publics sont financées à l'Etat, le budget commun, le budget départemental, les communes, et les départements.

— **BUDGET**, *Revue budgétaire*. Sous le terme générique de budget, quand on veut désigner non l'accomplissement, il faut entendre le budget général de l'Etat et l'ensemble des dépenses de l'Etat pour les services publics. Le budget est chargé de des ressources qui doivent se payer pour ou subvenir. Mais, comme la section de tous les services publics sont financées à l'Etat, le budget commun, le budget départemental, les communes, et les départements.

— **BUDGET**, *Revue budgétaire*. Sous le terme générique de budget, quand on veut désigner non l'accomplissement, il faut entendre le budget général de l'Etat et l'ensemble des dépenses de l'Etat pour les services publics. Le budget est chargé de des ressources qui doivent se payer pour ou subvenir. Mais, comme la section de tous les services publics sont financées à l'Etat, le budget commun, le budget départemental, les communes, et les départements.

— **BUDGET**, *Revue budgétaire*. Sous le terme générique de budget, quand on veut désigner non l'accomplissement, il faut entendre le budget général de l'Etat et l'ensemble des dépenses de l'Etat pour les services publics. Le budget est chargé de des ressources qui doivent se payer pour ou subvenir. Mais, comme la section de tous les services publics sont financées à l'Etat, le budget commun, le budget départemental, les communes, et les départements.

— **BUDGET**, *Revue budgétaire*. Sous le terme générique de budget, quand on veut désigner non l'accomplissement, il faut entendre le budget général de l'Etat et l'ensemble des dépenses de l'Etat pour les services publics. Le budget est chargé de des ressources qui doivent se payer pour ou subvenir. Mais, comme la section de tous les services publics sont financées à l'Etat, le budget commun, le budget départemental, les communes, et les départements.

— **BUDGET**, *Revue budgétaire*. Sous le terme générique de budget, quand on veut désigner non l'accomplissement, il faut entendre le budget général de l'Etat et l'ensemble des dépenses de l'Etat pour les services publics. Le budget est chargé de des ressources qui doivent se payer pour ou subvenir. Mais, comme la section de tous les services publics sont financées à l'Etat, le budget commun, le budget départemental, les communes, et les départements.



**BUFADOR** a. m. Nom donné aux orifices de cavernes qui existent dans les lavas au environs d'Udolo (Catalagne). Les bufadors, au cours de leur écoulement des courants d'air froid.

**BUFALINI** (Maurice), médecin italien, né à Comino (Rome) en 1787, mort à Florence en 1874. Professeur à l'Université de Florence (1830), sénateur du royaume d'Italie en 1860, sa vie fut consacrée à une polémique incessante contre le vitalisme et le système de Brown; il se combattait dans ses cours et dans quelques-uns de ses ouvrages. Essai sur la vie (1837); *Fortuna* (1837); *Lea* (1839); *Sulla natura dell'umana medicina italiana* (1839), etc. Dans cette lettre, où il est au plus seulement des raisons pour admettre, mais pas des raisons pour rejeter, qu'il l'accusait du matérialisme, il fit par triomphe, et par force substituer au vitalisme la médecine dite « positive », dont il était en quelque sorte considéré l'apôtre.

**BUFF** (Charlotte), née en 1743, morte en 1828, était fille de Buff, banquier de Weitzlar. Elle inspira une vive passion à Goethe, qui fit, sous le nom de *Lorez* (Charlotte), l'héroïne de son roman de *Werther*.

**BUFF** (Henri), physicien et chimiste allemand, né à Bielefeld, près Fraatzon, en 1805, mort à Giesesen en 1878. Après avoir fait ses études à Göttingue et auprès de Liebig à Giesesen, il fit quelque temps employé comme chimiste dans une fabrique de Thann, et ensuite, puis se rendit à Paris, où il fut mis en rapport avec Gay-Lussac. De retour dans son pays, il se fit recevoir professeur d'hydrologie à Giesesen. On lui doit : *Essai d'un traité de microchimie* (ou des mesures chimiques) (1849); avec Kopp et Zambiner : *Traité de chimie théorique et pratique 1857*; *Traité de chimie inorganique* (1868); *Traité de météorologie physique* (1871-1872). Avec Liebig, il avait fondé, en 1817, les « Comptes rendus annuels sur les progrès de la chimie ».

**BUFFALACCIO** (Romeo) ou Cetrifano, dit, primitivement, né à Florence, travailla pendant la première partie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il commença par peindre dans le style de Van Dyck, et, plus tard, il se rapprocha de celui de Giotto. Ses meilleurs ouvrages, réservés pour l'abbaye et pour l'église de S. Francesco, à Florence, ne nous sont parvenus qu'en fragments. On dit que quelques pages, de la *Crucifixion* et de *S. Pierre*, furent conservées, et qu'il peignit au Campo-Santo de cette dernière ville, devant donner une idée de son talent; elles représentent, entre autres sujets : *La Création du monde*, *Adam et Eve*, *La Mort d'Abel*, *La Construction de l'Arche*, *le Crucifixe*, *la Descente en Croix*, *le Rédempteur*, etc. On voit aussi de Boccaccio et de Franco Sacchetti comme en son honneur les plus excentriques et les plus facetieuses de son temps.

**BUFFALO** a. m. Nom vulgaire du bison, dans l'Amérique du Nord.

**BUFFALO**, ville des États-Unis (Etat de New-York), sur le lac Erie, à la sortie du Niagara; 255-664 hab., avait beaucoup d'Allemands. Mâchines, fonderies, manufactures, industrie de construction navales, Commerce de grains, farines, charbon, fer, sel, soufre, vin nouveau, aux larges rades ombraées; en 1861, elle fut bombardée par les forces armées hollandaises; devint Buffalo en 1808, elle fut incendiée par les Anglais en 1812. Le canal Erie la relie à Albany. On l'appelle souvent *la ville de la chute de l'eau*, des lacs. La force motrice de la chute du Niagara y est mise à profit depuis 1835. Cathédrale Saint-Joseph, écoles normales, etc. L'un des centres d'Érie, qui est Buffalo est peut-être encore par plusieurs cents des États-Unis.

**BUFFALORA**, village d'Italie (Lombardie), entre Novare et Milan, près du Tessin, et à 2 kilom. de Magenta; 1200 hab. Le pont de Buffalora, sur le Tessin, fut le théâtre d'un épisode de la bataille de Magenta.

**BUFFET** (*buff* — étym. incertaine) a. m. Sorte d'armoire ou salle à manger, composé ordinairement d'un buffet inférieur dont le dessus est en bois clair, et d'un corps supérieur, souvent vitré, ou bien d'écailles et de marbre.

**LES BUFFERS** servent à ranger la vaisselle, l'argenterie, etc. » *Par* et *à* Vaiselle et argenterie du table; *Buffet de verre*.

**BUFFET** est aussi le nom d'une pierre dure et cristalline, et même à usage des personnes invitées à une fête, etc.

**BUFFET** (buff — étym. incertaine) a. m. Sorte d'armoire vitrée, ou bien d'écailles et de marbre, destinée à ranger la vaisselle, l'argenterie, etc. » *Par* et *à* Vaiselle et argenterie du table; *Buffet de verre*.

**BUFFET MODERNE** (buff — étym. incertaine) a. m. Sorte d'armoire vitrée, ou bien d'écailles et de marbre, destinée à ranger la vaisselle, l'argenterie, etc. » *Par* et *à* Vaiselle et argenterie du table; *Buffet de verre*.

**BUFFET MODERNE** (buff — étym. incertaine) a. m. Sorte d'armoire vitrée, ou bien d'écailles et de marbre, destinée à ranger la vaisselle, l'argenterie, etc. » *Par* et *à* Vaiselle et argenterie du table; *Buffet de verre*.

— Pique particulière dans laquelle les gens du service portent leurs registres et autres valeurs chargés de service de la table et qui mangent au buffet. *Le serveur tout entier au service*. (Vieux.)

— Loc. fam. *Buffet devant le buffet*. N'avoir rien à manger.

— *Buffet*. Chaque des parties d'un casque qui couvre les yeux.

— Jard. Pyramide d'eau établie contre un mur et formée de plusieurs arroses.

— Mus. *Bois de buffet*. Instrument en bois nommé un *buffet d'orgues*, nom que l'on donne quelquefois aux orgues de salons. *Pop. Remouleur de buffet*, joueur d'orgues.

— Technol. *Buffet de pompe*. Caisse en fonte, à l'intérieur de laquelle existent l'ensemble des jeux de pompes aspirantes et foulantes.

— ENCYCL. *Admin. Buffets de chemins de fer*. Les compagnies de chemins de fer sont tenues, en vertu du leur

cahier des charges, d'ouvrir, dans les principales gares ou leur bureau, des salles spéciales ayant accès sur la voie et où des tables dressées et servies sont constamment à la disposition des voyageurs.

Les propos aux buffets de chemins de fer payent une redevance aux compagnies. Indépendamment du buffet proprement dit, le buffetier est obligé par ses règlements d'établir, dans un local distinct, une *buvette* ou les aliments destinés à être consommés par les voyageurs.

— Archéol. On entendait anciennement par *buffets* des meubles d'espèces très différentes, que ce fussent des coffrets à bijoux et coiffures, ou des tables, ou des bureaux, ou dressoirs lui-même, mais encore toute l'argenterie qui en occupait l'étagère et sa table, ou aussi l'argenterie de table. On en trouve dans le *livre de bannière* de *la ville de Paris*, où il est dit que le buffetier recevait, pour son salaire, un *denier* par semaine, et que le buffetier recevait, pour son salaire, un *denier* par semaine, et que le buffetier recevait, pour son salaire, un *denier* par semaine.

**BUFFET** (Louis-Joseph), homme politique français, né à Mircourt (Vosges) en 1818, mort à Paris en 1898. Avocat à Mircourt, il fut élu représentant des Vosges à la Constituante, en 1848. Membre de la droite, il combattit les propositions socialistes et avec une éloquence libre et nerveuse, qui lui valut sous le surnom de *la langue de feu*, le surnom de *la langue de feu*. Partisan de la politique du prince Louis-Napoléon, il fut nommé ministre de l'Agriculture et du Commerce en 1848, et conserva ce poste jusqu'à la chute de Louis-Napoléon. Il fut élu député de la Loire-Inférieure, et fut nommé ministre de l'Agriculture et du Commerce en 1851. Il se repartit sur la scène politique qu'en 1862, comme député de Valenciennes, et fut élu député de la Loire-Inférieure, et fut nommé ministre de l'Agriculture et du Commerce en 1862. Il se repartit sur la scène politique qu'en 1862, comme député de Valenciennes, et fut élu député de la Loire-Inférieure, et fut nommé ministre de l'Agriculture et du Commerce en 1862.

**BUFFET** (Louis-Joseph), homme politique français, né à Mircourt (Vosges) en 1818, mort à Paris en 1898. Avocat à Mircourt, il fut élu représentant des Vosges à la Constituante, en 1848. Membre de la droite, il combattit les propositions socialistes et avec une éloquence libre et nerveuse, qui lui valut sous le surnom de *la langue de feu*, le surnom de *la langue de feu*. Partisan de la politique du prince Louis-Napoléon, il fut nommé ministre de l'Agriculture et du Commerce en 1848, et conserva ce poste jusqu'à la chute de Louis-Napoléon. Il fut élu député de la Loire-Inférieure, et fut nommé ministre de l'Agriculture et du Commerce en 1851. Il se repartit sur la scène politique qu'en 1862, comme député de Valenciennes, et fut élu député de la Loire-Inférieure, et fut nommé ministre de l'Agriculture et du Commerce en 1862. Il se repartit sur la scène politique qu'en 1862, comme député de Valenciennes, et fut élu député de la Loire-Inférieure, et fut nommé ministre de l'Agriculture et du Commerce en 1862.

**BUFFET** (Louis-Joseph), homme politique français, né à Mircourt (Vosges) en 1818, mort à Paris en 1898. Avocat à Mircourt, il fut élu représentant des Vosges à la Constituante, en 1848. Membre de la droite, il combattit les propositions socialistes et avec une éloquence libre et nerveuse, qui lui valut sous le surnom de *la langue de feu*, le surnom de *la langue de feu*. Partisan de la politique du prince Louis-Napoléon, il fut nommé ministre de l'Agriculture et du Commerce en 1848, et conserva ce poste jusqu'à la chute de Louis-Napoléon. Il fut élu député de la Loire-Inférieure, et fut nommé ministre de l'Agriculture et du Commerce en 1851. Il se repartit sur la scène politique qu'en 1862, comme député de Valenciennes, et fut élu député de la Loire-Inférieure, et fut nommé ministre de l'Agriculture et du Commerce en 1862.

**BUFFETAGE** (rad. *buffet*) a. m. Ancien droit seigneurial sur la vente du vin dans les tavernes.

**BUFFETER** (rad. *buffet*). — Double le *buffet* et devant une syllabe muette; *Se buffeter*. *Il buffetiera* v. n. Falsifier, en parlant des vins destinés à être vendus au détail. (Vieux.) Boire au tocoupan par un ton fait exprès, en parlant des vieillards qui se agissent aussi avec les tonneaux qu'ils transportent. *Les autres se buffetent et se buffetent* (par allusion aux ordonnances de Louis XV.) S'employait parfois au fig. : *Les nouvelles se buffetent comme les vins*. (Bouffon.) *Buffeter* (vieux) ou *buffeter* (vieux) ou *buffeter* (vieux).

**BUFFETER** a. m. Pop. Voirifier qui a coutume de buffeter. (Vieux.)

**BUFFETER** (buffé), a. m. Personne qui tient un buffet dans un bureau de journal.

**BUFFIER** (Clande), écrivain, grammairien et littérateur, né en 1661, en Polongne, d'une famille française, mort à Paris en 1737. Il professait la théologie, puis fut à Paris et collabora au *Journal de Trévoux*. Il a publié, entre autres ouvrages, un *Cours des sciences* (1722), où l'on remarque une *Grammaire française* sur un plan nouveau, dont les grammairiens postérieurs ont beaucoup profité. *Pratique de la médecine artificielle pour apprendre et retener l'usage de la médecine naturelle* (1701-1712). Il est appliqué à ces sciences la méthode des vers techniques, et quelques écrits historiques. Le P. Buffier était un homme de beaucoup d'esprit, d'érudition et de goût, et un écrivain assez habile qu'éloges.

**BUFFLE** (de l'ital. *buffalo*; lat. *buffalus*) a. m. Genre de mammifères artiodactyles ruminants cerviniers, très des espèces, dont on se sert pour le cuir. *Buffle* (de l'ital. *buffalo*; lat. *buffalus*) a. m. Genre de mammifères artiodactyles ruminants cerviniers, très des espèces, dont on se sert pour le cuir. *Buffle* (de l'ital. *buffalo*; lat. *buffalus*) a. m. Genre de mammifères artiodactyles ruminants cerviniers, très des espèces, dont on se sert pour le cuir.

**BUFFLE** (de l'ital. *buffalo*; lat. *buffalus*) a. m. Genre de mammifères artiodactyles ruminants cerviniers, très des espèces, dont on se sert pour le cuir. *Buffle* (de l'ital. *buffalo*; lat. *buffalus*) a. m. Genre de mammifères artiodactyles ruminants cerviniers, très des espèces, dont on se sert pour le cuir.

**BUFFLE** (de l'ital. *buffalo*; lat. *buffalus*) a. m. Genre de mammifères artiodactyles ruminants cerviniers, très des espèces, dont on se sert pour le cuir. *Buffle* (de l'ital. *buffalo*; lat. *buffalus*) a. m. Genre de mammifères artiodactyles ruminants cerviniers, très des espèces, dont on se sert pour le cuir.

**BUFFLE** (de l'ital. *buffalo*; lat. *buffalus*) a. m. Genre de mammifères artiodactyles ruminants cerviniers, très des espèces, dont on se sert pour le cuir. *Buffle* (de l'ital. *buffalo*; lat. *buffalus*) a. m. Genre de mammifères artiodactyles ruminants cerviniers, très des espèces, dont on se sert pour le cuir.

— Prov. Il se laisse mener par le nez comme un buffle, il se laisse conduire aisément par les autres, par allusion à l'usage qu'on en est de conduire les buffles au moyen d'un anneau de leur nez.

— ENCYCL. Les buffles sont propres aux régions chaudes de l'Asie et du midi de l'Afrique. Ils sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique.

— ENCYCL. Les buffles sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique. Ils sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique.

— ENCYCL. Les buffles sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique. Ils sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique.

— ENCYCL. Les buffles sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique. Ils sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique.

— ENCYCL. Les buffles sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique. Ils sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique.

— ENCYCL. Les buffles sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique. Ils sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique.

— ENCYCL. Les buffles sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique. Ils sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique.

— ENCYCL. Les buffles sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique. Ils sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique.

— ENCYCL. Les buffles sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique. Ils sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique.

— ENCYCL. Les buffles sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique. Ils sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique.

— ENCYCL. Les buffles sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique. Ils sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique.

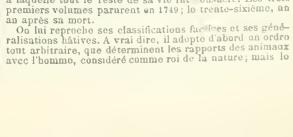
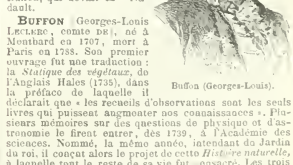
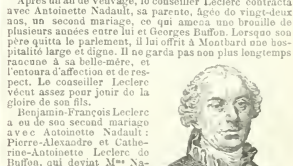
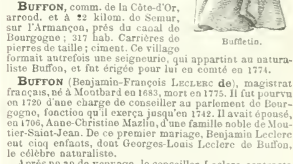
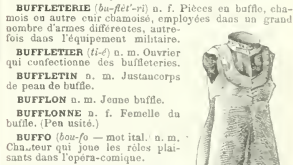
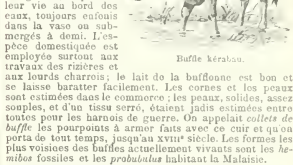
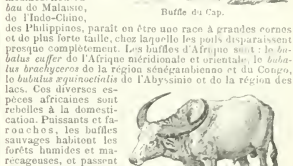
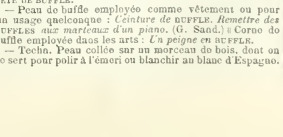
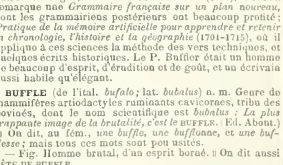
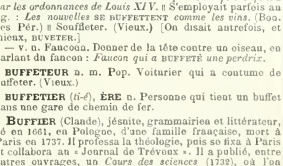
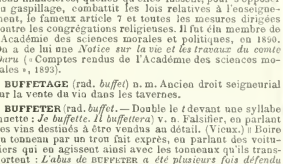
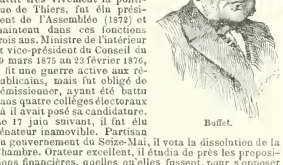
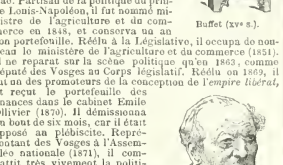
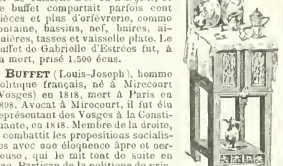
— ENCYCL. Les buffles sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique. Ils sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique.

— ENCYCL. Les buffles sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique. Ils sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique.

— ENCYCL. Les buffles sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique. Ils sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique.

— ENCYCL. Les buffles sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique. Ils sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique.

— ENCYCL. Les buffles sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique. Ils sont élevés à des fins multiples, et sont représentés par quelques espèces de l'Asie et du midi de l'Afrique.



naturaliste fait peu, à peu son éducation, si bien que, dans les derniers volumes, il a des méthodes vraies...

Buffon est moins un naturaliste au sens étroit du mot qu'un philosophe. Les détails, les phénomènes particuliers...

Le style, à-t-il dit dans son discours de réception à l'Académie française (1733), est l'homme même. Il est enténébré par la nouveauté des sciences...

Buffon (CORRESPONDANCE de), recueilli et annoté par Nadaud de Buffon, son arrière-petit-neveu, Paris, 1869.

Buffon (Pierre-Alexandre LACÈZE, chevalier né), frère consanguin du célèbre naturaliste...

BUFFON (Georges-Louis-Marie LACÈZE, comte de), fils unique du célèbre naturaliste...

BUFFONIE (de Buffon, natur. franc.) n. f. Genre de cerques, ilacées, tribu des alucines...

BURFOIN (Claude), imprimeur et juriscultiste français, né à Annan en 1823, mort à Paris en 1888.

la puissance de sa dialectique, le charme et l'éloquence de sa parole...

BUFOINÉS (du lat. bufo, onis, crapaud) n. m. pl. Famille de papillons nocturnes, ressemblant aux crapauds...

BUFONIE n. f. Bot. Syn. de euphorbie.

BUFONITE (du lat. bufo, onis, crapaud) n. f. Pierre à craquelin, peu pétrolée de craquelin.

BUFONOIDE (du lat. bufo, onis, crapaud, et de gr. eidos, aspect) ag. Qui ressemble à un crapaud.

BUGADIÈRE (v. le mot précé.) n. f. Cuve en marbre qui servait autrefois à faire le vin de Sicile...

BUGALET (de) n. m. Petit bâtiment, n. l. Bugalet (tribord amarré), en Bretagne, au transport des passagers et des marchandises.

BUGAVE n. f. Bot. Nom vulgaire de Tenonis spinosa.

BUGASAN ou BUGACON, com. de l'Océanie espagnole (Philippines [île de Faany]), 8,900 h.

BUGET, ch.-l. de cant. de la Corrèze, arrond. et c. de la commune de la Vézère, à 1,400 ha.

BUGEARD (le) ou BUGARONNE (Thomas-Robert), maître de la garde impériale, sous-lieutenant en 1806...

BUGÉ (de) n. f. Commerce de la Chambre, en 1831, par le député DuBois, Bugéard le proposa en duel...

BUGE (de) n. f. Commerce de la Chambre, en 1831, par le député DuBois, Bugéard le proposa en duel...

rioux l'évoqua à l'Assemblée législative. Mais son rôle actif était fini. Il mourut à Paris, emporté par le choléra.

BUGHENAGAN (Jean, surnommé comme ça), fils aîné de l'abbé DOCHER...

BUGGY, pays de la Bourgogne, avant le titre de comté ou duché de gouvernement. Il occupa dans le pays de Bourgogne, entre l'Ain à l'O., le Rhône à l'E. et au S., et la France-Comte au N.;

BUGGE (Thomas), astronome et mathématicien danois, né à Copenhague en 1746, mourut à Copenhague...

BUGGE (Eilsey Sophus), philologue norvégien, né à Laurvig en 1833. Professeur de philologie comparée à Christiania, en 1866...

BUGUANO ou BORGO-BUGIANO. (Ital. *Dajnanj castrum*), bourg d'Italie (Toscane - prov. de Lucques), 2,430 h.

BUGGY (beugly - de Bugly), n. l. Petite machine à vapeur d'origine américaine...

BUGIA (J) n. f. Nom ancien de l'écorce de l'écureuil minuscule, imprimée en 1834...

BUGE-JARGAL, roman de Victor Hugo, écrit en 1818, imprimé en 1834...

BUGLE (du lat. *bugula*), même Bugle; n. f. Fleurettier, espèce de fleurs, ou plus exactement fraction de genre *bugula*, dont une espèce, la grande rampante (*ajuga reptans*), est employée en médecine...

BUKV. — à la sigle et à la notation. Fait au chirurgien la note. Qui connaît les vulnéraires peut se passer des médecins.



















prend en mauvaise part ou plainement. » *Pages 4 et 5.* **Bureau de charité.** — « Les dispositions des personnes chargées d'une affaire... En parlant d'un employé, faire une course... La mettre à l'étude, se occuper à l'Entre, Mettre sur pied... Sous l'autorité de son chef... » **Encycl.** Archeol. **Bureau des états**, états des draps grossiers, en usage au moyen âge et jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. **Bureau d'usage**, le lieu où l'on tisse dans le midi de la France... on se servait de ce drap pour faire des tapisseries... **Bureau de bienfaisance**, le nom de bureaux à été donné aux tables à jouer ou à écrire recouvertes de cette étoffe.

Comme meuble, le bureau ancien était surtout un comptoir, une table à compter. Et tel demeure jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec ses accessoires... Par l'adjonction de layettes, de tiroirs, puis de caissons, il devint le meuble à dessin, c'est-à-dire, plus spécialement, le meuble de l'architecte.

— Dr. act. et institutions. **Bureau de bienfaisance**. Sous l'Ancien régime, l'assistance à domicile était exercée dans grand nombre de villes par des bureaux d'administrés présidés par les curés. Une taxe des pauvres concourait, avec les dons et fondations, à alimenter ces œuvres dont les agents étaient désignés par le conseil municipal.

Un bureau d'assistance à domicile fut organisé en 1791, par le décret du 25 mars 1791. Le bureau était composé de membres élus par les municipalités. Actuellement (lois des 21 mai 1875 et 2 août 1877), il peut exister ou ne pas exister dans chaque commune. Créés en 1878, les bureaux d'assistance municipaux, ils sont administrés par une commission, composée du maire président, et de six membres renouvelés tous deux ans par le conseil municipal. Le maire est choisi par le préfet. Ces derniers sont nommés pour quatre ans ; le mandat des autres dure quatre ans, à moins que le maire ne soit réélu.

Une Commission administrative choisit un vice-président dans son sein. Elle ne peut être dissoute et ses membres sont élus pour quatre ans par le conseil municipal.

Ses délibérations sont soumises à l'approbation de l'autorité supérieure ; le préfet peut les annuler ; le conseil municipal peut en proposer la suppression.

Un décret du 10 août 1884, art. 1<sup>er</sup>, a Paris, l'organisation est réglée par décret du 15 novembre 1885. Les bureaux, et leurs renseignements sont publiés dans un annuaire public. Les femmes peuvent en faire partie comme administratrices (art. 4 du décret précité). Les administrateurs remplissent gratuitement les fonctions de membres du conseil municipal, et ne touchent pas de salaire. Les bureaux sont joints à ceux de l'hospice, peuplé 30.000 francs. Les administrateurs peuvent se faire aider par des membres du conseil municipal.

La première mission du bureau est de désigner les pauvres à soulager et de répartir les secours. Ces secours, qui sont accordés en argent, en bois, en vêtements, etc., sont généralement remis sous forme de bons. Quant au service médical, il est assuré par le bureau lui-même, ou par un comité d'hygiène composé de membres du conseil municipal et de membres de la population en jointés à ceux de l'hospice, peuplé 30.000 francs. Les administrateurs peuvent se faire aider par des membres du conseil municipal.

La première mission du bureau est de désigner les pauvres à soulager et de répartir les secours. Ces secours, qui sont accordés en argent, en bois, en vêtements, etc., sont généralement remis sous forme de bons. Quant au service médical, il est assuré par le bureau lui-même, ou par un comité d'hygiène composé de membres du conseil municipal et de membres de la population en jointés à ceux de l'hospice, peuplé 30.000 francs. Les administrateurs peuvent se faire aider par des membres du conseil municipal.

La première mission du bureau est de désigner les pauvres à soulager et de répartir les secours. Ces secours, qui sont accordés en argent, en bois, en vêtements, etc., sont généralement remis sous forme de bons. Quant au service médical, il est assuré par le bureau lui-même, ou par un comité d'hygiène composé de membres du conseil municipal et de membres de la population en jointés à ceux de l'hospice, peuplé 30.000 francs. Les administrateurs peuvent se faire aider par des membres du conseil municipal.

La première mission du bureau est de désigner les pauvres à soulager et de répartir les secours. Ces secours, qui sont accordés en argent, en bois, en vêtements, etc., sont généralement remis sous forme de bons. Quant au service médical, il est assuré par le bureau lui-même, ou par un comité d'hygiène composé de membres du conseil municipal et de membres de la population en jointés à ceux de l'hospice, peuplé 30.000 francs. Les administrateurs peuvent se faire aider par des membres du conseil municipal.

La première mission du bureau est de désigner les pauvres à soulager et de répartir les secours. Ces secours, qui sont accordés en argent, en bois, en vêtements, etc., sont généralement remis sous forme de bons. Quant au service médical, il est assuré par le bureau lui-même, ou par un comité d'hygiène composé de membres du conseil municipal et de membres de la population en jointés à ceux de l'hospice, peuplé 30.000 francs. Les administrateurs peuvent se faire aider par des membres du conseil municipal.

La première mission du bureau est de désigner les pauvres à soulager et de répartir les secours. Ces secours, qui sont accordés en argent, en bois, en vêtements, etc., sont généralement remis sous forme de bons. Quant au service médical, il est assuré par le bureau lui-même, ou par un comité d'hygiène composé de membres du conseil municipal et de membres de la population en jointés à ceux de l'hospice, peuplé 30.000 francs. Les administrateurs peuvent se faire aider par des membres du conseil municipal.

La première mission du bureau est de désigner les pauvres à soulager et de répartir les secours. Ces secours, qui sont accordés en argent, en bois, en vêtements, etc., sont généralement remis sous forme de bons. Quant au service médical, il est assuré par le bureau lui-même, ou par un comité d'hygiène composé de membres du conseil municipal et de membres de la population en jointés à ceux de l'hospice, peuplé 30.000 francs. Les administrateurs peuvent se faire aider par des membres du conseil municipal.

La première mission du bureau est de désigner les pauvres à soulager et de répartir les secours. Ces secours, qui sont accordés en argent, en bois, en vêtements, etc., sont généralement remis sous forme de bons. Quant au service médical, il est assuré par le bureau lui-même, ou par un comité d'hygiène composé de membres du conseil municipal et de membres de la population en jointés à ceux de l'hospice, peuplé 30.000 francs. Les administrateurs peuvent se faire aider par des membres du conseil municipal.

La première mission du bureau est de désigner les pauvres à soulager et de répartir les secours. Ces secours, qui sont accordés en argent, en bois, en vêtements, etc., sont généralement remis sous forme de bons. Quant au service médical, il est assuré par le bureau lui-même, ou par un comité d'hygiène composé de membres du conseil municipal et de membres de la population en jointés à ceux de l'hospice, peuplé 30.000 francs. Les administrateurs peuvent se faire aider par des membres du conseil municipal.

La première mission du bureau est de désigner les pauvres à soulager et de répartir les secours. Ces secours, qui sont accordés en argent, en bois, en vêtements, etc., sont généralement remis sous forme de bons. Quant au service médical, il est assuré par le bureau lui-même, ou par un comité d'hygiène composé de membres du conseil municipal et de membres de la population en jointés à ceux de l'hospice, peuplé 30.000 francs. Les administrateurs peuvent se faire aider par des membres du conseil municipal.

La première mission du bureau est de désigner les pauvres à soulager et de répartir les secours. Ces secours, qui sont accordés en argent, en bois, en vêtements, etc., sont généralement remis sous forme de bons. Quant au service médical, il est assuré par le bureau lui-même, ou par un comité d'hygiène composé de membres du conseil municipal et de membres de la population en jointés à ceux de l'hospice, peuplé 30.000 francs. Les administrateurs peuvent se faire aider par des membres du conseil municipal.

La première mission du bureau est de désigner les pauvres à soulager et de répartir les secours. Ces secours, qui sont accordés en argent, en bois, en vêtements, etc., sont généralement remis sous forme de bons. Quant au service médical, il est assuré par le bureau lui-même, ou par un comité d'hygiène composé de membres du conseil municipal et de membres de la population en jointés à ceux de l'hospice, peuplé 30.000 francs. Les administrateurs peuvent se faire aider par des membres du conseil municipal.

La première mission du bureau est de désigner les pauvres à soulager et de répartir les secours. Ces secours, qui sont accordés en argent, en bois, en vêtements, etc., sont généralement remis sous forme de bons. Quant au service médical, il est assuré par le bureau lui-même, ou par un comité d'hygiène composé de membres du conseil municipal et de membres de la population en jointés à ceux de l'hospice, peuplé 30.000 francs. Les administrateurs peuvent se faire aider par des membres du conseil municipal.

sont piales d'une amende de 1 à 15 francs et d'un emprisonnement de cinq jours au plus, ou de l'une de ces deux peines seulement ; en cas de récidive dans les deux mois, le maximum des amendes peut être appliqué. Les fonctionnaires de service publics et les fonctionnaires intéressés aux élections pourraient donc lier les députés à la liberté de la presse, en empêchant la publication de faits prévus par l'article 5 du décret de 1852. Le retrait de la permission accordée peut être prononcé par l'autorité compétente.

Malgré ces mesures et ces précautions, les agences de placement ont donné naissance à des abus que l'administration s'est efforcée de faire cesser. Les bureaux de placement prélèvent un tribut élevé pour chaque placement qu'ils procurent, et, en vue de nouveaux abus, le gouvernement a institué des commissions d'enquête et de surveillance. En 1856 et 1858, une agitation prolongée aboutit à la formation d'une ligne contre les bureaux de placement. Le conseil municipal de Paris, puis à la Chambre des députés. Un congrès réunit, à Paris, tous les députés, le 22 février 1859. Les bureaux de placement n'ont pas cessé d'être l'occasion de plusieurs révolutions.

A Paris, le mouvement contre les bureaux de placement a eu pour effet l'organisation, dans le quartier des arrouisements, des bureaux de placement spéciaux qui subventionnent le conseil municipal et qui n'exigent aucune rétribution pour les emplois qu'ils procurent. Ces bureaux ont été supprimés en 1862. Le conseil municipal de Paris a été dissous en 1867. La situation a déjà donné les meilleurs résultats.

En vertu de l'article 6 de la loi du 21 mars 1884, la plupart des communes ont été obligées de constituer des bureaux de placement. Ces bureaux ont été créés dans un grand nombre de communes, mais ils ne sont pas tous organisés. Les bureaux de placement ont été créés dans un grand nombre de communes, mais ils ne sont pas tous organisés.

**Bureau d'adresse et de rencontre.** Sous ce titre, Théophrastus Bombardier a écrit un ouvrage célèbre, qui a été traduit en français par l'histoire du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'était un centre d'information et de publicité, en même temps qu'une maison de rencontre pour les gens de lettres et les hommes de bien. Ce bureau a été créé à Paris en 1702, et son succès fut tel qu'il fut bientôt imité dans d'autres villes.

Le bureau d'adresse a été créé à Paris en 1702, et son succès fut tel qu'il fut bientôt imité dans d'autres villes. Il était destiné à servir de centre d'information et de publicité, en même temps qu'une maison de rencontre pour les gens de lettres et les hommes de bien. Ce bureau a été créé à Paris en 1702, et son succès fut tel qu'il fut bientôt imité dans d'autres villes.

Le bureau d'adresse a été créé à Paris en 1702, et son succès fut tel qu'il fut bientôt imité dans d'autres villes. Il était destiné à servir de centre d'information et de publicité, en même temps qu'une maison de rencontre pour les gens de lettres et les hommes de bien. Ce bureau a été créé à Paris en 1702, et son succès fut tel qu'il fut bientôt imité dans d'autres villes.

Le bureau d'adresse a été créé à Paris en 1702, et son succès fut tel qu'il fut bientôt imité dans d'autres villes. Il était destiné à servir de centre d'information et de publicité, en même temps qu'une maison de rencontre pour les gens de lettres et les hommes de bien. Ce bureau a été créé à Paris en 1702, et son succès fut tel qu'il fut bientôt imité dans d'autres villes.

Le bureau d'adresse a été créé à Paris en 1702, et son succès fut tel qu'il fut bientôt imité dans d'autres villes. Il était destiné à servir de centre d'information et de publicité, en même temps qu'une maison de rencontre pour les gens de lettres et les hommes de bien. Ce bureau a été créé à Paris en 1702, et son succès fut tel qu'il fut bientôt imité dans d'autres villes.

Le bureau d'adresse a été créé à Paris en 1702, et son succès fut tel qu'il fut bientôt imité dans d'autres villes. Il était destiné à servir de centre d'information et de publicité, en même temps qu'une maison de rencontre pour les gens de lettres et les hommes de bien. Ce bureau a été créé à Paris en 1702, et son succès fut tel qu'il fut bientôt imité dans d'autres villes.

Le bureau d'adresse a été créé à Paris en 1702, et son succès fut tel qu'il fut bientôt imité dans d'autres villes. Il était destiné à servir de centre d'information et de publicité, en même temps qu'une maison de rencontre pour les gens de lettres et les hommes de bien. Ce bureau a été créé à Paris en 1702, et son succès fut tel qu'il fut bientôt imité dans d'autres villes.

Le bureau d'adresse a été créé à Paris en 1702, et son succès fut tel qu'il fut bientôt imité dans d'autres villes. Il était destiné à servir de centre d'information et de publicité, en même temps qu'une maison de rencontre pour les gens de lettres et les hommes de bien. Ce bureau a été créé à Paris en 1702, et son succès fut tel qu'il fut bientôt imité dans d'autres villes.

Le bureau d'adresse a été créé à Paris en 1702, et son succès fut tel qu'il fut bientôt imité dans d'autres villes. Il était destiné à servir de centre d'information et de publicité, en même temps qu'une maison de rencontre pour les gens de lettres et les hommes de bien. Ce bureau a été créé à Paris en 1702, et son succès fut tel qu'il fut bientôt imité dans d'autres villes.

Le bureau d'adresse a été créé à Paris en 1702, et son succès fut tel qu'il fut bientôt imité dans d'autres villes. Il était destiné à servir de centre d'information et de publicité, en même temps qu'une maison de rencontre pour les gens de lettres et les hommes de bien. Ce bureau a été créé à Paris en 1702, et son succès fut tel qu'il fut bientôt imité dans d'autres villes.

Le bureau d'adresse a été créé à Paris en 1702, et son succès fut tel qu'il fut bientôt imité dans d'autres villes. Il était destiné à servir de centre d'information et de publicité, en même temps qu'une maison de rencontre pour les gens de lettres et les hommes de bien. Ce bureau a été créé à Paris en 1702, et son succès fut tel qu'il fut bientôt imité dans d'autres villes.

tionnement sont supportés par les Etats contractants.

V. UNION INTERNATIONALE.

— BUREAU. — L. Poissard, *Etudes de droit international conventionnelles*. Paris, 1881. — *Bureau de la Société des Nations*. Paris, 1919. — E. L. Descombes, *Les Offices internationaux et leur avenir* (1894).

— BUR. — Le parlement britannique législateur se constitue par l'installation de son bureau.

Sous l'Assemblée constituante de 1789, le bureau se composait de six membres et fut dissous le 29 septembre 1789. Une loi législative ajouta un vice-président, que la Convention supprima.

— BUR. — La Convention, le roi choisissait le président du Corps Législatif parmi trois candidats présentés par la Chambre. Sous Louis-Philippe, le bureau était nommé au scrutin et comprenait dix membres, trois présidents et de quatre secrétaires. Le bureau de l'Assemblée constituante de 1848 n'était élu que pour un mois.

— BUR. — Le bureau de la Chambre des députés a été institué par la loi du 22 février 1875. Le bureau se compose de deux vice-présidents élus pour un an, et de six secrétaires élus par la Chambre.

Actuellement, les bureaux de la Chambre des députés et de Sénat sont nommés en séance plénière pour une session. Le Sénat a six secrétaires, quatre vice-présidents, six secrétaires, trois questeurs; la Chambre des députés : un président, quatre vice-présidents, huit secrétaires, trois questeurs.

— BUR. — La première chambre, ou conseil, est le bureau provisoire composé du président et de six secrétaires pris d'abord parmi les membres du Sénat, et de six secrétaires pris parmi les députés. Les membres de ce bureau sont élus par la Chambre.

— BUR. — Le bureau de la Chambre des députés se compose de deux vice-présidents élus pour un an, et de six secrétaires élus par la Chambre.

— BUR. — Le bureau de la Chambre des députés se compose de deux vice-présidents élus pour un an, et de six secrétaires élus par la Chambre.

— BUR. — Le bureau de la Chambre des députés se compose de deux vice-présidents élus pour un an, et de six secrétaires élus par la Chambre.

— BUR. — Le bureau de la Chambre des députés se compose de deux vice-présidents élus pour un an, et de six secrétaires élus par la Chambre.

— BUR. — Le bureau de la Chambre des députés se compose de deux vice-présidents élus pour un an, et de six secrétaires élus par la Chambre.

— BUR. — Le bureau de la Chambre des députés se compose de deux vice-présidents élus pour un an, et de six secrétaires élus par la Chambre.

— BUR. — Le bureau de la Chambre des députés se compose de deux vice-présidents élus pour un an, et de six secrétaires élus par la Chambre.

— BUR. — Le bureau de la Chambre des députés se compose de deux vice-présidents élus pour un an, et de six secrétaires élus par la Chambre.

— BUR. — Le bureau de la Chambre des députés se compose de deux vice-présidents élus pour un an, et de six secrétaires élus par la Chambre.

— BUR. — Le bureau de la Chambre des députés se compose de deux vice-présidents élus pour un an, et de six secrétaires élus par la Chambre.

— BUR. — Le bureau de la Chambre des députés se compose de deux vice-présidents élus pour un an, et de six secrétaires élus par la Chambre.

— BUR. — Le bureau de la Chambre des députés se compose de deux vice-présidents élus pour un an, et de six secrétaires élus par la Chambre.



















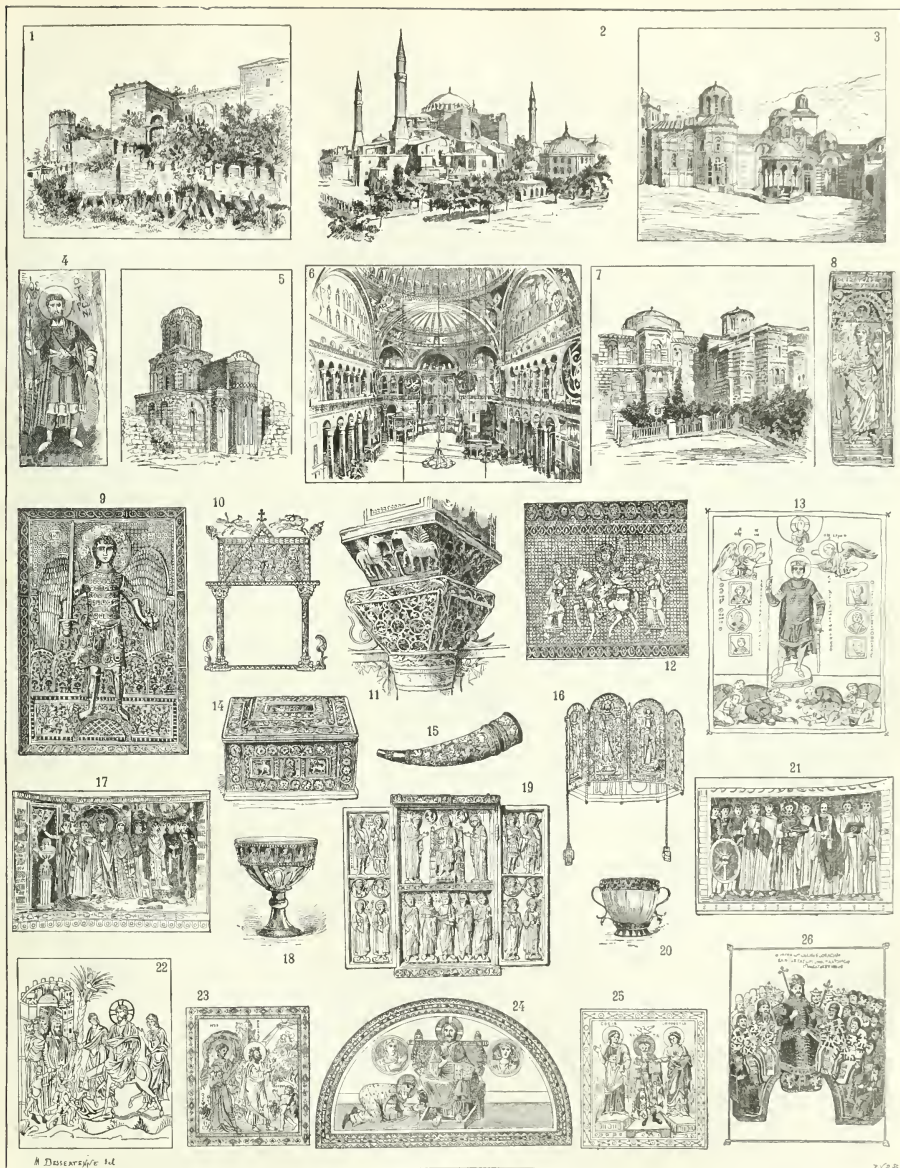












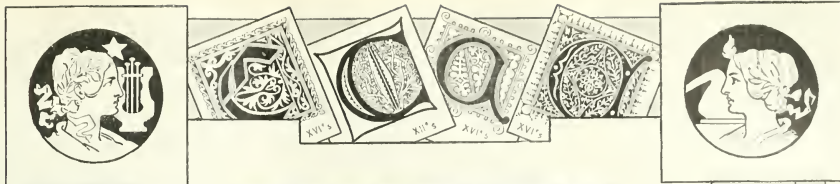
ART BYZANTIN : 1. Remparts de Constantinople. — 2. Vue extérieure de Sainte-Sophie. — 3. Vue d'un monastère de Paphos. — 4. Montagne de l'église Saint-Étienne. — 5. Église des Saint-Étienne. — 6. Frontispice de monument. — 7. Église Saint-Léon et de la Théodora. — 8. Mosaïque de diptyque en ivoire (British Museum). — 9. Couverture d'evangeliaire (mosaïque de Saint-Marc). — 10. Frontispice de monument. — 11. Chaire de Saint-Vital, de Ravenne. — 12. Étoffe byzantine provenant du tombeau de Gauthier, évêque de Bamberg. — 13. Basilica byzantine (mosaïque d'un monument). — 14. Coffret en ivoire. — 15. Cornes d'ivoire. — 16. Couronne de Monastère. — 17. Théodora et les femmes de sa cour (mosaïque de Saint-Vital). — 18. Calice. — 19. Triptyque en ivoire (Louvre). — 20. Calice. — 21. Justinien (mosaïque de Saint-Vital). — 22. Le maître à Jérusalem (mosaïque). — 23. Liste entre la nuit et le jour (Biblioth. nat.). — 24. Mosaïque de Sainte-Sophie. — 25. David (miniature, Bibliothèque). — 26. Jean Cantacuzène et sa cour (miniature).





1. La Transfiguration (mosaïque conservée au Louvre). — 2. Ornement de l'église de Saint-Dimitri, à Vladimir. — 3. Sculpture de Cividale, en Frioul. — 4. Ascension d'Alexandre (bas-relief, à Saint-Marc de Venise). — 5. Ange (mosaïque de Sainte-Sophie, à Constantinople). — 6. Sculpture de Cividale, en Frioul. — 7. Lettre ornée, tirée d'un manuscrit grec. — 8. Croix en vermeil ornée de six siècles (conservée au trésor des reliquaires de Notre-Dame de Nîmes). — 9. Lettre ornée, tirée d'un manuscrit grec. — 10. Miniature de Grégoire de Nazianze, Job et sa femme (x<sup>e</sup> siècle, Bibliothèque nationale). — 11. Chapiteau de Sainte-Sophie (Constantinople). — 12. La divine liturgie, peinture murale. — 13. Croix de l'empereur Justin II, en argent doré, incrustée de gemmes, conservée au Vatican. — 14. Miniature du manuscrit de Dossardet. — 15. Diadème impérial, conservée dans le trésor de Saint-Pierre de Rome (broderie d'or). — 16. Procession de saints (mosaïque de Saint-Appollinaire-Nord, à Ravenne (fragment)). — 17. Fragment d'un linteau de pierre, à Épave. — 18. Lettre ornée, tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale. — 19. Ornement de l'église de Montmorillon. — 20. Arel en or de Henri II (musée de Cluny). — 21. L'Annonciation (face latérale d'un sarcophage, à Ravenne). — 22. Présentation de la Vierge au temple (manuscrit du x<sup>e</sup> s., Bibliothèque nationale). — 23. Belleuvre. — 24. Les saints femmes au tombeau (plaque en or, au musée du Louvre). — 25. Sarcophage, à Béziers. — 26. Le Christ couronné Roger (Paléme). — 27. Lettre tirée d'un manuscrit (Bibliothèque de Mayence). — 28. Église de Tournamaire (Syrie). — 29. Miniature du manuscrit de Comas. — 30. La Crucifixion, ivoire du cabinet des médailles. — 31. Lettre tirée d'un manuscrit (Bibliothèque Mazarienne). — 32. L'Annonciation, George d'Antioche prosternant devant la Vierge (Paléme).

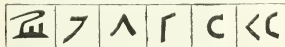




(*éd ou æ*) n. n. Troisième lettre ou deuxième consonne de l'alphabet français : *Un grand, un petit c. En c majuscule.*

tion graphique du C est semblable à celle des autres lettres de l'alphabet. Les Phéniciens avaient, selon toute vraisemblance, tiré leur C d'un idéogramme égyptien. On peut suivre facilement, sur les tableaux ci-joints, les principaux stades de l'évolution du C, évolution rapide, et qui est presque terminée, après l'inversion ordinaire du caractère phénicien, dans le passage du phénicien au grec cadméen.

ORIGINE ET DÉRIVATION DU C LATIN

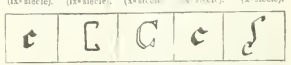
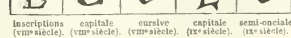
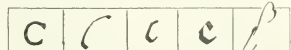


hiéroglyphe phénicien, grec, grec étrusque, latin égyptien, cadméen, éolo-dorien, archaïque.

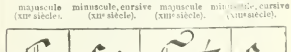
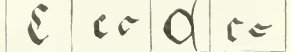
Des l'époque des inscriptions latines antiques, le C capital est constant. Notons quelques formes spéciales et antiques dans les écritures cursives et minuscules : le crochet souvent démesuré dans les cursives mérovingiennes et lombarde (écriture dite « nationale ») donne, vers le XII<sup>e</sup> siècle, un C assez semblable à un F recto-obliq. Le cro-

chet supérieur du C minuscule, si développé dans quelques types du XI<sup>e</sup> siècle, diminue, mais se conserve toujours ; du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, le C minuscule se confond souvent avec le T ; aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, il se confond avec l'E.

LE C DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE DU MOYEN ÂGE



DIVERSES FORMES DE C DANS LES ÉCRITURES GOTHIQUES



Au moyen âge et dans les premières impressions, le C se suscrit, et remplace ainsi une ou plusieurs lettres : d'avec é suscrit = donec.





































Rome y fut apporté l'an 293 avant J.-C. par L. Papirius Cursor.

**CADRANE**, *EE* adj. Qui est attaqué du cadran, de la cadran. *Arbre cadrané.*

**CADRANNERIE** ou **CADRANNERIE** *n. f.* Art de confectionner les cadrans de toute espèce. *À l'atelier ou l'on fabrique les divers cadrans employés en horlogerie, dans la marine.*

**CADRANIER** ou **CADRANNIER** (*nif* — rad. *cadran*) *n. m.* Employé qui surveille l'atelier dit cadranier.

**CADRAN** (*dran*) *n. m.* Instrument dont se sert le lapidaire pour tenir les pierres.

**CADRANURE** ou **CADRANNURE** *f.* Maladie des arbres, qui se manifeste par des fentes partant du centre et disposées comme les lignes horaires d'un cadran. (Cette maladie est due aux versx arbres. Elle se produit accidentellement chez les autres, à la suite de fortes gèlées.) — **On dit aussi CADRAN**, *oblique*.

**CADRAN** (*dran*) *n. m.* Instrument dont se sert le typographe pour fonder, moins haut que les lettres, mais de même corps, et qui sert à compléter les lignes où le papier ne remplit pas la justification.

**CADRAN** *n. m.* Typogr. Cadran dans lequel l'appa- reil est égal à la force du corps. (Il se place au commencement d'un alinéa.)

**CADRATURE** *n. f.* Assemblage de pièces qui meuvent les aiguilles et la répétition d'une montre, etc.

**CADRATUREUR** (*rie*) *n. m.* Ouvrier horloger qui fait les cadratures.

**CADRE** (*de l'ital. quadro*, objet carré, à cause de la forme de ces cadres de peinture, en bois, en carton, en cuivre, et d'une matière quelconque, dans laquelle on place un tableau, un objet d'art, etc. — *Le CADRE d'un tableau est sa façade ou son dos.*)

**Par ext.** Limites restreintes un espace, l'espace même ainsi restreint. *La mer d'un côté, les montagnes de l'autre forment à un cadranier un espace.* — **Fig.** Milieu qui sert à faire valoir une personne ou une chose, ou à la montrer sous un certain jour. *« Malheur au cadranier par lequel on fait valoir un homme. »* (J.-J. Rousseau.) *À Borne, l'innocence : Toute philosophie est nécessairement injurieuse, parce qu'elle aspire à renfermer l'innocence dans une limite.* (Renan.)

**CADRE** (*de l'ital. par*, portion de l'espace qui porte la membrane du tympan.)

**Cadre médian** *n. m.* Cadre au travers duquel se couvrent par sa proxi- mité les deux oreilles. **Cadre au travers** *n. m.* Cadre à sections égales pour amortir les oscillations d'un aiguille, grâce au mouvement de l'aiguille. (Ces courants régissent ensuite à leur tour l'aiguille.)

**Cadre de miner** (Cadres en charpente, destinés à maintenir les planches de coffrage et les terres dans les déblais et les mines souterraines.) **Cadre hexa-auxiliaire**, suivant l'usage auquel on les destine, et composés de *chapeaux* et de *semelles*. (Ils existe plusieurs variétés de ces cadres : cadres ordinaires, à oreilles, coffants ou faux cadres.)

**Cadre-cible**, Nom donné à un cadre en bois portant sur le dos le ris ou le cadre d'acier, et servant pour un projectile, dont on veut étudier la vitesse, coupe l'air d'un côté et détermine ainsi une rupture de courbe caractéristique par sa courbure.

**Cadres intermédiaires**, *Photogr. V. INTERMÉDIAIRE.*

**Admin.** Tableau des services, des emplois et des fonctionnaires qui les remplissent. **Ètre rayé des cadres**, Tableau des officiers et sous-officiers attachés aux compagnies. **Remplir les cadres**, *Cadre de réserve*, Tableau des officiers et sous-officiers classés, mais provisoirement mis en dehors du service actif. **Cadre d'activité**, Tableau des officiers et sous-officiers en état d'activité. **Monnaieur** *n. m.* Cadre, Manœuvre exécutée à titre d'étude par des officiers seuls, sans le concours de la troupe.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

— **Théât.** Chaîne des divisions, par rang de taille, du corps de ballet et des comparès.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

— **Pathol.** *Mal caduc*, Épilepsie, maladie appelée aussi *huit mal*, *le Tomber du mal caduc*, *Ètre épileptique.*

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.

**Ètre classé dans les cadres**, Être classé dans les cadres en nombre variable pour contenir les rayons des abeilles, et qui se font de divers modèles.







**CAFFARELLI** (de Bari vers 1703 mort 1782, est pour supprime station, est de son vrai nom GASTANO-MAIORANI), son premier maître Caffarelli, d'où son surnom de *duo d'oro* — Sa vie a été écrite par son fils, son neveu et son élève S. de La Voie, qui est Cafarella. Il gagna des sommes fabuleuses en Italie, en Angleterre et en France, et fut directeur de l'école de peinture de Paris pendant six ans. Il fut de ceux qui contribuèrent le plus à répandre en France le goût du camaïeu de laque.

**CAFFARELLI** (de Bari vers 1703 mort 1782, est pour supprime station, est de son vrai nom GASTANO-MAIORANI), son premier maître Caffarelli, d'où son surnom de *duo d'oro* — Sa vie a été écrite par son fils, son neveu et son élève S. de La Voie, qui est Cafarella. Il gagna des sommes fabuleuses en Italie, en Angleterre et en France, et fut directeur de l'école de peinture de Paris pendant six ans. Il fut de ceux qui contribuèrent le plus à répandre en France le goût du camaïeu de laque.

**CAFFARELLI** (de Bari vers 1703 mort 1782, est pour supprime station, est de son vrai nom GASTANO-MAIORANI), son premier maître Caffarelli, d'où son surnom de *duo d'oro* — Sa vie a été écrite par son fils, son neveu et son élève S. de La Voie, qui est Cafarella. Il gagna des sommes fabuleuses en Italie, en Angleterre et en France, et fut directeur de l'école de peinture de Paris pendant six ans. Il fut de ceux qui contribuèrent le plus à répandre en France le goût du camaïeu de laque.

**CAFFARELLI** (de Bari vers 1703 mort 1782, est pour supprime station, est de son vrai nom GASTANO-MAIORANI), son premier maître Caffarelli, d'où son surnom de *duo d'oro* — Sa vie a été écrite par son fils, son neveu et son élève S. de La Voie, qui est Cafarella. Il gagna des sommes fabuleuses en Italie, en Angleterre et en France, et fut directeur de l'école de peinture de Paris pendant six ans. Il fut de ceux qui contribuèrent le plus à répandre en France le goût du camaïeu de laque.

**CAFFARELLI** (de Bari vers 1703 mort 1782, est pour supprime station, est de son vrai nom GASTANO-MAIORANI), son premier maître Caffarelli, d'où son surnom de *duo d'oro* — Sa vie a été écrite par son fils, son neveu et son élève S. de La Voie, qui est Cafarella. Il gagna des sommes fabuleuses en Italie, en Angleterre et en France, et fut directeur de l'école de peinture de Paris pendant six ans. Il fut de ceux qui contribuèrent le plus à répandre en France le goût du camaïeu de laque.

**CAFFARELLI** (de Bari vers 1703 mort 1782, est pour supprime station, est de son vrai nom GASTANO-MAIORANI), son premier maître Caffarelli, d'où son surnom de *duo d'oro* — Sa vie a été écrite par son fils, son neveu et son élève S. de La Voie, qui est Cafarella. Il gagna des sommes fabuleuses en Italie, en Angleterre et en France, et fut directeur de l'école de peinture de Paris pendant six ans. Il fut de ceux qui contribuèrent le plus à répandre en France le goût du camaïeu de laque.

**CAFFARELLI** (de Bari vers 1703 mort 1782, est pour supprime station, est de son vrai nom GASTANO-MAIORANI), son premier maître Caffarelli, d'où son surnom de *duo d'oro* — Sa vie a été écrite par son fils, son neveu et son élève S. de La Voie, qui est Cafarella. Il gagna des sommes fabuleuses en Italie, en Angleterre et en France, et fut directeur de l'école de peinture de Paris pendant six ans. Il fut de ceux qui contribuèrent le plus à répandre en France le goût du camaïeu de laque.

**CAFFARELLI** (de Bari vers 1703 mort 1782, est pour supprime station, est de son vrai nom GASTANO-MAIORANI), son premier maître Caffarelli, d'où son surnom de *duo d'oro* — Sa vie a été écrite par son fils, son neveu et son élève S. de La Voie, qui est Cafarella. Il gagna des sommes fabuleuses en Italie, en Angleterre et en France, et fut directeur de l'école de peinture de Paris pendant six ans. Il fut de ceux qui contribuèrent le plus à répandre en France le goût du camaïeu de laque.

**CAFFARELLI** (de Bari vers 1703 mort 1782, est pour supprime station, est de son vrai nom GASTANO-MAIORANI), son premier maître Caffarelli, d'où son surnom de *duo d'oro* — Sa vie a été écrite par son fils, son neveu et son élève S. de La Voie, qui est Cafarella. Il gagna des sommes fabuleuses en Italie, en Angleterre et en France, et fut directeur de l'école de peinture de Paris pendant six ans. Il fut de ceux qui contribuèrent le plus à répandre en France le goût du camaïeu de laque.

**CAFFARELLI** (de Bari vers 1703 mort 1782, est pour supprime station, est de son vrai nom GASTANO-MAIORANI), son premier maître Caffarelli, d'où son surnom de *duo d'oro* — Sa vie a été écrite par son fils, son neveu et son élève S. de La Voie, qui est Cafarella. Il gagna des sommes fabuleuses en Italie, en Angleterre et en France, et fut directeur de l'école de peinture de Paris pendant six ans. Il fut de ceux qui contribuèrent le plus à répandre en France le goût du camaïeu de laque.

**CAFFARELLI** (de Bari vers 1703 mort 1782, est pour supprime station, est de son vrai nom GASTANO-MAIORANI), son premier maître Caffarelli, d'où son surnom de *duo d'oro* — Sa vie a été écrite par son fils, son neveu et son élève S. de La Voie, qui est Cafarella. Il gagna des sommes fabuleuses en Italie, en Angleterre et en France, et fut directeur de l'école de peinture de Paris pendant six ans. Il fut de ceux qui contribuèrent le plus à répandre en France le goût du camaïeu de laque.

**CAFFARELLI** (de Bari vers 1703 mort 1782, est pour supprime station, est de son vrai nom GASTANO-MAIORANI), son premier maître Caffarelli, d'où son surnom de *duo d'oro* — Sa vie a été écrite par son fils, son neveu et son élève S. de La Voie, qui est Cafarella. Il gagna des sommes fabuleuses en Italie, en Angleterre et en France, et fut directeur de l'école de peinture de Paris pendant six ans. Il fut de ceux qui contribuèrent le plus à répandre en France le goût du camaïeu de laque.

**CAFFARELLI** (de Bari vers 1703 mort 1782, est pour supprime station, est de son vrai nom GASTANO-MAIORANI), son premier maître Caffarelli, d'où son surnom de *duo d'oro* — Sa vie a été écrite par son fils, son neveu et son élève S. de La Voie, qui est Cafarella. Il gagna des sommes fabuleuses en Italie, en Angleterre et en France, et fut directeur de l'école de peinture de Paris pendant six ans. Il fut de ceux qui contribuèrent le plus à répandre en France le goût du camaïeu de laque.

A Brest en 1729, où il était sculpteur des vaisseaux du roi. Le sixième cent de Philippe-Auguste, né en 1165 et mort en 1215, s'est fait connaître par des bustes de bronze et de terre cuite. — **CHARLES-PHILIPPE**, fils de Francis-Charles, né en 1692, mort en 1728, a été surintendant des mines et sculpteur des vaisseaux à Brest. — **CHARLES-MARIE**, fils de Charles-Philippe, né à Brest en 1728, travailla sous les ordres de son père, puis devint, à l'âge de quarante ans, peintre-architecte. — Un fils de Jacques, prénommé Philippe, né en 1714, mort en 1774, fut aussi connu comme orfèvre, sculpteur et ciseleur. — Un autre fils de Jacques, prénommé Jean-Baptiste, né en 1740, mort en 1807, fut aussi connu comme orfèvre, sculpteur et ciseleur. — Un autre fils de Jacques, prénommé Louis-François, né à Rome, les statues de Pierre et Thomas Caruelle, et de la bibliothèque Sainte-Genève et Versailles possèdent de lui des bustes d'hommes célèbres.

**CAFFIN** (ital. *caffino*) m. Ancienne mesure de capacité italienne et tunisienne, qui consistait de 1 à 16 litres.

**CAFFINE** n. f. Ancienne mesure de capacité d'Espagne, valant 20 litres ou moyenne. On l'emploie encore dans quelques provinces pour mesurer l'huile d'olive. On écrit aussi *cazifin*.

**CAFFÉ** (ca-fo) m. Moreau de fonte, provenant de projections ou autres objets brisés ou cassés par une chute.

**CAFIER** a. m. Syn. de CAFRES.

**CATINS** (as) m. Genre d'insectes coléoptères brachiélytes, famille des staphylo-grammes, dont on trouve en France des espèces assez répandues sur le globe. Les espèces les plus communes en France sont les *cafius castaneus* et *fuscus*.

**CAFOLINE** (de *caffé*, et du lat. *olium*, huile) n. f. Soluble dérivé de l'essence de café, et qui est employé en médecine sous le nom de Caféine. Les premiers distillés, fournis à Paris, par Soland, vers 1763, furent sous le nom de Caféine.

**CAFOUTE** (ca-fout) f. Petit résidu en terre qui résulte de la brasse allumée et que l'on emploie dans les départements du nord de la France, à coraller, frites locales, par exemple, et sert de ces vases, suspendus à cordons, dans les fêtes locales, par exemple, comme de véritables escudons.

**CAFRE** (de l'arabe *caffir*, infidèle), personne qui n'est pas le Cafre, ou qui habite ce pays.

— Les Cafres. — Ce qui rapport à la Cafrie ou à ses habitants. — *Coutumes Cafres*. — *Cafrie*.

— **CAFRE**. Ethnol. Ce nom a été appliqué dans l'origine aux nègres qui n'étaient pas d'origine négroïde, et qui vivaient dans l'Afrique australe, à côté des nègres négroïdes et qui habitaient aujourd'hui en un ensemble de populations qui vivaient dans l'Afrique australe.

— **CAFRE**. N. f. Nom d'un genre de barques ou de canots, qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple, et qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple, et qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple.

— **CAFRE**. N. f. Nom d'un genre de barques ou de canots, qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple, et qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple, et qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple.

— **CAFRE**. N. f. Nom d'un genre de barques ou de canots, qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple, et qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple, et qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple.

— **CAFRE**. N. f. Nom d'un genre de barques ou de canots, qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple, et qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple, et qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple.

— **CAFRE**. N. f. Nom d'un genre de barques ou de canots, qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple, et qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple, et qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple.

— **CAFRE**. N. f. Nom d'un genre de barques ou de canots, qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple, et qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple, et qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple.

— **CAFRE**. N. f. Nom d'un genre de barques ou de canots, qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple, et qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple, et qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple.

— **CAFRE**. N. f. Nom d'un genre de barques ou de canots, qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple, et qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple, et qui sont employés dans l'océan Indien, par exemple.

des langues appartenant à ce pays; les autres présentent orthographe et prononciation différentes de celles que l'on trouve dans les autres parties de ce pays.

**CAFRIERIE**. Cette dénomination a été longtemps appliquée à toute la partie de l'Afrique comprise entre le S. de plébe à toute la partie de l'Afrique comprise entre le S. de plébe et les Arabes du nord de mer. Cafrie (indifférent) doit avoir fait Cafrie, ou, au contraire, Cafrie doit avoir fait Cafrie.

Pard, trois Européens restreignirent le nom de Cafrie à la désignation de la partie de l'Afrique comprise entre le S. de plébe et les Arabes du nord de mer. Cafrie fut limitée à la région qui s'étend, du S. de plébe au Zambéze.

Aujourd'hui, on ne désigne plus, sous le nom de Cafrie, qu'une petite partie de l'Afrique comprise entre le S. de plébe et les Arabes du nord de mer. Cafrie fut limitée à la région qui s'étend, du S. de plébe au Zambéze.

Aujourd'hui, on ne désigne plus, sous le nom de Cafrie, qu'une petite partie de l'Afrique comprise entre le S. de plébe et les Arabes du nord de mer. Cafrie fut limitée à la région qui s'étend, du S. de plébe au Zambéze.

Aujourd'hui, on ne désigne plus, sous le nom de Cafrie, qu'une petite partie de l'Afrique comprise entre le S. de plébe et les Arabes du nord de mer. Cafrie fut limitée à la région qui s'étend, du S. de plébe au Zambéze.

Aujourd'hui, on ne désigne plus, sous le nom de Cafrie, qu'une petite partie de l'Afrique comprise entre le S. de plébe et les Arabes du nord de mer. Cafrie fut limitée à la région qui s'étend, du S. de plébe au Zambéze.

Aujourd'hui, on ne désigne plus, sous le nom de Cafrie, qu'une petite partie de l'Afrique comprise entre le S. de plébe et les Arabes du nord de mer. Cafrie fut limitée à la région qui s'étend, du S. de plébe au Zambéze.

Aujourd'hui, on ne désigne plus, sous le nom de Cafrie, qu'une petite partie de l'Afrique comprise entre le S. de plébe et les Arabes du nord de mer. Cafrie fut limitée à la région qui s'étend, du S. de plébe au Zambéze.

Aujourd'hui, on ne désigne plus, sous le nom de Cafrie, qu'une petite partie de l'Afrique comprise entre le S. de plébe et les Arabes du nord de mer. Cafrie fut limitée à la région qui s'étend, du S. de plébe au Zambéze.

Aujourd'hui, on ne désigne plus, sous le nom de Cafrie, qu'une petite partie de l'Afrique comprise entre le S. de plébe et les Arabes du nord de mer. Cafrie fut limitée à la région qui s'étend, du S. de plébe au Zambéze.

Aujourd'hui, on ne désigne plus, sous le nom de Cafrie, qu'une petite partie de l'Afrique comprise entre le S. de plébe et les Arabes du nord de mer. Cafrie fut limitée à la région qui s'étend, du S. de plébe au Zambéze.

Aujourd'hui, on ne désigne plus, sous le nom de Cafrie, qu'une petite partie de l'Afrique comprise entre le S. de plébe et les Arabes du nord de mer. Cafrie fut limitée à la région qui s'étend, du S. de plébe au Zambéze.

Aujourd'hui, on ne désigne plus, sous le nom de Cafrie, qu'une petite partie de l'Afrique comprise entre le S. de plébe et les Arabes du nord de mer. Cafrie fut limitée à la région qui s'étend, du S. de plébe au Zambéze.

Aujourd'hui, on ne désigne plus, sous le nom de Cafrie, qu'une petite partie de l'Afrique comprise entre le S. de plébe et les Arabes du nord de mer. Cafrie fut limitée à la région qui s'étend, du S. de plébe au Zambéze.

Aujourd'hui, on ne désigne plus, sous le nom de Cafrie, qu'une petite partie de l'Afrique comprise entre le S. de plébe et les Arabes du nord de mer. Cafrie fut limitée à la région qui s'étend, du S. de plébe au Zambéze.

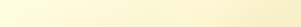
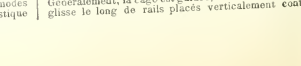
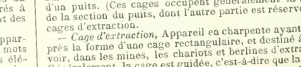
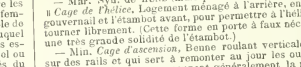
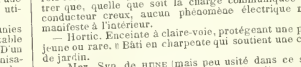
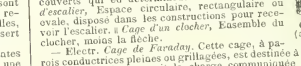
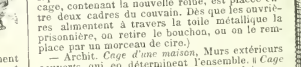
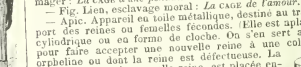
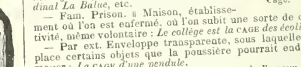
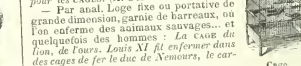
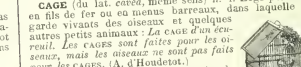
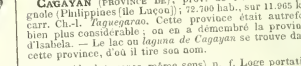
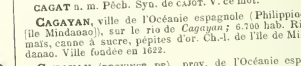
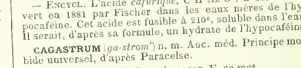
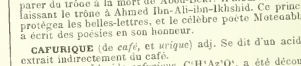
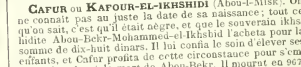
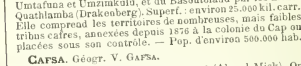
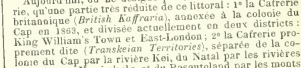
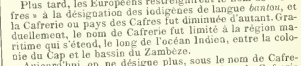
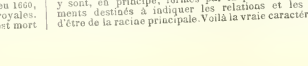
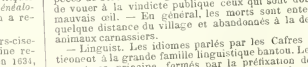
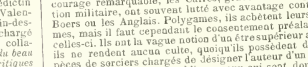
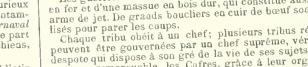
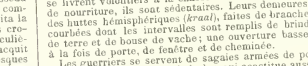
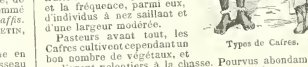
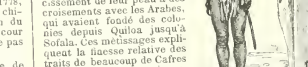
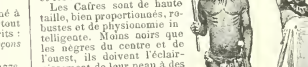
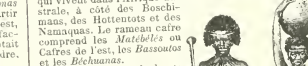
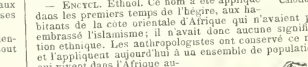
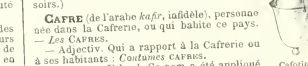
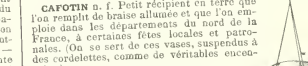
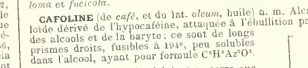
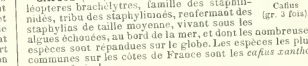
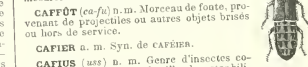
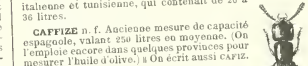
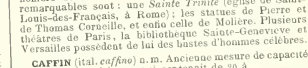
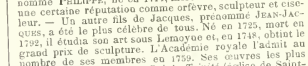
Aujourd'hui, on ne désigne plus, sous le nom de Cafrie, qu'une petite partie de l'Afrique comprise entre le S. de plébe et les Arabes du nord de mer. Cafrie fut limitée à la région qui s'étend, du S. de plébe au Zambéze.

Aujourd'hui, on ne désigne plus, sous le nom de Cafrie, qu'une petite partie de l'Afrique comprise entre le S. de plébe et les Arabes du nord de mer. Cafrie fut limitée à la région qui s'étend, du S. de plébe au Zambéze.

Aujourd'hui, on ne désigne plus, sous le nom de Cafrie, qu'une petite partie de l'Afrique comprise entre le S. de plébe et les Arabes du nord de mer. Cafrie fut limitée à la région qui s'étend, du S. de plébe au Zambéze.

Aujourd'hui, on ne désigne plus, sous le nom de Cafrie, qu'une petite partie de l'Afrique comprise entre le S. de plébe et les Arabes du nord de mer. Cafrie fut limitée à la région qui s'étend, du S. de plébe au Zambéze.

Aujourd'hui, on ne désigne plus, sous le nom de Cafrie, qu'une petite partie de l'Afrique comprise entre le S. de plébe et les Arabes du nord de mer. Cafrie fut limitée à la région qui s'étend, du S. de plébe au Zambéze.















vant les modèles) pour les caisses de montagne. La Caisse à monton pour *Buttre de cèdre à monton* (à trois trous). Coffres servant à conserver les manitons dans les coffres des batteries de côté ou de siège. La Caisse à son, Caisse des rempils de son, de 3 à 4 mètres de long, employé comme table lorsqu'on veut recevoir, pour l'étudier, une batterie dans l'état même de son état de l'arme et sans autres déformations que celles produites à l'intérieur du canon. La Caisse à fraiseur ou Caisse d'armes, Caisse servant à l'éclairage des armes portatives. La Caisse à boyages.

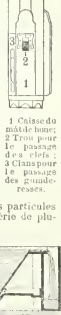
— Ch. de fer. Caisse à eau du tender. Réservoir en tôle galvanisée pour l'eau nécessaire au chauffage de la locomotive. La Caisse-francs. Non les coffres qui servent à couvrir au siège de l'administration et les recettes de la gare, mais les caisses d'une ligne. La Caisse de voiture. V. VOITURE, et VAHONS.

— Chir. Boite à compartiments contenant des médicaments pour les instruments chirurgicaux. Les caisses à saïres pour pratiquer certaines opérations : Caisse à amputation. Caisse à trique. Caisse à médicaments.

— Hortie. Caisse de grand vase, le plus souvent en plaques et de forme carrée, où l'on cultive les arbesles seculables au froid, et que l'on transporte au moment voulu dans les serres. Des caisses d'arabes, de citrouilles, de grenades, de courges, de melons, de semis. Sorte de grande boite dans laquelle on sème les graines, qui sont recouvertes par une terre horde.

— Mar. Caisse à eau, grand vaisseau où se font lequel on met l'eau douce nécessaire pour le voyage. (Ce coffre remplace depuis le commencement de ce siècle le tonneau pour le même usage et dans lesquels on mettait autrefois à remplir le Morue ou le bois qui remplissent la poëlle, et qui, en général, la forme d'un rectangle aplati. La Caisse à mer, grand vaisseau quadrangulaire qui sert de pilot à un mât de bœuf, de perçage ou de caratots, et passe par les boîtes de feu auxquelles les navires peuvent fixer un cable. La Caisse des Perles. Petit récipient que les galères, au xviii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, employaient pour la décharge de la ravette et servait de dépôt de vivres.

— Min. Caisse de criblage. Appareil servant à cribler le minerai. La Caisse allemande ou Caisson allemand, ou Caisson à tombon. Appareil de criblage consistant en une longue caisse rectangulaire en bois inclinée, et dans l'extrémité inférieure est percée de trous dans toute sa hauteur. (Les trous servent à l'économie de l'eau tenant la suspension de la mine, et arrivant dans la caisse à la partie la plus élevée.) La Caisse pointon. Appareil destiné à cribler les sables fins et des schistes. Ce n'est un distributeur disposé de manière à amener sur les tables de lavage l'eau tenant en suspension des grains minéraux qui se séparent ainsi uniforme que possible, et débarrassés des particules argileuses des gaugons. (Il y a toujours une série de plu-



forme un polygone régulier. On a préalablement disposé l'intérieur de joints ajetés, arbesles, animaux, etc. dat. etc. De minces ouvertures, pratiquées dans le haut de chaque miroir, permettent de regarder dans l'intérieur de la caisse pour enlever les arbesles.

— Pyrotec. Caisse arabe. Bailon rempli d'artifices divers, qui donnent force explosion au feu. La Caisse à fer, qui contient des fers de diverses formes, arbesles, etc. Caisse qui renferme le mouvement d'un engrenage ou horlogerie. La Caisse à une montre, d'une montre. La Pièce qui sert à renforcer un mouvement d'horlogerie et qui reçoit les arbesles et les autres parties. Le ressort en bois qui reçoit le sucre que l'on gratte dans les raffineries. L'Assemblée de pièces qui, dans le mouvement d'appareil, est destinée à empêcher le ressort de recevoir les volants à mesurer qui sortent des machines à couper. La Caisse de cimentation. V. CIMENTATION. Caisse à tisser. Caisse qui sert à tisser, en ceinturant les marches de l'ourdisseau dans un métier à tisser. La Caisse de plâtre. Auge en pierre dans laquelle le plâtre est conservé et qui est destinée à servir de support à la Caisse à sable. Coffre de bois servant au fondeur à mettre le sable nécessaire à la confection des moules.

— ALLES. LITRÉS. — Banque. La caisse. Exclamation de Billoquet, dans la pièce des *Saints-Basques*. Elle revient à dire : Prends tout, pourvu que la bourse soit sauve! et qui s'applique le plus souvent aux joueurs.

— ENCYCL. ADMIN. et FIN. Caisse d'amortissement. Fondée par la loi du 17 février au VIII, reconstituée par celle du 24 avril 1816, par la loi du 31 mai 1818, et par celle du 11 juillet 1836, elle est constituée des réserves créées qui furent destinées à leur destination et appliquées à de grands travaux publics. Elle a été créée par la loi du 10 septembre 1871 et s'appuyait les opérations de remboursement des sommes d'obligations émises par la ville de Paris, au total de 2,500,000 francs (2,500,000 francs). Elle a été supprimée par la loi du 10 septembre 1871 et s'appuyait les opérations de remboursement des sommes d'obligations émises par la ville de Paris, au total de 2,500,000 francs (2,500,000 francs).

— Créées par la loi du 11 juillet 1838, ces deux caisses sont créées par la caisse des dépôts et consignations. Moins d'une année après leur création, elles ont été supprimées par la loi du 26 juillet 1839. Pour assurer, il faut avoir 16 ans au moins, ou au plus. Les sommes d'assurance ne dépassent pas 3,000 francs. Les sommes assurées sont incessibles et insaisissables à concurrence de 600 francs, et au delà par moitié. Les assurances sont de deux sortes : 1<sup>re</sup> les assurances sur la vie, 2<sup>o</sup> les assurances sur la mort. Les assurances sur la vie sont soumises à une réglementation particulière. V. ASSURANCES A POST MORTEM. — La seconde sorte d'assurance est celle des assurances sur la mort. Elle est de deux sortes : 1<sup>re</sup> les assurances sur la mort, 2<sup>o</sup> les assurances sur la vie. Les assurances sur la mort sont soumises à une réglementation particulière. V. ASSURANCES A POST MORTEM. — La seconde sorte d'assurance est celle des assurances sur la mort. Elle est de deux sortes : 1<sup>re</sup> les assurances sur la mort, 2<sup>o</sup> les assurances sur la vie. Les assurances sur la mort sont soumises à une réglementation particulière. V. ASSURANCES A POST MORTEM.

— Caisse commune ou syndicat des agents de change de Paris. Caisse commune des agents de change de Paris, créée par la loi du 10 septembre 1871 et s'appuyait les opérations de remboursement des sommes d'obligations émises par la ville de Paris, au total de 2,500,000 francs (2,500,000 francs). Elle a été supprimée par la loi du 10 septembre 1871 et s'appuyait les opérations de remboursement des sommes d'obligations émises par la ville de Paris, au total de 2,500,000 francs (2,500,000 francs).

— Caisse d'épargne. L'association des caisses d'épargne, destiné à recevoir en dépôt et faire fructifier les petites économies, existait au xviii<sup>e</sup> siècle à l'étranger; c'est qu'en France fut créée par la loi du 28 février 1818, l'établissement (ordonn. du 27 avril 1818). Elle se multipliait en France, surtout lorsqu'elle fut admise à l'intervention du Trésor public par la loi du 5 juin 1833, qui assimile ces caisses à des établissements d'utilité publique. Elle fut supprimée, en 1836, par la loi du 10 septembre 1871 et s'appuyait les opérations de remboursement des sommes d'obligations émises par la ville de Paris, au total de 2,500,000 francs (2,500,000 francs).

— Caisse d'épargne. L'association des caisses d'épargne, destiné à recevoir en dépôt et faire fructifier les petites économies, existait au xviii<sup>e</sup> siècle à l'étranger; c'est qu'en France fut créée par la loi du 28 février 1818, l'établissement (ordonn. du 27 avril 1818). Elle se multipliait en France, surtout lorsqu'elle fut admise à l'intervention du Trésor public par la loi du 5 juin 1833, qui assimile ces caisses à des établissements d'utilité publique. Elle fut supprimée, en 1836, par la loi du 10 septembre 1871 et s'appuyait les opérations de remboursement des sommes d'obligations émises par la ville de Paris, au total de 2,500,000 francs (2,500,000 francs).

— Caisse d'épargne. L'association des caisses d'épargne, destiné à recevoir en dépôt et faire fructifier les petites économies, existait au xviii<sup>e</sup> siècle à l'étranger; c'est qu'en France fut créée par la loi du 28 février 1818, l'établissement (ordonn. du 27 avril 1818). Elle se multipliait en France, surtout lorsqu'elle fut admise à l'intervention du Trésor public par la loi du 5 juin 1833, qui assimile ces caisses à des établissements d'utilité publique. Elle fut supprimée, en 1836, par la loi du 10 septembre 1871 et s'appuyait les opérations de remboursement des sommes d'obligations émises par la ville de Paris, au total de 2,500,000 francs (2,500,000 francs).

possède une fortune personnelle qui constitue son fonds de réserve et de garantie. Les lois du 29 décembre 1892 et la composition de ce fonds et, notamment, elle permet pour partie son emploi en constructions, constructions de maisons, etc. Les sommes reçues des dépôts doivent être versées immédiatement à la Caisse des dépôts et consignations, et les sommes versées par la Caisse des dépôts et consignations doivent être versées immédiatement à la Caisse des dépôts et consignations.

— Le titre des dépôts est le livret nominatif, ou tout au moins le livret d'épargne, ou le livret de retraite, ou le plus d'un livret d'épargne. Le livret nominatif, ou tout au moins le livret d'épargne, ou le livret de retraite, ou le plus d'un livret d'épargne, est un titre qui sert de preuve de la déclaration d'existence des sommes versées par le déposant. Les titres des dépôts sont nominatifs, ou tout au moins le livret d'épargne, ou le livret de retraite, ou le plus d'un livret d'épargne. Le livret nominatif, ou tout au moins le livret d'épargne, ou le livret de retraite, ou le plus d'un livret d'épargne, est un titre qui sert de preuve de la déclaration d'existence des sommes versées par le déposant.

— Caisse d'épargne. L'association des caisses d'épargne, destiné à recevoir en dépôt et faire fructifier les petites économies, existait au xviii<sup>e</sup> siècle à l'étranger; c'est qu'en France fut créée par la loi du 28 février 1818, l'établissement (ordonn. du 27 avril 1818). Elle se multipliait en France, surtout lorsqu'elle fut admise à l'intervention du Trésor public par la loi du 5 juin 1833, qui assimile ces caisses à des établissements d'utilité publique. Elle fut supprimée, en 1836, par la loi du 10 septembre 1871 et s'appuyait les opérations de remboursement des sommes d'obligations émises par la ville de Paris, au total de 2,500,000 francs (2,500,000 francs).

— Caisse d'épargne. L'association des caisses d'épargne, destiné à recevoir en dépôt et faire fructifier les petites économies, existait au xviii<sup>e</sup> siècle à l'étranger; c'est qu'en France fut créée par la loi du 28 février 1818, l'établissement (ordonn. du 27 avril 1818). Elle se multipliait en France, surtout lorsqu'elle fut admise à l'intervention du Trésor public par la loi du 5 juin 1833, qui assimile ces caisses à des établissements d'utilité publique. Elle fut supprimée, en 1836, par la loi du 10 septembre 1871 et s'appuyait les opérations de remboursement des sommes d'obligations émises par la ville de Paris, au total de 2,500,000 francs (2,500,000 francs).

— Caisse d'épargne. L'association des caisses d'épargne, destiné à recevoir en dépôt et faire fructifier les petites économies, existait au xviii<sup>e</sup> siècle à l'étranger; c'est qu'en France fut créée par la loi du 28 février 1818, l'établissement (ordonn. du 27 avril 1818). Elle se multipliait en France, surtout lorsqu'elle fut admise à l'intervention du Trésor public par la loi du 5 juin 1833, qui assimile ces caisses à des établissements d'utilité publique. Elle fut supprimée, en 1836, par la loi du 10 septembre 1871 et s'appuyait les opérations de remboursement des sommes d'obligations émises par la ville de Paris, au total de 2,500,000 francs (2,500,000 francs).

— Caisse d'épargne. L'association des caisses d'épargne, destiné à recevoir en dépôt et faire fructifier les petites économies, existait au xviii<sup>e</sup> siècle à l'étranger; c'est qu'en France fut créée par la loi du 28 février 1818, l'établissement (ordonn. du 27 avril 1818). Elle se multipliait en France, surtout lorsqu'elle fut admise à l'intervention du Trésor public par la loi du 5 juin 1833, qui assimile ces caisses à des établissements d'utilité publique. Elle fut supprimée, en 1836, par la loi du 10 septembre 1871 et s'appuyait les opérations de remboursement des sommes d'obligations émises par la ville de Paris, au total de 2,500,000 francs (2,500,000 francs).

— Caisse d'épargne. L'association des caisses d'épargne, destiné à recevoir en dépôt et faire fructifier les petites économies, existait au xviii<sup>e</sup> siècle à l'étranger; c'est qu'en France fut créée par la loi du 28 février 1818, l'établissement (ordonn. du 27 avril 1818). Elle se multipliait en France, surtout lorsqu'elle fut admise à l'intervention du Trésor public par la loi du 5 juin 1833, qui assimile ces caisses à des établissements d'utilité publique. Elle fut supprimée, en 1836, par la loi du 10 septembre 1871 et s'appuyait les opérations de remboursement des sommes d'obligations émises par la ville de Paris, au total de 2,500,000 francs (2,500,000 francs).

Coupe longitudinale de caisses pointon

sièges caisses pointon à la suite les uns des autres. Leurs dimensions vont en augmentant et leur niveau descend de plus en plus.

— Percussion du tambour. Tambour, ou instrument de percussion du tambour, dans lequel on frappe sur la caisse. Tambour à saïres. Tambour à saïres, sorte de tambour plus grand que le tambour ordinaire, et qui rend un son plus grave. Il est employé surtout dans les orchestres militaires.

— Seuil aussi de celui qui bat cette caisse. Tambour à saïres. Tambour à saïres, sorte de tambour plus grand que le tambour ordinaire, et qui rend un son plus grave. Il est employé surtout dans les orchestres militaires.

— Seuil aussi de celui qui bat cette caisse. Tambour à saïres. Tambour à saïres, sorte de tambour plus grand que le tambour ordinaire, et qui rend un son plus grave. Il est employé surtout dans les orchestres militaires.

— Seuil aussi de celui qui bat cette caisse. Tambour à saïres. Tambour à saïres, sorte de tambour plus grand que le tambour ordinaire, et qui rend un son plus grave. Il est employé surtout dans les orchestres militaires.

— Seuil aussi de celui qui bat cette caisse. Tambour à saïres. Tambour à saïres, sorte de tambour plus grand que le tambour ordinaire, et qui rend un son plus grave. Il est employé surtout dans les orchestres militaires.

— Seuil aussi de celui qui bat cette caisse. Tambour à saïres. Tambour à saïres, sorte de tambour plus grand que le tambour ordinaire, et qui rend un son plus grave. Il est employé surtout dans les orchestres militaires.

— Seuil aussi de celui qui bat cette caisse. Tambour à saïres. Tambour à saïres, sorte de tambour plus grand que le tambour ordinaire, et qui rend un son plus grave. Il est employé surtout dans les orchestres militaires.

— Seuil aussi de celui qui bat cette caisse. Tambour à saïres. Tambour à saïres, sorte de tambour plus grand que le tambour ordinaire, et qui rend un son plus grave. Il est employé surtout dans les orchestres militaires.

— Seuil aussi de celui qui bat cette caisse. Tambour à saïres. Tambour à saïres, sorte de tambour plus grand que le tambour ordinaire, et qui rend un son plus grave. Il est employé surtout dans les orchestres militaires.

## CAISSERIE — CAISSON

ou par un particulier à la suite d'une décision administrative. Les principaux cas de consignations sont énumérés par l'ordonnance du 4 juillet 1815 et l'instruction du 11 du même jour. On distingue d'abord les consignations de contre et de décaissement, la Caisse a droit de contrainte contre toute personne tenue à consignation. D'autre part, elle est tenue de remettre aux créanciers droit de consignation. Aussi, chaque consignation donne lieu à déclaration de créances. Les créanciers ont un droit de préférence sur l'intérêt du sixième et unième jour à partir de la consignation. Les valeurs mobilières sont déclarées en nature. La Caisse effectue, pour ses titres, toutes les opérations de versement ou recouvrement nécessaires.

Cette caisse reçoit les dépôts de sommes et de valeurs des établissements publics, non soumis à la surveillance des receveurs des finances, des associations philanthropiques, littéraires et autres, des sociétés d'assurance, et des sociétés de secours mutuels, sur avis de la commission de surveillance. Ces dépôts ne peuvent avoir lieu qu'à Paris et en numéraire. Ils sont remboursés dans les dix jours suivants. Les dépôts de sommes, liquidations et autres mandataires de justice, et les dépôts obligatoires des particuliers (décret du 30 janvier 1890) sont soumis à ces conditions particulières.

La Caisse gère la fortune de divers serviteurs dont des ressources, par suite de leur affectation spéciale, doivent être affectées des fonds du Trésor; comme : la Caisse de secours postale, la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, etc., suivant les règles et conditions édictées par les lois et décrets particuliers.

La Caisse des dépôts fait des avances, rembourseurs pour le service des travaux publics, et des prêts aux départements et communes; elle a procuré aussi des sommes nécessaires à de grandes entreprises. Elle a pu aussi acquiescer à des vœux en faveur de la fréquentation de l'école au moyen de récompenses aux élèves assidus et de secours aux élèves indigents. Elle a été chargée de la distribution des secours du loi du 10 avril 1867, cette caisse est actuellement établie dans toutes les communes (loi du 28 mars 1876). Elle est chargée de la distribution des secours scolaires, de membres bienfaiteurs et dames patronnesses, ses revenus se composent de cotisations volontaires et de l'Etat. Etablissement de confiance, de dépôt et de l'Etat. Etablissement public possédant la personnalité civile, chaque caisse peut être autorisée à recevoir des dons et legs. Le décret du 15 août 1870, l'institution de crédit fondée en 1876 par Parguet, banquier genevois, sous le patronage de l'Etat et supportée par le commerce.

**CAISSE DES INVALIDES DE LA MARINE.** L'origine de cette caisse remonte à Colbert; son fonctionnement est actuellement régi par la loi du 28 mars 1876. Elle forme un établissement distinct, sous le patronage de l'Etat, et est placée sous la surveillance de l'autorité du ministre de la marine, dirigé par un fonctionnaire ayant titre de commissaire de la marine; elle a trois nœuds : la Caisse des invalides, qui paye les pensions (demi-soldes) aux marins du commerce, à leurs veuves, à leurs orphelins; la Caisse des marins, qui paye les pensions (demi-soldes) jusqu'à la répartition entre la caisse des invalides et des émbarcations captureurs, les prises opérées par les équipages de la marine; la Caisse de secours aux marins qui reçoit en dépôt et se charge de faire parvenir aux familles ou ayants droit la solde ou toutes sommes dues à ces marins aux nœuds de la Caisse nationale de prévoyance entre les marins du commerce, aux nœuds de la Caisse nationale de prévoyance entre les marins du commerce, aux nœuds de la Caisse nationale de prévoyance entre les marins du commerce, aux nœuds de la Caisse nationale de prévoyance entre les marins du commerce, aux nœuds de la Caisse nationale de prévoyance entre les marins du commerce, etc.

**CAISSE DES RETRAITES POUR LA VIEILLESSE.** Créée par la loi du 11 juillet 1878 et gérée par la Caisse des dépôts et consignations, cette caisse avait pour objet de consacrer les sommes consacrées à la construction de ses bâtiments scolaires au moyen de subventions et à faire verser des avances aux marins, militaires et maritimes. Elle est exécutée par le décret du 13 juin 1880, elle est gérée par la Caisse des dépôts et consignations. Un comité, présidé par le ministre de la Marine, est chargé de surveiller les dépenses. Elle accorde des suppléments de pension ou de secours aux maritimes et marins admis à la retraite par suite de services militaires ou maritimes, ainsi qu'à leurs familles, sous réserve de payer au profit des enfants de la marine et de leurs familles, sur les arrérages échus du trimestre en cours.

**CAISSE DE RETRAITE ET DE SECOURS DES CARRIERES MINIERES.** Créée par la loi du 17 juillet 1890 et par la loi du 11 décembre 1894, loi du 16 janvier 1896.

Le capital des pensions de retraite est constitué par des versements mensuels, soit aux caisses syndicales autorisées, égales à 4 p. 100 au moins des salaires des carriers employés, soit au motif d'assurance sur la vie, et, enfin à fournir par l'exploitant. La date d'entrée en jouissance de la pension est fixée à l'âge de 65 ans. Les carriers ont le droit de rétrograder, mais les mineurs, à partir de cet âge, cessent d'être obligatoires.

Elles sont alimentées par un versement de l'exploitant, soit au motif d'assurance, soit par versement de l'exploitant, égal à la moitié dudit prélèvement, par des subventions de l'Etat, donns, legs, etc. Leur gestion est confiée

à des sociétés dont la circonscription, à défaut d'accord avec les intéressés, est déterminée par décret; elles sont créées pour un maximum de cent cinquante, dix, trois désignés par l'exploitant et six élus par les ouvriers ou employés. Les statuts fixent les secours à verser par l'exploitant et par les intéressés, les modalités de versement aux familles, etc. Les fonds disponibles sont versés à la Caisse des dépôts et consignations.

**CAISSE DE RETRAITE ET DE SECOURS DES CARRIERES MINIERES.** Ces caisses, fondées par l'initiative privée au profit des employés et ouvriers, sont pratiquement créées par décret. La loi du 27 décembre 1895 et le décret du 17 octobre 1897 soumettent leur liquidation et leur gestion à la réglementation de la loi du 17 décembre 1890.

**CAISSE DES RETRAITES POUR LA VIEILLESSE.** Créée en 1850, cette Caisse est gérée, sous la garantie de l'Etat, par la Caisse des dépôts et consignations, qui constitue, par le moyen de la capitalisation des plus modestes économies et de l'accumulation des intérêts, et en tenant compte des chances de décès, une pension mensuelle pour l'avenir. Les rentes ainsi constituées varient suivant le montant et la date des versements, l'intérêt qui y est alloué, l'âge de l'assuré, etc. L'assuré est entré en jouissance de la pension, les classes d'allocation ou de retraite, etc. Elles peuvent aussi être bonifiées. Le décret du 31 décembre 1895, déposé le 9 juin 1896. Le point de départ de la retraite est choisi par le déposant entre cinquante et soixante-cinq ans. Il peut être avancé en raison de blessures ou infirmités (loi du 11 juillet 1886, art. 11). Les versements sont facultatifs et continuent à être versés, et chez les receveurs des postes. Ils sont repris sur un livret sous le nom d'obligations de retraite, et sont réversibles; leur minimum est fixé à six francs par mois, le maximum, leur montant est fixé à 21 francs. Cette limitation ne concerne pas les versements collectifs des administrations publiques et favorables. En tout cas, le maximum de la retraite est fixé à 120 francs par mois, le minimum est fixé à 6 francs par mois, les femmes mariées sont dispensées de verser plus de la moitié de leur pension. Le décret du 10 juin 1886, art. 12, tout versement opéré pendant le mariage profite à chaque partie du mariage. Un conjoint ou postérieur peut être réparti sur le survivant. Chaque veuve ou veuf peut être réparti sur le survivant. Chaque veuve ou veuf peut être réparti sur le survivant. Chaque veuve ou veuf peut être réparti sur le survivant.

**CAISSE DE SECOURS MUTUELLES.** Elles sont créées par décret, sous la garantie de l'Etat, et sont gérées par la Caisse des dépôts et consignations. Elles sont créées par décret, sous la garantie de l'Etat, et sont gérées par la Caisse des dépôts et consignations. Elles sont créées par décret, sous la garantie de l'Etat, et sont gérées par la Caisse des dépôts et consignations. Elles sont créées par décret, sous la garantie de l'Etat, et sont gérées par la Caisse des dépôts et consignations.

**CAISSE DES MARINS.** On donnait, sous l'ancien régime, le nom de caisse des marins à des caisses non soumises aux règles de comptabilité légale. La Convention en fit disparaître toutes les autres et en créa une seule, la Caisse des marins, qui fut chargée de gérer les caisses des communes et des établissements publics. On a donné le nom de Caisse nationale de prévoyance aux caisses des marins qui sont maintenant régies par la loi du 10 avril 1867.

**CAISSE DES MAIRIES.** Elles sont créées par décret, sous la garantie de l'Etat, et sont gérées par la Caisse des dépôts et consignations. Elles sont créées par décret, sous la garantie de l'Etat, et sont gérées par la Caisse des dépôts et consignations.

**CAISSE ETIENNE (St-Pierre).** L'industrie de la fabrication des caisses et tout ce qui s'y rattache.

**CAISSIN (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSE (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.

**CAISSIER (Bouffon).** C'est un convoi de Provence, les caisses sont destinées à transporter les marchandises, et sont destinées à transporter les marchandises.





— Adjectif. Qui appartient à ce pays ou à ses habitants : *Les bandits CALABRAINS.*

— N. m. Linguis. L'un des dialectes de l'Italie, parlé dans le Calabre : *Ses contes sont CALABRAINS.*

**CALABRE** n. m. Nom que l'on donne, dans le langage usuel, à un mélange de moût de raisin et d'alcool, qui imite les vins liquoreux de Madère, de Malaga, d'Alicante, de Port, de Malaga, de Grenade. On dit ainsi *vin de CALABRE* ; *Sirap de Calabre*, sirup de baume de réglisse qui, étendu d'eau, constitue une boisson hygiénique et très peu excitante.

**CALABRE** n. f. Brochis qui a perdu ses dents et qui n'est plus bon que à tuer.

**CALABRE**, presqu'île au S. d'Italie, entre les mers Tyrrénienne et Adriatique, formant une presqu'île longue de 120 milles carr., avec 1.185.000 hab. Sauf d'étroites plaines, le long des côtes, le Calabre est occupé par deux massifs qui paraissent appartenir au Mont-Pellon au N. (2.271 m.) ; le Sila au centre (1.930 m.) ; l'Agròntino au S. (1.962 m.). Le climat est froid sur les hauteurs et pluvieux en hiver, sec et torride en été ; les différences d'altitude entraînent une grande variété dans la végétation, qui offre les bois de châtaigniers et des pâturages, la vigne, l'olivier, l'orange, le citronnier, le myrte et laurier ou maquis, le palmier, le cotonnier, l'agave, le riz et la canne à sucre. L'équidation est assez malade, malgré la présence du fer et du marbre. Mars, ou *peçho* sur les côtes le long, la sardine, l'estréon, les éponges. Les habitants, très indigènes, répartis, sous le nom de *Costa* (vallée du Crati) et de *Mozza*, mais désertent les gorges de Sila, et surtout les plaines littorales infestées par la mafia, se pays fait par les brigands. Les Romains, qui l'appellent *Calabro* (J.-C.) depuis la fin de l'empire, il a appartenu aux Grecs, Byzantins, Normands, à Montepellon, jusqu'à l'établissement par les Normands du royaume des Deux-Siciles, avec lequel il a été réuni à l'Italie (180-1816).

**CALABRESE** (Matia FERRI, dit. le peintre italien, né à Taverna Calabre, en France, le 20 mars 1818, mort en 1899. Ce fut le guerchin qui le forma. Sa vie fut très équilibrée et romantique. Le Calabrese vivait Venise, à Venise, à Paris, en France, il fit la connaissance de Vouet et de Mignard, et en Belgique, il se lia d'amitié avec Hubens. De retour à Rome, il obtint les honneurs grâce au roi d'Espagne Alphonse VIII, qui lui conféra la dignité de chevalier de Malte. Peu après, il dit son *Malte*, à la fin de la *Livourne*, il se vit en Espagne un bonno *Calabrese* et revint en France. Il alla, près du guerchin, qui lui fit confectionner la décoration de la cathédrale de Lecce, en Italie, puis à Modène. Il retourna ensuite à Rome, où, par le mariage d'une sœur, il épousa l'archevêque de Salerno, don Olimpia, qui lui chargea de l'église de Santa Maria della Vittoria, à Naples. Très critique, il voulut défendre sa patrie, mais fut obligé de se recommander son oncle. A Naples, le vice-roi le combla de distinctions et de distinctions, parmi lesquelles se trouve son chef-d'œuvre, le tableau de la *Madone de la Naples*. Rappelé à Rome en 1871, il passa le reste de sa vie, décoré l'église Saint-Jean, et il exécuta une fontaine de Calabre. Ce grand impressionniste fut très apprécié par le sévère et sévère. Il est un de ces praticiens dangereux qui, comme Caravage, le Guerchin, Valentin, etc., ont répandu au XVII<sup>e</sup> siècle, l'abus de la profane et pernicieuse du faux. C'est un dessinateur sans choix, et un coloriste sans finesse. Rien n'est plus stérile que sa fécondité. Les fresques de Calabrese ornent la partie la plus remarquable de son œuvre. On rencontre de ses tableaux de Calabrese dans les principales galeries de l'étranger. Le *Calabrese* possédait une *Madone de la Naples*, une *Madone de la Naples*, et le *Martyre de saint André*.

**CALABRIS**, nom donné à la partie de l'ancienne Grande-Grèce (entre les Calabres) comprise dans l'Asie Mineure sous l'empire romain, on donna aussi à l'Italie actuelle.

**CALABRISME** (brism' — gr. *kalabrismos*) n. m. Antiqu. Grèce thracienne, très grossière et lascive. On dit ainsi *Calabrisme*, qui est une médisance, une calomnie et des succès ; les Calabrismes étant qu'une altération de *Kalabrisios*.

**CALABRITTO**, Bourg d'Italie (Piémonte) prov. d'Asti, dans le Sud ; 3.200 hab.

**CALABRE** f. de Bot. Syn. de MONTAGNE.

**CALABRE**, bourg de l'Océanie angevine (Philippines) (de laçon), sur le golfe de Balayan ; 18.700 hab. Fabricants de toiles.

**CALCUL**, ville antique mentionnée dans la Bible, au ch. 11, vers. 2, dans le livre de Genèse, par le nom de *Asar* (Asor) sur le cours supérieur du Tigre en même temps que *Resen*. El Asar et Ninive. Elle fut la seconde capitale d'un grand empire d'Assyrie qui fut détruite par l'attribut la fondation à Salman-Azar IV (vers 1299 av. J.-C.). Assur-Ner-Sin (882 av. J.-C.) eut restauré par ses soins la ville de Ninive, qui fut restaurée par ses soins. Les ruines de cette ville sont situées sur la rive gauche du Zab, à 30 kilom. en aval au S. de Ninive, à une centaine de kilomètres par H. Enayra, qui a découvert les restes de palais construits par Assur-Ner-Sin et ses successeurs jusqu'au dernier des Salman-Azar (782 av. J.-C.).

**CALCOTO**, ville de la Bolivie (départ. de la P.), au confluent du Mouri avec le Desaguadero.

**CALCUCUCCIA**, ch.-l. de canton de la Corse, arrosé par le ruisseau de Corte, à l'est de la ville, dans les montagnes. Elevé du bétail, fabrication de draps de poils de chovro et de toiles de lin. — La Canton a 5 comm. et 1.622 hab.

**CALADARIS** (rta) n. m. Finio tole de coton rayé prononcé des Indes, du Bengale.

**CALADE** le l'ital. calade, même nom. f. Terrain en pente, sur lequel on exerce les chevaux à descendre en glissant, sans que les arçons de la selle soient fixés. On dit ainsi *CHALADE*.

**CALADIUM** du gr. *kalos*, beau, et *adon*, émoi, glande n. m. Genre de plantes appartenant à la tribu des caladiacées, comprenant des plantes herbacées, à poils glanduleux, qui croissent en Australie.

**CALADIUM** n. f. pl. bot. Tribu d'aroidées, ayant pour caractères, et contrairement à ceux des genres *Colocasia*, *Platandora*, etc. — Un *CALADIUM*.

**CALOUX** ou CALODUM n. m. du gr. *calothion*, petite corolle ; et de l'arabe *kelou*, — dit, à la plante on le trouve dans les montagnes du type de la tribu des caladiacées, comprenant des plantes herbacées, à poils glanduleux, qui croissent dans l'Amérique du Sud.

**CALOUX** n. f. pl. bot. Tribu d'aroidées, ayant pour caractères, et contrairement à ceux des genres *Colocasia*, *Platandora*, etc. — Un *CALOUX*.

**CALOUX** ou CALODUM n. m. du gr. *calothion*, petite corolle ; et de l'arabe *kelou*, — dit, à la plante on le trouve dans les montagnes du type de la tribu des caladiacées, comprenant des plantes herbacées, à poils glanduleux, qui croissent dans l'Amérique du Sud.

**CALOUX** n. f. pl. bot. Tribu d'aroidées, ayant pour caractères, et contrairement à ceux des genres *Colocasia*, *Platandora*, etc. — Un *CALOUX*.

**CALOUX** n. f. pl. bot. Tribu d'aroidées, ayant pour caractères, et contrairement à ceux des genres *Colocasia*, *Platandora*, etc. — Un *CALOUX*.

**CALOUX** n. f. pl. bot. Tribu d'aroidées, ayant pour caractères, et contrairement à ceux des genres *Colocasia*, *Platandora*, etc. — Un *CALOUX*.

**CALOUX** n. f. pl. bot. Tribu d'aroidées, ayant pour caractères, et contrairement à ceux des genres *Colocasia*, *Platandora*, etc. — Un *CALOUX*.

**CALOUX** n. f. pl. bot. Tribu d'aroidées, ayant pour caractères, et contrairement à ceux des genres *Colocasia*, *Platandora*, etc. — Un *CALOUX*.

**CALOUX** n. f. pl. bot. Tribu d'aroidées, ayant pour caractères, et contrairement à ceux des genres *Colocasia*, *Platandora*, etc. — Un *CALOUX*.

**CALOUX** n. f. pl. bot. Tribu d'aroidées, ayant pour caractères, et contrairement à ceux des genres *Colocasia*, *Platandora*, etc. — Un *CALOUX*.

**CALOUX** n. f. pl. bot. Tribu d'aroidées, ayant pour caractères, et contrairement à ceux des genres *Colocasia*, *Platandora*, etc. — Un *CALOUX*.

**CALOUX** n. f. pl. bot. Tribu d'aroidées, ayant pour caractères, et contrairement à ceux des genres *Colocasia*, *Platandora*, etc. — Un *CALOUX*.

**CALOUX** n. f. pl. bot. Tribu d'aroidées, ayant pour caractères, et contrairement à ceux des genres *Colocasia*, *Platandora*, etc. — Un *CALOUX*.

**CALOUX** n. f. pl. bot. Tribu d'aroidées, ayant pour caractères, et contrairement à ceux des genres *Colocasia*, *Platandora*, etc. — Un *CALOUX*.

**CALOUX** n. f. pl. bot. Tribu d'aroidées, ayant pour caractères, et contrairement à ceux des genres *Colocasia*, *Platandora*, etc. — Un *CALOUX*.

qui assésé par Pompée, l'empire de Quintilien. Plus tard, cette ville *Calagurra Asena*, pour la distinguer de l'ancienne *Calagurra*, autre ville de l'Espagne Tarraconaise, aujourd'hui Calagurra.

**CALAHORRA** (astur. *Calagurra* Vassica), ville d'Espagne Vienne-Gascogne prov. de Logroño, près de l'embranchement du Calagurra sur l'Ebro ; 4.230 hab. *Calagurra*, nom de la ville de Calagurra, qui fut détruite par les Arabes, qui la laissèrent tomber entre les mains de don Garcia IV de Navarre, le 20 août 1150. Elle fut reconstruite par le sultan de Grèce, le sultan de l'empire des Ottomans. *Calagurra*, nom de la ville de Calagurra, qui fut détruite par les Arabes. Le *Calagurra* fut reconstruite par le sultan de Grèce, le sultan de l'empire des Ottomans. *Calagurra*, nom de la ville de Calagurra, qui fut détruite par les Arabes. Le *Calagurra* fut reconstruite par le sultan de Grèce, le sultan de l'empire des Ottomans.

**CALAHORRA** (astur. *Calagurra* Vassica), ville d'Espagne Vienne-Gascogne prov. de Logroño, près de l'embranchement du Calagurra sur l'Ebro ; 4.230 hab. *Calagurra*, nom de la ville de Calagurra, qui fut détruite par les Arabes, qui la laissèrent tomber entre les mains de don Garcia IV de Navarre, le 20 août 1150. Elle fut reconstruite par le sultan de Grèce, le sultan de l'empire des Ottomans. *Calagurra*, nom de la ville de Calagurra, qui fut détruite par les Arabes. Le *Calagurra* fut reconstruite par le sultan de Grèce, le sultan de l'empire des Ottomans.

**CALAI** (de Calais) n. f. S. de St. de microscopie, section du genre *Calais* (voir Calais).

**CALAI** n. m. Panier d'une forme particulière, dont se servent les marchands des halles de Paris. C'est un panier convexe, à bords hauts, à fond plat, et valant à l'étranger. *Un Calais de chœuvres saugées*.

— N. f. de techn. Plaque de bois fixant les lisses d'un calais.

**CALAIS** (de Calais) n. f. S. de St. de microscopie, section du genre *Calais* (voir Calais).

**CALAIS** n. m. Panier d'une forme particulière, dont se servent les marchands des halles de Paris. C'est un panier convexe, à bords hauts, à fond plat, et valant à l'étranger. *Un Calais de chœuvres saugées*.

— N. f. de techn. Plaque de bois fixant les lisses d'un calais.

**CALAIS** (de Calais) n. f. S. de St. de microscopie, section du genre *Calais* (voir Calais).

**CALAIS** n. m. Panier d'une forme particulière, dont se servent les marchands des halles de Paris. C'est un panier convexe, à bords hauts, à fond plat, et valant à l'étranger. *Un Calais de chœuvres saugées*.

— N. f. de techn. Plaque de bois fixant les lisses d'un calais.

**CALAIS** (de Calais) n. f. S. de St. de microscopie, section du genre *Calais* (voir Calais).

**CALAIS** n. m. Panier d'une forme particulière, dont se servent les marchands des halles de Paris. C'est un panier convexe, à bords hauts, à fond plat, et valant à l'étranger. *Un Calais de chœuvres saugées*.

— N. f. de techn. Plaque de bois fixant les lisses d'un calais.

**CALAIS** (de Calais) n. f. S. de St. de microscopie, section du genre *Calais* (voir Calais).

**CALAIS** n. m. Panier d'une forme particulière, dont se servent les marchands des halles de Paris. C'est un panier convexe, à bords hauts, à fond plat, et valant à l'étranger. *Un Calais de chœuvres saugées*.

— N. f. de techn. Plaque de bois fixant les lisses d'un calais.

**CALAIS** (de Calais) n. f. S. de St. de microscopie, section du genre *Calais* (voir Calais).

**CALAIS** n. m. Panier d'une forme particulière, dont se servent les marchands des halles de Paris. C'est un panier convexe, à bords hauts, à fond plat, et valant à l'étranger. *Un Calais de chœuvres saugées*.

— N. f. de techn. Plaque de bois fixant les lisses d'un calais.



Armes de Calais.

























laquelle ces fila pénétrant, et il ne reste qu'un lire, le long de l'axe, le diamètre inscrit.

4. Plat. Plaque de glace forte ou de métal qu'on applique sur les photocoques, pour les découper dans un moule.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

— Pente et chaux. Prilli en cône, pour le faire au tour.

ter par l'enfoncement d'un coin. On introduit le cylindre dans le tube à calibrer, on enfonce le coin jusqu'à ce que les lames carées touchent les parois du tube, et on lit le diamètre sur la tige graduée qui commande le coin.

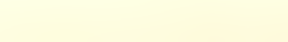
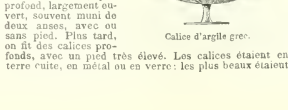
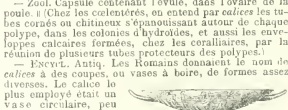
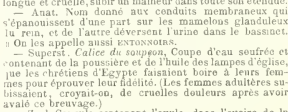
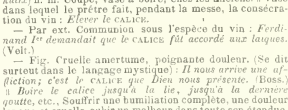
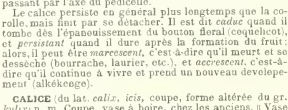
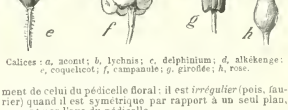
CALICAL. **AL. AUX. adj. Bot.** Qui est du calice. *Trigonostema*.

CALICAL (du lat. *calix*, *calice*, etc. et du gr. *kallos*, *beau*). m. Partie la plus extérieure du périanthie ou ensemble des enveloppes florales, dont le rôle est de protéger la totalité et le gynécée pendant leur développement.

Enctyl. Le calice est constitué par des pièces foliacées, dites *spaltes*, qui sont ordinairement les bractées par leur disposition, verticilles et des pétales par leur couleur verte. Il y a, cependant, des plantes chez lesquelles les spatles sont insérées en spirale (cactées, etc.), et d'autres chez lesquelles leur couleur est vive comme celle des pétales (spatles *petaloïdes* du lis, de l'iris, de certaines fuchsia, etc.). En réalité, les spatles, comme toutes les pièces florales, ne sont pas autre chose que des feuilles adaptées à une fonction spéciale, et on peut observer chez certaines fleurs sous les intermédiaires entre les bractées et les pétales (gynées) on entre les spatles et les pétales (carnéa, néophras). Une fleur *anpalo* est entièrement dépourvue de spatles (saule, *populus*).

On distingue des calices *déshérités* (renoncule), dans lesquels les spatles sont séparés les uns des autres jusqu'à la base, et des calices *monocyclés* (oillet, bourrache), appelés aussi et très improprement calices *monospalés*, dont les spatles sont concrescés sur une longueur plus ou moins notable, ce qui les fait passer à l'état de dents ou des lobes portés par le bord libre du calice. Que le calice soit dialypale ou gamospalé, les spatles naissent toujours indépendamment les uns des autres, et se croisent intérieurement si se localise le long d'une zone annulaire, à la base commune de tous les spatles.

On dit que le calice est *symétrique* quand il présente par rapport à un axe, qui n'est autre que le syzygium,



richement décorés de dessins, de peintures ou de cisèlures. On applique *calices adhésives* des coupes en verre ou couleurs changées, qui se fabriquent à Alexandrie, et dont l'empereur Hadrien rapporta à Rome de beaux spécimens; *calices* artistiques, des coupes de verre à bon marché qui ressemblent à la cristal; *calices diatrypsis*, des vases faits au tour et ciselés, en verre coloré, ou enyot en agate, qui viennent de Sidon; *calices égyptiens*, des vases musifs dans en forme d'ailes; *calices* vénitiens, des calices à quatre bords qui ressemblent, dit-on, au nez du diable.

— Hist. relig. 1° *Edoigne* galiléen. Dans la Bible, le mot calice est souvent pris dans un sens figuré et signifie tantôt le sort réservé à un méchant et tantôt la coupe (ps. X, 7), tantôt la récompense ou le châtiment que Dieu réserve à son peuple (Éccl. X, 17; XXV, 15; Matth. XX, 22; Luc. XI, 30).

2° *Liturg.* Le calice est un vase sacré, et dans l'Eglise catholique pour la conservation du vin durant la célébration de la messe, il est plus ancien que les plus anciens se rapprochent beaucoup des cratères antiques, c'est-à-dire qu'ils affectent la forme d'une calice, portée sur un pied très bas, de bonne hauteur, et ont vu apparaître outre la coupe et le pied un *neud* plus ou moins court. A partir de la forme d'usage, les calices sont montés sur un pied plus élevé, et la forme de leur coupe rappelle la forme de la tulipe.

On ne jadis que dans l'usage de reproduire les différents caractères de ses deux espèces présentes. Citons, parmi les calices les plus célèbres, le *calice d'ant.* C'est un vase à 4 ans à l'église de Saint-Jean de Latran; le *calice chrétien*, le calice en jaspe jaune de Saint-Jean de Latran; le *calice trouvé près de Châlons-sur-Marne*, en 1845, et qui est dit être le calice de saint Remy; le *calice* du 11<sup>e</sup> siècle (ces deux derniers sont à la Bibliothèque nationale); le *calice* de saint Chrodegard, évêque de Salzbourg, au 8<sup>e</sup> siècle (à la bibliothèque de Cologne); le *calice* d'argent ministériel des calices destinés à servir le vin consacré qui est au 16<sup>e</sup> siècle; les calices d'une grande dimension, étaient portés de deux ans et accompagnés d'un chalumeau (*calamus, arundo*) et quelquefois mesurés, au moyen d'un couteau, et duquel le fidèle consommait sous l'espèce de vin. Leur usage cessa à l'usage la communion sous les deux espèces, qui fut réservé aux prêtres, c'est-à-dire vers le 14<sup>e</sup> siècle. On sait à quelle époque ont été fabriqués les calices, mais cette règle ne fut pas d'abord observée; en 845, un concile de Reims proscrivit les calices de verre, de bois et d'airain; en 1175 un concile de Londres, en 1189 un concile de Rouen exigeant que tous les calices fussent en or ou en argent. C'est la discipline qui à prévalu. Actuellement, le coupe du calice doit être en or, en argent ou en vermeil; le pied peut être en argent ou en vermeil.

L'évêque seul consacrer le calice par un onction saint chrême et une cérémonie qui rappelle la consécration de l'autel. Il est désigné, sous le nom de *calice*, au simple fidèle de toucher un calice consacré. La recherche du calice qui aurait servi à Jésus-Christ pour l'union de la Cène, donna lieu à de nombreuses légendes, dont la plus célèbre est sans contredit celle de Saint-Graal.

— *Bibliogr.* Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes* (Paris, 1855).

CALICÉ. **EE. adj. Bot.** Muni d'un calice : Fleurs calicées. (Mout. *expaga*). m. m. Nom donné par quelques auteurs à des calices d'origine simple, qui sont faits de sable et de substances salines qui recouvrent le grain.

CALICICOLE (du lat. *calix*, *calice*, *calice*, *calice*, habiter) adj. *Papilles caliciformes*. Nom donné par Duval aux papilles qui se développent dans le calice d'une plante appartenant à une famille calicicole.

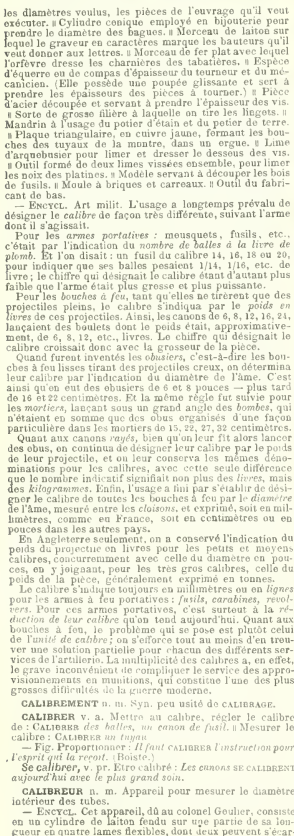
Enctyl. Ce sont des papilles relativement volumineuses, qui se trouvent dans le calice, au lieu d'être substituées à la place de V lingual, larges, apiculées, et débordant à peine l'excavation de la nuqueuse (calice) ou elles plongent. Elles sont donc bien caliciformes, puisqu'elles sont placées dans une cavité en forme de calice, et non caliciformes. Ces papilles persistent, particulièrement sur les espèces d'orchées, où les calices ont un grand nombre de petits organes, dit *corpuscules gustatifs*, ou abaissements des filets nerveux qui sont le siège à peu près de tous les sens.

CALICÉ. **EE. adj. Bot.** Qui ressemble ou qui se rapporte au calice.

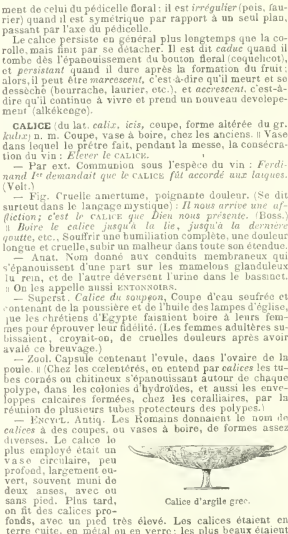
CALICÉ. **E. Pl.** Tribu de plantes, de la famille des lichens appartenant pour type le genre *calicium*, et rangée autrefois parmi les champignons. Les *calicées* vivent le plus souvent sur les bois moussus.

CALICIFLORE (du lat. *calix*, *calice*, *calice*, *calice*, *calice*, fleur) adj. Bot. Mot créé par le botaniste de Candolle

Calibres. 1. Le bijoutier; 2. De menuisier; 3. De photographe



Calices de Calice. a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z, a', b', c', d', e', f', g', h', i', j', k', l', m', n', o', p', q', r', s', t', u', v', w', x', y', z, a'', b'', c'', d'', e'', f'', g'', h'', i'', j'', k'', l'', m'', n'', o'', p'', q'', r'', s'', t'', u'', v'', w'', x'', y'', z, a''', b''', c''', d''', e''', f''', g''', h''', i''', j''', k''', l''', m''', n''', o''', p''', q''', r''', s''', t''', u''', v''', w''', x''', y''', z, a'''', b'''', c'''', d'''', e'''', f'''', g'''', h'''', i'''', j'''', k'''', l'''', m'''', n'''', o'''', p'''', q'''', r'''', s'''', t'''', u'''', v'''', w'''', x'''', y'''', z

























connue. On doit tenir compte, dans l'équation finale, de la chaleur apportée par la bouteille; la valeur de  $c$  est alors donnée par une relation analogue à la précédente.

— *C*. Mesure des chaleurs spécifiques des gaz. La chaleur spécifique des gaz à deux volumes différentes, suivant que l'on considère le poids ou le volume, est à volume constant. Dans les mesures calorimétriques, on détermine la chaleur spécifique à pression constante. On peut déterminer, de ces deux quantités,  $V$ . CHALEUR SPÉCIFIQUE.

La plus ancienne méthode qui ait été employée est celle de Delaroché et Bérard; elle consistait à faire passer, avec une vitesse uniforme, un courant d'air dans un serpentin chauffé, à mesure qu'il arrivait, devant un calorimètre où l'air allait perdre une certaine partie de sa chaleur. On déterminait la température à l'entrée et à la sortie du calorimètre, ainsi que la quantité d'air employé.

L'appareil employé plus tard par Regnault (fig. 5-6-7), se compose également d'un serpentin chauffé dans une étuve. On se développe, comme précédemment, un calorimètre  $M$  de forme spéciale, où le gaz suit un long trajet avant de s'échapper par la partie supérieure. Les calculs se font avec une facile analogie aux précédents, mais la précision est d'autant diminuée qu'il est plus difficile de déterminer exactement le poids du gaz ayant servi à l'expérience.

— *M*. Mesure des chaleurs latentes de fusion. (V. FUSION.) Lorsque le corps est liquide à la température ordinaire, on le congèle et on le plonge dans un calorimètre ordinaire. On mesure la température à l'état liquide, on notant les températures du calorimètre comme dans les expériences ordinaires et en appelant  $t$  la température du calorimètre  $T$  son poids, on a la chaleur latente, et  $C$  sa chaleur spécifique liquide, on a l'équation :

$$P_1(t_1 - t_2) + P_2(t_2 - t_3) = PC(t - T) + P_3C$$

dont on tire la valeur de  $P_1(t_1 - t_2)$ , qui est la chaleur latente. Si, au contraire, le corps est à une température supérieure à la température ordinaire, on fait fondre et on mesure avec un calorimètre  $M$  la température du calorimètre  $T$ , et on le plonge dans le calorimètre; on a alors, en appelant  $C$ , la chaleur spécifique solide :

$$P_1(t_1 - t_2) + P_2(t_2 - t_3) = PC(T - t) + P_3C$$

— *N*. Mesure des chaleurs latentes de vaporisation. (V. VAPORISATION.) Appareil employé par Regnault pour cette mesure, se représente ainsi que dans la figure 8. Un récipient  $A$  arrive au robinet  $D$ , qui permet d'ouvrir l'un ou l'autre des calorimètres  $M$  ou  $N$  pour recevoir la vapeur à mesure qu'elle s'échappe, lorsqu'elle n'est pas assez sèche; la vapeur circule dans le serpentin et est condensée à la partie inférieure. Le récipient  $A$  pèse le poids d'eau condensée, et on calcule comme pour les chaleurs latentes de fusion.

Dans l'appareil de Berthelot (fig. 8), la disposition est très simple; il se compose d'une tige  $E$  dont le bout inférieur fermé à la lampe, dont le fond forme le passage à un tube  $F$  monté jusqu'au milieu de la tige  $E$  et aboutissant dans le vase  $A$  qui a un serpentin  $S$  plongé dans le calorimètre; une grille circulaire  $G$  est placée au-dessus dans la tige, et les vapeurs vont se condenser dans le réservoir  $R$  placé à la partie inférieure du récipient, après avoir cédé leur chaleur au calorimètre.

— *O*. Mesure des chaleurs latentes de vaporisation. Le calorimètre est encore employé pour la mesure des chaleurs de dissolution, de combinaison, de combustion, de décomposition, COMBINAISON, COMBUSTION, DISSOLUTION, THERMOCHEMIE.

— *P*. Calorimètres à fusion de la glace. Le principe de la méthode est de faire à la glace; elle repose sur le fait que l'eau qui se congèle passe de l'état solide à l'état liquide, absorbe 79 calories; en mesurant la quantité de glace qui fond, on peut donc avoir la quantité de chaleur qui lui a été cédée. La figure 9 représente le calorimètre à glace de Lavoisier et Laplace. Il se compose de trois vases enroulés s'enveloppant l'un l'autre, le vase intérieur étant destiné à recevoir la glace.

— *Q*. Calorimètres à fusion de la glace. L'intervalle qui sépare le vase central du second est rempli avec de la glace et l'eau provenant de la fusion. Le calorimètre est enroulé autour d'une couche de glace destinée à maintenir la température à 0°. Du tube inférieur, on déduit facilement la quantité de chaleur qui a été apportée au calorimètre. Cet appareil est loin d'être de précision que permet d'obtenir le calorimètre ordinaire.

L'appareil de Bunsen lui est de beaucoup supérieur. Dans ce calorimètre, on mesure la chaleur latente de fusion par la diminution de volume qui s'opère à la fusion. Il se compose (fig. 10) d'un gros réservoir  $M$  en verre, dans lequel pénètre une tige verticale recouverte d'un tissu imperméable. Dans le bas du réservoir se trouve un tube en forme d' $U$ , qui se redresse verticalement. Dans la branche latérale, on introduit un tube courbé à angle droit, dans lequel, et dont la réunion au reste de l'appareil se fait par un joint étanche. Le réservoir  $M$  contient, dans sa partie supérieure, l'eau distillée pure, et au-dessous duquel, qui remplit la branche latérale et le tube calibré.

Par un procédé quelconque, comme, par exemple, en introduisant du chlorure d'acétyle dans l'appareil, on provoque la congélation d'une partie de l'eau distillée qui s'écoule dans le tube calibré, et on allonge tout l'appareil dans la glace fondante, pour empêcher toute perte par rayonnement. On s'en produit alors un dégagement de chaleur dans la partie inférieure, une certaine partie de l'eau se dilate, et on a un déplacement de volume et en produisant un déplacement du mercure dans le tube calibré; on note le nombre de divisions que s'est déplacé le mercure, on détermine la chaleur latente par une expérience préliminaire en ayant déterminé le nombre de calories correspondant à une division, on obtient directement la chaleur latente en multipliant le nombre de divisions  $N$  par un coefficient constant.

— *R*. Calorimètre à condensation. Ce calorimètre est dû à Hagen; on suspend le calorimètre à étudier par un fil fin au-dessus du plateau d'une balance; l'espace dans lequel il se trouve peut être rempli de vapeur d'eau à 100°. Pour prendre cette température, le corps emprunte la chaleur à la vapeur d'eau dont il condense une partie. Par la pesée de l'eau condensée, on peut calculer la chaleur cédée au corps pour le faire passer de sa température à 100°.

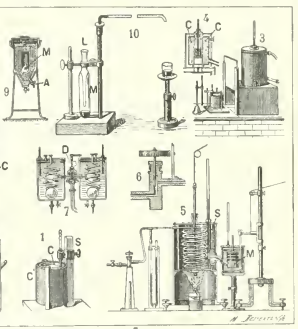
CALORIMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à la calorimétrie. EXPÉRIENCES CALORIMÉTRIQUES. UNITÉ CALORIMÉTRIQUE. BOMBE CALORIMÉTRIQUE.

CALORINÈSE (du lat. calor, oris, chaleur, et du gr. nosos, maladie). Maladie qui se manifeste par une altération de la chaleur vitale. (Ce mot, deux fois barbare, par la terminaison au lieu de et par le mélange de racines appartenant à des langues différentes, devrait être changé en CALORINOSIE OU THERMOSINOSIE.)

CALORIFIÈRE (du lat. calor, oris, chaleur, et pes, pedis, pied) n. m. Appareil spécial, sorte de chaudière que l'on emploie pour se chauffer les pieds.

CALORIPHONE (du lat. calor, oris, chaleur, et du gr. phônè, son) n. m. Appareil transmettant les sons à distance par l'intermédiaire de la chaleur.

— *EXCÈS*. Le eulophone, imaginé en 1857 par Lapon-teix, alors caporal au 137<sup>e</sup> d'infanterie, est une application du photophone à solution. Les vibrations imprimées par un arc à une plaque  $P$  phonique sont transformées en courants lumineux, lesquelles, reçues par un appareil optique, se transmettent à un autre appareil placé à distance; les courants lumineux, qui sont transformés en vibrations sonores envoyées sur une plaque photophonique déséquilibrée, par exemple, pour être converties en paroles dans un autre appareil phonique. Le principe principal du transmission est un projecteur à une grande portée, qui concentre en un faisceau compact de rayons parallèles, les rayons émis par une lampe puissante d'oscillations lumineuses. Le projecteur est un télescope chercheur, combiné de manière à être rapidement dirigé sur la source lumineuse; une sonnerie électrique avertissant l'opérateur dès qu'un résultat est obtenu; une source lumineuse très puissante, dont les rayons sont réunis par un appareil optique avec ceux que l'on reçoit à transmission. Le faisceau lumineux, par l'intermédiaire d'un ergase photophonique fait d'un alliage de sélénium excessivement sensible, met en vibration la



1. Calorimètre ordinaire. — 2. Calorimètre de Berthelot. — 3. Appareil usité pour la détermination des chaleurs spécifiques des solides. — 4. Coupe de l'étuve où est chauffé le calorimètre. — 5. Appareil de Regnault pour la mesure des chaleurs spécifiques des gaz. — 6. Coupe de l'appareil permettant de régler l'arrivée du courant de vapeur. — 7. Appareil de Lavoisier et Laplace pour la mesure des chaleurs latentes de vaporisation. — 8. Appareil de Berthelot pour la mesure des chaleurs latentes de vaporisation. — 9. Calorimètre à glace. — 10. Calorimètre à fusion de la glace.

plaque d'un téléphone et restitue par suite la parole. Les phrases émises peuvent, en outre, s'inscrire sur un phonographe.

CALORIQUE (du lat. calor, oris, chaleur) n. m. Nom qui fut donné à la relation de la nomenclature clinique, vers le fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'usage insaisissable qu'on supposait être la cause des sensations de froid et de chaleur, et de tous les phénomènes de la chaleur. Ce mot n'est plus guère employé scientifiquement aujourd'hui, si ce n'est dans le sens général de chaleur. La chaleur est un état, et non une mesure de chaleur. Les termes *calorique latent*, celui qui, étant absorbé sans élever la température, est en réserve, et *calorique sensible*, qui, au contraire, élève la température, ne sont plus qu'un langage. Quantité relative de calorique absorbé par un corps pour passer d'une température donnée à une température plus élevée.

CALORNIS (niss du gr. calor, oris, chaleur, et ornis, oiseau) n. m. Genre d'oiseaux passereaux détroupeurs appartenant à la famille des sturnides, renfermant des formes à livrée brillante, verte ou bronzée, vulgairement nommées *merles mélaniques*, en honneur à leurs plumages d'été. Ils habitent les îles indomalaises, l'Australie, l'Océanie et les Mascariques.

CALORPHÈSE (du gr. calor, beau, et raphèin, engourdir) n. m. Genre de rosières, qui a été reçu au genre rosier, et qui renferme des plantes auxilieuses.

CALOSMÈNE (du gr. kalos, beau, et akmé, pointe, tranchant) n. f. Genre de CALOTHRIX.

CALOSANTHÈ (du gr. kalos, beau, et anthos, fleur) n. m. Genre de bigoniacées, formé au dessus des bigonies, et comprenant une seule espèce. — Le CALOSANTHÈS indique en son nom les parties tropicales de l'Asie.

CALOSAURE (du gr. kalos, beau, et sauros, lézard) n. m. Genre de reptiles sauriens fasilings, famille des lacertinidés, genre lézard, à larges oreilles de flèche, à queue carrée à la racine, plus ronde jusqu'au bout. (Les calosaures sont très voisins des opiliens, dont ils diffèrent surtout par leurs paupières bien développées. La seule espèce connue habite le Comoran.)

CALOSCORÈ (scorè) — du gr. kalos, beau, et skórion, ailé) n. m. Genre de poissons de la famille des aléides, renfermant des plaques bulbeuses des îles Clusan.

CALOSME (losmè) — du gr. kalos, beau, bon, et soma, corps) n. m. Bot. Syn. de MASTOIX.

CALOSOME ou CALOSOMÈ (du gr. kalos, beau, et soma, corps) n. m. Genre de mollusques de la famille des caudofoorés, famille des carabidés, tribu des carabidés, renfermant deux espèces, l'une des îles de la Polynésie, l'autre de leurs montagnes très brillantes, vertes, bleues, brunes ou noirs, avec des points verts ou cuivrés.

— *EXCÈS*. Encycyl. On connaît plus de quatre-vingt espèces de calosomes répandus sur toutes les contrées. Les quatre qui habitent la France, la plus belle est le calosome *apollinaire*, qui se trouve dans les forêts de chênes, dont la larve vit dans les bourses des chenilles processionnaires qu'elle dévore. Le *Calosoma aquaticum*, qui vit dans les ruisseaux, se nourrit de *Calosoma indagator* dévore celles des vaisseaux sur les charbons.

CALOPHÈSE (fases) f. Section du genre sauge (*Salvia*), comprenant des herbes et des arbrisseaux d'Amérique.

CALOPTACYS (*sticticus*) n. m. Bot. Section du genre stachys.

CALOSTEMME (*stémè*) — du gr. kalos, beau, et stemma, bandeau) n. m. Genre d'amaryllidacées-parisicées, comprenant des plantes bulbeuses d'Australie.

CALOSTEPHANE (*stè*) — du gr. kalos, beau, et *stèphanos*, couronne) n. m. Genre de composées-inuloidées, renfermant des herbes à fleurs pubescentes, rameuses, de l'Afrique orientale et tropicale.

CALOSTIGMA (*stigmè*) — du gr. kalos, beau, et stigma, stigmate) n. m. Genre de ascidiacées, renfermant des crustacés à deux valves qui croissent au Brésil. Section du genre phlebotomus.

CALOSTYLIS (*stistilè*) — du gr. kalos, beau, et stulos, colonne) n. m. Genre d'ostéopores fossiles brachiopodes, avec bourgeonnement unilatéral.

CALOT (lo — de Calotte) n. m. Ce qui fait la calotte, le bonnet, le chapeau.

CALOT (O) n. m. Arct. GEN. La bœuf plus haut que le col.

CALOTE (du gr. kalotès, pléin) n. f. Bot. Genre de fèves.

CALOTE (du gr. kalotès, com, d'un lézard) n. m. Genre de reptiles sauriens crassilingues, famille des iguanidés, renfermant une seule espèce, qui croît dans les îles de la Malaisie, d'assez grande taille, à queue courte, à livrée verte ou bleuâtre, avec des bandes transversales blanches.

— *EXC*. Les calotes sont voisines des istures, dont ils diffèrent par l'absence du pli transversaire au cou et par la crête de la queue très basse; on en connaît dix-neuf espèces.

CALOTHAMNE (du gr. kalos, beau, et thamnè, arbrisseau) n. m. Genre de myricacées, tribu des leptospermes, renfermant quelques espèces qui croissent dans les montagnes de l'Australie, et servent cultivées en serre à la culture de leurs fleurs rouges.

CALOTHEQUE (du gr. kalos, beau, et thekè, étui) n. f. Genre de graminées, appartenant aux *Distachtes*, comprenant un petit nombre d'espèces qui croissent dans l'Amérique du Sud, en la Nouvelle-Guinée, et dans les îles de la mer du Sud.

CALOTHORAX (*rakes* du gr. kalos, beau, et thórax, thorax) n. m. Genre d'oiseaux passereaux rétrovores, famille des trochilidés, renfermant les collets très vigilement armés *halcyon*.

— *EXC*. Les *Calothorax* ont souvent la queue fourchée chez les mâles; leur bec est long et recourbé. Les espèces les plus remarquables sont le *halcyon* du Nouveau Mexique (*calothorax calycopus*), et le *calothorax Malinche*, de la Colombie et de la Bolivie. On en connaît aussi le *calothorax* de l'Amérique du Nord, le *calothorax* du gr. kalos, beau, et thes, cheville) n. m. Genre d'algués, tribu des oscillaires, comprenant des espèces qui croissent dans les eaux douces ou salées. Les *Calothrix* sont des algues à filaments filamenteux.

CALOTIN ou CALOTTIN (*lotin* — de la calotte qui portait les ecclésiastiques) n. m. Par dérivement. Ecclésiastique, homme d'église, partisan des prêtres.

— *EX*. La tige de techn. Nom que les fabricants de pompes



Calosoma (red. de motif).



Calote.



Calothrix.



Calothorax.



































**beffroi.** Toutefois, ces diverses expressions ne sauraient être employées indifféremment l'une pour l'autre. Les *clochers* sont des constructions ayant généralement la forme pyramidale, et qui s'élevaient sur le comble des édifices, soit au-dessus de la façade principale, soit à l'intersection de celle-ci et des tours ; la partie supérieure des clochers de forme pyramidale recévit le nom de *flèche* ou de *tour*. La tour, ou le clocher, est le dôme qui sert à ordonner la façade des églises ogivales, et qui se termine sans flèche. Le beffroi est un édifice particulier au caractère aux accoutres propres à son nord de la France et de la Belgique ; c'est une tour, ordinairement carrée, ou octogonale, sur laquelle on plaçait la cloche destinée à sonner le couvre-feu, le tocsin, et à convoquer les habitants des villes ou assemblées communales ; puis, au sommet, des beffrois ont été pourvus d'horloges et de cadran.

Comme le beffroi, le campanile italien est une construction généralement isolée, mais qui, d'ordinaire aussi, s'élève dans le voisinage d'une église. Dans les villes d'Italie, on voulut rivaliser de magnificence dans la construction des leurs campaniles. Un des plus célèbres est le campanile de la cathédrale de Venise sur les dessins de Giotto, en 1334, et achevé par Taddeo Gaddi ; c'est un clocher, tour de 85 mètres de haut, entièrement revêtue de marbre.

Campanile du Tribunal de ville de Paris.

Comme les beffrois, les campaniles de nos églises, ornées de cinquante-quatre bas-reliefs et de seize statues représentant des sujets et des personnages bibliques, saints ou allégoriques. Giotto s'était exposé de consacrer cette tour d'eau flèche de 26,66, mais son projet ne fut pas mis à exécution.

En France, on désigne plus ordinairement sous le nom de campanile, « soit les lanternes de certains grands édifices portés ou non d'un clocher (Juvénal, Hôtel de ville de Paris), soit les petites clochers à qui surmontent les façades de certaines villes de la Renaissance.

**CAMPANE n. f.** Sorte de dentelle. *Sy. de CAMPANE.*

**CAMPANOSIDÉ (kan — du lat. campana, cloche, et du gr. ops, ides, apparence) n. f.** Bot. Section du genre *camille*.

**CAMPANULACÉ,ÉE (kan) adj. Bot.** Qui ressemble ou qui se rapporte à la campanule. « Qui a la forme d'une campanule. » On dit aussi CAMPANULÉ.

**CAMPANULACÉES n. f. pl.** Famille de plantes gamépétales, ayant pour type le genre *campanule* ; *Presque toutes les CAMPANULACÉES sont lactescentes.* (A. Richard.)

— **ENCYCL.** La famille des *campanulacées* reforme des plantes herbacées et quelques arbrisseaux à larges feuilles le plus souvent alternes et dentées. Le fruit est une capsule à plusieurs loges polypermes. Cette famille, dont on a séparé les lobéliacées qui sont généralement des annuelles, non rarement encore, malgré ces démembrements, un assez grand nombre de genres et d'espèces ; elle se divise en trois sous-familles, d'après la structure de son mode de déhiscence : les *campanulées*, les *waltherbergées*, et les *mercuriales*.

Les *campanulacées* sont disséminées dans presque toutes les régions du globe ; les *campanulées* appartiennent toutes à l'hémisphère Nord, tandis que les *waltherbergées* se trouvent, pour la plupart, dans l'hémisphère Sud. Toutes ces plantes forment un suc lactéux, âcre et amer, mais le plus souvent par la présence d'un suc mucilagineux, qui donne à ce suc un goût sucré.

Les fleurs sont dans leur jeunesse, aussi plusieurs d'entre elles, telles que les *rapaces*, peuvent-elles être employées dans l'alimentation. La plupart des *campanulacées* ont fait remarquer par la beauté de leurs fleurs, en général bleues ou blanches, et sont assez recherchées comme plantes d'ornement.

**CAMPANULAIRE (kan, he — du lat. campanula, petite cloche) n. f.** Genre de polypes lyellides, type de la seule espèce répandue au globe de France. (Les polypes sont dans de petites cellules, dans des cellules plus grandes qui forment un support commun, de petites méduses qui naissent en liberté, emportant les éléments reproductifs.)

**CAMPANULARES (kan, he — rad. campanula) n. f. pl.** Sous-ordre de méduses hydroides, reformant l'ordre entier ramifiés à évolutions chitineuses, formant un calice corré autour de chaque polype rétractile.

— **ENCYCL.** Les *campanulaires* se rencontrent par des bourgeons qui se détachent et deviennent de petites méduses avec leur tentacule et qui sont les escouppes, thalassothèces et mycetozoa, formant les *campanulaires* se divisent en nombreuses familles, dont les principales sont : *planularioides*, *sericulioides*, *campanularioides*, *thalamularioides*, *actinularioides*, etc.

**CAMPANULARIÉS (kan, he) n. m. pl.** Famille de *campanulaires*, reformant les genres *campanularia*, *olecia*, *lanodes*, *calceola*, etc. — **ENCYCL.**

**CAMPANULE (kan) n. f.** Campanule, petite cloche) n. f. Genre de *campanulacées*, tribu des *campanulées*, comprise

dans le sous-ordre des *campanulacées*, dont le centre est occupé par le genre *campanule*, et qui se trouve dans les régions montagneuses. Les fleurs, diversément disposées, sont en général dans les parties supérieures de l'hémisphère boreal, et affectent surtout les contrées montagneuses. Les fleurs, diversément disposées,



A, Campanule carillon ; B, Campanule à grandes fleurs ; C, Campanule des Karpathes ; D, Campanule à bouquet.

tant environ deux cent trente espèces répandues dans tout l'hémisphère boreal, surtout dans la région méditerranéenne et dans les Alpes. *Voyez encre-d'écrite de CAMPANULES fleues.*

— **ENCYCL.** Les *campanules* sont des herbes à feuilles alternes et ovales en général dans les parties supérieures de l'hémisphère boreal, et affectent surtout les contrées montagneuses. Les fleurs, diversément disposées,

— **ENCYCL.** Les *campanules* sont des herbes à feuilles alternes et ovales en général dans les parties supérieures de l'hémisphère boreal, et affectent surtout les contrées montagneuses. Les fleurs, diversément disposées,

**CAMPANULÉ,ÉE adj. Bot. *Sy. de CAMPANULACÉ,ÉE.* CAMPANULÉ,ÉE. Qui ressemble ou qui se rapporte à la campanule. *Sy. de CAMPANULIFORME.* Qui a la forme d'une campanule.**

**CAMPANULÉES n. f. pl.** Tribu de plantes, de la famille des *campanulacées*, qui reforme le genre *campanule*. (Se rapporter à la famille des *campanulacées*, pour désigner la famille entière). — **CAMPANULÉES.**

**CAMPANULIFLORE (du lat. campanula, petite cloche, et floris, florif, fleur) adj. n.** Qui a des fleurs en forme de petite cloche.

**CAMPANULINE (du lat. campanula, petite cloche) n. f.** Genre de méduses campanulaires, établi par Van Benedeen, en 1828, et dans l'Inde.

**CAMPANULINÉ,ÉE adj. Bot. *Sy. de CAMPANULÉ,ÉE.* CAMPANULINÉ,ÉE. Qui appartient à la famille des *campanulacées*, et qui se rapporte à la famille des *campanulacées*, et qui se rapporte à la famille des *campanulacées*.**

**CAMPANULÉES (du lat. campanula) n. f.** Genre de méduses campanulaires, tribu des *campanulées*, comprenant des herbes glabres qui croissent à Java, aux Célèbes, au Japon, en Chine et dans l'Inde.

**CAMPANUS, géomètre italien du XIII<sup>e</sup> siècle,** commentateur d'Euclide. Sa traduction des *Éléments* du célèbre géomètre grec de Chios, mais son ouvrage est aujourd'hui promué, quo'il ait été en Europe. Ses commentaires ont été imprimés pour la première fois en 1482.

**CAMPANUS (Jean), théologien protestant allemand du XVI<sup>e</sup> siècle.** Il se rendit à Marbourg, où il fut nommé par le luthéranisme contre Luther et Mélancthon, et soutint que, dans le sacrement, on donnait aux fidèles, non le corps vivant du Christ, mais son corps mortifié en 1531, le pays de Jülich, et publiés, en 1532, *l'Écriture divine et sainte*, où il se prononçait contre la divinité du Saint-Esprit et attaquant violemment Luther et Mélancthon. Comme il se mettait à précher sa religion nouvelle et prophétisait la fin du monde, les pays voisins voulaient le faire arrêter et renfermer de travailler. Il fut arrêté et jeté dans un cachot, où il se sortit qu'il fut âgé de vingt-six ans.

**CAMPANUS (Emile), historien,** né à Paris en 1834, et mort en 1872. Il se rendit à Marbourg, où il fut nommé par le luthéranisme contre Luther et Mélancthon, et soutint que, dans le sacrement, on donnait aux fidèles, non le corps vivant du Christ, mais son corps mortifié en 1531, le pays de Jülich, et publiés, en 1532, *l'Écriture divine et sainte*, où il se prononçait contre la divinité du Saint-Esprit et attaquant violemment Luther et Mélancthon. Comme il se mettait à précher sa religion nouvelle et prophétisait la fin du monde, les pays voisins voulaient le faire arrêter et renfermer de travailler. Il fut arrêté et jeté dans un cachot, où il se sortit qu'il fut âgé de vingt-six ans.

**CAMPANUS (Emile), historien,** né à Paris en 1834, et mort en 1872. Il se rendit à Marbourg, où il fut nommé par le luthéranisme contre Luther et Mélancthon, et soutint que, dans le sacrement, on donnait aux fidèles, non le corps vivant du Christ, mais son corps mortifié en 1531, le pays de Jülich, et publiés, en 1532, *l'Écriture divine et sainte*, où il se prononçait contre la divinité du Saint-Esprit et attaquant violemment Luther et Mélancthon. Comme il se mettait à précher sa religion nouvelle et prophétisait la fin du monde, les pays voisins voulaient le faire arrêter et renfermer de travailler. Il fut arrêté et jeté dans un cachot, où il se sortit qu'il fut âgé de vingt-six ans.

**CAMPAS n. m. pl.** Dans certaines contrées de la France, Terrains de friche, landes.

**CAMPASSE ou FANASSE, célèbre courtisane alypienne.** Elle eut de si belles femmes de son temps, maîtresse

d'Aleandre le Grand. (Appelé devint si amoureux de Campasse ce faisait son portrait, que le roi lui la céda pour gouverner et les fleurs de son pays.)

**CAMPAUX (Antoine-François),** littérateur et officier français, né au Thilly (Seine-et-Oise) en 1818. Élève de l'école normale, il a été professeur à la faculté de Strasbourg, puis à Nancy et à Paris. Il fut aussi journaliste, un lettré, et a publié entre autres ouvrages : *François Villon, sa vie et ses œuvres* (1859) ; *De la confection des procès, principes de l'écriture et du nouveau langage littéraire* (1861) ; *Les Lois de Marc-Antonio* (1864) ; *Question des femmes et de leur rôle* (1865) ; *Maisonnet* (1872) ; *Des rapports de la beauté plastique et de la beauté morale* (1873) ; *Le Beau Jacqueline* (1879), mélange de vers gracieux et de prose familière, etc.

**CAMPBELL, grande famille écossaise,** qui remonte, si l'on en croit la tradition, à Gillespie de Campbell, un Normand qui épousa en 1220 Eava, fille du seigneur écossais Lochaber, d'où sortent les Campbells. On distingue un grand-père par des exploits qui tiennent plus de la légende que de l'histoire. Les Campbells, partisans fidèles de Robert Bruce, furent en 1314 à la bataille de Bannockburn. En 1457, ils furent le titre de « comtes d'Argyll ».

**CAMPBELL JOHN,** deuxième duc d'Argyll, né en 1678, mort en 1741. Il se distingua par ses talents diplomatiques et militaires. Après avoir pris une grande part à la guerre de succession d'Espagne et avoir rempli les fonctions d'ambassadeur extraordinaire à Madrid (1711), il combattit le président de Bosses et se distingua en combattant (1715). Il fut grand maître de la maison royale, de 1718 à 1722.

**CAMPBELL JOHN (ARCHIBALD),** officier anglais, né en 1769, mort en 1843, entra dans l'armée en 1787, prit part à la guerre contre Tippoo-Sahib. Rappellé des Indes en 1801, servit au Portugal en 1807, puis en Espagne. Il fut général John More et de Wellington jusqu'en 1814. Après le départ de Napoléon, il resta jusqu'en 1820 dans l'armée portoghaise, ayant commandé les troupes anglaises de retour en Angleterre, il se repartit bientôt pour les Indes où, comme colonel du 58<sup>e</sup> régiment, il se distingua brillamment dans la guerre du Birmanie. Il fut nommé gouverneur par intérim d'un corps de main, et reçut le titre de « baronnet » en 1831. En 1832, il fut nommé gouverneur du Nouveau-Brunswick, puis en 1835, commandant en chef à Bombay.

**CAMPBELL (Sir NILL),** officier anglais, né en 1776, mort en 1827 à Sierra-Leone. Il servit aux Indes, se distingua en Espagne sous les ordres de Wellington, fut un des commandants les plus distingués, accompagna Napoléon de Fontainebleau à Ville d'Elbe. En 1825, il essaya de remonter jusqu'à ses sources du Nil. Il fut nommé, en 1829, gouverneur de Bombay.

**CAMPBELL (Thomas),** poète écossais, né à Glasgow en 1777, mort à Bologne en 1814. Dès l'âge de vingt-deux ans, il publia *les Poésies*, qui firent connaître son génie. Un an après, il se embarqua pour l'Irlande, où il se remit aussitôt à composer. On rencontre de quelques excellents irlandais lui donna l'idée de son *Childe Harold*. En 1800, il se rendit en Espagne, tandis que les opérations militaires auxquelles il assista lui inspirèrent plusieurs poèmes, pour lesquels il fut nommé capitaine.

**CAMPBELL (Thomas),** poète écossais, né à Glasgow en 1777, mort à Bologne en 1814. Dès l'âge de vingt-deux ans, il publia *les Poésies*, qui firent connaître son génie. Un an après, il se embarqua pour l'Irlande, où il se remit aussitôt à composer. On rencontre de quelques excellents irlandais lui donna l'idée de son *Childe Harold*. En 1800, il se rendit en Espagne, tandis que les opérations militaires auxquelles il assista lui inspirèrent plusieurs poèmes, pour lesquels il fut nommé capitaine.

**CAMPBELL (John),** premier baron, lord chancelier d'Angleterre, né en 1729, mort en 1787, reçut avec en 1787, reçut avec en 1806, il occupa bientôt au barreau une très grande réputation, étant conseiller de la couronne en 1827, entra dans le Chancelier du duc de Devonshire, puis dans les rangs du parti whig, lutta pour la réforme parlementaire et fut procureur général dans les deux cabinets libéraux de lord Grey et Melbourne. Créé pair d'Angleterre avec le titre de « baron » (1841), ancien chancelier d'Irlande et admis en cette qualité au conseil privé, il fut le seul retenu au conseil ministériel, mais, en 1846, il revint aux affaires comme chancelier du duché de Lancaster dans le ministère Russell. Grand juge de la cour du Banc de la reine en 1848, il fut nommé, en 1859, lord haut chancelier.

**CAMPBELL (Alexander),** évêangeliste d'origine écossaise qui s'était consacré dès l'âge de quinze ans à l'étude en 1866. Il étudia la théologie et l'histoire ecclésiastique à Glasgow, rejoignit son père en Amérique (1869) et fonda avec sa famille et ses amis une société appelée école campbellites ou baptistes campbellites.

**CAMPBELL (Sir COLIN, lord CLTDE),** field-marshal anglais, né à Glasgow en 1792, mort en 1862. Entré dans l'armée en 1807, combattit à la descente en Espagne, à la guerre de Portugal et d'Espagne, fut blessé au siège de Sals-et-Sébastian et au passage de la Bidassoa, servit ensuite de gouverneur de l'île de Cuba, puis de gouverneur du Chili en 1842. Mais son nom ne commença à être connu en Angleterre qu'après les campagnes du Prince (1844-1849), pour lesquelles il fut nommé « comte d'Ulster » et le héros de la bataille de Chillianwala. En 1852, il prit la forteresse de Praghar et remporta une victoire à Bhera. En 1859, il fut nommé gouverneur du Bengale, en remplacement de lord Dalhousie.



**CAMPENON** (Jean-Baptiste-Marie), poète français, né à Fontenay-le-Comte, le 1722, mort à Villecroze (Vaucluse) en 1802. Il prit pour modèles littéraires Bernardin de Saint-Pierre et La Fontaine. Ses opinions royalistes le firent à l'empire de France, après Brémair, il obtint la place de chef du bureau des théâtres au ministère de l'intérieur, puis fut nommé commissaire impérial près du théâtre de la Cour-Comte, qui devint très florissant sous son administration. Il fit paraître la *Maison des champs* et l'*Étincelle prodigieuse*, deux poèmes très faibles, et une tragédie *Le Caire*. En 1811, fut élu membre de l'Académie française, où il succéda à Delille, ce qui fit éclore contre lui cette épiigramme :  
 « As-tu voulu, belle œuvre Campéon ?  
 Ses talents suffirait-il pour qu'il campât ? — Non !  
 Ses titres littéraires n'étaient, en effet, pas nombreux. Accablé, il traça la continuation de l'*Histoire de Home* par Salluste, l'*Histoire d'Ésope* de Roberson, et les *Odes* et *Œuvres* d'Horace (1821). En outre, il écrivit des romans intéressants sur *Duon*, le plus grand de ses ans, et publiâ, sous le titre de *Poésies et Opuscules*, un recueil de vers et de morceaux de prose (1823).

**CAMPENON** (Jean-Baptiste-Marie), général français, né à Fontenay (Yonne) en 1819, mort en 1891. Promu capitaine en 1848, il fut chargé avec l'assentiment du gouvernement, par le bey de Tunis, de la réorganisation des armées. Il prit part à la campagne de Crimée, à la campagne d'Italie. Attaché à l'état-major du corps expéditionnaire de Tunisie, il fut nommé lieutenant en 1860. Après une courte mission à Tunis, il passa chef d'établiement de la division de cavalerie du 1<sup>er</sup> corps et prit part aux batailles de Sidi-Brahim (sept. 1879), y fut blessé et fut prisonnier après la capitulation. Lorsqu'en 1881, Gambetta forma un ministère, il donna son nom à une famille de la région de Campéon. Le dernier quitta le ministère de la guerre en 1882, à la chute du cabinet Gambetta; mais il reprit son portefeuille en 1883, dans le ministère Ferry, et fut nommé ministre sans portefeuille. Il donna sa démission de ministre en 1885, puis, la même année, il fut rapatrié pour la troisième fois en 1885, dans le cabinet Brisson. Son passage au ministère a été signalé par quelques innovations et par la révision du plan de mobilisation.

**CAMPÈNE** (kan-pè-né), n. m. Hist. rom. V. CAMPE.

**CAMPENSIS** (kan-pè-nis), n. m. Campéon, en Hollande, hébraïsant, né vers 1490 à Campen, en Hollande, mort à Fribourg en Brisgau en 1538. Il enseigna des 1520 à Louvain, puis vers 1523, à Cracovie. Il fut nommé historien par l'évêque Tomicki. Il voyagea longtemps en Europe, visitant les principaux États, accueilli à Rome avec faveur par le pape Paul III. Il fut nommé évêque de son tournois dans sa patrie.

**CAMPÈRE** (kan-pè-re), n. m. Hist. rom. V. CAMPE.

**CAMPESINE** (kan-pè-sin), n. m. Genre d'oiseaux, hébraïsant, né vers 1490 à Campen, en Hollande, mort à Fribourg en Brisgau en 1538. Il enseigna des 1520 à Louvain, puis vers 1523, à Cracovie. Il fut nommé historien par l'évêque Tomicki. Il voyagea longtemps en Europe, visitant les principaux États, accueilli à Rome avec faveur par le pape Paul III. Il fut nommé évêque de son tournois dans sa patrie.

**CAMPHELE** (kan-pè-llé), n. m. Genre d'oiseaux, hébraïsant, né vers 1490 à Campen, en Hollande, mort à Fribourg en Brisgau en 1538. Il enseigna des 1520 à Louvain, puis vers 1523, à Cracovie. Il fut nommé historien par l'évêque Tomicki. Il voyagea longtemps en Europe, visitant les principaux États, accueilli à Rome avec faveur par le pape Paul III. Il fut nommé évêque de son tournois dans sa patrie.

**CAMPHELE** (kan-pè-llé), n. m. Genre d'oiseaux, hébraïsant, né vers 1490 à Campen, en Hollande, mort à Fribourg en Brisgau en 1538. Il enseigna des 1520 à Louvain, puis vers 1523, à Cracovie. Il fut nommé historien par l'évêque Tomicki. Il voyagea longtemps en Europe, visitant les principaux États, accueilli à Rome avec faveur par le pape Paul III. Il fut nommé évêque de son tournois dans sa patrie.

**CAMPHELE** (kan-pè-llé), n. m. Genre d'oiseaux, hébraïsant, né vers 1490 à Campen, en Hollande, mort à Fribourg en Brisgau en 1538. Il enseigna des 1520 à Louvain, puis vers 1523, à Cracovie. Il fut nommé historien par l'évêque Tomicki. Il voyagea longtemps en Europe, visitant les principaux États, accueilli à Rome avec faveur par le pape Paul III. Il fut nommé évêque de son tournois dans sa patrie.

**CAMPHELE** (kan-pè-llé), n. m. Genre d'oiseaux, hébraïsant, né vers 1490 à Campen, en Hollande, mort à Fribourg en Brisgau en 1538. Il enseigna des 1520 à Louvain, puis vers 1523, à Cracovie. Il fut nommé historien par l'évêque Tomicki. Il voyagea longtemps en Europe, visitant les principaux États, accueilli à Rome avec faveur par le pape Paul III. Il fut nommé évêque de son tournois dans sa patrie.

— Fam. Prendre une certaine posture plus ou moins hardie : *Se camper sur ses jarrets*.

— **CAMPÈRE** (kan-pè-re), n. m. Genre d'oiseaux, hébraïsant, né vers 1490 à Campen, en Hollande, mort à Fribourg en Brisgau en 1538. Il enseigna des 1520 à Louvain, puis vers 1523, à Cracovie. Il fut nommé historien par l'évêque Tomicki. Il voyagea longtemps en Europe, visitant les principaux États, accueilli à Rome avec faveur par le pape Paul III. Il fut nommé évêque de son tournois dans sa patrie.

**CAMPÈRE** (kan-pè-re), n. m. Genre d'oiseaux, hébraïsant, né vers 1490 à Campen, en Hollande, mort à Fribourg en Brisgau en 1538. Il enseigna des 1520 à Louvain, puis vers 1523, à Cracovie. Il fut nommé historien par l'évêque Tomicki. Il voyagea longtemps en Europe, visitant les principaux États, accueilli à Rome avec faveur par le pape Paul III. Il fut nommé évêque de son tournois dans sa patrie.

**CAMPÈRE** (kan-pè-re), n. m. Genre d'oiseaux, hébraïsant, né vers 1490 à Campen, en Hollande, mort à Fribourg en Brisgau en 1538. Il enseigna des 1520 à Louvain, puis vers 1523, à Cracovie. Il fut nommé historien par l'évêque Tomicki. Il voyagea longtemps en Europe, visitant les principaux États, accueilli à Rome avec faveur par le pape Paul III. Il fut nommé évêque de son tournois dans sa patrie.

**CAMPÈRE** (kan-pè-re), n. m. Genre d'oiseaux, hébraïsant, né vers 1490 à Campen, en Hollande, mort à Fribourg en Brisgau en 1538. Il enseigna des 1520 à Louvain, puis vers 1523, à Cracovie. Il fut nommé historien par l'évêque Tomicki. Il voyagea longtemps en Europe, visitant les principaux États, accueilli à Rome avec faveur par le pape Paul III. Il fut nommé évêque de son tournois dans sa patrie.

**CAMPÈRE** (kan-pè-re), n. m. Genre d'oiseaux, hébraïsant, né vers 1490 à Campen, en Hollande, mort à Fribourg en Brisgau en 1538. Il enseigna des 1520 à Louvain, puis vers 1523, à Cracovie. Il fut nommé historien par l'évêque Tomicki. Il voyagea longtemps en Europe, visitant les principaux États, accueilli à Rome avec faveur par le pape Paul III. Il fut nommé évêque de son tournois dans sa patrie.

**CAMPÈRE** (kan-pè-re), n. m. Genre d'oiseaux, hébraïsant, né vers 1490 à Campen, en Hollande, mort à Fribourg en Brisgau en 1538. Il enseigna des 1520 à Louvain, puis vers 1523, à Cracovie. Il fut nommé historien par l'évêque Tomicki. Il voyagea longtemps en Europe, visitant les principaux États, accueilli à Rome avec faveur par le pape Paul III. Il fut nommé évêque de son tournois dans sa patrie.

**CAMPÈRE** (kan-pè-re), n. m. Genre d'oiseaux, hébraïsant, né vers 1490 à Campen, en Hollande, mort à Fribourg en Brisgau en 1538. Il enseigna des 1520 à Louvain, puis vers 1523, à Cracovie. Il fut nommé historien par l'évêque Tomicki. Il voyagea longtemps en Europe, visitant les principaux États, accueilli à Rome avec faveur par le pape Paul III. Il fut nommé évêque de son tournois dans sa patrie.

**CAMPÈRE** (kan-pè-re), n. m. Genre d'oiseaux, hébraïsant, né vers 1490 à Campen, en Hollande, mort à Fribourg en Brisgau en 1538. Il enseigna des 1520 à Louvain, puis vers 1523, à Cracovie. Il fut nommé historien par l'évêque Tomicki. Il voyagea longtemps en Europe, visitant les principaux États, accueilli à Rome avec faveur par le pape Paul III. Il fut nommé évêque de son tournois dans sa patrie.

**CAMPÈRE** (kan-pè-re), n. m. Genre d'oiseaux, hébraïsant, né vers 1490 à Campen, en Hollande, mort à Fribourg en Brisgau en 1538. Il enseigna des 1520 à Louvain, puis vers 1523, à Cracovie. Il fut nommé historien par l'évêque Tomicki. Il voyagea longtemps en Europe, visitant les principaux États, accueilli à Rome avec faveur par le pape Paul III. Il fut nommé évêque de son tournois dans sa patrie.

vive opposition à son successeur; mais il est pour adversaire Bismarck, et son rôle resta bien efficace.

**CAMPHELIENS** (Wihelm), peintre de battes allemand, né en 1802 à Wismar. Il fut élève de l'atelier de la Faculté des Beaux-Arts de Berlin. Ses tableaux, ceux de la « Disséidion, Charles I<sup>er</sup> et ses chevaliers, Cromwell et les « têtes rouges », reviennent souvent dans ses productions. Il a été élu à l'Académie de Berlin. On se peut rendre les actes mémorables de l'histoire prussienne, notamment l'époque du Grand Electeur Frédéric-Guillaume. Il assista, en 1844, à la bataille de Sedan. Ses tableaux Danemarck, et fut témoin de l'assaut de Duppel; ces événements lui ont inspiré *Duppel après l'assaut*; le *Passage de l'Elbe*, etc. Il a écrit, en collaboration avec Frantz, un livre appelé sur le théâtre de la guerre en Bohême. Campéon a reproduit par le pinceau la plupart des faits marquants de l'histoire de son pays. Ses tableaux, en allemande lui a fourni les sujets de nombreuses peintures (*Napoléon à Sedan; Napoléon de Bismarck*; et de *Napoléon de Bismarck*), et de la guerre en Bohême. Ses œuvres artistiques, passées maître dans la peinture des batailles, ont été le défaut d'être monotone.

**CAMPHELIENS** (Wihelm), peintre de battes allemand, né en 1802 à Wismar. Il fut élève de l'atelier de la Faculté des Beaux-Arts de Berlin. Ses tableaux, ceux de la « Disséidion, Charles I<sup>er</sup> et ses chevaliers, Cromwell et les « têtes rouges », reviennent souvent dans ses productions. Il a été élu à l'Académie de Berlin. On se peut rendre les actes mémorables de l'histoire prussienne, notamment l'époque du Grand Electeur Frédéric-Guillaume. Il assista, en 1844, à la bataille de Sedan. Ses tableaux Danemarck, et fut témoin de l'assaut de Duppel; ces événements lui ont inspiré *Duppel après l'assaut*; le *Passage de l'Elbe*, etc. Il a écrit, en collaboration avec Frantz, un livre appelé sur le théâtre de la guerre en Bohême. Campéon a reproduit par le pinceau la plupart des faits marquants de l'histoire de son pays. Ses tableaux, en allemande lui a fourni les sujets de nombreuses peintures (*Napoléon à Sedan; Napoléon de Bismarck*; et de *Napoléon de Bismarck*), et de la guerre en Bohême. Ses œuvres artistiques, passées maître dans la peinture des batailles, ont été le défaut d'être monotone.

**CAMPHELIENS** (Wihelm), peintre de battes allemand, né en 1802 à Wismar. Il fut élève de l'atelier de la Faculté des Beaux-Arts de Berlin. Ses tableaux, ceux de la « Disséidion, Charles I<sup>er</sup> et ses chevaliers, Cromwell et les « têtes rouges », reviennent souvent dans ses productions. Il a été élu à l'Académie de Berlin. On se peut rendre les actes mémorables de l'histoire prussienne, notamment l'époque du Grand Electeur Frédéric-Guillaume. Il assista, en 1844, à la bataille de Sedan. Ses tableaux Danemarck, et fut témoin de l'assaut de Duppel; ces événements lui ont inspiré *Duppel après l'assaut*; le *Passage de l'Elbe*, etc. Il a écrit, en collaboration avec Frantz, un livre appelé sur le théâtre de la guerre en Bohême. Campéon a reproduit par le pinceau la plupart des faits marquants de l'histoire de son pays. Ses tableaux, en allemande lui a fourni les sujets de nombreuses peintures (*Napoléon à Sedan; Napoléon de Bismarck*; et de *Napoléon de Bismarck*), et de la guerre en Bohême. Ses œuvres artistiques, passées maître dans la peinture des batailles, ont été le défaut d'être monotone.

**CAMPHELIENS** (Wihelm), peintre de battes allemand, né en 1802 à Wismar. Il fut élève de l'atelier de la Faculté des Beaux-Arts de Berlin. Ses tableaux, ceux de la « Disséidion, Charles I<sup>er</sup> et ses chevaliers, Cromwell et les « têtes rouges », reviennent souvent dans ses productions. Il a été élu à l'Académie de Berlin. On se peut rendre les actes mémorables de l'histoire prussienne, notamment l'époque du Grand Electeur Frédéric-Guillaume. Il assista, en 1844, à la bataille de Sedan. Ses tableaux Danemarck, et fut témoin de l'assaut de Duppel; ces événements lui ont inspiré *Duppel après l'assaut*; le *Passage de l'Elbe*, etc. Il a écrit, en collaboration avec Frantz, un livre appelé sur le théâtre de la guerre en Bohême. Campéon a reproduit par le pinceau la plupart des faits marquants de l'histoire de son pays. Ses tableaux, en allemande lui a fourni les sujets de nombreuses peintures (*Napoléon à Sedan; Napoléon de Bismarck*; et de *Napoléon de Bismarck*), et de la guerre en Bohême. Ses œuvres artistiques, passées maître dans la peinture des batailles, ont été le défaut d'être monotone.

**CAMPHELIENS** (Wihelm), peintre de battes allemand, né en 1802 à Wismar. Il fut élève de l'atelier de la Faculté des Beaux-Arts de Berlin. Ses tableaux, ceux de la « Disséidion, Charles I<sup>er</sup> et ses chevaliers, Cromwell et les « têtes rouges », reviennent souvent dans ses productions. Il a été élu à l'Académie de Berlin. On se peut rendre les actes mémorables de l'histoire prussienne, notamment l'époque du Grand Electeur Frédéric-Guillaume. Il assista, en 1844, à la bataille de Sedan. Ses tableaux Danemarck, et fut témoin de l'assaut de Duppel; ces événements lui ont inspiré *Duppel après l'assaut*; le *Passage de l'Elbe*, etc. Il a écrit, en collaboration avec Frantz, un livre appelé sur le théâtre de la guerre en Bohême. Campéon a reproduit par le pinceau la plupart des faits marquants de l'histoire de son pays. Ses tableaux, en allemande lui a fourni les sujets de nombreuses peintures (*Napoléon à Sedan; Napoléon de Bismarck*; et de *Napoléon de Bismarck*), et de la guerre en Bohême. Ses œuvres artistiques, passées maître dans la peinture des batailles, ont été le défaut d'être monotone.

**CAMPHELIENS** (Wihelm), peintre de battes allemand, né en 1802 à Wismar. Il fut élève de l'atelier de la Faculté des Beaux-Arts de Berlin. Ses tableaux, ceux de la « Disséidion, Charles I<sup>er</sup> et ses chevaliers, Cromwell et les « têtes rouges », reviennent souvent dans ses productions. Il a été élu à l'Académie de Berlin. On se peut rendre les actes mémorables de l'histoire prussienne, notamment l'époque du Grand Electeur Frédéric-Guillaume. Il assista, en 1844, à la bataille de Sedan. Ses tableaux Danemarck, et fut témoin de l'assaut de Duppel; ces événements lui ont inspiré *Duppel après l'assaut*; le *Passage de l'Elbe*, etc. Il a écrit, en collaboration avec Frantz, un livre appelé sur le théâtre de la guerre en Bohême. Campéon a reproduit par le pinceau la plupart des faits marquants de l'histoire de son pays. Ses tableaux, en allemande lui a fourni les sujets de nombreuses peintures (*Napoléon à Sedan; Napoléon de Bismarck*; et de *Napoléon de Bismarck*), et de la guerre en Bohême. Ses œuvres artistiques, passées maître dans la peinture des batailles, ont été le défaut d'être monotone.

**CAMPHELIENS** (Wihelm), peintre de battes allemand, né en 1802 à Wismar. Il fut élève de l'atelier de la Faculté des Beaux-Arts de Berlin. Ses tableaux, ceux de la « Disséidion, Charles I<sup>er</sup> et ses chevaliers, Cromwell et les « têtes rouges », reviennent souvent dans ses productions. Il a été élu à l'Académie de Berlin. On se peut rendre les actes mémorables de l'histoire prussienne, notamment l'époque du Grand Electeur Frédéric-Guillaume. Il assista, en 1844, à la bataille de Sedan. Ses tableaux Danemarck, et fut témoin de l'assaut de Duppel; ces événements lui ont inspiré *Duppel après l'assaut*; le *Passage de l'Elbe*, etc. Il a écrit, en collaboration avec Frantz, un livre appelé sur le théâtre de la guerre en Bohême. Campéon a reproduit par le pinceau la plupart des faits marquants de l'histoire de son pays. Ses tableaux, en allemande lui a fourni les sujets de nombreuses peintures (*Napoléon à Sedan; Napoléon de Bismarck*; et de *Napoléon de Bismarck*), et de la guerre en Bohême. Ses œuvres artistiques, passées maître dans la peinture des batailles, ont été le défaut d'être monotone.

**CAMPHELIENS** (Wihelm), peintre de battes allemand, né en 1802 à Wismar. Il fut élève de l'atelier de la Faculté des Beaux-Arts de Berlin. Ses tableaux, ceux de la « Disséidion, Charles I<sup>er</sup> et ses chevaliers, Cromwell et les « têtes rouges », reviennent souvent dans ses productions. Il a été élu à l'Académie de Berlin. On se peut rendre les actes mémorables de l'histoire prussienne, notamment l'époque du Grand Electeur Frédéric-Guillaume. Il assista, en 1844, à la bataille de Sedan. Ses tableaux Danemarck, et fut témoin de l'assaut de Duppel; ces événements lui ont inspiré *Duppel après l'assaut*; le *Passage de l'Elbe*, etc. Il a écrit, en collaboration avec Frantz, un livre appelé sur le théâtre de la guerre en Bohême. Campéon a reproduit par le pinceau la plupart des faits marquants de l'histoire de son pays. Ses tableaux, en allemande lui a fourni les sujets de nombreuses peintures (*Napoléon à Sedan; Napoléon de Bismarck*; et de *Napoléon de Bismarck*), et de la guerre en Bohême. Ses œuvres artistiques, passées maître dans la peinture des batailles, ont été le défaut d'être monotone.

**CAMPHELIENS** (Wihelm), peintre de battes allemand, né en 1802 à Wismar. Il fut élève de l'atelier de la Faculté des Beaux-Arts de Berlin. Ses tableaux, ceux de la « Disséidion, Charles I<sup>er</sup> et ses chevaliers, Cromwell et les « têtes rouges », reviennent souvent dans ses productions. Il a été élu à l'Académie de Berlin. On se peut rendre les actes mémorables de l'histoire prussienne, notamment l'époque du Grand Electeur Frédéric-Guillaume. Il assista, en 1844, à la bataille de Sedan. Ses tableaux Danemarck, et fut témoin de l'assaut de Duppel; ces événements lui ont inspiré *Duppel après l'assaut*; le *Passage de l'Elbe*, etc. Il a écrit, en collaboration avec Frantz, un livre appelé sur le théâtre de la guerre en Bohême. Campéon a reproduit par le pinceau la plupart des faits marquants de l'histoire de son pays. Ses tableaux, en allemande lui a fourni les sujets de nombreuses peintures (*Napoléon à Sedan; Napoléon de Bismarck*; et de *Napoléon de Bismarck*), et de la guerre en Bohême. Ses œuvres artistiques, passées maître dans la peinture des batailles, ont été le défaut d'être monotone.

**CAMPHELIENS** (Wihelm), peintre de battes allemand, né en 1802 à Wismar. Il fut élève de l'atelier de la Faculté des Beaux-Arts de Berlin. Ses tableaux, ceux de la « Disséidion, Charles I<sup>er</sup> et ses chevaliers, Cromwell et les « têtes rouges », reviennent souvent dans ses productions. Il a été élu à l'Académie de Berlin. On se peut rendre les actes mémorables de l'histoire prussienne, notamment l'époque du Grand Electeur Frédéric-Guillaume. Il assista, en 1844, à la bataille de Sedan. Ses tableaux Danemarck, et fut témoin de l'assaut de Duppel; ces événements lui ont inspiré *Duppel après l'assaut*; le *Passage de l'Elbe*, etc. Il a écrit, en collaboration avec Frantz, un livre appelé sur le théâtre de la guerre en Bohême. Campéon a reproduit par le pinceau la plupart des faits marquants de l'histoire de son pays. Ses tableaux, en allemande lui a fourni les sujets de nombreuses peintures (*Napoléon à Sedan; Napoléon de Bismarck*; et de *Napoléon de Bismarck*), et de la guerre en Bohême. Ses œuvres artistiques, passées maître dans la peinture des batailles, ont été le défaut d'être monotone.





**CAMPOS**, municipio des États-Unis du Brésil (prov. de Rio de Janeiro), sur le rio Paratyba; 27.000 hab. Ville dont le développement, particulièrement rapide, est dû à son rôle de centre de commerce de café.

**CAMPOS**, ville du royaume d'Espagne (archipel des Baléares [les Minorques]); 4.100 hab. Sources thermales et baigns très fréquentés. Aut. écrivains, statues importantes.

**CAMPOS** (Arsenio MARTINEZ, V. MARTINEZ CAMPOS).

**CAMPÓSANO**, localité d'Italie (Campanie [prov. de Caserte]); 2.550 hab.

**CAMPÓ-SANTO**, ville d'Italie (Vénétie [prov. de Padoue]), sur la Mésone; 3.800 hab. Manufactures de toiles et tanorries.

**CAMPÓ-SANTO**, noms italiens qui signifient champ consacré, par opposition à l'Italie, ou désigne un cimetière: Le Campó-SANTO de Pise.

— REM. Les Italiens disent campo-nanto au singulier, et campò au pluriel. En France on emploie aussi le mot conformément à cette double orthographe; d'autres écrivent campo-nanto invariable, au pluriel comme au singulier.

— ENCYCL. Les Italiens donnent le nom de campo-nanto à une métropole réservée à des personnages de distinction et consacrée d'un côté au portique muré du côté extérieur. Telle est la disposition de celui de Pise, construit au xiv<sup>e</sup> siècle par Giovanni Pisano. Ce cimetière, dont le sol est formé de la terre apportée des bords du rio de Jérusalem, forme un rectangle de 150 mètres de long sur 10 mètres environ de large. Les murs d'enceinte sont décorés extérieurement de quarante-trois arcades. Des galeries sculptées s'ouvrent par soixante-deux arcades sur la cour intérieure. Les murs des galeries faisant

ou étaient enfoncés sous une épaisse couche de terre, provenant en partie des immondices qui y avait déposés durant les siècles, ont leur longueur accrue par le travail; quelques colonnes sculptées et la forme de Septime-Sévère le dominent. On y trouvait le marché aux bestiaux. Depuis l'établissement des fouilles pourvues sur tout le site, et le forum romain a repris son ancien nom, en Italie *Nova Roma*, V. ROMA. L'aspect pittoresque du lieu se célébrait et resta jusqu'au d'un grand nombre d'artistes. Les plus connus des tableaux représentant le Campo-Santo sont celui de Claude Lorrain (Lorrain); Hubert Robert, Auguste Fragonard, etc., ont aussi traité ce sujet.

**CAMPRA** (André), compositeur, né à Aix en 1669, mort à Paris en 1734. Successeur maître de chapelle à Toulouse, à Arles et à Toulouse, le vint, en 1694, occuper de Paris. Il fut nommé maître de la messe de la paroisse de Saint-Jean à Notre-Dame. C'est précisément en raison de fonctions qu'il occupa au théâtre de la Comédie, qu'il donna sous le nom de son frère, Joseph Campira, ses deux premiers ouvrages à l'Opéra: *L'Europe galante* (1712), et *Le tombeau de Scipion* (1713), et c'est le succès obtenu par ces deux ouvrages qui le détermina à renoncer à tout emploi de ce genre. Supérieur à tous les compositeurs de son temps, il est le véritable chaînon qui relie l'école de Lully à celle de Rameau, et il fut le maître de tous les grands artistes de son siècle. Ses deux opéras et ses divers ouvrages sont aussi riches par leur caractère pathologique et pénétrant que par l'abondance des moyens employés par l'auteur à leur réalisation. Et dans le genre léger, *L'Héroïque palme*, et *Le Caracol* de Louis d'Étigny, etc. André Campira. ses deux œuvres pleines de goût et de légèreté. Campira décrivit une vingtaine d'opéras, entre lesquels il faut encore signaler le *Triomphe de l'Amour*, *Hippodamia*, *Camilo, reine des Volages*, etc. Ses Opéras ont lui ont laissé la musique de plusieurs divertissements pour la cour, trois opéras comiques, six livrets de mœurs écrits pour la chapelle du roi, dont deux joués en 1722. La musique dramatique de Campira est rythmée, animée, et contrastée d'une façon saisissante avec le style lourd et compassé de ses contemporains.

CAMPREDON. Géogr. V. CAMPREDON.

**CAMPREDON DE SOPRA**, village d'Italie (Emilie [prov. de Bologne]); 300 hab. Dans les environs de ce village se trouve, une fois, la bataille de la Trébie, gagnée par Annibal sur les Romains.

**CAMPREDON**, place forte d'Espagne (Catalogne [prov. de Gérone]); sur un mont méditerranéen des Pyrénées, à 1.150 hab. Tissus de fil et de laine, fabrique d'étoffes de laines. Les Français s'emparèrent de cette place, en 1791.

**CAMPS V. SOLER** (OSCAR), musicien espagnol, né en 1826, dans le département de la Haute-Garonne, en Espagne, et s'y livra à l'enseignement, tout en prenant part à tous les concours littéraires, artistiques, espagnols et italiens. Il a publié un assez grand nombre de morceaux de chant et de piano, un traité de théorie musicale, une *Grammaire des éléments de la force et des masses*, et une traduction espagnole du beau Traité d'instrumentation et d'orchestration de Berlioz.

**CAMSIANDRE** (kan) n. f. Genre de Légumineuses-composées, appartenant des arbres inermes d'Amérique tropicale.

**CAMSIPE** ou **CAMPSIS** (*kan-psis*) — du gr. *kampsis*, courbure) n. f. Genre de légumineuses-composées, renfermant des arbres arborescents, primitivement connus de la Chine et de l'Amérique du Nord.

**CAMSIDION** (kan) n. m. Genre de bigoniacées-técocées appartenant à un arbrisseau du Chili, des îles Chili et de Guafu.

**CAMSFIE**, ville d'Écosse (comté de Stirling), au pied des collines volcaniques dites (Campie Tolls); 5.900 hab. Industries de soie, filatures de coton; manufactures d'alun; filatures de coton pour les manufactures de Glasgow.

**CAMSFIS** (*kan-psis*) — gr. *kampsis*, courbure) n. f. Méd. Incurvation anormale.

**CAMPSPACKYDULUS** (*kan-lus*) — du gr. *khampsai*, crocoter, mordre) n. m. Genre de papilionacées-silico-graphes détectueux pour le cambodge.

**CAMPSPALACINTIE** (*kan, kaln-ti*) — gr. *kampsis*, courbure, et *placidon-ti*, petit gâteau) n. f. Bot. Section du genre *Campanula*.

**CAMPSTRIE** (kan) — du gr. *kampatos*, courbe, et *pteria*, fouger) n. f. Bot. Syn. de trépane, genre de fougères.

**CAMPUSCÈRE** (kan) — du gr. *kampatos*, courbe, et *scira*, courbe) n. m. Genre d'insectes coléoptères rhynchophores, famille des scydridés triphidoptères, renfermant des xylophages de l'Amérique du Sud, remarquables par leurs organes adaptés à leur nourriture. Ce genre est le type du genre.

**CAMPOGRAMME** (kan) — du camp et de gramme) n. m. Genre d'insectes lépidoptères, sous-ordre des rhodoptères, famille des phytométridés, renfermant des phalènes d'Amérique du Nord (*camposgramma bifasciata*), et ce genre comme partout en été. (Ce type *camptogramma*, appelée anciennement la *brocette fleur*, est jaune, variegée de brun.)

**CAMPOLINAIE** (*kan-lin*) — du gr. *kamplos*, courbé, et *latmos*, n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes, famille des lamprolaires, conformant des canards américains dont l'espece type est le *campolinaie n. m.*

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

**CAMPONITE** (kan) n. f. Genre d'algues filiformes, appartenant à la classe des algues filiformes.

Campo-Santo de Pise.

face aux arcades sont couverts de fresques exécutées par les artistes toscans du xiv<sup>e</sup> et du xv<sup>e</sup> siècle. Elles n'ont été sauvées d'une complète destruction que grâce aux efforts de son fils, le comte de Caserte, qui fit transférer à la galerie du Sud, le *Triomphe de la mort*, et le *Jugement dernier*, par Andrea Orcagna; *Enfer*, dessin par le même et colorié par son frère Bernardo Orcagna; six sujets de la *Vie de saint René*, parone de Pise, dont trois ont été longtemps attribués à Simon Memmi, et les trois autres à Antonio Veneziano; dans la galerie du Nord, vingt-trois tableaux de Benozzo Gozzoli; *l'Enfer de Noé*, la *Nabulidion de Cham*, la *Tour de Babel*, *L'Épave d'Agar*, la *Destruction de Sodome*, le *Sacrifice d'Abraham*, les *Noces de Jacob et de Rachel*, etc. Dans la galerie de l'Est, les seules fresques remarquables sont la *Passion*, la *Résurrection* et l'*Ascension*, attribuées par les uns à Buziafranco, et par d'autres à Pietro di Puccio d'Oriente. La galerie de l'Ouest n'a que de médiocres peintures modernes, par Raffaellino.

Divers ouvrages de sculpture, antiques pour le plus part, ont été déposés dans les galeries; c'est le célèbre sarcophage en marbre bas-relief représentant *l'Histoire de Pleurée*; *L'Hippolyte* (ce tombeau renferme les cendres de la comtesse Delfice, mère de la comtesse Mathilde); un erno en marbre de Paros, décorée de sujets classiques; deux sarcophages romains, avec bas-relief représentant *un Amour et Psyché*; l'*Enlèvement de Ganymède*; la *Mort d'Orphée* et *la Fugitive*; la *Chaise de Médicis*; divers bustes antiques et, parmi les ouvrages de l'ancienne école de Pise: une *Méduse* avec l'*Enfant Jésus*; un bas-relief représentant *Pierre*; un autre représentant *la Vierge et l'Enfant Jésus*; par Jean de Pise. — Les tombeaux les plus remarquables sont ceux de Henri VII, par Nicolo de Pise; la famille des comtes della Ghiera; etc. Parmi les modernes: le tombeau d'Algarotti, élevé aux frais du grand Frédéric sur le dessin de Mauro Tesi; et Binocci; celui de Lorenzo Pisconti, par Ricci; celui du cardinal Jean Andrea Vassier, par Thorwaldsen; ceux de Brunacci et du comte Mastiani, par Bartolini, etc.

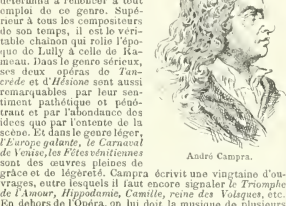
Parmi les autres camps italiens, nous citerons ceux de Ferrare, ancien couvent de charrrettes, dont l'église est une des beaux bazilliens renfermant de nombreux sarcophages et divers bas-reliefs; celui de Vercelli, par Sansovino; Giuseppe Mazzolini, Cignaroli; et le monument en albâtre de Camille de Savoie, par Giovanni Stanetti de Bolone renfermant un médaillon de quatre peintures d'après une niche de Urbain VII, Maria Barberini, morte à vingt ans en 1616, par Bernini; les statues peintures de Carli, de Bibbia, de Passinelli, de Bartolomeo; *Christ portant sa croix*, fresque de Louis Carrache, etc. Le camp de Brescia, construit vers 1546, d'un style sévère, renferme la sépulture des soldats français tués à Solerino.

**CAMPOSANTO**, ville d'Italie (Emilie [prov. de Modène]); 3.000 hab. Victoire des Espagnols sur les Autrichiens, 1745.

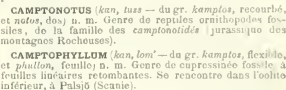
**CAMPOT**, ville du Cambodge. V. KAMPOT.

**CAMPOURIZÉ**, comm. de l'Aveyron, arr. et à 141 kil. d'Espérou, au-dessus de la gorge de la Truyère; 1.361 hab.

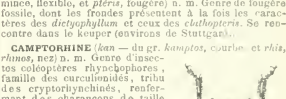
**CAMPO-VACCINO** (champ aux vacines), nom populaire donné au Forum romain depuis la destruction et la disparition des monuments qui le couvraient. Les débris épar-



André Campira.



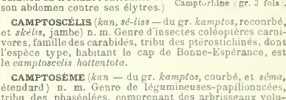
Campulone.



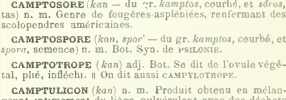
Campulone.



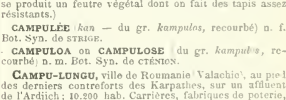
Campulone.



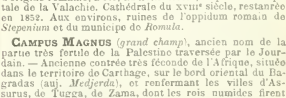
Campulone.



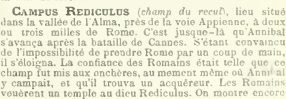
Campulone.



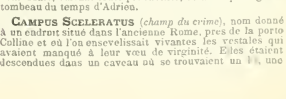
Campulone.



Campulone.



Campulone.



Campulone.





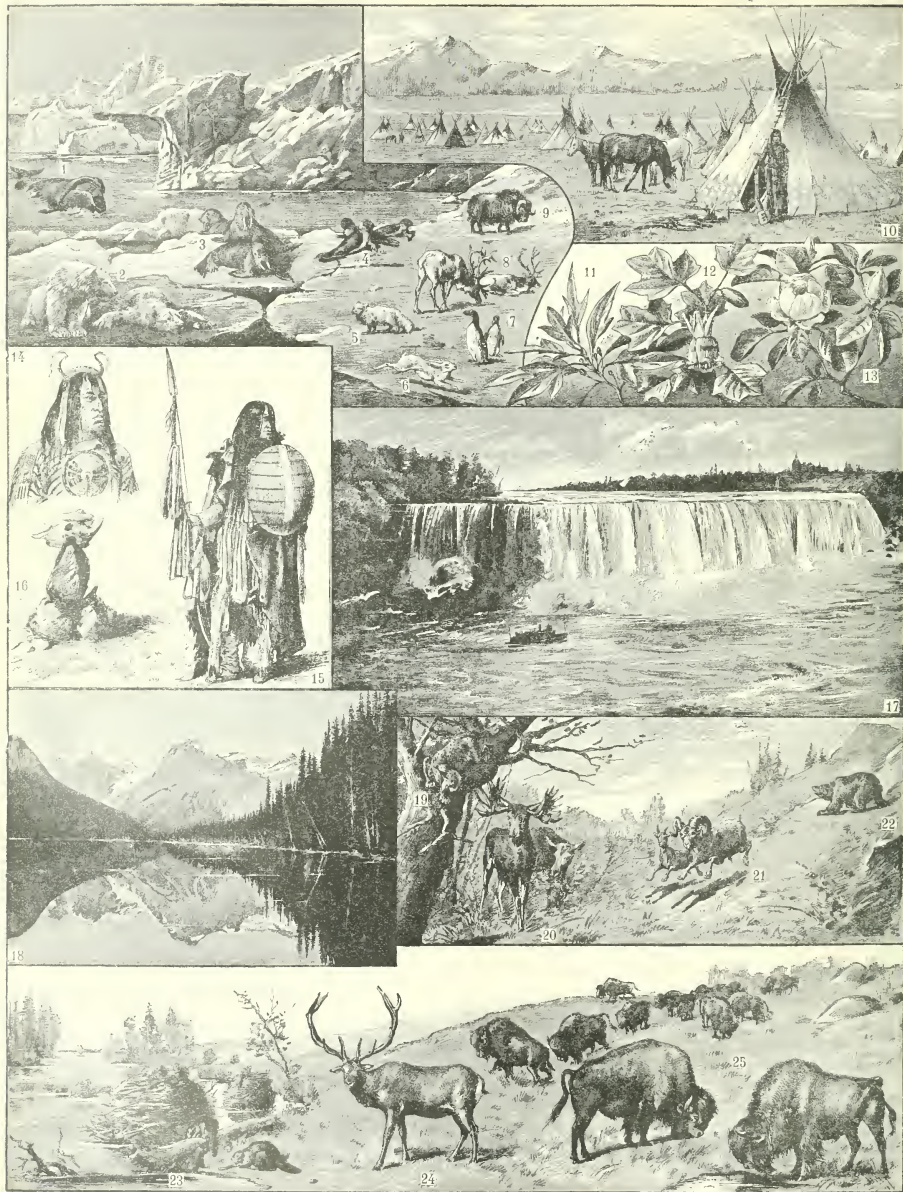


CANADA

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ.



CANADA



1. Paysage — 2. Bison — 3. Mouton — 4. Phoque — 5. Laitue — 6. Laitue polaire — 7. Pinson — 8. Renne — 9. Bison — 10. Réserve canadienne; conquiescent d'Indiens — 11. Bison — 12. Bison — 13. Bison — 14. Bison — 15. Bison — 16. Chute de Niagara — 17. Chute de Niagara — 18. Lac Eucanade — 19. Lynx — 20. Elan — 21. Mouton — 22. Ours gris — 23. Caribou — 24. Cerf vagabond — 25. Troupeau de bisons.

Éditions L'Éclair



**CANARD** (*canis*) n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes lamellicornes, de la famille des anatidés, type de la tribu des anatidés, et dont le nom scientifique est canis.  
 Le bec, faux. Mouillé comme un canard. Complètement mouillé à plonger comme un canard. Pionger très habilement et d'un coup. Pionger très habilement et d'un coup. S'acquiescer adroitement. L'annoncer, l'annoncer adroitement. Annoncer par des promesses mensongères, impossibles à tenir. (C'est des promesses mensongères, impossibles à tenir.) Faire des promesses mensongères, impossibles à tenir. (C'est des promesses mensongères, impossibles à tenir.) Personne qui sert comme d'appât pour en attirer d'autres. La police légèr des canards privés.  
 — Pop. Mari fidèle, par allusion aux canards qui aiment à marcher de compagnie. Terme d'amitié: Mon petit canard! Pourrait à fait du canard l'emblème du mari qui adore sa femme, et se laisse gouverner par elle.  
 — Fam. Morceau de sucre plongé dans le café ou l'eau-de-vie.

(anas) renferme d'autres espèces; nous citerons: *anas crepitans*, de l'Afrique australe; *anas crepitans*, de l'Afrique australe; *anas boschas*, de l'Inde, etc.  
 Les canards, gaillards et lourds dans leur démarche à terre, nagent avec facilité et, sans plonger réellement, peuvent traverser la moitié antérieure de leur corps dans l'eau pour rechercher leur nourriture qui consiste en vers, insectes, mollusques, etc. Leur vol est rapide, et, pour voler, ils tendent le cou en avant et allongent leurs pattes en arrière. On rencontre des canards sur tout le globe, mais ils ne séjournent que quelques mois dans un même pays. C'est ainsi qu'ils émigrent en troupe, après avoir pondus et élevé leurs jeunes dans un endroit.  
 On rencontre deux tribus parmi eux: les *anatides*, et les *fuligines*; les premiers pourvus d'une expansion membraneuse au doigt postérieur, les seconds en étant dépourvus.  
 Les anatidés ont été divisés en plusieurs genres. caracté-

sur le public français un effet d'étonnement. Il est, qui précède ailleurs l'amour de la vérité, semble, dans cette comédie, qui va jusqu'à la bouffonnerie pour tourner ensuite en tragédie, combattre son propre évangile. Il montre la vérité nue, sans aucun des hommes. La conclusion est donnée par le docteur Bellin, le philosophe de la pièce, qui dit: « Si vous n'avez pas un homme d'aujourd'hui, vous lui en avez en même temps le bonheur. »  
**CANARD (N.), ARDE** adj. Mar. Qui taouge, qui plonge trop par l'avant: *Bateau canard*.  
 — Chasse. Nom que l'on donne quelquefois au chien harlet, qu'on emploie dans la chasse sur les étangs, parce qu'il nage bien et va voler vers l'eau. Substantif: Un canard.  
 — Comm. Bois canard, Bêche qui se détache d'un train de bois.  
**CANARD** (Nicolas-François), mathématicien et publiciste français, né à Moulins vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, mort en 1833. Il professa les mathématiques transcendentes et les sciences physiques au lycée de Moulins. On lui doit notamment: *Principes d'économie politique* (1802), ouvrage couronné par l'Institut (au IX<sup>e</sup>).



CANARDS: 1. Oudinaire ou mallard. — 2. Tadornes. — 3. Souchet. — 4. Canard. — 5. Aix maderais. — 6. Sarcelle ordinaire. — 7. Pilet. — 8. Mâchons. — 9. Grande macreuse. — 10. Eider. — 11. De Barbarie. — 12. Milouin. — 13. Sarcelle fuligineuse. — 14. Anard suppl. — 15. Sibifère. — 16. Morillon. — 17. Eider roué. — 18. Macreuse à lunettes. — 19. Goret. — 20. Chipaux.

— Par plaisanterie. Note fausse et criée par la voix humaine ou par quelque instrument à vent, particulièrement par la clarinette. Journal satirique: Nouvelle fausse et le plus souvent absurde. — Et surtout des récits de ce genre insérés dans les journaux. (Ce dernier sens se retrouve dans *cancon*, *canon*, qui tend le cri du canard, et est de cancan que sera venue, par association d'idées, l'acception donnée ici.)



Bateau à canards.

— *Bateau à canards*. Sorte de bateau-vivrier, très répandu en Chine pour l'élevage des canards.  
 — *Mécan. Canard de Vanocanon*. V. AUTOMATE.  
 — *Pêch. Pilet* soutenu dans l'eau par des roseaux.  
 — *Pêche*. Pièce d'artifice qui se lance dans l'eau et y plonge, pour en ressortir.  
 — *Tech.* Nom donné, dans les mines, à des tuyaux destinés à porter de l'air et placés dans les angles ou sur le sol des galeries. V. Demi-cintre de bois qui, dans les fabrications des velours courts, est placé sur le rouleau de devant, afin d'éviter l'écrasement du poil.  
 — *Canard*. n. m. Groupe qui comprend tous les oiseaux de l'ordre des anatidés.  
 — *Canard à fileter*. Nom vulgaire des canards du genre *mareca*.  
 — *Écuyer*. Zool. Les canards ont un corps vigoureux. Le cou court, le bec un peu plus long que le tête, aplati, arrondi à l'extrémité, garni de cornes lamelles, les pattes courtes, trapues et situées très en arrière, les ailes allongées, la queue courte, arrondie et à plumes redressées, des frises chez le mâle. Le type du genre est le canard sauvage (*anas boschas*) que l'on rencontre en Europe, dans le nord et l'est de l'Asie, dans l'Amérique du Nord et dans le nord de l'Afrique. La couleur du plumage de cet oiseau varie suivant le sexe, l'âge et la saison. Les femelles ont une livrée brune, tandis que les mâles ont des teintes d'un vert ou d'un rouge métallique, relâchées de brun. La femelle pond de 8 à 14 œufs par couvée, de couleur verdâtre, et construit son nid dans les champs, le bord des étangs, dans les vieux troncs d'arbres. Cette espèce est considérée comme la souche de nos canards domestiques, dont les races sont nombreuses et variées. Le genre canard

est divisé par les différences qui existent dans la hauteur des pattes, la forme et les lamelles du bec. Nous citerons les dendrocygnes, les souchets, les tadornes, les siffleurs ou macreux, les caracaras, les aix, les pilet, les carraux, les canards proprement canards, les chipaux, les canards proprement canards, les sarcelles.  
 Les fuligines comprennent les genres morillon, milouin, garet, eider, macreuse.  
 — *Chass.* On chasse les canards sauvages à la fin de l'automne et en hiver; ce sont des oiseaux défaits, et il faut user de ruse pour les approcher. On les tue au fusil, à la main, ou au filet. Ils sont chassés ou les chasse aussi à pied ou en bateau, en les cherchant dans les roseaux, au bord des étangs ou en étangs; on les chasse aussi à l'aide d'un gilet, généralement la nuit ou au lever du jour, en se cachant dans une hutte, ou bien en les attirant par l'appât d'un canard domestique. Il est d'autres moyens de prendre les canards sauvages; nous ne pouvons les énumérer tous, et nous nous contenterons d'en citer les plus importants, à savoir: aux hamacques, à la glu, aux filets, etc.  
 — *Écon. rur.* Le canard domestique est un oiseau de basse-cour, et on le conserve dans les parcs, les jardins, les étangs, aimant à barboter dans l'eau courante ou dans les mares. On engraisse facilement, et c'est une véritable industrie dans certains pays. Lorsqu'on veut que le foie soit gros, on le fait pâturer dans les prés arborés à ceux de l'île d'Yeu (pâtés de Nézac), on place le canard dans un trou, on l'empêche de remuer et on le gève. Les plumes sont très appréciées, et on plume cet oiseau deux fois par an, au plus avant la mue. Il est sujet à certaines maladies, presque toujours causées par la malpropreté de son lieu ou de son eau. Nous citerons: l'apoplexie, l'empoisonnement par certaines plantes vénéneuses (jasmin, etc.), la diarrhée et la constipation. La mue est toujours un moment critique pour le canard.  
 — *Opéra*. Trois becs (Lil), opéra bouffe en trois actes, paroles de Jules Moinaux, musique d'Emile Joazez, représenté au théâtre des Folies-Dramatiques le 6 février 1860. C'est une œuvre de ces calembouriers si fort à la mode au temps de Hervé et d'Offenbach. Elle raconte, au point de vue ultra-burlesque, un prétendu épisode de la décadence d'Albe. Le Canard à trois becs obtint un succès fou, d'Emile Joazez fut très apprécié, et on lui a consacré une anglaise et une sauterelle méridionale.  
**CANARD SAUVAGE** (Lil), pièce en cinq actes, en prose, par Henrik Ibsen (1844). Une traduction française de Armand Lançon, publiée à Paris, chez L. Lacombe, au Théâtre-Libre, le 27 avril 1891. La pièce du maître norvégien, très compliquée, traitant d'après les usages du monde, et, d'après les autres, n'en contenant pas, a produit

**CANARD (N.), ARDE** adj. Mar. Qui taouge, qui plonge trop par l'avant: *Bateau canard*.  
 — Chasse. Nom que l'on donne quelquefois au chien harlet, qu'on emploie dans la chasse sur les étangs, parce qu'il nage bien et va voler vers l'eau. Substantif: Un canard.  
 — Comm. Bois canard, Bêche qui se détache d'un train de bois.  
**CANARD** (Nicolas-François), mathématicien et publiciste français, né à Moulins vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, mort en 1833. Il professa les mathématiques transcendentes et les sciences physiques au lycée de Moulins. On lui doit notamment: *Principes d'économie politique* (1802), ouvrage couronné par l'Institut (au IX<sup>e</sup>).

**CANARD** (N.), ARDE adj. Mar. Qui taouge, qui plonge trop par l'avant: *Bateau canard*.  
 — Chasse. Nom que l'on donne quelquefois au chien harlet, qu'on emploie dans la chasse sur les étangs, parce qu'il nage bien et va voler vers l'eau. Substantif: Un canard.  
 — Comm. Bois canard, Bêche qui se détache d'un train de bois.  
**CANARD** (Nicolas-François), mathématicien et publiciste français, né à Moulins vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, mort en 1833. Il professa les mathématiques transcendentes et les sciences physiques au lycée de Moulins. On lui doit notamment: *Principes d'économie politique* (1802), ouvrage couronné par l'Institut (au IX<sup>e</sup>).

**CANARD** (N.), ARDE adj. Mar. Qui taouge, qui plonge trop par l'avant: *Bateau canard*.  
 — Chasse. Nom que l'on donne quelquefois au chien harlet, qu'on emploie dans la chasse sur les étangs, parce qu'il nage bien et va voler vers l'eau. Substantif: Un canard.  
 — Comm. Bois canard, Bêche qui se détache d'un train de bois.  
**CANARD** (Nicolas-François), mathématicien et publiciste français, né à Moulins vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, mort en 1833. Il professa les mathématiques transcendentes et les sciences physiques au lycée de Moulins. On lui doit notamment: *Principes d'économie politique* (1802), ouvrage couronné par l'Institut (au IX<sup>e</sup>).

**Andalouze**

Canari, tirée du Bulletin des Musées, de Lull.







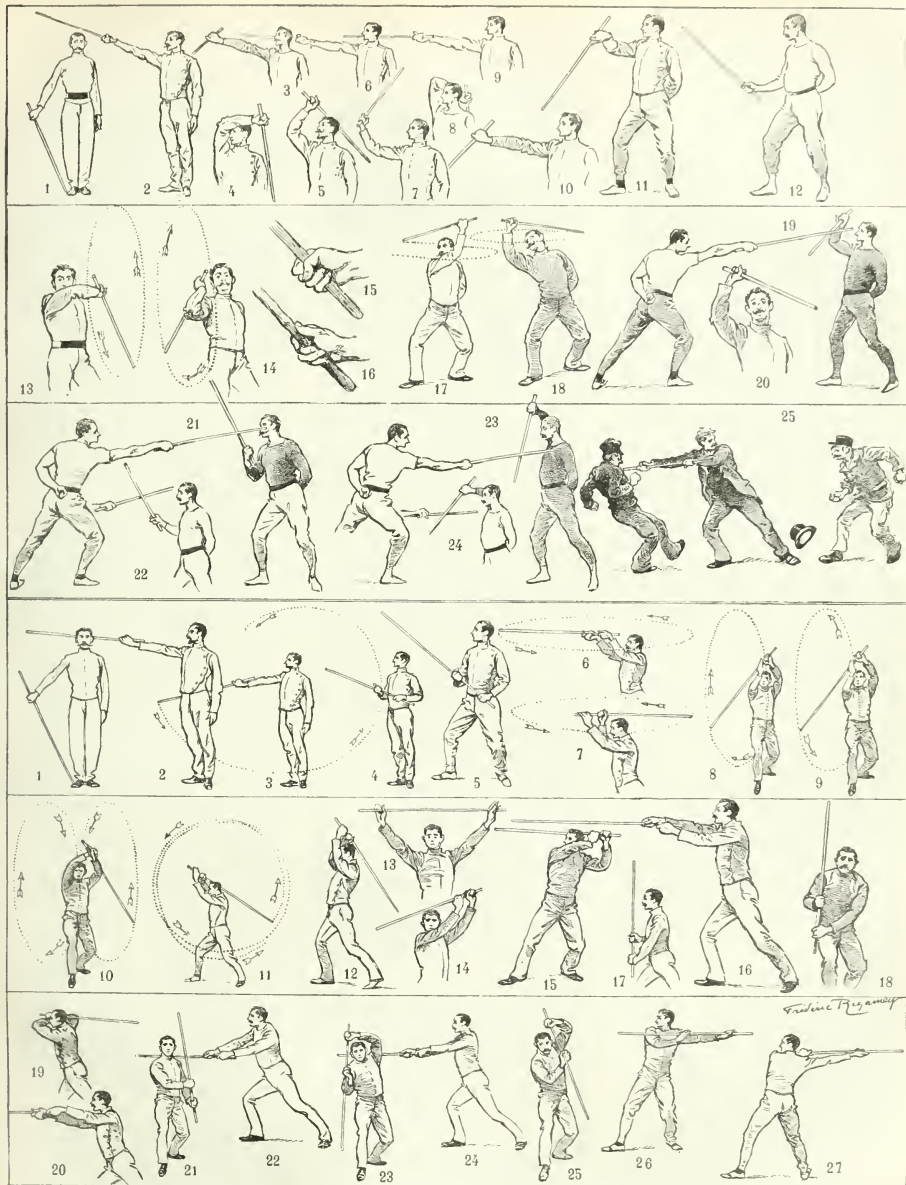












CANNE. FIG. 1 à 10. Mouvements préliminaires de mise en garde, mouvements d'assouplissement. — 11. Parade du coup de flanc à droite. — 12. Garde. — 13 et 14. Brisés à gauche et à droite formant des moulinets. — 15 et 16. Deux coups différents de toute la canne. — 17 et 18. Moulinets horizontaux. — 19. Parade du coup de tête. (20. Même parade, vue de face. — 21. Parade du coup de figure à gauche. — 22. Parade du coup de figure à droite. — 23. Parade du coup de flanc à gauche (ou de venise. — 24. Parade du coup de flanc à droite. — 8 et 9. Moulinets à droite et à gauche. — 8 et 9. Moulinets à droite formant moulinets. — 10 et 11. Doubles moulinets. — 12. Position de départ du coup de tête. — 13. Parade du coup de tête en tenant l'arme les mains très écartées. — 14. Parade du coup de tête. — 15. Position de départ du coup de figure à droite. — 16. Coup de figure à droite. — 17. Parade du coup de figure. — 18. Même parade, vue de face. — 19 et 20. Mouvements pris pendant l'exécution d'un coup de tête. Les fig. 21 et 22 ne se rapportent pas à un même coup. — 21. Parade du coup de figure à gauche. — 22, 23, 24 et 25. Coups de flanc et parades. Les fig. 23 et 24 ne se rapportent pas à un même coup. — 26 et 27. Coups de bout.



Grèce, dans l'application des théories du libre-échange. Les torques, épouvantes de sa politique, lui firent que...

BALMAIN (Jean, *Life of Canning*, Londres, 1816); Stapleton, *Canning and his times* (Londres, 1857); Pauli, *Ein Biograph über Canning* (Londres, 1859); dans le *Franciaische Jahrbücher* (XII, 1848).

CANNING (sir Stratford), diplomate anglais, né et mort à Londres (1783-1828), parent de George. Il débuta jeune...

CANNING (Charles John, comte), homme d'Etat anglais, né près de Brompton en 1812, mort à Londres en 1867, fils...

CANZARIES ou CANIZARES. Biogr. V. CANIZARES.

CANNOBIO, ville d'Italie (Piémont, prov. de Novare), sur le lac Maggiore; 2,550 hab. Fabriche de cartes.

CANNOCK, ville d'Angleterre (comté de Stafford), sur un affluent du Trent; 20,000 hab. Mines de charbon.

CANNONNOIS m. Bot. Syn. de BESTIO.

CANNSTADT, ville du Wurtemberg. V. KANNSTADT.

CANO (Jean-Sébastien del), navigateur espagnol de dévotion, né à Caserte, en Italie, partit pour commander...

CANO (Melchior), théologien espagnol, né en 1523 à Tarazona, dans la Nouvelle-Castille, mort à Tolède en 1560.

CANO (Thomé), marin espagnol du xviii<sup>e</sup> siècle, né aux Canaries, capitaine d'un navire marchand, se livra à un ouvrage curieux...

CANO (Alexis), peintre, sculpteur et architecte espagnol, né à Grenade en 1601, mort en 1667. Son père, qui était architecte...

CANO (Joaquin Josef), peintre espagnol, né à Séville en 1720, mort à Séville, le 25 février 1785.

CANO DE AREVALO (Juan), peintre espagnol, né à Valdemoro en 1656, mort à Madrid en 1696, élève de Francisco Camillo.

CANON, bourg de l'Océanie espagnole (Philippines [Ilo-Siguire]), 8,850 hab. Territoire aride, mais fertile; canyons.

BOBBIANA (THAIS DE LA), à Milan (1770-1825). Le 25 février 1779 débatait les rôles de *Alceste* dans le beau théâtre du Palais-Ducale, qui datait de 1716 et qui était remplacé un autre théâtre, brûlé lui-même en 1795.

(On peut aisément le porter à bras d'hommes, pour le passage des endroits difficiles; il marche indistinctement à sa suite ou à la rampe, et a ce qui est son sort) Cycle.

CESTO (canon-ioghim), m. Nom que les Anglais et les Américains ont donné à un genre d'armes à feu nautique consistant dans une arme à feu de canon.

CANOES, comm. des Pyrénées-Orientales, arr. et à 4 kilom. de Perpignan; 938 hab.

CANOLE (du provenç. canoulo, mémo sens) m. l. Sorte de vase de laiton composé de laquelle entre le sucre, le safran et la réglisse.

CANON (du gr. canôn, règle) m. R. Règle, type, modèle, et particulièrement Statut antique considéré comme un type sans défaut.

Art. sac. Relevance ou prestation payable à des époques régulières et généralement annuelles. V. CANONYPHORE. Revénu annuel de l'empychnose.

Math. Asc. syn. du triangle; le Canon des triangles, Table logarithmique des sinus, tangentes et sécantes, pour la résolution des problèmes. V. Canon logarithmique.

Canon à quatre voix. 

Canon à quatre voix. (Les chœurs sont divisés en quatre groupes. Le premier commence à chanter, le second à la lettre A, le troisième à la lettre A, quand il arrive en la lettre C, le quatrième prend en A, et quand il arrive en la lettre D, le quatrième prend en A.)

Canon à quatre voix. (On donne le nom de canon d'Alexandrie à une liturgie d'origine grecque, qui est la même que celle qui se rapportent toutes au sens symbolique.)

Philol. On donne le nom de canon d'Alexandrie à une liturgie d'origine grecque, qui est la même que celle qui se rapportent toutes au sens symbolique.

Le langage ecclésiastique, à différentes situations, on se rapportent toutes au sens symbolique. Les canons de la discipline. Les canons de la discipline. Les canons de la discipline.

Le langage ecclésiastique, à différentes situations, on se rapportent toutes au sens symbolique. Les canons de la discipline. Les canons de la discipline.

Le langage ecclésiastique, à différentes situations, on se rapportent toutes au sens symbolique. Les canons de la discipline. Les canons de la discipline.

Le langage ecclésiastique, à différentes situations, on se rapportent toutes au sens symbolique. Les canons de la discipline. Les canons de la discipline.

Le langage ecclésiastique, à différentes situations, on se rapportent toutes au sens symbolique. Les canons de la discipline. Les canons de la discipline.

Le langage ecclésiastique, à différentes situations, on se rapportent toutes au sens symbolique. Les canons de la discipline. Les canons de la discipline.

Le langage ecclésiastique, à différentes situations, on se rapportent toutes au sens symbolique. Les canons de la discipline. Les canons de la discipline.

Le langage ecclésiastique, à différentes situations, on se rapportent toutes au sens symbolique. Les canons de la discipline. Les canons de la discipline.

Le langage ecclésiastique, à différentes situations, on se rapportent toutes au sens symbolique. Les canons de la discipline. Les canons de la discipline.

l'ère; ainsi, le canon *Provençal* était la quantité de 144 que certains provinces devaient fournir annuellement à payer l'entretien d'un canon à canon en son nom des terres du domaine impérial.

Archéol. *Canon d'auto*, Tableau où sont décrits les divers évènements qui ont eu lieu dans le cours de la *Gloria in excelsis*. *Canon d'auto*, Tableau où sont décrits les divers évènements qui ont eu lieu dans le cours de la *Gloria in excelsis*.

— Barts. Les sculpteurs anciens étoient en part pour un type sculptural sans défaut, réunissant les proportions de la nature humaine dans son ensemble. V. ANATOMIE ARTISTIQUE.

Le plus célèbre est le *Canon de Polyclete*. Cette statue représentait un homme jeune, ni trop grand ni trop petit, et avait été modelée en cire par un trop maigre, avant à la fois la puissance et la souplesse, la beauté et la grâce.

On a accordé à reconnaître cette œuvre dans le *Byzantine*. Pour compléter et expliquer son œuvre, Polyclete écrivit un traité dans lequel il exposa les principes qui lui ont servi dans la composition de ce modèle de goût, et, en général, les règles fondamentales de l'harmonie.

Le Canon de Polyclete a toujours conservé sa haute réputation. Pline nous apprend que les artistes de son temps l'étudiaient et savaient en modèle comme une sorte de loi.

Le Canon de Polyclete a toujours conservé sa haute réputation. Pline nous apprend que les artistes de son temps l'étudiaient et savaient en modèle comme une sorte de loi.

Le Canon de Polyclete a toujours conservé sa haute réputation. Pline nous apprend que les artistes de son temps l'étudiaient et savaient en modèle comme une sorte de loi.

Le Canon de Polyclete a toujours conservé sa haute réputation. Pline nous apprend que les artistes de son temps l'étudiaient et savaient en modèle comme une sorte de loi.

Le Canon de Polyclete a toujours conservé sa haute réputation. Pline nous apprend que les artistes de son temps l'étudiaient et savaient en modèle comme une sorte de loi.

Le Canon de Polyclete a toujours conservé sa haute réputation. Pline nous apprend que les artistes de son temps l'étudiaient et savaient en modèle comme une sorte de loi.

Le Canon de Polyclete a toujours conservé sa haute réputation. Pline nous apprend que les artistes de son temps l'étudiaient et savaient en modèle comme une sorte de loi.

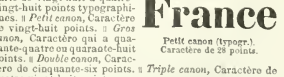
Le Canon de Polyclete a toujours conservé sa haute réputation. Pline nous apprend que les artistes de son temps l'étudiaient et savaient en modèle comme une sorte de loi.

Le Canon de Polyclete a toujours conservé sa haute réputation. Pline nous apprend que les artistes de son temps l'étudiaient et savaient en modèle comme une sorte de loi.

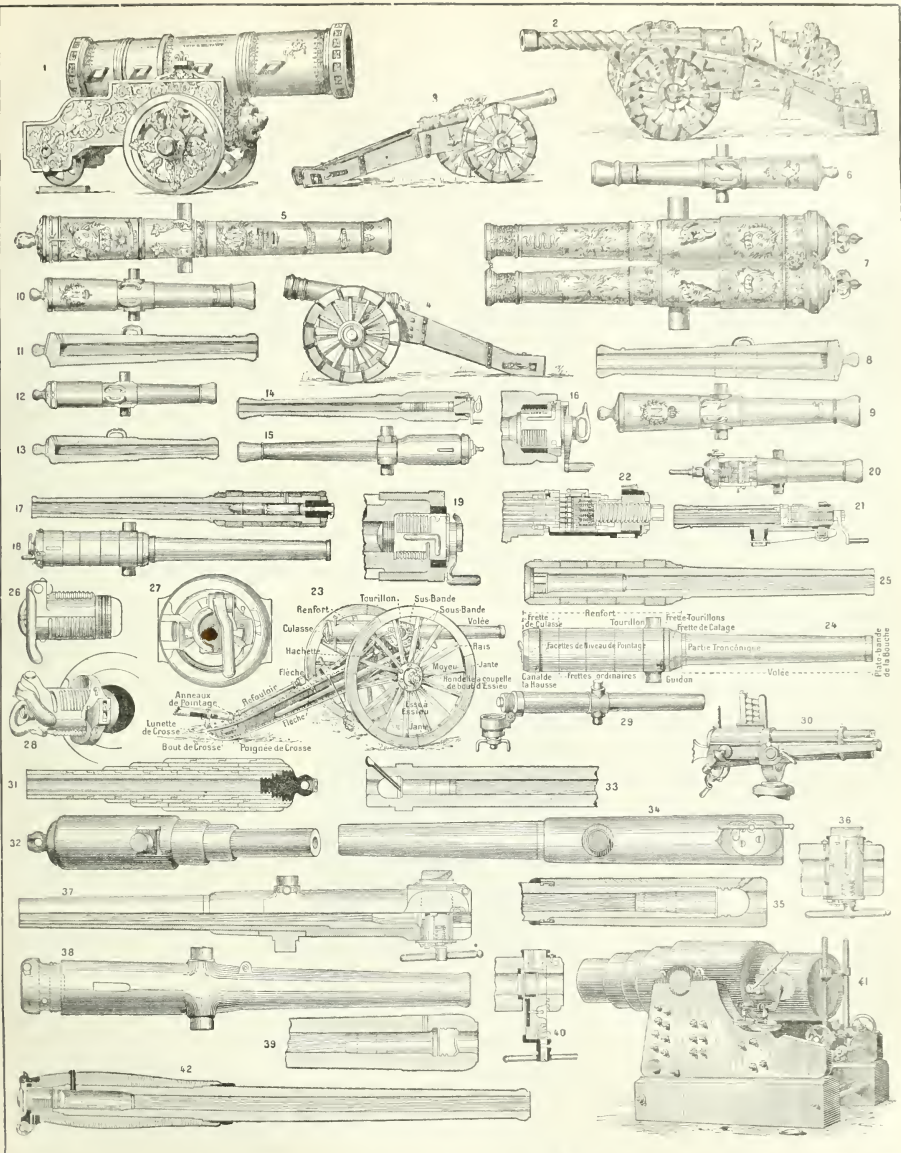
Le Canon de Polyclete a toujours conservé sa haute réputation. Pline nous apprend que les artistes de son temps l'étudiaient et savaient en modèle comme une sorte de loi.

Le Canon de Polyclete a toujours conservé sa haute réputation. Pline nous apprend que les artistes de son temps l'étudiaient et savaient en modèle comme une sorte de loi.

Le Canon de Polyclete a toujours conservé sa haute réputation. Pline nous apprend que les artistes de son temps l'étudiaient et savaient en modèle comme une sorte de loi.

France 





1. Canon monté du Kremlin à Moscou, dit « l'air des canons ». — 2. Canon du xiv<sup>e</sup> siècle. — 3. Canon de campagne du xv<sup>e</sup> siècle. — 4. Canon de siège du xv<sup>e</sup> siècle. — 5. Canon de siège de l'Empereur 1852-1853. — 6. Canon de 16, de siège, système de Gribeauval (fin du xviii<sup>e</sup> s.). — 7. Canon prussien du xviii<sup>e</sup> s. — 8. Canon à balle de 12, ou canon de l'Empereur 1852-1853. — 9. Canon de 8 rayé, de campagne (1852-1853). — 10. Canon de 8 rayé, de campagne (1852-1853). — 11. Même canon (ensemble). — 12. Canon de 8, campagne, bronze rayé 1852. — 13. Même canon (ensemble). — 14. Canon de 5 rayé, dit « canon de Ruffey, bronze 1875 à 1876 (coupe) ». — 15. Même canon (ensemble). — 16. Même canon (détail de la culasse). — 17. Canon de 5 rayé, acier fretté, modèle Lhitolle 1875 à 1876. — 18. Canon de 5 rayé, dit « canon de Ruffey, bronze 1875 à 1876 (coupe) ». — 19. Même canon (détail de la culasse). — 20. Canon à balle (ensemble vu de dessus). — 21. Canon à balle (ensemble vu de dessous). — 22. Même canon (coupe). — 23. Canon à balle (détail de la partie de fermeture). — 24. Canon à balle (détail de la partie de fermeture). — 25. Canon à balle (détail de la partie de fermeture). — 26. Canon à balle (détail de la partie de fermeture). — 27. Canon à balle (détail de la partie de fermeture). — 28. Canon à balle (détail de la partie de fermeture). — 29. Canon à balle (détail de la partie de fermeture). — 30. Canon à balle (détail de la partie de fermeture). — 31. Canon à balle (détail de la partie de fermeture). — 32. Canon à balle (détail de la partie de fermeture). — 33. Canon à balle (détail de la partie de fermeture). — 34. Canon à balle (détail de la partie de fermeture). — 35. Canon à balle (détail de la partie de fermeture). — 36. Canon à balle (détail de la partie de fermeture). — 37. Canon à balle (détail de la partie de fermeture). — 38. Canon à balle (détail de la partie de fermeture). — 39. Canon à balle (détail de la partie de fermeture). — 40. Canon à balle (détail de la partie de fermeture). — 41. Canon à balle (détail de la partie de fermeture). — 42. Canon à balle (détail de la partie de fermeture).







d'Orient en 1851, Caroubet fut libéré au passage de l'Alma. Quelques jours après, le maréchal Saint-Maur, mourant, lui donna le commandement des troupes. Mais l'esprit de l'ancien colonel de zouaves est peu apte aux « conditions savantes » de la guerre moderne. Caroubet, d'ailleurs, d'une nouvelle blessure reçue à Inkermann, Caroubet fut resigner son commandement entre les mains de Bédiers. En 1854, le maréchal Bugeaud, commandeur d'Orléans, d'une nouvelle blessure reçue à Inkermann, Caroubet fut resigner son commandement entre les mains de Bédiers. En 1854, le maréchal Bugeaud, commandeur d'Orléans, d'une nouvelle blessure reçue à Inkermann, Caroubet fut resigner son commandement entre les mains de Bédiers. En 1854, le maréchal Bugeaud, commandeur d'Orléans, d'une nouvelle blessure reçue à Inkermann, Caroubet fut resigner son commandement entre les mains de Bédiers.

CANSCHY n. m. Bot. Syn. de TREMBLE.

CANSOIRE (scur) n. f. Genre de cochenilles, renfermant des herbes annuelles de l'Afrique tropicale, des Indes orientales, de l'Archipel malais et de l'Australie tropicale.

CANSIÈRE (kans-jer) n. f. Genre d'olacées, renfermant des arbrustes grimpants, originaires des Indes orientales.

CANSO n. f. Lingist. Syn. de CANTOÛR.

CANSO (Pisone) n. m. Fabricant de papier des environs d'Alençon, mort en 1810. Le chimiste de la papeterie lui doit la méthode de collage du papier ouvrier en usage et la création d'un papier qui, par automasme, on appelle d'après lui et qui est employé pour le dessin à l'encre et l'aquarelle.

CANSTADT (stet) (nace) n. m. nom donné à une race humaine des Indes de l'Amérique du Nord, au Canada, au Canada au village de Stuttgart. On l'appelle encore RACE DE NEANDERTHAL. V. NEANDERTHAL.

CANSTEIN (Ch. Hildebrand, baron DE), né à Lindenborg en 1765, mort en 1819. Ce juriste danois a écrit l'Introduction (1812), qui a répandit et répand encore à bas prix des millions de Bibles et de Nouveaux Testaments. On a de lui, outre une Vie de J.-J. Spinoza (1789), son ami, Harmonie des quatre évangélistes (1718).

CANT (kan) n. m. Forme ancienne des mots chant, et chant.

CANT (C) T. de techn. Côté le plus étroit d'une pièce de bois parallélogramme, ou d'une brique. On écrit aussi can, et l'on dit plutôt CHAMP.

CANT (cant) — mot anglais n. m. Mélange de prolarie hypertrophiée et de solemele polaire, que l'on dit particulièrement aux Anglais, et surtout aux Anglais.

CANTA RAKCHITA (Rakich), poète ou docteur bouddhiste du Népal. Il fut appelé à Yvel, par le roi Thirong-tou-tan (Ari-rou-let-tou-tan) afin d'y restaurer la foi bouddhiste. Il fut envoyé en Italie, pour faire connaître aux Européens le bouddhisme. Il fut appelé Faïma-Sambhava. A eux deux, ils fondèrent la première école mystique du bouddhisme tibétain. Il est vénéré comme un des plus grands personnages religieux du Tibet.

CANTABLE (sif) — mot ital. qui signif. exactement « mélancolique ». Il est employé par les poètes, et a une expression pénétrante et parfois mélancolique, d'un grand caractère mélodique, confiante soit à une voix, soit à un instrument, qui excite de l'espoir, qui anime et réveille et la grâce, une sorte de noblesse et une tendresse à la fois simple et émue. C'est dans l'exécution du cantabile que le plus beau jeu de van de vrie se joue, et de la valeur d'un chanteur ou d'un instrumentiste.

CANTABRE (n. de peuple) n. m. Antiq. rom. Étendard romain, dont la forme et la destination sont incertaines. (Briat. Idéologues-cantabres. Nom d'un régiment français composé d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie. Il fut créé en 1745, prit en 1747 le titre de Royal-cantabre, et fut réorganisé en 1792. Il combattit contre les armées d'infanterie française créées en 1788, et qui forma, en 1795, le 10<sup>e</sup> régiment de la 3<sup>e</sup> division de l'infanterie légère.)

CANTABRES, peuple de l'ancienne Gaule Belgique, vers les sources de l'Escaut, à E. des Asturies, dont le territoire correspondait peu près à celui des prov. de Navarre, d'Alava, de Guipuzcoa et de Biscaye. Ils furent vaincus par NÉSCY. Solo Pine, les Cantabres étaient divisés en quatre tribus, qui luttaient pendant trois siècles, et sont restés incertes, contre les Romains, pendant sept siècles. Agrippa partit à en dompter une faible portion; mais le gros de la nation se réfugia dans les montagnes les plus élevées, et conserva une indépendance entière. Les Basques se glorifient de descendre des Cantabres.

CANTABRES MORTS. On appelle ainsi autrefois le peuplement occidental des Pyrénées, qui forme la chaîne des Asturies. La partie de l'océan Atlantique qui baigne les côtes septentrionales de l'Espagne, habitée jadis par les Cantabres, portait aussi le nom de Cantabres Morts.

CANTABRES, famille qui a joué un rôle important dans l'histoire d'un peuple romain, et qui remonte, d'après les uns, aux Valés de France; d'après d'autres, aux rois thraces, et d'après d'autres encore, des ethnies scythiques. Les historiens byzantins les mentionnent au commencement de leur empire. Le premier empereur romain nommé par l'histoire fut JEAN CANTABRÈSE, général ou parent de l'empereur byzantin Manuel Comnène (1143-1180), dont il avait une seule nièce, et qui fut vaincu par son frère, au des descendants, nommé aussi JEAN CANTABRÈSE, usurpa le trône de Constantinople, écha à son tour à l'empereur d'Alexandrie, et fut vaincu par son fils, ayant à lutter contre Paléologue soutenu par les Génois. Il mourut dans les guerres civiles déclinées à l'intérieur de son Empire.

MATRUO CANTABRÈSE, et se retira, sous le nom de Joseph, dans un monastère. Il avait régné de 1314 à 1324. Le 1<sup>er</sup> mai 1327, le ministre de son temps, et qui fut traduit en français par le président Cousin dans son Histoire de Constantinople, à son tour, Mathieu Cantabrès, et Constantin Cantabre, se retirèrent à Majorque, où il ecrivit plusieurs commentaires sur l'écriture sainte.

— Un de ses descendants fut le fameux MICHEL CANTABRÈSE, surnommé par les Turcs Sultun-Bylan, et qui fut l'auteur des Cantabres des pays romains. Il prit la bataille de Lepanto, on le fit tuer par complètement assassiné. Michel Cantabre fit construire à Venise plusieurs vaisseaux et en fit don au volon. Mais ses richesses fabuleuses furent la cause de sa mort. Sous le prétexte qu'il avait possédé Jean le Terrible, le sultan de Maldives, à la révolte contre les Turcs, Michel Cantabre fut pendu à la porte de son palais. Ses enfants se sauvèrent avec leurs trésors en Maldives. Il se ramassèrent et donèrent au pays plusieurs princes et hommes politiques remarquables.

CANTABRÈSE (Sberban), prince de Valachie, né vers 1620, mort en 1688, dit le maréchal Constantin Cantabre. Il réunit, par ses intrigues, à obtenir le trône de Valachie pour 3000 bourses (500 000 piastres) payées à la Porte (1639). Dès qu'il eut pris possession du trône, il essaya de se soustraire au joug turc. Aussi, pendant le siège de Vienne, forcé par Mustapha-pacha de lutter contre les Autrichiens, il rendit plusieurs services à ceux-ci en les tenant au courant de tout ce qui se passait dans le camp turc. Après le départ de Mustapha par Soltschi, Cantabre entra en relations directes avec les empereurs d'Autriche et de Russie. Encouragé par ceux-ci à secouer le joug musulman, il rassembla une armée de 30 000 hommes, mais il fut assassiné par les boyards, opposés à sa politique (1688). Cantabre introduisit le maté en Roumanie et un système métrique. Il fit traduire la Bible en roumain et créa, le premier, une école roumaine à Bucarest.

CANTABRÈSE (Denestre 1673-1676), prince de Moldavie, neveu de Sberban de la cour Constantinople. Il fut assassiné, assassiné par ordre du prince Grégoire Ghica. Ayant appelé les Turques contre ses ennemis, ils ravagèrent le pays pendant six semaines et par la peste. Il fut tué par le grand vizir Ibrahim-pacha, il fut remplacé par Constantin Cantabre.

CANTABRÈSE (Etienne), prince de Valachie, succéda en 1711 à son oncle Sberbanovici, ayant déposé à la Porte et dont le fia fit si tragique. Voulant se soustraire au joug des Turcs, il entra en relations avec le cabinet de Paris. Mais ayant eu vent des manœuvres de Cantabre, le fit venir et décapiter à Constantinople (1716). Michel-Cantabre fut le dernier des princes nationaux. Après commença la domination des pharaons.



CANTABRÈSE (Constantin), homme d'Etat romain, né vers 180, mort en 185. Ministre sous Alexandre Ghica (1842), il fut nommé ministre gouverneur de Valachie en 1848. En 1854, Derwich-pacha lui confia la présidence du Conseil d'Administration. Honnête et grand patriote, il fut un des chefs de la triade Episcopari-Ghica (1860), écha à Alexandre Jean 1<sup>er</sup> Couza.

CANTAL n. m. Fromage fabriqué en Auvergne avec un mélange de lait de vache et de brebis ou de chèvre.

CANTAL n. m. Montagne de France, sur le versant du partage des eaux des bassins de la Loire et de la Garonne, et qui a donné son nom à un département. Le Cantal se situe entre la chaîne des Pyrénées et le mont Doré par le Cévennes. Le centre de ce massif est occupé

par un cratère de plus de 10 kilom. de diamètre. Ce sont les deux grands canchons de volcans qui ont formé le massif auvent, les plus beaux d'Auvergne, et d'éprouvé ont donné un relief au sol. Le point culminant est le Puy de Sancy, haut de 1 928 mètres.

CANTAL, le DUTRICH, division administrative de la France, formée d'une partie de l'Auvergne et tirant son nom du massif de montagnes dont le Puy de Sancy est le point culminant, entre les départements de Puy-de-Dôme au N., de la Haute-Loire et de la Lozère à l'E., de l'Aveyron au S., du Lot et de la Corrèze au O., et une superficie de 2 714 kilomètres carrés.

Ce département a obtenu quatre arrondissements (Aurillac, Châteauneuf, Murat et Saint-Flour), 23 cantons, 267 communes, et une population de 219 128 hab. Il forme le diocèse de Saint-Flour (suffragant de Bourges), la 4<sup>e</sup> subdivision du 19<sup>e</sup> arrondissement et ressortit à la cour d'appel de Riom, à l'académie de Clermont, et la 2<sup>e</sup> conservation des forêts, à la 15<sup>e</sup> inspection des ponts et chaussées et à l'arrondissement météorologique de Clermont.

Les montagnes du Cantal n'ont pas l'aspect rude des Alpes et des Pyrénées. Mais, si les plateaux des plateaux et les forêts des pentes, surtout l'abondance des eaux vives donnent le plus fraîche verdure, les font surtout riches, la grandeur se fait maigre pourtant pas, grâce à l'altitude atteinte par les sommets, aux écoulements et aux colonnes basaltiques de la région volcanique. La montagne est couverte de bruyères pendant plus de six mois. Mais, dès la fin de mai, elle commence à se peupler de nombreuses vaches, qui y séjourneront jusqu'au printemps. C'est la date de la transhumance, que se fait le fromage. Les eaux du Cantal sont recueillies surtout par la Sumeza, la Maronne et la Cère, qui les portent à la ville de Murat, et qui se jettent au Lot, à l'Allagnon, qui les porte à Allier.

Les richesses minérales de ce département consistent en houille, surtout au nord, en chaux, pierre de taille, etc. On y trouve plusieurs sources minérales : ce sont les sources alcalines et froides de Vic-sur-Cère, d'Ydes, de La Bastide, de Tessières, les Boudes, et les sources chaudes de Chaudesaigues (81°5). La nature du sol et la rigueur du climat sont défavorables à la culture des céréales dans le Cantal, aussi ayons-nous à la culture de la pomme de terre, du sarrasin, de la châtaigne et de la pomme de terre. Le gibier, sauf le lièvre, est peu abondant, mais les rivières sont assez poissonneuses (truites et crevettes).



L'élevage des troupeaux et la fabrication du fromage sont les deux grandes industries du Cantal. Après celles, on peut citer avec la fabrication des parapluies (Aurillac). Ce défaut d'industrie est la principale cause de l'émigration, que les Auvergnats savent rendre lucrative par la persévérance et l'économie.

— BILLOUX: Dérivée du Cantal, l'édition, Dictionnaire statistique du Cantal (Aurillac, 1857). M. Boutin et L. Farges, le Cantal (Paris, 1893).

CANTALÈRE n. m. Chambrane d'une porte ou d'une croisée.

CANTALÈS (dun) n. m. Dans le Cantal, Berger qui a sons sa ceinture un certain nombre d'autres ovins, pour veiller sur les troupeaux pâturant dans la montagne.





donna au chant des cantiques un nouvel essor. Malheureusement, sauf de rares exceptions, le style des cantiques est d'une regrettable pauvreté littéraire, et l'habitude prise de composer longtemps leur refrain, a entraîné, dans les uns, de mauvaises profanes, produit parfois des rebondissements singuliers. Cependant, il est juste d'ajouter que, par un progrès s'est accompli, et que les cantiques nouveaux de Père Lamblotte, du Père Herman, etc., Gouffé, P. Clément, Saint-Saëns, et plus en plus aux airs profanes.

C'est les protestants, les anglicans exceptés, le cantique n'est pas l'auxiliaire de la liturgie; il constitue l'essence même du culte, et, après la parole, c'est le plus puissant moyen de propagation de la doctrine. Les basses notes du chant employé par Luther lui donna dans la Réforme la place qui, depuis, lui a toujours été conservée; lui-même ne craignait pas de chanter, et ses disciples, et les paroles lui fut également honorée. Or ce cantique en particulier le fameux chant: *C'est un serment que notre Dieu a fait*, qui a si souvent été repris, et qui est si connu, est d'origine? L'origine du maître fut à l'evêli suivi de ses disciples; l'exemple, plus tard Augustin Sébastien, Spener, Gellert, Klug, et composés des chants sous l'Allemagne luthérienne est encore très à juste titre.

L'Église calviniste se montra d'abord plus sévère. Son arrêt permit de chanter que des traductions et quelques couplets que fit Marot (1542-1543), continuée par Théodore de Bèze et complétée en 1562, fut adaptée aux besoins de la France, hommes remarquables, tels que les poètes et Claude Gouffier, le mirent en musique. Ce n'est qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle que les calvinistes, devant les protestants, ajoutèrent aux chants des cantiques spirituels.

L'un des meilleurs recueils qui aient été faits de ces cantiques sont les *Chants de Sion*, publiés pour la première fois en 1825.

Bibliographie: Herder, *Histoire de la poésie, des Arts et des Lettres*; Paris, 1812; *Chants de David, C. Marot et le pasteur huguenot* (Paris, 1876-1879).

**Cantique des Cantiques** (le), un des livres de la Bible. Le nom qu'il porte signifie, d'après le sentiment commun, le Cantique par excellence, et c'est à tort qu'on l'attribue à Salomon, et cette attribution, acceptée par la tradition de la synagogue, est admise aussi par la tradition traditionnelle. Mais elle est rejetée par les critiques modernes, qui croient l'ouvrage postérieur. *Le Cantique des cantiques* est une sorte de poème sans accent bien déterminé. Il s'agit d'un dialogue entre deux personnages qui se proposent de contracter une union durable, des obstacles qui s'y opposent, des chants alternatifs où se expriment les tendresses, la joie et l'extase du bien-aimé ou l'époux, l'autre la bien-aimée ou l'épouse. L'époux est présenté comme le roi, d'autres fois comme le prince; il s'appelle Salomon, et son nom est accompagné sous le nom de Sulamite; elle mène la vie pastorale, comme son époux qui étale à l'évêli sa beauté, son nom, vient d'ailleurs beaucoup de fois, mais ne paraît pas de le lire avant l'âge de trente ans. On s'accorde pas sur la manière de l'interpréter. L'interprétation littérale, à peu près généralement admise, défalque, au delà, des prophètes, dans le premier chapitre, un grand nombre de chants d'amour, mais dans le second, un grand nombre, qui se voit dans le *Cantique* un simple recueil de chants d'amour, et dans le troisième, un poème lyrique, ayant pour sujet l'histoire d'une jeune bergère qui, sollicitée par Salomon, repousse le prince et se fidèle au berger qui l'aime. Récusa s'est érigé à cette dernière hypothèse.

Aux yeux des partisans de l'interprétation *allegorique*, le poème est le tableau imparfait de l'amour que Dieu a pour son peuple; Israël dans l'Ancien Testament, le peuple chrétien dans le Nouveau. Ils se fondent sur la vieille tradition juive, qui a toujours vu dans l'interprétation *allegorique*, sur l'impossibilité de trouver un sens dans certains endroits de l'ouvrage interprété littéralement, et enfin, sur l'usage constant que faisaient de tels symboles les écrivains hébreux et les peuples de l'Orient.

La tradition catholique a toujours proposée l'interprétation par un symbole général de l'amour de Dieu et de Théodore de Mopsueste l'ayant repris le premier, elle fut rejetée par le second concile de Constantinople (553). Mais certains commentateurs, et surtout les protestants, ont prétentions à la fois; tout ou reconnaissant principalement que le texte est un poème d'amour, mais ils ont voulu y voir, et y ont trouvé un prétexte sur lequel ils ont pu appuyer, exprimant, sous le nom de chant nuptial, l'amour de Salomon envers son peuple, et l'amour de Dieu envers son peuple. C'est le système qu'adopte en particulier Bossuet.

Il s'en est divisé sur la manière d'entendre ce livre mystérieux, et retour à l'interprétation littérale, et à l'interprétation poétique, pleine de sentiment, de fraîcheur et de grâce.

Bibliographie: Ed. Cuvier, *Histoire critique de l'interprétation de Cantique des Cantiques* (Paris, 1813); Renan, le *Cantique des Cantiques* (1860); Meignan, *M. Renan et le Cantique des Cantiques* (Paris, 1869); Le Hir, le *Cantique des Cantiques* (Paris, 1878).

**Cantiques** (Les) en espagnol. Les *Cantiques*, titre d'un recueil de poésies du roi Philippe le Sage, ces *Cantiques*, dont le nombre est élevé à 461, sont composés en vers de 12 à 20 syllabes et divisés en 12 livres, et affectés dans un tout et une mesure qui appartiennent à la poésie provençale. Ils sont consacrés aux louanges de la Vierge, et d'honneur de laquelle on trouve des cantiques de caractère religieux et militaire.

**CANTUM**, nom donné par César à la partie sud-est de l'Italie. Étrusque, située au sud de l'embouchure de la Tisime; aujourd'hui, le comté de Revere. L'antiquaire *Étrusque* était le cap appelé actuellement North-Forland.

**CANTO FERMO**, expression italienne, qu'on emploie souvent en parlant de la musique, et qui signifie une signification analogue à celle du mot *plein-chant*.

**CANTOIN**, comm. de l'Arroux, arroy. et à 3 kilom. d'Espalion, près du Cantoulet, affluent de la Truyère; 1.100 hab.

**CANTON** (ital. *cantone*, même sens) s. m. Coin de pays; lieu, région. (Vieux.)

Sous-divisions des arondissements français, formant, au point de vue judiciaire, le ressort d'un tribunal de paix

et d'une perception des finances; Arondissement composé de deux Cantons. Un chef-lieu de CANTON.

CANTON, Suisse, Chacun des États qui composent la Confédération.

— Blas. Piece de premier ordre, de figure carrée, qui est divisée en quatre parties, les dernières parties de l'angle de droite du chef, quelquefois en six parties, ce qu'il faut alors spécifier en basonnant. Il diffère du *francon* en ce que celui-ci est un peu plus carré, et l'angle de droite est plus saillant. L'un des quatre vides carrés ou triangulaires qui forme sur l'angle la croix ou le franc.

— Eaux et For. Portion déterminée d'argent au d'un bois. 1<sup>re</sup> Partie d'une rivière ou du canton de gabelles, qui est le plus commun.

— Puits et chauss. Partie de route conlée aux soins d'un cantonnier.

— P. m. *Le canton* est une circonscription territoriale, généralement formée de plusieurs communes et comprise dans l'arrondissement. Parfois, une ville ou une partie de ville forme elle seule un canton. Ainsi, Paris compte un canton par arrondissement. Le canton a été créé par la loi du 2 décembre 1789; supprimé par celle du 26 juin 1793, rétabli par la constitution de l'an III, il prit une importance considérable (loi du 26 février 1790) et fut absorbé la commune. La constitution consulaire de l'an VIII, en constituant l'arrondissement, enleva au canton son caractère administratif. Aujourd'hui, le canton n'est qu'une circonscription judiciaire, et c'est à elle seule, dans laquelle s'exerce la juridiction du juge de paix. Il sert aussi de base à certaines opérations. Le tirage des listes pour le recrutement de l'armée se fait au pied de la commune, et le conseil de révision y tient ses séances; enfin, les communes qui composent le canton y sont réunies pour élire les membres du conseil général et du conseil d'arrondissement. Plusieurs projets de loi ont eu pour objet de rendre au canton son ancienne importance; mais ces propositions n'ont pas abouti.

**CANTON**, ville de l'empire chinois, dans le Kouang-Toung, la province la plus méridionale de l'empire, située sur le bras oriental du delta du Si-Kiang, au rive droite de Canton, à peu de distance de sa partie maritime. Elle est peuplée de 1,000,000 habitants, et est un demi-Canton, si l'on compte la population de Ho-Nan et celle qui vit sur les bateaux appelés *sanvou*. La ville, qui est divisée en deux parties, est entourée d'une muraille, et la nouvelle ville, de beaucoup plus importante, n'est considérée par les Chinois que comme un simple faubourg; elle s'étend le long des différents bras du fleuve, et ses rues ne sont souvent autre chose que des canaux. Les factories européennes ont de beaux jardins.

L'excellence de sa situation maritime, le voisinage de possessions européennes, surtout le monopole longtemps conservé des relations commerciales entre la Chine et l'Europe ont donné à Canton une importance commerciale fort grande. Cette importance a beaucoup diminué depuis la cession de la petite île de Hong-Kong, située à l'entrée du fleuve, à l'Angleterre qui en a fait un grand port de commerce, et de son importance commerciale, des uns au commerce européen. Elle est cependant, aujourd'hui encore, considérable. Canton exporte de la soie grise du thé, du sucre, du riz, du coton, et de nombreux tissus de coton. Canton est également une ville industrielle, elle tisse la soie et d'autres étoffes, fabrique des armes à feu, etc.

Canton, qui a changé de nom plusieurs fois au cours de l'histoire, aurait été fondé, selon des auteurs chinois, il y a quatre siècles. A une époque plus rapprochée, des marchands indiens nouèrent avec cette ville des relations commerciales, qui prirent quelque importance vers l'VI<sup>ème</sup> siècle de notre ère. En 1517, les Portugais y parurent pour la première fois sur ce marché. En 1602, et encore par les Tartares mandchous qui renouvèrent encore la Chine, elle a été, au cours du XVI<sup>ème</sup> siècle, occupée à deux reprises par les armées européennes; par les Anglais en 1711, et par les Français, le 29 décembre 1847.

**CANTON**, ville des États-Unis (État de New-York); 2,100 hab., vices, commerce actif. — Ville de l'État de l'Ohio, au confluent des deux bras du fleuve du Mississippi, sous-affluent de l'Ohio; 28,300 hab. Exploitation de houille. Fabriques de machines à vapeur, laines, etc.

**CANTON** (ville de) Illinois, sur l'Illinois, à 6,800 hab. Centre de charbonnages. — Ville du Mississippi, sur son affluent le Mississippi; 3,600 hab.

**CANTON** (ville de) Mississippi, un médecin anglais, est né en 1718, mort à Londres en 1772. Il fut élu membre de la Société royale de Londres en 1753, et directeur de l'Académie de médecine de Londres, sur l'Illinois, en 1768. Il est en Angleterre les expériences de Franklin sur l'électricité atmosphérique. Outre d'autres découvertes sur l'électricité, il a été le premier qui repré- senta expérimentale de la compressibilité des liquides, *Philosophical Transactions* (1768-1764). Il découvrit la phosphorescence d'un sulfure de calcium qui il émettait et mélan-

geant du sonfre et des écailles d'huîtres calcinées. On la dit différentes notes sur les étoiles filantes et les passages de Vénus 1761 et 1769.

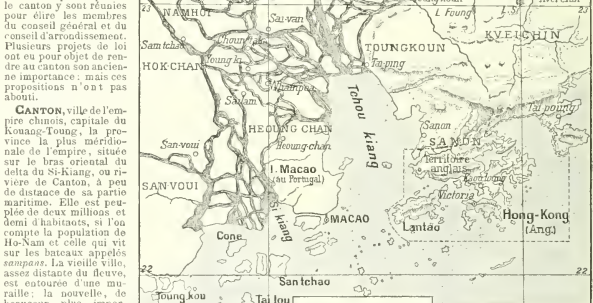
**CANTONADE** de l'ital. *cantonata*, même sens) s. f. Au théâtre, Lien d'un personnage qui ne soit pas en scène sont supposés pouvoir entendre un acteur qui est en scène, à *scènes à part* de la cantonade. Parler sans être en scène, ou à des acteurs qui ne sont pas en scène.

**CANTONAL AVE, AUX** ad. Qui se rapporte au canton; *Justes cantonales*, *Comités cantonaux*, *la Haute cantonale*, Haute institution en communication deux cantons voisins.

**CANTONALISME** (fran) s. m. Esprit de canton, tendance à consacrer ses vues aux intérêts particuliers du canton, en Suisse; système des cantonalistes, en Espagne.

**CANTONALISTE** (fran) s. m. Partisan du cantonalisme, en Suisse; Non donné à ceux qui, voulant passer à l'extrême la décentralisation politique en Espagne, prétendaient fonder des gouvernements cantonaux, souverains et indépendants, à Carthagène, à Séville, à Barcelone, et dans toutes les provinces espagnoles.

**CANTONE** ou **CANTONI** (le P. Séraphin), compositeur de musique religieuse, était moine du Mont-Cassin, au monastère de Saint-Sauveur, vers la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle. Il fut le compositeur d'un grand nombre de compositions publiées à Milan et à Venise, de 1598 à 1637; *chazzettes* à trois et à quatre voix (chants sacrés à huit voix); *cantation*; vés; versets et faux-bourdois à cinq voix; motets à deux, trois, quatre et cinq voix (quatre recueils); Messes; *chazzettes* à cinq voix. Le P. Cantone est dit-on, l'un des premiers compositeurs qui introduisit



dans la musique religieuse un style concerté, rempli du trait de vocalisation plus convenable au théâtre qu'à l'église.

**CANTONITE** (de Canton (Géorgie)) s. m. Sulfure naturel de cadmium en cristaux à cylindre cubique, qui serait une pseudomorphose de la galène en covellite.

**CANTONNE** s. m. ad. Blas. Se dit par dérision d'un homme qui se livre à une compagnie de ses quatre cantons ou en son seul de quelque meuble pièce. Se dit aussi de quelqu'un qui se livre à un commerce d'achat et de vente à l'endroit des cantons. Si une pièce placée en alime est accompagnée de quatre autres pièces placées à l'endroit des cantons, c'est la pièce principale en alime qui se trouve à l'endroit de par les autres.

— Archit. Se dit d'une construction dont les angles sont ornés de sculptures, sont ornés de colonnes, de pilastres, de chaînes de pierre.

**CANTONNEMENT** (de canton) s. m. Etablissement temporaire des troupes dans un lieu déterminé; *Prenez garde à vous* (se dit quand on veut attendre les renforts); Lieu où un troupe est cantonné; *Le Flandre marines* (un des départements militaires) cantonnements des compagnies (régiment d'infanterie et de cavalerie).

**CANTONNEMENT** (de canton) s. m. Définition des pays où peuvent être établies les cantons; *Le pèche de beaucoup de rivière ne se fait que par CANTONNEMENT*.

— Art milit. On donne ce nom à la méthode d'installation des troupes à la guerre, qui consiste à utiliser les lieux habités. (On appelle aussi *cantonnement* d'une troupe l'établissement de cette troupe dans un lieu déterminé.)

— Écon. Jur. Terrain enclos dans lequel on enterme les animaux domestiques malades.

**CANTONNEMENT** (de canton) s. m. Attribution faite en toute propriété aux usagers d'une portion de la forêt pour affranchir le surplus des droits de gazon qu'ils avaient sur cette forêt. (Décr. du 21 janvier 1815, et Code forest.)





Par cet Chef, capitaine. Usé seulement dans quelques-uns de ses parties. Cap d'écrou ou d'écadre. Son effluve dans le capot. Il doit être corrigé de relation à celui du nez capax. — Chef d'une école d'ouvriers, dans un port. — Ouvrier qui occupe de l'ouvrage à la fois de fer et de bois, et métrage ou fantaisie.

Loc. Écroissance qui protège la tige du bouleau, et qui sert à faire divers ustensiles de ménage ou de fantaisie.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

Fig. et par plaisir. Doubleur Cap de la mer. État ou condition des personnes.

par les Anglais, qui ont étendu leur domination jusqu'à la région des grands lacs, sans entamer les républiques fondées par les Boers.

La première colonisation avait été purement agricole. Les Boers étaient éleveurs de bœufs, cultivateurs de céréales ou vigneron. Les Anglais ont augmenté l'élevage et surtout la culture de la vigne. Les laines les plus belles, les grains, le tabac, le café, le vin, les fruits secs sont exportés en grande quantité. Les richesses naturelles surtout ont contribué à attirer des colons, qui ont trouvé du cuivre, du fer, des diamants, du platine, du pétrole. En 1857, les premiers mines furent trouvées à la limite de l'Etat libre d'Orange dans des basses terres marécageuses, dans les principaux rivières du Kaffirland.

Après l'ouverture de la route de la mer, les Anglais ont exploité ces richesses et ont obtenu des troupeaux.

Les habitants primitifs du Cap étaient des Hottentots à l'O., des nègres de racebant à l'E. Tous ont été émanchés, entre 1829 et 1839, absorbés par leurs entreprises et par les Portugais ne firent que d'infructueux essais de colonisation dans l'Afrique australe au XVIII<sup>e</sup> siècle, et la place était libre quand les Hollandais s'y installèrent et fondèrent la ville du Cap. Renforcés par les huguenots français émigrés lors de la révocation de l'édit de Nantes, ils constituèrent la forte race des Boers, qui domine encore dans la région. Attaqués par les Anglais au XVIII<sup>e</sup> siècle, la colonie fut conquise par eux pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, elle fut abandonnée définitivement par les Hollandais en 1814. Explorée au XVIII<sup>e</sup> siècle par Kolbe, la Caillé, Sparrmann et Thornberg, Paterson, Lovellall, etc., au XIX<sup>e</sup>, par John Barrow, Truter et Sommerville, etc., la contrée a été développée et ses richesses exploitées

par les Anglais, qui ont étendu leur domination jusqu'à la région des grands lacs, sans entamer les républiques fondées par les Boers.

La première colonisation avait été purement agricole. Les Boers étaient éleveurs de bœufs, cultivateurs de céréales ou vigneron. Les Anglais ont augmenté l'élevage et surtout la culture de la vigne. Les laines les plus belles, les grains, le tabac, le café, le vin, les fruits secs sont exportés en grande quantité. Les richesses naturelles surtout ont contribué à attirer des colons, qui ont trouvé du cuivre, du fer, des diamants, du platine, du pétrole. En 1857, les premiers mines furent trouvées à la limite de l'Etat libre d'Orange dans des basses terres marécageuses, dans les principaux rivières du Kaffirland.

Après l'ouverture de la route de la mer, les Anglais ont exploité ces richesses et ont obtenu des troupeaux.



Les habitants primitifs du Cap étaient des Hottentots à l'O., des nègres de racebant à l'E. Tous ont été émanchés, entre 1829 et 1839, absorbés par leurs entreprises et par les Portugais ne firent que d'infructueux essais de colonisation dans l'Afrique australe au XVIII<sup>e</sup> siècle, et la place était libre quand les Hollandais s'y installèrent et fondèrent la ville du Cap. Renforcés par les huguenots français émigrés lors de la révocation de l'édit de Nantes, ils constituèrent la forte race des Boers, qui domine encore dans la région. Attaqués par les Anglais au XVIII<sup>e</sup> siècle, la colonie fut conquise par eux pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, elle fut abandonnée définitivement par les Hollandais en 1814. Explorée au XVIII<sup>e</sup> siècle par Kolbe, la Caillé, Sparrmann et Thornberg, Paterson, Lovellall, etc., au XIX<sup>e</sup>, par John Barrow, Truter et Sommerville, etc., la contrée a été développée et ses richesses exploitées

des chemins de fer et des lignes télégraphiques. Des migrants nombreux ont peuplé la pays, qui compte environ 400.000 Européens. De grandes villes y sont nées, comme Capetown, Kimberley, Port-Elisabeth, etc.

La colonie du Cap est administrée par un gouvernement nommé par le roi, assisté d'un conseil exécutif et de ministres responsables. Le pouvoir législatif appartient au Conseil législatif de 22 membres et à une Assemblée législative de 79 membres élus.

— Histoire. — Fleming, Southern Africa, London, 1870. Noble, the Cape and its people, The Cap, 1867. The Cape and South Africa (Lo Cap), 1878.

**CAP-BRETON** (L. de l'Afrique méridionale), entre le golfe du Sud et au N-E. de la Nouvelle-Ecosse, dont elle dépend jadis





ministre, en particulier à l'intérieur. A la restauration des Bourbon, il abandonna sa vie publique, refusant de rendre les fonctions quelconques sous le nouveau régime. Il se consacra uniquement à l'étude et à ses occupations d'écrivain.

**CAPELATO** (Vicenzo), compositeur italien, né à Bassano en 1815, mort à Florence en 1874. Il fut représentant de la *Sofista degli Artisti*, opérète bouffe, puis président de *Caricatura* (Naples), *Caricature* (Paris), *Dirett. Bizzi* (Séa de Milan), et *Giornale di Chanley*.

**CAPEL** (p-f) ou **CAPIÈRE** (p-f) (du provenc. *capir*) v. n. Mar. Mettre, rendre, enlever.

**CAPELUCHE** (Jean-Baptiste-Honoré-Raymond), historien et publiciste français, né à Marseille en 1802, mort en 1857. Il appartenait à une famille d'origines grecques qui fut ses études à Paris. Dans la suite, il se remarqua, non seulement par l'extraordinaire abondance de ses productions historiques, mais par les articles qu'il publiait tous sous le pseudonyme *UN HOMME D'ART*. Ce fut un cerveau très dévoué à la monarchie de Juillet et à la cause et prêtés, il en fut un grand représentant, publiciste, cependant, un grand nombre de textes inédits, du plus vigoureux, et il est parfois, sur l'organisation de France vint intérêt; des idées vivantes et justes. Ses principaux ouvrages sont: *Hugues Capet et la troisième race*, *Histoire de Philippe Auguste (1180-1217)*, *Histoire de Philippe Auguste (1189-1217)*, *Historie constitutionnelle et administrative de la France, depuis la mort de Philippe Auguste jusqu'à la fin du règne de Louis XV (1314-1789)*, *France de la fin du XVIIIe siècle*, *Historie de la Réforme, de la Ligue et du règne de Henri IV (1589-1610)*, *Richelieu, Mazarin, le duc de Noailles*, *Louis XIV (1643-1715)*, *L'Europe pendant la Révolution (1789-1804)*, *L'Europe pendant le Consulat et l'Empire (1804-1815)*, *Historie de la Restauration (1815-1830)*.

**CAPELON**, grand étalon (Emilie) v. n. (propr. 1839-40) 3,450 hal. Capelon.

**CAPELON** (propr. 1839-40) 3,450 hal. Capelon.

**CAPELON** (propr. 1839-40) 3,450 hal. Capelon.

**CAPELON** (propr. 1839-40) 3,450 hal. Capelon.

**CAPELON** (propr. 1839-40) 3,450 hal. Capelon.

**CAPELON** (propr. 1839-40) 3,450 hal. Capelon.

**CAPELON** (propr. 1839-40) 3,450 hal. Capelon.

tement d'applications fondantes mercurielles et lodurées, combinées avec l'exercice et la suppression de la cause, bieu entendu.

— **Buz.** Mégnin, *Médecine du cheval* (Vicennes, 1896).

**CAPELINE** (du proven. *capelin*: de *capel*, chapeau ou *cap*, chapeau de classe des femmes, à l'au). Sorte de coiffe de femme ou de fillette, descendant jusque dans les épaules, on le trouve encore au midi de la France. — **Arm.** Chapeau de fer, de forme hémissphérique, avec des traits en sautoir, portant les perles des gens de son moyen âge. (La *capeline* du XVII<sup>e</sup> siècle est une sorte de bonnet, qui se trouve dans les formes polonoises, avec joutes et basis mobiles. On entendait aussi par *capeline* un xylophone, construit en un seul morceau de bois, d'un anneau de métal. Au XVIII<sup>e</sup> siècle: *Un homme de capeline*, Un homme de guerre.



A. capeline.

— **Arch.** Capeline, sorte de coiffe des anciens habitants appartenant aux peuples du midi de la France, au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était un chapeau de femme, à large bande de dentelle, avec des *paquets* ou *plumes*. C'était aussi un petit velours et une *plume*, comme les *capotes* de dames modernes. — **Arch.** Capeline, sorte de coiffe des anciens habitants appartenant aux peuples du midi de la France, au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était un chapeau de femme, à large bande de dentelle, avec des *paquets* ou *plumes*. C'était aussi un petit velours et une *plume*, comme les *capotes* de dames modernes.



Capeline (armes).

**CAPELINE** (armes). Capeline (armes).

— **Mé.** La *capeline de tête* ou *bouquet d'Hippocrate* se fait avec un tissu de coton ou de lin. Elle se porte le plus en bas et est appliquée sur le front, on porte les deux chefs en arrière, puis, après le premier croisement, on ramène la pointe derrière le cou. Elle se porte sur le front et un peu à côté du premier; on se sert alors de l'autre chef pour faire un circlaire qui assujettit ce premier tour. Le dessous de la capeline est garni de laines, toujours en dessous le nouveau jet à côté du premier. On continuait de cette façon, on se sert de deux circlaires qui sont fixés en avant et en arrière par des circlaires complets et horizontaux; puis on achève le bandeau par une série de ces circlaires. La *capeline des membres amputés* se fait avec une bande à un seul côté. Les tours deux-circlaires qui servent à l'écarter le moignon se croisent sur son sommet, et sont fixés aux côtés des membres par des tours circlaires.



Capeline (méd.).

**CAPELLA** (Edouard), critique anglais, né en 1715, mort en 1783. Il est connu par ses érudites et par ses critiques.

**CAPELLA** (Martianus Minus Felix), écrivain latin qui vivait au VI<sup>e</sup> siècle de notre ère. Son œuvre, sorte d'encyclopédie, est divisée en sept livres. Elle traite de la grammaire, de la dialectique, de la rhétorique, de la géométrie, de l'arithmétique, de l'astronomie et de la musique.

**CAPELLA** (Arson. V. *Chèvre*).

**CAPELLA** (Arson. V. *Chèvre*).

**CAPELLA** (Arson. V. *Chèvre*).

**CAPELLA** (Arson. V. *Chèvre*).

tail de l'église Saint-Eustache. Cette œuvre fut exposée au Salon de 1818, où elle obtint un *grand succès*. En 1820, il exposa le tableau *Dauid et ses enfants*. Le 25 décembre 1821 (aujourd'hui au cimetière Montparnasse). Capellaro fut nommé professeur à l'École primaire supérieure d'Anvers. Il fut élu directeur de l'Institut royal de Belgique de l'Enseignement de dessin-modèle.

**CAPELLE** (L. et A. LAPELLE-EN-THÉBAÛCHE, ch.-b. de cant. de l'Assise, arr. et C. 10 kilom. de l'Assise). Capelle fut nommé professeur à l'École primaire supérieure d'Anvers. Il fut élu directeur de l'Institut royal de Belgique de l'Enseignement de dessin-modèle.

**CAPELLE** (Pierre), littérateur français, né à Montauban en 1772 ou 1775, mort à Batignolles en 1831. Il fut élu directeur de l'Institut royal de Belgique de l'Enseignement de dessin-modèle.

**CAPELLE** (Guillaume-Antoine-Benoit, avoué), soldat et homme politique, né à Sales-Cours (Aveyron) en 1775, mort à Montpelier en 1843. Il fut élu directeur de l'Institut royal de Belgique de l'Enseignement de dessin-modèle.

**CAPELLE-AU-BOIS**, bourg de Belgique (prov. de Brabant), arrondissement de Louvain, 2,439 hab. Petit port sur le canal, Bruxelles à l'Escaut.

**CAPELLE-LEYS** (L.), comm. de l'Aveyron, arrond. et à 18 kilom. de Villefranche, près du Sas, affluent de l'Yonne à 101 hab.

**CAPELLEN DE MARSH** (Robert-Gaspard Bruns), homme politique hollandais, né en 1742 à Zaltwipde, mort en 1798. Il quitta les études de droit, fut nommé, deux ans plus tard, membre des États de Gueldre et fit une vive opposition au prince d'Orange. Il fut élu député en 1785 à la première coalition, comme coupable de rébellion et de lèse-majesté. Capelle se réfugia en France et mourut près de Paris. Il a publié, entre les *Histoire* de son temps et d'autres ouvrages, 1773, ses propres *Mémoires* (1791).

**CAPELLINI** (Jean), naturaliste italien, né à La Spezia en 1785, mort en 1843. Il fut élu directeur de l'Institut royal de Belgique de l'Enseignement de dessin-modèle.

**CAPELLO** (Hernesto) Carlos de BRITO, voyageur portugais. V. BRITO-CAPELLO.

**CAPELLO** ou **CAPELLINO** (Lorenzo), grand-duc de Toscane, né en 1542, mort en 1587. Il fut élu directeur de l'Institut royal de Belgique de l'Enseignement de dessin-modèle.

**CAPELLINO** (Lorenzo), grand-duc de Toscane, né en 1542, mort en 1587. Il fut élu directeur de l'Institut royal de Belgique de l'Enseignement de dessin-modèle.

**CAPELUCHE**, bourgeois de Paris de 1411 à 1415, appartenant à la faction bourgeoise, et appelé Jean sans Peur son surnom. Il fut élu directeur de l'Institut royal de Belgique de l'Enseignement de dessin-modèle.















le fossé d'une place forte, quand il est sec, pour aller de la tranchée à la demi-lune; a Double capotaire. Celle qui est enfermée entre deux parapets élevés de 20 à 25 mètres au-dessus de la fosse, avec une banquette pour la fusillade. a Demi-capotaire. Celle qui n'a de parapet que d'un seul côté. a Capotaire blindée. Celle qui est munie d'un front en sautoir, chargé d'une épaisse couche de terre. a Capotaire casquée. Petit ouvrage armé d'artillerie et à deux faces de voûtes, au-dessus duquel on construit un corps de front, dans la fortification polygonale.

Capotaire à terre. L'ouvrage construit au centre de chaque front, dans la fortification polygonale.



Capotaire à eau. L'ouvrage construit au centre de chaque front, dans la fortification polygonale, au-dessus d'un fossé, avec une banquette pour la fusillade. a Demi-capotaire à eau. Celle qui n'a de parapet que d'un seul côté. a Capotaire blindée à eau. Celle qui est munie d'un front en sautoir, chargé d'une épaisse couche de terre. a Capotaire à eau casquée. Petit ouvrage armé d'artillerie et à deux faces de voûtes, au-dessus duquel on construit un corps de front, dans la fortification polygonale.

**CAPOQUIER** (Ape) n. m. Nom commun du cotoneur indien.

**CAPORAL** (ital. Caporal) n. m. Nom donné au titulaire du commandement dans les troupes à pied : Le caporal porte sur les manches un double galon de laine, rouge ou jaune. — Pop. Capor, chef d'escouade des soldats de marine. (Pl. Des CAPORAUX.)

— Nom. Caporal, Tabac caporal (ou de caporal), Tabac de marque française qui se vendait autrefois dans les communes pendant au tabac de cantine, ce qui lui a probablement valu son nom. SYN. SCARIFIÉ, ORINAIRE.

Caporal, Petit caporal, Nom familier donné par les soldats à Napoleon I<sup>er</sup>.

— Par plaisant. Quatre hommes et un caporal, Expression amusante et qui signifie que quatre hommes et un caporal sont commandés par quatre hommes, mais dont on s'est servi malicieusement pour faire entendre qu'un caporal vaut un homme et que quatre hommes ne valent pas quatre hommes et un caporal.



Ave caporaux (tambour, 3 fois).



Ave caporaux (clarion, 3 fois).

— En temps de guerre, le caporal commande une escouade dont l'effectif peut élever à quatre ou cinq hommes. Le caporal est aussi souvent appelé à commander une patrouille ou un petit poste.

— L'instruction et la préparation des candidats au grade de caporal, encore appelés élèves caporaux, qui longtemps ont été formés dans chaque régiment en groupes spéciaux, se fait aujourd'hui dans les compagnies spéciales, par de soins et sous la direction des capitaines.

Caporal, Titre honorifique qui se donne à l'officier qui a été arrêté par l'inspecteur général ou son délégué.

Caporal, Petit caporal, ou quelquefois même nommé caporal fourrier.

— En dehors des compagnies, chaque corps de troupes possède un certain nombre de caporaux chargés de soins spéciaux : caporal brancardier, clairon, d'infirmerie, monsieur d'artillerie, premier cavalier corbillon, premier cuisinier, tailleur, secrétaire, etc. (On trouve aussi l'officier d'habillement, d'armement, supérieur, tambour.)

**CAPORALE** (fé. m. s. Sorte de magistrature populaire, particulière à la Corse. a Pl. Des CAPORALES.)

— Écrite. Cetto magistrature fut établie vers le x<sup>iv</sup> s.

et avait pour mission de défendre le peuple et de l'aider de ses conseils. Mais les caporali finirent par se rendre indépendants, avec une banquette aux Pinsas et aux Gésois, qui leur enlevèrent toute autorité.

**CAPORALI** (César), poète italien, né à Pérouse en 1531, mort à Castiglione en 1601. Il s'attacha successivement à cardinal Félice della Soria, l'archevêque de Médicis et Ottavio Acquaviva, fut nommé par ce dernier gouverneur d'Atri et de Giulianova, et enfin par le pape Sixte IV. Il fut nommé évêque de Caracoli, le cardinal de son nom. Il a écrit des satires burlesques, pleines de sel, d'esprit et d'imagination. On lui a attribué aussi quelques autres ouvrages, mais qu'on ne croit pas de lui.

**CAPORALISER** v. a. Transformer en caporal. Donner des instincts militaires à : CAPORALISER une province.

**CAPORALISME** (Hissin) n. m. Régime de caporal; tendance à ne considérer les militaires que par les petits exercices, tels que les manœuvres, peut présider un caporal. a Régime politique où les militaires ont le principal rôle dans le gouvernement.

**CAPORANTINE** v. f. Silicate hydratée naturelle d'alumine et de chaux. Variété de lamounite.

**CAPORER** v. a. Mettre à la cape. a On dit plus ordinairement CAPORER.

**CAPOT** (po. — dim. de cape) n. m. Petit manteau de cuir des chevaliers du Saint-Esprit. a Sorte de manteau à capuchon. a Vêtement de dessus en usage au xv<sup>e</sup> siècle et qui se portait sur une tunique ou chemise de dessous plus la taille et que portaient les deux sexes.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur l'épaule et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

— Constr. Nom donné au tambour qui se portait sur le dos et qui servait à monter un escalier.

et porte sur les manches l'insigne du grade en galons à laquelle est ajoutée la croix de Saint-Esprit.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.

**CAPOTE** (mar. Chav. riev.) v. m. (Mar. Chav. riev.) v. m. Officier et soldat revêtu de la capote.









les yeux au roi Sédiacis, qui fut transféré à Babylone, ainsi que le plus grand parti de la nation juive. Disposés sur les bords du fleuve, ils choisirent les plus braves vainqueurs et ne pouvaient oublier Jérusalem qui venait de succomber jusqu'à ce que dans un châtiment mérité qu'ils se fussent efforcés d'exterminer.

« Assis au bord du fleuve de Babylone, nous avons pleuré sur le mur de son mur ; »

« Nous avons suspendu nos harpes aux saules de la rive ; »

« Et nos maîtres nous disaient : « Chantez-nous quelque chose des cantiques de Sion. »

« Comment chantez-vous le cantique du Seigneur sur votre terre étrangère ? »

« Car l'oublié jamais, à Jérusalem : qui ma droite se dessèche ; »

« Qui ma langue s'attache à mon palais, si je ne conspérais le souvenir de toi, mon Dieu ; »

« Comme le premier jour de moi, comme le premier jour de mon exil ; »

« La coupe de Babylone par Cyrus m'a été la captivité des fleurs, qui avait été sortée dix ans ; »

« Ses plaintes touchantes, ou les fleurs d'un oignon, si nous trouvons dans la bouche de ceux que la défaite arrache à leur pays et transportés sur une terre étrangère ; »

« Les catholiques romains ont désigné sous quelques noms le com de *Capitine de Babylone* le séjour des papes à Avignon, qui fut occupé soixante-dix ans. »

**CAPTIVÉ DE BABYLONE** (Luth.), ouvrage de Martin Luther, publié contre la cour de Rome, en 1520. Luther y a Wittemberg, au moment où l'on apprendrait l'incendie de Rome, au moment où l'on apprendrait l'incendie de Rome, au moment où l'on apprendrait l'incendie de Rome.

« Le titre en dit la prisonnière. L'Eglise, d'après son nom, est captive de Rome, qui lui a été imposée comme le premier jour de son exil. »

« La coupe de Babylone par Cyrus m'a été la captivité des fleurs, qui avait été sortée dix ans ; »

« Ses plaintes touchantes, ou les fleurs d'un oignon, si nous trouvons dans la bouche de ceux que la défaite arrache à leur pays et transportés sur une terre étrangère ; »

« Les catholiques romains ont désigné sous quelques noms le com de *Capitine de Babylone* le séjour des papes à Avignon, qui fut occupé soixante-dix ans. »

**CAPTIVE** (lat. *capivus*), terme de chimie, qui se dit d'un métal qui se combine avec le soufre.

**CAPTIVE** (lat. *capivus*), terme de chimie, qui se dit d'un métal qui se combine avec le soufre.

**CAPTIVE** (lat. *capivus*), terme de chimie, qui se dit d'un métal qui se combine avec le soufre.

**CAPTIVE** (lat. *capivus*), terme de chimie, qui se dit d'un métal qui se combine avec le soufre.

**CAPTIVE** (lat. *capivus*), terme de chimie, qui se dit d'un métal qui se combine avec le soufre.

**CAPTIVE** (lat. *capivus*), terme de chimie, qui se dit d'un métal qui se combine avec le soufre.

**CAPTIVE** (lat. *capivus*), terme de chimie, qui se dit d'un métal qui se combine avec le soufre.

**CAPTIVE** (lat. *capivus*), terme de chimie, qui se dit d'un métal qui se combine avec le soufre.

**CAPTIVE** (lat. *capivus*), terme de chimie, qui se dit d'un métal qui se combine avec le soufre.

**CAPTIVE** (lat. *capivus*), terme de chimie, qui se dit d'un métal qui se combine avec le soufre.

**CAPTIVE** (lat. *capivus*), terme de chimie, qui se dit d'un métal qui se combine avec le soufre.

**CAPTIVE** (lat. *capivus*), terme de chimie, qui se dit d'un métal qui se combine avec le soufre.

**CAPTIVE** (lat. *capivus*), terme de chimie, qui se dit d'un métal qui se combine avec le soufre.

**CAPTIVE** (lat. *capivus*), terme de chimie, qui se dit d'un métal qui se combine avec le soufre.

**CAPTIVE** (lat. *capivus*), terme de chimie, qui se dit d'un métal qui se combine avec le soufre.

**CAPTIVE** (lat. *capivus*), terme de chimie, qui se dit d'un métal qui se combine avec le soufre.

**CAPTIVE** (lat. *capivus*), terme de chimie, qui se dit d'un métal qui se combine avec le soufre.

**CAPTIVE** (lat. *capivus*), terme de chimie, qui se dit d'un métal qui se combine avec le soufre.

— Archéol. *Capucine de maître*, titre de maître de fer qui couvrait la tête et le cou. On plaçait une calotte de fer sur ce tissu, ou quelquefois on ajoutait un capucine de fer. *Capucine de maître*, titre de maître de fer qui couvrait la tête et le cou. On plaçait une calotte de fer sur ce tissu, ou quelquefois on ajoutait un capucine de fer.

— Embr. *Capucine caducée*, *Capucine céphalopode*, Rhipid. de Janssen, qui ont une forme qui se rapproche de celle de la capucine. *Capucine céphalopode*, Rhipid. de Janssen, qui ont une forme qui se rapproche de celle de la capucine.

— Hist. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.

Capucine.



Capucine.

Capucine.

Capucine.

Capucine.

— Captivité. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon. *Capucine*, nom donné à un genre de papillon.





de ses descendants à pied dans l'armée suisse et le...

CARABIQUE m. Histoire. — CARABÉS.

CARABE-TAÏLA, nom des collines qui laquent la côte...

CARABO (FRAT DE), division administrative de la...

CARACORINUS (maux de), des fr. karabos, crache, et br...

CARACOS (peu), fée vieille, laide, méchante, richi...

CARABOTS (de) o. m. pl. Nom donné aux sans-culottes...

CARABUS (hats) m. m. Antiq. Petit bateau en osier, couvert de cuir. SYN. DE CARABE...

CARACA (ha), flot d'Espagne, sur la côte orientale de...

CARACAL (mot espagnol). N. Nom spécifique d'une espèce de lynx qui est...

CARACALLA n. f. Sorte de blouse portée par les Gaulois...

CARACALLA (Marcus Aurelius Antoninus Bassianus, dit), empereur romain...

CARACAS (ville de), capitale de la République de Venezuela...

païn. Il visita l'Asie. A Troie, il dépose des fleurs sur la...

RUINES DES THERMES DE CARACALLA. Vue prise de l'enceinte...

— JONCOR. Les représentations de Caracalla peuvent se...

— BHL. — Dion Cassius (liv. LXXVII). Spartien (dans l'...

CARACARA (du guarani caracara, onomatop.) n. m. Genre d'oiseaux rapaces...

ENCYCL. Les en-caracaras ou le corps allongé, les ailes...

CARACAS (hats), ville de l'Amérique du Sud, capitale de...

CARACAS (INSTRUMENT MÉTRIQUE), une des subdivisions...

CARACIOLLI, illustre famille espagnole, dont les princip...

CARACHERE e. f. Bot. SYN. DE LANTANA. C. CARACHERA n. m. Nom spéc...

CARACOLE (de l'espace, caracol, limaçon) q. f. Manég...

— Par anal. Carbole : Faire des CARACOLES sur un tas...

— Archit. Nom donné à un escalier giréon en forme...

CARACOLEUR v. m. Manég. Exécuter des caracoles...

CARACOLLES ou LA PAILLONNE de CARACOLLES, ville...

CARACOLI n. m. Alliage d'or, d'argent et de cuivre, que...

CARACOLITE n. f. Oxychlorure naturel de plomb avec...

CARACOLLE n. f. Nom vulgaire d'une espèce de haricot...

CARACOLI ou CAROULI n. m. Mot rare qui se dit dans l'Amérique...

CARACOLEUR v. m. Roucouleur. (Se dit surtout du pigeon...

CARACTACS, héros breton, roi des Silures (pays de...

CARACTÈRE (sub-PR. q. fr. karakter), dérivé de kar-

— Types d'imprimerie. Fondre, Graver en caractères...

— Par analogie, on dit un caractère, un caractère qui...

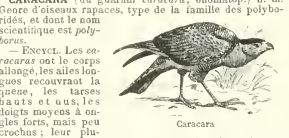
— Appréciations extrêmes qui déterminent le physiono...

— Était permanent qui résulte, pour un individu, de...

— Physiologie traduite des qualités morales, et, particu...

— Alg. Caractères de convergence des séries. V. SÉRIE...

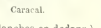
— Caracole n. m. Mot vulgaire qui se dit pour les fem...



Ruines des thermes de Caracalla.



Carabus.



Caracara.



Personnage vêtu de la caracalla.



Du côté de Caracalla (mont de Naples).



Caracol (techn.).



Caracole.



Caractacs.



Caractères alphabétiques.



Caractères de civilisation.



Caractères de physiologie.



Caracole.















algues, filices, etc., et les plantesques gymno-

CARBONIFIÉRIEN ENNE (tri-nom. adj.).

CARBONIQUE (noms adj.).

Système de l'anhydride carbonique (Dumas et Stas).

un poids donné de carbone dans un courant d'oxygène, et

Préparation de l'anhydride carbonique. A. Réagitifs: charbon et

CO2 + 2HCl = CaCl2 + CO + H2O

peu soluble, se dissout sur le carbonate et le preserve de

Il est, d'ailleurs, pour l'anhydride carbonique, d'autres

Propriétés physiques. L'anhydride carbonique est un

son pression critique du gaz carbonique est 31° 35, sa

Propriétés chimiques. L'anhydride carbonique est in-

Il éteint les corps enflammés. On trouve qu'un gaz carbonique

Deposition de l'anhydride carbonique par

Il provient des asphyxies; on reconnaît qu'il est im-

En passant sur du charbon chauffé au rouge, le gaz

Applications. Les applications du gaz sont nombreuses

CARBONATES ET CARBONATES. La solution aqueuse de

gaz carbonique communique au tournesol une teinte rouge

Il agit sur la neutralité avec une base, la soude par

Il se combine avec le chlorure de calcium, et le carbonate

Les carbonates alcalins sont solubles dans l'eau

Une exception des carbonates alcalins, tous les carbonates

Les carbonates qui résistent à l'action de la chaleur sub-

Il se décompose en carbonate d'hydrogène et en carbonate

Le carbonate de baryte est insoluble dans l'eau

CO2 + H2O = H2CO3

CARBONISÉ (tri-nom). Action de carboniser, de réduire

— Fam. État d'un rot brûlé en charbon.

— Mécanisme. Mécanisme qui se forme au premier degré, dans laquelle

Carbonisation des bois. V. NOIR ANIMAL.

Carbonisation des charbons. V. CHARBON NE TOUCHE.

CARBONISÉ,ÉE adj. Qui est réduit en charbon: Cadavre

CARBONISER (du lat. carbonis, charbon) v. A. Réduire en

CARBONISÉE (rad. carbonis, charbon) n. M. Combustion

CARBONITE (du lat. carbonis, charbon) n. M. Combustion

CARBONITE (même étymol. qu'au lat. précéd.). n. f.

— Excès. On a employé comme la carbonite sans oxygène

CARBONISÉ (rad. carbonis, charbon) n. f. Plat de viande grillée

CARBONNE, ch. de cant. de la Haute-Garonne, arrond.

CARBONNIER (Pierre), pisciculteur français, né à Ber-

CARBONOMETRE (noms m.).

CARBONOMETRIE (noms m.).

CARBONOMETRIE (noms m.).

CARBONOMETRIE (noms m.).

CARBONOMETRIE (noms m.).

CARBONOMETRIE (noms m.).

CARBONOMETRIE (noms m.).

CARBONOMETRIE (noms m.).

CARBONOMETRIE (noms m.).

CARBONOMETRIE (noms m.).

CARBONOMETRIE (noms m.).

CARBONOMETRIE (noms m.).

CARBONOMETRIE (noms m.).

CARBONOMETRIE (noms m.).



- Charp. Assemblage de pièces de charpente en fer ou en bois, destiné à soutenir un ouvrage d'ensemble. ... Encastrés, qui dans les parois, sont enfilés, prennent par là dans les poutres de remplissage. ...

CARCASSES, ancien petit pays de Languedoc, compris actuellement dans le dép. de l'Aude; capit. Carcassonne.

CARCASSIEN (ka-ssi-èn - de Carcassonne, n. de lieu) n. m. Nom donné par Lemeray aux cauches qui reposent sur les poutres annulaires.

CARCASSIÈRE (ka-ssi-èr - n. f. Nom donné, dans certaines contrées, etc. ...

CARCASSONNAIS, AISE (ka-sson-ai-zè - personne née à Carcassonne, ou qui y habite, de l'Empire, de la République, etc.

CARCASSONNE, ch.-l. du dép. de l'Aude, à 842 kilom. de Paris, sur l'Aude et le canal du Midi; 29.298 hab. ...

CARCASSONNE, ch.-l. du dép. de l'Aude, à 842 kilom. de Paris, sur l'Aude et le canal du Midi; 29.298 hab. ...

CARCASSONNE, ch.-l. du dép. de l'Aude, à 842 kilom. de Paris, sur l'Aude et le canal du Midi; 29.298 hab. ...

CARCASSONNE, ch.-l. du dép. de l'Aude, à 842 kilom. de Paris, sur l'Aude et le canal du Midi; 29.298 hab. ...

CARCASSONNE, ch.-l. du dép. de l'Aude, à 842 kilom. de Paris, sur l'Aude et le canal du Midi; 29.298 hab. ...

CARCASSONNE, ch.-l. du dép. de l'Aude, à 842 kilom. de Paris, sur l'Aude et le canal du Midi; 29.298 hab. ...

CARCASSONNE, ch.-l. du dép. de l'Aude, à 842 kilom. de Paris, sur l'Aude et le canal du Midi; 29.298 hab. ...

CARCASSONNE, ch.-l. du dép. de l'Aude, à 842 kilom. de Paris, sur l'Aude et le canal du Midi; 29.298 hab. ...

CARCASSONNE, ch.-l. du dép. de l'Aude, à 842 kilom. de Paris, sur l'Aude et le canal du Midi; 29.298 hab. ...

- Par ext. Prison quelconque soumise à un régime très sévère.

CARCÈRES (kà-r - du lat. carcer, prisons) n. m. pl. ...

CARCÈRES, nom d'un genre de poissons, qui renferment un petit nombre de graines libres comme le fruit du tilleul. ...

CARCÈRELLA (kà-r-èr-èl - du) qui ressemble à une carcère, qui tient de la carcère.

CARCÈRELLÉ (kà-r-èr-èl-é - dimin. du lat. carcer, eris, prison) n. f. ...

CARCÈRES, com. du Var, arond. et à 16 kilom. de Brignoles, au canton de Carrau ...

CARCÈRES, com. du Var, arond. et à 16 kilom. de Brignoles, au canton de Carrau ...

CARCÈRES, com. du Var, arond. et à 16 kilom. de Brignoles, au canton de Carrau ...

CARCÈRES, com. du Var, arond. et à 16 kilom. de Brignoles, au canton de Carrau ...

CARCÈRES, com. du Var, arond. et à 16 kilom. de Brignoles, au canton de Carrau ...

CARCÈRES, com. du Var, arond. et à 16 kilom. de Brignoles, au canton de Carrau ...

CARCÈRES, com. du Var, arond. et à 16 kilom. de Brignoles, au canton de Carrau ...

CARCÈRES, com. du Var, arond. et à 16 kilom. de Brignoles, au canton de Carrau ...

CARCÈRES, com. du Var, arond. et à 16 kilom. de Brignoles, au canton de Carrau ...

CARCÈRES, com. du Var, arond. et à 16 kilom. de Brignoles, au canton de Carrau ...

CARCÈRES, com. du Var, arond. et à 16 kilom. de Brignoles, au canton de Carrau ...

CARCÈRES, com. du Var, arond. et à 16 kilom. de Brignoles, au canton de Carrau ...

CARCÈRES, com. du Var, arond. et à 16 kilom. de Brignoles, au canton de Carrau ...

CARCÈRES, com. du Var, arond. et à 16 kilom. de Brignoles, au canton de Carrau ...

CARCÈRES, com. du Var, arond. et à 16 kilom. de Brignoles, au canton de Carrau ...

CARCÈRES, com. du Var, arond. et à 16 kilom. de Brignoles, au canton de Carrau ...

CARCÈRES, ville célèbre de l'antiquité dont on a cherché pendant longtemps la place restée incertaine, malgré les recherches distinguées qui l'ont faite.

CARCÈRES, ville célèbre de l'antiquité dont on a cherché pendant longtemps la place restée incertaine, malgré les recherches distinguées qui l'ont faite.

CARCÈRES, ville célèbre de l'antiquité dont on a cherché pendant longtemps la place restée incertaine, malgré les recherches distinguées qui l'ont faite.

CARCÈRES, ville célèbre de l'antiquité dont on a cherché pendant longtemps la place restée incertaine, malgré les recherches distinguées qui l'ont faite.

CARCÈRES, ville célèbre de l'antiquité dont on a cherché pendant longtemps la place restée incertaine, malgré les recherches distinguées qui l'ont faite.

CARCÈRES, ville célèbre de l'antiquité dont on a cherché pendant longtemps la place restée incertaine, malgré les recherches distinguées qui l'ont faite.

CARCÈRES, ville célèbre de l'antiquité dont on a cherché pendant longtemps la place restée incertaine, malgré les recherches distinguées qui l'ont faite.

CARCÈRES, ville célèbre de l'antiquité dont on a cherché pendant longtemps la place restée incertaine, malgré les recherches distinguées qui l'ont faite.

CARCÈRES, ville célèbre de l'antiquité dont on a cherché pendant longtemps la place restée incertaine, malgré les recherches distinguées qui l'ont faite.

CARCÈRES, ville célèbre de l'antiquité dont on a cherché pendant longtemps la place restée incertaine, malgré les recherches distinguées qui l'ont faite.

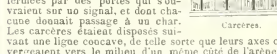
CARCÈRES, ville célèbre de l'antiquité dont on a cherché pendant longtemps la place restée incertaine, malgré les recherches distinguées qui l'ont faite.

CARCÈRES, ville célèbre de l'antiquité dont on a cherché pendant longtemps la place restée incertaine, malgré les recherches distinguées qui l'ont faite.

CARCÈRES, ville célèbre de l'antiquité dont on a cherché pendant longtemps la place restée incertaine, malgré les recherches distinguées qui l'ont faite.

CARCÈRES, ville célèbre de l'antiquité dont on a cherché pendant longtemps la place restée incertaine, malgré les recherches distinguées qui l'ont faite.

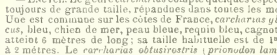
CARCÈRES, ville célèbre de l'antiquité dont on a cherché pendant longtemps la place restée incertaine, malgré les recherches distinguées qui l'ont faite.



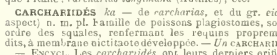
Carcères.



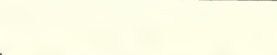
Carcères.



Carcères.



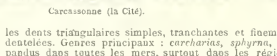
Carcères.



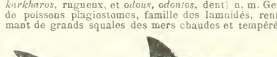
Carcères.



Carcères.



Carcères.



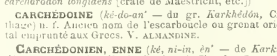
Carcères.



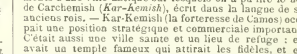
Carcères.



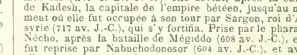
Carcères.



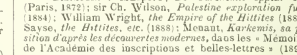
Carcères.



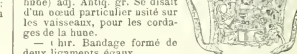
Carcères.



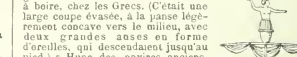
Carcères.



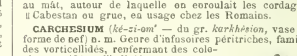
Carcères.



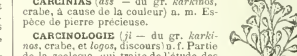
Carcères.



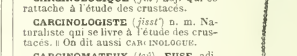
Carcères.



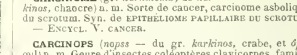
Carcères.



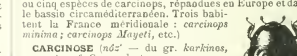
Carcères.



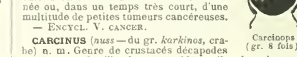
Carcères.



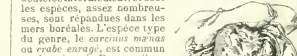
Carcères.



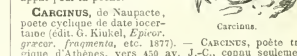
Carcères.



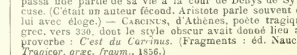
Carcères.



Carcères.



Carcères.



Carcères.

















vieilles souches de chêne, de charme, des vigiers, des peupliers, etc. (fig. 2). *Phytos diversitatis*, qui cause la pourriture blanche des vieux chênes et qui cause la pourriture du *polygala*, sont les espèces parasites des arbres usuels. On a vu aussi le *Phytos diversitatis* dans un arbre par une branche brisée ou une place où le vieux bois a été, écrit M. Prillieux (*Mémoires des plantes parasites*, t. IV, p. 22); les forêts de *Pinus insignis* de l'organisation qui sécrète le plus ou plus vers l'extérieur... La pourriture du cœur s'étend peu à peu, et la partie voisine réduite à deux ou trois centimètres de diamètre diminue de plus en plus. Certains polygales présentent par le haut de l'arbre; et d'autres attaquent le bois de tronc par les racines. On les voit aussi dans les racines de *polygala anona*, parasite de l'épicéa, du pin et d'autres espèces (fig. 4); le *polygala pinus*, cause de la pourriture blanche du pin; le *polygala salicaria*, cause de la pourriture blanche du saule; le *polygala sulphurea*, qui cause la pourriture rouge du chêne, du noyer, du peuplier, du pommier (fig. 5); le *polygala amandorum*, cause de la pourriture blanche du châtaignier (fig. 3). Le *polygala fontinalis* ou *amadourum*, cause de la pourriture blanche du hêtre, etc.

Des espèces voisines, le *mercurius laryngans* est le saprophyte destructeur des bois de construction, et l'épigramme attaque les racines et le bas du tronc des résineux; des espèces feuillues, des arbres des vergers, des vignes. Ses racines, jaunes pâles et comestibles, apparaissent au niveau du sol (fig. 7).

**CARIE**, ancêtre rayonné de l'Asie Mineure. Il occupait le sud-ouest de la péninsule, entre l'Illade et la Lydie au N. et l'Ionie et la Lycie (fig. 12, La Méditerranée au S., et à l'O.). Il fait partie aujourd'hui des pachaliks de Tonnoum à Aydin et de Carmania. Les villes principales en étaient Millet, Cercira, Alabastrin. Carie est le sol très montagneux du nord de l'Asie Mineure, et le sol très fertile du sud-ouest; son adoucissement était fort estimée. La côte très fertile de la Carie était le port de Carie. On trouve de Carie et de Carie, qui sont très fertiles, les côtes de la Carie. On trouve de Carie et de Carie, qui sont très fertiles, les côtes de la Carie. On trouve de Carie et de Carie, qui sont très fertiles, les côtes de la Carie.

**CARIE, ENNE** (ri-n), personne née en Carie, ou qui habitait ce pays. Les Carianes.

— **Adjectif.** Qui appartient à ce pays ou à ses habitants: Antiquité **CARIENNE**.

**CARIE, V. D.** Détruire par la carie, donner la carie à: Une dent *manière* (fig. 1) pour cause de carie.

— **Fig.** Détruire progressivement: L'oisiveté est un poison qui *carie* l'homme.

**CARIE**, est par pass. du V. Carier. **Pierre carie**. Roche percée de cavités irrégulières.

**CARIEUX**, pr.ètre. Attaqué de la carie: *Os qui se carient*.

**CARIEUX (ri-él)**, EUSE adj. Qui est de la nature de la carie: Affection **CARIÉE**. Affecté de carie: *Os CARIEUX*. Affection de la carie: *Ulcère CARIEUX*.

**CARIE**, bourg de la Campanie (prov. d'Avellino), à 2.009 hab. Sur l'emplacement de la ville des Romains.

**CARIGARA**, bourg de l'Océanie espagnole (Philippines [île de Leyte]), 12.645 hab. Pêche. Tissus de coton et d'algues. Ancien ch.-l. nominal. Ville Leyte.

**CARIGNAN**, ville d'Italie (Province de Turin), sur le Pô; 7.000 hab. Recolte et filature de soie raffinées de soie; préparation de confitures romaines. Carignan était autrefois une place forte, qui fut prise et démantelée par les Français en 1541. Elle a donné son nom à la branche de Savoie aujourd'hui régnante.

**CARIGNAN**, ch.-l. de cant. des Ardennes, arrond. et de 20.000 hab. Sédant sur la Chère 2.474 hab. Carignan, Brasseries, briqueteries, imprimeries, filatures de laine, papeteries, forges et laminiers, moulins, scieries mécaniques, tabaceries, ferronneries. Commerce de bois et de grains. Jusqu'en 1822, Carignan fut nommé *Yvies* (*Episcopus in Episcopo in feodum*). En 1555, Yvies, station militaire au commencement de la révolution française, fut démantelée. En 1836, elle passa à la main de Bourgogne, puis à la main de l'Autriche. Le traité de Cateau-Cambrésis la donna aux Français, et en 1646, elle passa à la France. En 1836, elle fut coupée à deux reprises par l'Espagne. En 1836, elle fut coupée à deux reprises par l'Espagne. En 1836, elle fut coupée à deux reprises par l'Espagne. En 1836, elle fut coupée à deux reprises par l'Espagne.

**CARIGNAN**, comm. de la Gironde, arrond. et de 4.100 hab. de Bordeaux; 439 hab. Vignoble très important, dont les vins renommés sont: Cîteaux-Carignan, Sommay-Canteuil, Sabatay, Château-Carignan, etc.

**CARIGNAN**, bricard calet de la maison royale du Piémont, issue de THOMAS-FRANÇOIS de CARIGNAN, troisième frère de Charles Emmanuel IV, duc de Savoie, en 1616, et qui est monté sur le trône de Piémont en 1831, en son nom de CHARLES-ALBERT, après la mort de Charles-Édouard de St-Jasque. Elle avait elle-même donné naissance à deux branches secondaires: les Carignan de Suisse, et les Carignan de Vindobona.

**CARIGNANE** (ou *m*.) *m*. Fig. Cépave de bonne qualité, très vigoureuse et d'un bon rendement. Originaire de Salsigne, il est cultivé dans les vignobles du midi de la France (Hérault). — **Précieux-Océan.**

**CARILLO DA GUINHA**, BIR. CENEA.

**CARILLON** (l' m.) — Un bas lat. *quadrifidus*, quatuoraine, parce que les carillons étaient d'abord de quatre cloches, n. m. Cloches de timbres divers, placées pour être sonnées à tour de rôle. Les carillons ont la forme d'un cloche en France, ou ils sont communs. (Noël.) Air exécuté par des cloches: Sonner un CARILLON.

genre quelconque, n. m. par un agent mécanique: *Moyenne*, *Boîte à CARILLONS*.

**CARILLON**, instrument mesuré et cadencé, exécuté sur une seule cloche: *Le sonneur se plaie à faire sur un cloche un indéterminé CARILLON*.

**CARILLON**, grand tapage: *Faire à la porte un CARILLON d'enfer*.

**CARILLON**, nom double. *Triple carillon*, Grand bruit ou grande sonnerie: *Hautement mesuré et cadencé, exécuté sur une seule cloche*.

— **Cost.** Ancien ornement d'un bonnet de femme: *De petits carillons à double carillon*. *Mme de Sévigné*.

— **Bot.** Nom vulgaire de la campanule à grandes fleurs (campanule *medium*).

**CARILLON**, instrument de musique, sorte d'harmonica, composé de quatre cordes armées sur un des octaves chromatiques.

— **Bot.** *Carillon électrique*, V. par sonnerie.

**Téchn.** *Fer de carillon*, barre de fer de 0<sup>m</sup>,018 à 0<sup>m</sup>,020.

**CARILLON**, est un assemblage de cloches de différents grands, accordées avec précision, et qui, dans certains cas, sont percées, sous le contrôle de pédales, pour donner un son déterminé. Le carillon est composé de cinq ou six octaves.

**CARILLON**, est un assemblage de cloches de différents grands, accordées avec précision, et qui, dans certains cas, sont percées, sous le contrôle de pédales, pour donner un son déterminé. Le carillon est composé de cinq ou six octaves.

**CARILLON**, est un assemblage de cloches de différents grands, accordées avec précision, et qui, dans certains cas, sont percées, sous le contrôle de pédales, pour donner un son déterminé. Le carillon est composé de cinq ou six octaves.

**CARILLON**, est un assemblage de cloches de différents grands, accordées avec précision, et qui, dans certains cas, sont percées, sous le contrôle de pédales, pour donner un son déterminé. Le carillon est composé de cinq ou six octaves.

**CARILLON**, est un assemblage de cloches de différents grands, accordées avec précision, et qui, dans certains cas, sont percées, sous le contrôle de pédales, pour donner un son déterminé. Le carillon est composé de cinq ou six octaves.

**CARILLON**, est un assemblage de cloches de différents grands, accordées avec précision, et qui, dans certains cas, sont percées, sous le contrôle de pédales, pour donner un son déterminé. Le carillon est composé de cinq ou six octaves.

**CARILLON**, est un assemblage de cloches de différents grands, accordées avec précision, et qui, dans certains cas, sont percées, sous le contrôle de pédales, pour donner un son déterminé. Le carillon est composé de cinq ou six octaves.

**CARILLON**, est un assemblage de cloches de différents grands, accordées avec précision, et qui, dans certains cas, sont percées, sous le contrôle de pédales, pour donner un son déterminé. Le carillon est composé de cinq ou six octaves.

**CARILLON**, est un assemblage de cloches de différents grands, accordées avec précision, et qui, dans certains cas, sont percées, sous le contrôle de pédales, pour donner un son déterminé. Le carillon est composé de cinq ou six octaves.

**CARILLON**, est un assemblage de cloches de différents grands, accordées avec précision, et qui, dans certains cas, sont percées, sous le contrôle de pédales, pour donner un son déterminé. Le carillon est composé de cinq ou six octaves.

masculin, répandue sur la belle C. des timbres A. et B. et sur les petites balles, puis les repousses, dès qu'il y a son contact. En même temps, par influence, le timbre D s'est éteint. Les ballons repoussés par la machine se trouvent attirés par le timbre court lequel elle lève à son contact.

**Air**

**Carillon de Daneker.**

Par toi, du son, le son est si doux, je suis prêt à danser.  
 Me suis-je le cœur, tu vas ton ber sous mes coups. Je danse avec toi, tu es si douce, je suis prêt à danser.  
 brève la me-ça-e L. Le moi, quelle ou de ce A.  
 va-se donc, pub-ber! le ten-les-ti! Mon son, non!

**Carillon électrique.**

A la place des timbres, qui font entendre les notes, on emploie une place d'un petit ballé qui forme pendant, une armoire faite d'un fil. L'écroument brève et il en aura l'araignée de Franklin.

Carillon électrique.

A cause de la mauvaise conductibilité d'un fil, l'écroument brève et il en aura l'araignée de Franklin.

**CARILLONNÉ (ri-tou-nan** (l' m.), ANTE adj. Fam. Sonore, bruyant.

**CARILLONNÉ (ri-tou-nan** (l' m.), n. m. Action de carillonner; bruit produit par un carillon: *Un CARILLONNÉ navigatoire*.

**CARILLONNER (ri-tou-né** (l' m.), V. Faire un carillon: *Dans le nord de la France, beaucoup de clochers CARILLONNÉS*; *Sonner en carillon: Mueles qui font CARILLONNER leurs grelots*.

Pois la danse fantastique, après des mêmes fils.  
 A fait carillonner ses grelots de grelots.

**FAM.** Agéer vivement une sonnette: *Carillonner un quart d'heure à la porte*.

Par anal. Produire un bruit continu; se manifester par un bruit de ce genre: *Les matrouses des forges carillonner sur l'enclume*.

**CARILLONNER** par excellence. CARILLONNER un air à Angouleme: *Sonner un carillon; CARILLONNER une fête; A l'air carilloné*, Fête solennelle.

**CARILLONNER (ri-tou-neur** (l' m.), s. m. Individu chargé de jouer d'un carillon. *Leathoff, d'Amsterdam, se fit une grande réputation comme Carillonner*.

**ECOLE.** Depuis longtemps, il y a de fort habiles carillonners en France, en Hollande, qui sont de véritables virtuoses en ce genre, et qui exécutent des pièces à trois parties fort distinctes. Les communes flamandes ont une véritable école de carillonner, et possèdent un bon carillon et, le plus du temps, cet emploi, qui réunit parfois un grand nombre d'ouvriers.

**Carillonner de Bruges** (s.), opéracomique en trois actes, paroles de Henri de Saint-Germain, musique d'Alfred Grisar, représenté à l'Opéra-Comique, le 20 février 1852. Le livret est un drame noir, qui expose le spectateur dans les Flandres, aux temps de la domination que l'on dit d'Abbe. On remarque dans la partition quelques uns des *Abbe*. On remarque dans la partition quelques uns des *Abbe*. On remarque dans la partition quelques uns des *Abbe*.

**CARINAIRE (nér'** ou *lat. carina*, carène) *n*. f. Genre de mollusques gastéropodes bétéropodes, famille des pédonculaires, renfermant trois espèces de mollusques algues, à grosse tête cylindrique, à corps très étroit, à deux yeux à large développement, à deux yeux à large développement, à deux yeux à large développement, à deux yeux à large développement.

**CARINAIRE (nér'** ou *lat. carina*, carène) *n*. f. Genre de mollusques gastéropodes bétéropodes, famille des pédonculaires, renfermant trois espèces de mollusques algues, à grosse tête cylindrique, à corps très étroit, à deux yeux à large développement, à deux yeux à large développement, à deux yeux à large développement, à deux yeux à large développement.

**CARINAIRE (nér'** ou *lat. carina*, carène) *n*. f. Genre de mollusques gastéropodes bétéropodes, famille des pédonculaires, renfermant trois espèces de mollusques algues, à grosse tête cylindrique, à corps très étroit, à deux yeux à large développement, à deux yeux à large développement, à deux yeux à large développement, à deux yeux à large développement.

**CARINAIRE (nér'** ou *lat. carina*, carène) *n*. f. Genre de mollusques gastéropodes bétéropodes, famille des pédonculaires, renfermant trois espèces de mollusques algues, à grosse tête cylindrique, à corps très étroit, à deux yeux à large développement, à deux yeux à large développement, à deux yeux à large développement, à deux yeux à large développement.

**CARINAIRE (nér'** ou *lat. carina*, carène) *n*. f. Genre de mollusques gastéropodes bétéropodes, famille des pédonculaires, renfermant trois espèces de mollusques algues, à grosse tête cylindrique, à corps très étroit, à deux yeux à large développement, à deux yeux à large développement, à deux yeux à large développement, à deux yeux à large développement.

**CARINAIRE (nér'** ou *lat. carina*, carène) *n*. f. Genre de mollusques gastéropodes bétéropodes, famille des pédonculaires, renfermant trois espèces de mollusques algues, à grosse tête cylindrique, à corps très étroit, à deux yeux à large développement, à deux yeux à large développement, à deux yeux à large développement, à deux yeux à large développement.





interior: le roi que son fils se disposait à quitter Madrid. Le lendemain, don Carlos était arrêté et emprisonné. Il fut jugé par le conseil d'État, présidé par Espinosa, le grand inquisiteur, et condamné à mort. Le roi ordonna l'exécution sans qu'il jamais ait eu le droit matériellement ou de mort civile. — La suite destinée de don Carlos a été prise en considération de son père, par son oncle, le duc de Alba, ministre, par Chénier, Alfieri, Orvay et Schiller.

(— JUILLET.) — Bichard, don Carlos et Philippe II (1565, 1665). C. — Carlos et Philippe II (Paris, 1859). — Guell y Kenté, Philippe II et don Carlos devant l'histoire (Paris, 1878).

Carlos (nos), drame de Schiller, en cinq actes, et en vers, représenté à Leipzig en 1797. Malgré les remarques que l'auteur lui fit subir pour l'adapter au théâtre, l'œuvre est restée d'une étendue disproportionnée avec les exigences de la représentation. — Partout où l'on agit sous le nom de don Carlos de Saint-Réal et de Brantôme; l'action repose sur l'amour de don Carlos pour Elizabeth, sa fiancée, par la dénomination du P. Domingo, confesseur du prince, et par le duc d'Albe. Le soulèvement du peuple, à Madrid, et fait d'un assassin qui s'est vu le dénoûter; il fera périodiquement que les deux princes se réunissent, les remercia, et que don Carlos se consule son oncle, son ami. La doucesseur de don Carlos administrable pour les remercia et que don Carlos se consule son oncle, son ami. La doucesseur de don Carlos se consule son oncle, son ami.

Carlos (nos), opéra en cinq actes, musique de Verdi, paroles de Méry et du Locle, représenté à l'Académie de musique de Paris en 1847. Partout où l'on agit sous le nom de Carlos de Saint-Réal et de Brantôme; l'action repose sur l'amour de don Carlos pour Elizabeth, sa fiancée, par la dénomination du P. Domingo, confesseur du prince, et par le duc d'Albe. Le soulèvement du peuple, à Madrid, et fait d'un assassin qui s'est vu le dénoûter; il fera périodiquement que les deux princes se réunissent, les remercia, et que don Carlos se consule son oncle, son ami. La doucesseur de don Carlos se consule son oncle, son ami.

Carlos (romans) en quatre volumes. Le fils de Philippe IV est représenté sur un petit cheval bai, qui galope vers le spectateur. Ce tableau est illustré par un lithographe de G. J. Jollivet, par le genre de la gravure sur bois. — Paris, chez la librairie de M. R. Barlow (1774), à l'enseigne de G. J. Jollivet, par le genre de la gravure sur bois. — Paris, chez la librairie de M. R. Barlow (1774), à l'enseigne de G. J. Jollivet, par le genre de la gravure sur bois.

Carlos (Basil), poète romain, né à Tirgovista en 1809, mort à Bucarest en 1831. C'est le poète le plus distingué de l'époque de la transition en Roumanie, et la Renaissance littéraire. Ses plus belles poésies sont : les Ruines de Tirgovista, le Crispeau (Inserar), les Ruines de Constantinople, et les Ruines de Constantinople. — Paris, chez la librairie de M. R. Barlow (1774), à l'enseigne de G. J. Jollivet, par le genre de la gravure sur bois.

Carlois ou CARLICKS, vieille population du nord du Turkestan, qui, d'après les historiens musulmans, aurait joué un rôle très important et aurait exercé une grande influence sur les tribus turques. Les Carlois n'ont pas de véritables Mongols, car ils avaient les traits réguliers, la taille haute et des formes merveilleuses. — A CARLOS ou CARLOS.

CARLOVINGENS. Hic. V. CAROLINGENS.

CARLOVITZ ou KARLOVITZ, ville d'Austro-Hongrie (Slavonie), sur le Danube; 5,400 hab. Siège du patriarche autrichien de Hongrie, collégiale orthodoxe, une partie grecque orthodoxe. Vignobles estimés. Traité de Carlowitz en 1699 entre l'Autriche, la Russie, la Pologne et la Turquie. Le traité de Carlowitz fut la cause de la Turquie renouée à sa prétention sur la Transylvanie et abandonna la Hongrie, où elle ne conserva qu'un faible territoire. — Paris, chez la librairie de M. R. Barlow (1774), à l'enseigne de G. J. Jollivet, par le genre de la gravure sur bois.

CARLOWITZ (Alcine-Christine, baronne né), femme de lettres française, d'origine suisse, née à Fribourg en 1797. Elle est morte à Paris le 24 août 1881.

CARLOWITZ (1833), le fair, de à Fribourg (1833). La Femme du progrès (1833); Schœhr, chef de brigands (1839). Elle a été traduite en français par M. de Fontbrun, sous le titre de nombreuses traductions d'allemand, parmi lesquelles celle de la Messaïde, de Klopstock (1841), et celle de l'Histoire de la France, de Schœhr, de 1842.

CARLOWITZ (Albert von), homme d'État allemand, né à Freiberg (Saxe) en 1807, mort à Kœnigsberg, près de Drossin, en 1871. Il entra au parlement saxon en 1830, et fut nommé ministre en 1851. Il représenta à deux reprises président (1845) de la Chambre haute. Ministre de la justice de 1846 à 1848, il défendit avec beaucoup de talent les intérêts prussiens. Il fut président du conseil de l'empire de 1848 à 1849, il défendit avec beaucoup de talent les intérêts prussiens. Il fut président du conseil de l'empire de 1848 à 1849, il défendit avec beaucoup de talent les intérêts prussiens.

CARLOWITZ (Albert von), homme d'État allemand, né à Freiberg (Saxe) en 1807, mort à Kœnigsberg, près de Drossin, en 1871. Il entra au parlement saxon en 1830, et fut nommé ministre en 1851. Il représenta à deux reprises président (1845) de la Chambre haute. Ministre de la justice de 1846 à 1848, il défendit avec beaucoup de talent les intérêts prussiens. Il fut président du conseil de l'empire de 1848 à 1849, il défendit avec beaucoup de talent les intérêts prussiens.

CARLOWITZ (Albert von), homme d'État allemand, né à Freiberg (Saxe) en 1807, mort à Kœnigsberg, près de Drossin, en 1871. Il entra au parlement saxon en 1830, et fut nommé ministre en 1851. Il représenta à deux reprises président (1845) de la Chambre haute. Ministre de la justice de 1846 à 1848, il défendit avec beaucoup de talent les intérêts prussiens. Il fut président du conseil de l'empire de 1848 à 1849, il défendit avec beaucoup de talent les intérêts prussiens.

Les péripéties de cette guerre civile furent diverses. Don Carlos fut d'abord battu par Moriones à Oroquieta (1873), puis, peu de temps après, se réfugia en France, après avoir été vaincu à la bataille de Molinès. Il fut arrêté à Bayonne, et conduit à Madrid, où il fut condamné à mort. Le roi ordonna l'exécution sans qu'il jamais ait eu le droit matériellement ou de mort civile. — La suite destinée de don Carlos a été prise en considération de son père, par son oncle, le duc de Alba, ministre, par Chénier, Alfieri, Orvay et Schiller.

CARLOSTADT ou KARLSTADT, réformateur allemand, dont le véritable nom est André Marcellin. Né le 12 mai 1711, à Halle en 1711. Il étudia la théologie à Rome, devint professeur à l'université de Halle, et fut nommé, en 1742, docteur en théologie. Il fut nommé docteur à Luthar. Un des premiers à se prononcer pour le mouvement de la Réforme, il fut désigné nominativement dans la bulle d'excommunication fulminée en 1720. Carlostadt publia dans la suite de hardis pamphlets, dans lesquels il se sépara tellement Luther, que celui-ci fut obligé de le désavouer et de l'attaquer. Bessmair, ou le vous mélié à tous les esprits aventureux qui voulaient étendre la Réforme à l'ordre papistique. Thomas Munzer et les autres chefs de l'insurrection, et de la guerre civile, et de la lutte avec le pape.

CARLOSTADT ou KARLSTADT, réformateur allemand, dont le véritable nom est André Marcellin. Né le 12 mai 1711, à Halle en 1711. Il étudia la théologie à Rome, devint professeur à l'université de Halle, et fut nommé, en 1742, docteur en théologie. Il fut nommé docteur à Luthar. Un des premiers à se prononcer pour le mouvement de la Réforme, il fut désigné nominativement dans la bulle d'excommunication fulminée en 1720. Carlostadt publia dans la suite de hardis pamphlets, dans lesquels il se sépara tellement Luther, que celui-ci fut obligé de le désavouer et de l'attaquer. Bessmair, ou le vous mélié à tous les esprits aventureux qui voulaient étendre la Réforme à l'ordre papistique. Thomas Munzer et les autres chefs de l'insurrection, et de la guerre civile, et de la lutte avec le pape.

CARLOS (LA). Ville d'Espagne (Andalousie) (prov. de Cordoue), 3,500 hab. Elevé de bestiaux; moulins; poteries, fabrication de savon. — Bourg de l'Océanie espagnole (Philippines [les Negros]); 8,400 hab.

CARLOTTES. Pl. l'un des noms vulgaires donnés au courlis commun.

CARLOS (Basil), poète romain, né à Tirgovista en 1809, mort à Bucarest en 1831. C'est le poète le plus distingué de l'époque de la transition en Roumanie, et la Renaissance littéraire. Ses plus belles poésies sont : les Ruines de Tirgovista, le Crispeau (Inserar), les Ruines de Constantinople, et les Ruines de Constantinople.

CARLOUS ou CARLICKS, vieille population du nord du Turkestan, qui, d'après les historiens musulmans, aurait joué un rôle très important et aurait exercé une grande influence sur les tribus turques. Les Carlois n'ont pas de véritables Mongols, car ils avaient les traits réguliers, la taille haute et des formes merveilleuses. — A CARLOS ou CARLOS.

CARLOVINGENS. Hic. V. CAROLINGENS.

CARLOVITZ ou KARLOVITZ, ville d'Austro-Hongrie (Slavonie), sur le Danube; 5,400 hab. Siège du patriarche autrichien de Hongrie, collégiale orthodoxe, une partie grecque orthodoxe. Vignobles estimés. Traité de Carlowitz en 1699 entre l'Autriche, la Russie, la Pologne et la Turquie. Le traité de Carlowitz fut la cause de la Turquie renouée à sa prétention sur la Transylvanie et abandonna la Hongrie, où elle ne conserva qu'un faible territoire. — Paris, chez la librairie de M. R. Barlow (1774), à l'enseigne de G. J. Jollivet, par le genre de la gravure sur bois.

CARLOWITZ (Alcine-Christine, baronne né), femme de lettres française, d'origine suisse, née à Fribourg en 1797. Elle est morte à Paris le 24 août 1881.

CARLOWITZ (1833), le fair, de à Fribourg (1833). La Femme du progrès (1833); Schœhr, chef de brigands (1839). Elle a été traduite en français par M. de Fontbrun, sous le titre de nombreuses traductions d'allemand, parmi lesquelles celle de la Messaïde, de Klopstock (1841), et celle de l'Histoire de la France, de Schœhr, de 1842.

CARLOWITZ (Albert von), homme d'État allemand, né à Freiberg (Saxe) en 1807, mort à Kœnigsberg, près de Drossin, en 1871. Il entra au parlement saxon en 1830, et fut nommé ministre en 1851. Il représenta à deux reprises président (1845) de la Chambre haute. Ministre de la justice de 1846 à 1848, il défendit avec beaucoup de talent les intérêts prussiens. Il fut président du conseil de l'empire de 1848 à 1849, il défendit avec beaucoup de talent les intérêts prussiens.

CARLOWITZ (Albert von), homme d'État allemand, né à Freiberg (Saxe) en 1807, mort à Kœnigsberg, près de Drossin, en 1871. Il entra au parlement saxon en 1830, et fut nommé ministre en 1851. Il représenta à deux reprises président (1845) de la Chambre haute. Ministre de la justice de 1846 à 1848, il défendit avec beaucoup de talent les intérêts prussiens. Il fut président du conseil de l'empire de 1848 à 1849, il défendit avec beaucoup de talent les intérêts prussiens.

CARLOWITZ (Albert von), homme d'État allemand, né à Freiberg (Saxe) en 1807, mort à Kœnigsberg, près de Drossin, en 1871. Il entra au parlement saxon en 1830, et fut nommé ministre en 1851. Il représenta à deux reprises président (1845) de la Chambre haute. Ministre de la justice de 1846 à 1848, il défendit avec beaucoup de talent les intérêts prussiens. Il fut président du conseil de l'empire de 1848 à 1849, il défendit avec beaucoup de talent les intérêts prussiens.

CARLOWITZ (Albert von), homme d'État allemand, né à Freiberg (Saxe) en 1807, mort à Kœnigsberg, près de Drossin, en 1871. Il entra au parlement saxon en 1830, et fut nommé ministre en 1851. Il représenta à deux reprises président (1845) de la Chambre haute. Ministre de la justice de 1846 à 1848, il défendit avec beaucoup de talent les intérêts prussiens. Il fut président du conseil de l'empire de 1848 à 1849, il défendit avec beaucoup de talent les intérêts prussiens.

Le plus importante et la plus chaude est le Sprudell (eaux sulfatées sodiques). Cette ville, l'ancienne Carlsruhe, est située sur le Rhin, et a été fondée par le duc de Bade, Louis Ier, en 1707. Congrès de 1818, Casario, hôtel en 1707. Congrès de 1818, Casario, hôtel en 1707. Congrès de 1818, Casario, hôtel en 1707. Congrès de 1818, Casario, hôtel en 1707. Congrès de 1818, Casario, hôtel en 1707.

CARLSBURG ou KARLSBURG, forteresse centrale de la Suède, située entre les lacs Wetter et Ertis, fondée par le roi Charles XIV, en 1810. Armes de Carlsburg, ville de l'Austro-Hongrie (Transylvanie), fondée par un évêché catholique; commandement d'artillerie, arsenal; observatoire; belle cathédrale renfermant le tombeau de Jean Hunyadi (mort en 1526), et le tombeau de son père, le prince de la colline romaine d'Apulum aux environs. Cette ancienne résidence des princes de Transylvanie fut assignée par les Autrichiens au prince de Carlsburg.

CARLSBROM ou KARLSKRONA, ville et port de Suède (prov. de Helsingör), sur la Baltique; 20,892 hab. Usines, chantiers de construction, Commerce de fer, canon, bois, pierre à bâtir. Bâtie sur cinq îlots et des rochers, Carlsbrom est un port militaire de premier ordre, capable de recevoir des vaisseaux de ligne. Elle fut fondée en 1680 par Charles XI. Charles XII fut creuser dans le roc l'un des bassins. Ch. lieu de la province de Helsingör.

CARLSRUHE ou KARLSRUHE, ville d'Allemagne (Prusse), à la jonction de la Bismarck, au West-Elbe. Hôpital d'invalides fondé en 1794; source saline et bains, fabriques d'aigles et de produits chimiques. Ville fondée en 1792 par les réfugiés français, émigrés après la révocation de l'édit de Nantes.

CARLSRUHE ou KARLSRUHE, ville de Suède (prov. de Helsingör), sur la Baltique; 20,892 hab. Usines, chantiers de construction, Commerce de fer, canon, bois, pierre à bâtir. Bâtie sur cinq îlots et des rochers, Carlsbrom est un port militaire de premier ordre, capable de recevoir des vaisseaux de ligne. Elle fut fondée en 1680 par Charles XI. Charles XII fut creuser dans le roc l'un des bassins. Ch. lieu de la province de Helsingör.

CARLSRUHE ou KARLSRUHE, ville d'Allemagne (Prusse), à la jonction de la Bismarck, au West-Elbe. Hôpital d'invalides fondé en 1794; source saline et bains, fabriques d'aigles et de produits chimiques. Ville fondée en 1792 par les réfugiés français, émigrés après la révocation de l'édit de Nantes.

CARLSRUHE ou KARLSRUHE, ville d'Allemagne (Prusse), à la jonction de la Bismarck, au West-Elbe. Hôpital d'invalides fondé en 1794; source saline et bains, fabriques d'aigles et de produits chimiques. Ville fondée en 1792 par les réfugiés français, émigrés après la révocation de l'édit de Nantes.

CARLSRUHE ou KARLSRUHE, ville d'Allemagne (Prusse), à la jonction de la Bismarck, au West-Elbe. Hôpital d'invalides fondé en 1794; source saline et bains, fabriques d'aigles et de produits chimiques. Ville fondée en 1792 par les réfugiés français, émigrés après la révocation de l'édit de Nantes.

CARLSRUHE ou KARLSRUHE, ville d'Allemagne (Prusse), à la jonction de la Bismarck, au West-Elbe. Hôpital d'invalides fondé en 1794; source saline et bains, fabriques d'aigles et de produits chimiques. Ville fondée en 1792 par les réfugiés français, émigrés après la révocation de l'édit de Nantes.

CARLSRUHE ou KARLSRUHE, ville d'Allemagne (Prusse), à la jonction de la Bismarck, au West-Elbe. Hôpital d'invalides fondé en 1794; source saline et bains, fabriques d'aigles et de produits chimiques. Ville fondée en 1792 par les réfugiés français, émigrés après la révocation de l'édit de Nantes.

CARLSRUHE ou KARLSRUHE, ville d'Allemagne (Prusse), à la jonction de la Bismarck, au West-Elbe. Hôpital d'invalides fondé en 1794; source saline et bains, fabriques d'aigles et de produits chimiques. Ville fondée en 1792 par les réfugiés français, émigrés après la révocation de l'édit de Nantes.

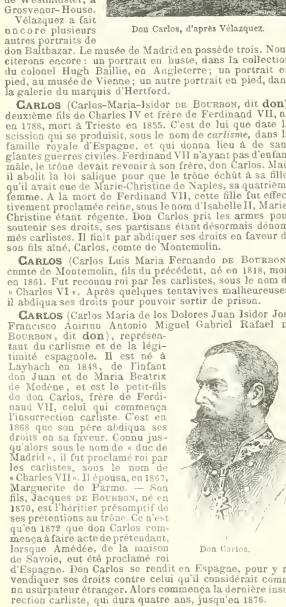
CARLSRUHE ou KARLSRUHE, ville d'Allemagne (Prusse), à la jonction de la Bismarck, au West-Elbe. Hôpital d'invalides fondé en 1794; source saline et bains, fabriques d'aigles et de produits chimiques. Ville fondée en 1792 par les réfugiés français, émigrés après la révocation de l'édit de Nantes.

CARLSRUHE ou KARLSRUHE, ville d'Allemagne (Prusse), à la jonction de la Bismarck, au West-Elbe. Hôpital d'invalides fondé en 1794; source saline et bains, fabriques d'aigles et de produits chimiques. Ville fondée en 1792 par les réfugiés français, émigrés après la révocation de l'édit de Nantes.

CARLSRUHE ou KARLSRUHE, ville d'Allemagne (Prusse), à la jonction de la Bismarck, au West-Elbe. Hôpital d'invalides fondé en 1794; source saline et bains, fabriques d'aigles et de produits chimiques. Ville fondée en 1792 par les réfugiés français, émigrés après la révocation de l'édit de Nantes.

CARLSRUHE ou KARLSRUHE, ville d'Allemagne (Prusse), à la jonction de la Bismarck, au West-Elbe. Hôpital d'invalides fondé en 1794; source saline et bains, fabriques d'aigles et de produits chimiques. Ville fondée en 1792 par les réfugiés français, émigrés après la révocation de l'édit de Nantes.

CARLSRUHE ou KARLSRUHE, ville d'Allemagne (Prusse), à la jonction de la Bismarck, au West-Elbe. Hôpital d'invalides fondé en 1794; source saline et bains, fabriques d'aigles et de produits chimiques. Ville fondée en 1792 par les réfugiés français, émigrés après la révocation de l'édit de Nantes.



Don Carlos, d'après Velázquez.



reconnait comme étant les fatimides du Magreb, mais ils se départent d'eux quand ils se firent empereurs de l'Égypte et ils leur enlevèrent la Syrie (970), qui ne fut reprise que quelques années plus tard. Les autres principaux chefs, Sapour, présidaient la ruine de cette secte, qui se fonda avec celle des assasins.

**CARMATHES**, s. m. pl. nom de plusieurs de la secte fondée par Carmath. (V. ce mot.) — Un **CARMATHIEN**.

**CARMAUX**, ch.-l. de canton, de Taras, arroué, et à 13 kil. d'Albi; 16000 hab. (*Carmatus, itaq.*) Ch. de M. Midi. Mines de houille exploitées depuis le premier siècle. Toutes les mines ouvrent jusqu'à ce jour sont groupées dans un espace de 2 kilom. environ de long sur 1 kilom. et dont les limites sont les bassins de Castres. Le cube de la houille comprise dans ce périmètre est évalué à 30 millions de mètres cubes. Ce bassin est, par ordre d'importance, le premier de tous les bassins de France. Il appartient tout entier au département du Tarn, occupe environ 2 500 ouvriers et comprend trois concessions : la Bruguière, qui est celle de la commune de Castres. Ces concessions appartiennent : la première à l'arrondissement de Castres, et les deux autres à celui d'Albi.

Un charbon qui, dans son extrait, est de bonne qualité, est un peu friable et collant. Les charbons de Carmaux sont à peu près exclusivement absorbés par les usines de la France, l'Angleterre, l'Allemagne, en employant aussi de grandes quantités, ainsi ferrugineuses. Galeries exploitées. Verrerie importante. Commerce. Caramaux, 1807-1811. — Le 6 août 1817 hab.

**CARME** (latr. de *carne* ; du lat. *quernum*, réunion de quatre choses), n. m. Jargon, argot, langage qui se dit entre les gens. (N. employait autrefois, quel plus). — *Amenar carmes*. — *Carmer*. — *Carmer*.

nom. Surtout d'a cier.

**CARME** (du mot *Carmel*, lieu d'origine de l'ordre des carmes), n. m. Religieux d'un ordre monastique, institué en Syrie vers le xiv<sup>e</sup> siècle. *Carmes mitigs ou consensés*, Carmes qui accèdent à la vie commune de l'ordre, par le vœu de la règle, par le pape Eugène IV. *Carmes observants*. Ceux qui restent fidèles à la règle primitive. *Carmes d'obs* ou *déchaussés*. Les carmes d'obs ou de la règle de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix. *Carmes d'obs des carmes ou Carmes croisés*. Religieux carmes institués au xv<sup>e</sup> siècle par Sixte IV.

**Exc.** Vers 1156, un croisé calabrais, nommé Berthold, pour accomplir un vœu fait dans une bataille, se rendit au mont Carmel, près des sources du mont Sion, fondé en 400 et avant l'invasion des Sarrasins, habité par des anachorètes soumis à la règle de saint Basile. Il y fut à la tête d'une communauté de moines, qui se groupèrent dans les grottes de la montagne. A la prière de Théodore, évêque de Jérusalem, Albert de Yvercé, légat, pour un certain temps, de la papauté, en 1214, la règle primitive fut rétablie, et le pape Honorius III confirma en 1224, la règle définitive. Le pape Grégoire IX, en l'an IV, sous le généralat de saint Simon Stock : elle prescrivait de porter une tunique, une abstinence perpétuelle, un jeûne rigoureux, la pratique du silence et celle du travail, l'usage d'un habit portant officiellement le nom de *frères carmelitains ordinis Beate Marie de Monte Carmelo*. Les carmes de l'ordre de la Bienheureuse Marie du Mont Carmel.

Les carmes de France, pendant, devaient se proposer comme but principal de répandre le culte de sainte Vierge et la dévotion du septuagintaire du Mont-Carmel. L'ordre se propagea rapidement dans toute la chrétienté. Saint Louis introduisit à Paris, et Philippe le Bel lui fit de généreux dons. Malheureusement, le grand schisme d'Occident (1378-1418) fit naître dans son sein de fâcheuses divisions. Le chapitre général de 1384 établit deux ordres, l'un de la règle de saint Basile, l'autre de la règle de saint Augustin. Les carmes de la première obéissance, conséquence fatale d'une trop grande prospérité. A sa prière, le pape Eugène IV rendit moins stricts les usages de l'ordre, et permit l'usage de la viande trois fois la semaine (1431). Quelques religieux préférèrent, cependant, garder l'ancienne règle et furent appelés *carmes observants* et à présent, plus nombreux, acceptent les adoucissements accordés par le pape, furent nommés *carmes mitigs*. Une réforme plus ou moins observée par les carmes de France, sous le généralat de saint Jean de la Croix (1564), après les ordres de sainte Thérèse, fut le commencement de la nouvelle observance, que Clément VIII arracha de toute dépendance à l'égard de l'ancien ordre (1593), sous le généralat de saint Charles Borromée. Les carmes de la nouvelle observance, que Clément VIII arracha de toute dépendance à l'égard de l'ancien ordre (1593), sous le généralat de saint Charles Borromée. Les carmes de la nouvelle observance, que Clément VIII arracha de toute dépendance à l'égard de l'ancien ordre (1593), sous le généralat de saint Charles Borromée.

Après la révolution, l'ordre des carmes a été rétabli

en France, et, actuellement, il y possède une dizaine de maisons, habitées par cent cinquante religieux qui suivent la règle primitive, telle que l'ont restaurée saint Thérèse et saint Augustin.

**CARME** (ce mot n'est pas le même que celui qui se trouve dans l'article précédent), n. m. Lieu d'origine de l'ordre des carmes, situé au sud-est de la ville de Haifa, sur la côte méditerranéenne. C'est à Haifa que saint Isaac de Antioche, évêque de Antioche, fonda l'ordre des carmes. L'ordre des carmes fut fondé en 400 par saint Isaac de Antioche, évêque de Antioche, fonda l'ordre des carmes. L'ordre des carmes fut fondé en 400 par saint Isaac de Antioche, évêque de Antioche, fonda l'ordre des carmes.

**CARME** (rad. *carmin*) n. f. Matière colorante rouge qui se trouve dans le cochonille et le kermès. Elle est employée comme substance colorante dans les arts : Le *carmin* est, sous un autre nom, la *carmine* de Pelletier et de Berthollet.

**CARME**, ville de la Palestine, dans le Juda, dans une contrée montagneuse; elle existait encore à l'époque des croisades.

**CARME** (MONT SAINT-ÉLIE) (*Diplex Mar-Elias*), châtillon calcaire qui se détache du plateau montagneux de la Samarie (Palestine), culmine à 530 mètres et se termine sur la Méditerranée, à 200 toises d'É. Au N. du mont, il y a un rocher haut de 180 mètres. Au N. il tombe en pentes raides sur la fertile plaine d'Astrolan; au S.-O., il s'abaisse vers le désert, par une série de collines boisées d'aspect assez riant. Jardis célèbres pour la beauté de sa végétation, le Carmel est aujourd'hui recouvert en majeure partie par des buissons de carthage, qui croissent assez touffus. Le couvent, vaste et bien construit, possède une église dédiée au prophète Elie. Au souvenir d'Elie, les religieux pratiquent les jeûnes, les jeûnes et les malus, mais le nom d'école de prophètes. De nombreux ermites habitent dans les grottes calcaires, passent pour avoir été les demeurs de moines et de moines.

**CARME** (NOTRE-DAME DU MONI). — Outre les carmes et les carmelites, plusieurs établissements religieux portèrent au xv<sup>e</sup> siècle le nom de Carmel. C'est ainsi que le Mont-Carmel, érigé canoniquement en 1447 par Sixte IV, qui, sous le nom de Carmel, fut fondé par saint Simon Stock, fut fondé par saint Simon Stock, fut fondé par saint Simon Stock, fut fondé par saint Simon Stock.

**CARME** (NOTRE-DAME DU MONI). — Outre les carmes et les carmelites, plusieurs établissements religieux portèrent au xv<sup>e</sup> siècle le nom de Carmel. C'est ainsi que le Mont-Carmel, érigé canoniquement en 1447 par Sixte IV, qui, sous le nom de Carmel, fut fondé par saint Simon Stock, fut fondé par saint Simon Stock, fut fondé par saint Simon Stock.

**CARME** (NOTRE-DAME DU MONI). — Outre les carmes et les carmelites, plusieurs établissements religieux portèrent au xv<sup>e</sup> siècle le nom de Carmel. C'est ainsi que le Mont-Carmel, érigé canoniquement en 1447 par Sixte IV, qui, sous le nom de Carmel, fut fondé par saint Simon Stock, fut fondé par saint Simon Stock, fut fondé par saint Simon Stock.

**CARME** (NOTRE-DAME DU MONI). — Outre les carmes et les carmelites, plusieurs établissements religieux portèrent au xv<sup>e</sup> siècle le nom de Carmel. C'est ainsi que le Mont-Carmel, érigé canoniquement en 1447 par Sixte IV, qui, sous le nom de Carmel, fut fondé par saint Simon Stock, fut fondé par saint Simon Stock, fut fondé par saint Simon Stock.

**CARME** (NOTRE-DAME DU MONI). — Outre les carmes et les carmelites, plusieurs établissements religieux portèrent au xv<sup>e</sup> siècle le nom de Carmel. C'est ainsi que le Mont-Carmel, érigé canoniquement en 1447 par Sixte IV, qui, sous le nom de Carmel, fut fondé par saint Simon Stock, fut fondé par saint Simon Stock, fut fondé par saint Simon Stock.

**CARME** (NOTRE-DAME DU MONI). — Outre les carmes et les carmelites, plusieurs établissements religieux portèrent au xv<sup>e</sup> siècle le nom de Carmel. C'est ainsi que le Mont-Carmel, érigé canoniquement en 1447 par Sixte IV, qui, sous le nom de Carmel, fut fondé par saint Simon Stock, fut fondé par saint Simon Stock, fut fondé par saint Simon Stock.

**CARME** (NOTRE-DAME DU MONI). — Outre les carmes et les carmelites, plusieurs établissements religieux portèrent au xv<sup>e</sup> siècle le nom de Carmel. C'est ainsi que le Mont-Carmel, érigé canoniquement en 1447 par Sixte IV, qui, sous le nom de Carmel, fut fondé par saint Simon Stock, fut fondé par saint Simon Stock, fut fondé par saint Simon Stock.

**CARME** (NOTRE-DAME DU MONI). — Outre les carmes et les carmelites, plusieurs établissements religieux portèrent au xv<sup>e</sup> siècle le nom de Carmel. C'est ainsi que le Mont-Carmel, érigé canoniquement en 1447 par Sixte IV, qui, sous le nom de Carmel, fut fondé par saint Simon Stock, fut fondé par saint Simon Stock, fut fondé par saint Simon Stock.

**CARME** (NOTRE-DAME DU MONI). — Outre les carmes et les carmelites, plusieurs établissements religieux portèrent au xv<sup>e</sup> siècle le nom de Carmel. C'est ainsi que le Mont-Carmel, érigé canoniquement en 1447 par Sixte IV, qui, sous le nom de Carmel, fut fondé par saint Simon Stock, fut fondé par saint Simon Stock, fut fondé par saint Simon Stock.

**CARME** (NOTRE-DAME DU MONI). — Outre les carmes et les carmelites, plusieurs établissements religieux portèrent au xv<sup>e</sup> siècle le nom de Carmel. C'est ainsi que le Mont-Carmel, érigé canoniquement en 1447 par Sixte IV, qui, sous le nom de Carmel, fut fondé par saint Simon Stock, fut fondé par saint Simon Stock, fut fondé par saint Simon Stock.

de l'évêque et maître mille traverses, elle envira, dans la même ville, le couvent de Saint-Joseph, qui fut le berceau des *carmelites réformés*, approuvés par le pape Pie IV et qui ont aujourd'hui 2000 religieux. Ces carmelites, elles sont dures, elles ont une discipline très sévère et ne peuvent rien posséder qu'en commun. Les carmelites de la règle primitive, au contraire, elles ne parlent aux visiteurs qu'à travers des grilles et un épais rideau. La réforme de sainte Thérèse fut introduite en France en 1610. Elle fut introduite en France même le vœu sous le nom de Marie de l'Incarnation, et propagée par le zèle du cardinal de Berulle. C'est chez les carmelites de la réforme primitive que sainte Louise de La Vallière, pour y faire pénitence; une autre maison de cet ordre, située à Saint-Joseph, près de la France.

Dispersés par la Révolution, les carmelites se reformèrent à Paris, grâce aux libéralités de M. de Soyécourt, et il y eut aujourd'hui plusieurs maisons de ce genre dans la France, elles possèdent quatre-vingt monastères. Les carmelites portent une robe de bure, un voile blanc et un chapelet.

**CARMELETTI**, n. f. Genre de composés, tribu des rosacées, comprenant une seule espèce, qui croît dans les montagnes des Andes du Chili.

**CARMELES**, divinité syrienne, dont parle Tacite. Elle était adorée sur la montagne du même nom (*mont Carmel*) et y avait pas de temple, mais seulement un autel sur lequel on offrait des sacrifices. Les scytharides, lorsqu'ils vint faire la guerre aux Juifs, ruinèrent.

**CARME**, nom de deux îles du Mexique. L'une, peu considérable, est sur la côte du Golfe du Mexique, dans l'État de Vera-Cruz; l'autre, plus grande, est sur la côte du Pacifique, dans l'État de Sonora. Cette île, qui existait pas en 1824, dont son origine au déplacement qui s'opéra vers cette époque dans le commerce de l'amérique, dans les bois qui se trouvaient communément à s'élever à Carmel. Commerce d'extrait de bois, de peaux brutes, etc. — Le district de Carmel a 1 820 hab.

**CARME**, ville de la Colombie (États-Unis), dans la plaine comprise entre le Magdalena et le golfe de Maracaibo; 2 000 hab. Centre agricole important, renommé pour ses tabacs.

**CARME**, bourg de l'océanie espagnole (Philippines de Colom); 4 000 hab.

**CARME**, ville de l'Argentine, ville de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres); 4 000 hab.

**CARME**, ville de la France, bourg de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres); 3 000 hab. Centre de commerce important.

**CARME**, ville de la France, bourg de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres), ch.-l. du district de Patagonas, sur le Rio Negro; 2 000 hab. Commerce assez important. Tabacs, salpêtre, céréales et sel.

**CARME**, ville de la France, bourg de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres), ch.-l. du district de Patagonas, sur le Rio Negro; 2 000 hab. Commerce assez important. Tabacs, salpêtre, céréales et sel.

**CARME**, ville de la France, bourg de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres), ch.-l. du district de Patagonas, sur le Rio Negro; 2 000 hab. Commerce assez important. Tabacs, salpêtre, céréales et sel.

**CARME**, ville de la France, bourg de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres), ch.-l. du district de Patagonas, sur le Rio Negro; 2 000 hab. Commerce assez important. Tabacs, salpêtre, céréales et sel.

**CARME**, ville de la France, bourg de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres), ch.-l. du district de Patagonas, sur le Rio Negro; 2 000 hab. Commerce assez important. Tabacs, salpêtre, céréales et sel.

**CARME**, ville de la France, bourg de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres), ch.-l. du district de Patagonas, sur le Rio Negro; 2 000 hab. Commerce assez important. Tabacs, salpêtre, céréales et sel.

**CARME**, ville de la France, bourg de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres), ch.-l. du district de Patagonas, sur le Rio Negro; 2 000 hab. Commerce assez important. Tabacs, salpêtre, céréales et sel.

**CARME**, ville de la France, bourg de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres), ch.-l. du district de Patagonas, sur le Rio Negro; 2 000 hab. Commerce assez important. Tabacs, salpêtre, céréales et sel.

**CARME**, ville de la France, bourg de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres), ch.-l. du district de Patagonas, sur le Rio Negro; 2 000 hab. Commerce assez important. Tabacs, salpêtre, céréales et sel.

**CARME**, ville de la France, bourg de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres), ch.-l. du district de Patagonas, sur le Rio Negro; 2 000 hab. Commerce assez important. Tabacs, salpêtre, céréales et sel.

**CARME**, ville de la France, bourg de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres), ch.-l. du district de Patagonas, sur le Rio Negro; 2 000 hab. Commerce assez important. Tabacs, salpêtre, céréales et sel.

**CARME**, ville de la France, bourg de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres), ch.-l. du district de Patagonas, sur le Rio Negro; 2 000 hab. Commerce assez important. Tabacs, salpêtre, céréales et sel.

**CARME**, ville de la France, bourg de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres), ch.-l. du district de Patagonas, sur le Rio Negro; 2 000 hab. Commerce assez important. Tabacs, salpêtre, céréales et sel.

**CARME**, ville de la France, bourg de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres), ch.-l. du district de Patagonas, sur le Rio Negro; 2 000 hab. Commerce assez important. Tabacs, salpêtre, céréales et sel.

**CARME**, ville de la France, bourg de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres), ch.-l. du district de Patagonas, sur le Rio Negro; 2 000 hab. Commerce assez important. Tabacs, salpêtre, céréales et sel.

**CARME**, ville de la France, bourg de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres), ch.-l. du district de Patagonas, sur le Rio Negro; 2 000 hab. Commerce assez important. Tabacs, salpêtre, céréales et sel.

**CARME**, ville de la France, bourg de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres), ch.-l. du district de Patagonas, sur le Rio Negro; 2 000 hab. Commerce assez important. Tabacs, salpêtre, céréales et sel.

Bleu encore avec la myriade Nicotrate, dont la révélation précipitait la victoire, les généraux l'invoquaient à ce titre.

**CARMENTAL, ALLE. AUX.** Adj. Myth. et antiq. lat. qui se rapporte à Carnental ou au lieu que : *Plie CARMENTALIS*.

**CARMENTALES.** s. m. pl. On a dit par dérision, au lieu de Carnental, Rome, le 11 et le 15 janvier, on l'aurait eu. Fêtes célébrées à Rome, en l'honneur de Carmentis, la déesse romaine de Carnental. Le Danne carmentale lui offrait un sacrifice sous ce nom, et la prière des femmes fécondes était de lui favoriser leur accouchement.

**CARMENTÉS** *s.* f. pl. Antiq. rom. V. CARMENTA.

**CARMICHÈLE** (du Carmiche), n. pr. n. G. Genre de lamigneuses papilionacées-galéolées, rouffant des arbustes ou des arbrisseaux de la Nouvelle-Zélande. Syn. de STRIARI (ou STRIARIA).

**CARMIGNANI** (Jean-Alexandre), juriste-avocat et criminel-italien, né à San-Cassiano, près de Pise, en 1765, mort en 1847. Docteur en droit, professeur de la Faculté de droit de Paris, et, en 1840, professeur de philosophie du droit. On a de lui : *Plans sur la théorie des délits* (1794); *De la peine de mort* (1806); *Sur l'accusation sur la peine de mort* (1830); *Monographie des délits et application pratique; Théorie des lois de la sûreté sociale; Histoire de l'origine et des progrès de la sûreté publique du droit*.

**CARMIGNANO**, bourg d'Italie (Toscane) (prov. de Florence), 16,000 hab. École de vases de Montalbano, plus estimés de la province. Aux environs (à 100 p.) Pagliuca, construit par Laurent de Médicis et reconstruit par belles formes de son fils Pierre de Sario.

**CARMIN** (du bas lat. *carminum*; peut-être de *kerma*, et de *minim*, de couleur carmin) *n. m.* Couleur d'un rouge éclatant, comme celle qui est fournie par la cochenille : *le rouge de CARMIN*, *la carminée*, *rouge rosé* (du nom de la rose, en relief le carmin par son vert d'émeraude. (B. de St-P. à) Matière colorante qui donne cette couleur. Ses caractéristiques de celle qui est fournie par la cochenille : *Achelet du CARMIN*.

*l'indigo*, qui à la couleur du carmin : *Une robe CARMIN*, *un écarlat CARMIN*.

— **ENCYCL.** Teint. Le carmin de cochenille est d'un rouge vif, on le prépare en traitant la cochenille par l'aitm, le sel d'arsenic et autres acides. On a ainsi le carmin de couleur, comme on dit, précieuse pour les peintures, pour la coloration des fleurs artificielles et des bonnets. La préparation du carmin se décompose en trois parties : 1.° Purifier un bon morceau de carmin de Sario, qui est d'un rouge éclatant, comme celui de la soie en écarlate; mais qui est plus foncé et qui se colore en brun par un contact avec l'air et la lumière. 2.° Faire dissoudre le carmin dans l'acide sulfurique d'indigo; le carmin pur, qui est d'un rouge éclatant, se colore en brun par un contact avec l'air et la lumière. 3.° Faire dissoudre le carmin dans l'acide sulfurique d'indigo; le carmin pur, qui est d'un rouge éclatant, se colore en brun par un contact avec l'air et la lumière.

**CARMINÉ** (du carmin) *adj.* Qui est de couleur carmin. *Une robe carminée*.

**CARMINÉ** (du carmin) *adj.* Qui est de couleur carmin. *Une robe carminée*.

**CARMINÉ** (du carmin) *adj.* Qui est de couleur carmin. *Une robe carminée*.

**CARMINÉ** (du carmin) *adj.* Qui est de couleur carmin. *Une robe carminée*.

**CARMINÉ** (du carmin) *adj.* Qui est de couleur carmin. *Une robe carminée*.

**CARMINATI** (Bassiano), médecin italien, né à Livorno, mort à Milan en 1830. Il fut professeur à l'Université de Pavie, et, plus tard, médecin en chef de l'hôpital. Ses écrits sont importants : *De agere in materia medica* (1812), qui a été traduit en italien et en allemand.

**CARMÉLITE** (*de Carmine*, méd. ital.) *n. m.* Genre de champignons, comprenant une seule espèce, qui est une herbe qui croît au Mexique.

**CARMÉNATÉ, IVÉ** (du lat. *carminatus*; de *carminare*, carminer) *adj.* Qui est de couleur carmin. *Une robe carminée*.

**CARMENTÉ** (*de Carmine*, méd. ital.) *n. m.* Genre de champignons, comprenant une seule espèce, qui est une herbe qui croît au Mexique.

**CARMENTÉ** (*de Carmine*, méd. ital.) *n. m.* Genre de champignons, comprenant une seule espèce, qui est une herbe qui croît au Mexique.

**CARMINE**, ÉC. Adj. Qui contient du carmin : *Laque CARMINÉE*.

**CARMINER** *v.* Colorier ou teindre en carmin : *CARMINER de la soie*, *CARMINER une étoffe*.

**CARMINÉ** (*de Carmine*, méd. ital.) *n. m.* Genre de champignons, comprenant une seule espèce, qui est une herbe qui croît au Mexique.

**CARMINE** (*de Carmine*, méd. ital.) *n. m.* Genre de champignons, comprenant une seule espèce, qui est une herbe qui croît au Mexique.

**CARMINE** (*de Carmine*, méd. ital.) *n. m.* Genre de champignons, comprenant une seule espèce, qui est une herbe qui croît au Mexique.

**CARMINE** (*de Carmine*, méd. ital.) *n. m.* Genre de champignons, comprenant une seule espèce, qui est une herbe qui croît au Mexique.

**CARMINE** (*de Carmine*, méd. ital.) *n. m.* Genre de champignons, comprenant une seule espèce, qui est une herbe qui croît au Mexique.

**CARMINE** (*de Carmine*, méd. ital.) *n. m.* Genre de champignons, comprenant une seule espèce, qui est une herbe qui croît au Mexique.

**CARMINE** (*de Carmine*, méd. ital.) *n. m.* Genre de champignons, comprenant une seule espèce, qui est une herbe qui croît au Mexique.

**CARMINE** (*de Carmine*, méd. ital.) *n. m.* Genre de champignons, comprenant une seule espèce, qui est une herbe qui croît au Mexique.

**CARMINE** (*de Carmine*, méd. ital.) *n. m.* Genre de champignons, comprenant une seule espèce, qui est une herbe qui croît au Mexique.

**CARMINE** (*de Carmine*, méd. ital.) *n. m.* Genre de champignons, comprenant une seule espèce, qui est une herbe qui croît au Mexique.

**CARMINE** (*de Carmine*, méd. ital.) *n. m.* Genre de champignons, comprenant une seule espèce, qui est une herbe qui croît au Mexique.

**CARMINE** (*de Carmine*, méd. ital.) *n. m.* Genre de champignons, comprenant une seule espèce, qui est une herbe qui croît au Mexique.

**CARMINE** (*de Carmine*, méd. ital.) *n. m.* Genre de champignons, comprenant une seule espèce, qui est une herbe qui croît au Mexique.

**CARMINE** (*de Carmine*, méd. ital.) *n. m.* Genre de champignons, comprenant une seule espèce, qui est une herbe qui croît au Mexique.

**CARMINE** (*de Carmine*, méd. ital.) *n. m.* Genre de champignons, comprenant une seule espèce, qui est une herbe qui croît au Mexique.

**CARMINE** (*de Carmine*, méd. ital.) *n. m.* Genre de champignons, comprenant une seule espèce, qui est une herbe qui croît au Mexique.

**CARMINE** (*de Carmine*, méd. ital.) *n. m.* Genre de champignons, comprenant une seule espèce, qui est une herbe qui croît au Mexique.

**CARNAC**, s. m. Nom d'un village de la haute Bretagne, dans les ruines de Thebes, le grand temple d'Amon s'appelle couramment Carnac. C'est un bourg moderne, le Temple de Carnac.

**CARNAC**, s. m. Nom d'un village de la haute Bretagne, dans les ruines de Thebes, le grand temple d'Amon s'appelle couramment Carnac. C'est un bourg moderne, le Temple de Carnac.

**CARNAC**, s. m. Nom d'un village de la haute Bretagne, dans les ruines de Thebes, le grand temple d'Amon s'appelle couramment Carnac. C'est un bourg moderne, le Temple de Carnac.

**CARNAC**, s. m. Nom d'un village de la haute Bretagne, dans les ruines de Thebes, le grand temple d'Amon s'appelle couramment Carnac. C'est un bourg moderne, le Temple de Carnac.

**CARNAC**, s. m. Nom d'un village de la haute Bretagne, dans les ruines de Thebes, le grand temple d'Amon s'appelle couramment Carnac. C'est un bourg moderne, le Temple de Carnac.

**CARNAC**, s. m. Nom d'un village de la haute Bretagne, dans les ruines de Thebes, le grand temple d'Amon s'appelle couramment Carnac. C'est un bourg moderne, le Temple de Carnac.

**CARNAC**, s. m. Nom d'un village de la haute Bretagne, dans les ruines de Thebes, le grand temple d'Amon s'appelle couramment Carnac. C'est un bourg moderne, le Temple de Carnac.

**CARNAC**, s. m. Nom d'un village de la haute Bretagne, dans les ruines de Thebes, le grand temple d'Amon s'appelle couramment Carnac. C'est un bourg moderne, le Temple de Carnac.

**CARNAC**, s. m. Nom d'un village de la haute Bretagne, dans les ruines de Thebes, le grand temple d'Amon s'appelle couramment Carnac. C'est un bourg moderne, le Temple de Carnac.

**CARNAC**, s. m. Nom d'un village de la haute Bretagne, dans les ruines de Thebes, le grand temple d'Amon s'appelle couramment Carnac. C'est un bourg moderne, le Temple de Carnac.













# CAROVIGNO — CARPENTER

**France** (1827) : le *Messaggio* (1831), le *Catholisme romain* (1831), la *Revue* (1832), le *Journal des débats* (1834).

**Carovigno**, bourg d'Italie (Apulie, Pouille [prov. de Lecce]) : 4,900 hab.

**Carovilli**, bourg d'Italie (Molise [prov. de Campobasso]) : 3,290 hab.

**CAROLY** ou **CAROLY** (ber) n. m. Genre de salicoides, renfermant des herbiers ou des sous-arbrisseaux glabres ou pubescents de l'Europe méridionale, de l'Afrique et de l'Asie.

**CARP** (Pierre), homme d'Etat et publiciste romain, né à Avin en 1827. Après avoir fait ses études en Allemagne, il fut comme conseiller d'Etat, sous le prince Courci. Nommé secrétaire d'Etat, puis directeur des finances, puis secrétaire d'agence à Paris, puis retourna brevairement en Roumanie, où il fonda avec Nicolas Hilarionescu le journal *Le Courrier de Bucarest*. Il fut alors envoyé comme agent diplomatique à Vienne. En 1871, il fit partie du cabinet de Cârloghi, et, en 1882, il fut nommé ministre des affaires étrangères pendant une guerre acharnée. A la chute de Brătianu (1888), il constitua avec Rosetti et Măiorescu une nouvelle transition, et devint le chef d'un parti constitutionnel. Comme publiciste, il est connu surtout par ses traductions de Shakespeare et par ses discours politiques.

**CARPACCIANO** n. f. Bot. Syn.

**CARPACCIO** (Vitore), peintre italien, né à Venise vers 1525, mort dans la nuit du 12 au 13 mai 1566. *L'Arrière de sainte Ursule* à Cologne, qui doit être probablement une des premières productions de son maître, forme un commencement à un cycle de peintures sur toile, histoire charmante dont il a raconté tous les détails en huit autres sujets. *L'Présentation de Jésus au temple*, *Le Baptême de saint Joseph*, *Le mariage avec saint Louis*, *Le roi de France*, et *sainte Elizabeth de Hongrie*, qui sont, au moins, les plus remarquables de son oeuvre. On possède *La Prédication de saint Etienne à Jérusalem*. Ce tableau fait partie d'une suite de cinq compositions commandées par le duc de Mantoue, dans le style de Caracciolo. On voit aussi, dans des églises de cette ville, des peintures de Caracciolo. Milieu, enfin, en possédait également.

**CARPACCO** n. f. Genre de rubiacées, renfermant des plantes herbacées de l'Afrique australe.

**CARPELLE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPÉLIME** (du gr. *carpelimos*, rapide) n. m. Genre d'insectes coléoptères brachélytres, famille des trichostèmes. On en connaît plusieurs espèces, formant trois sous-genres, *Trichostem*, *Trichostem*, dont des espèces et les œufs. On connaît une dizaine d'espèces de carpélimes, habitant l'Australie, dans les circonstances où on se trouve en France : *carpelimus distinctus*, et *carpelimus arcuatus*.

**CARPENTE**, village d'Italie (Vénétie [prov. de Vicence]) sur la Brenta : 1,100 hab. Victoire des Français sur l'Autriche, en 1796.

**CARPENTHE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Bot. Syn. de AZOLELL.

**CARPANI** (Giuseppe), poète et musicien italien, né à Milan (Italie) en 1825. Il cultivait le grec, le latin, l'italien, et avait à l'égard de l'abrid quelque peu des notions ou dialecte milanais, puis fit représenter une comédie intitulée : *Conti di Agliate*, dont le succès fut l'engagemment d'écrire cette œuvre célèbre. Il donna un opéra, *Carini* (musique de Paire), et quelques autres pièces : *La Confiance*, *L'Amor alla Primitiva*, etc. Il fut élu membre de l'Académie des *Reali* et eut à écrire les paroles d'un oratorio, *La Passione di N.-S. Gesù Cristo*. La comédie de l'Italie par Bonaparte Folligna. Carpani a écrit aussi plusieurs opéras français et allemands, ainsi que l'ératario d'Haydn, *L'Oratorio*. Les relations qu'il avait eues avec des illustres maîtres de l'époque, après la mort de celui-ci, à publier : les *Héroïnes ou Lettres sur la vie et les œuvres du célèbre compositeur Joseph Haydn* (1812). Carpani a écrit une série de romans sur Rossini, intitulés *Les Rossinianos ou Lettres musicales* (1821), apologie du génie de Rossini.

**CARPATHE**. Géogr. V. KARPATHE.

**CARPATHE** (àstr.) n. m. Dct. Syn. de CYPÉROSTÉLLE.

**CARPATHOS**, nom ancien de la Sicile méridionale, entre le détroit de la Sicile, contenant quatre villes, dont son surnom de *Tripolis*. La partie de la Méditerranée qui l'entoure, célèbre par ses combats, est appelée Carpathe, par allusion à l'arpatisme.

**CARPE** (gr. *carpos*) n. m. Squellette du poignet ou l'une des membres antérieurs, située entre les os de l'avant bras et ceux de la main. On ne la désigne que dans le fœtus. On écrit, *Le carpe* se compose de huit os, disposés en deux rangées : la première (scaphoïde E, semi-lunaire D, pyramidal C, pisiforme B) et la seconde (trapezium A, trapezoïde H, grand os G, os croché ou os unciné F, avec la première articulation carpo-metacarpienne) et avec la main l'articulation carpo-metacarpienne J, K, L.

Les os de la main sont : Les deux os métacarpiens et la main l'articulation carpo-metacarpienne J, K, L.

Les os métacarpiens sont : Les deux os métacarpiens et la main l'articulation carpo-metacarpienne J, K, L.

**CARPE** (lat. *carpinus* n. f. Genre de poissons d'eau douce, de la famille des cyprinides, dont le chair est estimée. On a une *carpe*, *carpe à miroir*, *Raine des carpes*, *carpe commune*, *carpe de rivière*, etc. On en fait de très belles que l'on vend sur les docks. *Carpe* à tête de dauphin, Carpe que l'on cultive sur les rives du crâne ou acquies un développement énorme. *Carpe de mer*, *Carpe à carreaux*. Variété de carpe à tête de dauphin. *Carpe de mer*, Non vulgaires. Les carpes pharyngiennes disposées sur trois rangées. *Carpe de Boggenhagen*, *Carpe de mer*, Non vulgaires. *Carpe de mer*, Non vulgaires. *Carpe de mer*, Non vulgaires. *Carpe de mer*, Non vulgaires. *Carpe de mer*, Non vulgaires.

*Carpe*. — Fig. Personne aisée, sott, ignorante : *C'est une vraie carpe*. On dit aussi : *Il est un peu carpe*, *Il est un peu carpe*. *Carpe* à tête de dauphin, *Carpe commune*, *Carpe de mer*, *Carpe à carreaux*. Variété de carpe à tête de dauphin. *Carpe de mer*, Non vulgaires. *Carpe de mer*, Non vulgaires.

**ALEXIS I<sup>er</sup>**, les Brochets nous empêchent de devenir des Carpes. Piraise du célèbre discours prononcé au Reichstag, le 26 février 1871, par le prince de Bismarck, dans laquelle il compare la France et la Russie aux brochets qui tourmentent les poissons carpes dans les étangs.

**CARPE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

raives terrestres portant un moelle, qui les entraîne dans son mouvement; le buste du pistone ébène, celui d'Alcazar de Bisnaga; les deux carreaux des deux côtés de la seconde moitié du siècle, le plus coréenne, le plus méridional et le plus vrai dans l'interprétation de la vie. Enceinte de Heuland, un siècle d'histoire, qui se termine à l'égard de Pajon dans ses portraits de femmes, et par des grands compositions, le rappelle Puget.

**CARPELLE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPELLE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPELLE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPELLE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPELLE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPELLE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPELLE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPELLE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPELLE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPELLE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPELLE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPELLE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPELLE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

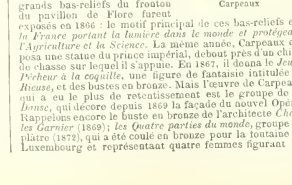
**CARPELLE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPELLE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPELLE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPELLE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

**CARPELLE** (du gr. *carpos*, fruit, et *anthe*, fleur) n. m. Fruit des ombellifères. Syn. de DIAPHRÈSE.

















de la draperie, les efforts les plus désespérés. On rapporte l'invention d'un carrosse à Fréchet, archevêque de Vienne, au cours de la guerre de Milanais contre Conrad de Salins (XV<sup>e</sup> s.). L'empereur d'Allemagne avait un char semblable à la bataille de Bours. **CARROLL**, ville des Etats-Unis (Etat d'Iowa), sur le Middle-Conn, affluent du Racoon; 2,450 hab. Commerce. — Le comté du même nom a 18,830 hab.

**CARROLLITE** de *Carroll*, n. de ville (n. f. Suisse) naturel de cuivre et de cobalt qui se trouve en Carrosses, et que l'on a trouvée dans le Crêtin (Ets-Uis).

**CARROLLVILLE**, ville des Etats-Unis (Missouri), sur un affluent du Missouri; 5,610 hab. Minoteries et laines.

**CARRON** n. m. Et. l. de papier, coin de la feuille qui a le renfort par l'ouvrier, c'est-à-dire sur lequel il a passé ou peu plus de matière, afin de faciliter l'opération ou le levage. Il on l'appelle aussi petit carron, bon coin, ou moule carron.

**CARRON**, village d'Ecosse (comté de Strirling), sur la petite rivière de Carron, près de son embouchure dans le Forth; 1,500 hab. Usines métallurgiques les plus belles d'Ecosse.

**CARRON** (Gai-Toussaint-Antoine), ér. (religieuse, moraliste, n. f. Reines en 1760, mort à Paris en 1813). Sa vie tout entière fut consacrée à des œuvres de philanthropie; d'abord à Reines, puis en Angleterre, où il avait été déporté sous la Révolution, et en France, où il créa, sous la Restauration, l'Institut royal de Marie-Thérèse, pour l'éducation des jeunes orphelins que la Révolution avait frappés dans leur famille et dans leur fortune. On lui doit de nombreux ouvrages de piété et de morale, dont le plus important a pour titre : *Les Confesseurs de la foi dans l'Eglise catholique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle* (1820).

**CARROSSABLE** (ka-ro-sa-bl' adj. Que les carrosses, les voitures peuvent parcourir : Route CARROSSABLE.

**CARROSSAGE** (ka-ro-sa-zh' — rad. *carrosse* n. m. Inclinaison des fesses sur l'essieu, afin de faire appuyer les roues contre les épaulements des essieux.

**CARROSSE** ka-ro-s' — de l'ital. *carrozza* (un *carrozza*); de *carro*, char, n. m. Voiture à quatre roues, à deux roues, suspendue et convertie. *Carrosse* de voiture ou *Carrosse*. S'est dit pour Voiture publique. *Petit panier* existait à trois ou quatre roues, qui roule sur la table, et dans lequel on met les bouteilles de vin ou de champagne. *Cheval de carrosse*, homme grossier, brutal ou

ils étaient déjà répandus en Italie, comme on le voit par certaines gravures. Carrosses de Médicis en impéria l'usage en France, et les Jureux Valois se hâtèrent d'adopter. Les carrosses ou cocles devinrent assez communs en France en 1620, le parlement ayant Charles IX de défendre qu'ils aillent par la ville de Paris. Cependant, il ne faut rien exagérer, car Henri IV écrivait à un de ses familiers : « Je n'ai su savoir aller vous sur aujourd'hui, car ma femme se sert de ma cocle. » Le roi et la reine n'avaient donc qu'un carrosse pour eux deux. Méfiant, d'ailleurs, une caisse grossièrement suspendue, rectangulaire, dans le genre de nos tapissières modernes. Il en fut autrement sous Louis XIII et Louis XIV.

En 1599, le maréchal de Bassompierre rapporta d'Italie un *carrosse à quatre*, jusqu'alors, ils avaient été fermés par des rideaux de cuir; mais, des lors, ils devinrent plus commodes. Vers la même époque, en Angleterre et en Hollande, fut inventé un carrosse ayant le train mobile et garni de des ressorts d'acier, qu'on adopta partout. Il en résulta des constructions plus légères et plus pratiques; les Anglais se distinguèrent surtout à cet égard. La France ne les suivit qu'assez tard, surtout pendant la Révolution et l'Empire. Mais l'Anglais, qui domina pendant la Restauration et le commencement du règne de Louis-Philippe, amena, en France, l'adoption des formes anglaises, que les industriels perfectionnèrent en y ajoutant le bon goût français. De nos jours, la carrosserie française est un moins capable, sinon supérieure, que celle des autres nations.

**CARROSSE** (ka-ro-s' n. f. Plein carrosse de gens, personnes qui occupent ensemble et remplissent un carrosse; se nomme arrivés dans un même carrosse.

**CARROSSER** (ka-ro-s' v. a. Voilurer, transporter en carrosse.

*Carrosser de la voile*. Mar. Ouvrir beaucoup de voiles dehors par un bon frais.

**CARROSSIERE** ka-ro-s' n. f. Profession, industrie du carrossier; ouvrages du carrossier : *Faire fortune dans la carrosserie*. Corps des carrossiers : *Bonne générale de la carrosserie*.

**CARROSSEL** (ka-ro-sel' — de l'ital. *carroello*, même sens n. m. Sorte de tournoi, où des cavaliers parqués en quadrilles exécutent des évolutions, et, qui ont été introduits autrefois de danses allégoriques et de représentations scéniques par Danour, *Chevalier de Carroussel*. Par ext. Manège de chevaux de bois, pour les enfants. L'art, et ceinte où se donne un carrousel : *La barrière du CARROSSEL*.



Un carrousel, sous Napoléon III.

— **ENCYCL.** A l'exemple des tournois, où ils furent l'honneur de la simalure, les *carrosses* étaient données soit en l'honneur des dames, soit pour célébrer un événement heureux, ou fait mémorable d'une nature quelconque. Il n'était pas de sujet qui ne fût si plus aux exigences des carrosses; ainsi, on y représentait la prise de la ville de Chypre, le jugement de Phélocle, le triomphe du Sile, et mille autres sujets tirés soit de la fable, soit de l'histoire. On alla même jusqu'à y représenter le triomphe des vertus de saint François de Sales. Ce dernier carrousel eut lieu dans la ville de Grenoble, le 25 mai 1607. Les danses, les victoires et surtout les mariages étaient les principaux événements qui servaient de prétexte aux carrosses. Ils étaient souvent suivis de jeux divers, jeu de bagues, jet de javelots, courses où il fallait abattre ou fendre des têtes de bois fixées à des poteaux.

Pendant tout le XVII<sup>e</sup> siècle, les carrosses eurent une grande vogue, en Italie surtout, où ils se répétaient presque toutes les années. A Florence, on représentait sur l'Arno l'expédition des Argonautes; et, en 1607, le Beau étant pelet, on organisa sur la glace un carrousel en traîneaux et en patins. Les ducs de Savoie se distinguèrent aussi par leur amour pour ce genre de distraction. On en donna très souvent à Turin; on en vit sur le lac qui donne les bâteaux du mont Cenis. En France, un des plus célèbres eut celui que donna Louis XIV dans la cour des Tuileries (1662), qui porte encore le nom de place de Carrousel. Pendant le XVII<sup>e</sup> siècle, les cours d'Europe donnaient de grands carrosses. Depuis, ils ne sont plus sortis de l'usage; le second Empire en a vu la dernière preuve une large part.

**Carrousel** (ra-ou-sel), magnifique place de Paris, comprise entre les bâtiments de l'ancien et du nouveau Louvre et le jardin des Tuileries. Dans ce vaste espace, Louis XIV avait, en 1662, donné son nom ou carrousel des plus célèbres. Ce qui ne resta à la place. Elle était alors bien différente de ce que nous la voyons aujourd'hui; là où s'élevaient les pavillons Richelieu et de Beau, du nouveau Louvre, serpentaient les voies étroites, bordées de mesures; les rues Saint-Nicolas, du Daynard, Saint-Thomas. La création de la place actuelle est une des premières conceptions du second Empire. On y remarque l'arc de triomphe qui précède l'entrée des Tuileries et le monument élevé en 1855 à la mémoire de Gambetta.

**CARROSSE** ou **CARROSSE** n. f. Lignée. *V. CARROSSE*.

**CARRU**, ville d'Italie (Piémont, prov. de Coni); 21,300 hab. Chef-lieu de mandement.

**CARRUCA** n. f. (lat. *carro*). *V. CARROSSE*.

— **ENCYCL.** La *carrouce*, dont le nom est d'origine gauloise, était souvent ornée de laines d'argent, de figures de bronze ou d'ivoire. A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, elle est réservée à la noblesse et aux grands dignitaires. Il y avait des *carrosses d'armistice* fermées, où l'on pouvait dormir.

**CARRURE** (ka-rou-ry), petite (italien. *V. FONTEURS*).

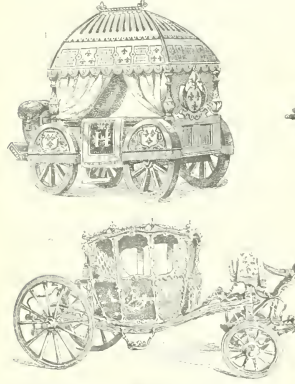
**CARRURE** du dos, prise d'une épaule à l'autre : *Homme d'une forte carrure*. Se dit aussi d'un habit, dans le même sens : *Un habit d'une carrure étroite*.

— **Par ext.** *Forme large, ample, carrée, vigoureuse*; *La carrure de l'expression ne va guère sans un esprit noble et indépendant*.

— **Carrouce** de robe décollée, que portaient les femmes au XVI<sup>e</sup> siècle.

**CARRUTAGE** (ka-rou-ta-zh' — de *carrouce*, avec forme de *carrouce* n. m. Anc. Relevance portée sur les charnières.

**CARRUTIER** (William), naturaliste anglais, né à Maffat, Ecosse en 1830. Fut nommé, en 1871, conservateur général de la section de botanique au British Museum. Outre des études sur les plantes fossiles d'Angleterre et



1. Une roue. 1. D'une roue fait un essieu. Henri IV (d'après une gravure de Louis XIV, musée de Clug). 2. Une roue. 2. D'une roue fait un essieu. Henri IV (d'après une gravure de Louis XIV, musée de Clug). 3. Une roue. 3. D'une roue fait un essieu. Henri IV (d'après une gravure de Louis XIV, musée de Clug).

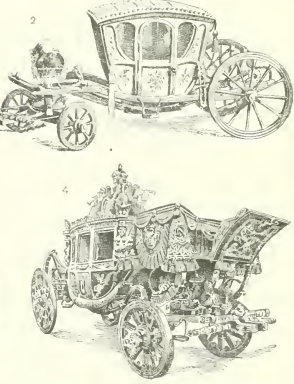
simple; *Bouler carrouce*, Se promener en voiture et, fig., Etre riche.

— **Mar.** Partie de l'avant d'une galerie où était le siège du commandant, ainsi appelée à cause de la forme primitive de la tente ou pavillon qui la recouvrait. A. Sorte de logement établi à l'arrière sur le pont d'un bâtiment, et qui est complètement isolé de la muraille.

— **Péch.** Petit parc très bas, dont le dessin est reconstruit d'un filet.

— **Techn.** Instrument employé pour le comblement des barres, et qui sert à porter le soutien au combat.

— **ENCYCL.** L'usage du *carrouce* ne date que du XVI<sup>e</sup> siècle; jusqu'alors, les hommes ne se servaient que du cheval, les dames de litiers, de mules et de palefrois. La mode était la monture des gens passibles, les ecclésiastiques et des magistrats. Il faut arriver jusqu'à François I<sup>er</sup>, pour trouver trois carrosses à Paris. A la même époque,



2. Une roue. 2. D'une roue fait un essieu. Henri IV (d'après une gravure de Louis XIV, musée de Clug). 3. Une roue. 3. D'une roue fait un essieu. Henri IV (d'après une gravure de Louis XIV, musée de Clug).

**CARROSSIER** (ka-ro-s' n. m. **ERE** (rad. *carrosse*) n. Personne qui fait, vend, répare ou loue des voitures et des harnais. Le féminin est peu usité. *Carrossier* s'est dit autrefois pour Cocher, conducteur de carrosse.

— **Adjectif.** *Quier carrossier*.

**CARROSSIER** (ka-ro-s' n. m. **ERE** (rad. *carrosse*), **ERE** dit des chevaux d'attelage, de forte taille, et propres à traîner les grandes voitures à quatre roues. *Carrossier*, *Carrossier*.

— **Substantif.** *Un beau carrossier*. *Carrossier léger*, cheval d'attelage, plus petit et plus fin que le carrossier ordinaire.

**CARROSSIN** (ka-ro-sin' n. m. Nom donné autrefois par les fabricants de voitures à une espèce de véhicule à quatre places, mais à deux roues, avec suspension très douce.

**CARROSSIERS**, pl. de canton de Orme, arr. et d. deuil d'Alençon, pris de la source de l'Orne, arr. et d. de l'Orne; 888 hab. Fabr. de tissus. Commerce de bestiaux. Restes d'un château très important du XVI<sup>e</sup> siècle, restant au XVIII<sup>e</sup> siècle. — La station a 215 m., et 10,149 hab.

**CARROUES** (cau, seigneur ne, gentilhomme français, célèbre par son duel judiciaire, le dernier qui ait eu lieu, en 1316, par ordre exprès du parlement, contre Jacques Le Gris, qu'il accusait d'avoir volé sa femme. Carroues tu Le Gris et partit pour la Terre sainte. Né femme se retira, dit-on, dans une cellule nacrée.



cartes janséennes. Mais, on revint aux projections planes, qui étaient utiles aux marins, les seuls qui se servissent encore jusqu'au milieu du 18<sup>e</sup>.

Peu à peu, aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, la cartographie commença à prendre une plus importante place. Les voyages exécutés par les Génois et les Vénitiens. Nous arrivons ainsi à la découverte de l'Amérique, qui devait donner à la géographie une impulsion nouvelle. Mais la découverte de la Cosa, dressée en 1500, celle de Pedro Reinel, dressée en 1505, orientèrent la cartographie vers les espaces et portèrent, dès lors, sans interruption. Une commission de pilotes, réunis par ordre du roi, en 1520, et de nouveau en 1528, travailla au rapprochement des cartes espagnoles; enfin, en 1544, Sébastien Cabot dressa, par ordre de l'empereur, son fameux planisphère. Sous les règnes de François I<sup>er</sup> et de Henri II, furent publiées les célèbres cartes d'Oronce Finé, de Bescellier, de Jean de Clamorgan, le planisphère de Harlay, etc.

Le mouvement se continua aux xvii<sup>e</sup>, xviii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. La première carte topographique d'un Etat moderne fut celle de la Scandinavie, dressée, en 1684, par Willem Blaeuw. Les autres suivirent à un grand nombre.

En France, sous François I<sup>er</sup> et Henri II, des géographes ayant publié des cartes du monde, mais la base géométrique du royaume qui servait de point de départ, on créa, le corps des ingénieurs géographes, jeta les bases d'un service géographique de l'armée. D'autre part, l'Académie des sciences, au commencement de son existence, fut chargée, en 1666, de la direction générale de la France, et, dans ce but, Picard mesura la méridienne de Paris, travail qui fut achevé par Cassini de Thury, d'Avilly, et de Lacaille, les trois grands géomètres de l'école. C'est en 1763 que fut commencée la carte de France de Cassini, qui ne devait finir que par la mort de Cassini le 20 mai 1784. Elle fut terminée par les soins des ingénieurs géographes, Delaunay et Méchain, attachés au bureau de l'arpenteur, sous la direction de l'abbé de Lavoisier, sous le roi fut terminé de nouveaux travaux géographiques. Nous n'apporterons qu'un aperçu de ces travaux. Nous n'apporterons qu'un aperçu de ces travaux. Nous n'apporterons qu'un aperçu de ces travaux. Nous n'apporterons qu'un aperçu de ces travaux.

Le mouvement se continua aux xvii<sup>e</sup>, xviii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. La première carte topographique d'un Etat moderne fut celle de la Scandinavie, dressée, en 1684, par Willem Blaeuw. Les autres suivirent à un grand nombre. En France, sous François I<sup>er</sup> et Henri II, des géographes ayant publié des cartes du monde, mais la base géométrique du royaume qui servait de point de départ, on créa, le corps des ingénieurs géographes, jeta les bases d'un service géographique de l'armée. D'autre part, l'Académie des sciences, au commencement de son existence, fut chargée, en 1666, de la direction générale de la France, et, dans ce but, Picard mesura la méridienne de Paris, travail qui fut achevé par Cassini de Thury, d'Avilly, et de Lacaille, les trois grands géomètres de l'école. C'est en 1763 que fut commencée la carte de France de Cassini, qui ne devait finir que par la mort de Cassini le 20 mai 1784. Elle fut terminée par les soins des ingénieurs géographes, Delaunay et Méchain, attachés au bureau de l'arpenteur, sous la direction de l'abbé de Lavoisier, sous le roi fut terminé de nouveaux travaux géographiques. Nous n'apporterons qu'un aperçu de ces travaux. Nous n'apporterons qu'un aperçu de ces travaux. Nous n'apporterons qu'un aperçu de ces travaux.

Pour ces cartes topographiques, on a recours à un système hémisphérique, l'abaissant, qui conserve les surfaces. On a système de Cassini pour sa carte de France, et un système de Flamsteed (dérivé de la projection de Bonne) pour la carte de la grande mer. Enfin, pour les cartes géographiques publiées par les soins du Bureau international de l'Union générale des postes, dont le siège est à Berlin, on a adopté les différents systèmes de projections adoptés.

**Projection orthographique.** La projection orthographique d'un arc de grand cercle sur un plan est la perpendiculaire abaissée du point sur le plan. Si l'on prend comme plan de projection un plan de l'équateur, on aura une projection orthographique équatoriale. L'équateur est représenté par un cercle EE dont le centre est la projection des pôles P sur un méridien P'AP. Soit une projection orthographique d'un arc de cercle, passant par le centre dans un plan perpendiculaire à l'équateur; un parallèle BB' se projette suivant un cercle BB', concentrique au cercle EE. On en déduit immédiatement les cauevas d'une telle carte. Il est évident que les régions du centre de la carte sont à peu près représentées fidèlement, tandis que les régions voisines des pôles sont très déformées. Le point de projection est souvent employé pour les cartes célestes.

Si l'on prend comme plan de projection un méridien, on a une projection orthographique méridienne. Les méridiens sont alors représentés dans le cauevas par des lignes perpendiculaires à la ligne des pôles, les parallèles par des lignes obliques.

Si l'on prend comme plan de projection un plan quelconque passant par le centre de la terre, les parallèles et les méridiens sont évidemment figurés dans le cauevas par des arcs d'ellipse.

**Projection polysphérique ou polyconique.** Pour ce système

de projection, on partage la région en rectangles de faible étendue, au moyen de parallèles et de méridiens équidistants. On projette chacun de ces rectangles sur un plan tangent au globe terrestre, le point de contact étant le centre de projection. On suppose que les méridiens et les parallèles de la région se coupent à angle droit. On suppose que les méridiens et les parallèles de la région se coupent à angle droit. On suppose que les méridiens et les parallèles de la région se coupent à angle droit.

1. Projection orthographique équatoriale; EF, équateur; P, pôle; A, B, C, parallèles; P', P'', méridiens; EE', ligne des pôles. La projection orthographique méridienne; A, B, C, parallèles; P', P'', méridiens; EE', ligne des pôles. Les méridiens se projettent suivant des droites, les parallèles suivant des ellipses, des hyperboles ou des paraboles. Les projections de classes inférieures sont moins exactes, mais elles ont des avantages; entre autres, la déformation est plus appréciable, et chaque élément est conservé dans son vrai cercle et avec des dimensions exactes. Les projections de classes inférieures sont moins exactes, mais elles ont des avantages; entre autres, la déformation est plus appréciable, et chaque élément est conservé dans son vrai cercle et avec des dimensions exactes.

2. Projection orthographique équatoriale; EF, équateur; P, pôle; A, B, C, parallèles; P', P'', méridiens; EE', ligne des pôles. La projection orthographique méridienne; A, B, C, parallèles; P', P'', méridiens; EE', ligne des pôles. Les méridiens se projettent suivant des droites, les parallèles suivant des ellipses, des hyperboles ou des paraboles. Les projections de classes inférieures sont moins exactes, mais elles ont des avantages; entre autres, la déformation est plus appréciable, et chaque élément est conservé dans son vrai cercle et avec des dimensions exactes.

3. Développement de Ptolémée. AIBR, région à projeter comprise entre les parallèles BI et AR et les méridiens PAIP' et P'AR'. La projection, NEIF, coupe circonscrit suivant le méridien moyen EF, M, le méridien moyen. — A. Casseville. Développement de Ptolémée. AIBR, région à projeter comprise entre les parallèles BI et AR et les méridiens PAIP' et P'AR'. La projection, NEIF, coupe circonscrit suivant le méridien moyen EF, M, le méridien moyen. — A. Casseville.

4. Développement de Ptolémée. AIBR, région à projeter comprise entre les parallèles BI et AR et les méridiens PAIP' et P'AR'. La projection, NEIF, coupe circonscrit suivant le méridien moyen EF, M, le méridien moyen. — A. Casseville. Développement de Ptolémée. AIBR, région à projeter comprise entre les parallèles BI et AR et les méridiens PAIP' et P'AR'. La projection, NEIF, coupe circonscrit suivant le méridien moyen EF, M, le méridien moyen. — A. Casseville.

5. Projection de la carte d'état-major. AIBR, région à projeter comprise entre les parallèles BI et AR et les méridiens PAIP' et P'AR'. La projection, NEIF, coupe circonscrit suivant le méridien moyen EF, M, le méridien moyen. — A. Casseville. Projection de la carte d'état-major. AIBR, région à projeter comprise entre les parallèles BI et AR et les méridiens PAIP' et P'AR'. La projection, NEIF, coupe circonscrit suivant le méridien moyen EF, M, le méridien moyen. — A. Casseville.

6. Projection de la carte de Mercator. AIBR, région à projeter comprise entre les parallèles BI et AR et les méridiens PAIP' et P'AR'. La projection, NEIF, coupe circonscrit suivant le méridien moyen EF, M, le méridien moyen. — A. Casseville. Projection de la carte de Mercator. AIBR, région à projeter comprise entre les parallèles BI et AR et les méridiens PAIP' et P'AR'. La projection, NEIF, coupe circonscrit suivant le méridien moyen EF, M, le méridien moyen. — A. Casseville.

perpendiculaires entre elles, représentant le méridien et les parallèles terrestres. Chaque rectangle se projette sur un plan tangent au globe terrestre, par un rectangle semblable, mais l'échelle n'est la même que pour tous les pays situés sur une même zone, car les droites représentent les méridiens, pour une même latitude, tandis qu'elles sont plus ou moins.

— Binouze. Cours de géographie de Saint-Omer; Manuel de géographie de Binouze. Introduction. Principaux mouvements de la géographie. Bull. Soc. Géogr. (1878); L'Azécar, Coup d'œil sur la projection des cartes géographiques; Les cartes et le Globe terrestre, par M. de la Harpe, pour servir à l'histoire de la géographie; Germain, Théorie des projections.

Les cartes marines sont destinées à permettre aux navigateurs de voyager à travers les océans et de se rendre sans crainte aux points de relâche. Les cartes sont plates ou réduites à l'échelle, mais on peut aussi en considérer la surface de la terre comme un plan; réduites ou « de Mercator ». Sur ces cartes, l'arc de grand cercle de la ligne de route, qui est la ligne de route la plus courte, est représenté par une ligne droite. Les cartes à grand point sont pour la navigation près des côtes; la carte à petit point sert à la grande navigation. En dehors des côtes, des îles, rochers et basses, les cartes portent les lignes de niveau pour les ports et les grands fonds et tous les renseignements nécessaires dans les ports d'atténuation et le point de position géographique, et les sondes et les altitudes sont exprimées en mètres, les gradations en degrés, minutes et secondes. Chaque carte porte un échelle croissante, sans arbitraire, suivant les dimensions du plan. Les cartes sont construites à base de cartes et plans à Paris, à l'échelle de 1:100,000, et des cartes réduites, on vendues au dépôt des cartes et plans, est est concentré tout le service. On porte sa position sur la carte au moyen d'un compas ou d'un cadran et on en donne l'azimut, par des relevements en vue de terre.

— Cartes géologiques. Depuis quelques années, les cartes géologiques ont pris une importance de plus en plus grande. Elles ont pour objet de représenter la situation des couches géologiques, les couches qui intéressent directement la France; la Carte géologique de la France en 500,000, lancée à cet effet en 1857, et la Carte géologique de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France. Les cartes géologiques de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France. Les cartes géologiques de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France.

— Carte de la France. Depuis quelques années, les cartes géologiques ont pris une importance de plus en plus grande. Elles ont pour objet de représenter la situation des couches géologiques, les couches qui intéressent directement la France; la Carte géologique de la France en 500,000, lancée à cet effet en 1857, et la Carte géologique de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France. Les cartes géologiques de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France.

— Carte de la France. Depuis quelques années, les cartes géologiques ont pris une importance de plus en plus grande. Elles ont pour objet de représenter la situation des couches géologiques, les couches qui intéressent directement la France; la Carte géologique de la France en 500,000, lancée à cet effet en 1857, et la Carte géologique de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France. Les cartes géologiques de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France.

— Carte de la France. Depuis quelques années, les cartes géologiques ont pris une importance de plus en plus grande. Elles ont pour objet de représenter la situation des couches géologiques, les couches qui intéressent directement la France; la Carte géologique de la France en 500,000, lancée à cet effet en 1857, et la Carte géologique de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France. Les cartes géologiques de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France.

— Carte de la France. Depuis quelques années, les cartes géologiques ont pris une importance de plus en plus grande. Elles ont pour objet de représenter la situation des couches géologiques, les couches qui intéressent directement la France; la Carte géologique de la France en 500,000, lancée à cet effet en 1857, et la Carte géologique de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France. Les cartes géologiques de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France.

— Carte de la France. Depuis quelques années, les cartes géologiques ont pris une importance de plus en plus grande. Elles ont pour objet de représenter la situation des couches géologiques, les couches qui intéressent directement la France; la Carte géologique de la France en 500,000, lancée à cet effet en 1857, et la Carte géologique de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France. Les cartes géologiques de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France.

— Carte de la France. Depuis quelques années, les cartes géologiques ont pris une importance de plus en plus grande. Elles ont pour objet de représenter la situation des couches géologiques, les couches qui intéressent directement la France; la Carte géologique de la France en 500,000, lancée à cet effet en 1857, et la Carte géologique de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France. Les cartes géologiques de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France.

— Carte de la France. Depuis quelques années, les cartes géologiques ont pris une importance de plus en plus grande. Elles ont pour objet de représenter la situation des couches géologiques, les couches qui intéressent directement la France; la Carte géologique de la France en 500,000, lancée à cet effet en 1857, et la Carte géologique de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France. Les cartes géologiques de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France.

— Carte de la France. Depuis quelques années, les cartes géologiques ont pris une importance de plus en plus grande. Elles ont pour objet de représenter la situation des couches géologiques, les couches qui intéressent directement la France; la Carte géologique de la France en 500,000, lancée à cet effet en 1857, et la Carte géologique de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France. Les cartes géologiques de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France.

— Carte de la France. Depuis quelques années, les cartes géologiques ont pris une importance de plus en plus grande. Elles ont pour objet de représenter la situation des couches géologiques, les couches qui intéressent directement la France; la Carte géologique de la France en 500,000, lancée à cet effet en 1857, et la Carte géologique de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France. Les cartes géologiques de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France.

— Carte de la France. Depuis quelques années, les cartes géologiques ont pris une importance de plus en plus grande. Elles ont pour objet de représenter la situation des couches géologiques, les couches qui intéressent directement la France; la Carte géologique de la France en 500,000, lancée à cet effet en 1857, et la Carte géologique de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France. Les cartes géologiques de la France en 100,000, lancée en 1860, ont été les premières cartes géologiques de la France.

nier en cartes, joueur qui doit être le premier, le dernier à jouer sa carte, à être cartes et à faire le plus grand nombre de levées que ses adversaires, avantage auquel on ajoute un ou plusieurs points de contraindre à s'appeler à rebrousse chemin, à battre les cartes, Méliandre, les cartes de manière que les cartes d'une même couleur se trouvent juxtaposées dans le jeu, à élire un ou deux des cartes certain nombre de cartes qui se suivent. *Élire ses cartes*. Les faire baisser lentement l'une sur l'autre, de manière à faire deviner que l'on peut cacher la valeur de la carte, Escamoter une carte en donnant, la garder pour se la donner, au lieu de la donner au joueur à qui elle revient. *À deviner des cartes*. Laisser à son intention de son défaut d'un certain nombre de ses cartes, pour en prendre d'autres. *À élire aux cartes*. Prendre des cartes au talon, pour remplacer celles que l'un des adversaires prend. *À avoir cinq, six cartes*. Au piquet, avoir cinq, six cartes de même couleur, six piques, six trèfles, etc. *À égarer ses cartes*. Faire le même point que l'adversaire ou que le banquier, auquel, en ce cas, on ne donne ni au retire rien, *À tour de corde*. V. la partie escarpée.

— Fig. Personne, chose sur laquelle on fonde une espérance, on risque une entree; *À Waterloo*, *Graciously*, *à la dernière carte de Napoléon*.  
 — Fam. *Château de cartes*. Petite maison de campagne assez gracieuse, mais peu solidement bâtie, par allusion aux petites constructions que les enfants élevant avec des cartes. *Fig. Chose vainue, peu de durée*. *Un projet de fortune, de grandeur, de pouvoir, de gloire et de félicité, sous les châteaux de cartes de notre enfance virile*. Le comte de Ségur.)  
 — *Cartes de jeu*. Proprement, Cade des cartes qui porte la figure ou les points et qui n'est jouée ni par des joueurs quand on donne les cartes ou qu'on les coupe. *Fig. Secret, chose que l'on ne s'éfforce de cacher* (comme on ne peut juger les cartes, à moins de connaître le dessous des cartes. *M. de Sévigné*.)

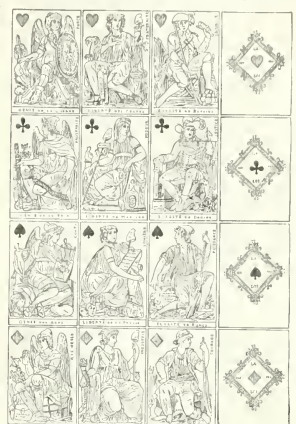
— *Fig. à la carte*. *Par les cartes*. Prendre la destination d'une personne ou faisant usage d'un jeu de cartes et en combinant la valeur et les couleurs suivant des règles données.  
 — Loc. fam. *Brouiller les cartes*. Proprement, Les mêler avant de donner. *Fig. Semer la désunion, embrouiller les affaires*. — *Les cartes sont mêlées*. La désunion se met, les affaires s'embarrassent. *À jouer cartes sur table*. Proprement, Jouer à jeu découvert, en laissant voir ses cartes à ses adversaires. — *Fig. Agir franchement, loyalement, sans rien cacher de ses intentions*. *À cacher ses cartes*. Fig. Ne pas laisser deviner ses intentions, agir de finesse.  
 — On dit aussi : *cartes sont jetées*. *À prendre les cartes*. Fig. Prendre la direction d'une affaire.

— Loc. prov. et ital. *Si vous êtes pas content, prenez des cartes*. Se dit d'un homme trop difficile, contenteur, et qui vous impatiente par son mécontentement. (Cette locution est empruntée à certains jeux où celui qui a des cartes est content de ses cartes pour se prendre d'autres au talon. *Vieux*.)  
 — *On ne sait jamais avec lui de quelle carte il retourne*.  
 — On ne sait jamais plus ce qu'il a en sa poche, et avec lui, on ignore toujours ce qu'il veut.

— ENCYCL. Hist. On a longtemps discuté sur l'origine des cartes à jouer. L'invention en a été attribuée par les uns à la France, par d'autres à l'Italie, par d'autres à l'Allemagne. La première discussion suivait, tiré d'une chronique de Giovanni de Jura de Cavriano, consacré aux archives de Viterbe, a définitivement franchi la question. — En l'an 1379, fut introduit à Viterbe le jeu de cartes qui vint du pays des Sarrazins et s'appelle *chiar e scuro*. Peu après, les jeux de ces se répandirent en France, et la passion en devint telle que, le 22 janvier 1398, le prévôt de Paris dut rendre une ordonnance qui défendait de jouer aux cartes les jours non fériés. Un texte important dans l'histoire des jeux de cartes est la mesure en 1399, d'un paiement de 18 sols par jeu (ce qui valait 2,50 fr. de notre monnaie) fait par Charles V, à son frère de Charles VI, et à Jacques Gringonneur, peintre, pour trois jeux de cartes à jouer, les couleurs, plusieurs devises, pour porter devant ledit roi son établissement.

— *Fig.* Les jeux de cartes furent peints à la main, le prix en fut très élevé. La découverte de la gravure sur bois, entre 1420 et 1430, facilita la diffusion des jeux de cartes à bas prix; l'Allemagne prit la tête de la fabrication, inscrites sur des cartes varièrent jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Alexandre César, Charlemaigne pour les cartes; David, pour les cartes à jouer; Paul Minervy, les joueurs, les reines s'appelaient Charles Minervy, les rois, Charles, Ra-hel et Judith. Les valets recoururent les noms de Hecht (Oger le Danois), les officiers de Charles VII, Oncle Bouteville, et au XVIII<sup>e</sup> siècle, les cartes furent imprimées (au nom de courtisane d'Étienne de Vigonelles, gentilhomme gascon qui rappelaient les traditions, les figures et désignation de la Révolution, les figures et désignation de la monarchie furent remplacées par des noms et des emblèmes à son honneur avec les idées de Louis-Napoléon I<sup>er</sup> les cartes à supprimer et demanda à Louis-Napoléon I<sup>er</sup> de dessiner des

cartes nouvelles; mais celles-ci n'eurent aucun succès, et, vers les dernières années du premier Empire, on revint aux dessins de l'ancien régime dont le type, en France du moins, a plus varié.  
 — Bibliographie: *Album Bulletin, Recherches historiques sur les cartes à jouer* (Paris, 1783); *Lebezer, Études historiques sur les cartes à jouer*, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires* (Paris, 1811); Taylor, *History of playing cards* (London, 1820).  
 — Tech. Une carte à jouer est constituée par le collage de trois sortes de feuilles: la première, celle sur laquelle est imprimée l'image, est fabriquée et fournie par l'État;



Cartes à jouer pendant la Révolution.

elle porte la marque des contributions indirectes et sa pâte est filigranée. Cette première feuille s'appelle *paravent*; la seconde ou *crêpe* donne l'opacité à la carte, sa couleur est généralement brune; la troisième ou *ferro* forme le dos de la carte. C'est aussi l'État qui imprime les fronts des figures, et le cartier a plus qu'à habiller les cartes après avoir collé ensemble les différentes feuilles de papier qui ont été formées par leur composition. Cette première opération, qui se opere sur de grandes tables, se termine le *collage*. Veut ensuite le *reçage des boîtes*, c'est-à-dire des feuilles qui contiennent chacune 216 jeux et qui contiennent la première opération; elle consiste à faire passer le carton dans un moulin par le collage entre des cylindres chauffés qui pressent le carton et font disparaître les aspérités qui le pourraient. Des cisailles découpent les feuilles lissées aux dimensions voulues, et des ouvrières, appelées *fa-blicieuses*, les rangent par catégories de valeur. Ce classement est vérifié par une autre ouvrière, dont le rôle est de vérifier les dimensions. La classification terminée, les cartes sont portées à une machine qui en retire les feuillets de papier et les donne en arrière dorent au pinceau. Enfin, les cartes, ainsi bien *couvertes*, sont rangées dans des boîtes par séries, c'est-à-dire par paquets de six jeux. La fabrication se trouve dès lors achevée.

— *Fig.* La fabrication des cartes à jouer, indépendamment du droit de licence acquitté par le fabricant, donne lieu à une taxe perçue sur chaque jeu au profit de l'État. Le tarif actuel (loi du 28 déc. 1893) est le suivant: pour le jeu au portrait enroulé, 3 fr. 25 c. (cartes de jeu ordinaires); 1 fr. 25 c. (cartes de corce); pour le même jeu de plus de 100 cartes, 1 fr. 25 c. et 2 fr. 50 c. — Pour le jeu au portrait étagé: 1 fr. 25 c. et 2 fr. 50 c., quel que soit le nombre de cartes. La preuve de la répartition du droit consistait au moment de contrôle apposé sur chaque jeu et timbré aux mêmes fins.

Les fraudes sont prévues par les visites chez les fabricants de cartes et timbrées aux mêmes fins. Les timbres, décorés du 12 avr. 1890 et loi du 29 déc. 1895) et marques distinctives. Tout commerçant qui vend des cartes. En outre, les cartes au portrait français sont tirées sur papier filigrané vendu par la régie, l'absence des feuillets ou de l'opacité est constatée et, dans ce cas, le fabricant est frappé d'une amende; d'autre part, les cartes au portrait étranger, destinées à l'exportation et exemptées de droits, sont expédiées dans des caisses plombées par la régie. Enfin, le décret du 31 décembre 1895 édicte des mesures de surveillance

relatives aux maisons où le public fait usage de jeux de cartes, notamment les cercles, clubs, casinos, ne pouvant laisser à ce jeu, sans surveillance, ni rapportant les as de treffe des ancies.  
 Les contraventions donnent lieu à confiscation des objets de fraude, amende de 50 fr. et même à emprisonnement en cas de fabrication clandestine, venant de la fabrication de cartes à jouer, de moules et timbres, de la régie centrale des postes, infamantes (art. 143 et 145 du C. pén.).  
 M. de Sévigné, dans ses lettres, a fait mention de mathématiciens ont étudié les combinaisons qui ont pu être faites avec les cartes et on est indiqué que sont fort intéressantes. Nous renvoyons à l'ouvrage de M. de Sévigné, *Problèmes plaisants et délectables qui se font par les nombres*; Monge, *Mémoires des savants étrangers* (1772, t. VII).

— *Carte du Tondu*. LÉSTER. V. TUNDRAS.  
 — *Carte de Thomas*, historien anglais, né en 1686, près de Clifton-upon-Downum comté de Warwick, mort en 1754. Attaché aux intérêts des Stuarts, il refusa de prêter serment à George I<sup>er</sup>, prit part à la rébellion de 1715, et fut réfugié en France. Il entra dans sa patrie mais fut de nouveau inculpé en 1744, à propos de l'entrepris de Charles-Edouard. Il a laissé plusieurs ouvrages historiques: *Histoire de la reine de Jacquet*, *dit d'Ormond* (1739); *Histoire d'Angleterre* (1747-1755); *Catalogue des rôles gascons, normands et français conservés dans les archives de la Tour de London* (1745); etc.

— *CARTEAUX* (Franco-Français), général français, né à Allevin (Puy-de-Dôme) en 1751, mort en 1813. Il fit tout à tour peintre et soldat. Député distingué le 10 août 1792, il fut attaché à l'état-major du général de Moustiquet à l'armée des Alpes, puis commanda le corps d'armée détaché contre les Maronniers fédéralistes. Pour son général, il lutta contre les insurgés, entra dans Marseille et alla montrer le sang devant Toulon. Mais, jugé inférieur à cette tâche, il fut remplacé par Dugommier. Il prit quelques temps l'armement d'infanterie et des Alpes, fut un moment emprisonné pendant la Terreur, défendit courageusement les conventionnels contre les socialistes royalistes à la Vendémiaire, et devint, en 1801, un des administrateurs de la justice. Napoléon lui donna le commandement de la principauté de Piombino, qu'il exerça de 1804 à 1805.

— *CARTEL*. Ital.—*cartello*, diminutif de *carta*, carte (v. n. *Autres*). Dans un tout, un certain nombre de cartes, dans un dessin, un Lettre de provocation ou défi, provocation elle-même: *Excuser, demander, recevoir, accepter, refuser* un CARTEL.

— Par ext. Provocation, défi d'un genre quelconque: *CARTEL épistolaire*.  
 — *Archit.* Ornement que l'on emploie pour la décoration du couronnement d'un trumeau. (Se dit d'un petit cartouche.)



Cartes à jouer françaises usuelles (sauf les basses cartes. — anc. *Auit, vgt, sta, cing, quatre, trois, deux*.)  
 — *Art milit.* Convention entre deux partis ennemis, pour la restitution de prisonniers, de prisonniers. *Vieux*.  
 — *Blas.* *Ecu qui se porte de champ aux armes, devises, etc.*  
 — *Blas.* *Armes qui sont de pendule parative, que l'on applique contre un mur. La pendule elle-même.*  
 — *Point.* Ornement destiné à décorer le cadre et la bordure d'un tableau.  
 — ENCYCL. Hist. du dr. La féodalité avait élevé la



















1655), de Théophraste (1592), de Polybe (1609), de Plin le Jeune (1612), d'Apulée (1594), de Sidoine (1566), de Pétr (1605); etc. Il a publié des traités de polémique: *De libertate ecclesiastica* (1607); *Epistola ad cardinalium Peruvium* (1613); *Exercitatives de rebis sacris et ecclesiasticis* (1613). Son journal (*Ephemeros Isaaci Casauboni*) est été publié en 1820, à Oxford. Il est florissant de 1657 à juillet 1671.

**CAUSAUBON** (Fr. Hoffmann, *Ancr Casaubon* (Leipzig, 1883).

**CASAUBON** (Méric-Florent-Etienne), né le 13 août 1641, né à Genève en 1639, mort à Cantorbéry en 1701. Il fut d'abord docteur en Sorbon, puis, après le passage de son père en Angleterre, à Oxford. Il publia, en 1673, un apologie de son père, dont le pamphletaire Gaspard Sciouch avait attaqué les moeurs; il fit un pillage de sonécrits quelques années après, et ses deux livres lui valurent la faveur de Jacques II. Il obtint plusieurs bénéfices, que la guerre civile lui fit perdre. Il refusa les offres de Cromwell, qui lui demandait d'écrire une histoire de la révolution, et celles de Charles de Stude, qui lui proposait un poste d'inspecteur des universités de son royaume. La restauration lui rendit ses bénéfices.

**CASAUBON ou CALSAUB** (Charles), consul de Marseille. Il offrit à Philippe II, roi d'Espagne, de lui livrer toute la ville lorsque Henri IV fit valoir ses droits à couronne de France, et fut tué par un bourgeois nommé Libertat, au moment où il allait recevoir le prix de sa trahison, en 1595.



Entrée de la casbah d'Alger.

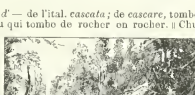
**CASBAH** (ab. - mot arabe) n. f. Citadelle et palais d'un souverain, dans les Etats barbaresques. **LA CASBAH D'ALGER** s'y voit ainsi KASHAN.

**CASBELE** (dém. Nicolas), mathématicien et physicien, président de la congrégation de Saint-Yannes, vécut dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, fut le véritable inventeur de la méthode dite « des jetés géométriques », pour la fabrication du vin. On lui doit des *Mémoires*, etc.

**CASCA D'ANTA** n. f. Nom donné à plusieurs écorces amères, appartenant à des arbres originaires du Brésil.

**CASCABELLE** *Les-ânes-ânes* - de l'espagnol *cascabel*, grelot. n. f. Ensemble de plumes courtes de la queue d'un set-pied à sonnettes, qui produisent le bruit auquel ce reptile fait son son. « On donne quelquefois à ce serpent le nom de cascabelle. »

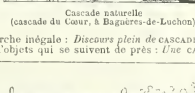
**CASCADÉ** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Masse d'eau qui tombe de rocher en rocher. « Chute d'eau à l'iridienne, qui se brise plusieurs fois en tombant. » On s'arrête avec admiration devant la grande cascade de Saint-Claud.



Cascade de Saint-Claud.

— Fam. Chute par bonds et en dégringolant. *Des cascades de loulou*, *Des cascades de cocardes*, *Faire la fête*, commettre des sottises de viveur.

**CASCADÉ** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Masse d'eau qui tombe de rocher en rocher. « Chute d'eau à l'iridienne, qui se brise plusieurs fois en tombant. » On s'arrête avec admiration devant la grande cascade de Saint-Claud.



Cascade de Saint-Claud.

— Fam. Chute par bonds et en dégringolant. *Des cascades de loulou*, *Des cascades de cocardes*, *Faire la fête*, commettre des sottises de viveur.

**CASCADÉ** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Masse d'eau qui tombe de rocher en rocher. « Chute d'eau à l'iridienne, qui se brise plusieurs fois en tombant. » On s'arrête avec admiration devant la grande cascade de Saint-Claud.

Cascade artificielle (partie de la cascade de Saint-Claud).

**CADÉ** de notes sonores, de rires, y Série de faits, vicissitudes que se succèdent, qui sont liés l'un à l'autre et produisent un effet final. *Stewart Bernard cadaba* (Agon

*par un langage énorme, dont le cascade produisit le plus terrible effet*) (Léon) (Leconte de Lisle).

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCADE** (ab. - de l'ital. *cascata*; de *cascare*, tomber) n. f. Écorce purgative, dite *casca parsonsii*, qui croit en Amérique.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.

**CASCATELLI** (Luz. CARACATTONI) font dix lieues par jour, les italiens, à deux fois le village, un quartier asser.



**CASERNER** (277) v. a. M. Omeur en caserne, à l'Par. etc. Son maître des colliers, des diables, au régime de l'intérieur. On dit, au figuré, entrer dans un casernier : *Hymène qui caserne dans telle ville.*

**Se caserner**, v. pr. S'établir dans des casernes.

**CASERNER** (281-282) v. a. Général. **CASERNER** (281) v. a. M. Régistrer sur le livre, *caserner* de casern, casern n. m. Régistrer sur lequel le chef de timonerie inscrit tout ce qui se passe d'important pendant la durée de son quart; C'est le caserner qui fournit les renseignements nécessaires à la rédaction du journal de bord. Un capitaine, regardé inscrit le nom des ouvriers qui répondent à l'appel, dans les annexes.

**CASERNER** (281-282) v. m. Agent attaché au service du casernement et chargé surtout de la conservation du matériel que renferment les locaux momentanément non occupés, dont les clés lui sont remises.

**ENCLER**. Les caserniers reçoivent directement des chefs de poste. On peut les considérer comme des militaires, puisqu'ils sont justiciables des conseils de guerre, mais leur uniforme ne comporte pas d'armes, et leur caractère, quoiqu'ils payent au budget de la guerre, est soumis, au point de vue des retenues, aux mêmes règles que les traitements civils.

**CASERNE** (281-282). **ERE** adj. Qui tient de la caserne : *Foies casernes*. **CASERNE** (281-282) s. m. Caserne. **CASERTA-VECCHIA**, borg. d'Italie (Campanie, prov. de Caserta-Napoli); 2,909 hab. Séminaire. Fondé par les Lombards.

**CASERTE** (ital. Caserta), ville d'Italie (Campanie, prov. de Caserte [anciennement Terre de Labour]); 30,359 hab. Filatures, soieries, Com. de fruits, etc. Elle est renommée par sa beauté, sa fertilité. Caserte (qui apparaît aussi Caserta) n'est qu'un village de la Caserte-Vecchia, la ville ancienne. Elle est le centre de la région de la construction d'un palais. Charles III y commença en 1732. Vauvenargues en fit un tableau dans ses *Épîtres*, ch. 1 de circulaire. — Pop. 20,000 hab. (1881). Armes de Caserte.



**CASES**. Biogr. V. LAS CASES. **CASER** (267) v. m. Larve de phrygane, dont le pêcheur se sert comme appât accroché à l'hameçon. (Les poissons sont sans cesse friands de ces larves.)

**CASERTE** (267) v. f. Pente habitative. (Vieux mot.) — Et, f. de tech., Enveloppe ou poterie de terre cuite dans laquelle on place les pièces de falence ou de porcelaine. On se voit venir plusieurs fois le mot, et cela est en fait l'action directe du feu pendant leur cuisson. Il existe des casertes en terre, en faïence ou de casertes à porcelaine qui sont des soutiens séparant les pièces d'une coupe, d'un vase.

**CASSETTE**, et l'on dit aussi CASSETTE.

**CASSETTE** (sém.-ém.) Chim. S. S. CASSETTE.

**CASHIEL**, paroisse d'Irlande (Comté de Tipperary) sur le Saig; 8,250 hab. Siège d'un archevêché anglican et d'un archevêché catholique, commerce de grains, Casim, longtemps résidence des rois de Munster, possédait un évêché, un chapitre; c'est, outre autre, la cathédrale de l'évêché de Cashel.

**Cashel** (cavers), sur le *Rock of Cashel*, en Irlande, c'est un lieu d'Angleterre, s'étant rendu maître de l'Irlande, ordonna à Kiald, architecte de Landaf, de tenir un coq. Ce coq fut présidé par Christian, évêque de Lisnar, en sa qualité de légat du saint-siège. On y exposa les désordres qui régnaient dans les mœurs du pays, et on publia un recueil en 1286, en 1287, Henri II, roi d'Angleterre, qui se cassa dit par le coq, c'est-à-dire exécutés, et exécuté baptisés par les prêtres dans un bain avec trois cents ans, lors de la prise du mont. Un autre canon prescrit de dire une messe et les vigiles pour ceux qui meurent par la peste.

**CASHMER** Géogr. V. CACHMIR.

**CASIR** ou **CASIER** (267) s. m. M. M. Casier, casier, boîte en bois de barriques ou crues de lattes avec filets intérieurs que l'on emploie pour les crues crustacées, comme homards, langoustes, etc.

**CASISQUER** v. m. Admin. MUSUL. V. CASI, CADI ARABES.

**CASISQUER** (267) s. m. Mobil. Ensemble de cases ou compartiments ouverts par devant, qui forment un meuble ou une partie de meuble. On en voit dans les voitures de casier.

**CASIER** v. m. Mobil. Ensemble de cases ou compartiments ouverts par devant, qui forment un meuble ou une partie de meuble. On en voit dans les voitures de casier.

**CASIER** (267) s. m. Mobil. Ensemble de cases ou compartiments ouverts par devant, qui forment un meuble ou une partie de meuble. On en voit dans les voitures de casier.

**CASIER** (267) s. m. Mobil. Ensemble de cases ou compartiments ouverts par devant, qui forment un meuble ou une partie de meuble. On en voit dans les voitures de casier.

**CASIER** (267) s. m. Mobil. Ensemble de cases ou compartiments ouverts par devant, qui forment un meuble ou une partie de meuble. On en voit dans les voitures de casier.

**CASIER** (267) s. m. Mobil. Ensemble de cases ou compartiments ouverts par devant, qui forment un meuble ou une partie de meuble. On en voit dans les voitures de casier.

**CASIER** (267) s. m. Mobil. Ensemble de cases ou compartiments ouverts par devant, qui forment un meuble ou une partie de meuble. On en voit dans les voitures de casier.

**CASIER** (267) s. m. Mobil. Ensemble de cases ou compartiments ouverts par devant, qui forment un meuble ou une partie de meuble. On en voit dans les voitures de casier.

**CASIER** (267) s. m. Mobil. Ensemble de cases ou compartiments ouverts par devant, qui forment un meuble ou une partie de meuble. On en voit dans les voitures de casier.

répression (sauf ceux de simple police) sont relevés sur un imprimé spécial dit bulletin n° 1. Les bulletins commencent à paraître le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Le bulletin n° 1 est divisé en six sections. La première est intitulée : liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France.

Au cas de demande des autorités judiciaires d'une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

Lorsqu'un particulier demande une liste des individus en France, ou, s'il est d'une origine étrangère, de ceux qui ont été naturalisés en France, les administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations, les énumérations des divers bulletins sont envoyées aux administrations.

petite police, au lieu d'être en son privilège par le statut de Nieuwstadt, il acquiesce aux lettres et les sciences.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

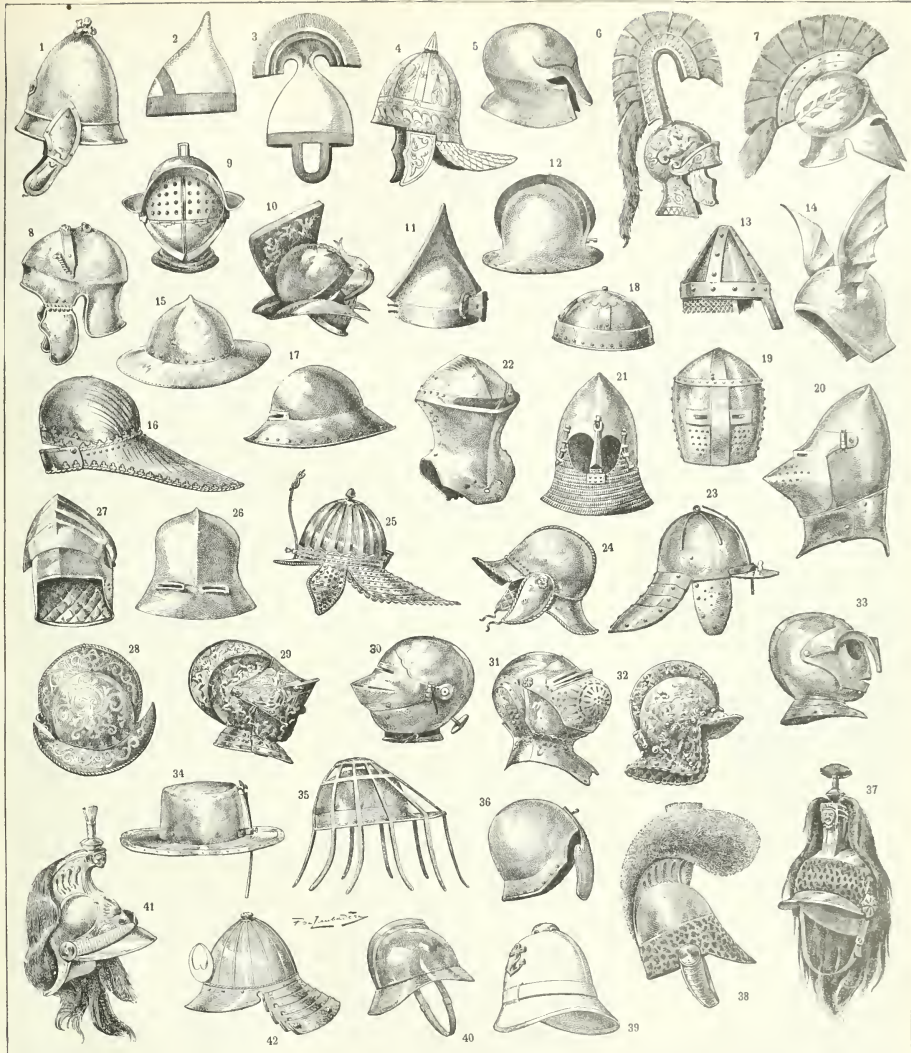
**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.

**CASIMIR**, v. m. de Pologne. V. JEAN II.





CASQUES : 1. Italo-grec. — 2 et 3. Assyrien. — 4. Dace. — 5. Bédouin. — 6 et 7. Dorien. — 8. Romain. — 9 et 10. De gladiateurs romains. — 11 et 12. Gaulois. — 13. Normand, tapisserie de Bayeux. — 14. Scandinave 800. — 15. Chapeau de Montauban (1200). — 16. Salade à queue (1470). — 17. Salade à vue coupée (1430). — 18. Cervelière (1300). — 19. Heaume (1300). — 20. Grand basinet (1280). — 21. Petit basinet (1280). — 22. Heaume à tête de crapaud (XV<sup>e</sup> s.). — 23. Capeline (XV<sup>e</sup> s.). — 24. Bourguignote (1485). — 25. Casque polonois. — 26. Salade de poste allemande (XV<sup>e</sup> s.). — 27. Salade milanaise (1500). — 28. Morion (1520). — 29. Armet de Henri II. — 30. Méral à bec de moineau (1460). — 31. Casque de chump clois (XV<sup>e</sup> s.). — 32. Casque de parement à l'antique (XV<sup>e</sup> s.). — 33. Casque savoyard (Louis XIII). — 34. Heaume de fer (XV<sup>e</sup> s.). — 35. Capeline (Louis XIII). — 36. Poi en tête (Louis XIV). — 37. Dragons (1705). — 38. Garde du corps (1841). — 39. Artiste colonial. — 40. Pompier. — 41. Cuirassier. — 42. Japonais. — 43. Espagnol. — 44. Français.

heumes du xiii<sup>e</sup> siècle sont encore faits de pièces battues, unies par des rivets, et c'est au xiv<sup>e</sup> siècle que les batteurs lombards arrivent à faire ces merveilleux bassinets d'un art inimitable. La tradition se continue pendant tout le xiv<sup>e</sup> siècle pour tomber dans la désuétude au xv<sup>e</sup> siècle, où les gous de pied abandonnent presque tous le casque d'acier qui subsiste dans quelques corps de cavaliers d'être sous forme de chapeau de fer, ou tout simplement d'une calotte de fer cachée sous le chapeau de feutre.

— Art milit. Avec l'adoption des armes à feu, le casque

métallique disparaît de l'armée française : au xviii<sup>e</sup> siècle, les cuirassiers eux-mêmes l'avaient abandonné pour le chapeau, lorsque, en 1763, on vit reparaître des casques dits à la Schomberg, qui furent donnés aux dragons. Différents modèles de casques, généralement en métal et cuir bouilli, furent essayés et abandonnés pour l'infanterie, les chasseurs, etc. Le casque des dragons survécut, et, avec quelques modifications, dont la principale est l'addition d'une visière, fut mis en usage dans divers corps (cambiniens, cuirassiers, dragons, etc.), y resta jusqu'au second Empire, et persista de nos jours pour les deux derniers, ainsi que pour la garde républicaine. Ce sont les

seuls casques métalliques, avec ceux des sapeurs-pompiers, qui sont aujourd'hui en usage dans l'armée française. Nous ne citons que pour mémoire le casque des troupes coloniales, de toile ou de danelle blanche, sur un carcaze de liège ou de moelle de sureau.

Toutes les armées étrangères ont adopté des casques pour certains corps de cavalerie. Mais ce fut l'Allemagne qui, la première, mit en usage, dans 1806, un casque en cuir bouilli à pointe de cuivre. Elle a été imitée en 1878 par l'Angleterre, qui confectionna des casques en liège et en drap. L'armée russe a porté des casques jusqu'à l'avènement d'Alexandre III, qui les fit



**CASSANDRA** ou **KASSANDRA** (GÈNE DE), poëlle formée sur les motifs de la Tragedie d'Eschyle chalcidique par l'Archipel, entre les presqu'iles de Cassandre, l'Orée et Longos Ilets. — *La tragédie de Cassandra* ou *Alexandre* est un antique drame de l'école des tragiques chalcidiques projeté dans l'Archipel. Le pays est fertile.

**CASSANDRE**, f. bot. Genre d'éricacées, renfermant des sous-arbrisseaux touffus verts des régions méridionales de l'Europe et de l'Amérique.

— **Cherier**. Dans le décadence du temps de Roussai, et ainsi appelé du nom de la maîtresse de ce poète.

**CASSANDRE** (FRANÇOIS), peintre français, né le 14, découvert par Ch.-L.-E. Peters, le 13 juillet 1871.

**CASSANDRE**, fille de Priam et d'Hécube, célèbre par sa beauté, ses malheurs et son art de prédire l'avenir. On lui avait aussi prédit la mort d'Alexandre le Grand, et obtint de lui le don de prophétie. Mais elle refusa de tenir ses promesses, et le dieu, dédaigné, se vengea d'elle en la punissant de son refus.

Jamais. Depuis l'arrivée d'Idée à Troie, et pendant tout le règne de Priam, elle ne se soucia point de annoncer la ruine de la cité et de conseiller la paix : on se maria dans le temple d'Aphrodite, mais y fit outrage par Ajax, fils d'Olée. Elle devint esclave et fut emmenée à Mycènes, puis arriva, elle et son frère, pendant que l'Égiste frappait sur le front de Menelaüs.

Mémoires. Après sa mort, elle fut enterrée dans un temple à Dardanos, un autre à Leuctre en Laconie, une statue à Amyclée. Elle a souvent figuré dans les tragédies grecques, le cycle de Troie, et dans les romans sous le nom d'Alexandra à l'honneur du poème de Lycophron.

**CASSANDRE** (L.), nom que l'on donne au poème de Lycophron (n° 5 de nos notes), dont le vrai titre est *Alexandra*. C'est un obscure prédicteur des malheurs de Troie, par Cassandra, fille de Priam. Ce poème a été commenté par Gagnier, et traduit par Dehèque (Paris, 1852).

**CASSANDRE**, statue en marbre de Pradier (musée d'Alexandre). Cette œuvre, qui a figuré au Salon de 1843, est une des plus remarquables de l'artiste ; elle représente une femme aux traits concubins et au caractère historique, au cas indice ne permettant de distinguer si l'agit de la prophète de Troie, ou de la persécution de la douleur.

**CASSANDRE**, roi de Macédoine, fils d'Antipater, né vers 330 avant J.-C. Il fut assassiné par son fils Alexandre, Macédoine au régent Polyperchon, s'allia contre lui avec Ptolémée d'Antioche, le battit à Mégalopolis, conquit toute la Grèce et mourut en 317.

**CASSANDRE** de Phigalie, poète grec, contemporain de Démétrius, il fit paraître *Olympos* et *le Grand Alexandre* (315). Il avait épousé Thessalonique, sœur de ce roi et la mère d'Alexandre à sa succession.

Il est à se défendre contre Antigone. **Monaie** (411). Mais Cassandra Polixète. Un traité intervint (412). Mais Cassandra viola ses engagements, fit tuer Roxane et Alexandre Égée, veuve et fils d'Alexandre. Le gougo reconnaît Cassandra (310). Polixète s'empara d'Alexandre, mais échoua devant Rhodes (305). Cassandra s'allia avec Lysimache, roi de Séleucie, et fut assassinée par la main d'Antigone et de Démétrius à Ipsos (304).

Il servit la Macédoine et la Grèce. Après des expéditions maritimes contre Corcyre, Actium et Corinthe, il mourut le 297, laissant la réputation d'un ambitieux sans scrupules, mais ami des lettres.

**CASSANDRE**, romancier, romancier, Calprenède (1649). Cassandra est le capitaine d'Alexandre de la Calprenède, le prince que la Calprenède a brodé son roman, en ajoutant des épisodes très bizarres à l'histoire de la mort de roi des Scythes Orandé pour Stratra, et la fureur jalouse de son fils mourant par son père.

**CASSANDRE**, nom d'un poème en prose, plein d'imaginations, mais de défauts nombreux. Le moindre est de mettre dans la bouche des rudes guerriers des phrases de longues périodes, des phrases galantes, entachées d'affectation et de mauvaise.

**CASSANDRE**, personnage de la comédie italienne, type de vieillard imbecille et crédule, jouet facile de la duplicité de Lelio, de Colombina, d'Arlequin, d'Alfieri. Ce type jouit d'un grand vogue depuis les vers de Molière au xviii<sup>e</sup> siècle. Il paraît pour la première fois en 1780, dans le *Journal de Paris*.

**CASSANDRE**, nom d'un poème en prose, plein d'imaginations, mais de défauts nombreux. Le moindre est de mettre dans la bouche des rudes guerriers des phrases de longues périodes, des phrases galantes, entachées d'affectation et de mauvaise.

**CASSANDRE** (Francois), littérateur français, mort en 1790. Il avait composé des vers assez médiocres. Boileau, qui avait écrit dans le *Journal de Paris* une notice sur son père. Il est connu par une traduction française d'*Horace* (1789) dont Boileau faisait grand cas.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

**CASSANOVA**, ville de la Sibirie portugaise d'Angola (district d'Angola), à 550 kilom. environ au S.-E. de S. Paulo. Elle est dans la vallée du Congo, affluent du Cassal. Cultures de manioc et de maïs. Centre d'un important commerce indigène avec l'intérieur.

































— *Méthode catalane*, procédé qui, dans la réduction du minerai de fer, consiste à remplacer la houille par le charbon de bois. On emploie à cet effet un *orgue catalan* ou *force catalane*, se composant d'un creuset dans lequel on met un massif de maçonnerie en briques et en dessous un tuyère. C'est une méthode presque abandonnée aujourd'hui, à cause du peu d'économies qu'elle procure. Elle se rapproche surtout de la méthode anglaise, mais les tuyères sont riches en bois et en homogénéité. V. FÉRRE, — contre-rites en bois et en bois minerais. V. FÉRRE, — m. L. Linguist. *Idiome parlé en Catalogne*. *S'exprime en catalan*.

— *Hortic-Variété*, plume verte. On dit aussi *MAILLON-COUCHE*.

— *M. Bateau*, du nom d'un certain bateau qui se trouve à la Mer, sert de navire aux bateaux napolitains, aux maltais. C'est le bateau qui, lorsqu'on va à terre, se jette sur le rivage et se va arrêter, à la grande voile. Il figure dans tout ce qui est relatif à la langue de Catalogne du XVIII<sup>e</sup> siècle. S. *Memoria sur un CATALAN*.

Catalan.

— *M. de tout temps*, les Catalans ont été renommés pour leur amour de la guerre et leur amour des voyages. Dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les visiteurs de l'Europe ont été frappés d'Afrique, dont ils dressèrent un fort curieux portrait, qui se rapporte à la langue catalane nationale et que les géographes désignent sous le nom de « carte catalane ». Une activité infatigable, les habitants de la Catalogne se livrent avec le plus succès à l'agriculture, au commerce ou à l'industrie. Ils ont toujours montré un grand intérêt pour les sciences, et sont souvent à la tête de la révolution. Sous les rois d'Aragon, ils participèrent au pouvoir législatif avec le souverain, et, pendant ce temps, ils eurent encore, par leurs privilèges (*fueros*), que chaque fois que le gouvernement espagnol changea à faire disparaître un de ces vieux privilèges, ils se le bravaient.

— *M. Linguist.* La langue catalane appartient à la grande famille des langues romanes, et plus particulièrement à la langue hispanique, comprenant, en outre, le portugais et le castillan. Elle a des affinités très grandes avec le provençal et avec le français, mais elle diffère de la langue d'Oc et de la langue d'Oïl, qu'elle a été jadis en usage dans le royaume d'Aragon.

— *M. Linguist.* J. G. de La Fontaine, *Recherches historiques sur la langue catalane*; Baillet y Torres, *Grammatica de la lengua catalana* (1814).

— *M. Littérature catalane*. L'histoire de la littérature catalane se partage en trois périodes : la première commence au XII<sup>e</sup> siècle et atteint le milieu du XIII<sup>e</sup>; la seconde est comprise entre le milieu du XIII<sup>e</sup> et le milieu du XIV<sup>e</sup>; la troisième, la plus intéressante, va de cette époque jusqu'à nos jours. Jacques J. V. véritable fondateur de la nation catalane, fit de la langue catalane la langue officielle de son peuple, et l'employa lui-même dans ses ouvrages, au lieu de se servir de la langue provençale, qui était alors la langue littéraire de la Catalogne. On a de lui le *Libre de l'Art*, un recueil de sentences; le *Libre de la saviesa*. Il existe, de cette époque, d'autres chroniques intéressantes, telles que l'*Historia* de Ribera et de Carles (de Raymond Domènec), *France*, et des traités curieux de théologie et de philosophie. Raymond Lull a composé des poésies mystiques; Ferrer est connu par ses poésies didactiques; *Liustres de la conquista de Valencia*; Mutaner, plus célèbre comme chroniqueur, écrivait aussi en vers.

— Durant la seconde époque, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, l'Italie surtout, grâce à Dante et à Boccaccio, inspira à la littérature catalane une impulsion particulière. La prose résista mieux à ces courants que le caractère national. Les compositions philosophiques et théologiques abondent; le *Raynou* dit douze centes de nos productions les plus remarquables dans ce genre. L'histoire est traitée d'une façon plus étendue, par suite de la connaissance des ouvrages de l'antiquité. Au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, les poètes, qui celles de Turrel, offrent un véritable intérêt.

— Avec la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, commencent à être publiés les poésies de Jaime Roig, son contemporain, nous a laissés des *trubas* et d'autres autres poèmes. Il est surtout connu par son *Libre de castells*, son roman, par son poème didactique le *chevalier Tirant lo Blanch*. A Jaime Gazul nous devons le poème intitulé *Plaintes des amoureux de la plaine de Fenollar*; à Fenollar, un roman, le *Historia de la guerra de Troya*; l'*Historia de la Passion*, la *Dispute des jeunes et des vieux*, à Farrer, le *Neurolori* ou *Confort*. Plus tard, l'époque castillane s'éleva et on trouve dans la littérature catalane. Nous trouvons cependant encore quelques autres digues d'être mentionnés : Sorral, Polò, Garcin.

— *M. Linguist.* P. J. H. *Historia de la lengua y de la literatura catalana* (Barcelone, 1857); Cambalini, *Essai sur l'histoire de la littérature catalane* (Paris, 1857); *Idem* et Ors, *Historia de la lengua y de la literatura catalana* (Barcelone, 1871) trad. en catalan, par Ch. Bayt, 1873.

— *CATALAN* (Arnaud) dit *Tromoleto*, troubadour provençal du XIII<sup>e</sup> siècle, dont on connaît une dizaine de pièces de vers. D'après une légende au sujet de laquelle on n'a pu rien découvrir, il remonta à chaque jour, par un chemin qui se trouve encore aujourd'hui une pyramide renversée en forme d'une croix de pierre appelée *Cruz d'Or*, et qui a donné son nom au *Frei Catalan*, situé dans le voisinage.

— *CATALAN* (Eugène-Charles), mathématicien français, né à Brages en 1811, mort à Liège en 1894. Élevé de l'école polytechnique, il remonta à Liège et y enseigna pendant sa s'adonner à l'enseignement, et professa les mathématiques. Catalan prit part à la révolution de 1848, refusa de créer serment à l'Empire et fut emprisonné. En 1861, il alla occuper une chaire d'analyse à l'université de Liège. Outre de nombreux et savants mémoires, on lui a écrit un professeur éminent des ouvrages classiques très estimés.

— *CATALANI* (Angelica), cantatrice italienne, née à Singuino en 1779, morte à Paris en 1849. A peine âgée de seize ans, elle débuta à Venise, se faisant entendre dans l'opéra de *Milano*. Elle fut ensuite à Trieste, à Lionnane, où, en 1804, elle épousa Valabrigue, officier attaché à l'ambassade de France. L'année 1800, on elle fut engagée à Londres, et en 1802, elle vint se fixer en France, et aborda la direction du Théâtre-Italien. Elle y gagna pas longtemps, et bientôt entreprit à travers l'Europe de nouvelles tournées. Elle se maria à Florence. Au commencement de 1849, elle revint à Paris, où elle fut frappée par le choléra.

— *CATALANO* (Orsivo), prétre et compositeur italien. Né à Catane, vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, fut d'abord choriste à Catane, puis devint maître de chapelle à Messine. On connaît de lui les premiers compositions pour organe et pour clavecin. Ses compositions qui furent usées de la basse continue finirent par l'orgue.

— *CATALANS*, n. m. pl. On appelle *Catalans* ou *Grands Catalans* les habitants de la province de Catalogne, en France, en Sicile sous Charles d'Anjou, en 1282. On en a aussi nommé *CATALANS* les armées qui, après l'expédition de Charles IV, dur de France, en 1265 (1654), étaient descendues avant fait secrètement le pélerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. Un *CATALAN*. Excepté En 1895, les catalans passèrent de Sicile en Grèce, pour combattre les Turcs, au service de l'empereur grec André; ils y furent illégalement en Sicile. Ils furent combattus à ou par les Grecs, et tourmenter contre lui, lorsqu'en 1895 l'empereur envoya à leur assaut leur chef, Roger de Flor. Après avoir subi la mort de Charles IV, dur de France, ils ont resté jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

— *CATALANS*, peuple de l'ancienne Gaule, dans la Belgique, appartenant à la tribu des Belges. On les trouve dans les Ligures au S. et les Sessones à l'O. Leur ville principale était *Cataldunum*, actuellement Châlons-sur-Marne.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— *CATALANSIS* (Géni-ni) ou *CATALUNENSIS* (Géni-ni) (CHAMP), nom donné par les auteurs du début du moyen âge aux plaines de la Champagne qui appartenait au comte catalan. Avait un vaillant comte, le général romain et le général romain V. et déstruisit un armée gauloise; enfin, en 451, y livra la fameuse bataille de Marston.

— Loc. FAM. — *Rayes* cela de votre catalogue. Ne croyez pas cela, n'y comptez pas ; Invenrez cela sur votre catalogue. N'oubliez pas cela, ne le perdez pas de vue. ...

Un catalogue est une nécessité inhérente à toute bibliothèque. C'est en fait surprenant que les grands auteurs n'aient retrouvé la mention des catalogues des grandes bibliothèques de Ninive et de Babylone, d'Athènes et de Thèbes, de Carthage, de Rome, et d'Alexandrie. ...

À côté des catalogues de livres imprimés, il faut citer les catalogues de manuscrits, dont le plus important est le *Manuscrits grecs* de la Bibliothèque nationale. Il faut aussi citer les catalogues de manuscrits des grandes publications de France, avec la reproduction des principales œuvres d'art exposées.

**CATALOGUEMENT** (logh-man) n. m. Action de cataloguer, résultat de cette action. LE CATALOGUEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MÉTAPHISIQUE D'ALFONSO DE LOPEZ.

**CATALOGUER** (ghé) v. a. Dresser un catalogue; arranger, disposer des noms et personnes ou de choses dans un catalogue. CATALOGUER DES ECONOMISTES DE LA RÉPUBLIQUE.

**CATALOGUEUR** (gher) n. m. Celui qui dresse, qui rédige des catalogues.

**CATAPLÛTE** (du gr. *katalaxe*, lavar) adj. Se dit des médicaments qui ont pour but de guérir par le lavage.

**CATAPLÛTE C** f. Tissue de soie de couleur des brisées de laine, appelé aussi BANQUIN, du XVI<sup>e</sup> siècle.

**CATALPA** n. m. Genre de végétaux, trois très décolorés, très odorants, appartenant à la famille du Nord, de la Chine et du Japon.

— ENCYCL. Le catalpa, depuis le type d'un genre particulier, a été et bel arbre, de la famille des bignoniacées. Sa tige, qui moure ...

Catalpa : a, fruit ; b, graine.

— ENCYCL. Le catalpa, depuis le type d'un genre particulier, a été et bel arbre, de la famille des bignoniacées. Sa tige, qui moure ...

**CATALPA** n. m. Sol résultant de l'action du lactacatalpe sur une base.

**CATALPINE** n. f. Glucoside qui on trouve dans l'écorce et le fruit du catalpa bignoniodes.

**CATAPLASME** adj. Se dit d'un extrait des fruits et de la racine de ...

**CATAPLASME** n. m. Médicament composé d'une pâte épaisse, que l'on applique sur le malade.

— ENCYCL. C'est un corps consistant en ce qu'on a plusieurs substances ou combiné ou se séparent, sous l'influence d'un corps particulier qui se prend aucune part à la réaction.

cherché d'abord à s'en rendre compte en amendant dans les corps qui les produisant une force particulière cachée, inconnue, que l'on désignait sous le nom de force catalytique.

**CATALYSER** v. a. Décomposer, modifier par catalyse. **CATALYTIQUE** adj. Qui a les caractères de la catalyse ; Influence CATALYTIQUE.

**CATALYTICUM** adv. D'une manière catalytique, par catalyse. CATALYTICUM DÉCOMPOSIT.

**CATAMARAN, CATAMARAN ou CATIMARAN** n. m. Indes orientales, fait de trois pirogues, des canots, des cocotiers, terminés en pointe, et liés ensemble à la queue.

**CATARDAS** (CATARDAS) n. m. Entrepris qui forma le gouvernement anglais, sous l'inspiration de lord Melville, après la tôte de l'amirauté, pour détruire la flottille française sur la Manche, en 1804.

**CATARACTE** n. m. Excroissance qui se forme sur la cornée de l'œil, d'où le nom de grands cataractes, car ils sont destinés à rendre la vue et un mouvement d'horrigion.

**CATARACTE** n. m. Excroissance qui se forme sur la cornée de l'œil, d'où le nom de grands cataractes, car ils sont destinés à rendre la vue et un mouvement d'horrigion.

**CATARACTE** n. m. Excroissance qui se forme sur la cornée de l'œil, d'où le nom de grands cataractes, car ils sont destinés à rendre la vue et un mouvement d'horrigion.

**CATAMARAN, ALE, ALU** (du gr. *catarama*, moustres) ad. Rapport aux menstrues des femmes ; Flux CATAMARAN.

**CATANCHE** (du gr. *katanaghe*, contrainte, parce que cette plante, employée dans la composition des pilules ...

**CATANDUANES**, île de l'Océanie espagnole (Malaisie) (Philippines) ; 8.100 ha. Sa capitale est Catanduan.

**CATANIS** (ital. Catanis), ville du royaume d'Italie (île de Sicile) ; 20.000 h. C'est un port très profond, bien que des travaux importants l'aient amélioré.

**CATANE** (ital. Catane), ville du royaume d'Italie (île de Sicile) ; 20.000 h. C'est un port très profond, bien que des travaux importants l'aient amélioré.

**CATANE** (ital. Catane), ville du royaume d'Italie (île de Sicile) ; 20.000 h. C'est un port très profond, bien que des travaux importants l'aient amélioré.

**CATANE** (ital. Catane), ville du royaume d'Italie (île de Sicile) ; 20.000 h. C'est un port très profond, bien que des travaux importants l'aient amélioré.

**CATANI** (Damiani), animal gébou du pays des Catalanes, qui fut chargé en 1372, d'une expedition contre les Cypriotes, qui avaient massacré tous les chrétiens résidant dans leur île.

**CATANZARO**, ville d'Italie (Calabre) ; 45.000 h. C'est une ville qui fut chargée en 1372, d'une expedition contre les Cypriotes, qui avaient massacré tous les chrétiens résidant dans leur île.

**CATONIE**, pays de l'ancienne Asie Mineure, situé entre le Taurus et l'Anti-Taurus, et compris tantôt dans la Petite Arménie, tantôt dans la Cappadoce. Sa capitale était Coton.

**CATAN** n. m. Titre de la hiérarchie palatine à Byzance ; sort plus fréquemment à désigner le haut fonctionnaire.

nommé d'ordre militaire chargé, au X<sup>e</sup> et au XI<sup>e</sup> siècles, de gouverner les provinces de la Calabre et de Longobardie. D'autres officiers, revetus du même titre, étaient nommés de certains commandements spéciaux : CATANUS de Nicopolis, de l'Italie.

**CATAPANAT** n. m. Dignité de catapan ; province régie par un catapan.

**CATAPASME** (passin) — gr. *katapasma*, tout ce qui se saigne ou se sépare d'un corps, pour remplir quelque fonction.

**CATAPATHA-BRAHMANA** n. m. Annexe de la Samkhya hindou ; l'un des six systèmes philosophiques les plus importants des livres sacrés de l'Inde.

**CATAPAZIA** n. f. Au Brésil,impôt que l'un payait sur un café ou un export.

**CATAPÉLTIQUE** n. m. Maniement de la catapulte. — ENCYCL. Voir CATAPULTA.

**CATAPHASE** (du gr. *katapasis*, affirmation) n. f. Logue. Affirmation, par opposition à l'APOPHASE.

**CATAPHORIQUE** (du gr. *kataphoré*, contre) n. f. Phys. Syst. de CATAPHORÉTIQUE.

**CATAPHORA** (mot gr.) n. m. Assoupissement, sommeil, sans le dire.

**CATAPHORISE** (du gr. *kataphoréin*, appliquer, pousser) n. m. Introduction électrique des médicaments dans l'organisme.

**CATAPHORISME** (du gr. *kataphoréin*, pousser) n. m. Action de pousser dans un organe, au moyen de l'électricité statique, les courants induits et les courants continus produisant la pénétration cataphorique.

**CATAPHRACTE** (fébr) ou **CATAPHRACTE** (du gr. *kataphractes*, cuirasse) adj. n. m. Se dit des soldats qui étaient armés d'une cuirasse en fer ou en acier.

**CATAPHRACTE** (fébr) ou **CATAPHRACTE** (du gr. *kataphractes*, cuirasse) adj. n. m. Se dit des soldats qui étaient armés d'une cuirasse en fer ou en acier.

**CATAPHRACTE** (fébr) ou **CATAPHRACTE** (du gr. *kataphractes*, cuirasse) adj. n. m. Se dit des soldats qui étaient armés d'une cuirasse en fer ou en acier.

**CATAPHRACTE** (fébr) ou **CATAPHRACTE** (du gr. *kataphractes*, cuirasse) adj. n. m. Se dit des soldats qui étaient armés d'une cuirasse en fer ou en acier.

**CATAPHRACTE** (fébr) ou **CATAPHRACTE** (du gr. *kataphractes*, cuirasse) adj. n. m. Se dit des soldats qui étaient armés d'une cuirasse en fer ou en acier.

**CATAPHRACTE** (fébr) ou **CATAPHRACTE** (du gr. *kataphractes*, cuirasse) adj. n. m. Se dit des soldats qui étaient armés d'une cuirasse en fer ou en acier.

**CATAPHRACTE** (fébr) ou **CATAPHRACTE** (du gr. *kataphractes*, cuirasse) adj. n. m. Se dit des soldats qui étaient armés d'une cuirasse en fer ou en acier.

**CATAPHRACTE** (fébr) ou **CATAPHRACTE** (du gr. *kataphractes*, cuirasse) adj. n. m. Se dit des soldats qui étaient armés d'une cuirasse en fer ou en acier.

**CATAPHRACTE** (fébr) ou **CATAPHRACTE** (du gr. *kataphractes*, cuirasse) adj. n. m. Se dit des soldats qui étaient armés d'une cuirasse en fer ou en acier.

**CATAPHRACTE** (fébr) ou **CATAPHRACTE** (du gr. *kataphractes*, cuirasse) adj. n. m. Se dit des soldats qui étaient armés d'une cuirasse en fer ou en acier.

**CATAPHRACTE** (fébr) ou **CATAPHRACTE** (du gr. *kataphractes*, cuirasse) adj. n. m. Se dit des soldats qui étaient armés d'une cuirasse en fer ou en acier.



















**CATOLLE** *n. f.* Nom qu'on donne, dans certaines régions de la France, à un tournoi qui sert à retracer le châssis d'une croix.

— *n. m.* de combat, Sorte de petit tournoi qui se doit avoir dans les villages.

**CATOLOBBE** *n. m.* Bot. Section du genre arbutus.

**CATOMETOPES** (*du gr. katô, en dessous, et môtôpô, métopé*) *n. m.* pl. Groupe de cratées décédées brachy- ou rombaïques des cratées dits aussi « grassidées », et très rarement carcéo ou avôlo, à région frontale large, à antennes insérées dans l'angle de la clypeus, se loge l'épipharynx. Les catometopes se divisent en cinq familles : *pianchidées, catometopées, aspidopées, grassidées, gracidées*, etc. — *Un CATOMETOPE.*

**CATOMISME** (*misim* — *du gr. katô, en bas, et ômisô, misos*) *n. m.* Ancienne méthode de réduction des luxations de l'humérus.

**CATON** *n. m.* Triangle de fer qu'on forge à bras, afin de l'anneuler, pour la passer à la filière.

*Alphétyl. Griffe caton*, treffe par approche de bourgeons comprimés.

**CATON** (Marcus Porcius), surnommé *l'Ancien* ou *le Censeur*, citoyen romain, né à Tusculum l'an 232 av. J.-C., mort en 182. Les chefs vœux de sa vie énergique, éloquent, sobre, intangible, après avoir à dix sept ans fait ses premières armes contre Annibal, il se remit à mener la vie du paysan. Son vœu, le patricien Valerius Flaccus, frappé de l'originalité de ce plébéien, l'engagea à se rendre à Rome pour préparer, il fut élu triumvir chargé de la loi sur les terres. Ses collègues et collègues soldats, puis questeur, furent les premiers à critiquer le faste de son général : « Tu n'as pas besoin d'un tel faste ! » et ce fut à la fin de sa vie qu'il fut nommé, mot que Caton n'pardonna. Il fut élu consul, puis gouverneur de Sardaigne, il fut élu triumvir chargé de la loi sur les terres. Il fut un unique serviteur. Consul, il prononça contre les femmes un discours qui fut considéré par les Romains comme un acte de violence. Il savait le grec, mais ne rendait plus que tout à l'infériorité des Grecs. Il fut élu censeur, et il fit l'expulsion de Carnéade et des autres philosophes dont les jeunes hommes savaient en faire usage. Il fut élu censeur, et il fit l'expulsion de Carnéade et des autres philosophes dont les jeunes hommes savaient en faire usage. Il fut élu censeur, et il fit l'expulsion de Carnéade et des autres philosophes dont les jeunes hommes savaient en faire usage.

Il fut élu censeur, et il fit l'expulsion de Carnéade et des autres philosophes dont les jeunes hommes savaient en faire usage. Il fut élu censeur, et il fit l'expulsion de Carnéade et des autres philosophes dont les jeunes hommes savaient en faire usage. Il fut élu censeur, et il fit l'expulsion de Carnéade et des autres philosophes dont les jeunes hommes savaient en faire usage.

Il fut élu censeur, et il fit l'expulsion de Carnéade et des autres philosophes dont les jeunes hommes savaient en faire usage. Il fut élu censeur, et il fit l'expulsion de Carnéade et des autres philosophes dont les jeunes hommes savaient en faire usage. Il fut élu censeur, et il fit l'expulsion de Carnéade et des autres philosophes dont les jeunes hommes savaient en faire usage.

**CATON l'Ancien** *ou Dialogue de la Vieillesse*. Ce livre fut composé par Cicéron pour encourager à vieillir son ami Atticus et lui-même. Caton le Censeur explique à son fils Lellius comment il a passé sa vie. Il est un véritable traité de morale. Il est un véritable traité de morale. Il est un véritable traité de morale.

**CATON** (Marcus Porcius Lælius), fils du précédent, excellent élève tout romain. Il combattit sous Paul-Émile et sous son père. Il fut élu censeur. Il fut élu censeur. Il fut élu censeur.

**CATON** (Marcus Porcius), général romain, qui vainquit l'Espagne et fut nommé consul l'année suivante. Il fut élu censeur. Il fut élu censeur. Il fut élu censeur.

**CATON** (Marcus Porcius), surnommé *l'Utique*, de sa ville où il mourut en 47 av. J.-C. Il fut élu censeur. Il fut élu censeur. Il fut élu censeur.

**CONSL**. C'est par son éloquent discours et par l'ironie qu'il soutint son parti. Parisien d'origine, Caton fut élu censeur. Il fut élu censeur. Il fut élu censeur.

**CATON D'UTIQUE**, créateur d'Adisson, un acte art et en vers, représenté en 1712. On y trouve à l'origine une versification harmonieuse, des descriptions aimées et poétiques, des scènes touchantes et une foule de sentiments nobles exprimés avec énergie.

**CATON (Cains)**, tribun romain. Il fut d'abord l'adversaire ardent de Pompée, qui l'appelait un dictateur privé (l'indictator). Il fut élu censeur. Il fut élu censeur. Il fut élu censeur.

**CATON (Dionysius)**, marquis latin d'une époque incertaine, peut-être antérieure à Constantin. Il a laissé quatre livres de *Diogenes* mentionnés dans les *Diogenes*. Il fut élu censeur. Il fut élu censeur. Il fut élu censeur.

**CATON** (Cains), tribun romain. Il fut d'abord l'adversaire ardent de Pompée, qui l'appelait un dictateur privé (l'indictator). Il fut élu censeur. Il fut élu censeur. Il fut élu censeur.

**CATON** (Dionysius), marquis latin d'une époque incertaine, peut-être antérieure à Constantin. Il a laissé quatre livres de *Diogenes* mentionnés dans les *Diogenes*. Il fut élu censeur. Il fut élu censeur. Il fut élu censeur.

**CATON**, bourg et port d'Italie (Calabre [prov. de Reggio]), sur le détroit ou pharo de Messine, à 800 hab. Il fut élu censeur. Il fut élu censeur. Il fut élu censeur.

**CATONIE** (*ni* — *du lat. cælium*, célèbre roman) *n. f.* Nom donné à plusieurs genres de plantes, dont aucun n'a été adopté. Il fut élu censeur. Il fut élu censeur. Il fut élu censeur.

**CATONIE** (*ni* — *du lat. cælium*, célèbre roman) *n. f.* Nom donné à plusieurs genres de plantes, dont aucun n'a été adopté. Il fut élu censeur. Il fut élu censeur. Il fut élu censeur.

**CATONISER** *v. f.* Faire Caton; affecter un air aristocrate.

**CATONISME** (*nisim* — *de Caton*, *n. pr.*) *n. m.* Caractère d'un Caton, action de faire le Caton.

**CATOPHRASE** (*fréz* — *du gr. katô, en bas, et phrâsîs, phrase*) *n. f.* Genre d'épigramme, en vers, qui se compose de petites formes élabores de la Colombie, de l'Amérique centrale et du Mexique.

**CATOPHRASE** (*fréz* — *du gr. katô, en bas, et phrâsîs, phrase*) *n. f.* Genre d'épigramme, en vers, qui se compose de petites formes élabores de la Colombie, de l'Amérique centrale et du Mexique.

**CATOPHARMACIE** (*du gr. katô, en dessous, et ôpharmâ, médicament*) *n. f.* Genre d'industrie pharmaceutique, qui se compose de petites formes élabores de la Colombie, de l'Amérique centrale et du Mexique.

détruits végétaux ou animaux. Certains vivent dans les rochers ou dans les fourmilières. Les plus communs en France sont les *catopis* pebrés et fauca.

**CATOPTEUR** (*pteur* — mot gr. *n. m.* Méd. Syn. de *strabisme* en latin.)

**CATOPTEUR** (*pteur* — *du gr. katô, en dessous, et ptôra, taquerie*) *n. m.* Genre de poissons fossiles. Les *catoptères* sont des poissons fossiles qui se distinguent des autres par leurs formes bizarres. Ils ont été trouvés dans les couches permianiques. Ce genre fut fondé pour des formes de poissons fossiles.

**CATOPTRIQUE** (*du gr. katô, en dessous, et ptôra, taquerie*) *n. m.* Genre de poissons fossiles. Les *catoptères* sont des poissons fossiles qui se distinguent des autres par leurs formes bizarres. Ils ont été trouvés dans les couches permianiques. Ce genre fut fondé pour des formes de poissons fossiles.

**CATOPTRIQUE** (*du gr. katô, en dessous, et ptôra, taquerie*) *n. m.* Genre de poissons fossiles. Les *catoptères* sont des poissons fossiles qui se distinguent des autres par leurs formes bizarres. Ils ont été trouvés dans les couches permianiques. Ce genre fut fondé pour des formes de poissons fossiles.

**CATOPTRIQUE** (*du gr. katô, en dessous, et ptôra, taquerie*) *n. m.* Genre de poissons fossiles. Les *catoptères* sont des poissons fossiles qui se distinguent des autres par leurs formes bizarres. Ils ont été trouvés dans les couches permianiques. Ce genre fut fondé pour des formes de poissons fossiles.

**CATOPTRIQUE** (*du gr. katô, en dessous, et ptôra, taquerie*) *n. m.* Genre de poissons fossiles. Les *catoptères* sont des poissons fossiles qui se distinguent des autres par leurs formes bizarres. Ils ont été trouvés dans les couches permianiques. Ce genre fut fondé pour des formes de poissons fossiles.

**CATOPTRIQUE** (*du gr. katô, en dessous, et ptôra, taquerie*) *n. m.* Genre de poissons fossiles. Les *catoptères* sont des poissons fossiles qui se distinguent des autres par leurs formes bizarres. Ils ont été trouvés dans les couches permianiques. Ce genre fut fondé pour des formes de poissons fossiles.

**CATOPTRIQUE** (*du gr. katô, en dessous, et ptôra, taquerie*) *n. m.* Genre de poissons fossiles. Les *catoptères* sont des poissons fossiles qui se distinguent des autres par leurs formes bizarres. Ils ont été trouvés dans les couches permianiques. Ce genre fut fondé pour des formes de poissons fossiles.

**CATOPTRIQUE** (*du gr. katô, en dessous, et ptôra, taquerie*) *n. m.* Genre de poissons fossiles. Les *catoptères* sont des poissons fossiles qui se distinguent des autres par leurs formes bizarres. Ils ont été trouvés dans les couches permianiques. Ce genre fut fondé pour des formes de poissons fossiles.

**CATOPTRIQUE** (*du gr. katô, en dessous, et ptôra, taquerie*) *n. m.* Genre de poissons fossiles. Les *catoptères* sont des poissons fossiles qui se distinguent des autres par leurs formes bizarres. Ils ont été trouvés dans les couches permianiques. Ce genre fut fondé pour des formes de poissons fossiles.

**CATOPTRIQUE** (*du gr. katô, en dessous, et ptôra, taquerie*) *n. m.* Genre de poissons fossiles. Les *catoptères* sont des poissons fossiles qui se distinguent des autres par leurs formes bizarres. Ils ont été trouvés dans les couches permianiques. Ce genre fut fondé pour des formes de poissons fossiles.

**CATOPTRIQUE** (*du gr. katô, en dessous, et ptôra, taquerie*) *n. m.* Genre de poissons fossiles. Les *catoptères* sont des poissons fossiles qui se distinguent des autres par leurs formes bizarres. Ils ont été trouvés dans les couches permianiques. Ce genre fut fondé pour des formes de poissons fossiles.

**CATOPTRIQUE** (*du gr. katô, en dessous, et ptôra, taquerie*) *n. m.* Genre de poissons fossiles. Les *catoptères* sont des poissons fossiles qui se distinguent des autres par leurs formes bizarres. Ils ont été trouvés dans les couches permianiques. Ce genre fut fondé pour des formes de poissons fossiles.

**CATOPTRIQUE** (*du gr. katô, en dessous, et ptôra, taquerie*) *n. m.* Genre de poissons fossiles. Les *catoptères* sont des poissons fossiles qui se distinguent des autres par leurs formes bizarres. Ils ont été trouvés dans les couches permianiques. Ce genre fut fondé pour des formes de poissons fossiles.

**CATOPTRIQUE** (*du gr. katô, en dessous, et ptôra, taquerie*) *n. m.* Genre de poissons fossiles. Les *catoptères* sont des poissons fossiles qui se distinguent des autres par leurs formes bizarres. Ils ont été trouvés dans les couches permianiques. Ce genre fut fondé pour des formes de poissons fossiles.

**CATOPTRIQUE** (*du gr. katô, en dessous, et ptôra, taquerie*) *n. m.* Genre de poissons fossiles. Les *catoptères* sont des poissons fossiles qui se distinguent des autres par leurs formes bizarres. Ils ont été trouvés dans les couches permianiques. Ce genre fut fondé pour des formes de poissons fossiles.















— Fam. Sicut à caution, Suspendo, la caution n'est exigée que comme garantie, et trahissant par conséquent une certaine incertitude. — Ve voir *loc. cit.* *ibid.*, § le rôle du sujet à caution.

— REVOYE. Le *caution judicatus solus*, un Français qui se mettrait en caution pour un étranger avant tout autre moyen de défense, exiger que l'étranger verse une caution destinée à garantir le paiement des frais des dommages-intérêts qu'il encourrait au cas où le procès (C. civ., art. 16, loc. cit., art. 106 et 107).

— Le *caution judicatus solus* est une chose matérielle, paraissant l'exception qui existait à cet égard. Mais sont surtout les formes de caution, les formes étrangères qui ont été introduites en France au domicile arbitral (C. civ., art. 207).

— Appartient à une nation qui, par un traité, dispose les formes de caution (art. 11), s'il est stipulé, s'il est ou que ont assigné une somme suffisante pour garantir la France des immeubles suffisants pour répondre.

**CAUTIONNAIRE** (ad-ri-son) adj. Qui a rapport à la caution ou au porteur d'un cautionnement.

**CAUTIONNEMENT** (lé-son) m. Action de cautionner, acte ou contrat par lequel on cautionne. Signer un cautionnement. S'engager par cautionnement.

— Par ext. La valeur mobilière ou immobilière qui constitue la caution. — Somme que dépose un employé comme moyen d'assurance contre lui en cas de malversation: Le cautionnement d'un percepteur, d'un employé de commerce.

— Somme que devant autres dépositer comme garantie toute personne voulant fonder un journal traité de marchandises.

— Mar. Ville assignée pour résidence à des officiers prisonniers par parole d'honneur.

**CAUTIONNEMENT**, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

— Le *cautionnement*, s'écrit personnel, a été fréquemment usité à Rome, où les sûretés y ont été développées plus tardivement; et il a été consisté à faire usage d'une stipulation avec les mots: *cautio et sponsio*. On a dérivé cette forme au préjudice de la formule *fidéjussionis* qui est la plus ancienne et la plus répandue.

**CAUX** (kô-van) m. l'Hérault, arrond. et à 23 kilom. de Lodève, a une population de 1,100 habitants. Le territoire est arrosé par le Peyre, l'Yssou, la Frange, affluents du Languedoc. — F. de la Frange, affluents du Languedoc.

**CAUX** (kô-van) m. l'Hérault, arrond. et à 23 kilom. de Lodève, a une population de 1,100 habitants. Le territoire est arrosé par le Peyre, l'Yssou, la Frange, affluents du Languedoc. — F. de la Frange, affluents du Languedoc.

**CAVA DE THERMIS** (kô-vâ-têr-mis) m. l'Hérault, arrond. et à 23 kilom. de Lodève, a une population de 1,100 habitants. Le territoire est arrosé par le Peyre, l'Yssou, la Frange, affluents du Languedoc. — F. de la Frange, affluents du Languedoc.

**CAVAGNAC** (kô-vâgnâk) m. l'Hérault, arrond. et à 23 kilom. de Lodève, a une population de 1,100 habitants. Le territoire est arrosé par le Peyre, l'Yssou, la Frange, affluents du Languedoc. — F. de la Frange, affluents du Languedoc.

**CAVAGNAC** (kô-vâgnâk) m. l'Hérault, arrond. et à 23 kilom. de Lodève, a une population de 1,100 habitants. Le territoire est arrosé par le Peyre, l'Yssou, la Frange, affluents du Languedoc. — F. de la Frange, affluents du Languedoc.

**CAVAGNAC** (kô-vâgnâk) m. l'Hérault, arrond. et à 23 kilom. de Lodève, a une population de 1,100 habitants. Le territoire est arrosé par le Peyre, l'Yssou, la Frange, affluents du Languedoc. — F. de la Frange, affluents du Languedoc.

**CAVAGNAC** (kô-vâgnâk) m. l'Hérault, arrond. et à 23 kilom. de Lodève, a une population de 1,100 habitants. Le territoire est arrosé par le Peyre, l'Yssou, la Frange, affluents du Languedoc. — F. de la Frange, affluents du Languedoc.

**CAVAGNAC** (kô-vâgnâk) m. l'Hérault, arrond. et à 23 kilom. de Lodève, a une population de 1,100 habitants. Le territoire est arrosé par le Peyre, l'Yssou, la Frange, affluents du Languedoc. — F. de la Frange, affluents du Languedoc.

**CAVAGNAC** (kô-vâgnâk) m. l'Hérault, arrond. et à 23 kilom. de Lodève, a une population de 1,100 habitants. Le territoire est arrosé par le Peyre, l'Yssou, la Frange, affluents du Languedoc. — F. de la Frange, affluents du Languedoc.

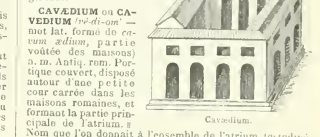
**CAVAGNAC** (kô-vâgnâk) m. l'Hérault, arrond. et à 23 kilom. de Lodève, a une population de 1,100 habitants. Le territoire est arrosé par le Peyre, l'Yssou, la Frange, affluents du Languedoc. — F. de la Frange, affluents du Languedoc.

**CAVAGNAC** (kô-vâgnâk) m. l'Hérault, arrond. et à 23 kilom. de Lodève, a une population de 1,100 habitants. Le territoire est arrosé par le Peyre, l'Yssou, la Frange, affluents du Languedoc. — F. de la Frange, affluents du Languedoc.

**CAVAGNAC** (kô-vâgnâk) m. l'Hérault, arrond. et à 23 kilom. de Lodève, a une population de 1,100 habitants. Le territoire est arrosé par le Peyre, l'Yssou, la Frange, affluents du Languedoc. — F. de la Frange, affluents du Languedoc.

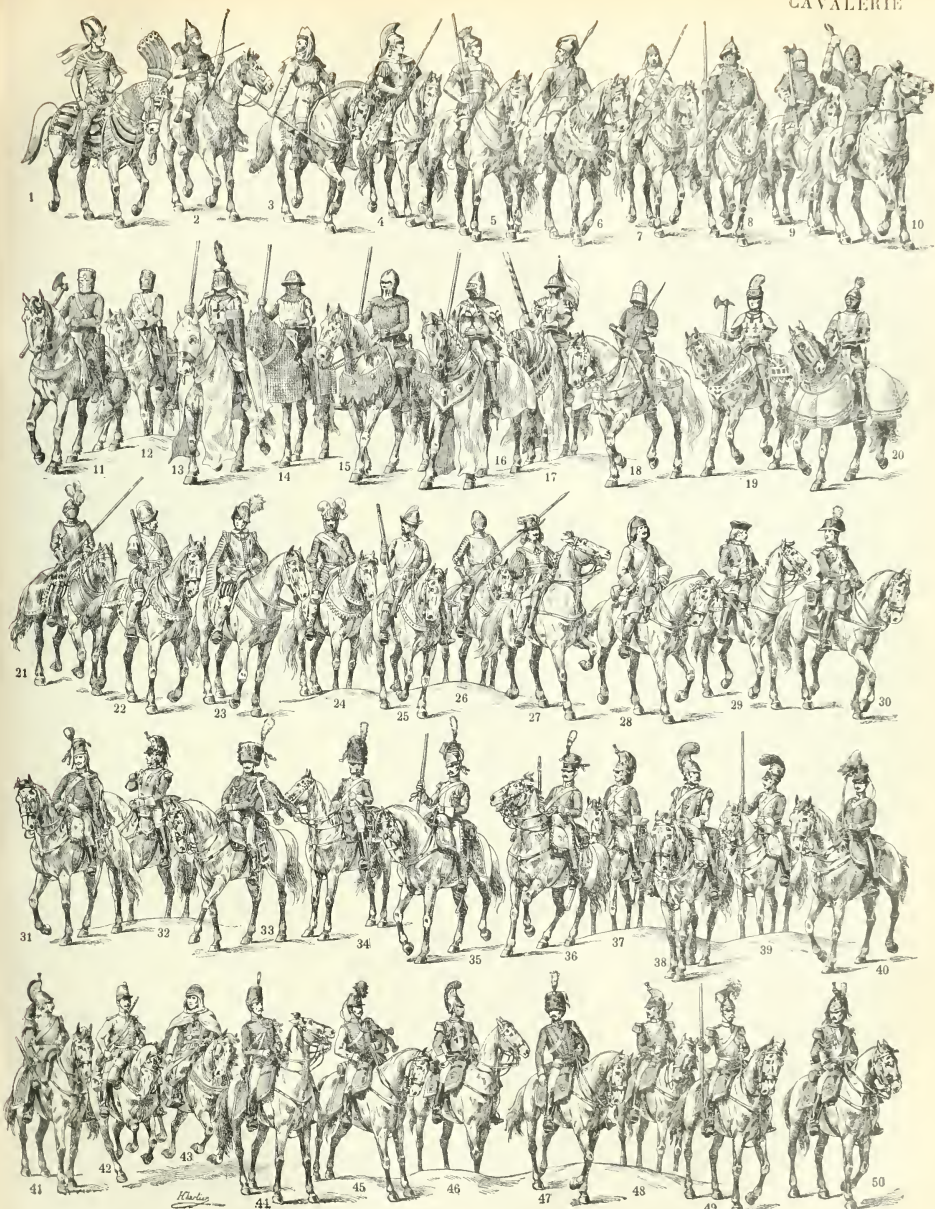
**CAVAGNAC** (kô-vâgnâk) m. l'Hérault, arrond. et à 23 kilom. de Lodève, a une population de 1,100 habitants. Le territoire est arrosé par le Peyre, l'Yssou, la Frange, affluents du Languedoc. — F. de la Frange, affluents du Languedoc.

**CAVAGNAC** (kô-vâgnâk) m. l'Hérault, arrond. et à 23 kilom. de Lodève, a une population de 1,100 habitants. Le territoire est arrosé par le Peyre, l'Yssou, la Frange, affluents du Languedoc. — F. de la Frange, affluents du Languedoc.



Cavagnac.





1. Cavalier égyptien. — 2. Assyrien. — 3. Pers. — 4. Grec. — 5. Romain. — 6. Gaulois. — 7. Franc (époque mérovingienne). — 8. Sous Charlemagne. — 9. Chevalier sous Rigues Capet. — 10. Sous Philippe Ier — 11. Sous Louis XI. — 12. Sous Louis XII. — 13. Sous Philippe le Bel. — 14. Sous Philippe de Valois. — 15. Sous Jean le Bon. — 16. Sous Charles V. — 17. Sous Charles VI. — 18. Sous Charles VII. — 19. Dragon sous Louis XIV. — 20. Cuirassier sous Louis XV. — 21. Hussard sous Louis XVI. — 22. Cavalier sous Henri II. — 23. Arquelet. — 24. Cavalier sous Henri II. — 25. Carabin. — 26. Chevalier-léger. — 27. Mousquetaire sous Louis XIII. — 28. Dragon sous Louis XIV. — 29. Cuirassier de la garde; 30. Chasseur de la garde; 31. Louvier de la garde; 32. Chasseur; 33. Hussard; 34. Grenadier de la garde; 35. Chasseur; 36. Hussard; 37. Carabin; 38. Carabinier; 39. Chevalier-léger. — 40. Chasseur (1811). — 41. Dragon (1811). — 42. Chasseur d'Afrique (1811). — 43. Hussard. — 44. Chasseur. — 45. Hussard de la ligne. — 46. Carabinier. — 47. Guide. — 48. Dragon. — 49. Louvier. — 50. Cuirassier de la garde. V. Planché.









grands fonds de la mer, là où la lumière ne pénètre plus. Dans les catacombes de Paris, les animaux qui on observés ont déjà subi des modifications appréciables. Plus sont nombreuses les générations d'espèces d'animaux qui se succèdent dans les lieux obscurs, plus s'accroissent les modifications portant surtout sur la décoloration des téguments et sur la diminution des organes externes.

— **BIBLIOGR.** : Armand Veyr, « Bulletin du Muséum d'histoire naturelle de Paris » (1885-1897-1898).

**CAVERONSTRÉ** (adv.). — Qui est creusé au grès par cavernes, de trous. La *CAVERONSTRÉ* est un genre de cavernes, de trous. La caveronologie est un art praticé par les *CAVERON* n. m. Nom vulgaire du prunellier (*Prunus spinosa*).

**CAVESHAM**, ville de l'Australie australienne (Nouvelle-Zélande) du Sud-Ouest d'Otago à 40 mil. C'est un village de Dunedin, qui constitue une municipalité distincte.

**CAVERY** ou **CAVERI**, ville de la Dekkan [Indoustan méridional]. Il s'agit sur le versant est des Ghats occidentaux, dans le principauté de Kour et s'étend dans la Mysore (présidence de Madras). Egalement, tortoreux, c'est la troisième présidence du N.-O., au S-E., passant à travers le Mysore, puis dans les Ghats occidentaux ; à partir de cette dernière ville, il se divise en plusieurs bras de terre, sur la côte du Caracat, dans les golfes du Bengale, par un delta qui a un front maritime d'immense développement. Sur ce delta sont situés Trinquetart et la ville vénérable de Karikal. Le cours de la Cavery est de 765 kilomètres.

**CAVESHINE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVEYON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVEYON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVETTE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVETTO**, com. d'Italie (Emilie) (prov. de Modène) ; 4.800 hab.

**CAVI**, nom vulgaire donné aux tubercules d'une plante aquatique appelée tubercule d'Espagne. Les *CAVI* sont des tubercules les appellent aussi eux, ainsi que la plante qui les produit.

**CAVIA** n. m. Nom scientifique des rongeurs du genre *CAVIA*.

**CAVIANA**, île du Brésil (prov. de Para), une des îles les plus importantes de l'estuaire de l'Amazone. Baux pâturages nourrissant de nombreux troupeaux de gros bétail et de nombreuses pêches abondantes sur les rives.

**CAVIAR** (de l'ital. *caviare*) n. m. Aliment très estimé dans le nord de l'Europe, en Russie notamment, et composé principalement de la caviare des saumons et du *CAVIAR* à la sécheresse. Nom commercial du caviar conservé dans des tonnes dont l'intérieur est garni de linge, et dans l'ancien, dans des tonneaux en bois de chêne. On y trouve certaines lignes d'un journal ou d'un livre pour les cacher aux yeux du lecteur.

**CAVIAR** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVIAR** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVICIO** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVICIO** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVICIO** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVICIO** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVIER** (adv.) n. m. En T. pop., Nom que l'on donne communément à une cave qui sert de magasin à marchandises.

**CAVIGNAC**, com. de la Gironde, arr. et de 25 kilom. de Bordeaux des départements de la Gironde, Lot-et-Garonne. Fabriques de chaux, 500 bahls, Ch. de fer. Coteaux, de sables ; moutons, fromages, tonneaux, salaisons.

**CAVILLATERE**, **TRICE** (rad. cavillation) n. Tromper.

**CAVILLATION** (adv.) n. f. *rad. cavillation*, même sens) n. f. E. T. de barreau et de cotroverse, caviller, subtilité, mauvaise chicane. (Vieux.) On dit aussi **CAVILLER**.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

**CAVILLON** (adv.) n. f. *rad. cavillation* (adv.) Rusé, fin, habile, VILLON.

l'absence de lobe operculaire, la largeur des nageoires lobées, la minceur de la coque calcare, etc. — *Un carolinien*.

**CAVOLINITE** (de Carolini, n. pr.) n. f. Silicate naturel d'aluminate de fer, de couleur vert, se trouve dans les rochers de Saint-Pierre.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

**CAVONNE** (adv.) n. f. T. de manège. Petit cavesson. **CAVESON** n. m. Forme peu usitée du mot *CAVEYON*.

















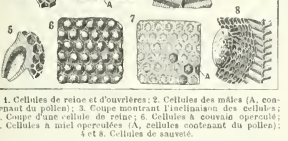






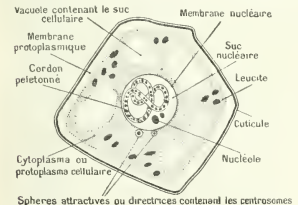


une plus grande, appelée *cellule de navets*, qui sert, par exemple d'une nourriture complète, à transformer une larve d'écrémaire en larve de roue. Dans ce cas, les cellules peuvent être construites au milieu d'un rayon. Les cellules à couvain sont fermées par des couvercles ou opercules un peu bombés, quelque-fois après la naissance de la larve.



larve, et contiennent les provisions nécessaires à son évolution. Les cellules à miel sont également fermées par un opercule très mince en papier détrempé, quand le miel a atteint sa consistance normale.

**Biol.** Tous les êtres vivants sont formés de *plastides* ou masses de substances plastiques, qui possèdent la propriété d'assimilation. Or la vie élémentaire manifestée de ces plastides détermine la formation, à leur suite, d'une membrane squelettique plus résistante, surtout dans le règne végétal, où cette membrane contient de la cellulose. Le plastide se trouve donc contenu dans qu'on appelle les cellules vivantes. On reconnaît, en outre, se détruit plus difficilement que lui et reste longtemps fort nette dans un végétal mort, entièrement dépourvu de substances plastiques. C'est pour cela que les premiers observateurs ont considéré la cellule comme fondamentale chez les êtres vivants. On a reconnu, depuis, que l'élément essentiel est le plastide formé de substances plastiques et dont les parois squelettiques ne sont qu'une sécrétion de moindre importance; mais le mot « cellule » avait été si généralement adopté, qu'il a été conservé et qu'on l'applique à l'ensemble formé par le plastide et sa paroi, même dans des cas où cette paroi est à peine constatable. On emploie aujourd'hui à peu près indifféremment les deux mots *plastide* et *cellule*, mais il est à remarquer, cependant, que le premier est plus usité en biologie générale, le mot « cellule » en histologie descriptive; c'est donc sous la dénomination de cellule que l'on étudie au point de vue de sa structure et de son rôle l'élément fondamental des tissus; on étudie, au contraire, les caractères de la vie élémentaire chez les plastides.



La cellule animale ou végétale se compose, au point de vue descriptif, de trois parties distinctes: le protoplasma renfermé dans le cytoplasma, entouré par la membrane et contenant le noyau.

La membrane cellulaire est constituée par la partie périphérique du cytoplasma, partie qui est la plus épaisse, laquelle le réseau de plasma solide est beaucoup plus serré et le plasma liquide plus abondant, ce qui lui augmente la résistance. Dans les membranes protoplasmiques, on trouve en outre, surtout s'accumulent des substances squelettiques, qui lui donnent plus ou moins de rigidité. On donne le nom de cuticule à la partie spécialement épaissie et dépourvue de substances vivantes.

La question la plus essentielle de la physiologie cellulaire est celle de savoir déterminer quels éléments de la cellule sont constitués de substances plastiques, et quels éléments sont, au contraire, des produits annexes ou accessoires de l'assimilation.

**Artificialité.** La pénétration de la cellule se subit dans un local spécial; l'homme est isolé, le sort pour chaque service et le pain couronné que le pain et deux soupes par jour, dont une sans viande, dans le cas de la cellule simple, et toutes deux sans viande, à la suite de la cellule de correction. On militaire d'écrire en cellule ne reçoit qu'une couverture; dans les grands froids, le chef de corps peut y faire ajouter de la paille de couchage et une demi-couverture, ou bien permettre au soldat la punition. C'est, du reste, le chef de corps seul qui peut infliger la punition de pain simple et sans viande, et de pain simple et sans viande pour six ou huit jours consécutifs; mais il peut y ajouter sept jours de prison.

Les règlements étrangers et les bataillons d'infanterie légère d'Afrique, les officiers supérieurs et les capitaines dans leurs compagnies peuvent infliger huit jours de prison à un soldat qui ne se présente pas à son poste simple ou vingt-huit jours de cellule de correction. Cette dernière punition n'est en usage que dans ces corps spéciaux, elle se fait en cellule de correction, les soldats sont séparés par des interruptions de quatre jours. Mais elle peut être aussi appliquée, et même avec les fers, aux con-

damnés militaires, à qui le commandant de la prison peut y infliger jusqu'à trois jours.

Les règlements des compagnies de discipline peuvent exiger de huit jours de cellule par jour capitaine et de quinze jours par les généraux commandant les divisions et les corps.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**ALMU**, Teuà en cel. En parlant des prisonniers. *Vrioua* (cel. Substantif. Les esclaves.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

voire textile dans l'état le plus acide et aux alcalis de diverses concentrations, ainsi qu'à l'alcool et à l'éther. — Pl. ou les deux parties sont bords de l'Herminette, de Stoloban, ont démontré que la cellulose se dissout dans le liq. digestif des herbivores, surtout dans la panse et le caecum des ruminants. Cette dissolution est due à des diastases, peut-être au *cellulase* *amylolactica*. Mischler a reconnu, dès 1859, la formation de la cellulase dans les panes des ruminants. Cette cellulase est due à des diastases analogues, et consiste à agir et à séparer des cellules, et les petits corpuscules qu'il avait nommés *amylolactica*, qui sont le même *cellulase* *amylolactica*. Dans le règne végétal, on trouve dans les végétaux aquatiques dans des fibres en liberté; il travaille aussi, un foie de mouton, à la décomposition du bois et des végétaux marins; et produit le même résultat dans les cellules végétales.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

**CELLULOSE**, *Eel* (adj.) Hist. nat. Divisé en cellulose.

l'histoire qui suppose une connaissance toute spéciale. Le principal ouvrage de Celse a pour titre : *De arte medica*. L'Hippocrate latin, eclectic de nature, passe en revue tous les secrets de la médecine antique. Après avoir écrit le médecin doit être rationnel, qu'il est à la fois inutile et cruel d'être ignorant de la science de se livrer à la dissection des cadavres ; il expose les procédés d'entente d'Hippocrate et recommande l'usage de la gymnastique, les exercices du corps, les bains, les onctions, les lectures à haute voix. Ses ordonnances varient, suivant les saisons, les âges, les tempéraments, le climat, le temps de saison et de profession. C'est à lui que nous devons l'histoire de la chirurgie grecque et romaine depuis Hippocrate jusqu'à son époque. On trouve dans son traité qu'il donne des opérations et des instruments de chirurgie véritablement remarquables. L'obstétrique appelle aussi toute son attention.

Dans la partie philosophique de son ouvrage, son style est de la plus grande pureté, ce lui là vaudrait être appelé *Cicéron* de la médecine. Sa partie technique paraît moins parfaite, cela tient évidemment au peu de ressources qu'il trouvait dans la langue latine à cette époque et ce qui est prouvé par Fouquier (Paris, 1822) ; par Des Etangs (Paris, 1860), et par Vidéroux (Paris, 1875). On lui doit aussi : *De febrilibus liber cum medicamentis* (Vesling, 1857). Celse a, en outre, écrit sur la médecine et l'art militaire.

Celse (surnom), nous donne à une méthode de cytotomique. V. ce mot.

**CELSE** (sans), martyr, né à Cimiez, près de Nice, mort en 69. Il nous illustre, malgré, il extrait à peine dans l'histoire, les larges lettres, vers, l'usage du converti et le baptême. Le maître et le disciple furent arrêtés et conduits à Vintimille, puis à Rome, où Néron essaya inutilement de le triompher de la torture et d'opprimer les tourments. Furieux, il les fit enfreindre sur une baraque où ils furent abandonnés au gré des jets. Un vent favorable souffla vers eux et ils furent emportés à Milan, où ils furent mis à mort par ordre du préfet Annonius. — P. le 28 juillet.

**CELSE**, philosophe platonicien du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, fut le premier qui écrivit contre le christianisme. Il composa le *Discours véritable* (1819, 1820), un ouvrage, au point de vue de la philosophie, rationnel, l'Ancien et le Nouveau Testament, et un livre contre la magie, à laquelle il attribue les miracles rapportés dans l'Évangile. Le *Discours véritable* fut brûlé par l'empereur après la réimpression qu'on a faite Origène, dans son ouvrage *Contre Celse*.

**CELSE** (de Celsus, n. pr.), a. f. Genre de scolopendaires, tribu des vermiculaires, comprenant une trentaine d'espèces qui croissent dans le bassin de la Méditerranée, l'Asie mineure, et dans les îles de la mer Noire.

**CELTIQUE** (lat. *celtica*, élévation) n. f. Titre qui se donnait à plusieurs officiers du Bas-Empire et à plusieurs dignitaires du Moyen Âge.

**CELSUS** (Macron), savant et archéologue suédois, né à Alisa (Hollmångård) 1621, mort en 1678 à Upsal, où il professa les mathématiques à l'université, et comme architecte, déclara la première école de dessin en Suède. Il fut aussi la zoologie et la botanique, protégé Linnaé, et fut un des fondateurs de la science des sciences d'Alisa. Son principal ouvrage est intitulé : *Hierobotanicon* (1743-1747) — Son neveu, Anders **CELSUS**, né en 1711, mort en 1776, fut un homme de lettres et un homme à l'université d'Upsal, voyagea en Allemagne, en Italie, en France, où il se fit connaître par ses savants travaux, fit partie, en 1727, de l'expédition française chargée de mesurer un degré du méridien dans les régions polaires ; reçut du roi une pension de 1 000 livres. De retour à Upsal, il obtint qu'on érigeât un observatoire dans cette ville. Il eut le projet de fonder un observatoire neutre. — Olof **CELSUS**, dit le **Jeune**, historien suédois, fils d'Olof **CELSUS**, né en 1716, mort en 1792, fut un homme de lettres, enseigna à l'université d'Upsal, il fut nommé, en 1777, évêque de Lund, et continua à occuper d'autres. Il a plusieurs ouvrages, notamment : *Historie ecclésiastique du royaume de Suède* ; *Histoire de Gustave IV* ; *Historie de Suède*, XIV.

**CELSUS** (P. Juvenalis), juriste romain, né vers l'an 67, mort vers 130. Il trouva dans la conscription de Néron et de Galba, Domitien, romain à sauver sa vie, joint à une grande faveur sous Nerva et sous Trajan et fut romain des dignités de préfet et de consul. Ses œuvres de jurisprudence sont perdues ; mais il est souvent cité par Pomponius Ulpian, ainsi que dans les *Institutes* et dans le *Code*.

**CELSUS** (Caius Titus Cornelius), proclamé empereur romain l'an 70. Il ne conserva ce titre que sept jours. Les habitants de Sicile, dévoués à l'empereur Galba, l'égorgeront à l'instigation de son frère, qui le pendit en effluve à un gibet. C'était un simple militaire, que les Siciliens avaient choisi à cause de sa réputation d'intégrité.

**CELSUS** (Titus) romain, grec du II<sup>e</sup> siècle, acquiescent à quelques articles l'honneur d'avoir composé les *Commentaires de César*, parce que son nom se trouve sur un manuscrit manquant de ce livre, dont il avait fait simplement la révision.

**CELT** (s'él.) n. m. Nom donné abusivement, par les archéologues français, à la langue du commencement du III<sup>e</sup> siècle, aux dialectes de la Gaule, et plus particulièrement dans les sépultures protestantes. (Ce mot est peu employé aujourd'hui.)

**CELTE** adj. Géogr. et hist. V. **CELTIQUE**.

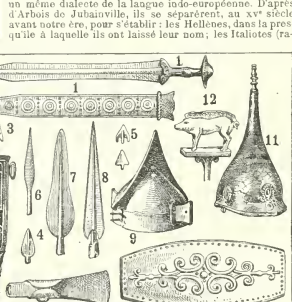
**CELTES**, le nom de *Celtique* apparaît pour la première fois, environ 20 siècles avant notre ère, dans la géogra-

phie d'Hécatée de Miles. Le premier historien qui fasse mention des Celtes est Hérodote, dans son livre II. D'après Pausanias et aussi César, le nom de Celtes était celui que donnaient à l'ensemble le peuple appelé *Galli* (d'après les Romains). On peut ajouter que c'est dans les *Origines* de Caton, écrites vers 168 av. J.-C., qu'on trouve pour la première fois cette dénomination de *Galli*, dans laquelle les Romains considéraient toutes les populations de race celtique habitant la Gaule. On trouve aussi d'abord l'Italie du Nord et l'Allemagne du Sud ; puis, au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, le pays enlevé au Rhin, les Alpes, les Alpes occidentales et le Jura.

— Un **CELT**. Les Celtes se distinguaient des Gaulois du sud par une taille plus élevée et une peau plus blanche ; des Germains, naturellement blonds, par la couleur de leur chevelure, leur sens artificiel, si on en croit Diodore de Sicile, et par une moindre stature. Quant à la couleur de leurs yeux, la forme de leur crâne, on ne possède là-dessus aucune donnée certaine.

Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, que les Celtes appartenissent à une race unique. On ne voit jamais paraître dans les textes germaniques, en comparaison, qu'à l'époque où les Celtes, les Germains et les Slaves se montrèrent à nos yeux pour la première fois, l'habitude d'être déjà vaincus, qu'ils avaient derrière eux un long passé, ce que, dès lors, ils ne pouvaient plus former des races pures, des « races anthropologiques », mais seulement des « races historiques ». On doit donc, historiquement, appeler « Celtes » tous les peuples qui parlaient la langue celtique, abstraction faite de la race.

Les anciens désignent sous le nom de « Celtes » l'ensemble des peuples qui habitaient l'Europe centrale, depuis l'Océan jusqu'à la mer Noire. En fait, c'est bien dans l'Allemagne centrale et méridionale, entre le Rhin, l'Elbe et le Danube, que les données de l'histoire permettent de fixer la corrélation des Celtes sont issus, but à dix siècles avant notre ère. On ne trouve aucune preuve dans la toponymie de cette corrélation, où abondent les noms de localités et de rivières d'origine celtique. D'autre part, la grammaire comparée nous présente les Celtes, au point de vue linguistique, comme les frères des Latins, Italiotes, Grecs, Arméniens, Slaves, Thraces, Indiens et Perses. La science a pu encore découvrir que l'anglais est issu d'un dialecte celtique qui se formait qu'un seul peuple, dit indo-européen ou aryen, et ne parlait qu'une seule et même langue. Il est donc certain qu'il y avait des Celtes, mais qu'ils n'étaient pas un même dialecte de la langue indo-européenne. D'après Arbois de Jubainville, ils se séparèrent, au IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, en deux groupes, les Celtes occidentaux à laquelle ils ont laissé leur nom, les Italiotes (ra-



Armes celtiques : 1. Égde et son fourreau (musée d'Arrillerie) ; 2. Poignard avec sa gaine (Saint-Germain) ; 3. A. Pointes de sautoir ; 6, 7, 8. Pointes de javalotte ; 9. Bouclier (d'après un bas-relief de l'Orange) ; 11. Casque ; 12. Ensemble (arc d'Orange) ; 13. Hache.

meant latin) comprise au delà des Alpes. Quant aux Celtes, ils restèrent encore plusieurs siècles dans l'Europe centrale, sous ces divers noms, aux mêmes conditions que la linguistique et l'histoire.

Il est probable qu'au IV<sup>e</sup> siècle les Celtes passèrent en Italie, refaisant les légions qui occupèrent l'Espagne, le sud de la Gaule, puis les plus tard appelées Britanniques. Vers l'an 500 av. J.-C., ils relient les Ligures jusqu'aux Pyrénées et conquièrent l'Espagne par les Phéniciens. On croit que les plus tard appelés Britanniques. Vers l'an 500 av. J.-C., ils relient les Ligures jusqu'aux Pyrénées et conquièrent l'Espagne par les Phéniciens. On croit que les plus tard appelés Britanniques. Vers l'an 500 av. J.-C., ils relient les Ligures jusqu'aux Pyrénées et conquièrent l'Espagne par les Phéniciens. On croit que les plus tard appelés Britanniques.

Le III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., les Celtes occupent toute la vallée du Pô, depuis les Alpes jusqu'aux rives de l'Adriatique. Ils sont en contact avec les Grecs et les Romains. Ils sont vaincus par les Romains et se retirent en Italie. Ils occupent toute la vallée du Pô, depuis les Alpes jusqu'aux rives de l'Adriatique. Ils sont en contact avec les Grecs et les Romains. Ils sont vaincus par les Romains et se retirent en Italie.

centre et l'ouest de la péninsule Ibérique (Espagne et Portugal), où ils démentent les Ibères autochtones ; tout ce pays compris entre l'Océan, la Garonne, le Rhin et les Alpes (France, Belgique, Hollande, Pays-Bas, Allemagne, Suisse, Prusse et Bavière rhénanes) ; tout à l'Allemagne actuelle, du moins entre le Rhin et l'Elbe ; l'Autriche et la Bohême ; la Gaule jusqu'à la mer Noire et le Danube, limite de leur domination à l'E., ou à son con-



Monnaies celtiques : 1. Dées Paria ; 2. Dées Carnut ; 3. Dées Chartres ; 4. Dées Elmens (Aquitains) ; 5. Dées Séquanes (Franco-Comans) ; 6. Dées Bellosiques (Beauvais) ; 7. Dées Bituriges (Bourges).

finait aux Sarmates. Cet immense empire celtique ne présentait pas une unité ethnique, mais une unité géographique qui dura peu. Il est vrai que, dans les premières années du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, les Celtes atteignirent la Méditerranée, entre les Cévènes, les Pyrénées et le Rhône, envahirent la Thrace, la Grèce, où ils pillèrent Delphes, et, franchissant le Bosporus, fondèrent dans l'Asie Mineure un royaume, le Galatie. Mais, en 283, les Romains, leurs ennemis séculaires, firent la conquête du pays des Sénon. Environ un demi-siècle plus tard, ils se retirèrent de la place en Espagne aux Carthaginois, eux-mêmes supplantés (218-206) par les Romains. Dès lors, les Celtes se fondirent avec les Ibères. En 212, ils perdirent la suprématie en Thrace, puis dans la Galatie en 191. Cette même année, deux cents ans après la prise de Rome, toute la Gaule cisalpine était soumise aux Romains. C'est-à-dire qu'ils ne restèrent plus que la Gaule transalpine, mais seulement pour y fonder des comptoirs à Aix en 122, à Narbonne en 114.

La Gaule qui restait alors les Gaulois ne venait pas des Romains, mais d'un peuple, nous dans l'histoire, les Germains, s'étant depuis mille ans dans la presqu'île Scandinavie, le Jutland et sur la rive droite de l'Elbe, les Germains arrivés, au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, envahit l'Allemagne qui, dès lors, fut perdue pour la race celtique. Peu s'en fallut qu'ils ne fussent peuplés par les Celtes et les Teutons, ce qui leur arrachait également la Gaule. La victoire de Marsus, 102, la sauva momentanément. Les Celtes ne furent pas moins écartés du Rhin : des tribus germaniques s'établirent sur la rive gauche ; les Triboques dans les Alpes, les Arvernes sur la rive droite.

En Germanie même, les Boii, chassés de Bohême, leur pays par les Suèves, s'installèrent dans la Norique (Styrie) au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Les Celtes furent donc des siècles. Dans le sud de cette même Germanie, un débris des Celtes, probablement des Volces, resta fixe longtemps au nord-est de la Gaule, dans la région de la rive gauche du Rhin, le pays appelé « Terres décaumées » et correspondant au grand-duché de Bade et du Wurtemberg actuels. Il fut absorbé par les Romains, vers le III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Il semble bien prouvé que, dans l'Allemagne du Sud, la population doit être ethniquement, une bonne part de ses éléments aux Celtes : Alémaniens, Souabes, Bavarois, possédant des caractères anthropologiques qui les différencient suffisamment des Germains du nord. Enfin, à l'extrémité de la Germanie, vers les monts Scandes, il existait encore, à la fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, un petit peuple gaulois, les Gothins ; ce dernier fut celtique, perdit au milieu des siècles, les plus nombreux, fut submergé au cours du IV<sup>e</sup> ou du V<sup>e</sup> siècle. Quant aux Celtes des Alpes, ils ne furent soumis que sous Auguste. La Grande-Bretagne fut conquise par les Romains, vers le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Les Celtes ne réussirent à échapper à la domination étrangère.

En résumé, les Celtes, après avoir été, vers le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, le plus nombreux et le plus puissant de l'Europe, se trouvèrent, quatre cents ans plus tard, soumis par César l'an 102, la sauva momentanément. Les Celtes ne furent pas moins écartés du Rhin : des tribus germaniques s'établirent sur la rive gauche ; les Triboques dans les Alpes, les Arvernes sur la rive droite.

Les Celtes ont pas disparu en tant que race. De nos jours encore, il reste dans le fond de la population de France, de l'Alsace-Lorraine au nord, de la Belgique, de la Suisse, de l'Allemagne occidentale et méridionale, de l'Italie septentrionale, de la Hollande, de l'Espagne, de la Grande-Bretagne, ainsi que l'Irlande. Mais, presque partout, ils ont perdu leur langue propre pour adopter l'idiome de leurs conquérants, les peuples celtiques, les Français, les Normands, les Allemands, les Anglais. Actuellement, il ne reste plus que quelques 3 millions d'humains parlant un idiole celtique, savoir : les Bretons de France, les Irlandais de l'Irlande, peut-être 100 000 dans le nord-ouest de l'Espagne ; pour le rattaché bretonique, 1 million dans le pays de Galles.

Rien n'est demeuré des chants lyriques et épiques des anciens Celtes, mais les Bretons ont conservé, au contraire, depuis le IV<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, une littérature assez riche.







des pays : la *Fête de Perrault* ou *Hérosage* des *Centrodroms* (célébration ou la *Festa*) merveilleuse, écrite en cinq actes et jouée tableau par Clairville, Albert Moussier et Ernest Ligny, musique de Victor Chéri, représentée au Théâtre de Cluses le 15 février 1931. Le *Centrodrome* est représenté en quatre actes, paroles de Paul Ferrier, musique de Gabriel Quirarte et Victor Roger, représentée aux Variétés à la pavane de l'Opéra le 24 février 1929. Cette œuvre est accommodée à la moderne : c'est une petite héroïne parisienne. *Centrodrom* est encore le titre d'un opéra-comique en quatre actes en six tableaux, paroles de Léon Clain, d'après le poème de Perrault, musique de Massenet, représenté au Opéra-Comique le 24 mai 1899. V. CÉNÔBIENNE.

**CÉNODROMO** ou **CÉNODROMÉON** (san-dro-mo-n — rad. *cénodrope*) n. m. Action de réduire ou d'endormir. Le CÉNODROMÉON (en Vieux).

**CENOBIA** (*Genobias* -vi). v. a. Réduire en cendres. *Cenobias une forêt*. (Vieux).

**CENOBRE** (sén-o-bre). f. Etat d'un acier refroidi, rendu, impropre à prendre le pol, et dont la surface est couverte de petites écailles, que l'on appelle cendres de cenobres dans le maritime, et qui s'empêche à son parfait pol. C'est un ensemble de petites crevasses ou de petits trous dans la masse.

**CÈNE** (lat. *cenae*, souper) n. f. Souper que Jésus-Christ fit avec ses apôtres, la veille de sa passion, et dans lequel il institua, d'après les récits de ses disciples, le Sacrement du pain, le sacrement du vin, le sacrement de l'Eucharistie.

**CÈNE** (lat. *cenae*, souper) n. f. Souper que Jésus-Christ fit avec ses apôtres, la veille de sa passion, et dans lequel il institua, d'après les récits de ses disciples, le Sacrement du pain, le sacrement du vin, le sacrement de l'Eucharistie.

C'est la Cène de Jésus-Christ. *La cène*, Cène de Léonard de Vinci, tableau. Cénobite, n. m. XI, 25-29. Saint Jean, dans laquelle le pape, des prélats, des chefs de communauté, des prêtres, des religieux, après leur avoir lavé les pieds, en mémoire de la cène de Jésus-Christ. Cénobion, et Cénobisme, nom commun sous les deux espèces, telle qu'elle se pratique chez les religieux, et qui est faite par le prieur *de des recevoir les signes*. (Boss.) — *EN-CÈNE*, Hist. Au temps de Jésus-Christ, conformément à la loi de Moïse, qu'il venait chaque semaine faire les traditions rabbiniques, mais se réunissant chaque année, le soir du quatorzième jour du mois de Nisan, pendant lequel avait lieu le festin paschal, symbolisant le dernier repas d'Église. Cénobionisme, nom commun sous les deux espèces, telle qu'elle se pratique chez les religieux, et qui est faite par le prieur *de des recevoir les signes*. (Boss.) — *EN-CÈNE*, Hist. Au temps de Jésus-Christ, conformément à la loi de Moïse, qu'il venait chaque semaine faire les traditions rabbiniques, mais se réunissant chaque année, le soir du quatorzième jour du mois de Nisan, pendant lequel avait lieu le festin paschal, symbolisant le dernier repas d'Église.

La forme de ce repas était soumise à des lois minutieuses. Avant de souper, Jésus-Christ voulut célébrer pour la dernière fois le festin de l'Éucharistie. Profitant d'une latitude laissée par l'usage, il le célébra, non le jour de la fête, mais la veille ou au soir, c'est-à-dire la veille du dimanche. Les saints Pères du dernier repas ont contenu qu'au dans le Nouveau Testament (Matth., XXVI, 18-20; Marc, XIV, 18-20; Luc, XXI, 15-17; 1 Cor., X, 21). Les saints Pères ont contenu d'y faire une allusion évasive (XIII, 1).

On voit, dans ce récit, que Jésus-Christ se conforma fidèlement à son rituel. Mais dans leur donateur une signification supérieure. Il réunit ses douze apôtres dans une salle haute, tendue de draperies et contenant des lits de bois enfoncés, car au moment du repas et l'accomplissement des Écritures, plus prédisait avec douleur le travail complet par un des apôtres, et désigna clairement le coupable, Jésus, à qui il tendit un morceau de pain trempé dans du vin. Au moment de l'ablation, il voulut donner à ses apôtres une leçon d'humilité en lavant leurs pieds de ses propres mains et en lui du repas, il prit du pain, le bénit, il rompit et le donna à ses apôtres en disant : « Prenez et mangez-en tous : ceci est mon corps. De même, après le souper, il prit le coupe et, ayant rendu grâce, à la leur donna en disant : « Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang du nouveau testament, qui sera répandu pour la rémission des péchés. Faites ceci en mémoire de moi ». Tous, ensuite, d'un hymne et sortirent pour se rendre au mont des Oliviers.

La recommandation suprême de Jésus-Christ, la première donnée à recevoir en mémoire de la Cène. Au même moment suivit après sa mort. Nos vœux les plus ardents se réunir pour rompre le pain et « manger la Cène du Seigneur » (Act., II, XX, 76-78). Les saints Pères des abus s'étaient glissés dans ces révérences saintes, l'apôtre saint Paul les félicita avec vigueur (I. Cor., XI, I. Cor., X, 16). — *EN-CÈNE*, Hist. Au temps de Jésus-Christ, conformément à la loi de Moïse, qu'il venait chaque semaine faire les traditions rabbiniques, mais se réunissant chaque année, le soir du quatorzième jour du mois de Nisan, pendant lequel avait lieu le festin paschal, symbolisant le dernier repas d'Église.

— *EN-CÈNE*, Hist. Au temps de Jésus-Christ, conformément à la loi de Moïse, qu'il venait chaque semaine faire les traditions rabbiniques, mais se réunissant chaque année, le soir du quatorzième jour du mois de Nisan, pendant lequel avait lieu le festin paschal, symbolisant le dernier repas d'Église.

Haloben le Jeune, un ange de Bille. Un tableau du Louvre (n° 601) que l'on a attribué successivement à Holbein le Jeune, à Lucas de Leyde, à Quentin Matsys, à Mabuse, mérite l'attention. Le tableau de Frans Porbus le Jeune, que renferme le Louvre, et celui de Gérard de Lairesse, également au Louvre, sont très remarquables.

**CÈNE** (lat. *cenae*, souper) n. f. Souper que Jésus-Christ fit avec ses apôtres, la veille de sa passion, et dans lequel il institua, d'après les récits de ses disciples, le Sacrement du pain, le sacrement du vin, le sacrement de l'Eucharistie.

**CÈNE** (lat. *cenae*, souper) n. f. Souper que Jésus-Christ fit avec ses apôtres, la veille de sa passion, et dans lequel il institua, d'après les récits de ses disciples, le Sacrement du pain, le sacrement du vin, le sacrement de l'Eucharistie.

**CENOBIA** (*Genobias* -vi). v. a. Réduire en cendres. *Cenobias une forêt*. (Vieux).

**CENOBRE** (sén-o-bre). f. Etat d'un acier refroidi, rendu, impropre à prendre le pol, et dont la surface est couverte de petites écailles, que l'on appelle cendres de cenobres dans le maritime, et qui s'empêche à son parfait pol. C'est un ensemble de petites crevasses ou de petits trous dans la masse.

C'est la Cène de Jésus-Christ. *La cène*, Cène de Léonard de Vinci, tableau. Cénobite, n. m. XI, 25-29. Saint Jean, dans laquelle le pape, des prélats, des chefs de communauté, des prêtres, des religieux, après leur avoir lavé les pieds, en mémoire de la cène de Jésus-Christ.

Cénobion, et Cénobisme, nom commun sous les deux espèces, telle qu'elle se pratique chez les religieux, et qui est faite par le prieur *de des recevoir les signes*. (Boss.) — *EN-CÈNE*, Hist. Au temps de Jésus-Christ, conformément à la loi de Moïse, qu'il venait chaque semaine faire les traditions rabbiniques, mais se réunissant chaque année, le soir du quatorzième jour du mois de Nisan, pendant lequel avait lieu le festin paschal, symbolisant le dernier repas d'Église.

La forme de ce repas était soumise à des lois minutieuses. Avant de souper, Jésus-Christ voulut célébrer pour la dernière fois le festin de l'Éucharistie. Profitant d'une latitude laissée par l'usage, il le célébra, non le jour de la fête, mais la veille ou au soir, c'est-à-dire la veille du dimanche. Les saints Pères du dernier repas ont contenu qu'au dans le Nouveau Testament (Matth., XXVI, 18-20; Marc, XIV, 18-20; Luc, XXI, 15-17; 1 Cor., X, 21). Les saints Pères ont contenu d'y faire une allusion évasive (XIII, 1).

On voit, dans ce récit, que Jésus-Christ se conforma fidèlement à son rituel. Mais dans leur donateur une signification supérieure. Il réunit ses douze apôtres dans une salle haute, tendue de draperies et contenant des lits de bois enfoncés, car au moment du repas et l'accomplissement des Écritures, plus prédisait avec douleur le travail complet par un des apôtres, et désigna clairement le coupable, Jésus, à qui il tendit un morceau de pain trempé dans du vin. Au moment de l'ablation, il voulut donner à ses apôtres une leçon d'humilité en lavant leurs pieds de ses propres mains et en lui du repas, il prit du pain, le bénit, il rompit et le donna à ses apôtres en disant : « Prenez et mangez-en tous : ceci est mon corps. De même, après le souper, il prit le coupe et, ayant rendu grâce, à la leur donna en disant : « Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang du nouveau testament, qui sera répandu pour la rémission des péchés. Faites ceci en mémoire de moi ». Tous, ensuite, d'un hymne et sortirent pour se rendre au mont des Oliviers.

La recommandation suprême de Jésus-Christ, la première donnée à recevoir en mémoire de la Cène. Au même moment suivit après sa mort. Nos vœux les plus ardents se réunir pour rompre le pain et « manger la Cène du Seigneur » (Act., II, XX, 76-78). Les saints Pères des abus s'étaient glissés dans ces révérences saintes, l'apôtre saint Paul les félicita avec vigueur (I. Cor., XI, I. Cor., X, 16). — *EN-CÈNE*, Hist. Au temps de Jésus-Christ, conformément à la loi de Moïse, qu'il venait chaque semaine faire les traditions rabbiniques, mais se réunissant chaque année, le soir du quatorzième jour du mois de Nisan, pendant lequel avait lieu le festin paschal, symbolisant le dernier repas d'Église.

**CENOBION**, et **CENOBISME**, nom commun sous les deux espèces, telle qu'elle se pratique chez les religieux, et qui est faite par le prieur *de des recevoir les signes*. (Boss.) — *EN-CÈNE*, Hist. Au temps de Jésus-Christ, conformément à la loi de Moïse, qu'il venait chaque semaine faire les traditions rabbiniques, mais se réunissant chaque année, le soir du quatorzième jour du mois de Nisan, pendant lequel avait lieu le festin paschal, symbolisant le dernier repas d'Église.

— *EN-CÈNE*, Hist. Au temps de Jésus-Christ, conformément à la loi de Moïse, qu'il venait chaque semaine faire les traditions rabbiniques, mais se réunissant chaque année, le soir du quatorzième jour du mois de Nisan, pendant lequel avait lieu le festin paschal, symbolisant le dernier repas d'Église.

— *EN-CÈNE*, Hist. Au temps de Jésus-Christ, conformément à la loi de Moïse, qu'il venait chaque semaine faire les traditions rabbiniques, mais se réunissant chaque année, le soir du quatorzième jour du mois de Nisan, pendant lequel avait lieu le festin paschal, symbolisant le dernier repas d'Église.

— *EN-CÈNE*, Hist. Au temps de Jésus-Christ, conformément à la loi de Moïse, qu'il venait chaque semaine faire les traditions rabbiniques, mais se réunissant chaque année, le soir du quatorzième jour du mois de Nisan, pendant lequel avait lieu le festin paschal, symbolisant le dernier repas d'Église.

— *EN-CÈNE*, Hist. Au temps de Jésus-Christ, conformément à la loi de Moïse, qu'il venait chaque semaine faire les traditions rabbiniques, mais se réunissant chaque année, le soir du quatorzième jour du mois de Nisan, pendant lequel avait lieu le festin paschal, symbolisant le dernier repas d'Église.

des Italiens. Au N., il est séparé du massif de Rocheloum par une profonde dépression (2.691 m.), sorte de plateau qui précède un col de 1.645 mètres. Ce facile passage (à cheval sur le versant N.) est gardé par un fort. C.-U. plusieurs gouvernements carolingiens le franchirent pour aller en Italie. La grande et belle route carrossable qui va de Saint-Omer à Saint-François par Naipois (N. P.), de 1863 à 1818. Les diligences devinrent suffisantes pour le transport des voyageurs, ce qui installe, en 1818, le système des diligences de Saint-Omer à Paris, puis le tracé de la route. En 1871, l'ouverture du tunnel des Alpes, percé entre Modane et Bardonecchia, nous en ouvre une autre, mais le trafic n'a pu être étendu, fit de plus en plus délaisser la route. Un peu en dessous du point culminant du passage, sur le versant italien, on rencontrait un hôtel de voyageurs, un hospice, et de vastes constructions à l'usage des troupes, reliées par des routes stratégiques à des forts très élevés qui descendent sur les vallées.

**CENISME** n. m. Littér. V. CÉNISE.

**CENILLE**, comm. d'Espagne (Galicé [prov. d'Ourense] ; 3.795 hab.).

**CENNINO-CENNINI**, peintre de l'école florentine, né à Colle di Val d'Elsa (Toscane) vers 1350 et mort en 1410. Sa vie est peu connue ; on sait seulement qu'il est auteur d'un *Traité de la peinture*, qui renferme une foule de renseignements curieux sur les procédés employés de son temps et beaucoup de locutions et de mots relatifs à la peinture, qui en ne trouvent point ailleurs. Le manuscrit de ce traité est conservé à la bibliothèque de l'Académie des Arts à Rome en 1821. Il existe des fresques de ce peintre dans l'église Saint-François, à Volterra.

**CENOBIA** (*Genobias* -vi). v. a. Réduire en cendres. *Cenobias une forêt*. (Vieux).

**CENOBRE** (sén-o-bre). f. Etat d'un acier refroidi, rendu, impropre à prendre le pol, et dont la surface est couverte de petites écailles, que l'on appelle cendres de cenobres dans le maritime, et qui s'empêche à son parfait pol. C'est un ensemble de petites crevasses ou de petits trous dans la masse.

C'est la Cène de Jésus-Christ. *La cène*, Cène de Léonard de Vinci, tableau. Cénobite, n. m. XI, 25-29. Saint Jean, dans laquelle le pape, des prélats, des chefs de communauté, des prêtres, des religieux, après leur avoir lavé les pieds, en mémoire de la cène de Jésus-Christ.

Cénobion, et Cénobisme, nom commun sous les deux espèces, telle qu'elle se pratique chez les religieux, et qui est faite par le prieur *de des recevoir les signes*. (Boss.) — *EN-CÈNE*, Hist. Au temps de Jésus-Christ, conformément à la loi de Moïse, qu'il venait chaque semaine faire les traditions rabbiniques, mais se réunissant chaque année, le soir du quatorzième jour du mois de Nisan, pendant lequel avait lieu le festin paschal, symbolisant le dernier repas d'Église.

La forme de ce repas était soumise à des lois minutieuses. Avant de souper, Jésus-Christ voulut célébrer pour la dernière fois le festin de l'Éucharistie. Profitant d'une latitude laissée par l'usage, il le célébra, non le jour de la fête, mais la veille ou au soir, c'est-à-dire la veille du dimanche. Les saints Pères du dernier repas ont contenu qu'au dans le Nouveau Testament (Matth., XXVI, 18-20; Marc, XIV, 18-20; Luc, XXI, 15-17; 1 Cor., X, 21). Les saints Pères ont contenu d'y faire une allusion évasive (XIII, 1).

On voit, dans ce récit, que Jésus-Christ se conforma fidèlement à son rituel. Mais dans leur donateur une signification supérieure. Il réunit ses douze apôtres dans une salle haute, tendue de draperies et contenant des lits de bois enfoncés, car au moment du repas et l'accomplissement des Écritures, plus prédisait avec douleur le travail complet par un des apôtres, et désigna clairement le coupable, Jésus, à qui il tendit un morceau de pain trempé dans du vin. Au moment de l'ablation, il voulut donner à ses apôtres une leçon d'humilité en lavant leurs pieds de ses propres mains et en lui du repas, il prit du pain, le bénit, il rompit et le donna à ses apôtres en disant : « Prenez et mangez-en tous : ceci est mon corps. De même, après le souper, il prit le coupe et, ayant rendu grâce, à la leur donna en disant : « Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang du nouveau testament, qui sera répandu pour la rémission des péchés. Faites ceci en mémoire de moi ». Tous, ensuite, d'un hymne et sortirent pour se rendre au mont des Oliviers.

La recommandation suprême de Jésus-Christ, la première donnée à recevoir en mémoire de la Cène. Au même moment suivit après sa mort. Nos vœux les plus ardents se réunir pour rompre le pain et « manger la Cène du Seigneur » (Act., II, XX, 76-78). Les saints Pères des abus s'étaient glissés dans ces révérences saintes, l'apôtre saint Paul les félicita avec vigueur (I. Cor., XI, I. Cor., X, 16). — *EN-CÈNE*, Hist. Au temps de Jésus-Christ, conformément à la loi de Moïse, qu'il venait chaque semaine faire les traditions rabbiniques, mais se réunissant chaque année, le soir du quatorzième jour du mois de Nisan, pendant lequel avait lieu le festin paschal, symbolisant le dernier repas d'Église.

— *EN-CÈNE*, Hist. Au temps de Jésus-Christ, conformément à la loi de Moïse, qu'il venait chaque semaine faire les traditions rabbiniques, mais se réunissant chaque année, le soir du quatorzième jour du mois de Nisan, pendant lequel avait lieu le festin paschal, symbolisant le dernier repas d'Église.

— *EN-CÈNE*, Hist. Au temps de Jésus-Christ, conformément à la loi de Moïse, qu'il venait chaque semaine faire les traditions rabbiniques, mais se réunissant chaque année, le soir du quatorzième jour du mois de Nisan, pendant lequel avait lieu le festin paschal, symbolisant le dernier repas d'Église.

— *EN-CÈNE*, Hist. Au temps de Jésus-Christ, conformément à la loi de Moïse, qu'il venait chaque semaine faire les traditions rabbiniques, mais se réunissant chaque année, le soir du quatorzième jour du mois de Nisan, pendant lequel avait lieu le festin paschal, symbolisant le dernier repas d'Église.































































tiques; les paraissons de la tyrannie étaient les factions populaires. De même, à Rome, c'est la plèbe qui fit et soutint les Césars, au désespoir des patriciens, qui ont été les exécuteurs de leurs crimes. C'est pourquoy on voit de Tacte. On peut dire que France Napoléon I<sup>er</sup> et Napoléon III ont momentanément rétabli le césarisme.

**CÉSARISTE** (ri'st) m. m. Partisan du césarisme.

**CÉSARIO**, bourg du royaume d'Italie (Sicile [prov. de Messine]); 5,900 hab.

**CÉSAROTTI** (Melchior), poète et littérateur italien, né à Paloue en 1750, mort en 1805, professa la littérature, parla grec et l'hébreu à Paloue, fut plusieurs fois ministre de Napoléon I<sup>er</sup>. Eccrivain plein de hardiesse et d'éclat, il a publié des poésies, des traductions des ouvrages littéraires, philosophiques, etc. Ses œuvres complètes ont été publiées à Paris (1805-1810).

**CÉSARS** (les POÛZS). On désigne sous ce nom Jules César et les onze princes qui ont régné après lui : Auguste, Tibère, Claude, Caligula, Néron, Galba, Otho, Vitellius, Vespasien, Titus et Domitien. Les six derniers étaient étrangers à la famille du vainqueur des Gaules. C'est uniquement parce que Suétone a écrit la vie de ces Césars, qu'on a pris l'habitude de réunir les onze premiers empereurs dans ce groupement factice.

**CÉSARS** (les) (romans, nouvelles, conférences). C'est un recueil des vies des Césars, depuis le premier jusqu'à Domitien. Suétone, grâce à sa situation officielle (il fut, sous le règne d'Adrien, directeur de la bibliothèque, les archives et la correspondance des empereurs et des princes), fut une fonte de détails que le public ignorait. Son œuvre est donc une œuvre de curiosité et de renseignements. Il convient, toutefois, de ne pas consulter qu'avec une extrême prudence, parce que Suétone accepte sans contrôle toutes les traditions, sans les vérifier, surtout si elles ont un caractère scandaleux. Il est certain qu'il exagère la présence d'Auguste, écrivant d'avance, prétendant la conversation que ce prince eut avec Octavie, l'immobilité de Claude, les débauches de Tibère. L'influence de ce livre a été néfaste, parce qu'elle a accoutumé à écrire sans faits les empereurs, sans les chercher, sans les vérifier, et mesquin, sans tenir un compte suffisant des actes accomplis sous le gouvernement de chacun. Cette tentation se retrouve, avec un caractère de plus en plus marqué de vulgarisation, manuels et dictionnaires. C'est de nos jours seulement qu'un effacement réagit contre cette influence et rend à l'étude exacte et précise des faits la place qui elle doit occuper dans la véritable histoire.

**CÉSATION**. — édit. printed (Rome, 1470); édit. Roth (1858). Traduit, française par La Harpe (Paris, 1853).

**CÉSARS** (LES) on le *Banquet*, satire de l'empereur Julien V. BANQUET DE JULIEN (le).

**CÉSARITE** (l'i — du nom de César; botan. ital. 1780-1833) s. m. Genre de végétaux de la famille des trachelymnés.

**CÉSIRÈME**, hte française du département de l'Ain, chef-lieu de canton, à 4 kilom. de Saint-Nalou. On écrit aussi parfois CÉSIRÈME, ou CÉSIRÈME.

**CÉSINA** (Amédée - Barthélémy GAVY de), publiciste français, né à Seneffe, dans le département de Valenciennes le 22 août 1818. Il entra très jeune dans le journalisme, collabora au *Représentant du peuple* de Proudhon, au *Revue* de Paris, à *l'Égypte*, au *Revue de la République*, au *Constitutionnel*, au *an* de 1870, et fut rédacteur en chef du *Soleil*, en 1873 et 1875. Ses principaux ouvrages sont les *Cités nouvelles* (1845); *l'Angleterre et la Russie* (1855); *Liberté confédérée* (1859); *Histoire de la guerre de Prusse* (1871); *les Bourbons de France* (1883), etc. — Son frère, Sébastien GAVY de Césena, dit Sébastien Réoli, né à Beaujeu en 1815, mort en 1865, a publié des recueils de vers, des ouvrages divers et donné une traduction estimée des œuvres de Dante (1843).

**CÉSINATICO**, comm. et port d'Italie (Emilie [prov. de Parme]), sur l'Adriatique; 6,575 hab. Bombardé par les Anglais, en 1809.

**CÉSÈNE** ou **CESENA**, ville d'Italie (Emilie [prov. de Forlì]), sur le Suvolo; 18,500 hab. (*Citénales*) évêché. Mines de fer; vignes; fruits; culture agricole et viticole. Murs Belles églises; hôpital; 110 clochers. Pop. 17,000. — *V. l'art. VII*. — *Le Cincinario de Cesena* a 92,000 hab. — V. *l'art. CÉSINA*. Le fief de *Cesena* fut en 1091, après la mort de Godefroy, roi de Romagne, cédé à son frère, qui se fit appeler à son tour *Romain*. C'est à la fin du XII<sup>e</sup> siècle qu'il passa aux Hérnais, qui le cédèrent aux Ostrogoths, puis à l'envahisseur normand et, en 1186, à son fils. Puis, dans la suite, après avoir été successivement désolé par plusieurs seigneurs particuliers, elle fut réunie aux États de l'Église, dont elle fit partie jusqu'en 1846.

**CÉSIRON** (dimin. du provençal *ciêr*, formé du lat. *ciêr*, même sens) s. m. Non vulgaire du poisson châte (*ciêr arietinum*).

**CÉSIS** (Antoncomenio), peintre italien, né en 1556, mort à Bologne en 1625, fut élève de Raphaël et de Paul Veroneis. Ses conceptions travaillées, sont d'un coloris agréable. Ses meilleurs tableaux se trouvent dans les églises et la Pinacothèque de Bologne.

**CÉSII** (le prince Frédéric), duc d'Agua-Sparta, naturalisé italien, né à Rome en 1585, mort en 1661. Le historien, auteur de six hist. ann. l'académie des Lincei de Rome, etc., découvrit les propriétés de la lougre, prépara l'usage du microscope et du télescope, publia divers traités sur *l'Art de se soigner*, l'*Art de gouverner*, etc., et prépara à la fin de sa vie l'édition de *l'histoire*, etc. de Hernandez sur *l'Histoire naturelle du Mexique* (Paris, 1826).

**CÉSII** ou **CESIUS** d. l. Boi. Svi. de GYMNÉTÈRE.

**CÉSITTE**, par Emilie (Provence) 1818). La petite Rouergue, devenue servage, dans le midi, vers le pays de la boue touchant de bouffis Jirou, qui l'abandonna, dans la plaine et riche Rouazi, et après avoir souffert, sous les deux siècles suivants, de la peste, de la peste, de la peste, etc., celui que l'on a jamais cessé d'aimer. Dans cette ville à l'entrecœur fragile, au réalisme épique, à l'aureté et à la variété, on se voit souvent, dans les paysages, etc., un air de bric-à-brac exotique, les arbres paysans du Rouergue.

**CÉSIO** (Carlo), peintre et graveur italien, né en 1626 à Anagni (bas de Rome), mort à Paris le 12 août 1685. Il copia Pierre de Cortone, le peintre des tableaux ou ne retrouvant les défauts et les qualités de son maître. Il est surtout connu pour avoir gravé un grand nombre de gravures célèbres : la Galerie *Paradis*, en 41 planches; la Vie de saint *Agustyn*, par Laurent *Mauro* d'Enze, de Cortone.

**CÉSIO MAGGIORE**, comm. d'Italie (Vénétie [Prov. de Venise]); 1,000 hab.

**CÉSIO** ou **CESIO** (d. lat. *caesio*, pers) s. m. Genre de poissons appartenant à la famille des pristinoptères, renfermant des poissons de mœurs diverses et des poissons, mais à nager libre dans les plus profondes mers chaudes; en on confond deux espèces.

**CÉSURI** n. m. Métall. V. *CESUM*.

**CESOLNA** (comme Luigi PALMA de). V. PALMA de CESOLNA.

**CÉSÓNIE** ou **MILONIA**, était veuve et mère de trois enfants, quand elle fut à Caligula. Auguste débarquée que son crédit amené, elle se rendit en sa patrie, dans le lieu que les Romains croyaient qu'elle lui avait donné un philtre. Il la faisait caresser par ses amis, et le montrait eux à ses amis. Elle se prêtait à tous ces amusements, et se faisait admirer de tous les gens. Elle fut mariée à un marchand de Cilicie, nommé Gaius, qui était riche et avait une fille dotée, comme elle lui en demandait, et se contenta de ce mariage, sans que son mari lui eût fait autre chose que de la caresser et de l'aimer.

**CÉSOSIE**, du moins, sur mourir. Quand de jeunes gens devinrent l'empire du jour qui gouvernait, elle se prit à donner la gorge au centurier Julien Lupus. La petite Julia Drusilla eut la tête brisée contre un mur.

**CESPEDES** (Paul né), peintre de l'école espagnole, né et mort à Cordoue (1574-1608). Il fit ses études littéraires à Cordoue, puis à Madrid les langues orientales à Alcalá. Il retourna à Cordoue, où il enseigna l'histoire d'un duc de Michel-Auge, et étudia soigneusement Michel-Auge, Raphael. En 1577, il fut chanoine de la cathédrale de Cordoue. Il fit de belles études de peinture, et a écrit plusieurs dissertations. *Sur la comparaison de la peinture et sculpture moderne avec l'antique* est un très estimable ouvrage.

**CESPEDES** Andrés García né, savant espagnol du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui fit de belles études de médecine et de la navigation; la plupart de ses ouvrages, notamment d'impressions mathématiques, sont restés en manuscrit. Il publia : *Recherches sur les propriétés des courbes algébriques*; *Libro de instrumentos nuevos de geometria muy necesarios para el uso de los matemáticos*.

**CESPEDES** (Carlos Manuel), ex-président de la république Cubaine, né à Bayamo en 1819, mort en 1874. Avec lui l'organisa en 1868 un mouvement insurrectionnel en vue de la conquête de Cuba, à la tête duquel il se fit. Sa politique, il le s'empara de Santiago de Cuba, capitale de la république, dont il fut reconnu président. La lutte entre les Cubains et les Espagnols prit un caractère de féroce irrécusable. Cespèsides vit ses fils tués, ses biens confisqués; il ne eut en outre pas moins à combattre. En 1873, il donna sa démission de président de la république Cubaine et se retira dans la montagne de San Lorenzo. Un nègre loyal fut, les Espagnols allèrent l'asséger dans sa maison et le tuèrent.

**CESPÉDÉSIS** (sp-sép) n. f. Genre d'ouchaécans, série des loupgriviers, renfermant des arbres de l'Amérique tropicale.

**CESPEUXE** (sp-sép), **EUSE** (d. lat. *caesp*, élif, touffu, gazon); ad. qui croît en touffes serrées : *Plante cespeux*.

**CESPIRTINE** (sp-sép) n. f. Lat. *caesp*, élif, motte de gazon, par extension, tourbe) n. f. Amine terrière OH<sup>+</sup>AZ.

**CÉSSES** (comme sp), V. *LACTES*.

**CÉSSE** (comme sp), V. *LACTES*.

**CÉSSE** (comme sp), V. *LACTES*.

**CÉSSE** (comme sp), V. *LACTES*.

**CÉSSE** (comme sp), V. *LACTES*.

**CÉSSE** (comme sp), V. *LACTES*.

**CÉSSE** (comme sp), V. *LACTES*.

cession de paiements. La fixation de cette date est très utile, car la loi y attache des effets importants, constatant la nullité de certains actes accomplis avant la date, depuis ce moment ou même dans les dix jours qui précèdent la date du jugement déclaratif de faillite. — V. FAILLITE.

**CESSE** (sés) n. f. Repos, trêve, action de cesser :  
Où rantait du sort, qui n'a jamais de cesse !

**CESSE** (sés) n. f. Action de cesser :  
N'en s'emplore jamais avec l'artifice, et toujours avec un négoce.

**CESSE** (sés) n. f. Action de cesser :  
L'humanité est un homme qui vit de cesse.

**CESSE** (sés) n. f. Action de cesser :  
L'humanité est un homme qui vit de cesse.

**CESSE** (sés) n. f. Action de cesser :  
L'humanité est un homme qui vit de cesse.

**CESSE** (sés) n. f. Action de cesser :  
L'humanité est un homme qui vit de cesse.

**CESSE** (sés) n. f. Action de cesser :  
L'humanité est un homme qui vit de cesse.

**CESSE** (sés) n. f. Action de cesser :  
L'humanité est un homme qui vit de cesse.

**CESSE** (sés) n. f. Action de cesser :  
L'humanité est un homme qui vit de cesse.

**CESSE** (sés) n. f. Action de cesser :  
L'humanité est un homme qui vit de cesse.

**CESSE** (sés) n. f. Action de cesser :  
L'humanité est un homme qui vit de cesse.

**CESSE** (sés) n. f. Action de cesser :  
L'humanité est un homme qui vit de cesse.

**CESSE** (sés) n. f. Action de cesser :  
L'humanité est un homme qui vit de cesse.

**CESSE** (sés) n. f. Action de cesser :  
L'humanité est un homme qui vit de cesse.

**CESSE** (sés) n. f. Action de cesser :  
L'humanité est un homme qui vit de cesse.

**CESSE** (sés) n. f. Action de cesser :  
L'humanité est un homme qui vit de cesse.

**CESSE** (sés) n. f. Action de cesser :  
L'humanité est un homme qui vit de cesse.





**CÉTRÉAUX** (*tré*) ou **CÉTRARIA** (*ad* — du lat. *retia*, hocher) n. m. de la Gère de l'Islande, comprenant une vingtaine d'espèces, presque toutes éphémères. L'espèce la plus célèbre sous le nom de *lichen d'Islande*, ou *lichen de Cétréaux* est d'ailleurs (*P. Foy*).

**CÉTRÉAUX** n. m. pl. de l'Islande, de l'Islande cétarienne. **CÉTRÉAUX** n. m. pl. de l'Islande, de l'Islande cétarienne.

**CÉTRÉAUX** n. m. pl. de l'Islande, de l'Islande cétarienne.

**CÉTRÉAUX** n. m. pl. de l'Islande, de l'Islande cétarienne.

**CÉTRÉAUX** n. m. pl. de l'Islande, de l'Islande cétarienne. — **ESCYET**. Cet hydrocarbone est en cristaux fusibles vers 27°, solubles dans l'éther et la benzine, sa densité est de 0,87. Les cristaux obtenus sont dérivés monomère C<sup>12</sup>H<sup>18</sup>O<sup>2</sup> ou d'un transformé en alcool (cétylphénylamine) C<sup>12</sup>H<sup>18</sup>O<sup>2</sup> par l'action chlorhydrique et l'iodure de potassium. Rares sont les composés éthylés, on en a obtenu un grand nombre de composés, composés cétyliques, homologues des composés éthylés.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.

**CÉTYLÈNE** n. m. Chim. V. **CÉRYNE**.























pois spécifique à 5,8. On trouve cette substance à Nijah-Tagsaïk, dans les monts Dorrak, dans la Prusse rhénane, en Hongrie et dans quelques mines du Géorgie.

**CHALCOTYPIE** (*kal* — du gr. *chalkos*, airain, et *typos*, caractère) n. f. Procédé de gravure qui permet d'obtenir des planches de cuivre en relief, propres à l'impression typographique.

**CHALCOXYLOGRAPHIE** (*kal* — du gr. *chalkos*, airain; *zylos*, bois, et *graphos*, écrire) n. f. Procédé de gravure inventé en 1837 par Stieglender et qui consistait à combiner la gravure sur cuivre avec la gravure sur bois.

**CHALDÉE**, planète télescopique, n° 313, découverte par Palisa, le 30 août 1891.

**CHALDAÏQUE** (*kal, ism*) adj. Qui appartient aux Chaldéens. n. m. Langue des Chaldéens. — *Étudier le chaldaïque*. — On dit plus souvent chaldéen.

**CHALDAÏSTE** (*ism*) n. m. Qui s'occupe d'études relatives aux Chaldéens.

**CHALDAÏSME** (*kal, ism*) n. m. Location propre aux Chaldéens, caractériste de la langue chaldéenne. *La langue hébraïque est empreinte de chaldaïsmes dans les certains qui précèdent immédiatement la captivité.* (Rovau.)

**CHALDÉE** (*kal*, expression géographique utilisée pour désigner le pays occupé dans l'antiquité par les Chaldéens.

on a gravé, d'une écriture linéaire et serrée tout ce qui était nécessaire de conserver par l'écriture. Ces livres, d'une nature particulière, contiennent l'histoire politique et religieuse de l'antique Chaldée. C'est la source la plus précieuse à laquelle les historiens de nos jours pourront descendre pour en tirer les points sur lesquels la civilisation était le plus florissante.

C'est d'abord, sur les bords du golfe Persique, Ass-Sarac, l'antique *Erada*, la *Rive des Grecs*, où les Hébreux placèrent le siège de l'empire des plus anciens rois. Non loin de là, *Erzerou*, au village de Tello, sur le fleuve Hal, grand bras droit du Tigre, c'est là que de Sargon a fait d'admirables découvertes : statues en terre, brèves et briques du plus haut intérêt, aujourd'hui au Musée de Paris.

Puis au nord, les ruines de Warka (*Uruk*, le *Mur* de la Grâce, *Uruk* des Grecs, siège d'un des dieux égyptes, où les Soudois d'Assyrie n'ont voulu, au VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, passer une partie des éléments de cette curieuse *bibliothèque* que de laquelle les briques portent, avec les noms royaux, celui de la ville qui se disait *Uruk*, c'est-à-dire « la patrie d'Uruk »).

À quinze milles au S.-O. de Warka, se trouvent les ruines de *Senkerch*, désignées dans les inscriptions sous le nom de *Laran*, la *Laraine* des Grecs, suivant les légendes, c'est là que les hommes provenus de la grande catastrophe

grand empire vers 2200 av. J.-C. Nous trouvons ensuite une série de rois, parmi lesquels nous citerons Kirgald à 200, sous le gouvernement duquel les limites des possessions de l'Assyrie et de la Chaldée parurent définitivement arrêtées. La domination assyrienne devint, du reste, le triomphe le plus étendu et le plus inférieur de l'Empire. Nous retrouvons alors une série de rois assyriens célèbres qui, depuis Tuklat-Samalat (1270 av. J.-C.), ont régné sur Babylone jusqu'au moment où cette ville, après plus de six siècles, affamée du joug de l'Assyrie, tomba sous les coups de sa main, par le fait de la détrepe des rois néo-babyloniens. Mardouk-baladan, le *Mardouk-Baladan* de la Bible (721 av. J.-C.) À partir de cette époque, Sargon, Sennacherib, Assur-bani-pal et leur fils ont régné sur l'Assyrie et sur la Chaldée. Cette dynastie se terminait avec Assur-bani-pal et la ruine de la Ninive.

Babylone devint la capitale du dernier grand empire de Chaldée (626). Nabopolassar entreprit de relever les ruines accumulées par la domination des Assyriens, son fils Nabuchodonosor (562) éleva les fameuses tours dont subsistent encore les vestiges. Ce grand empereur, à son tour, fut vaincu par les armées des Séleucides, qui portèrent la dévotion en Chaldée pendant plus de deux siècles. Survint l'invasion grecque, pendant laquelle Alexandre essaya de rendre à Babylone son ancienne splendeur, mais il mourut avant d'avoir



Ari chaldéen. — 1. Dénonchalé (Louvre). — 2. Statuette en terre cuite. — 3. Tête de statue. — 4. Cailion Michak Bibl. nat. — 5. Statuette en bronze (Louvre). — 6. Statuette en bronze. — 7. Cylinder de Sargani (coll. G. de Clercq). — 8. Stator (Louvre). — 9. Anulette. — 10. Pilé de vase. — 11. Stèle de Madak-nah-ahli (British Museum). — 12. Bas-relief de la tablette du den Samas (British Museum). — 13. Mug. — 14. Brique. — 15. Brique. — 16. Brique. — 17. Brique.

Le sens de cette dénomination vario avec les temps et avec les progrès de l'empire ou des empires fondés par les Chaldéens. On désigna d'abord sous ce nom seulement le petit groupe des cités chaldéennes établies sur le cours inférieur de l'Euphrate et du Tigre, puis la série des royaumes chaldéens fondés sur les deux rives (dont le principal est celui de Babylone), enfin, tout l'immense territoire compris entre le Tigre et l'Euphrate. Aujourd'hui la Chaldée forme une partie des vilayets de Bassora, de Bagdad et de Mossoul. À l'époque historique, ce pays paraît avoir été désigné, dans les plus vieilles inscriptions en caractères cunéiformes, sous le nom de « pays des Sumers et des Akkads ». (V. Akkads.) Il était partagé en un certain nombre de petits États qui se disputaient la suprématie dans ces contrées. Babylone devint un jour la ville prépondérante et imposa son nom à toute la région que, dès lors, on désigna sous le nom de Chaldée, et sous celui de Babylone.

À un siècle avant notre ère, la Babylone formait une sarrazine de l'empire de Perse; c'était alors un des pays les plus riches et les plus fertiles du monde. Après la chute des Achéménides, la civilisation se retira de ses contrées. Après Babylone, Séleucie, Ctésiphon, Bagdad s'élevèrent; au sud, Hillah, sur l'emplacement même de Babylone. Les ruines des anciennes capitales marquent seules la place des centres d'une civilisation qui se regarda, à juste titre, comme la plus vieille du monde.

La pierre est rare en Chaldée, aussi les habitants se sont-ils servis, pour construire des maisons, des palais ou quelques temples, de la terre propre à la fabrication de la brique que réduisaient leur sol. Les ruines des anciennes capitales de la Chaldée ne présentent que des morceaux de briques. Mais ces briques portent avec elles de précieux renseignements, car, sur chacune d'elles, on lit une inscription qui mentionne le nom et la généalogie du prince qui a construit le monument. Cette terre plastique a été, en outre, pétrée en forme de gâteaux sur lesquels

qui devaient faire peindre le monde dans un immense déluge et qui, au lieu de faire peindre le monde dans un immense déluge, ont été réduites à l'état de terre cuite, et qui, au lieu de faire peindre le monde dans un immense déluge, ont été réduites à l'état de terre cuite, et qui, au lieu de faire peindre le monde dans un immense déluge, ont été réduites à l'état de terre cuite.

Mentionnons encore Niffer, au milieu de la Mésopotamie, arrosée par le Tigre. Les collines de Sippara, dans les ruines desquelles on a cru reconnaître l'antique Sippara, la Ville des livres, Séparharan dans la Bible, mais qui semble mieux placée aux tumulus de Abou-Habba, si l'on s'en rapporte aux inscriptions.

À mille de toutes ces ruines s'élevait, dans la plaine de Hillah, celle de Babylone, dont l'histoire est plus connue; elles datent de la dernière dynastie chaldéenne, et comprennent les restes des monuments élevés par Nabuchodonosor. Ce sont, au nord, le *Mugelêch*, un renferme celles du temple de Bélus; puis, en descendant sur la rive gauche de l'Euphrate, celle du *Sarr*, ce grand palais de Nabuchodonosor ou mourut Alexandre; un peu plus au sud, le tumulus de *Tel-Awan-Im-Abi*, qui, suivant quelques écrivains, doit renfermer des restes de fameuses ardes suspendus. Mentionnons, sur la rive droite, les restes du petit palais construit par le père de Nabuchodonosor; sur les deux rives, les vestiges des quais construits par Nabonid; enfin, à l'angle sud, les ruines de Borsippa et la masse imposante du *Birs-Nimrod*, debris de la fameuse tour de Babel pour la tradition locale, mais temple de Nis pour les archéologues.

Les documents écrits de ces ruines ont fourni de précieux renseignements sur l'histoire politique de ces contrées, en faisant connaître des listes de rois qui, dès la plus haute antiquité, ont gouverné, sous le titre de *patrin* ou de *sur*, les petits États d'Uruk de Laran, de Senkerch et de Sippara. Signalons, parmi ces derniers, un prince du nom de Sargani, roi d'Akadé Sippara, dont le règne, les vers l'an 2200 avant notre ère, peut servir à établir la filiation des souverains qui l'avaient précédé, et permet de suivre les dynasties postérieures jusqu'au moment où Hamourabi, établi à Babylone, centra d'un premier

accompli son dessein. Depuis lors, la grande cité ne cessa d'être une ville, même fin oubliée, jusqu'à ce que les découvertes modernes l'eussent rendue à l'histoire.

— *Bibliog.*: Layard, *Discoveries in the ruins of Nineveh*, Londres, 1848; Rawlinson, *Five years' excavations in the ruins of Nineveh*, Londres, 1850; Rawlinson, *Discoveries in the ruins of Nineveh and Babylon*, dans le *Journal of sacred literature*, juillet 1850; *On the Birs Nimrod*, dans le *Journal of the R. A. S.*, vol. XIII, 1<sup>er</sup> part. 1850; le Sarzez, *Discoveries in the ruins of Nineveh*, Londres, 1850; Taylor, *Notes on the excavations in the ruins of Nineveh*, dans le *Journal of the R. A. S.*, vol. XV, 2<sup>e</sup> part.; Rawlinson, *Discoveries in the ruins of Nineveh and Babylon*, dans le *Journal of the R. A. S.*, vol. XV, 2<sup>e</sup> part.; Rawlinson, *Discoveries in the ruins of Nineveh and Babylon*, dans le *Journal of the R. A. S.*, vol. XV, 2<sup>e</sup> part.; Rawlinson, *Discoveries in the ruins of Nineveh and Babylon*, dans le *Journal of the R. A. S.*, vol. XV, 2<sup>e</sup> part.

**CHALDÉEN**, *Erne* (*kal-de-in, in'*), personne née en Chaldée, ou qui habitait ce pays. — Les CHALDÉENS.

Adjectif. Qui appartient à ce pays ou à ses habitants.

— *Chaldéen-cho-Métop*. Variété de la langue hébraïque employée particulièrement dans la rédaction de certains fragments du livre d'Esther.

ENCLAVÉ. On a en vain cherché jusqu'à déterminer le caractère ethnographique des habitants primitifs de la Chaldée et de la Babylone. Tout ce qu'on a pu en tirer, c'est que les habitants primitifs de ces contrées ont été envahis par les conquêtes de plusieurs invasions successives et que cette mer de peuples était une terre cosmopolite, extraite de divers pays. Les Chaldéens furent d'abord des gens hauts et forts, mais ils furent envahis par les conquêtes mathématiques et astronomiques. Callistène rapporta, dit-on, que dans ses observations faites à Babylone pendant 1,000 ans. D'un autre

































# CHAMPIGNONS



1. *Cantharellus V. Vindobona*, 1. *Hypholoma S. Silesiae* — 2. *Boletus*, 1. *Boletus Orange* var. *Orange*, 2. *Boletus fausse Orange*, V. 3. *Citrus*, V. 4. *Phalloides*, V. 5. *Panthera* (fausse *Gol-*  
*moide*), V. 6. *Romazozia* (fausse *Volvariella*), V. 7. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 8. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 9. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 10. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 11. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 12. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 13. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 14. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 15. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 16. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 17. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 18. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 19. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 20. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 21. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 22. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 23. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 24. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 25. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 26. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 27. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 28. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 29. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 30. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 31. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 32. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 33. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 34. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 35. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 36. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 37. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 38. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 39. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 40. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 41. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 42. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 43. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 44. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 45. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 46. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 47. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 48. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 49. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 50. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 51. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 52. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 53. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 54. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 55. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 56. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 57. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 58. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 59. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 60. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 61. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 62. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 63. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 64. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 65. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 66. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 67. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 68. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 69. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 70. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 71. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V. 72. *Volvariella* (fausse *Volvariella*), V.

CHAMPIGNONS



C. Comestible, V. Vénéneux, S. Sarcop. 1. *Lactaria stipitata* — 2. *Dobsonia* à chapeau — 3. *Polyphorus* 3. Laitant, 1. 5. *Soufflé* 1. 6. De couleurs variées, 1. 6. Du même genre, 1. 7. *Agaricus* 1. 8. *Cantharellus* 1. 9. *Boletus* 1. 10. *Boletus* 1. 11. *Boletus* 1. 12. *Boletus* 1. 13. *Boletus* 1. 14. *Boletus* 1. 15. *Boletus* 1. 16. *Boletus* 1. 17. *Boletus* 1. 18. *Boletus* 1. 19. *Boletus* 1. 20. *Boletus* 1. 21. *Boletus* 1. 22. *Boletus* 1. 23. *Boletus* 1. 24. *Boletus* 1. 25. *Boletus* 1. 26. *Boletus* 1. 27. *Boletus* 1. 28. *Boletus* 1. 29. *Boletus* 1. 30. *Boletus* 1. 31. *Boletus* 1. 32. *Boletus* 1. 33. *Boletus* 1. 34. *Boletus* 1. 35. *Boletus* 1. 36. *Boletus* 1. 37. *Boletus* 1. 38. *Boletus* 1. 39. *Boletus* 1. 40. *Boletus* 1. 41. *Boletus* 1. 42. *Boletus* 1. 43. *Boletus* 1. 44. *Boletus* 1. 45. *Boletus* 1. 46. *Boletus* 1. 47. *Boletus* 1. 48. *Boletus* 1. 49. *Boletus* 1. 50. *Boletus* 1. 51. *Boletus* 1. 52. *Boletus* 1. 53. *Boletus* 1. 54. *Boletus* 1. 55. *Boletus* 1. 56. *Boletus* 1. 57. *Boletus* 1. 58. *Boletus* 1. 59. *Boletus* 1. 60. *Boletus* 1. 61. *Boletus* 1. 62. *Boletus* 1. 63. *Boletus* 1. 64. *Boletus* 1. 65. *Boletus* 1. 66. *Boletus* 1. 67. *Boletus* 1. 68. *Boletus* 1. 69. *Boletus* 1.













du change. Lorsque, par exemple, les lettres de change sur Amsterdam sont rares à Paris, il faut débiter, pour avoir 1 florin, une somme plus forte en monnaie française.

Le *type des changes*. Les valeurs des différents monnaies sur chaque place sont données par la cote des changes sur le lieu d'origine. Cette cote est indiquée sur les bordereaux correspondants, comme prix d'achat, à 21/8 p. 50 c.

**Change direct. Change indirect.** Le change peut être direct ou indirect en ce sens que le négociant qui effectue le change direct est celui qui est inscrit sur la cote, celui qui se fait par voie de remise directe. Le change indirect est celui dans lequel un ou deux places intermédiaires interviennent. Il donne lieu à des opérations de calcul assez compliquées, qui ont pour but de chercher les montants ou valeurs diverses des places entre une dette ou recevoir une créance. C'est ce qu'on appelle un arbitrage.

**Filée de change indirect.** Celui qui a lieu entre deux villes d'un même Etat. **Change extérieur.** Celui qui a lieu entre deux villes de différents Etats.

**Barre de change.** L'appareil qui existe entre la valeur nominale d'un papier, et celle pour laquelle ce papier est reçu en change.

**Filée de change.** Celle par l'intermédiaire de laquelle se font les opérations de change entre deux pays : **Anglo-havary** est une filée de change entre la France et l'Angleterre, comprise de Londres, de Calcutta et de Pondiché.

**Change (port au).** À Paris. On a longtemps cru que le port au change avait été le premier construit entre Paris et la Cité et que depuis, les autres se sont élevés. Mais, pour le passage de la route romaine conduisant vers le nord; il est certain qu'un pont existait déjà au premier siècle et qu'il en était dans le prolongement des rues Saint-Jacques et Saint-Martin, et que, par suite, l'ancien change était situé dans les rues de Charles le Chauve. Il doit son nom à ce fait que en 1141 Louis VII ordonna que tous les changeurs y fussent réunis et seules les lettres de change y étaient lées. Plusieurs fois détruit et rebâti, il ne fut délabré des maîtres du changeant qui ont été détruits ou réduits à l'état de ruine le 14 septembre 1876. Dans son état actuel, il date de 1858.

**CHANGÉ, n. m.** Vieux. Feuille de la bête qui, pour échapper à la moule, fait lever une autre bête, afin de détourner sur elle la pointe des coups de lance.

**CHANGER, v. m.** Faire de la bête qui, pour échapper à la moule, fait lever une autre bête, afin de détourner sur elle la pointe des coups de lance. **CHANGER, v. m.** Faire de la bête qui, pour échapper à la moule, fait lever une autre bête, afin de détourner sur elle la pointe des coups de lance. **CHANGER, v. m.** Faire de la bête qui, pour échapper à la moule, fait lever une autre bête, afin de détourner sur elle la pointe des coups de lance.

**CHANGEMENT (mon) n. m.** Action de laisser une chose pour en prendre une autre : **CHANGEMENT D'ÉTAT.** Transformation de ce qui se change ou est changé : passage d'un état à un autre ; mutation, conversion : Le **CHANGEMENT** de feu est son seul besoin de consommation.

**CHANGEMENT D'AVIS.** Quelque raison en presse. N'est pas une action contraire à la sagesse. **CHANGEMENT (mon) n. m.** Action de laisser une chose pour en prendre une autre : **CHANGEMENT D'ÉTAT.** Transformation de ce qui se change ou est changé : passage d'un état à un autre ; mutation, conversion : Le **CHANGEMENT** de feu est son seul besoin de consommation.

**CHANGEMENT D'AVIS.** Quelque raison en presse. N'est pas une action contraire à la sagesse. **CHANGEMENT (mon) n. m.** Action de laisser une chose pour en prendre une autre : **CHANGEMENT D'ÉTAT.** Transformation de ce qui se change ou est changé : passage d'un état à un autre ; mutation, conversion : Le **CHANGEMENT** de feu est son seul besoin de consommation.

**CHANGEMENT (mon) n. m.** Action de laisser une chose pour en prendre une autre : **CHANGEMENT D'ÉTAT.** Transformation de ce qui se change ou est changé : passage d'un état à un autre ; mutation, conversion : Le **CHANGEMENT** de feu est son seul besoin de consommation.

**CHANGEMENT (mon) n. m.** Action de laisser une chose pour en prendre une autre : **CHANGEMENT D'ÉTAT.** Transformation de ce qui se change ou est changé : passage d'un état à un autre ; mutation, conversion : Le **CHANGEMENT** de feu est son seul besoin de consommation.

**CHANGEMENT (mon) n. m.** Action de laisser une chose pour en prendre une autre : **CHANGEMENT D'ÉTAT.** Transformation de ce qui se change ou est changé : passage d'un état à un autre ; mutation, conversion : Le **CHANGEMENT** de feu est son seul besoin de consommation.

**CHANGEMENT (mon) n. m.** Action de laisser une chose pour en prendre une autre : **CHANGEMENT D'ÉTAT.** Transformation de ce qui se change ou est changé : passage d'un état à un autre ; mutation, conversion : Le **CHANGEMENT** de feu est son seul besoin de consommation.

Noms des étoiles.	Périodes.	Grandes étoiles extrêmes.
2 de Persée (Aloga) .....	2 jours 7 <sup>h</sup> 1 <sup>h</sup>	2 <sup>e</sup> à 4 <sup>e</sup>
1 de Lyre .....	1 mois	3 <sup>e</sup> à 5 <sup>e</sup>
1 de la Baleine .....	11 mois	5 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup>
2 de Cygne .....	13 .....	6 <sup>e</sup> à 11 <sup>e</sup>

Preons un exemple, pour montrer le caractère de ces changements : pendant 2 jours 7 heures, Aloga possède un éclat supérieur, celui d'une étoile fixe. Ce supériorité pendant les neuf autres heures, très régulièrement, descend à la 4<sup>e</sup> grandeur, pour monter à la 2<sup>e</sup>. Ses aspects successifs, comme pour la de la Baleine sont toujours encore plus complets.

Pour un certain nombre d'étoiles, du type d'Aloga, on fut conduit à admettre l'existence d'un satellite obscur, de dimensions comparables à celles de l'étoile elle-même, et qui viendrait s'interposer périodiquement entre elle et la terre ; cette hypothèse a été confirmée par l'analyse spectrale. (V. aussi les notes très importantes de Tisserand sur les étoiles variables du genre de Aloga.)

Pour d'autres, comme o de la Baleine, le phénomène est plus complexe et paraît dû à des dérivations de gaz produisant une lueur fort brillante sur les bords de la surface, analogues à celle du Soleil, avec tendance périodique, ou bien encore à des solidifications partielles résultant d'un refroidissement progressif.

ÉPRÉP. Y. AGAME.

**CHANGEMENT (mon) n. m.** Action de laisser une chose pour en prendre une autre : **CHANGEMENT D'ÉTAT.** Transformation de ce qui se change ou est changé : passage d'un état à un autre ; mutation, conversion : Le **CHANGEMENT** de feu est son seul besoin de consommation. **CHANGEMENT D'AVIS.** Quelque raison en presse. N'est pas une action contraire à la sagesse. **CHANGEMENT (mon) n. m.** Action de laisser une chose pour en prendre une autre : **CHANGEMENT D'ÉTAT.** Transformation de ce qui se change ou est changé : passage d'un état à un autre ; mutation, conversion : Le **CHANGEMENT** de feu est son seul besoin de consommation.

**CHANGEMENT (mon) n. m.** Action de laisser une chose pour en prendre une autre : **CHANGEMENT D'ÉTAT.** Transformation de ce qui se change ou est changé : passage d'un état à un autre ; mutation, conversion : Le **CHANGEMENT** de feu est son seul besoin de consommation. **CHANGEMENT D'AVIS.** Quelque raison en presse. N'est pas une action contraire à la sagesse. **CHANGEMENT (mon) n. m.** Action de laisser une chose pour en prendre une autre : **CHANGEMENT D'ÉTAT.** Transformation de ce qui se change ou est changé : passage d'un état à un autre ; mutation, conversion : Le **CHANGEMENT** de feu est son seul besoin de consommation.

**CHANGEMENT (mon) n. m.** Action de laisser une chose pour en prendre une autre : **CHANGEMENT D'ÉTAT.** Transformation de ce qui se change ou est changé : passage d'un état à un autre ; mutation, conversion : Le **CHANGEMENT** de feu est son seul besoin de consommation. **CHANGEMENT D'AVIS.** Quelque raison en presse. N'est pas une action contraire à la sagesse. **CHANGEMENT (mon) n. m.** Action de laisser une chose pour en prendre une autre : **CHANGEMENT D'ÉTAT.** Transformation de ce qui se change ou est changé : passage d'un état à un autre ; mutation, conversion : Le **CHANGEMENT** de feu est son seul besoin de consommation.

**CHANGEMENT (mon) n. m.** Action de laisser une chose pour en prendre une autre : **CHANGEMENT D'ÉTAT.** Transformation de ce qui se change ou est changé : passage d'un état à un autre ; mutation, conversion : Le **CHANGEMENT** de feu est son seul besoin de consommation. **CHANGEMENT D'AVIS.** Quelque raison en presse. N'est pas une action contraire à la sagesse. **CHANGEMENT (mon) n. m.** Action de laisser une chose pour en prendre une autre : **CHANGEMENT D'ÉTAT.** Transformation de ce qui se change ou est changé : passage d'un état à un autre ; mutation, conversion : Le **CHANGEMENT** de feu est son seul besoin de consommation.

**CHANGEMENT (mon) n. m.** Action de laisser une chose pour en prendre une autre : **CHANGEMENT D'ÉTAT.** Transformation de ce qui se change ou est changé : passage d'un état à un autre ; mutation, conversion : Le **CHANGEMENT** de feu est son seul besoin de consommation. **CHANGEMENT D'AVIS.** Quelque raison en presse. N'est pas une action contraire à la sagesse. **CHANGEMENT (mon) n. m.** Action de laisser une chose pour en prendre une autre : **CHANGEMENT D'ÉTAT.** Transformation de ce qui se change ou est changé : passage d'un état à un autre ; mutation, conversion : Le **CHANGEMENT** de feu est son seul besoin de consommation.

**CHANGEMENT (mon) n. m.** Action de laisser une chose pour en prendre une autre : **CHANGEMENT D'ÉTAT.** Transformation de ce qui se change ou est changé : passage d'un état à un autre ; mutation, conversion : Le **CHANGEMENT** de feu est son seul besoin de consommation. **CHANGEMENT D'AVIS.** Quelque raison en presse. N'est pas une action contraire à la sagesse. **CHANGEMENT (mon) n. m.** Action de laisser une chose pour en prendre une autre : **CHANGEMENT D'ÉTAT.** Transformation de ce qui se change ou est changé : passage d'un état à un autre ; mutation, conversion : Le **CHANGEMENT** de feu est son seul besoin de consommation.

d'un fonctionnaire à un autre. (Il se dit aussi, en termes de droit, du passage d'une propriété en des mains nouvelles.) Une **révolution** est un changement considérable, accompagné souvent de révoltes et de révolutions. **REVOLVER** exprime le changement qui a été fait par la révolution française. **REVOLVER, n. m.** Révolver suppose aussi l'inconscience, mais il a plutôt un caractère de révolte et de révolte que de révolte. La fortune, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, mais en ce qui est de nous ne se peut devenir pauvre.

**REVOLVER, n. m.** Révolver suppose aussi l'inconscience, mais il a plutôt un caractère de révolte et de révolte que de révolte. La fortune, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, mais en ce qui est de nous ne se peut devenir pauvre. **REVOLVER, n. m.** Révolver suppose aussi l'inconscience, mais il a plutôt un caractère de révolte et de révolte que de révolte. La fortune, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, mais en ce qui est de nous ne se peut devenir pauvre.

**REVOLVER, n. m.** Révolver suppose aussi l'inconscience, mais il a plutôt un caractère de révolte et de révolte que de révolte. La fortune, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, mais en ce qui est de nous ne se peut devenir pauvre. **REVOLVER, n. m.** Révolver suppose aussi l'inconscience, mais il a plutôt un caractère de révolte et de révolte que de révolte. La fortune, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, mais en ce qui est de nous ne se peut devenir pauvre.

**REVOLVER, n. m.** Révolver suppose aussi l'inconscience, mais il a plutôt un caractère de révolte et de révolte que de révolte. La fortune, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, mais en ce qui est de nous ne se peut devenir pauvre. **REVOLVER, n. m.** Révolver suppose aussi l'inconscience, mais il a plutôt un caractère de révolte et de révolte que de révolte. La fortune, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, mais en ce qui est de nous ne se peut devenir pauvre.

**REVOLVER, n. m.** Révolver suppose aussi l'inconscience, mais il a plutôt un caractère de révolte et de révolte que de révolte. La fortune, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, mais en ce qui est de nous ne se peut devenir pauvre. **REVOLVER, n. m.** Révolver suppose aussi l'inconscience, mais il a plutôt un caractère de révolte et de révolte que de révolte. La fortune, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, mais en ce qui est de nous ne se peut devenir pauvre.

**REVOLVER, n. m.** Révolver suppose aussi l'inconscience, mais il a plutôt un caractère de révolte et de révolte que de révolte. La fortune, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, mais en ce qui est de nous ne se peut devenir pauvre. **REVOLVER, n. m.** Révolver suppose aussi l'inconscience, mais il a plutôt un caractère de révolte et de révolte que de révolte. La fortune, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, mais en ce qui est de nous ne se peut devenir pauvre.

**REVOLVER, n. m.** Révolver suppose aussi l'inconscience, mais il a plutôt un caractère de révolte et de révolte que de révolte. La fortune, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, mais en ce qui est de nous ne se peut devenir pauvre. **REVOLVER, n. m.** Révolver suppose aussi l'inconscience, mais il a plutôt un caractère de révolte et de révolte que de révolte. La fortune, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, mais en ce qui est de nous ne se peut devenir pauvre.

**REVOLVER, n. m.** Révolver suppose aussi l'inconscience, mais il a plutôt un caractère de révolte et de révolte que de révolte. La fortune, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, mais en ce qui est de nous ne se peut devenir pauvre. **REVOLVER, n. m.** Révolver suppose aussi l'inconscience, mais il a plutôt un caractère de révolte et de révolte que de révolte. La fortune, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, mais en ce qui est de nous ne se peut devenir pauvre.

**REVOLVER, n. m.** Révolver suppose aussi l'inconscience, mais il a plutôt un caractère de révolte et de révolte que de révolte. La fortune, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, mais en ce qui est de nous ne se peut devenir pauvre. **REVOLVER, n. m.** Révolver suppose aussi l'inconscience, mais il a plutôt un caractère de révolte et de révolte que de révolte. La fortune, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, mais en ce qui est de nous ne se peut devenir pauvre.

**REVOLVER, n. m.** Révolver suppose aussi l'inconscience, mais il a plutôt un caractère de révolte et de révolte que de révolte. La fortune, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, mais en ce qui est de nous ne se peut devenir pauvre. **REVOLVER, n. m.** Révolver suppose aussi l'inconscience, mais il a plutôt un caractère de révolte et de révolte que de révolte. La fortune, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, mais en ce qui est de nous ne se peut devenir pauvre.

**REVOLVER, n. m.** Révolver suppose aussi l'inconscience, mais il a plutôt un caractère de révolte et de révolte que de révolte. La fortune, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, mais en ce qui est de nous ne se peut devenir pauvre. **REVOLVER, n. m.** Révolver suppose aussi l'inconscience, mais il a plutôt un caractère de révolte et de révolte que de révolte. La fortune, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, mais en ce qui est de nous ne se peut devenir pauvre.

me, cependant, pour les joroux et pour le *fa-ventes!* dit le prince de Hébévet au ministre. Ce dernier rédigea une espèce de discours, qui terminait une pensée très honorable, alléguant prié le dieux, on lui fit la plus grande partie, ne laissant que la fin. Vint à la « Mouture », à la fois près de la rivière de la sainte Moïse et au prince de Hébévet. Mesures les nombres douzevingt-provisoires, je vous remercie tout ce que vous avez fait pour notre patrie. J'éprouve une émotion qui m'empêche d'exprimer tout ce que j'en sens. Plus de divisions - la paix et la France; je le remercie de plus. Nous avons changé tout cela. L'Empereur de la scène se plaisait au *Medea nuptae*, lui, de Molière, se représentait ses idées sur l'intérieur du corps humain, mettant à nu le cœur et le cerveau, et se plaignant à une timide obligation de Geronte: *Nous avons fréquemment d'une réforme opérée catégoriquement à la tige, au bon sens, à la morale, etc.*

**CHANGÈUR** (*jeur* *m.*). Celui dont le commerce consiste à changer ce qui est rare, par exemple, les billets de banque français en étrangers, etc.

Arg. Complice chez lequel les voleurs vont revêtir leurs dépouilles.

Hist. Ancien trésorier du domaine, dont le charge fut supprimé en 1543.

On appelle ainsi, sous l'ancien régime, ceux dont le métier était de changer les monnaies, c'est-à-dire contre les autres, et de donner le prix de la monnaie légitime en celle qui était dévaluée. On donnait à certains d'entre eux le surnom d'*exercice*, moyennant qu'ils étaient pas trois. Les changeurs étaient investis de leurs fonctions par lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies.

les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies.

les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies.

les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies.

les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies.

les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies.

les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies.

les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies.

les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies.

les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies.

les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies.

les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies.

les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies.

les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies.

les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies.

les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies.

les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies.

les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies.

les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies. A l'époque des changeurs, les changeurs avaient les lettres royales et placés sous la juridiction et la surveillance de la cour des monnaies.

nomme. Comme tous les dix-neuf chinois. 'Ang-Ti j'ai vu, avec des amusements, au début, un esprit; l'esprit du matérialisme (*Thien*), peut-être même un hochon souverain, professeur et ancêtre des empereurs de la Chine, d'un nom, qui est l'écriture du mot *Thien* dans l'ancien *Thien*. En effet, est le titre antique des empereurs, et *Chang* signifie aussi le premier qui s'élève; on peut dire que le *Chang* est un des premiers empereurs de la Chine, et que le *Thien* est le titre officiel actuel; mais les listes anciennes sont confuses avec leur Yu-Chang-Ching-Ti, personnage supposé d'être le fils du *Thien*. Les Chinois ont encore Lao-Tseu est le troisième premier, et le même émané du premier. Ce sage infirme qui dirige philosophiquement que par une tablette porteur son nom; les rares noms de la Chine sont tous de provenance taïwanaise.

BUILDON. - J.-M. de Giroult, les Rites annuels des Chinois, Paris, 1821, in 8, dans la Religion en Chine; J. Legge, The Chinese classics.

**CHANGY**, com. de la Loire, arrond. et à 4 kilom. de Roanne, au pied des monts de la Madeleine, sur la Testonne, affluent de la Loire, cantons de ... Il y a d'autres communes du même nom dans les départements de la Marne, de Saône-et-Loire, du Loiret.

**CHAN-HAI-KING**, lieu chinois que l'on considère comme le plus ancien géographie moderne. Cet ouvrage renferme une foule de détails sur l'ethnographie, les lieux, les rivières, les montagnes de la Chine et les peuples de l'Asie centrale. Il a été traduit en français par trois fois sur le texte original par de Kossy, dans le "Mémoires de la Société d'ethnographie".

**CHANONE**, com. de la Charente-Inférieure, arrond. et à 4 kilom. de Cognac, cantons de ...

**CHANLAIRE** (Hugues-Gabriel), géographe français, né à Vassy en 1758, mort à Paris en 1821.

de cadrer, il publia des travaux remarquables de géographie statistique, tels que l'*Atlas national de France* (1790-1811), *Tableau général de la Division de France* (1790-1811), *arrondissements, etc.* (1802); *Atlas de la partie méridionale de la France* (1810-1811), etc.

**CHANLAU** ou **CHANLATE** (*de chât, et de latte*) *n. f.* Costr. Plancher travaillé diagonalement et placé à l'extérieur des chevrons de la toiture, appliqué à la charpente, pour soutenir l'égoût de la toiture.

**CHANEY**, com. de l'Indre-et-Loire, arr. et à 22 kilom. de Tours, cantons de la Ferté et de Font-Bleuet à Chateaufort. Pierres coquillères, talus.

**CHANEY** *m.* et *GENNY* *v. CHANE*.

**CHANNE** ou **CHANNAL** (Jehan né), imprimeur du com. de Châteaufort en 1847, à la Ferté-Bonnie, arrond. d'abord à Lyon (en 1851), il adressa au conseil de ville d'Avignon une demande pour s'établir dans cette ville.

Le premier, il sortit de caractères gras, et fut le premier à fabriquer des caractères mobiles pour composer la matière.

En 1825, il fut nommé directeur de la Typographie Générale de Carpentras, dont de 1814 à 1825, il fut le directeur.

Il imprima pour le conseil municipal de la ville de Châteaufort, et des bulletins destinés à annoncer les indulgences accordées à ceux qui fussent des samedis les indulgences accordées à ceux qui fussent des samedis les indulgences accordées à ceux qui fussent des samedis.

Il fut aussi graveur et fondeur de caractères.

**CHANNING** (William-Elery), un des chefs de la secte des unitaires, né à New-Port (Rhode-Island) le 1763, mort en 1842.

Il fut un des chefs de la secte des unitaires, né à New-Port (Rhode-Island) le 1763, mort en 1842.

Il fut un des chefs de la secte des unitaires, né à New-Port (Rhode-Island) le 1763, mort en 1842.

Il fut un des chefs de la secte des unitaires, né à New-Port (Rhode-Island) le 1763, mort en 1842.

Il fut un des chefs de la secte des unitaires, né à New-Port (Rhode-Island) le 1763, mort en 1842.

Il fut un des chefs de la secte des unitaires, né à New-Port (Rhode-Island) le 1763, mort en 1842.

Il fut un des chefs de la secte des unitaires, né à New-Port (Rhode-Island) le 1763, mort en 1842.

Il fut un des chefs de la secte des unitaires, né à New-Port (Rhode-Island) le 1763, mort en 1842.

Il fut un des chefs de la secte des unitaires, né à New-Port (Rhode-Island) le 1763, mort en 1842.

Il fut un des chefs de la secte des unitaires, né à New-Port (Rhode-Island) le 1763, mort en 1842.

pour recueillir l'office public, et faisait parer du chapitre ou convoyer l'évêque.

Le *Chanoine* est une vie de chanoine. Menor une violation, exempto de talco, agréable. *Avoir une mine de chanoine*. Avoir un sens fleur, une figure plus de respect et respectueux.

Arg. Kentur. *Chanoine de Mont-égret*, *Cum-dame* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Hist. ecclési. *Chanoine ad-offitium*, Chanoine nommé sans prière, pour qu'il puisse posséder une dignité dans le chapitre, qu'il n'aurait pas autrement pu se faire fabait chanoine à l'article de la mort pour qu'il eût le droit d'être inhumé dans le chapitre.

Arg. *Chanoine royal*, *Chanoine royaliste*, Celui qui a vu le chapitre. *Chanoine royal*, Chanoine qui ne que, n'ayant pas euecure reçu les ordres, n'avait pas euecure, Chanoine honoraire, celui qui a titre et les insignes des chanoines, mais qui n'en remplit pas les fonctions et n'en touche pas les émoluments. *Chanoine* *laïque*, le *laïque*, le *laïque*, le *laïque*, le *laïque*, le *laïque*, le *laïque*.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.

Le *Chanoine* est un titre, parce que la quillotte est appelée respectueusement.







Loc. fan. *Chanter victoire*. So glorieux d'un succès: lo proclamer parant. *Chanter pouilles*, Chanter *goyettes* à quelqu'un, l'attaquer de paroles, lo quereller, s'Chanter à quelqu'un sa gamelle. Lui adresser des reproches, lui dire un fat, ses vérités. *Chanter Magnifique* à matines. Faire une chose à contrepoids, parce qu'on le Magnifique so chante sans voir et sans entendre. *Chanter une classe tous les soirs*, La râlâcher sans cesse.

Joux. Au whist, Appeler, quand on a deux honneurs. — m. Chanf, action de chanter. *Chanter et chanter*, si on en sure en oraison. (Calvin).  
Se chanter, v. pr. Être chanté: *Chançon qui se chante* s'écrit Chançon l'air. Les *chançons* sont *chançons* tous les morceaux que nous savons.

— Fig. Se louer, so célébrer soi-même.

ALTES. INSTR. DE CHANT. *Alt*, *Altus*, mot d'écclésiast. Mot d'écclésiast. cardinal Mazarin. V. *YATTA*.

ALTES. INSTR. *Vous chantez! J'en suis fort aise*, Eh bien danser, danser toujours que tant la fourmi à la cigale, dans le cabinet table de La Fontaine.

— Sans l'application, ces mots expriment un reproche dur, égoïste, adressé à une personne pour son imprévoyance.

**CHANTEAU-LÈVEVE** (L.), juriscônult et historien français, né à Paris en 1828, mort en 1890. Il occupa plusieurs fonctions importantes sous le régime de Louis XIII, et à l'assès. *Mémoires sur l'origine des nations et l'histoire de Lorraine*, etc. (Paris, 1842). *Traité des fiefs et de leur origine* (1862). *Une Coutume de France*, ainsi qu'un *Chroniqueur* (uniquement), consécration manuscrites.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.

qu'ils sent connus pour leur métier qui s'est tenu dans le canton.

**CHANTEUR FOREIN DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE**, statue en bronze de Louis XIV, par Le Sueur, sculpteur; figure d'un tourneur élégante et charmante.

**CHANTEURS** n. m. pl. Division de l'ordre des passereaux, dit aussi chanteurs, qui se distinguent par leur chant. Ils ont une bande corcée recouvrant les côtes du tarso, et par la brièveté des couvertures de l'aile.

**CHANTEUR VOILE** (a), opération consistant en un acte, paroles de Victor et de Leuven, musique de Schickel, représenté à l'Opéra-Comique, le 26 novembre 1856. Les auteurs ont mis en scène une aventure amusante et vivante, siégeant à Séville, pauvre et crié de dettes, échappant à une plus grande misère grâce à son valet, qui, dans une scène, se convertit à un voile, va chanter sur la grande place et rapporte en cachette la petite recette qu'elle fait ainsi. Tout se dénoue et se termine par le dévouement de sa servante, l'époux. La partition est pleine de fraîcheur et de grâce.

**CHANTEUR VOILE** (a), opération consistant en un acte, paroles de Victor et de Leuven, musique de Schickel, représenté à l'Opéra-Comique, le 26 novembre 1856. Les auteurs ont mis en scène une aventure amusante et vivante, siégeant à Séville, pauvre et crié de dettes, échappant à une plus grande misère grâce à son valet, qui, dans une scène, se convertit à un voile, va chanter sur la grande place et rapporte en cachette la petite recette qu'elle fait ainsi. Tout se dénoue et se termine par le dévouement de sa servante, l'époux. La partition est pleine de fraîcheur et de grâce.

**CHANTEUR VOILE** (a), opération consistant en un acte, paroles de Victor et de Leuven, musique de Schickel, représenté à l'Opéra-Comique, le 26 novembre 1856. Les auteurs ont mis en scène une aventure amusante et vivante, siégeant à Séville, pauvre et crié de dettes, échappant à une plus grande misère grâce à son valet, qui, dans une scène, se convertit à un voile, va chanter sur la grande place et rapporte en cachette la petite recette qu'elle fait ainsi. Tout se dénoue et se termine par le dévouement de sa servante, l'époux. La partition est pleine de fraîcheur et de grâce.

**CHANTEUR VOILE** (a), opération consistant en un acte, paroles de Victor et de Leuven, musique de Schickel, représenté à l'Opéra-Comique, le 26 novembre 1856. Les auteurs ont mis en scène une aventure amusante et vivante, siégeant à Séville, pauvre et crié de dettes, échappant à une plus grande misère grâce à son valet, qui, dans une scène, se convertit à un voile, va chanter sur la grande place et rapporte en cachette la petite recette qu'elle fait ainsi. Tout se dénoue et se termine par le dévouement de sa servante, l'époux. La partition est pleine de fraîcheur et de grâce.

**CHANTEUR VOILE** (a), opération consistant en un acte, paroles de Victor et de Leuven, musique de Schickel, représenté à l'Opéra-Comique, le 26 novembre 1856. Les auteurs ont mis en scène une aventure amusante et vivante, siégeant à Séville, pauvre et crié de dettes, échappant à une plus grande misère grâce à son valet, qui, dans une scène, se convertit à un voile, va chanter sur la grande place et rapporte en cachette la petite recette qu'elle fait ainsi. Tout se dénoue et se termine par le dévouement de sa servante, l'époux. La partition est pleine de fraîcheur et de grâce.

**CHANTEUR VOILE** (a), opération consistant en un acte, paroles de Victor et de Leuven, musique de Schickel, représenté à l'Opéra-Comique, le 26 novembre 1856. Les auteurs ont mis en scène une aventure amusante et vivante, siégeant à Séville, pauvre et crié de dettes, échappant à une plus grande misère grâce à son valet, qui, dans une scène, se convertit à un voile, va chanter sur la grande place et rapporte en cachette la petite recette qu'elle fait ainsi. Tout se dénoue et se termine par le dévouement de sa servante, l'époux. La partition est pleine de fraîcheur et de grâce.

**CHANTEUR VOILE** (a), opération consistant en un acte, paroles de Victor et de Leuven, musique de Schickel, représenté à l'Opéra-Comique, le 26 novembre 1856. Les auteurs ont mis en scène une aventure amusante et vivante, siégeant à Séville, pauvre et crié de dettes, échappant à une plus grande misère grâce à son valet, qui, dans une scène, se convertit à un voile, va chanter sur la grande place et rapporte en cachette la petite recette qu'elle fait ainsi. Tout se dénoue et se termine par le dévouement de sa servante, l'époux. La partition est pleine de fraîcheur et de grâce.

**CHANTEUR VOILE** (a), opération consistant en un acte, paroles de Victor et de Leuven, musique de Schickel, représenté à l'Opéra-Comique, le 26 novembre 1856. Les auteurs ont mis en scène une aventure amusante et vivante, siégeant à Séville, pauvre et crié de dettes, échappant à une plus grande misère grâce à son valet, qui, dans une scène, se convertit à un voile, va chanter sur la grande place et rapporte en cachette la petite recette qu'elle fait ainsi. Tout se dénoue et se termine par le dévouement de sa servante, l'époux. La partition est pleine de fraîcheur et de grâce.

**CHANTEUR VOILE** (a), opération consistant en un acte, paroles de Victor et de Leuven, musique de Schickel, représenté à l'Opéra-Comique, le 26 novembre 1856. Les auteurs ont mis en scène une aventure amusante et vivante, siégeant à Séville, pauvre et crié de dettes, échappant à une plus grande misère grâce à son valet, qui, dans une scène, se convertit à un voile, va chanter sur la grande place et rapporte en cachette la petite recette qu'elle fait ainsi. Tout se dénoue et se termine par le dévouement de sa servante, l'époux. La partition est pleine de fraîcheur et de grâce.

**CHANTEUR VOILE** (a), opération consistant en un acte, paroles de Victor et de Leuven, musique de Schickel, représenté à l'Opéra-Comique, le 26 novembre 1856. Les auteurs ont mis en scène une aventure amusante et vivante, siégeant à Séville, pauvre et crié de dettes, échappant à une plus grande misère grâce à son valet, qui, dans une scène, se convertit à un voile, va chanter sur la grande place et rapporte en cachette la petite recette qu'elle fait ainsi. Tout se dénoue et se termine par le dévouement de sa servante, l'époux. La partition est pleine de fraîcheur et de grâce.

**CHANTEUR VOILE** (a), opération consistant en un acte, paroles de Victor et de Leuven, musique de Schickel, représenté à l'Opéra-Comique, le 26 novembre 1856. Les auteurs ont mis en scène une aventure amusante et vivante, siégeant à Séville, pauvre et crié de dettes, échappant à une plus grande misère grâce à son valet, qui, dans une scène, se convertit à un voile, va chanter sur la grande place et rapporte en cachette la petite recette qu'elle fait ainsi. Tout se dénoue et se termine par le dévouement de sa servante, l'époux. La partition est pleine de fraîcheur et de grâce.

**CHANTEUR VOILE** (a), opération consistant en un acte, paroles de Victor et de Leuven, musique de Schickel, représenté à l'Opéra-Comique, le 26 novembre 1856. Les auteurs ont mis en scène une aventure amusante et vivante, siégeant à Séville, pauvre et crié de dettes, échappant à une plus grande misère grâce à son valet, qui, dans une scène, se convertit à un voile, va chanter sur la grande place et rapporte en cachette la petite recette qu'elle fait ainsi. Tout se dénoue et se termine par le dévouement de sa servante, l'époux. La partition est pleine de fraîcheur et de grâce.

**CHANTEUR VOILE** (a), opération consistant en un acte, paroles de Victor et de Leuven, musique de Schickel, représenté à l'Opéra-Comique, le 26 novembre 1856. Les auteurs ont mis en scène une aventure amusante et vivante, siégeant à Séville, pauvre et crié de dettes, échappant à une plus grande misère grâce à son valet, qui, dans une scène, se convertit à un voile, va chanter sur la grande place et rapporte en cachette la petite recette qu'elle fait ainsi. Tout se dénoue et se termine par le dévouement de sa servante, l'époux. La partition est pleine de fraîcheur et de grâce.

**CHANTEUR VOILE** (a), opération consistant en un acte, paroles de Victor et de Leuven, musique de Schickel, représenté à l'Opéra-Comique, le 26 novembre 1856. Les auteurs ont mis en scène une aventure amusante et vivante, siégeant à Séville, pauvre et crié de dettes, échappant à une plus grande misère grâce à son valet, qui, dans une scène, se convertit à un voile, va chanter sur la grande place et rapporte en cachette la petite recette qu'elle fait ainsi. Tout se dénoue et se termine par le dévouement de sa servante, l'époux. La partition est pleine de fraîcheur et de grâce.

**CHANTEUR VOILE** (a), opération consistant en un acte, paroles de Victor et de Leuven, musique de Schickel, représenté à l'Opéra-Comique, le 26 novembre 1856. Les auteurs ont mis en scène une aventure amusante et vivante, siégeant à Séville, pauvre et crié de dettes, échappant à une plus grande misère grâce à son valet, qui, dans une scène, se convertit à un voile, va chanter sur la grande place et rapporte en cachette la petite recette qu'elle fait ainsi. Tout se dénoue et se termine par le dévouement de sa servante, l'époux. La partition est pleine de fraîcheur et de grâce.

**CHANTEUR VOILE** (a), opération consistant en un acte, paroles de Victor et de Leuven, musique de Schickel, représenté à l'Opéra-Comique, le 26 novembre 1856. Les auteurs ont mis en scène une aventure amusante et vivante, siégeant à Séville, pauvre et crié de dettes, échappant à une plus grande misère grâce à son valet, qui, dans une scène, se convertit à un voile, va chanter sur la grande place et rapporte en cachette la petite recette qu'elle fait ainsi. Tout se dénoue et se termine par le dévouement de sa servante, l'époux. La partition est pleine de fraîcheur et de grâce.

**CHANTEUR VOILE** (a), opération consistant en un acte, paroles de Victor et de Leuven, musique de Schickel, représenté à l'Opéra-Comique, le 26 novembre 1856. Les auteurs ont mis en scène une aventure amusante et vivante, siégeant à Séville, pauvre et crié de dettes, échappant à une plus grande misère grâce à son valet, qui, dans une scène, se convertit à un voile, va chanter sur la grande place et rapporte en cachette la petite recette qu'elle fait ainsi. Tout se dénoue et se termine par le dévouement de sa servante, l'époux. La partition est pleine de fraîcheur et de grâce.

**CHANTEUR VOILE** (a), opération consistant en un acte, paroles de Victor et de Leuven, musique de Schickel, représenté à l'Opéra-Comique, le 26 novembre 1856. Les auteurs ont mis en scène une aventure amusante et vivante, siégeant à Séville, pauvre et crié de dettes, échappant à une plus grande misère grâce à son valet, qui, dans une scène, se convertit à un voile, va chanter sur la grande place et rapporte en cachette la petite recette qu'elle fait ainsi. Tout se dénoue et se termine par le dévouement de sa servante, l'époux. La partition est pleine de fraîcheur et de grâce.

**CHANTEUR VOILE** (a), opération consistant en un acte, paroles de Victor et de Leuven, musique de Schickel, représenté à l'Opéra-Comique, le 26 novembre 1856. Les auteurs ont mis en scène une aventure amusante et vivante, siégeant à Séville, pauvre et crié de dettes, échappant à une plus grande misère grâce à son valet, qui, dans une scène, se convertit à un voile, va chanter sur la grande place et rapporte en cachette la petite recette qu'elle fait ainsi. Tout se dénoue et se termine par le dévouement de sa servante, l'époux. La partition est pleine de fraîcheur et de grâce.

Hospice créé par Charlotte de Montmorency, maréchal grand Condé. Champ de courses devant le château. La forêt, d'une étendue de 2 448 hectares, est traversée par de belles allées et renferme les étangs de Comblé. Le bourg de Chantilly appartenait autrefois à la maison de Soubise, puis à la maison de Montmorency; son histoire so confond avec celle de la forêt. — V. plus bas.

**Arrière de Chantilly**, Dentelle noire d'un genre spécial; le fond est clair. Elle s'emploie pour fabriquer de grandes pièces telles que robes, éventails, filans, etc. Quelqu'un, on en fait usage pour former des dentelles. Le fond de cette dentelle est à mailles portants des dentelles tout à fait contours les profils. V. MONTMORIN.

**Coueurs de Chantilly**, Dentelle noire d'un genre spécial, le même année que la Société d'encouragement, en 1813, et dans deux saisons ou réunions: celle du printemps, qui est la plus importante, et dans laquelle se trouvent le *Jeckey-Club*, le *derby français*, ainsi que le *prince de Danoë*, et la réunion d'automne, plus spécialement sacrée aux chevaux de selle et à l'entraînement. Le circuit, tracé sur la grande pelouse du château, encadré par la forêt, est, sur un côté, par la façade monumentale des grandes écuries, ces des plus importants.

**Chantilly** (chéant'v). Jusqu'au milieu du xv<sup>e</sup> siècle, Chantilly n'est que la forteresse des sires de Bouillon, le Soult. En 1587, le passé aux d'Ormont, qui le défendent durant la guerre de Cent ans. En 1684, Guillaume de Montmorency, seigneur de Pierre III d'Ormont, devint le possesseur de Chantilly. Il y fit bâtir le château. Années lous. L'histoire de Chantilly est liée à celle des Montmorency et des Condé.

Année de Montmorency travaillé à une transformation, dite de la *Chantilly*. Ce donjon est commencé en 1227. Le château-forteresse, à la fois maison seigneuriale pourvue de parcs et de jardins, bastionnée, semble terminée en 1531. Chantilly fut incendié à l'attaque de Louis XIV, le second fils d'Anne, Henri IV de Montmorency, poursuivit les travaux de la Chantilly jusqu'à sa mort. Il y a son appartement et son jardin. Théophile de Viau, qui y a son appartement l'expédition du duc de Montmorency (1631), Louis XIII fut transféré à Chantilly. Le duc de Montmorency, le père du grand Condé. La comparaison entre les planches de Ducecece et celles de Pierre donne une idée des travaux effectués. L'occupant sur les fondes de Condé, Louis XIV. En 1720 et 1729, le château achève de se transformer avec le duc de Bourbon. Il s'y érige une manufacture de porcelaine et de fabrication des pipes peignées, des vernis de la Chine; c'est l'époque du *salon* et des *singeries*. L'île d'Amour s'éleva plus tard, et aussi les fameuses écuries, du plus pur style Louis XV. Le château fut



Chantier Forain, d'après Paul Duboué.



Château de Chantilly.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.

**CHANTELLE** (ch.) du lat. *cantella*, *chantella*, qui dérive du gr. *kanthos*, coupe) n. f. Genre de champignons, du groupe des basidiomycètes.



Chanterelle.



Chanterelle.



Chanterelle.



Chanterelle.



Chanterelle.















de facile solution. On en façonne des tresses, et ces tresses, causées ensemble, forment la forme convenable. On peut, enfin, rager par les chapoux de sparterie creux fabriqués avec le latanier, le tilleul, le peuplier et autres bois divisés en bâtons minces. Les chapoux dits de Panama appartiennent à ce dernier genre.

**CHAPELLIÈRE** (p<sup>er</sup>lin — de Chapelle, n. pr.), l. Jouteurs cyclopaïdes — rhyssophorées, dont la seule espèce connue est une herbe à chaîne composée, de Madagascar.

**CHAPELON** Jean, poète français, né à Saint-Etienne vers 1818, mort en 1895. Il entra dans les ordres et s'adonna avec succès à la musique et à la poésie. On lui doit des chaplons satiriques, des noëls, un poème sur sa ville natale qui passe pour le chef-d'œuvre. Ses œuvres complètes ont été publiées à Saint-Etienne (1770).

**CHAPELOT** J. J. CONDAT, dit, littérateur français, né à Chaperon, près Angoulême, en 1824. Il a fondé les *Biographies littéraires*, *Quartet* (1884), collaboré à des journaux républicains et publié des écrits pleins de verve mordante et joyeuse. Entre autres : les *Prédictions de Joan de La Vierge* (1871) ; *Ami du rire de la quinzaine* (1876) ; les *Brevetés* (1883), etc. Il doit surtout sa notoriété à ses *Contes Balzais* (1872), écrits en patois, et qui ont eu un réel succès.

**CHAPELON**, bourg de l'arrondissement central (république du Salvador (dép. de San-Miguel)) ; 3.630 hab.

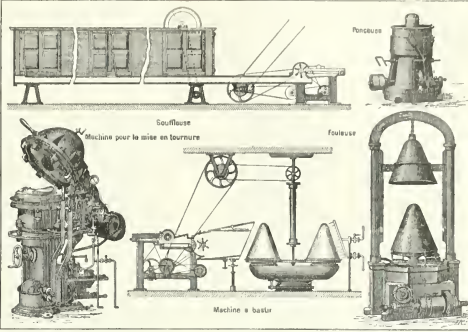
**CHAPELON** n. f. Partie de la croûte qu'on enlève de dessus le pain en le chapelant ; croûte de pain râpée, ou encore, pain séché au four et découpé en tranches dans un mortier : *Bouler des cadelottes dans la chapelaine.*

**CHAPER** (Camille Eugène), officier et homme politique français, né à Grenoble en 1827. Officier du génie en 1849, il quitte l'armée en 1857, et dirige une exploitation minière. Il reprit du service en 1871, au siège de Paris, et fut élu représentant de l'Isère à l'Assemblée nationale, où il resta constamment avec la droite. Il fut chargé du rapport sur les opérations du siège de Paris, au nom de la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale. Il ne fut pas réélu par la suite.

**CHAPERA** n. m. Sous-genre de caprotines (mollusques lamellibranches), caractérisé par la valve gauche operculifère, presque plane, et comprenant des formes fossiles dans la craie : *chaperia costata*, etc.

**CHAPERON** (de chape) n. m. Couffure du moyen âge que portaient les deux sexes et qui était, à l'origine, une amulette ou un capuchon habillant la tête et le cou jusqu'aux épaules, et laissant le visage à découvert. (Le chaperon des femmes avait une longue queue pendante, et c'est à ce regain qu'on reconnaît les laines de qualité, jusqu'au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle. C'est pour cela qu'on appelle *épaveux* une femme respectée, chargée d'accompagner une jeune fille.) *Le Grand voile que les dames en costume de deuil ramaenaient en avant, pour se couvrir le visage.* — *Chaperon à armures*, et comprenant une amulette de peau ou de tissu rembourré qui se portait au moyen âge, parfois

qui consistait en un bourlet circulaire placé sur l'épaule gauche, d'un pied, devant et derrière, une tangle d'étoffe d'hermine à son extrémité : *Le chaperon d'un magistrat. — Un professeur de faculté.* — *Acric*. Fragment d'épi qui n'a pas été touché par le



Chapelaine (fabrication des chapoux) : Souffluse, machine servant à tordre et à lasser par ordre de graver les fils coupés. — *Machine à battre* ou *batuissure* : machine qui envoie les fils sur les côtes à battre ou à l'égaliseur sans l'action d'une pile de son bouillier. — *Épaveux*, machine servant à fondre les brouettes obtenus avec la machine à battre. — *Épaveux*, machine servant à lasser et réservoir de la surface de la fraise. — *Machine pour la mise en brouette*, machine qui sert à donner la forme.

déjà, lors du battage du blé à *Chaperon de mine*, Nom vulgaire donné à l'écueil napol.

— *Atrill*, Espèce de petit toit, qu'on place sur la lumière d'un canon pour le mettre à l'abri du pluie. — *Syn. de CHAPELAIN.*

— *Blas*, Meuble armoirie qui représente l'ancienne



Chaperon. Chaperon à manche. Chaperon d'oiseau.

Couffure appelée « chaperon », ou la couffe de cuir du chaperon.

— *Charp. et menuis.* Sorte d'assemblage. — *Entouf.* Nom donné anciennement à l'épistème des insectes.

— *Faucon.* *Chaperon de fauconnerie.* Petite couffure masquant les yeux, et qu'on mettait aux faucons pour les assourdir.

— *Manq.* Partie de l'escabe qui embrasse et lie le baquet de l'embranchure d'un cheval.

— *Méca.* Pièce placée aux extrémités d'une lame de sci, servant à donner à la lame la tension et la rigidité nécessaires pour le travail.

— *Péché.* Paille dont on couvre le dessus des paniers remplis, de poissons.

— *Péché.* D'une façon générale, on entend ou entendait par « chaperon » toute pièce mobile formant couvercle à un étau, à une fente, à un mouvement d'horlogerie, etc. — *Flèche au droit d'une meulserie, à l'hoie de carier.* Une pièce d'horlogerie consistant en une plaque ronde montée à l'extrémité d'un pivot.

— *Pièce de cuir qui recouvre les fourreaux des pistolets pour les garantir de l'humidité, de la pluie.* — *Égratignure faite au papier.* — *Dessus de la machine, dans les imprimeries et d'estampes.* — *Converture* ou simplement ce qui se place sur le sommet d'un mur pour le garantir des intempéries. (Il est simple ou double, suivant qu'il est formé par un ou par deux plans inclinés.)

**Chaperon rouge** (Le PERRI), personnage et titre d'un roman arabe. Il était une fois une petite fille de village, la plus jolie qu'on ait vue, et coiffée d'un petit chaperon rouge qui lui seyait si bien, que partout on l'appela le petit chaperon rouge. Un jour, sa mère l'ayant chargée de porter à sa mère-grand, qui est malade, une galette et un petit pot de beurre, elle rencontre, sur chemin, un grand chat noir, qui, ignorant qu'elle l'invite à son venir chercher près de lui, et à son tour, la croque. Tel est le sort du conte; les détails ce sont naïfs et délicieux. Quant à la moralité : « Un voit, dit l'auteur, qu'on

— *de jeunes enfants, Surtout de jeunes filles, Surtout des enfants et gentilles.* — *Fort très mal à couler toutes sortes de gens.*

Le Réponso de la mère-grand, pour indiquer la manière d'avoir sa porte *Tire la chésellière, le bossinée cherra, a passé en proverbe.*

**Chaperon rouge** (Le PERRI), opéra-comique en trois actes, paroles de Flourens, musique de Boieldieu, représenté à l'Opéra-Comique le 30 juin 1818. Le livret est tiré du conte de Perrault; mais l'auteur a transformé les personnages. Le petit chaperon rouge devient une jeune fille au lieu d'être une jeune fille, et le comte Roger est l'honnête homme qui empêche la pauvre fille d'être croquée par le loup. La partition abonde en mélodies fraîches et pleines de naturel.

**Chaperons blancs**, Nom donné aux adhérents de la faction démocratique révélés, au milieu de la crise civile, contre le comte de Saint-Paul de Malo (ou Mael), et le patricien de villes de Flandre. — *Un chaperon blanc.* — *Escroq.* Ce nom vient de ce qu'on a vu souvent de son signe de ralliement, qui fut également celui de cette autre faction démocratique, les cabochiens. Son chef, Pierre Van Bessche, fut un homme de courage et d'honneur, mais il fut trahi, comme l'aurait été le chef des Jacques en France, incapable d'indiquer les violences et les excès à ses bandes armées. Les chaperons blancs les chaperons pass à avoir un chef plus illustre encore, Philippe Artweld, et furent écrasés avec lui à Rosbecque (27 nov. 1342).

**Chaperons blancs** (les), opéra-comique en trois actes, paroles de Scriba, musique d'Auber, représenté à l'Opéra-Comique, le 9 avril 1836. C'est l'un des ouvrages les moins fortunés de cette collaboration, si souvent heureuse. Le livret était pour propos à l'inspiration d'un musicien.

**CHAPERON** (Nicolas), peintre et graveur français, né à Châtouan en 1596, mort à Paris en 1647, fut élève du Simon Vouet. Il reprimit les *Leçons* de Raphael au Vatican, en cinquante-deux planches connues sous le nom de *Bible de Raphael*. Il peignit encore plusieurs portraits de *Henri IV, des Bénédictins*, etc.

**CHAPERON** (Philippe), littérateur, né à Paris-Bercy en 1833, et qui, lorsqu'il eut terminé ses études, chez un éditeur, puis sous tourna vers les lettres. Il collabora pour la partie scientifique de plusieurs revues et journaux. Son drame : un *Scandale* (1879). Depuis lors, il a publié des nouvelles, romans, ouvrages sur le respect, l'observation, le mouvement et le vin, et enfin un style est d'un vigoureux simplisme. Nous citerons de lui : *Œuvres posthumes* (1883) ; *Œuvres complètes* (1884) ; *Mademoiselle Vermont* (1885) ; *Argine Luminal* (1886) ; *Confession* (1887) ; *Justice humaine* (1889) ; *Misères de Paris* (1890) ; *Œuvres complètes* (1890) ; *Œuvres complètes* (1891) ; *Confession de Jacques* (1896) ; *Fille de légende* (1897); etc.

**CHAPERONNER** (ro-né) v. a. Mettre un chaperon à : *CHAPERONNER un enfant*. (Peu usité.)

— *Signifié* Salmistrer, être son chaperon, donner de grandes manières de respect.

**FIG.** Servir de chaperon, de compagne et de surveillante à : *CHAPERONNER une jeune fille.*

— *Façon.* Caiffer l'oiseau d'un chaperon.

— *Construire* un chaperon au-dessus de : *CHAPERONNER un mur.*

**Chapereux**, être par. pass. du v. *Chapereonner*.

Le *Blas* se dit oiseau de chasse dont la tête est couverte de cuir chaperonné. On dit aussi de son signe quelquois des quadrupèdes dont la tête est ornée d'un chaperon.

**CHAPERONNET** (ro-né), ÈRE n. et adj. Peu usité. — *Chapereux*, dit à propos de l'empereur du Sud, les Espagnols nés en Europe, par opposition aux Espagnols croisés, qui furent en Espagne dès 1492. Pourra les Espagnols qui furent issus de familles d'un catholicisme irréprochable, les plus hautes emplois leur étaient réservés, et l'orgueil des *Chaperons*.

**CHAPONNETE** (to-nad) n. f. Vomissement avec délire, qu'éprouvent parfois les Européens dans les pays chauds.

**CHAPIER** (pi-à) n. m. Chantre qui porte la chape, dans une cérémonie religieuse. — *Armoir de sacristie* où l'on renferme les chapes : *UN CHAPIER en noyer.* — *En T. de com.* Celui qui fait ou vend des chapes d'église.

— *ENVEL.* Le *chapiér* est un moule composé de tirours semi-circulaires, formés sur un pivot, et destinés à servir à renfermer les chapes. Les chapiers sont en usage depuis le xvii<sup>e</sup> siècle, époque où les anciennes chapes faites d'étoffes multiples ont été remplacées par des chapes en étoffes raides, chargées de broderies, qu'il est nécessaire d'étaler sans plis.

**CHAPIFOU, CHAPIFOU** (pif) n. m. Bonnet que les moines agra, identique un moines, Colin-Millard, et qui se nommait, au xvii<sup>e</sup> siècle, *jeu de l'arcueil.*

**CHAPIN** (Edwin-Hubell), prédicateur américain, né à Lano-Village (Etat de New-York) en 1814, mort en 1889. Pasteur successivement à Richmond à Charleston, à Boston, à New-York, il est fait connaître par ses sermons et ses écrits religieux : *Discours sur les brûlures*; *Caractères des chrétiens*; *Richmond à Charleston*; *Richmond à Boston*; *La vie des saints* (1852); *L'humanité et la véritable dignité du chrétien* (1854); *Discours sur le Livre des Proverbes* (1874).

**CHAPEREAU** (n. m.) Arch. Part. ornement qui fait saillie à l'extrémité supérieure d'un fat de colonne. *Chaperon angulaire.* Celui qui, situé dans l'angle d'un chapiteau, sert à un retour d'entablement. — *Chapiteau plat.* Celui qui constitue le chapiteau des colonnes grecques et romaines placés dans un angle rectangulaire, et qui sert à la fois forme des colonnes. — *Chapiteau de triplice.* Plate-bande et cavet qui constituent le chapiteau de moiture, Celui qui n'a que de simples moitures. — *Part. ext.* Dallure ou chaperon en forme de toiture, qui sert à protéger une construction. — *Chaperon.* — *Arch. Chapiteau d'une rache.* Couvercle qui s'embote

1. Chaperon de bourgeois (xiv<sup>e</sup> s.). 2. Chaperon d'homme noble (xv<sup>e</sup> s.). 3. Chaperon d'homme noble (xv<sup>e</sup> s.). 4. Chaperon d'homme noble (xv<sup>e</sup> s.). 5. Chaperon d'homme noble (xv<sup>e</sup> s.). 6. Chaperon de noble (xv<sup>e</sup> s.).

sous le cannelé de mailles, et toujours sous le bassinet et le turban.

— *Chaperon liturgique.* Chapiteau dont des chapes primitives. Les Chapiteaux des moines mathurins, augustins, bénédictins, etc., qui avaient cette forme pointue caractéristique.

— *Arg.* Ornement de certaines robes de cérémonie,





CHAPITEAUX: 1. Égyptien, campaniforme (Ramesseum). — 2. Égyptien, lotiforme (Môlmet-Habou, à Thèbes). — 3. Égyptien, campaniforme. — 4. Assyrien. — 5. Assyrien (Khorsabad). — 6. Persé (Persepolis). — 7. Dorique. — 8. Ionique. — 9. Origines du chapiteau corinthien. — 10. Corinthien. — 11. Toscan. — 12. Composite. — 13. Grec (Votiv). — 14. Grecs romains (temple de Vénus, à Trévi). — 15. Byzantin (Constantin). — 16. Byzantin (Rafail). — 17. Arabes (Alhambra). — 18. Russe (cathédrale de Saint-Dimitri, à Vladimir). — 19. Romano-rébar (chapelle de Morlaix). — 20. Romano-sarvengat (église de Saint-Mesnard). — 21. Romano-cistercien (abbaye de Châlon). — 22. Transsylvain du roman au gothique (église de Saint-Jean d'Essement). — 23. Ogival (Notre-Dame, à Paris). — 24. Ogival (église de Vézelay). — 25. Ogival (cathédrale de Langres). — 26. Ogival (Notre-Dame, à Paris). — 27. Ogival (Sainte-Chapelle, à Paris). — 28. Italien (banlieue de San Miniato [époque antique]). — 29. Italien (maison d'Orto, à Gênes [Renaissance]). — 30. Vénitien (Sainte-Maria, à Venise [Renaissance]). — 31. Français (Festivals de Rouen). — 32. Louis XIII. — 33. Louis XIV. — 34. Louis XV. — 35. Louis XV (Versailles). — 36. Louis XVI (hôtel de Boufflers, à Paris). — 37. François I<sup>er</sup> (Orléans). — 38. Empire. — 39. All-roman-rébar. — 40. Finland. — 41. Indien (grotte de l'El-pouan). — 42. Indien.







la bactérie se rencontre exclusivement sous la forme d'éléments, de 5 à 6 de longueur, parfois articulés les uns à bout des autres. Or, tandis qu'une température de 50° tue les formes végétatives ou un quart d'heure à 100° pour les formes résistives, il faut d'ordinaire 120° pour les tuer. Le charbon a été observé dans tous les pays. Commun partout chez le mouton (forme de *ragou*), le porc, le cheval. Les formes du *ragou* sont les plus communes, se fait, ainsi que Pasteur l'a démontré, par la terre qui infecte les cadavres. Les formes du *ragou* ne se font qu'à une température trop faible pour être de plus, les vers de terre peuvent ramener à la surface du sol les spores charbonneux. Les formes du *ragou* ne se font qu'à une température qui ne permet pas au charbon de pousser, et on broutait des plantes, s'inoculent les spores charbonneuses, à la faveur d'une excoriation les leurs premières formes résistives. Les formes du *ragou* sont les plus communes mystérieuses des *champs maudits* de certains régions.

Le charbon des animaux se manifeste surtout par des phénomènes généraux, tels que la fièvre, le tremblement, des spasmes et le marcho des accidents très rapide; hémorragies, hémorragies massales, ordines diffus sont le plus à être constatés. L'examen du sang est nécessaire pour assurer le diagnostic. A la mort, ce sang apparaît noir, poisseux; la rate est énorme, infiltrée de sang (sang de rate).

Les ganglions sont toujours tuméfiés dans la région par laquelle l'infection s'est faite. Les lacilles sont au nombre considérable dans le sang, le lait, la rate, etc. Lorsqu'on donne le charbon à des animaux de laboratoire, souris, lapins, cobayes, par inoculation sous-cutanée, on observe, après deux heures environ, de l'œdème au point d'inoculation; la température s'élève, et la mort survient du dixième au troisième jour.

On a réussi (Pasteur, Toussaint) à atténuer la bactérie charbonneuse, en soumettant à 55° le liquide des cultures. Inoculé avec ce virus atténué, les animaux jouissent d'une immunité remarquable contre le charbon, et, au bout de quelques semaines plus tard, si un virus charbonneux non atténué, ils se supportent sans présenter aucun phénomène morbide. On a pu ainsi faire la méthode prophylactique employée aujourd'hui par les éleveurs, et grâce à laquelle ils parviennent à réduire considérablement les pertes causées par le charbon.

La transmission du charbon à l'homme se fait le plus souvent, d'une façon indirecte, par les mouches, les crias, les chiens et les animaux sauvages. Les hommes ne reçoivent trois formes: *l'œdème malin*, assez rare, le *charbon interne*, exceptionnel, et le *pustule maligne*. Cette dernière, la plus commune, est caractérisée par un vésicule qui se développe au point d'inoculation. La peau, à ce niveau, devient noireâtre, d'où le nom de charbon; on donne à la malade, au même temps qu'une aréole inflammatoire, on observe souvent de vésicules-pustules secondaires, se développe autour de l'escarre centrale. Après un temps variable, les symptômes généraux, la fièvre, le délire, le trismus, l'arythmie progressive jusqu'à la mort, presque inévitable. Agissant à temps par des catarrhes énergiques, dirigés sur l'écou et au profond des tumeurs, le traitement par la pustule maligne, on peut quelquefois écarter la mort et s'opposer à l'infection générale.

Les mesures prophylactiques qu'il faut donc très prises énergiquement: on sait que l'empoisonnement des animaux charbonneux n'est pas suffisant; la destruction par le feu de tous les animaux atteints; la destruction par le feu de la chaleur les laies suspectes; dont le triage est dangereux.

**I. Charbon de maïs**, fragment de mycelium et cellules de la plante gorgée. **2. Charbon de maïs**, formation des spores. **3. Charbon de maïs**, Charbon de maïs. **4. Type de maïs**, Charbon de maïs. **5. Charbon de maïs**. **6. Placis charbonneux et hypertrophié de sorgho.**

— Bot. et Agric. On donne le nom de charbon à un certain nombre de maladies contagieuses qui s'attaquent principalement aux céréales, qui sont produites par les champignons du groupe des ustilaginés. Dans ces maladies, dont le type est le charbon de blé, qu'il se fait pas toujours avec un charbon, certains grains sont plus ou moins festés, parfois déformés et tuméfiés, sont entièrement remplacés par une poudre noire ou brune, comparable à la poussière charbonneuse et formée de spores qui, comme les champignons à ces spores, disséminées en abondance, peuvent former des printemps suivant et former un produit noir qui produit et qui sont produits par les champignons du groupe des ustilaginés. Dans ces maladies, on a une jeune plante de blé et lui communique la maladie. On a vu également à une seule espèce de plantes, les variétés du charbon qui s'attaquent au blé, à l'avoine, à l'orge, au maïs; on a reconnu, depuis, l'existence de plusieurs espèces distinctes et il n'est pas possible de communiquer à une céréale à l'autre. On connaît de plus un charbon de maïs, un charbon de sorgho, un charbon de maïs. Pour combattre le charbon des céréales, on emploie l'immersion des semences dans une solution étendue de sulfate de cuivre, qui tue les spores charbonneux et empêche de chaux fixes; mais, les spores du charbon se disséminant avant la maturité des grains, ce traitement est sans efficacité contre la maladie.

**CHARBONNAGE** (*bo-naz'*) n. m. Min. Exploitation d'une houillère. « Houillère elle-même.

— Dr. ar. *Brot de charbonnage*, Brot d'empoisonnement d'un individu accordé à un particulier par un seigneur haut justicier.

— Sylvic. Terme employé quelquefois comme synonyme de charbonnisme.

**CHARBONNAILLE** (*bo-na-ill'* Il m.) n. f. Mu. Nom du menu charbon, dans les mines et les usines.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

**CHARBONNAT**, comm. de Saône-et-Loire, arrond. et à 29 kilomètres de Dijon, près de l'Auxois; 300 hab. Houillères.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbon, dans un fourneau à briques, le lit de charbon entre deux lits de pierre à chaux.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.

— Tech. On appelle charbonnage le travail du charbon, dont on fait la sale des fourneaux à réverbère.



**CHARENTAIS, AISE** (de, de', personne née dans le département de la Charente, on qui l'habite. — Les Charentais. — Adjectif. Qui appartient à ce pays ou à ses habitants. Industrie CHARENTAISE.

**CHARENTAIE**, comm. de Rhône, arond. et à 15 kilom. N. de Montbrison, sur le Saône, affluent de la Saône; 222 hab. Commerce du vins, distillerie. Châteaux d'Argy et de Sernay.

**CHARENTE** (lat. *Carantona*), fleuve côtier de France, 216 kilom. (l'Atlanique, suit un itinéraire assez encaissé de Chéronacé (Haute-Vienne) 319 m. d'alt., traverse les trois départements de la Vienne, de la Charente et de la Charente-Inférieure, arrose Cray, Ruffec, Angoulême, ou elle est canalisée; Cognac, Sautes, où se fait sentir la Tourbe, Rochefort, et trouve son estuaire à Fort-Madame, après avoir reçu, à droite, la Fontaine, à gauche, le Mouroir, courte dérivation de l'intarmentine Tardaise, et la Seugne. Son cours sinueux (35 kilom.) égale deux fois sa distance de la source à la mer. Les Angoulême, à 163 kilom. de l'embouchure, la Charente à plus que 30 mètres de pente à descendre. En outre, elle coule, dès l'origine, sur les bords septentrionaux des crues de la Charente, qui est une saignée relative comparée à l'humidité des prairies et argiles argonneuses de l'amont. C'est un fleuve tranquille et constant (débit : 1,000 m<sup>3</sup>, crues extrêmes : 300 m<sup>3</sup>). La Charente sert surtout au transport des bois, de charbon; sa navigation maritime est contrariée par l'envasement.

**CHARENTE** (DÉPARTEMENT DE LA), formé de l'Angoumois et de parties du Limousin, du Poitou, de la Saintonge et de l'Picton. Borné par les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres au N., de la Charente-Inférieure à l'O., et au S. de la Dordogne et de la Haute-Vienne à l'E., ce département doit son nom à la rivière qui le traverse. Superf. 1,594,543 hect. 5 arrondissements: Angoulême (chef-lieu), Ruffec, Confolens, Cognac et Barzac; 10 cantons; 405 communes; 255,225 hab. (Charentais, aise). Il appartient au diocèse d'Angoulême (suffragant de Bordeaux) et à la 18<sup>e</sup> division militaire ressortit à la cour d'appel de Bordeaux et au tribunal de Poitiers; à la 21<sup>e</sup> conservation des forêts, à l'arrondissement minéralogique de Périgueux et à la 11<sup>e</sup> inspection des ponts et chaussées.

Le territoire, peu montagneux, mais accidenté, comprend l'extrémité du Limousin (serres froides) et le soul du Poitou (serres chaudes et Champagnes), dépression qui sépare le massif central du massif vendéen-armoricain, et dite « des terres secondaires et tertiaire ». Dans le caillou, les sables et les argiles sont surtout encaissés dans les vallées; on y a élé des dépôts pour venir plus loin en gros bancs. Les vallées de la Tardaise, du Baudin, de la Tourbe rappellent peu la région des causses. On y trouve plusieurs étangs et des tourbières. Le climat du département est agréable et tempéré; les plaines tombent en avant de l'hiver.

Le sol de la Charente est (en dehors des serres froides, imperméables sec, formé de calcaires siliceux de laoc d'âge tertiaire) en grande partie formé de grès, de pierre à chaux, les carrières de pierres à plat, de plomb argentifère et de minerai de fer. On y cultive du blé, de l'avoine, des pommes de terre, des fourrages. Les vins du département de la Charente sont employés presque en totalité, à la fabrication des alcools dits cognacs. Ces alcools sont constitués, sur des richesses du département, surtout dans l'arrondissement de Cognac (Grande et Petite Champagne), l'industrie de la papeterie (Angoulême) dépression qui sépare le massif central du massif vendéen-armoricain, et dite « des terres secondaires et tertiaire ». Dans le caillou, les sables et les argiles sont surtout encaissés dans les vallées; on y a élé des dépôts pour venir plus loin en gros bancs. Les vallées de la Tardaise, du Baudin, de la Tourbe rappellent peu la région des causses. On y trouve plusieurs étangs et des tourbières. Le climat du département est agréable et tempéré; les plaines tombent en avant de l'hiver.

**CHARENTE-INFÉRIEURE** (DÉPARTEMENT DE LA), formé de quelques parties de la Saintonge, de l'Angoumois et du Poitou, et de tirant son nom de la Charente. Superf. : 828,000 hect.; 5 arrondissements: La Rochelle (chef-lieu), Rochefort, Saint-Jean, Jonzac et Saint-Jean d'Angély; 46 cantons; 2,000 communes; 453,455 hab. Il appartient au diocèse de La Rochelle (suffragant de Bordeaux), à la 18<sup>e</sup> division militaire; ressortit à la cour d'appel et à l'académie de Bordeaux, à la 21<sup>e</sup> conservation des forêts, à l'arrondissement minéralogique de Bordeaux et à la 11<sup>e</sup> inspection des ponts et chaussées.

Le territoire de ce département est bas, ondulé, dans l'intérieur, par de petites collines, et, sur le littoral, par des dunes de sable. Le climat du département est formé de terrains gréseux, crétacés, tertiaires et d'alluvions. Au point de vue agricole, les vignes sont plantées sur les versants, sur les riches terrains argileux, sur les terrains caillouteux, propres à la vigne; les landes (la Double), Les vallées d'alluvion sont très fertiles, ainsi que les

laisses marines, pleines de blé. Les dunes sont couvertes de pins. La côte, protégée des lames du large par plusieurs îles (les Îles, Oleron, etc.), est plate. Dans la Charente-Inférieure, on cultive les céréales (blé, avoine, maïs), les pommes de terre, les plantes fourragères (maïs, luzerne, etc.). Le climat est tempéré, et le sol est fertile. L'industrie principale est l'exploitation de sables très importants. Eauze, vient la culture des huîtres (Marçonnais) et des noiaux. Le département a de vastes chantiers de construction maritime, corderies; des fabriques, des papeteries, poteries, minoteries; il produit un peu de tourbe. Le commerce est très actif par ses ports de Rochefort, La Rochelle, etc.

**CHARENTE À LA SEIGNE** (canal), de 101 à 105 kilom. j. canal de navigation du départ de la Charente-Inférieure, unissant les deux fleuves côtiers de la Charente et de la Seudre par l'intarmentine du canal de Bronzage et du ruisseau de Bronzage. Transport peu actif de bois et de moulins.

**CHARENTON-LE-PONTOU**, ch.-l. de cant. de la Seine, arond. et à 15 kilom. de Soanen, sur la Marne, en amont de son confluent avec la Seine; 16,211 hab. (Charentonnais, aise). Ch. de P. L. M. Ports sur la Seine et la Marne canalisée. Moulins à farine, tannerie mécanique. Fabrication de chaussures, de bottes; batellerie; commerce de vins et d'huile.

**CHARENTON-LE-PONTOU**, ch.-l. de cant. de la Seine, arond. et à 15 kilom. de Soanen, sur la Marne, en amont de son confluent avec la Seine; 16,211 hab. (Charentonnais, aise). Ch. de P. L. M. Ports sur la Seine et la Marne canalisée. Moulins à farine, tannerie mécanique. Fabrication de chaussures, de bottes; batellerie; commerce de vins et d'huile.

**CHARENTON-LE-PONTOU**, ch.-l. de cant. de la Seine, arond. et à 15 kilom. de Soanen, sur la Marne, en amont de son confluent avec la Seine; 16,211 hab. (Charentonnais, aise). Ch. de P. L. M. Ports sur la Seine et la Marne canalisée. Moulins à farine, tannerie mécanique. Fabrication de chaussures, de bottes; batellerie; commerce de vins et d'huile.

**CHARENTON-LE-PONTOU**, ch.-l. de cant. de la Seine, arond. et à 15 kilom. de Soanen, sur la Marne, en amont de son confluent avec la Seine; 16,211 hab. (Charentonnais, aise). Ch. de P. L. M. Ports sur la Seine et la Marne canalisée. Moulins à farine, tannerie mécanique. Fabrication de chaussures, de bottes; batellerie; commerce de vins et d'huile.

**CHARENTON-LE-PONTOU**, ch.-l. de cant. de la Seine, arond. et à 15 kilom. de Soanen, sur la Marne, en amont de son confluent avec la Seine; 16,211 hab. (Charentonnais, aise). Ch. de P. L. M. Ports sur la Seine et la Marne canalisée. Moulins à farine, tannerie mécanique. Fabrication de chaussures, de bottes; batellerie; commerce de vins et d'huile.

**CHARENTON-LE-PONTOU**, ch.-l. de cant. de la Seine, arond. et à 15 kilom. de Soanen, sur la Marne, en amont de son confluent avec la Seine; 16,211 hab. (Charentonnais, aise). Ch. de P. L. M. Ports sur la Seine et la Marne canalisée. Moulins à farine, tannerie mécanique. Fabrication de chaussures, de bottes; batellerie; commerce de vins et d'huile.

**CHARENTON-LE-PONTOU**, ch.-l. de cant. de la Seine, arond. et à 15 kilom. de Soanen, sur la Marne, en amont de son confluent avec la Seine; 16,211 hab. (Charentonnais, aise). Ch. de P. L. M. Ports sur la Seine et la Marne canalisée. Moulins à farine, tannerie mécanique. Fabrication de chaussures, de bottes; batellerie; commerce de vins et d'huile.

**CHARENTON-LE-PONTOU**, ch.-l. de cant. de la Seine, arond. et à 15 kilom. de Soanen, sur la Marne, en amont de son confluent avec la Seine; 16,211 hab. (Charentonnais, aise). Ch. de P. L. M. Ports sur la Seine et la Marne canalisée. Moulins à farine, tannerie mécanique. Fabrication de chaussures, de bottes; batellerie; commerce de vins et d'huile.

vaillement à Henri IV; pendant la guerre de la Fronde, où le prince de Condé s'en empara 1648, et en 1674, lors de l'invasion d'Henri IV; et autorisa l'érection d'un temple protestant, qui, après de nombreuses vicissitudes, fut détruit à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes.



**CHARENTE-INFÉRIEURE**  
● Préfecture  
● Sous-préfecture  
● Ch. de Chemin de fer  
● Commune  
+ Evêché  
--- Limite de département  
--- Limite de commune



**CHARENTE**  
● Préfecture  
● Sous-préfecture  
● Ch. de Chemin de fer  
● Commune  
--- Limite de département  
--- Limite de commune

L'hospice d'aliénés dit « de Charente » est sur le territoire du canton de Saint-Maurice. — Le canton a 4 comm. et 41,853 hab.

— Excerc. L'importance de sa position a fait de l'actuel canton d'origine, le but de nombreuses entreprises militaires et le théâtre de plusieurs combats, principalement sous Charles VII, où les Anglais s'en emparèrent; sous Louis XI, pendant la Ligue, où Charenton résista

Un établissement d'aliénés, d'abord hôpital ordinaire, y fut fondé, en 1641, par Sébastien Leblanc, contrôleur général des guerres. Les frères de la Charité de Saint-Jean-de-Dieu, chargés d'y desservir les malades, furent remplacés, le 10 mai 1645, par des religieux de la congrégation des quatorze frères, installés le 10 mai 1645, à l'instigation de l'archevêque de Bordeaux, qui leur fit acheter, à la vente de lettres de cachet (1781), le recut des aliénés placés par leurs familles, et des relations amicales s'établirent par ordre du roi.

Lors de la Révolution, les biens de cette maison furent réunis au domaine, et les malades réunis à leurs parents. Le Directoire rendit les bâtiments à leur première destination, sous l'autorité immédiate du ministre de l'Intérieur. On dut bientôt les faire recevoir les aliénés de l'Hôtel-Dieu, des Petites Maisons et de la province. On y établit une division spéciale pour les femmes. En 1814, on construisit le vaste bâtiment appelé le château. De 1830 à 1857, sur l'initiative du célèbre aliéné Esquirol, de nouvelles constructions s'élevèrent en amphithéâtre, au milieu de vastes terrains, sur le revers méridional de coteau qui longe la Marne, dans un site splendide et éminemment salubre.

L'établissement de Charenton est une pensionnat créée à tous les aliénés de la France. Il comporte trois classes de pensionnaires. Les prix y sont modérés, et l'Etat y entretient des bureaux.

Le traitement médical, parfaitement organisé, est le même pour tous; le régime alimentaire suit d'être d'une classe à l'autre. Dans les quartiers, les aliénés sont soignés par le médecin d'après l'état mental des malades, sans distinction de classes.

**CHARENTON-SUR-CHER**, ch.-l. de canton du Cher, arond. et à 11 kilom. de Saint-Amand-Mont-Rond, sur la Marmande et le canal du Berry; 2,030 hab. Fabrique de chaux, moulins. Ancien siège d'une puissante seigneurie qui devint au commencement du X<sup>e</sup> siècle, l'apanage d'une branche cadette de la maison de Deols. — Le canton a 9 comm. et 8,860 hab.

**CHARENONVADE** (nom) s. f. Fm. Folie, divagation, aberration.

**CHÂRES**, urbain aliéné, né vers 400, mort vers 389 av. J.-C. Il avait une taille d'athlète, et, suivant le mot de l'abbé de Vertot, « il était si fort, qu'il était plus propre à porter les bagages qu'à commander une armée. Le peuple attention, cependant, l'investit de commandements importants, et le nom de ses exploits se perpétua en Gaulle, en Thessalie, à Corcyre, prit part à la guerre sociale, et échoua devant Chios. Il se mit ensuite à la solde d'Artaban, satrape révolté contre le roi de Perse. Pendant la guerre contre Philippe, il ne commit que des fautes, et gouverna pour son compte en Thrace. Il commandait avec succès la bataille de Chéronée en 338 av. J.-C., mais il eut assez d'habileté et de crédit pour rejeter la responsabilité de ce désastre sur son collègue, qui fut condamné à mort.

**CHÂRES**, sculpteur grec, de Lindos, dans l'île de Rhodes (VERS 300 av. J.-C.). Il était élève de l'École. Il excella la















**CHARLES**, duc de Mecklenbourg-Strelitz (1785-1837), beau-frère de Guillaume III, de Prusse, lieutenant général de l'armée prussienne, fut signalé dans le campagne contre Napoléon I<sup>er</sup>, et alla à Paris à la tête de la garde royale, et devint ensuite président du conseil d'Etat le 27 mars 1815. A la chute de Napoléon, il jouissait de son pouvoir aussi respectablement. Il publia des écrivains sur les postulations de M. de Metternich et Wismarck.

**CHARLES-AUGUSTE**, grand-duc de Saxe-Weimar-Eisenach (1757-1828), fils du duc Ernest-Auguste-Constantin. Elevé par sa mère Anéon de Brunswick, qui administra avec bonté et humanité jusqu'à après la mort de son mari (1794), il eut, ainsi que son frère, les meilleurs maîtres. Au cours de son séjour à Paris, il fut nommé par le roi de France (1794), il se fit le frère et le soutien de Louis XVIII, les meilleurs maîtres. Au cours de son séjour à Paris, il fut nommé par le roi de France (1794), il se fit le frère et le soutien de Louis XVIII, les meilleurs maîtres. Au cours de son séjour à Paris, il fut nommé par le roi de France (1794), il se fit le frère et le soutien de Louis XVIII, les meilleurs maîtres.

**CHARLES-FRÉDÉRIC**, grand-duc de Saxe-Weimar-Eisenach (1783-1853), fils du précédent. Il épousa la fille d'Alexandre I<sup>er</sup>, Marie-Pavlova. Il introduisit les plus sages réformes, succéda à son père, et fut élu empereur de Russie le 18 août 1854. Il fut le premier qui, en 1846, fit ses États la constitution nationale, et en 1849, fut élu empereur de Russie le 18 août 1854. Il fut le premier qui, en 1846, fit ses États la constitution nationale, et en 1849, fut élu empereur de Russie le 18 août 1854.

**CHARLES-ALEXANDRE**, grand-duc de Saxe-Weimar-Eisenach (1828-1891), fils unique de Guillaume I<sup>er</sup> et de Pauline de Wurtemberg, étudié à Tübingue et à Berlin, prit part aux affaires de 1848, et donna la plus haute idée de son caractère et de ses idées libérales. Il succéda à son père en 1861, et introduisit dans la politique intérieure et extérieure du Wurtemberg des réformes radicales. En 1866, il se prononça pour l'Autriche contre la Prusse, puis s'allia avec l'Autriche, et fut élu empereur de Russie le 18 août 1854.

**CHARLES II**, duc de Wurtemberg (1681-1737), et fut le premier qui, en 1846, fit ses États la constitution nationale, et en 1849, fut élu empereur de Russie le 18 août 1854. Il fut le premier qui, en 1846, fit ses États la constitution nationale, et en 1849, fut élu empereur de Russie le 18 août 1854.

**CHARLES III**, duc de Wurtemberg (1728-1793), fils du précédent, élu à Berlin, commença à régner en 1744 et mérita le surnom de *Père du peuple*, il fonda l'université de Stuttgart.

**CHARLES IV**, duc de Wurtemberg (1763-1828), fils unique de Guillaume I<sup>er</sup> et de Pauline de Wurtemberg, étudié à Tübingue et à Berlin, prit part aux affaires de 1848, et donna la plus haute idée de son caractère et de ses idées libérales. Il succéda à son père en 1861, et introduisit dans la politique intérieure et extérieure du Wurtemberg des réformes radicales. En 1866, il se prononça pour l'Autriche contre la Prusse, puis s'allia avec l'Autriche, et fut élu empereur de Russie le 18 août 1854.

**CHARLES I<sup>er</sup>**, V. CHARLES-QUINT ou CHARLES V (Allemand).

**CHARLES II**, fils de Philippe IV et de Marie-Anne d'Autriche, né en 1661, roi en 1665, sous la tutelle de sa mère, mort en 1700. Son règne fut désastreux pour l'Espagne. Malade, faible d'esprit et de corps, il se laissa traîner par ses influences, les plus diverses, laissant dans le gouvernement, une part prépondérante à ses favoris, et à son oncle, le duc de Medina Sidonia, qui fut élu empereur de Rome en 1673. Par le traité de Nimègue (1678), il se rendit, par son mariage avec Marie-Anne de France, la France-comte, plusieurs villes des Pays-Bas et ses dernières possessions en Artis. A l'intérieur, le pays était épuisé et en proie à une famine. Dans ce pays, les Français d'Amérique, la situation commença à se détériorer. Dans ce pays, les Français d'Amérique, la situation commença à se détériorer.

**CHARLES III** (nom Valois ou Bourbon), roi de Espagne, né en 1716, mort en 1788. Il était le fils de Philippe V, roi d'Espagne, et de sa seconde épouse, Elisabeth-Ferdinand. Il fut élu roi d'Espagne, et devint empereur de France le 1er mars 1763. Il fut le premier qui, en 1846, fit ses États la constitution nationale, et en 1849, fut élu empereur de Russie le 18 août 1854.

**CHARLES III** (nom Bourbon), roi de Espagne, né en 1716, mort en 1788. Il était le fils de Philippe V, roi d'Espagne, et de sa seconde épouse, Elisabeth-Ferdinand. Il fut élu roi d'Espagne, et devint empereur de France le 1er mars 1763. Il fut le premier qui, en 1846, fit ses États la constitution nationale, et en 1849, fut élu empereur de Russie le 18 août 1854.

**CHARLES III** (nom Bourbon), roi de Espagne, né en 1716, mort en 1788. Il était le fils de Philippe V, roi d'Espagne, et de sa seconde épouse, Elisabeth-Ferdinand. Il fut élu roi d'Espagne, et devint empereur de France le 1er mars 1763. Il fut le premier qui, en 1846, fit ses États la constitution nationale, et en 1849, fut élu empereur de Russie le 18 août 1854.

**CHARLES III** (nom Bourbon), roi de Espagne, né en 1716, mort en 1788. Il était le fils de Philippe V, roi d'Espagne, et de sa seconde épouse, Elisabeth-Ferdinand. Il fut élu roi d'Espagne, et devint empereur de France le 1er mars 1763. Il fut le premier qui, en 1846, fit ses États la constitution nationale, et en 1849, fut élu empereur de Russie le 18 août 1854.

**CHARLES III** (nom Bourbon), roi de Espagne, né en 1716, mort en 1788. Il était le fils de Philippe V, roi d'Espagne, et de sa seconde épouse, Elisabeth-Ferdinand. Il fut élu roi d'Espagne, et devint empereur de France le 1er mars 1763. Il fut le premier qui, en 1846, fit ses États la constitution nationale, et en 1849, fut élu empereur de Russie le 18 août 1854.

**CHARLES III** (nom Bourbon), roi de Espagne, né en 1716, mort en 1788. Il était le fils de Philippe V, roi d'Espagne, et de sa seconde épouse, Elisabeth-Ferdinand. Il fut élu roi d'Espagne, et devint empereur de France le 1er mars 1763. Il fut le premier qui, en 1846, fit ses États la constitution nationale, et en 1849, fut élu empereur de Russie le 18 août 1854.

**CHARLES III** (nom Bourbon), roi de Espagne, né en 1716, mort en 1788. Il était le fils de Philippe V, roi d'Espagne, et de sa seconde épouse, Elisabeth-Ferdinand. Il fut élu roi d'Espagne, et devint empereur de France le 1er mars 1763. Il fut le premier qui, en 1846, fit ses États la constitution nationale, et en 1849, fut élu empereur de Russie le 18 août 1854.

**CHARLES III** (nom Bourbon), roi de Espagne, né en 1716, mort en 1788. Il était le fils de Philippe V, roi d'Espagne, et de sa seconde épouse, Elisabeth-Ferdinand. Il fut élu roi d'Espagne, et devint empereur de France le 1er mars 1763. Il fut le premier qui, en 1846, fit ses États la constitution nationale, et en 1849, fut élu empereur de Russie le 18 août 1854.

**CHARLES III** (nom Bourbon), roi de Espagne, né en 1716, mort en 1788. Il était le fils de Philippe V, roi d'Espagne, et de sa seconde épouse, Elisabeth-Ferdinand. Il fut élu roi d'Espagne, et devint empereur de France le 1er mars 1763. Il fut le premier qui, en 1846, fit ses États la constitution nationale, et en 1849, fut élu empereur de Russie le 18 août 1854.

**CHARLES III** (nom Bourbon), roi de Espagne, né en 1716, mort en 1788. Il était le fils de Philippe V, roi d'Espagne, et de sa seconde épouse, Elisabeth-Ferdinand. Il fut élu roi d'Espagne, et devint empereur de France le 1er mars 1763. Il fut le premier qui, en 1846, fit ses États la constitution nationale, et en 1849, fut élu empereur de Russie le 18 août 1854.

**CHARLES III** (nom Bourbon), roi de Espagne, né en 1716, mort en 1788. Il était le fils de Philippe V, roi d'Espagne, et de sa seconde épouse, Elisabeth-Ferdinand. Il fut élu roi d'Espagne, et devint empereur de France le 1er mars 1763. Il fut le premier qui, en 1846, fit ses États la constitution nationale, et en 1849, fut élu empereur de Russie le 18 août 1854.

à l'intérieur, à une époque et cotèrent la vie à un nombre incalculable de Berbères. Les relations avec le cour de Rome, qui fut le plus influent des Carthaginois, commencent sous Charles-Martel. Ce suraom de *Marié* d'apparaît au IX<sup>e</sup> siècle.

**CHARLES-BASILE**, un saint chrétien, peintre de Pays-Bas, né à Louvain, le 10 mai de l'année 1631. Charles fut le frère de Nicolas, qui fut élu évêque de Liège. Charles fut le frère de Nicolas, qui fut élu évêque de Liège. Charles fut le frère de Nicolas, qui fut élu évêque de Liège.

**CHARLES**, le Grand, V. CHARLEMAGNE.

**CHARLES**, le Chauve, roi de France, né à Francfort-le-Mein en 821, mort à Ayrbach au commencement de l'année 840. Charles fut le frère de Louis, qui fut élu empereur de Rome. Charles fut le frère de Louis, qui fut élu empereur de Rome.

**CHARLES**, le Simple, roi de France, né à Paris en 879, mort en 929. Charles fut le frère de Louis, qui fut élu empereur de Rome. Charles fut le frère de Louis, qui fut élu empereur de Rome.

**CHARLES**, le Gros, roi de France, né à Paris en 843, mort en 885. Charles fut le frère de Louis, qui fut élu empereur de Rome. Charles fut le frère de Louis, qui fut élu empereur de Rome.

**CHARLES III**, le Simple, roi de France, né à Paris en 879, mort en 929. Charles fut le frère de Louis, qui fut élu empereur de Rome. Charles fut le frère de Louis, qui fut élu empereur de Rome.

**CHARLES III**, le Gros, roi de France, né à Paris en 843, mort en 885. Charles fut le frère de Louis, qui fut élu empereur de Rome. Charles fut le frère de Louis, qui fut élu empereur de Rome.

**CHARLES III**, le Simple, roi de France, né à Paris en 879, mort en 929. Charles fut le frère de Louis, qui fut élu empereur de Rome. Charles fut le frère de Louis, qui fut élu empereur de Rome.

**CHARLES III**, le Gros, roi de France, né à Paris en 843, mort en 885. Charles fut le frère de Louis, qui fut élu empereur de Rome. Charles fut le frère de Louis, qui fut élu empereur de Rome.

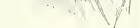
**CHARLES III**, le Simple, roi de France, né à Paris en 879, mort en 929. Charles fut le frère de Louis, qui fut élu empereur de Rome. Charles fut le frère de Louis, qui fut élu empereur de Rome.



Charles III



Ordre de Charles III



Charles IV



Monnaie de Charles-Martel

**PRINCES ET ROIS FRANÇAIS**

**CHARLES-MARTEL**, prince franc, et maire du palais né en 689, mort en 741. Il était fils de Pépin d'Héristal et de sa seconde épouse, Almodis. Il fut élu roi de France le 1er mars 751. Il fut le premier qui, en 1846, fit ses États la constitution nationale, et en 1849, fut élu empereur de Russie le 18 août 1854.

à l'intérieur, à une époque et cotèrent la vie à un nombre incalculable de Berbères. Les relations avec le cour de Rome, qui fut le plus influent des Carthaginois, commencent sous Charles-Martel. Ce suraom de *Marié* d'apparaît au IX<sup>e</sup> siècle.





CHARLES I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart... CHARLES II, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart... CHARLES III, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart...

de plusieurs complots qui furent rigoureusement réprimés... Jacques II, en 1685, il avait fondé la Société royale de Londres...

CHARLES-ÉDOUARD, dit le Prétendant, fils de Jacques Stuart et petit-fils de Jacques II, né à Rome en 1720... CHARLES VI, empereur, né à Vienne en 1722...

Les six premiers souverains du nom de Charles appartiennent aux temps fabuleux.

CHARLES VII, qui prit le premier le titre de roi des Suédois et des Goths, régna de 1162 à 1168. Il vengea la mort de son frère, ainsi que celle d'Eric le Saint...

CHARLES VIII (CANTONNÉ) [1409-1470], régent, puis roi de Suède en 1448, roi de Norvège en 1449. Il luttait contre les prétentions des usurpateurs dans la capitale, assiége dans Stockholm par l'archevêque d'Upsal, et renversa plusieurs fois le trône.

CHARLES IX, troisième fils de Gustave Vasa, né en 1550 à Uppsala. Chef du parti national et protestant, il contribua à faire déposer du trône de Suède son neveu Sigismund, d'origine polonoise, qui avait tenté de rétablir le catholicisme...

CHARLES X GUSTAVE, fils de Jean-Casimir, prince palatin de Deux-Ponts, et de Catherine, fille de Charles II de Danemark, né en 1622. Il envahit la Pologne en 1655, et fut couronné roi de Suède en 1654. Il se fit reconnaître vassal de la Suède, et, plus tard, érigea son duché en royaume indépendant...

CHARLES XI, fils et successeur du précédent, né en 1647. Il fut son père et son roi. Il fit son éducation spéciale pendant sa minorité. Lorsqu'il prit le gouvernement en 1672, il alla avec la France et envahit le Brandebourg, le Danemark et la Hollande...

CHARLES XII, fils et successeur du précédent, né à Stockholm en 1682, tua à Friedershaufen en 1718. Il reçut une forte éducation et montra une maturité précoce. Déclaré majeur à quinze ans, il succéda à son père en 1697. Une fois vainqueur de la Pologne, du Danemark et de la Hollande, il vint en Suède lui-même l'occasion de montrer son caractère indomptable...

CHARLES XIII, fils et successeur du précédent, né à Stockholm en 1745, régna jusqu'en 1792. Il reçut une éducation soignée et montra une maturité précoce. Déclaré majeur à quinze ans, il succéda à son père en 1697. Une fois vainqueur de la Pologne, du Danemark et de la Hollande, il vint en Suède lui-même l'occasion de montrer son caractère indomptable...

dans une guerre contre les Russes. Mais il arriva que les Turcs devaient le livrer à Auguste II. Charles, ne voulant pas quitter Berlin, résista avec une poignée d'hommes, et fut assiéger par le roi de Prusse. Pris par les Turcs, il fut conduit à Demotika, près d'Andrinople. Il s'en échappa, traversa la Hongrie et l'Allemagne, et y fut accueilli avec enthousiasme...

CHARLES XII (ASTORZ) roi, né de Suède, par Voltaire, philologue et militaire, qui fut remarquable par son génie. Il unit à une information sérieuse une composition artistique. Voltaire a composé avec soin et critique une notice de ce prince, et il en a fait un autre part, si intéressé à son ouvrage comme à un roman, et son récit est clair, mouvementé et impersonnel...

CHARLES XIII (ASTORZ) roi, né de Suède, par Voltaire, philologue et militaire, qui fut remarquable par son génie. Il unit à une information sérieuse une composition artistique. Voltaire a composé avec soin et critique une notice de ce prince, et il en a fait un autre part, si intéressé à son ouvrage comme à un roman, et son récit est clair, mouvementé et impersonnel...

CHARLES XIII (ORDRE DE) Charles XIII, né le 27 mai 1811, par le roi Charles XII. Il appartenait à une noble famille de la franc-maçonnerie. Il ne comprend qu'une classe, composée de trente membres, qui se réunissent pour assigner une croix d'émulation, ou de ceux de laquelle on lit, dans un médaillon, les chiffres XII et milleurs, sur le revers de deux Centrales. Sur la face, le médaillon porte le triangle maçonnique. Le ruban est rouge.

CHARLES XIV (ORDRE DE) Charles XIV, né le 27 mai 1811, par le roi Charles XII. Il appartenait à une noble famille de la franc-maçonnerie. Il ne comprend qu'une classe, composée de trente membres, qui se réunissent pour assigner une croix d'émulation, ou de ceux de laquelle on lit, dans un médaillon, les chiffres XII et milleurs, sur le revers de deux Centrales. Sur la face, le médaillon porte le triangle maçonnique. Le ruban est rouge.

CHARLES-JEAN ou CHARLES-JEAN, maréchal Bernarconi (Jean-Baptiste-Jules), général français, puis roi de Suède et de Norvège, né à Paris le 17 mai 1754, mort à Stockholm en 1814. Engagé à dix-sept ans, il était sergent dans le régiment de Royal-Marine, en 1789. La Révolution lui permit de servir dans un régiment de volontaires, puis général de division en 1792, et de prendre en cette qualité une part importante à la victoire de Fleurus (1794). Lieutenant de corps, il fut nommé général en 1796, de Bonaparte en Italie en 1797, et il est, en 1798, envoyé comme ambassadeur à Vienne où il fut reçu avec honneur. Il fut déchu de quelques mois, à la suite d'une émeute populaire qui amena la chute de la Convention...

CHARLES XIV. Charles XIV, né le 27 mai 1811, par le roi Charles XII. Il appartenait à une noble famille de la franc-maçonnerie. Il ne comprend qu'une classe, composée de trente membres, qui se réunissent pour assigner une croix d'émulation, ou de ceux de laquelle on lit, dans un médaillon, les chiffres XII et milleurs, sur le revers de deux Centrales. Sur la face, le médaillon porte le triangle maçonnique. Le ruban est rouge.

CHARLES XV. Charles XV, né le 27 mai 1811, par le roi Charles XII. Il appartenait à une noble famille de la franc-maçonnerie. Il ne comprend qu'une classe, composée de trente membres, qui se réunissent pour assigner une croix d'émulation, ou de ceux de laquelle on lit, dans un médaillon, les chiffres XII et milleurs, sur le revers de deux Centrales. Sur la face, le médaillon porte le triangle maçonnique. Le ruban est rouge.

CHARLES I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart... CHARLES II, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart... CHARLES III, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart... CHARLES I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart... CHARLES II, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart... CHARLES III, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart... CHARLES I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart... CHARLES II, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart... CHARLES III, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart... CHARLES I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart... CHARLES II, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart... CHARLES III, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart...

CHARLES I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart... CHARLES II, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart... CHARLES III, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart... CHARLES I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart... CHARLES II, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart... CHARLES III, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart... CHARLES I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart... CHARLES II, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart... CHARLES III, roi d'Angleterre, de la maison des Stuart...



Charles I<sup>er</sup>, d'après Van Dyck.



Charles II, d'après Van Dyck.



Charles III, d'après Van Dyck.



Charles XIII, d'après Van Dyck.



Charles XIV, d'après Van Dyck.



Charles XV, d'après Van Dyck.



Charles XVI, d'après Van Dyck.



Charles XVII, d'après Van Dyck.

















**CHARTRES** (Rouand de), prélat français, mort à Tours en 1144. Archevêque de Beauvais, il fut nommé archevêque de Reims en 1118. Du fait qu'il succéda à Charles VII de France, il prit le nom de grand empereur. Il fut nommé chancelier de France; une première fois en 1125, une seconde fois en 1129. Il était hostile à Arthur de Bretagne et l'histoire nous rappelle de ce tour rempli son devoir vis-à-vis de Jeanne d'Arc prisonnière, au même chancelier de France, il compta l'évêque de Metz, le métropolitain de Caen, et l'évêque de Beauvais.

**CHARTRES** (Robert-Philippe), d'Orléans, Égiste, né le 24 mai 1808, à Orléans, comte fils du duc d'Orléans et de la princesse Hélène. Fils du duc de Paris. Né à Paris en 1840, il avait huit ans lorsque son grand-père Louis-Philippe fut renversé du trône. Il fut élevé dans la petite ville d'Étampes, en France, au collège militaire de Turin, à l'école militaire de Sécession, aux États-Unis, au lycée fédéral.

En 1870, il servait militairement dans l'armée de Châlons. En 1871, il fut nommé député. Après l'abrogation des lois d'exil, il servit régulièrement dans l'armée française. En 1878. En 1880, il fut rayé des cadres de l'armée, par application du décret rendu contre tous les membres de sa famille. Il épousa, en 1882, sa cousine germaine, la comtesse Marie-Amélie d'Orléans. Il a publié des Souvenirs de France (1869), et une introduction aux *Campagnes de France en Afrique*, sous la posthume duc d'Orléans (1879).

**CHARTREUSE** de F. Religieuse de l'ordre de Saint-Bruno. — Couvent de chartreuse.

— Par ext. Maison de campagne isolée et solitaire.

— Comm. Liquéur tonique et stimulante. On peut citer, comme type de chartreuse, la perlique aux choux.

— Comm. Liquéur tonique et stimulante. On peut citer, comme type de chartreuse, la perlique aux choux.

— Hortic. Variété de tulipe.

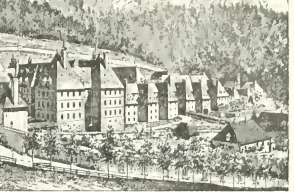
— Noll. Nom vulgaire d'une espèce d'ail.

— Encycl. Hist. eccl. Le nom de chartreuse vient du désert montagneux de Chartreuse, près Grenoble. L'organisation des chartreux est celle de la vie des anciens ermites et antérieurs de l'Orient, l'origine ou état initial d'un ermite isolé, fondé par saint Bruno, et ses six compagnons. Ainsi les chartreux sont-ils une société religieuse, fondée par saint Bruno, et ses six compagnons. Ainsi les chartreux sont-ils une société religieuse, fondée par saint Bruno, et ses six compagnons. Ainsi les chartreux sont-ils une société religieuse, fondée par saint Bruno, et ses six compagnons.

**CHARTREUSE** (Chartreux de la Grande-), massif montagneux de France, entre le Rhône, au N, la trouée de Chambéry, à l'E; l'Isère, au S. (Gressivaudan et Cluse de Voerpoet); les vallées du Gier-Nord, de l'Hérault, et de la Cluse, à l'O. Par son caractère géologique, comme par leur orientation, les quatre chaînons parallèles du massif constituent un système dauré, car ils se composent de calcaires jurassiques et de lias, et sont surmontés d'écailles de l'ère de Jura, car ils royaux au Vercors. Ces quatre chaînons sont : le chaînon du Grazier (1.938 m.) du Haut-à-Sauz (1.905 m.) et du Petit-Sauz ou Dent de Crolles (2.266 m.) et des escarpements crétacés de la Grande-Chartreuse, le chaînon de Chamache qui possède le point culminant de tout le massif, le signal de Chamacheud (2.087 m.), le chaînon de la Grande-Chartreuse, le chaînon de la Grande-Sauz (1.924 m.), l'inclinaison générale du massif est au N et à l'O., toutes les faces convergent vers le Rhône. N.B. — Les Alpes (à 600 mètres) ont été découvertes par un paysan, accessible par voies ferrées et par routes de terre, de Lyon, de Chambéry, de Grenoble et de Voiron, le massif de la Grande-Chartreuse a été découvert par les touristes, qui attire aussi la réputation universelle de son monastère.

**Chartreuse (la Grande-),** monastère, chef d'ordre des chartreux, situé sur le territoire de Saint-Pierre-de-Chartreuse, arrondissement de Grenoble (Isère). Il fut fondé, en 1084, par saint Bruno; c'était d'abord une réunion de celliers dirigés entre les chapelles actuelles de Saint-Bruno et de Saint-Denis de Landilly. Une église, achevée en 1085, s'élevait sur l'emplacement de celui de

nière. En 1132, une avalanche détruisit l'établissement. Le prieur Guigues le fit reconstruire à l'endroit où il est encore aujourd'hui. Du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, le monastère fut incendié sept fois, notamment en 1535 par le duc de Adrets. A la suite du dernier incendie de 1676, le général dom Innocent Le Masson le fit rebâtir tel qu'il nous le voyons aujourd'hui, sous le règne de Louis XIV. Le monastère occupe à présent chaque année un grand nombre de voyageurs



La Grande-Chartreuse (vue d'ensemble).

à la Grande-Chartreuse; les hommes sont reçus dans une aile du monastère; et les dames, à qui l'entrée est interdite par la règle, sont logées dans une hôtellerie située en contre-pied principal.

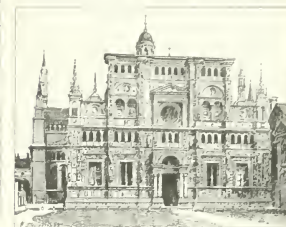
**Chartreuse de Champonol,** établissement fondé à 1 kilom. de la ville, par le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, en 1342. Les artistes les plus célèbres furent appelés à concourir à l'érection de ce riche monastère, que Philippe avait désigné pour être le lieu de sa sépulture et de celle de ses descendants. Toutefois, sous le règne de Louis XV, les seuls qui furent élevés, dans deux manoirs, furent d'ailleurs, après avoir été matés pendant la révolution, ont été, depuis, restaurés et transportés au musée de Dijon. Aujourd'hui, la chartreuse est remplacée par un aile d'édifices. Le reste, de l'ancienne église et du couvent, qui le portait l'ancien, le partiel de l'ancienne église, une tour octogonale et le puits de Moïse, classés parmi les monuments historiques. Le puits de l'ancienne chapelle Saint-Michel, au centre du couvent, est décoré de figures sculptées par l'ingénieur duc Philippe, Chaux et Puits de Moïse

(à la Chartreuse de Dijon). Le puits de Moïse, jadis placé au centre du grand cloître et construit 1396 à 1399, 2, 75-15 de diamètre. Au milieu se trouve un immense autel de chartreuse de Moïse, de David, de Jérôme, de Zacharie, de Isaac, et de Isaac.

**Chartreuse de Florence** (la), située à une lieue environ de la ville, fut fondée, en 1341, par le Florentin Niccolò Acciajoli, seigneur de la reine Jeanne de Naples. On croit que l'architecte fut Andrea Orcagna; mais plusieurs bâtiments sont bien postérieurs. On y voit une magnifique fresque de Jacopo da Empoli, représentant le *Christ au milieu des apôtres*; des fresques de Bernardino Poccetti retravaillant les principaux épisodes de la Vie de saint Bruno; diverses autres peintures de Macino, Sacconi, Origi et d'autres; un tableau de Mattia Toschi, intitulé *San Bruno et saint Jean-Baptiste*, de Pietro Bevegnati. Deux autres fresques de Cosimo Rosselli, intitulées *la Rencontre de Chartreux* et *Chartreux l'escalier* qui conduit à la chapelle souveraine où sont les tombeaux de la famille Acciajoli. Les tableaux d'autel de chartreuse ont de Cosimo Gamberacci, et les fresques de Poccetti. Dans la salle de chapitre, on admire un *crucifix*, de Mariotto Albertinelli; une *Méduse*, attribuée par ses uns à Andrea del Sarto et par d'autres à Pulicino; un *saint Bruno*, de Biliverto; le *mausolée de Leonardo Bonafante*, dit à Francesco de San-Gallo. Le beffroi et la chaire du refectoire sont l'ouvrage de Mico da Fiesole. Il y a aussi plusieurs œuvres d'art remarquables dans la maison des hôtes de Chartreuse, où Charles-Saint-Denis (1326) et qui habite rent les pages Pio VI et Pio VII.

**Chartreuse de Pavie** (la), monastère célèbre, situé à 30 lieues de Favio. Jean Galles Visconti, seigneur de Pavie, en 1396, fit ériger de son espérance de son oncle Barabano et de ses cousins. L'église, dont il avait posé la première pierre en 1396, fut terminée en deux ans. Le vestibule est décoré de deux figures colossales de saint Laurent et de saint Christophe, par Bernardino Lanini, et de ses autres par le Borromeo. De chaque côté des nefs latérales sont sept chapelles décorées de mosaïques et de bas-reliefs exécutés dans l'espace de trois semaines, par le sculpteur Savio. Les chapelles sont : la *Virge adorant l'Enfant-Jésus*; un *Christ en croix*; *saint Sire*; *saint Ambroise*, par le Borgognone; *le Père Éternel*, par le Turinois; *le Pélagus*, par le Chartreux, par le Guercino. Une très belle grille sépare la nef des

transseps. Au fond du transept de droite est la chapelle de Saint-Bruno, que décore une fresque du Borgognone représentant la *Famille Visconti offrant à la Virge un modèle de la chartreuse*. Elle même s'élève les mosaïques du duc Galles, exécutées en 1409, par G. Pellegrini, et exécuté seulement en 1582 par Amadeo Jacopella Porta, exécutant les transseps de gauche, où sont deux chapelles dédiées à *la Virge* par Daniel Crespi, sont les statues (fondées de Louis le Moro et de Beatrix d'Este), sous deux arcs, dues au sculpteur Savio. Elles sont ornées de deux figures de saints, peintes par D. Crespi; les statues en bois de chêne sculpté et en marbre, ouvrage de Bart. da Pola (1485); et de deux autres, en bois, par les frères de Crespi et de leurs précieuses. La vieille sacristie, qui s'ouvre sur le transept, contient plusieurs tableaux et un triptyque



Chartreuse de Pavie.

en vogue d'Appennin, sculpté par le Florentin Bernardo Rossellino, dans la sacristie est une belle *Assomption* d'Andrea Solari, terminée par Campi. C'est de cette Chartreuse que François I<sup>er</sup> captif écrivit à sa mère, et sous lequel il fut battu à la bataille de Pavie, une lettre restée célèbre.

**Chartreuse de Parme** (la), roman de Henri Beyle (Stendhal) publié en 1839. Le héros du livre est Fabrizio del Dongo; sa vie aventureuse se déroule à des états psychologiques du plus haut intérêt qui peut naître dans l'intimité même des hommes valentins. Le fond du roman est la peinture d'une petite cour. Parmi les personnages, citons en première ligne la charmante duchesse Sanseverino; c'est l'essence même de l'Italienne, avec sa légèreté spirituelle, son maigre de préjugés, son cœur à cases multiples; c'est la femme qui croit que la passion tue tout, et qui suit sa séduction, sans grâces et ses gentillesse lui feront pardonner ses fautes et même ses crimes. A côté d'elle, se place son amant en titre, le comte de Este, et courtois à qui il faut une adresse prodigieuse et une absence totale de scrupules pour se défendre de toutes les intrigues de la cour de Parme. Puis viennent les princes Ranucci, qui jouent au Louis XIV, le fiscal Razzi, le jeune prince héritier avec ses sournois rancunes, la comtesse Ravero, le livide fait fouer, Ferrato, Grand le tribun sauvage, et enfin cette adorable Elide Conti, créature poétique et sacrifiée, qui est avec ses très talentueux et très frondeurs amis, le héros de l'histoire. Parmi les épisodes célèbres, mentionnons la bataille de Waterloo présentée d'une manière bien originale. Parmi d'autres épisodes, mentionnons la bataille, et si réellement il a été témoin d'une bataille, et le récit de l'évasion de la citadelle.

**CHARTREUX** (trad.) m. Religieux de l'ordre fondé par saint Bruno, en 1084.

— Encycl. Hist. relig. Pour l'histoire de la fondation de l'ordre des chartreux, nous renvoyons à l'article Bruno.

**Chartreux** (ANCIEN COUVEN DES), à Paris, fondé par saint Louis. En 1217, ce couvent fut supprimé par Philippe le Bel. Le couvent de Chartreux d'aujourd'hui est un ruine, dit à de Vauvert ou de Val-Vert, situé à l'extrémité méridionale de l'avenue de la Grande-Chartreuse, sur la rue d'Orléans. Les chartreux firent construire leur église par le plus fameux architecte du temps, Pierre de Montreuil. Saint Louis en posa la première pierre, en 1169. Marie de Médicis acheta une partie du terrain des chartreux pour former les jardins du Palais de Luxembourg. La principale richesse du couvent était la suite, de vingt-deux tableaux, de la Vie de saint Bruno, par Le Sueur, qui est aujourd'hui dans la collection de la bibliothèque de la ville de Paris.

En 1790. Des rues furent percées sur les limites orientale et occidentale de l'ancien séchoir. A l'époque, resta un certain nombre de chartreux, qui furent supprimés en 1790. Depuis ces années, demeura un million de Paris en soldat ison. Parmi ces chartreux, un certain nombre se retirèrent à la chapelle des Chartreux de la Commune mirent le feu, le 23 mai 1871. Tout cet espace est en fait bâti; deux squares se trouvent sur le terrain de la Commune. Le couvent de l'Observatoire prolongé, et sur une partie de l'ancien emplacement des chartreux s'élevait le lycée Montaigne, l'Ecole centrale de pharmacie et une clinique de la Faculté de médecine.

**CHARTREUX** (trad.) m. Chat qui a le poil d'un gris bléâtre, couleur de robe des chartreux. Il est dit aussi séducteur.

— Bot. Espèce de champignon qui a le couleur du chat

**CHARTREUX** (Ls), écrit de la comm. de Marseille (Bouches-du-Rhône); 7.750 hab. Usine métallurgique, huileries, savonneries, fabrique de pâtes alimentaires. — Écart de la commune de Saint-Benoît-d'Azergues; 2.000 hab. Filatures, construction de machines.





de Bril (Louvre), de Pynacher (Brussels), de C. Verneil Loxley (Londres), de C. de la Roche de Vouvrain (Madrid); — la Chasse au chevreuil de Fyt (Munich), les sujets de chasse lithographés par Decamps et par Horace Vernet.

Dame de Paris, dit Dubreuil, et la chasse de Notre-Dame, d'argent écarté, en laquelle il y a du linct de la sautoie Vierge, et de ses vêtements, plus des pierres desquelles fut laquée sainte Genevieve.

**CHASSE-BONDEU** n. m. Moreaux de bois qui sort aux champs de long pour enfoncer le bondieu. V. CHASSE-BONDEUE.

**CHASSE-BOSSÉ** n. f. Nom vulgaire de la *lysimachie* lactée. Pl. des champs ou en bouquet ou en touffe.

**CHASSE-CHIEN** (chi-in) n. m. Bas officier qui était autrefois commis, dans les cathédrales, au soin de chasser les chiens à Pl. Des CHASSE-CHIEN ou CHASSE-CHIENS.

Pop. Fort. — Enjact. Le *chasse-chien* avait un costume spécial et portait l'épée et le bâton. En 1774, à Abruville, un *chasse-chien* ayant voulu se faire le voir en sautoie le chasseur de Saxe, celui-ci le blessa d'un coup d'épée. La place de *chasse-chien* fut supprimée, et les attributions qui y étaient attachées furent réparties sur d'autres fonctions.

**CHASSE-CLOU** n. m. Techn. V. CHASSE-POINT.

**CHASSE-COQUIN** (kin) n. m. Pop. Suisse d'église, beaubeau. Pl. Des CHASSE-COQUIN ou CHASSE-COQUINS.

— Par occ. Personne chargée d'en expulser d'autres ; le Boileau, qui fut satiriste.

Le *chasse-coquin* du Farnase...

**CHASSE-CORNELLES** (né'y) n. m. Petite pièce d'artillerie, dite de projection, qui se compose de trois pièces. Les *chasse-cornelles* ne paraissent pas avoir été employées après la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

**CHASSE-COQUIN** n. m. Esp. Mavois vin, ou tout ce qui est propre à élogier les charades. JOUR. DES COQUINS ou COQUIN.

En T. escrime, Fleuret qui ne fêchit pas, et qui, par conséquent, est propre à bouter ceux qui font assés.

**CHASSE-CRAPAUD** (pé) n. m. Nom vulgaire de l'engoulevent. Pl. Des CHASSE-CRAPAUDS ou CHASSE-CRAPAUDS.

**CHASSE-CROISÉ** n. m. Chassé que le danseur fait sur sa droite en avançant le pied gauche, qui passe alors devant le pied droit à la quatrième position et est ensuite chassé dans la même direction par l'autre pied, qui se fait sur le côté inverse. Dans les anciens quadrilles, *chasse-croisé* désignait le mouvement suivant : deux couples chassés vers l'autre, dansent sur le côté inverse de la face, les cavaliers allant sur leur droite derrière leurs dames, pendant que les dames passent devant eux, sur leur gauche. Le *chasse-croisé* peut être exécuté par un couple seul. Pl. Des CHASSE-CROISÉS.

**CHASSE-DÉCHASSÉ** n. m. Chorég. V. CHASSE-DÉCHASSÉ.

**CHASSE-DERRIÈRE** n. m. Nom donné, dans les campagnes, à l'ouvrage artificiel qui pousse par derrière une charrette chargée, afin de diminuer la fatigue du linonier. Pl. Des CHASSE-DERRIÈRE.

**CHASSE-DARBE** n. m. Nom vulgaire du millepertuis. Pl. Des CHASSE-DARBE.

**CHASSE-ENNU** n. m. Ce qui est propre à chasser l'ennui. Pl. Des CHASSE-ENNU.

**CHASSE-ÉCLAIR** n. m. Plaque en forme de palette qui sert à tester à élever l'écume au fleuré de la surface de la cuve. Pl. Des CHASSE-ÉCLAIR ou CHASSE-ÉCLAIRS.

**CHASSE-FUSÉE** n. m. Instrument servant à enfoncer les fusées dans la lumière des projectiles creux. Pl. Des CHASSE-FUSÉE ou CHASSE-FUSÉES.

**CHASSE-ŒUX** (ghé) n. m. S'écrit qu'un créait, en temps de guerre, un *chasse-œux* en forme de crête d'acier dans certaines villes. Pl. Des CHASSE-ŒUX.

**CHASSE-GOUILLE** (il mill) n. m. Outil en acier avec lequel on coupe les gouilles, c'est-à-dire les fils, en frappant sur le *chasse-gouille* à l'aide d'un marteau. Pl. Des CHASSE-GOUILLE ou CHASSE-GOUILLES.

**CHASSE-HUIT** n. m. Chorég. V. CHASSE-HUIT.

**CHASSAIS**, comm. de Sône-et-Loire, arr. de 4 à 9 kil. de Mico, dans un vallon qui profonds des vignes rouges entières parmi ceux du Mâconnais; 257 hab. Grains. Châteaux anciens.

**CHASSAIS** (te) n. m. Cépage produisant d'excellent raisin de table et, dans certaines régions, du vin de bon ordinaire.

Enjact. Le *chassais* doit se caractériser par ses rameaux robustes, d'une teinte variée du jaune au rouge cannelé, par son bourgeonnement de nuance grenat et d'ailleurs en forme de grappe, par ses feuilles denses, simples quand le plant est vigoureux, régulièrement découpées en cinq lobes, d'abord d'un vert doré, grand loeu, puis toutes d'un même vert, et qui se couvrent de fines poils en vieillissant, par des grappes assez grosses, longues, bien fourrées, mais que les grappes se comprimant mutuellement, les grains se pressent, et le raisin se dessèche, lorsqu'il mûrit, en même temps qu'une demitransparence, une belle couleur jaune doré. La chair en est croquante, et se laisse enlever avec les peaux et les os.

Le *chassais* est très produit en espalier, surtout quand il provient de plants sélectionnés. On lui applique une taille très courte, à profonds et trois yeux, et est extrêmement sensible à l'oïdium et au mildiou, il faut le souler et le sulfater avec soin. Sa maturité est assez hâtive, sous ce rapport il cultiver facilement, surtout en espalier, à la limite nord de la culture de la vigne.

La synonymie de ce cépage est extrêmement lourde, à cause de son ancienneté et de son usage dans les chassais de Fontainebleau, de Bordeaux, de Florence, de Montauban, de Grignan, de Puy-Frichy, de Nemours, le merisier, le pin, le valais blanc, le chassais de Doubs, de la Drôme, le Queen Victoria sont autant de types de *chassais*. Le *chassais* de la région de la *val d'Ai* des Allemanais, est ce même cépage, cultivé pour en obtenir un vin très agréable (haute vallée du Rhône) et qui est très apprécié. On en cultive aussi de nombreuses variétés plus ou moins dérivées du type primitif : chassais précoc, chassais Loinard, à feuilles laciniées, chassais Cougny, à feuilles ovales, chassais de la plaine rose royale, chassais marmou, noir (Lyonnais), chassais rose d'Alsace, chassais rose de la Meurthe, chassais violon.

**CHASSELEY**, comm. du Rhône, arrond. et à 13 kilom. de Lyon, au pied du Mont-Oir, près de la Saône ; 1.250 h. Mine de plomb sulfuré. Fromages du Mont-Oir ; fabrique de bas, vanterie. Maison du moyen âge.

possède l'église de la Chapelle, où se trouvent les plus remarquables monuments de ce genre.

Un chef-d'œuvre de la sculpture française, les plus remarquables monuments de ce genre, sont à voir dans le cloître de Grandmont (XIII<sup>e</sup> s.), aujourd'hui dans l'église d'Ambaraz (Haute-Vienne), de Saint-Mandry, ouvrage du XVI<sup>e</sup> siècle, que possède l'église de la Chapelle, où se trouvent les plus remarquables monuments de ce genre.

Chasse, d'après Rubens.

**CHASSE** (De LA), traité didactique d'Arrien. Ce traité complète l'ouvrage de Xénophon, dont il suit à peu près le plan et dont il copie une partie, par exemple, sur les chiens ; l'auteur donne aussi des observations personnelles sur ses propres chiens, sur les chiens de Gaule et les espèces voisines, sur les chasses à cheval des Grecs, etc. Pour rendre juste à Arrien, il faut chercher avant tout dans son traité ce qu'il a voulu en faire : un supplément à l'ouvrage de Xénophon.

**CHASSÉ** (dimin. de *châsis*) n. m. Argot. Eil. *Châsis* d'écasse. Yeux loüchus.

**CHASSÉ** (de lat. *capra, bovie*) n. f. Boite ou coffre orné, où l'on garde des reliques.

— Antiq. gr. *Châsis*. Cercueil en bois de cypres. À Athènes, lors de la fête funèbre des *epitaphies*, on enfermait les ossements des soldats morts récemment sur les champs de bataille dans dix châsis mortuaires (funéraires), une pour chaque tribu, et on les déposait solennellement au Céramique, où avait lieu l'inhumation dans un tombeau public, et où un orateur prononçait l'oraison funèbre.

— Techn. Meurtre, encaissement, rainure, place ménagée pour recevoir et maintenir en place une pièce. Sorte de rainure comprise entre deux bords opposés, qui se rejoignent vers la partie qui touche la lame de l'instrument : *Châsis* d'une lancette. C. Coutissou formé par deux attelles qui s'opposent dans une tranchée, et qui, par leur ressort, n'en laissent sortir que le tranchant. (Une pareille disposition s'observe dans le manche des scies de charpentiers et des anatomistes.) On donne aussi le nom de *châsis* à une des parties d'un instrument.

**CHASSE**. — On donne aussi le nom de *châsis* à une des parties d'un instrument. Les rosettes des pieds d'un lit. Les châses des lits, depuis les X<sup>e</sup> siècles, sont à deux. C'est-à-dire qu'ils se relient à volonté pour doubler ou diminuer leur longueur. La partie d'une table où est le bouton. Pièce de fer en forme de contour qui sert à soutenir le néau d'une balance. Se dit, dans certaines régions, pour ceux, *trac* ou *trac*.

— Enjact. Archéol. L'usage de conserver religieusement les restes des saints personnages est bien antérieur aux siècles où on se livre à des dévotions aussi démesurées que les bouillottes rémissaient dans des châses des os de certains bouillottes ou des hochets, ainsi que les vêtements d'une sorte d'at (dépote), incrustés dans des forêts ou *stapans*, ou dans leurs chapelles ou *châses*.

Chez les chrétiens, la *châsis* est proprement le cercueil en bois dans lequel sont déposés les restes d'un mort. Les corps des saints furent d'abord placés dans des sarcophages, au-dessus et au-devant desquels on avait mis des chaux ou bouillottes ou des hochets, ainsi que les vêtements d'une sorte d'at (dépote), incrustés dans des forêts ou *stapans*, ou dans leurs chapelles ou *châses*. Chez les chrétiens, la *châsis* est proprement le cercueil en bois dans lequel sont déposés les restes d'un mort. Les corps des saints furent d'abord placés dans des sarcophages, au-dessus et au-devant desquels on avait mis des chaux ou bouillottes ou des hochets, ainsi que les vêtements d'une sorte d'at (dépote), incrustés dans des forêts ou *stapans*, ou dans leurs chapelles ou *châses*.

Les *châses* ne renfermaient pas seulement les corps des saints, mais aussi d'autres reliques précieuses. Ainsi, au XII<sup>e</sup> siècle, à Châlons, la chérisse de saint Vigor était conservée dans une magnifique châsis, à Notre-

Dame de Paris, dit Dubreuil, et la chasse de Notre-Dame, d'argent écarté, en laquelle il y a du linct de la sautoie Vierge, et de ses vêtements, plus des pierres desquelles fut laquée sainte Genevieve.

possède l'église de la Chapelle, où se trouvent les plus remarquables monuments de ce genre.

Châsis d'Ambaraz.

Châsis de Saint-Germain-des-Prés.

— Antiq. gr. *Châsis*. Cercueil en bois de cypres. À Athènes, lors de la fête funèbre des *epitaphies*, on enfermait les ossements des soldats morts récemment sur les champs de bataille dans dix châsis mortuaires (funéraires), une pour chaque tribu, et on les déposait solennellement au Céramique, où avait lieu l'inhumation dans un tombeau public, et où un orateur prononçait l'oraison funèbre.

— Techn. Meurtre, encaissement, rainure, place ménagée pour recevoir et maintenir en place une pièce. Sorte de rainure comprise entre deux bords opposés, qui se rejoignent vers la partie qui touche la lame de l'instrument : *Châsis* d'une lancette. C. Coutissou formé par deux attelles qui s'opposent dans une tranchée, et qui, par leur ressort, n'en laissent sortir que le tranchant. (Une pareille disposition s'observe dans le manche des scies de charpentiers et des anatomistes.) On donne aussi le nom de *châsis* à une des parties d'un instrument.

**CHASSE**. — On donne aussi le nom de *châsis* à une des parties d'un instrument. Les rosettes des pieds d'un lit. Les châses des lits, depuis les X<sup>e</sup> siècles, sont à deux. C'est-à-dire qu'ils se relient à volonté pour doubler ou diminuer leur longueur. La partie d'une table où est le bouton. Pièce de fer en forme de contour qui sert à soutenir le néau d'une balance. Se dit, dans certaines régions, pour ceux, *trac* ou *trac*.

— Enjact. Archéol. L'usage de conserver religieusement les restes des saints personnages est bien antérieur aux siècles où on se livre à des dévotions aussi démesurées que les bouillottes rémissaient dans des châses des os de certains bouillottes ou des hochets, ainsi que les vêtements d'une sorte d'at (dépote), incrustés dans des forêts ou *stapans*, ou dans leurs chapelles ou *châses*.

Chez les chrétiens, la *châsis* est proprement le cercueil en bois dans lequel sont déposés les restes d'un mort. Les corps des saints furent d'abord placés dans des sarcophages, au-dessus et au-devant desquels on avait mis des chaux ou bouillottes ou des hochets, ainsi que les vêtements d'une sorte d'at (dépote), incrustés dans des forêts ou *stapans*, ou dans leurs chapelles ou *châses*.

Les *châses* ne renfermaient pas seulement les corps des saints, mais aussi d'autres reliques précieuses. Ainsi, au XII<sup>e</sup> siècle, à Châlons, la chérisse de saint Vigor était conservée dans une magnifique châsis, à Notre-

Dame de Paris, dit Dubreuil, et la chasse de Notre-Dame, d'argent écarté, en laquelle il y a du linct de la sautoie Vierge, et de ses vêtements, plus des pierres desquelles fut laquée sainte Genevieve.

possède l'église de la Chapelle, où se trouvent les plus remarquables monuments de ce genre.

Chasse, d'après Rubens.











— Par anal. Forteresse *fortifiée* des fossés, de gros murs et de bastions. Mais, dans ces cas, on a eu en vue, par ex. Halabation seigneuriale, la Grande et belle maison de plaisance à la campagne. Soit dit particulièrement de la résidence d'un seigneur à la campagne. Les CHÂTEAUX de Fontainebleau, de Versailles, de Saint-Cloud.

— Paris. *Château ald*, Navire. — *Château de France*. Projets châtreaux, rêves creux. *Bâtir des CHÂTEAUX EN ESPAGNE*. On a dit, dans le même sens, *CHÂTEAU EN ASIE*, CHÂTEAUX EN ALLEMAGNE. — *Château de France*. Projets châtreaux, rêves creux qu'élevait les enfants avec des cartes qui font tout debout. — Par ext. Petit maison de campagne d'une époque peu tardive. Fig. Chêne, sorte de ascendant. Le durso est incertain au précaire. *Tout gouvernement est un CHÂTEAU DE CARTES*, que le moindre souffle révolutionnaire fait renverser. — *Le CHÂTEAU breuvable* de V. BRULANT.

— *Vie de château*, Ensemble des habitudes et des occupations des personnes habitant à la campagne, un château ou une maison vaste et opulente.

— *Château de verre*, Nom que l'on a donné à d'anciens châteaux construits sur des monticules d'ascendant. — *Château de verre*, Figure heraldique, représentant une forteresse flanquée de deux tours rondes, qui parfois portait chacune une girouette. — *Dargent, au CHÂTEAU d'azur girouettes* (r. Le château figuré en ruine est dit *mourir*; sans loi, il est dit *découvert*, quand les ouvertures ne sont pas fermées par des volets, ou pour les fenêtres, ouvert par la partie, *écroulé* pour les joints des pierres; il est dit *en ruine*, quand il n'y a plus de plusieurs donjons le surmontant.)

— *Hydraul. Château d'eau*, Bâtiment surélevé, et d'où l'on tire l'eau destinée à servir de réservoir commun à plusieurs fontaines. — *Château (blas)*.

— *Château de bois*, Bâtiment en bois, et d'où l'on tire l'eau destinée à servir de réservoir commun à plusieurs fontaines. — *Château (blas)*.

— *Château de fer*, Bâtiment en fer, et d'où l'on tire l'eau destinée à servir de réservoir commun à plusieurs fontaines. — *Château (blas)*.

— *Château de pierre*, Bâtiment en pierre, et d'où l'on tire l'eau destinée à servir de réservoir commun à plusieurs fontaines. — *Château (blas)*.

— *Château de terre*, Bâtiment en terre, et d'où l'on tire l'eau destinée à servir de réservoir commun à plusieurs fontaines. — *Château (blas)*.

— *Château de verre*, Nom que l'on a donné à d'anciens châteaux construits sur des monticules d'ascendant.

— *Château de verre*, Figure heraldique, représentant une forteresse flanquée de deux tours rondes, qui parfois portait chacune une girouette.

— *Château de verre*, Figure heraldique, représentant une forteresse flanquée de deux tours rondes, qui parfois portait chacune une girouette.

— *Château de verre*, Figure heraldique, représentant une forteresse flanquée de deux tours rondes, qui parfois portait chacune une girouette.

— *Château de verre*, Figure heraldique, représentant une forteresse flanquée de deux tours rondes, qui parfois portait chacune une girouette.

— *Château de verre*, Figure heraldique, représentant une forteresse flanquée de deux tours rondes, qui parfois portait chacune une girouette.

— *Château de verre*, Figure heraldique, représentant une forteresse flanquée de deux tours rondes, qui parfois portait chacune une girouette.

— *Château de verre*, Figure heraldique, représentant une forteresse flanquée de deux tours rondes, qui parfois portait chacune une girouette.

— *Château de verre*, Figure heraldique, représentant une forteresse flanquée de deux tours rondes, qui parfois portait chacune une girouette.

— *Château de verre*, Figure heraldique, représentant une forteresse flanquée de deux tours rondes, qui parfois portait chacune une girouette.

— *Château de verre*, Figure heraldique, représentant une forteresse flanquée de deux tours rondes, qui parfois portait chacune une girouette.

— *Château de verre*, Figure heraldique, représentant une forteresse flanquée de deux tours rondes, qui parfois portait chacune une girouette.

— *Château de verre*, Figure heraldique, représentant une forteresse flanquée de deux tours rondes, qui parfois portait chacune une girouette.

— *Château de verre*, Figure heraldique, représentant une forteresse flanquée de deux tours rondes, qui parfois portait chacune une girouette.

— *Château de verre*, Figure heraldique, représentant une forteresse flanquée de deux tours rondes, qui parfois portait chacune une girouette.

— *Château de verre*, Figure heraldique, représentant une forteresse flanquée de deux tours rondes, qui parfois portait chacune une girouette.

— *Château de verre*, Figure heraldique, représentant une forteresse flanquée de deux tours rondes, qui parfois portait chacune une girouette.

— *Château de verre*, Figure heraldique, représentant une forteresse flanquée de deux tours rondes, qui parfois portait chacune une girouette.

— *Château de verre*, Figure heraldique, représentant une forteresse flanquée de deux tours rondes, qui parfois portait chacune une girouette.

— *Château de verre*, Figure heraldique, représentant une forteresse flanquée de deux tours rondes, qui parfois portait chacune une girouette.

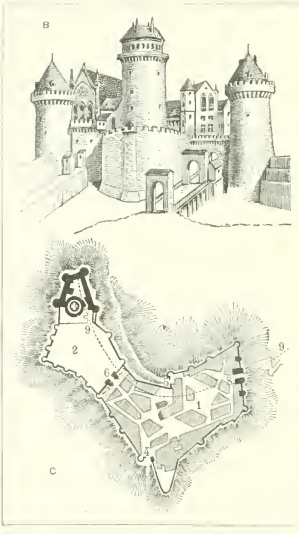
Mais, vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, on chercha à concilier le confort de l'habitation avec la solidité de la fortification, et l'on vit apparaître ces superbes palais fortifiés, dont le château de Coucy, transformé, peut donner une idée, ainsi que le vieux Louvre de Paris, renoué par Raymond de Temple, sous Charles V. Au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, Louis d'Orléans construisit le superbe château de Pierrefonds. La nécessité de se défendre contre l'artillerie entraîna la modification de l'architecture des châteaux dont on renforça les murailles. Avec le règne de François I<sup>er</sup> commença la désaffectation de ces châteaux formidablement fortifiés, auxquels on ajouta bientôt des quantités d'ouvrages extérieurs pour défendre les points saillants ou soit par l'artillerie des assiégeants. La noblesse, tout en gardant ces donjons comme signes de suzeraineté, se mit à fuir le reste par terre, afin d'élever des palais encore assez fortifiés pour résister à un coup de main, mais pas assez pour soutenir un siège. Entre les châteaux féodaux et ceux de la Renaissance, on trouve toutes les transitions. Citeons, comme exemple, celui de Bonoul, construit sous Charles VII et fait pour contester de l'artillerie comme pouvait en creuser; celui de Chantilly, bâti par François I<sup>er</sup> et par les Valois essayèrent de faire fortifier un tout le château, corrépond du moyen âge et le palais de la Renaissance. Pendant les guerres de religion, les châteaux reprirent une grande importance: ce se les capitaines de guerre, comme les Condés, les Montmorency, Mazarin, achèva la ruine des forteresses féodales que Richelieu n'avait pu abattre. Des anciens châteaux féodaux, il n'existe plus guère, qu'à la queue des ruines.

Château d'eau (ancienne fontaine du), à Paris. Elle fut inaugurée le 12 août 1811 à l'entrée du Luxembourg. Son nom, sur le boulevard de Bondy, et dans un parc, sur le nom à la place, que l'arrêté du 1<sup>er</sup> mai 1879 a dénommée



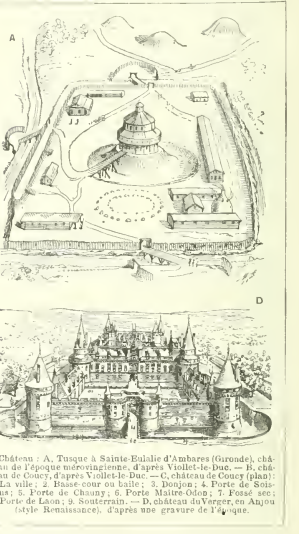
place de la République. — Œuvre de l'architecte Girard, et ses escaliers, les trois bassins, les deux jets d'eau superposés, du plus haut desquels l'eau jaillissait en gerbe et retombait en cascade. Huit lions appuyés dans le bassin inférieur et lançant des jets d'eau par la grande ouverture de cette décoration, qui a été transportée place Daumesnil, près de la gare de Reuilly.

Château-des-Fleurs (le), élegant bal public, qui était situé à Paris au long de l'avenue des Champs-Élysées, près de l'arc de Triomphe, le 16 août 1811. Installé dans un parc minuscule, qui a fait place à de hautes maisons, il formait comme une sorte de succursale du bal Mabille.



— BIBLIOPH. — Androuet du Cerceau, *Des plus excellentes bastiments de France* (1566); Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* (Paris, 1858); Léon Palustris, *Les châteaux de France* (Paris, 1880-1890).

Château-d'Eau (réimpression). Ce théâtre, situé rue de Nante, à Paris, fut fondé en 1865 sous la direction de Bastien Francey, qui l'appela *Cirque du Prince-Imperial*, et donna des drames militaires. Ce théâtre devint un opéra, sous le nom de Théâtre de la République, par le comte de Saint-Amand, en 1867. Hosten prit la suite, devenue alors le théâtre du Château-d'Eau, et y joua le drame, mais sans succès. Il fut par conséquent Léon Cognard, puis Hippolyte Cognard, qui transforma la salle. On y representa des farces, des drames, etc. Cognard fut remplacé en 1875 par Dejoie, puis par Dumay, qui tint l'affiche. Les artistes du théâtre se constituèrent alors en société (1877), dénoncèrent des drames, et louèrent, pendant l'été, la salle à Lenoxy qui y joua des drames militaires. En 1885, le théâtre fut repris par la direction de Lagrené, puis sous celle de Garnier, et repréenta notamment *L'Hénone*, *Marcus Sallustius*, *Le Capitaine Corcoran*, etc. Le théâtre fut repris par la direction de Lagrené, puis sous celle de Garnier, et repréenta notamment *L'Hénone*, *Marcus Sallustius*, *Le Capitaine Corcoran*, etc. Le théâtre fut repris par la direction de Lagrené, puis sous celle de Garnier, et repréenta notamment *L'Hénone*, *Marcus Sallustius*, *Le Capitaine Corcoran*, etc.



Château-A. Truquet à Sainte-Eulalie d'Ambarès (Gironde), château de Coucy, d'après Viollet-le-Duc. — B. Château de Coucy (plan); C. La ville; D. Base-cour ou base; E. Bourgeois; F. Porte de Soussis; G. Porte de Champs; H. Porte Malric-d'Orléans; I. Porte de Lison; J. Souterrain. — D. Château de Verger, au Anjou.

Château-Rouge (Ancien), à Montmartre, rue de Clignancourt (Paris). Le nom de la maison lui venait de sa construction mi-partie brique et pierre, et la tradition voulait qu'elle eût été l'une des nombreuses résidences de Gabriel d'Estroës. Le 30 mars 1811, le roi Joseph, frère de l'empereur Napoléon, occupait militairement le Château-Rouge, où il présidait le conseil de défense de Paris. En 1845, un industriel nommé Bobeuf acheta le domaine et y installa un bal, qui fut longtemps la plus grande vogue, sous le nom de bal du Château-Rouge. On y fit pas de la chorégraphie; le 9 juillet 1847, son local servit de lieu de réunion pour les républicains, et fut le théâtre de la révolution de février. C'est encore la que, le 13 mars 1871, se tint le comité de la Commune, devant lequel comparut le général Ledrappier, arrêté avec Clément Thomas sur le sommet de la butte. Depuis 1887, des maisons de rapport s'élevèrent sur l'emplacement de l'ancien Château-Rouge.

Château-Rouge (le), cabaret parisien qui était situé au fond du cœur d'une maison de la rue Galvani. Sa façade était peinte en rouge vif, d'où son nom. Rendez-vous d'individus fort peu recommandables des deux sexes, l'endroit était, depuis 1857, une caverne et jousaill, à ce titre, d'une certaine notoriété.

Château de Kenilworth (le), roman de Walter Scott et la dernière de ses compositions capitales (1811). C'est le tableau de la reine Elizabeth d'Angleterre, quand l'auteur a rattaché la mort tragique de la comtesse de Leicester, femme du célèbre favori. Amy Robsart n'est pas une création aussi poétique, aussi sublime que quelques autres de Walter Scott; mais elle reproduit plus fidèlement peut-être l'instinct, les affections, les faiblesses d'un cœur de femme. Sa pure et ravissante physiognomie inspire le plus vif intérêt au milieu de l'atmosphère d'intrigue, de bassesse et de perversité où elle se débat.





















Le carbonate de chaux est une substance nutritive indisponible. De plus, sa présence favorise la nitrification et détermine des réactions chimiques sans lesquelles l'assimilation des engrais minéraux ne pourrait pas se produire. L'humate de chaux diminue la plasticité des terres argileuses, on donne plus de liaison aux terres légères. Enfin, dans la chaux transformée en silicate de chaux ou silicate de chaux, elle met en liberté, et par conséquent à la disposition des plantes, une quantité correspondante de potasse et de soufre généralement en quantité faible (environ 15 hectol. de chaux ou moyenne par hectare) et à courts intervalles, c'est-à-dire tous les trois ans, et à employer à cet effet de la chaux éteinte ou à l'usage de la poudre pulvérisée spontanément, ou qui on étend en couche mince sur soi, pour l'ensemencer, puis par un léger labour. Il ne faut ensemencer plus tôt que une quinzaine de jours après le chaulage.

Les chaulages intelligents, combinés avec des apports de phosphates, ont transformé complètement l'agriculture de certaines régions à sol argileux ou l'origine granitique, en culture à forte récolte et à haut rendement. C'est encore par ce double moyen qu'on peut mettre en valeur, de la façon la plus heureuse, des terres riches en éléments végétaux et dans lesquelles la nitrification ne peut pas se produire, par excès de diazote.

— **Chaulage des graminées.** On euidit du chaux les semences de certains graminées (froment, orge, maïs) pour éviter le développement ultérieur, sur la plante, de maladies cryptogamiques, principalement le charbon et la carie. Mais, depuis qu'on a constaté que les grains ainsi traités plongés dans une eau remplie d'un lait de chaux, ou bien le lait de chaux versé sur les grains placés en tas, ou dans un récipient en toile, ou dans un seau, sont ensuite saponnés de sel marin. L'efficacité de ce traitement est très contestée. Le vitribole ou sulfate des sémences est un meilleur succédané plus sûr et plus efficace.

— **CHAULX-MARINE** (*châs* m. f. Calcaire, chausse ou culotte que portaient anciennement les matelots.

— **CHAULXISME** (*châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux palmipèdes lamellirostres, famille des anas, restreints aux canards d'un espèce type (*Chauleasmus streperus* ou *Chauleasmus streperus* (Linn.); *Châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux pélagiques se trouvant en Espagne, centrale, et dans les Balears. Oiseau que borealis et Inad. Une autre espèce (*Chauleasmus streperus*) est du type du sous-genre *marinellus*, et habite le sud de l'Europe.

— **CHAULX** (*châ* — rad. *chaux* v. v. Amériden. *Chaulxisme*. *Chaulxisme*. — **CHAULXISME** (*châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux palmipèdes lamellirostres, famille des anas, restreints aux canards d'un espèce type (*Chauleasmus streperus* ou *Chauleasmus streperus* (Linn.); *Châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux pélagiques se trouvant en Espagne, centrale, et dans les Balears. Oiseau que borealis et Inad. Une autre espèce (*Chauleasmus streperus*) est du type du sous-genre *marinellus*, et habite le sud de l'Europe.

— **CHAULXISME** (*châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux palmipèdes lamellirostres, famille des anas, restreints aux canards d'un espèce type (*Chauleasmus streperus* ou *Chauleasmus streperus* (Linn.); *Châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux pélagiques se trouvant en Espagne, centrale, et dans les Balears. Oiseau que borealis et Inad. Une autre espèce (*Chauleasmus streperus*) est du type du sous-genre *marinellus*, et habite le sud de l'Europe.

— **CHAULXISME** (*châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux palmipèdes lamellirostres, famille des anas, restreints aux canards d'un espèce type (*Chauleasmus streperus* ou *Chauleasmus streperus* (Linn.); *Châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux pélagiques se trouvant en Espagne, centrale, et dans les Balears. Oiseau que borealis et Inad. Une autre espèce (*Chauleasmus streperus*) est du type du sous-genre *marinellus*, et habite le sud de l'Europe.

— **CHAULXISME** (*châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux palmipèdes lamellirostres, famille des anas, restreints aux canards d'un espèce type (*Chauleasmus streperus* ou *Chauleasmus streperus* (Linn.); *Châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux pélagiques se trouvant en Espagne, centrale, et dans les Balears. Oiseau que borealis et Inad. Une autre espèce (*Chauleasmus streperus*) est du type du sous-genre *marinellus*, et habite le sud de l'Europe.

— **CHAULXISME** (*châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux palmipèdes lamellirostres, famille des anas, restreints aux canards d'un espèce type (*Chauleasmus streperus* ou *Chauleasmus streperus* (Linn.); *Châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux pélagiques se trouvant en Espagne, centrale, et dans les Balears. Oiseau que borealis et Inad. Une autre espèce (*Chauleasmus streperus*) est du type du sous-genre *marinellus*, et habite le sud de l'Europe.

— **CHAULXISME** (*châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux palmipèdes lamellirostres, famille des anas, restreints aux canards d'un espèce type (*Chauleasmus streperus* ou *Chauleasmus streperus* (Linn.); *Châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux pélagiques se trouvant en Espagne, centrale, et dans les Balears. Oiseau que borealis et Inad. Une autre espèce (*Chauleasmus streperus*) est du type du sous-genre *marinellus*, et habite le sud de l'Europe.

— **CHAULXISME** (*châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux palmipèdes lamellirostres, famille des anas, restreints aux canards d'un espèce type (*Chauleasmus streperus* ou *Chauleasmus streperus* (Linn.); *Châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux pélagiques se trouvant en Espagne, centrale, et dans les Balears. Oiseau que borealis et Inad. Une autre espèce (*Chauleasmus streperus*) est du type du sous-genre *marinellus*, et habite le sud de l'Europe.

— **CHAULXISME** (*châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux palmipèdes lamellirostres, famille des anas, restreints aux canards d'un espèce type (*Chauleasmus streperus* ou *Chauleasmus streperus* (Linn.); *Châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux pélagiques se trouvant en Espagne, centrale, et dans les Balears. Oiseau que borealis et Inad. Une autre espèce (*Chauleasmus streperus*) est du type du sous-genre *marinellus*, et habite le sud de l'Europe.

— **CHAULXISME** (*châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux palmipèdes lamellirostres, famille des anas, restreints aux canards d'un espèce type (*Chauleasmus streperus* ou *Chauleasmus streperus* (Linn.); *Châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux pélagiques se trouvant en Espagne, centrale, et dans les Balears. Oiseau que borealis et Inad. Une autre espèce (*Chauleasmus streperus*) est du type du sous-genre *marinellus*, et habite le sud de l'Europe.

— **CHAULXISME** (*châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux palmipèdes lamellirostres, famille des anas, restreints aux canards d'un espèce type (*Chauleasmus streperus* ou *Chauleasmus streperus* (Linn.); *Châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux pélagiques se trouvant en Espagne, centrale, et dans les Balears. Oiseau que borealis et Inad. Une autre espèce (*Chauleasmus streperus*) est du type du sous-genre *marinellus*, et habite le sud de l'Europe.

— **CHAULXISME** (*châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux palmipèdes lamellirostres, famille des anas, restreints aux canards d'un espèce type (*Chauleasmus streperus* ou *Chauleasmus streperus* (Linn.); *Châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux pélagiques se trouvant en Espagne, centrale, et dans les Balears. Oiseau que borealis et Inad. Une autre espèce (*Chauleasmus streperus*) est du type du sous-genre *marinellus*, et habite le sud de l'Europe.

— **CHAULXISME** (*châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux palmipèdes lamellirostres, famille des anas, restreints aux canards d'un espèce type (*Chauleasmus streperus* ou *Chauleasmus streperus* (Linn.); *Châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux pélagiques se trouvant en Espagne, centrale, et dans les Balears. Oiseau que borealis et Inad. Une autre espèce (*Chauleasmus streperus*) est du type du sous-genre *marinellus*, et habite le sud de l'Europe.

— **CHAULXISME** (*châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux palmipèdes lamellirostres, famille des anas, restreints aux canards d'un espèce type (*Chauleasmus streperus* ou *Chauleasmus streperus* (Linn.); *Châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux pélagiques se trouvant en Espagne, centrale, et dans les Balears. Oiseau que borealis et Inad. Une autre espèce (*Chauleasmus streperus*) est du type du sous-genre *marinellus*, et habite le sud de l'Europe.

— **CHAULXISME** (*châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux palmipèdes lamellirostres, famille des anas, restreints aux canards d'un espèce type (*Chauleasmus streperus* ou *Chauleasmus streperus* (Linn.); *Châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux pélagiques se trouvant en Espagne, centrale, et dans les Balears. Oiseau que borealis et Inad. Une autre espèce (*Chauleasmus streperus*) est du type du sous-genre *marinellus*, et habite le sud de l'Europe.

— **CHAULXISME** (*châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux palmipèdes lamellirostres, famille des anas, restreints aux canards d'un espèce type (*Chauleasmus streperus* ou *Chauleasmus streperus* (Linn.); *Châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux pélagiques se trouvant en Espagne, centrale, et dans les Balears. Oiseau que borealis et Inad. Une autre espèce (*Chauleasmus streperus*) est du type du sous-genre *marinellus*, et habite le sud de l'Europe.

— **CHAULXISME** (*châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux palmipèdes lamellirostres, famille des anas, restreints aux canards d'un espèce type (*Chauleasmus streperus* ou *Chauleasmus streperus* (Linn.); *Châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux pélagiques se trouvant en Espagne, centrale, et dans les Balears. Oiseau que borealis et Inad. Une autre espèce (*Chauleasmus streperus*) est du type du sous-genre *marinellus*, et habite le sud de l'Europe.

— **CHAULXISME** (*châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux palmipèdes lamellirostres, famille des anas, restreints aux canards d'un espèce type (*Chauleasmus streperus* ou *Chauleasmus streperus* (Linn.); *Châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux pélagiques se trouvant en Espagne, centrale, et dans les Balears. Oiseau que borealis et Inad. Une autre espèce (*Chauleasmus streperus*) est du type du sous-genre *marinellus*, et habite le sud de l'Europe.

— **CHAULXISME** (*châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux palmipèdes lamellirostres, famille des anas, restreints aux canards d'un espèce type (*Chauleasmus streperus* ou *Chauleasmus streperus* (Linn.); *Châ, lèzâs* m. m. Genre d'oiseaux pélagiques se trouvant en Espagne, centrale, et dans les Balears. Oiseau que borealis et Inad. Une autre espèce (*Chauleasmus streperus*) est du type du sous-genre *marinellus*, et habite le sud de l'Europe.

— **CHAUMARD**, comm. de la Nièvre, arrond. et à 13 kil. de Châteauneuf, au-dessus de la Houssière, et près de son confluent avec l'Yonne; 1.309 hab. Église du XII<sup>e</sup> siècle.

— **CHAUMAREY** (Hugues, vicomte D'Orsay ou D'Orsay de la Motte, vicomte de Vaux, Comte de 1795, mort vers 1830. Il doit sa triste célébrité au désastre de la frégate le *Méduse*, qui commandait en 1816; V. *Méduse*). Le *Chaumarey* fut un célèbre navigateur, son navire toucha sur le banc d'Arguin, pour se sauver des parages du cap Blanc, dans les Açores, et dans son retour à Paris, le *Chaumarey* fut traduit devant un conseil de guerre, qui le condamna à mort. L'infatigable navigateur fut exécuté sur son grade et incapable de servir. Il est en fait pas même nommé, peu après, recevoir des droits rénaux, à Bolla.

— **CHAUMAT** (*chôm, ad.* m. Dans certains départements français, on appelle tout ce qui est couvert de neige ou autres, qui sont situés à flanc de coteau ou sur le confluent de deux collines.

— **CHAUMAT** (*chôm, ad.* m. Tige simple, creuse ou fistuleuse, entrecoupée de nœuds où naissent les feuilles, comme dans les graminées; à Paille longue, tige de céréales dont les épis sont composés de plusieurs usages; *Maïson couverte de chaumât*. À Paris des tiges de céréales qui restent dans le champ, quand on les a coupées; c'est dans les terres arides qu'on fait de grands chaumats. (A. Focillon.) Champ où le chaume est encore sur pied; Courtes dans les chaumats; *Chaume noir*, Paille, tiges de céréales, et de navettes, et de diverses cultures autres que les céréales.

— **CHAUMAT** (*chôm, ad.* m. Tige simple, creuse ou fistuleuse, entrecoupée de nœuds où naissent les feuilles, comme dans les graminées; à Paille longue, tige de céréales dont les épis sont composés de plusieurs usages; *Maïson couverte de chaumât*. À Paris des tiges de céréales qui restent dans le champ, quand on les a coupées; c'est dans les terres arides qu'on fait de grands chaumats. (A. Focillon.) Champ où le chaume est encore sur pied; Courtes dans les chaumats; *Chaume noir*, Paille, tiges de céréales, et de navettes, et de diverses cultures autres que les céréales.

— **CHAUMAT** (*chôm, ad.* m. Tige simple, creuse ou fistuleuse, entrecoupée de nœuds où naissent les feuilles, comme dans les graminées; à Paille longue, tige de céréales dont les épis sont composés de plusieurs usages; *Maïson couverte de chaumât*. À Paris des tiges de céréales qui restent dans le champ, quand on les a coupées; c'est dans les terres arides qu'on fait de grands chaumats. (A. Focillon.) Champ où le chaume est encore sur pied; Courtes dans les chaumats; *Chaume noir*, Paille, tiges de céréales, et de navettes, et de diverses cultures autres que les céréales.

— **CHAUMAT** (*chôm, ad.* m. Tige simple, creuse ou fistuleuse, entrecoupée de nœuds où naissent les feuilles, comme dans les graminées; à Paille longue, tige de céréales dont les épis sont composés de plusieurs usages; *Maïson couverte de chaumât*. À Paris des tiges de céréales qui restent dans le champ, quand on les a coupées; c'est dans les terres arides qu'on fait de grands chaumats. (A. Focillon.) Champ où le chaume est encore sur pied; Courtes dans les chaumats; *Chaume noir*, Paille, tiges de céréales, et de navettes, et de diverses cultures autres que les céréales.

— **CHAUMAT** (*chôm, ad.* m. Tige simple, creuse ou fistuleuse, entrecoupée de nœuds où naissent les feuilles, comme dans les graminées; à Paille longue, tige de céréales dont les épis sont composés de plusieurs usages; *Maïson couverte de chaumât*. À Paris des tiges de céréales qui restent dans le champ, quand on les a coupées; c'est dans les terres arides qu'on fait de grands chaumats. (A. Focillon.) Champ où le chaume est encore sur pied; Courtes dans les chaumats; *Chaume noir*, Paille, tiges de céréales, et de navettes, et de diverses cultures autres que les céréales.

— **CHAUMAT** (*chôm, ad.* m. Tige simple, creuse ou fistuleuse, entrecoupée de nœuds où naissent les feuilles, comme dans les graminées; à Paille longue, tige de céréales dont les épis sont composés de plusieurs usages; *Maïson couverte de chaumât*. À Paris des tiges de céréales qui restent dans le champ, quand on les a coupées; c'est dans les terres arides qu'on fait de grands chaumats. (A. Focillon.) Champ où le chaume est encore sur pied; Courtes dans les chaumats; *Chaume noir*, Paille, tiges de céréales, et de navettes, et de diverses cultures autres que les céréales.

— **CHAUMAT** (*chôm, ad.* m. Tige simple, creuse ou fistuleuse, entrecoupée de nœuds où naissent les feuilles, comme dans les graminées; à Paille longue, tige de céréales dont les épis sont composés de plusieurs usages; *Maïson couverte de chaumât*. À Paris des tiges de céréales qui restent dans le champ, quand on les a coupées; c'est dans les terres arides qu'on fait de grands chaumats. (A. Focillon.) Champ où le chaume est encore sur pied; Courtes dans les chaumats; *Chaume noir*, Paille, tiges de céréales, et de navettes, et de diverses cultures autres que les céréales.

— **CHAUMAT** (*chôm, ad.* m. Tige simple, creuse ou fistuleuse, entrecoupée de nœuds où naissent les feuilles, comme dans les graminées; à Paille longue, tige de céréales dont les épis sont composés de plusieurs usages; *Maïson couverte de chaumât*. À Paris des tiges de céréales qui restent dans le champ, quand on les a coupées; c'est dans les terres arides qu'on fait de grands chaumats. (A. Focillon.) Champ où le chaume est encore sur pied; Courtes dans les chaumats; *Chaume noir*, Paille, tiges de céréales, et de navettes, et de diverses cultures autres que les céréales.

— **CHAUMAT** (*chôm, ad.* m. Tige simple, creuse ou fistuleuse, entrecoupée de nœuds où naissent les feuilles, comme dans les graminées; à Paille longue, tige de céréales dont les épis sont composés de plusieurs usages; *Maïson couverte de chaumât*. À Paris des tiges de céréales qui restent dans le champ, quand on les a coupées; c'est dans les terres arides qu'on fait de grands chaumats. (A. Focillon.) Champ où le chaume est encore sur pied; Courtes dans les chaumats; *Chaume noir*, Paille, tiges de céréales, et de navettes, et de diverses cultures autres que les céréales.

— **CHAUMAT** (*chôm, ad.* m. Tige simple, creuse ou fistuleuse, entrecoupée de nœuds où naissent les feuilles, comme dans les graminées; à Paille longue, tige de céréales dont les épis sont composés de plusieurs usages; *Maïson couverte de chaumât*. À Paris des tiges de céréales qui restent dans le champ, quand on les a coupées; c'est dans les terres arides qu'on fait de grands chaumats. (A. Focillon.) Champ où le chaume est encore sur pied; Courtes dans les chaumats; *Chaume noir*, Paille, tiges de céréales, et de navettes, et de diverses cultures autres que les céréales.

— **CHAUMAT** (*chôm, ad.* m. Tige simple, creuse ou fistuleuse, entrecoupée de nœuds où naissent les feuilles, comme dans les graminées; à Paille longue, tige de céréales dont les épis sont composés de plusieurs usages; *Maïson couverte de chaumât*. À Paris des tiges de céréales qui restent dans le champ, quand on les a coupées; c'est dans les terres arides qu'on fait de grands chaumats. (A. Focillon.) Champ où le chaume est encore sur pied; Courtes dans les chaumats; *Chaume noir*, Paille, tiges de céréales, et de navettes, et de diverses cultures autres que les céréales.

— **CHAUMAT** (*chôm, ad.* m. Tige simple, creuse ou fistuleuse, entrecoupée de nœuds où naissent les feuilles, comme dans les graminées; à Paille longue, tige de céréales dont les épis sont composés de plusieurs usages; *Maïson couverte de chaumât*. À Paris des tiges de céréales qui restent dans le champ, quand on les a coupées; c'est dans les terres arides qu'on fait de grands chaumats. (A. Focillon.) Champ où le chaume est encore sur pied; Courtes dans les chaumats; *Chaume noir*, Paille, tiges de céréales, et de navettes, et de diverses cultures autres que les céréales.

— **CHAUMAT** (*chôm, ad.* m. Tige simple, creuse ou fistuleuse, entrecoupée de nœuds où naissent les feuilles, comme dans les graminées; à Paille longue, tige de céréales dont les épis sont composés de plusieurs usages; *Maïson couverte de chaumât*. À Paris des tiges de céréales qui restent dans le champ, quand on les a coupées; c'est dans les terres arides qu'on fait de grands chaumats. (A. Focillon.) Champ où le chaume est encore sur pied; Courtes dans les chaumats; *Chaume noir*, Paille, tiges de céréales, et de navettes, et de diverses cultures autres que les céréales.



— **Cour.** *Chaussée d'aissées.* Tuyau des latrines, qui est ordinairement de poterie et s'adapte sous la cavetto au moyen de plates ou ciment.

— **Chausse.** *Chausse de collant.* mitif. *Chausse de collant.* Partie supérieure du collant, formée d'un morceau d'étoffe pendant.

— **Chausse.** *Chausse de chevalier.* Ceinture de chevalier crée à Venise, au XVI<sup>e</sup> siècle selon les uns, au XVII<sup>e</sup> siècle selon d'autres, et dont les membres s'engageaient à défondre la relation et les reins. (Ses non venait de ce que les assés portaient pour seigne une espèce de chausse ou comme émaille à la jambe gauche. Elle existait très peu.)

— **Mar. auc.** *Sédu.* Chausse (Bret). Pour CHAPLAC.

travers un mariage pour servir de chemin. Leve de terre servant de route.

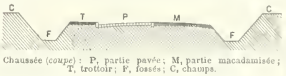
— **Par. ext.** *Partie bœmô d'une route.* d'une rue, *bois de chausse* côté par un troucou ou trottoir.

— **Chaussées de Brunhat.** *Vieux romains du nord de la France.* qui furent réparées par ordre de Brunhat. V. *R. fécol.*

— **Chausse.** *Chausse de marin.* ou débordant peu du rivage et se jette à la mer. **LA CHAUSSÉE.** V. *Sein.*

— **Tr. ch.** *Sorte de moulin.* Dans de sac ou damine à l'usage d'un passage la farine à l'usage de la cadature d'une montre qui porte l'épave de l'usage.

— **ENCLV.** *Trav. publ.* Le profil transversal (une élévation) se forme d'un arc de cercle, dont le fleché est égal à la largeur de la chaussée. L'établissement de cette partie importante des routes comprend deux opérations : la construction de la ferme et la mise en œuvre qui s'y rapportent, et dont elle prend le nom. On distingue les chaussées pavées, les chaussées en empierement, les chaussées en



— **Chausse comprimé.** *les chaussées à pavé en bois,* suivant que la partie bombée de la chaussée est formée par un pavé ou en bois par du cailloutis aggloméré avec du sable humide, au moyen d'un pesant rouleau que l'on fait circuler sur l'empierement, par une couche d'asphalte comprimé sur une base en ciment ou de béton.

— **La forme qui constitue l'assiette de la chaussée varie suivant la nature du sol sur lequel doit reposer la route ; si le terrain présente une consistance suffisante, on en presse le fond suivant la courbure adoptée pour le plan supérieur de la chaussée, ou horizontalement si celle-ci est supérieure ; si le terrain est peu résistant, on répand sur l'empierement une couche de sable, de calcaires friables, etc. cette fondation doit être comprimée avec un rouleau au sol est tout ou en partie en briques ou fascines pour diminuer les chances d'éboulement de la route, les affaissements partiels, et pour répartir la charge sur une plus grande surface.**

— **Chaussées pavées.** On donne à l'empierement une couche de sable sur laquelle on pose les pavés perpendiculairement à l'axe de la route ou alternant les joints, on les tasse avec un rouleau, on établit la forme de la chaussée à été préparée et dressée avec soin, on répand la pierre cassée par couches successives, que l'on comprime au fur et à mesure avec un rouleau ou fonte.

— **Chaussées en asphalte comprimé.** Sur le sol de la forme, on applique une couche de béton que l'on recouvre ensuite sur une surface hydraulique, pour en régler exactement la surface. V. **ASPHALTE.**

— **Chaussées à pavé en bois.** Dans la construction de ces chaussées, la forme est comme celle des chaussées en épaves de béton, dont la partie supérieure, recouverte de ciment, a la forme bombée qui doit posséder la chaussée. Sur cette forme sont posés les pavés de bois, on les injecte, qu'ils coulis de ciment fait maintenant en place.

— **CHAUSSEE (Lac).** action petit pays de Picardie, compris aujourd'hui dans les départements de la Somme et de l'Oise.

— **CHAUSSEE (Pierre-Gabriel NIVELLE de LA),** poète dramatique français. V. **LA CHAUSSÉE.**

— **CHAUSSEE DES GEANTS,** ou anglais **GIANTS CAUSEWAY,** crinosté naturel du nord de l'Irlande, dans le comté d'Antrim, au face de l'île Rathlin. On pronomme que les Irlandais croient en un vaste empire de deux colonnes de basalte qui s'avancent à une grande distance dans la mer. Il se divise en trois parties distinctes : l'orientale, celle du milieu, et l'occidentale, composée d'environ 40 à 800 colonnes polygonales de basalte, qui s'élève à 1 m. de 10 mètres au-dessus du niveau de la mer, et s'enclent dans les rochers au-dessous de la surface de leur formation, qui s'est accrue sur le *retrai,* par refroidissement brusque, d'une roche argenteuse. La largeur de la chaussée est, au long de la côte, sur une distance de plusieurs kilomètres. L'étendue générale de la formation basaltique d'Antrim couvre une surface étendue de 120 kilomètres carrés. C'est la chaîne de la dame ; là, le Météor des géants, le Lit des géants, l'Orgue des géants, les Tuyaux de la chimie, etc. Les sites les plus remarquables de la Chaussée, offre aux touristes un spectacle intéressant. V. **BASALTE.**

— **CHAUSSEE-PIED (Chausse-pied).** m. Instrument de métal ou de corne, dont on se sert pour mettre plus de pression sur la manivelle. V. *Pied des pompes.*

— **ENCLV.** *Avant de bander la forme de la chaussée carée à soulèver, les chaînes de fer ou de tôle sont tendues à mesure que le marquisin ou de cuir non tassé. A mesure que le contrôle des sœurs devient plus haut et plus dur, le marquisin se développe la chausse-pied au corne. Et, au XVI<sup>e</sup> siècle, sans doute à cause des buses et des pieds du pontonnier et qui rendaient difficiles les mouvements de flexion, on fit des chausse-pieds en corne ou en bois, très longs de telle sorte qu'ils pouvaient, comme pour certains tire-boutons modernes, on pouvait se chauffer sans plier la taille.*

— **CHAUSSE-PIED (Chausse-pied).** m. Le talonnet, même sans saleté. Mettre à son pied ou celui d'un autre, introduire son pied ou celui d'un autre dans : **CHAUSSEES DES BOTTES, une paire**

de ses CHAUSSURES des soulers à un enfant. Mettre d'une chaussure, mettre une chaussure à : **CHAUSSEUR un enfant.**

— **P. air.** *Partie habituellement les chaussures de : *Cordonnier* qui s'occupe à la confection de la chaussure.*

— **EN parlant de la chaussure.** *Etre porté aux pieds de ;* *convaincu, aller au pied de ;* *Soulever qui CHAUSSER bien.* *Chausser.* Mettre. *Poser sur soi ;* *CHAUSSEUR son habit, ses habits.*

— **Pop. France.** *convaincu.* *Des de mains ?* **LES CHAUSSURES** à un enfant à un enfant à un enfant.

— **ENCLV.** *S'imprimer, se couler de :* *CHAUSSEUR une opinion, une idée ;* *Accommoder, conformer ;* *Essayer de CHAUSSER son idée ;* *Essayer de CHAUSSER son idée.* V. *Vieux.*

— **Loc. fam.** *N'être pas assés à chausser.* *Avoir le pied mal informé, et fig. être difficile le vainqueur ou le satisfait.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *N'être pas assés à chausser.* *Avoir le pied mal informé, et fig. être difficile le vainqueur ou le satisfait.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

— **Loc. fam.** *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.* *Chausser le pied d'un homme.*

Chaussettes des évêques rentrent dans la catégorie des bas à larges bords; elles étaient, comme ces derniers, faites de pelote tress, souvent tressé.

**CHAUSSEUR** n. m. Pop. Cordonnier.

**CHAUSSEUR** n. m. SYN. de CHAUSSEUR. — On écrit aussi CHAUSCIER.



**CHAUSSEUR** (FRANÇOIS), chirurgien et anatomiste français, né à Dijon en 1760, mort en 1828. Il se établit à Dijon, où il fut nommé chirurgien des prisons et médecin de l'hôpital. En 1799, il eut à ses frais un cours d'anatomie descriptive et d'anatomie comparée, qui fut plus tard subventionné par le département de Bourgogne. Chausseur publia à cette époque des instructions sur les *Chaussiers préceptes*, des observations sur les valves, sur l'abus des onguents

P.-L. M. Volailles, tuileries, moulins, tanneries, tuileries, poteries. — Le culot a 20 centim. et 8,054 lidd.

**CHAUSSEUR** (chaosur) — rad. chaosur. a. f. Dans les bouilleries de l'Auvergne et du Velay, Variété de bouille sèche qui est propre à la cuisson de la chaux.

**CHAUSSEUR** (chô-sur) — rad. chaosur. n. m. Chaussure en tress ou qui ne couvre que le pied, et qui se met dans le soulier, sous ou sur le bas : Des *chaussures de femme* à *chaussure d'homme* ou de linéaire qui sert de pantoufle, ou qu'on met, l'hiver, par-dessus le soulier pour ne pas glisser sur la glace, etc. — De bons *chaussures bien faites*.

Arg. Femme usée par la débouchée.

— Chêr. *Chaussures de bal*, de danse, Souliers fort légers qu'on met pour danser.

— Jours et gym. Sorte de soulier plat, léger, à semelle douce, que l'on met pour se livrer au jeu de paume, à

rembourré avec des chaussettes déchaussées ou à coques en forme de gauttes.

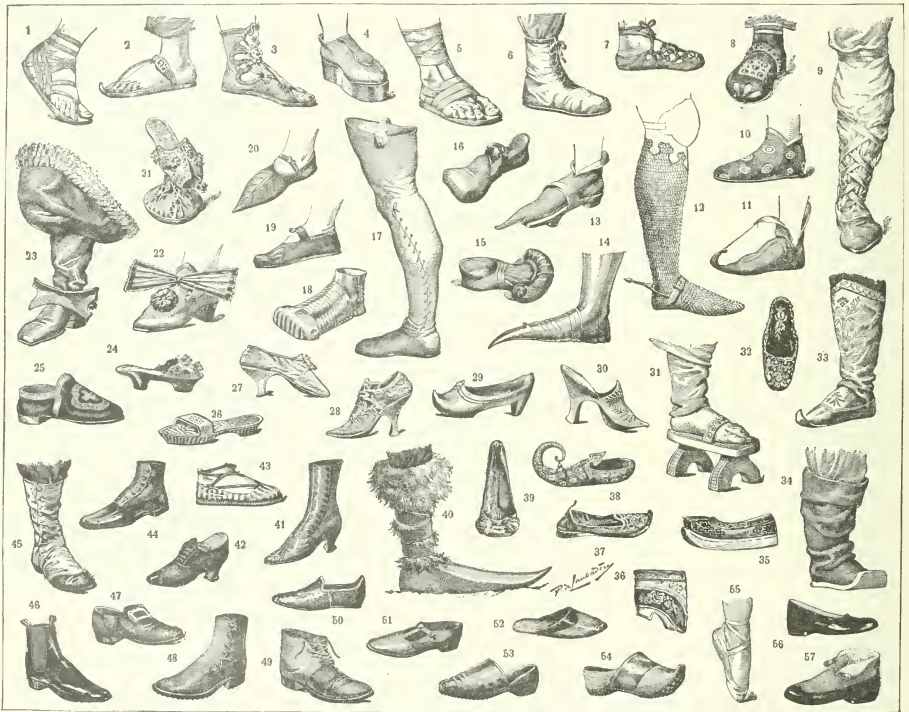
**CHAUSSEUR** (chô-sour) n. a. Pop. Donner des coups de pied.

**CHAUSSEURNERIE** (chô-sour-neri) n. f. Fabrication, commerce, magasin de chaussettes et de pantoufles.

**CHAUSSEURNIER** (chô-sour-ni-e) n. m. Celui qui fait ou vend des chaussettes et des pantoufles. — Adjectif : *Chausseur chausseur*.

**CHAUSSEUR** (chô-sur) — du lat. *causare*, de *caus*, talon. n. m. Nom générique des bottes, bottines, souliers, etc. de tout ce qui couvre et protège le pied : *Ouvrir un magasin de CHAUSSEURS*.

— Loc. fam. *Chausseur à tout pied*, chose banale, sans



CHAUSSEUR. 1. Chaussure grecque. — 2. Sandale égyptienne. — 3. Calce romaine. — 4. Corbairne tragique. — 5. Sandale du soldat romain (tacon). — 6. Brodequin gaulois. — 7. Brodequin german. — 8. Brodequin byzantin. — 9. Brodequin trane mérovingien. — 10. Soulier (1600). — 11. Chaussure à pointes (1400). — 12. Chaussure de mailles (1100). — 13. Chaussure à la pointes avec son patin (1390). — 14. Soulier à la pointes (1600). — 15. Pied d'ours (1900). — 16. Bec-de-casse (1500). — 17. Botte de veneur (1600). — 18. Soulier à armer (1400). — 19. Soulier Henri III. — 20. Soulier Henri III. — 21. Patin vesuïen (1600). — 22. Soulier Louis XIV (1600). — 23. Botte (1600). — 24. Soulier (1600). — 25. Soulier (1600). — 26. Patin (1600). — 27. Patin (1600). — 28. Patin (1600). — 29. Patin (1600). — 30. Patin (1600). — 31. Patin (1600). — 32. Babouche turque. — 33. Botte persane. — 34. Botte chinoise. — 35. Soulier chinois. — 36. Soulier de femme chinoise à petits pieds. — 37. Chaussure indienne (1800). — 38. Chaussure indienne (1800). — 39. Chaussure indienne (1800). — 40. Chaussure indienne (1800). — 41. Botte à boucles, de femme. — 42. Soulier Richelieu. — 23. Espadrille. — 44. Botte à boutons, à talon anglais. — 45. Godailet avec sa goutte. — 46. Botte à élastiques. — 47. Soulier ecclésiastique. — 48. Brodequin de chasse. — 49. Napolitain. — 50. Pantoufle. — 51. Escarpin de cycliste. — 52. Babouche. — 53. Sabot de cuir. — 54. Sabot de bois. — 55. Chaussure de danseuse. — 56. Cavauchon. — 57. Snow-boot.

et sur le rachitisme. Il écrivit ensuite des mémoires sur la structure et les usages des *Apollons*, sur l'emploi de l'air vif pour rompre la respiration chez les enfants en état d'apoplexie. (V. CHAUSSIN (tube de).) Ses *Tables synoptiques*, *Tables chorégraphiques*, sont remarquables par leur simplicité. Lors de la Révolution, il fut chargé, avec Fourcroy, de réorganiser l'enseignement médical et choisit pour cela une ville plus tard, attaché à la Maternité. Il ne cessa de professer qu'en 1802. Il est surtout connu par ses travaux sur la médecine légale : *Considérations générales sur un point important de justice criminelle* (1790). *Dissertation sur la mesure de pousser le fœtus des cadavres dans les sacs judicaires* (1811). *Mémoires sur l'echymose, la suppuration, la contusion, l'expulsion spontanée par le sublimé*. Esprit vaste et généralisateur, très instruit et méthodique (sa nomenclature sur les muscles est d'une remarquable simplicité), il manque d'énergie et de style.

**CHAUSSEUR** (FRANÇOIS). Sorte de soulier à l'invention de Chausseur, on le employa pour asséler l'air dans les poumons des enfants né en état d'apoplexie.

**CHAUSSEUR**, ch. l. de cant. du Jura, arr. et à 13 kilom. de Dulo, sur l'Oran, aff. du Doubs, 1.299 hab. Cl. de f.

l'escrime, etc.) Combat à coups de pied, qui a ses principes comme l'escrime, et dans lequel, pour en étudier les règles, les champions ont la précaution de remplacer leurs souliers par des chaussures. V. SAVATE.

— Pâtis. Pâtisserie faite d'un rond de pâte plié en deux, et contenant de la marmelade de pommes, de la compote ou de la confiture : Les *CHAUSSEURS* se mangent froids.

— Pop. CONTRACTIONS, associé : *Un acieur de long ne peut travailler sous un CHAUSSEUR*.

— Loc. fam. *Un peigne dans un chausson*, Equipage, aménagement fort misérable. *à Tout son équipage tiré droit dans un chausson*. Se dit d'une personne fort mal équipée.

— ENCYCL. *Chausson* était anciennement synonyme de « chaussette », dans le sens de chaussure à pied, que l'on mettait sous les chaussures. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on désignait aussi sous ce nom les souliers légers, plats, sans talon, à semelle simple. Les *chaussures à armer*, du moyen âge, sont les souliers de fer, solènets ou pédoucs, qui complètent le harnais de l'homme d'armes. Les *chaussures de tournoi* et de joute (vers 1100) étaient souvent de cuir ou de velours

originally, sans caractère propre. *à Trouver une chaussure à son pied*, Rencontrer justement ce dont on a besoin, ou une personne en état de servir très. *à Avoir un pied dans deux chaussures*, Pouvait closer entre deux parts également avantageux.

— ALPH. LITTÉR. Cordonnier, pas plus haut que la chaussure (Ne autor ultra crepidam), Mots empruntés à Apelle, qui se prononça dans les circonstances suivantes. Le poëtre exposait quelques uns tableaux en public et se cachait derrière la toile pour entendre les réflexions de chacun. Un jour, un cordonnier trouva à redire à la sandale d'un personnage. Apelle corrigé le défaut. Le lendemain, le même orateur vint à entendre ses critiques d'autres parties du tableau; l'artiste surpris assésit de sa chaussette et lui dit : « Cordonnier, tira-toi à la chaussure. » (Dans l'application, ces mots signifient que nous ne devons pas nous mêler de juger les choses qui sont au-dessus de notre intelligence.)

— ENCYCL. Chez les ancêtres, les *chaussures* (calceamenta) pouvaient se ranger en deux espèces : celles qui se composaient d'une semelle collée au pied par des liens, et celles qui recouvraient entièrement le pied comme les chaussures modernes. Le type des premières était la *caliga*, chaussure militaire, laissant les doigts complètement libres; telles étaient les *solae*, les *crepidae*,





et fut élevé comme régicide par la Restauration (1810). Il se retraya en France qu'en 1820.

**CHAZAL (Pierre-Gabriel-Marie)**, baron, général belge. Né en 1763, alla à Tarbes (Hautes-Pyrénées) en 1806. Elevé en Belgique, il embrassa la cause de l'indépendance de son pays d'adoption. Il fut attaqué contre le général Drouot au moment de son départ. Premier aide de camp du roi Léopold et lieutenant général, il occupa, à diverses reprises, la mission de ministre de la guerre, nommé ministre d'Etat. Il entra dans la retraite en 1852.

**CHAZAL (Antoine)**, peintre, graveur et lithographe français, né à Paris en 1793, mort en 1854. Nommé professeur de dessin au lycée de la rue de la Harpe vers 1825, il occupa cette position jusqu'à la fin de sa vie. Il peignit, soit à l'aquarelle, soit dans des fauves d'après nature sous le pseudonyme des fils de Castor, et, en France, soit à Paris en 1820, soit en 1825, avec Jean-Louis Dollé et Picot. On cite de lui : *Arès chez Ninus*, ainsi que les cartons pour la décoration du théâtre de l'Opéra tout en donnant aux figures des attitudes nobles et des expressions poétiques.

**CHAZALLON (Antoine-Marie-René)**, ingénieur hydrographe et homme politique français, né mort à Descaignes (Ariège) (1842-1872). Il se fit connaître par d'importantes travaux sur les marées des ports français, inventa le marégraphe, destiné à indiquer toutes les phases de la marée, etc., et devint correspondant de l'Académie des sciences (1869). Il fonda l'Annuaire des marées et y publia de nombreux mémoires. En 1848, il fut député de l'Ariège à l'Assemblée constituante.

**CHAZAY (Henri)**, comm. de Montcel-Laine, arond. et à 21 kilom. de Senecey sur un affluent de l'Aisne; 633 hab. Ch. de f. O.-Est. Fours à charbon.

**CHAZELT**, comm. de l'Indre, arond. et à 41 kilom. du Mans; 136 hab. Château de la Guesnarde, célèbre par ses longtempets aux d'Anbouson. Dans l'église, tombeaux de Guillaume d'Anbouson et de sa femme, Louise de La Tremoille.

**CHAZELLES**, comm. de la Charente, arond. et à 10 kilom. d'Angoulême; 231 hab. Château de Chazelles, de l'Orléans-Carrières de pierres dures. Commerce de chiffons, de graisses, d'os. Minoteries. Eglise de St-Nicolas.

**CHAZELLES (Jean-Mathieu)**, astronome français, né à Lyon en 1857, mort en 1910. Il professa l'hydrographie à Marseille et devint membre de l'Académie des sciences en 1895. Dans son ouvrage sur la construction des pyramides, pour constater l'invariabilité des méridiennes, Chazelles a laissé des cartes et des mesures insérées dans le tome de l'Académie des sciences.

**CHAZELLES-SUR-LYON**, comm. de la Loire, arond. et à 28 kilom. de Montrouff, près de la Loire; 5,607 hab. Ch. de f. P.-L.-M. Chapellerie, moulin, salaisons. Travaux de bois de construction. Un commandant des chevaliers de Malte.

**CHAZEMAIS**, comm. de l'Allier, arond. et à 30 km. de Moulins; 106 hab. Château de la Roche.

**CHAZE-SUR-ARGOS**, comm. de Maine-et-Loire, arond. et à 9 km. de Segré, sur l'Argos, affluent de la Verzée; 4,379 hab. Ch. de f. O.-Est. Château de Raquin.

**CHAZEL (André-René)**, poète belge. Littérateur et metteur en scène (1775-1841). Il écrivit pour le théâtre, collabora à environ cent cinquante pièces et écrivit sa grande œuvre en poésies de circonstance, que Geoffroy le surnomma l'Inévitabile. Pris par la Restauration, il se montra toujours royaliste. Il prit part à la fondation de la Société des auteurs et artistes. Outre ses innombrables pièces de théâtre, on lui doit : *Des nauves, des lois et des arts* (1820), et *Mémoires, souvenirs, œuvres et portraits* (1837).

**CHAZILLE, CHADZILLE, CHAZILLÉ** (le farallon) (Charente), lieu-dit, non classé, au village de Chazille, nommé à cause de leur fondateur, Abou Hassan-el-Shazili, mort au milieu du XII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne.

**CHAZIMARIEN** (7<sup>e</sup> arr. de l'ancien chef-lieu, croix) n. m. Membre d'une secte nestorienne, fondée en Arménie au VII<sup>e</sup> siècle, admettant deux personnes en Jésus-Christ et l'absorption d'autre chose que le croissant.

**CHÉ** n. m. Instrument de musique chinois, à cordes pincées.

**CHÉCET**. Cet instrument est formé d'une caisse sonore, généralement de bois de mûrier, d'une forme de triangle, avec convexe dans le sens de sa largeur. Ses cordes de laiton, tendues à l'aide de chevilles, sont disposées diagonalement sur l'échelle de la table. Ces cordes se trouvent les deux mains, comme celles de la harpe. Un fil d'acier, tourné en spirale et placé à l'arrière de la caisse, résout les difficultés de cet instrument, et sert aussi à produire certains effets rythmiques qui accompagnent le jeu des cordes.

**CHÉDLEU**, ville d'Angleterre (comté de Stafford); 1,000 hab. Houillères, manufactures de drap. Commerce d'étain. — Ville du comté de Chester; 15,000 hab. à 2 km. de Cheddle, un magnifique village franchit la Mersey.

**CHÉDUI** (che-dui) n. m. pl. n. s. Cheval de chasse, du nom d'un chasseur du renard, du loup, — Un chédui, un chat aussi chiots.

**CHÉDUI**, nom donné par les géographes musulmans à un monument de l'époque sassanide, qui se trouve à quelque distance de la ville de Kermisân, dans l'une des forges de la montagne de Bisoutoun. Ils prétendent que c'est un chat aussi chiots.

**CHÉDUI**, nom donné par les géographes musulmans à un monument de l'époque sassanide, qui se trouve à quelque distance de la ville de Kermisân, dans l'une des forges de la montagne de Bisoutoun. Ils prétendent que c'est un chat aussi chiots.

d'un fort (épave étaient souvent armés en guerre, On écrit aussi Chédui).

**CHÉDUI**, nom arabe d'un plateau rocheux situé dans le Sahara de la province d'Alger, au S. de la région dite « les Dayas » et sur lequel habitent les Beni-Mzab.

**CHÉDUI**, n. m. Tabac algérien de bonne qualité. — Ville de 1,044 hab. des États-Unis. État de Michigan; à l'embranchement du *Chédugon*, dans le district de Mackinac; 6,240 hab. Scieries, fabriques, minoteries. Anciennement un poste avancé au S. des Grands Lacs. — Ville de 11,900 hab. Le comté du même nom est peuplé de 111,900 hab.

**CHÉDUI**, n. f. Nom vulgaire. Un fruit que l'on emploie en droguerie et en pharmacie comme astringent. C'est un fruit rond, à une prime sèche et provient d'un arbre originaire des Indes, appelé le *terminalia chebula*.

**CHÉDUI**, ville de l'Espagne (Nouvelle-Castille) prov. de Guadalajara; à une petite distance de Salsilla, affluent du Tage, près de versant occidental de la Sierra de Molina; 1,700 hab. Moulin, fabrique de ferromerie.

**CHÉDUAUEN**, ville du Maroc oriental, dans le Rif, entre les monts de Constantine, sur le versant saharien, dépendance du *Al-Araï*. Population 1,831 habitants. Nombreuses ruines romaines.

**CHÉDUI** (et non *Chédur*), massif montagneux d'Algérie, dans le comté de Constantine, sur le versant saharien, dépendance du *Al-Araï*. Point culminant à 1,831 mètres. Nombreuses ruines romaines.

**CHÉDUI**, n. f. Fruit d'un merisier sauvage, assez commun dans le comté de Constantine.

**CHÉDUI**, n. f. Fruit de la république Argentine, qui erre dans la pampa, entre le rio Colorado et le rio Negro. — Fruit de la république Argentine, qui erre dans la pampa, entre le rio Colorado et le rio Negro. — Fruit de la république Argentine, qui erre dans la pampa, entre le rio Colorado et le rio Negro.

**CHÉDUI**, n. f. Fruit de la république Argentine, qui erre dans la pampa, entre le rio Colorado et le rio Negro.

**CHÉDUI**, n. f. Fruit de la république Argentine, qui erre dans la pampa, entre le rio Colorado et le rio Negro.

**CHÉDUI**, n. f. Fruit de la république Argentine, qui erre dans la pampa, entre le rio Colorado et le rio Negro.

**CHÉDUI**, n. f. Fruit de la république Argentine, qui erre dans la pampa, entre le rio Colorado et le rio Negro.

**CHÉDUI**, n. f. Fruit de la république Argentine, qui erre dans la pampa, entre le rio Colorado et le rio Negro.

**CHÉDUI**, n. f. Fruit de la république Argentine, qui erre dans la pampa, entre le rio Colorado et le rio Negro.

**CHÉDUI**, n. f. Fruit de la république Argentine, qui erre dans la pampa, entre le rio Colorado et le rio Negro.

**CHÉDUI**, n. f. Fruit de la république Argentine, qui erre dans la pampa, entre le rio Colorado et le rio Negro.

**CHÉDUI**, n. f. Fruit de la république Argentine, qui erre dans la pampa, entre le rio Colorado et le rio Negro.

**CHÉDUI**, n. f. Fruit de la république Argentine, qui erre dans la pampa, entre le rio Colorado et le rio Negro.

**CHÉDUI**, n. f. Fruit de la république Argentine, qui erre dans la pampa, entre le rio Colorado et le rio Negro.

**CHÉDUI**, n. f. Fruit de la république Argentine, qui erre dans la pampa, entre le rio Colorado et le rio Negro.

**CHÉDUI**, n. f. Fruit de la république Argentine, qui erre dans la pampa, entre le rio Colorado et le rio Negro.

**CHÉDUI**, n. f. Fruit de la république Argentine, qui erre dans la pampa, entre le rio Colorado et le rio Negro.

**CHÉDUI**, n. f. Fruit de la république Argentine, qui erre dans la pampa, entre le rio Colorado et le rio Negro.

**CHÉDUI**, n. f. Fruit de la république Argentine, qui erre dans la pampa, entre le rio Colorado et le rio Negro.

Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).

— Celui qui commande, qui dirige, qui gouverne, qui a le principal autorité. — Chef de l'Etat; chef de parti, de bureau, de section, de département, d'un général (armes et les généraux et les chefs des divers grades).





CHERKA ou CHEGGA, localit  de ... (oriental) dans le pays des Beggars-Kissak...

CHELA (propr. ichelino n. m. Jeune femme ou enfant qui  tudia dans un monast re...)

CH LIMAINDE n. f. Bassin d'art. M.O. r sultat de la distillation de l'acide chellumique...

CH LIMARD (Hippolyte-Andr-Jean-Baptiste), compositeur franais, n    Paris en 1789...

CH LIMINE n. f. Navire   deux  tages de rames et mont  par 150 hommes d' quipage...

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere) (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

et grecs pour les g n ralistes et des  cras... (oriental) dans le pays des Beggars-Kissak...

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

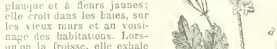
CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

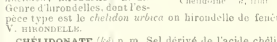
CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)

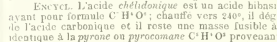
CH LIMON (de la dr. khlh, puce, n. m.)... (chelle p.  cartere)



chelle p.  cartere



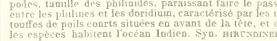
chelle p.  cartere



chelle p.  cartere



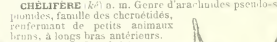
chelle p.  cartere



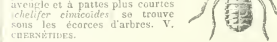
chelle p.  cartere



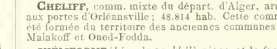
chelle p.  cartere



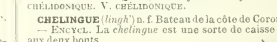
chelle p.  cartere



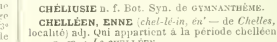
chelle p.  cartere



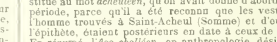
chelle p.  cartere



chelle p.  cartere



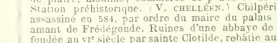
chelle p.  cartere



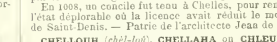
chelle p.  cartere



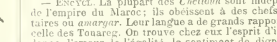
chelle p.  cartere



chelle p.  cartere



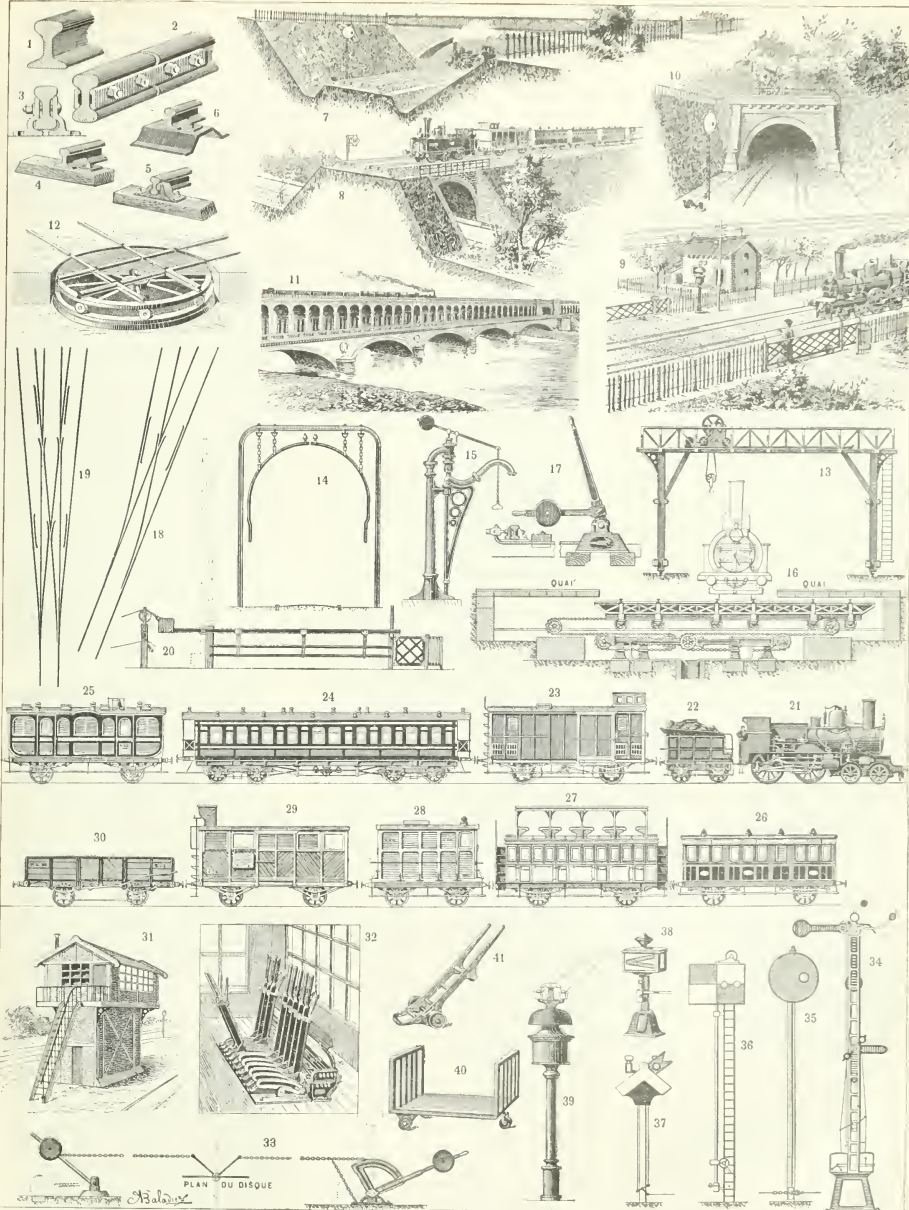
chelle p.  cartere



chelle p.  cartere







CHEMINS DE FER. — 1. Rail à patin ou Vigoro. — 2. Rail double champignon avec défilage du joint. — 3. Coupe du rail double champignon avec coussinet-écluse. — 4. Pose du rail à patin sur traverse en bois. — 5. Pose du rail double champignon sur traverse en bois. — 6. Pose du rail à patin sur traverse en fer. — 7. Vue en tranche avec passage supérieur. — 8. Vue en tranche avec passage inférieur. — 9. Passage à niveau. — 10. Entrée d'un tunnel. — 11. Viaduc (Trun-Antoni). — 12. Plaque tournante à galets. — 13. Grue de chargement. — 14. Cabriot de chargement. — 15. Chariot pour passage à niveau. — 16. Chariot transbordeur hydraulique. — 17. Levier de manœuvre des aiguilles. — 18. Bifurcation changement à deux voies symétriques. — 19. Bifurcation à trois voies. — 20. Bifurcation pour passage à niveau. — 21. Locomotive à voyageurs pour les services des grandes lignes. — 22. Tender. — 23. Fourgon à bagages. — 24. Voiture de la Compagnie internationale des wagons-lits. — 25. Wagons-poste. — 26. Voiture de première classe (Mail). — 27. Voiture de deuxième classe à impériale pour le service de la banquette (Postal). — 28. Wagons-entrepôt. — 29. Wagon collecteur à marchandises. — 30. Wagon-tombereau. — 31. Guérite (Saxty) en encochenement pour poste de signaux. — 32. Intérieur d'un poste à dix leviers. — 33. Levier de manœuvre d'un signal à distance. — 34. Sémaphore. — 35. Signal avancé diurne. — 36. Signal à arrêt absolu. — 37. Signal indicateur de direction. — 38. Lanterne signal de position d'aiguilles. — 39. Cloche électrique. — 40. Treuil à bécot. — 41. Bécot. — 42. Bécot à double bécot.



bâlis et clois de murs. Les ressources affectées aux chemins vicinaux se composent de sommes prélevées sur les revenus ordinaires des communes, de certaines dépenses extraordinaires, des prestations en nature, des centimes additionnels, des centimes de l'Etat, des souscriptions de particuliers. Les subsides spéciaux, convertibles en abatement, sont de deux catégories : extraordinaires et extraordinaires habituelles, causées aux chemins vicinaux, en totalité ou dans une partie, par les exploitations industrielles de l'Etat. Les communes ont des particuliers chargés de ces recettes et dépenses relatives aux chemins, tous concentrés dans la comptabilité départementale. Les travaux sont effectués par entreprises, sous le contrôle des ingénieurs, sous la surveillance des agents voyers, sous l'autorité des maires pour les chemins ordinaires, et des préfets pour les autres. La répartition et le paiement des chemins sont réglementés par l'instruction du 6 décembre 1870 et les règlements qui y sont relatifs.

— CHEMINS RURAUX. Les chemins ruraux peuvent faire l'objet, de la part de la commission départementale, d'une déclaration de reconnaissance qui entraîne l'inséparabilité, la possibilité de créer en vue de leur entretien, qui devient obligatoire pour les communes, des ressources spéciales (centimes additionnels, prestations), et enfin la création de syndicats de propriétaires intéressés. La plupart des dispositions relatives aux chemins vicinaux ordinaires s'appliquent aux chemins ruraux (V. aussi les exceptions, la loi de 1881).

**Chemin de la perfection**, trait ascétique du saint Théobald, écrit de 1503 à 1507, après la fondation de son abbaye en 1492. L'ouvrage est divisé en 33 chapitres et se termine par une lettre de recommandation adressée au pape. Les deux manuscrits de cet ouvrage sont conservés, l'un à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Théobald, l'autre à la bibliothèque de Valladolid. Le *Chemin de la perfection* peut être considéré, avec le *Château intérieur*, comme formant une œuvre unique. Vie de saint Théobald, par le père élève-moine. — Le *Chemin de la perfection* a été fréquemment traduit en français. La plus récente traduction est celle de Père Marcel Bonnifant de la compagnie des Jésuites, sous le titre de *Saint Théobald traduit des études à son maître originaire* (Paris, 1864).

**CHEMIN**, ch. d. cant. de Evry, arr. et cant. de Balises. Industrie. Frutillères. Anc. viviers, château de Beauchemin, construit en 1770. — Le canton a 11 comm. et 7,613 hab.

**CHEMINAIS DE MONTAIGU** (Timois), jésuite, prédicateur, né à Paris en 1685, est mort à Paris en 1761. Publiables par P. Bretonneau en 1900, brillent surtout par une onction touchante, qui a fait comparer ce sermonnaire à Racine.

**CHEMIN-DUPONTES** (Jean-Baptiste), né en 1761, un des principaux fondateurs de la théophilanthropie. Il a publié un grand nombre d'écrits, qui, pour la plupart, traitent de la morale.

**CHEMINEAU** — rad. chemin(e) n. m. Nom donné, dans les ateliers de construction, aux ouvriers travaillant qui vont d'un chantier à l'autre et aux ouvriers travaillant aux chantiers de travaux de menus et de menuiserie, qui exerce sa profession dans les campagnes : Les chemineaux sont la plaie du propriétaire rural. (Fr. Sarcey).

**Chemineau** (L.), pièce en cinq actes, en vers, de J. Richepin (Odeon, 1897). — Le chemineau du poète n'est pas un vagabond infortuné, mais un homme qui travaille partout ici, tantôt là, épris avant tout d'indépendance et de grand air. Homme de la nature, il sait se détacher de son cœur et de ses idées. Poète, il dit des choses charmantes ; il sait ou faire de jolies chansons. Aussi Toilette, à la femme ou à l'homme ne peut le voir et l'entendre sans l'aimer et céder à sa passion. Cet épisode amoureux a écrit par le chemineau ; il en vau plus le revient vingt ans après. Un fils est né de son aventure, ce qui n'a pas empêché François, un brave garçon, amoureux de Toilette avant la faute, de l'épouser.

**Chemineau**, nom de famille, nom de ville, nom de rue. Pierre, Marie, et riche fermier, et son jeune gendre d'un pauvre diable qui, par surcroît, est bédard. Par contre, il a grand besoin de chemineaux, dit-il, et par conséquent, il faut les avoir. Un riche fermier, dit-il des choses charmantes ; il sait ou faire de jolies chansons. Aussi Toilette, à la femme ou à l'homme ne peut le voir et l'entendre sans l'aimer et céder à sa passion. Cet épisode amoureux a écrit par le chemineau ; il en vau plus le revient vingt ans après. Un fils est né de son aventure, ce qui n'a pas empêché François, un brave garçon, amoureux de Toilette avant la faute, de l'épouser.

Le poète, comme on voit, a écrit plutôt une sorte d'épique rustique qu'une pièce ; mais, avec un art merveilleux, il nous a les moindres détails par le récit d'un épisode riche dans sa simplicité, vigoureux dans sa sobriété, qui fait oublier les défauts, empêche de voir et l'inconvénient des faiblesses et laisse subsister une impression unique du charme.

**CHEMINEAU** — rad. chemin(e) n. m. Fumist. Sorte de cheminée-portative en tôle. (On la fait également en terre cuite.)

— Écon. dom. Dans l'ouest de la France, on donne ce nom à un gâteau spécial à l'usage agricole. Une mangée certaines fêtes, c'est une sorte de petit pain.

**CHEMINEAU** (Jean), général français, né en 1771, mort en 1852. Il fut les principales campagnes de la République de l'Empire, et se distinguait à la bataille de Montebello, du pont de Var, au siège de Dantzig (1807) et lors de la retraite qui suivit la malheureuse affaire des Arapiles (1812), général de division de la cavalerie française, il fut l'un des restes de l'armée française. Chemineau se signala également à la prise de Palencia, au combat de Weissenfels (1812) et à Lützen, où il fut tué. Sa veuve fut élevée au rang de veuve de division, il recut le commandement de Strasbourg. Chemineau était baron de l'Empire.

**CHEMINÉE** (cf. chemin(e) n. m.). — La cheminée, foyer dans lequel on allume du feu pour divers ouvrages. Facilement de la maçonnerie qui englobe ce foyer, et toute sa fonction dans la cheminée est de recueillir le feu et d'air et d'envoyer la fumée au dehors. *CHEMINÉE DE JARRES*,

de tôle, de locomotive. Partie de la cheminée, chambrant en face sa partie dans la chambre. *CHEMINÉE DE MERLE*, foyer où se brûle le charbon. On dit aussi MARTEL ou CHAMBRÉ, et TUYAU MÉTALLIQUE, un maçonnerie généralement en terre, qui forme le tube de la cheminée et fait sa charbon au-dessus du toit. Le *voût* est percé par les chemises.

*CHEMINÉE DE PASTICHE*, Sorte de cheminée primitive en terre émaillée ou en toile, et qui s'adapte exactement entre les jambages d'une cheminée. *CHEMINÉE DE SÈRE*, « l'olonne creuse en maçonnerie de briques, quoiqu'elle en tôle, dont la partie supérieure est en fer, et qui se lève au passage au produit de la combustion, tout en ne lui laissant pas une certaine hauteur. *CHEMINÉE à la HUNFORD*, Collo dans laquelle on emploie le charbon, et où une certaine force la chaleur à rayonner fortement à l'intérieur de l'appareil.

— Arabe. *CHEMINÉE d'un toit*, Petit cylindre métallique creux communiquant avec le tonneau et sur lequel on place le capot dans les toits à piston.

— Grec. *CHEMINÉE volcanique*, Canal simple ou multiple traversant l'écorce terrestre, et par lequel le produit l'ascension des laves jusqu'au cratère. L'entonnoir suivi par les roches éruptives pour venir s'épancher à la surface du sol. On remarque que dans grand nombre de ces cheminées encore remplies par la roche à laquelle elles ont livré passage.

*CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage. *CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage. *CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage.

*CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage. *CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage.

*CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage. *CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage.

*CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage. *CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage.

*CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage. *CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage.

*CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage. *CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage.

*CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage. *CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage.

*CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage. *CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage.

*CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage. *CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage.

*CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage. *CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage.

*CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage. *CHEMINÉE*, mot qui se trouve dans plusieurs manuscrits remplis par la roche à laquelle elles ont livré passage.

ou en aspirant derrière elle l'air frais, qui traverse le foyer et attire la combustion. Dans les cheminées de hauteur, la hauteur étant toujours relativement faible, on supplée au manque de tirage en injectant dans la cheminée de l'air sous pression. Pour les cheminées qui forment, qui doivent avoir un tirage énergique, on les chauffe, par un dispositif, l'eau de la chaudière, on obtient une température de 2 à 3 l'unité mètre de la hauteur la vapeur d'échappement.

*CHEMINÉE d'ÉTAT*. Les dimensions d'une cheminée sont affectées par le grand nombre de mètres cubes la quantité d'air qui traverse le foyer, 2° de la température à laquelle l'air pénètre dans la cheminée ; 3° de la quantité de chaleur produite dans le foyer ; 4° de l'altitude ; 5° de la hauteur de la cheminée. On doit, en effet, comprendre quelquefois la hauteur dans les éléments de la chaleur produite, dans les villes où il y a des cheminées, les réglemens tiennent cette hauteur par rapport aux maisons avoisinantes.

Les premières formules établies pour une cheminée ont été de la forme : M = K √(D + 2) L, où M est le maximum de tirage à fleur lorsque la température des gaz est l'équilibre 20°.

Les premières formules employées pour déterminer la section S de la cheminée ne reposaient sur aucune base rigoureuse. Les formules de Trautzel et Darcet, données plus tard, ne tiennent pas compte des frottements des gaz dans la cheminée, ni au travers de la grille.

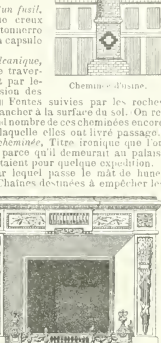
Le calcul de Pelet, beaucoup plus rigoureux, ne conduit à trouver pour la vitesse v des gaz à la sortie de la cheminée la valeur :

$$v = \sqrt{\frac{2gH}{D + 2k + 2kH}}$$

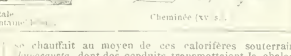
dans laquelle P est la pression qui produit l'équilibre des gaz. H la racine carrée de la section d'un tuyau constant. L la longueur des conduits d'air et de la cheminée. k et k' un coefficient expérimental que Pelet a fait égal à 0,06 pour des foyers brûlant à pression et à fleur, à fleur et par-dessous et par-dessus le carreau de grille.

Lorsque la cheminée est en tôle, il y a lieu de tenir compte du frottement des gaz dans la cheminée. On appelle S' la section d'un tuyau de la cheminée. On suppose constamment que d'un être se trouvant au niveau du sol de la pièce où se trouve la cheminée. Sur cet être on place le combustible destiné à chauffer l'appartement. C'est cette, sorte d'entonnoir traversé, surmonté d'air et de la cheminée ; on recueille les produits de la combustion qui s'échappent à l'extérieur. La cheminée comprend, en outre, deux *journaux* sur lesquels s'appuie la *monture* ; les jambages sont recouverts par des *chambrières* en pierre ou plus généralement en marbre ; la *traverse horizontale*, de même nature que les *chambrières*, repose sur eux et encadre le matériau ; sur le toit se place la *tablette* de pierre ou de marbre. Le contre-courant est dirigé dans la cheminée ; il se fait en briques ou en carreaux de plâtre recouvert d'une plaque de fonte. Il existe un grand nombre de sortes de cheminées qui diffèrent les unes des autres par la façon dont on utilise la chaleur produite ; dans la majorité, on ne profite que du rayonnement du foyer ; dans d'autres, au contraire, les gaz brûlés se chauffent et des tuyaux sont placés sur leur parcours et ces tuyaux sont traversés par de l'air qui se répand dans la pièce à chauffer.

Après l'usage de la cheminée, le chauffage d'économie est pas très ancien ; jusqu'au xiii<sup>e</sup> siècle de notre ère, on se servait de brasiers, de charniers à feu plein de brais ardents, ou transportant dans les salles, en bien et



Cheminée moderne.



Cheminée d'économie.

so chauffait au moyen de ces charniers souterrains, furent donc des conduits transmettaient la chaleur à travers l'épaisseur des murs. Les premières cheminées firent des cuisines elles-mêmes, pièces dont le toit était percé et muni de conduits disposés en entonnoir pour conduire la fumée au dehors. Les cheminées du xiv<sup>e</sup> siècle, pour primitives qu'elles soient, sont très vaillamment chargées d'écouteries. Au xvi<sup>e</sup> siècle, la construction alla en s'éclaircissant, le matériau en perdant sa ténacité et on se servait moins fermement un fronton le rejoint à la bête qui, de complément simple, devenait plus compliqué. On affecta les belles formes, qu'on allait trouver plus tard dans les charges de bras-fer. À partir du xv<sup>e</sup> siècle, les cheminées des élégants devinrent de magnifiques compositions, tandis

























nécessaire à la hache, sans lever sur la ganache, et son

Le cheval arabe... Cheval de France...

L'herbe ne croît pas au nord... Cheval de Mazepa... Cheval d'Exclamation...

Quand le cheval est bridé... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

lars, des pouliniers que l'on va chercher tout jusques dans

Zool. Le genre des chevaux... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

tables. Si certaines races ont disparu, d'autres gardent

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...

Cheval de France... Cheval de France...



Cheval de France...



CHEVAL : 1. Cheval sautoir de Prosechsky. — 2. Turan. — 3. Poney du Shetland. — 4. Arabe. — 5. De course (pur sang français). — 6. Anglo-normand. — 7. Percheron. — 8. Boulonnais. — 9. Ardennoise. — 10. Tarbaï. — 11. Ladaï. — 12. Prise du Parthéon. — 13. Bas-ciel arabe. — 14. Grande préhistorique sur sa. — 15. Bois de renas sculpté. — 16. Formes extérieures du cheval. — 17. Squalité. — 18. De course (pur sang anglais). — 19. Clydesdale. — 20. Sudfoik. — 21. Norfoik. — 22. Flaman. — 23. Belge. — 24. Frison. — 25. Énoise. — 26. Mecklenbourgeois. — 27. Trakéna Prusse-Orientale. — 28. Hoïgrois. — 29. Flarzon. — 30. Napolitain. — 31. Kirghiz. — 32. Trotteur russe (orlov).





























FIG. 1. Chien. — 2. Dingo. — 3. Des Esquimaux. — 4. Lévrier Dalmatien. — 5. Saint-Bernard. — 6. Terre-Neuve. — 7. Canche à poil crévés. — 8. Chien à poil ras. — 9. Jugoslavien. — 10. Rienchen de Malte. — 11. King Charles. — 12. Loup-rouge. — 13. Pommes. — 14. Epagneul de Font-Audemer. — 15. Cocker. — 16. Epagneul d'eau. — 17. Retriever. — 18. Setter Laverack. — 19. Fox-terrier. — 20. Basset à jubas. — 21. Basset allemand. — 22. Spaniel-terrier. — 23. Dachshund. — 24. Terra-Saint. — 25. Terra-Nova. — 26. Terra-Neuve. — 27. Terra-Neuve. — 28. Terra-Neuve. — 29. Terra-Neuve. — 30. Terra-Neuve. — 31. Terra-Neuve. — 32. Terra-Neuve. — 33. Terra-Neuve. — 34. Terra-Neuve. — 35. Terra-Neuve. — 36. Terra-Neuve. — 37. Terra-Neuve. — 38. Terra-Neuve. — 39. Terra-Neuve. — 40. Terra-Neuve. — 41. Terra-Neuve. — 42. Terra-Neuve. — 43. Terra-Neuve. — 44. Terra-Neuve. — 45. Terra-Neuve. — 46. Terra-Neuve.













Entom. Genre d'insectes lépidoptères micropodipères, famille des tanaïdes, dont le nom scientifique est *atychia*, et qui est une toute petite tribu dite des *atychieles*.

**Chimylol.** Genre de poissons téléostéens, famille des *chimeridés*, comprenant une seule espèce.

**ENCYCL.** — Entom. Les *chimères*, dont on connaît quelques espèces, sont des papillons appartenant à une sous-famille européenne, ont été écartés dans un genre à part, nommé *chymeris*, en raison de la cause de la térébra abdominale des femelles.

**Chimisme** (français). Courant de pensée, d'origine connue dans le Midi, est la chimère funéraire (*atychia funéraire*), blanche fleur de lys.

**Chimylol.** Le chimère moustrueux (*chimère moustrueuse*) est un poisson de mer, est un grand poisson de 1 mètre de long, gris arbrunâtre, se peut être. Son corps, comprimé, est terminé par un long prolongement graduellement aminci.

Rare sur les côtes françaises de l'Atlantique, moins dans la Méditerranée. La *Chimère* est commune dans les mers du nord.

**Chimère.** Mythologie. Chimère, une monstre épouvantable, exhalait en brûlant une odeur fétide.

**CHIMÈRE** (la). Myth. Monstre fabuleux, ayant généralement la tête d'un lion, le corps d'une chèvre et la queue d'un dragon.

**Chimère** sur *Lion boudhique*, Lion traité d'une manière fantastique.

D'après les poèmes homériques, la Chimère, qui devançait la Lybie et la Carie, avait un buste de lion, un corps de chèvre et une queue de dragon.

**Chimère**, fille d'Echidna et de Typhon, avait trois têtes qui lançaient des flammes : une tête de lion, une tête de chèvre et une tête de dragon.

**Chimère**, nom correspondant à rien dans la réalité.

**Chimère**, nom correspondant à rien dans la réalité.

**Chimère**, nom correspondant à rien dans la réalité.

**Chimère**, nom correspondant à rien dans la réalité.

**Chimère**, nom correspondant à rien dans la réalité.

**Chimère**, nom correspondant à rien dans la réalité.

**Chimère**, nom correspondant à rien dans la réalité.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

**CHIMÈRE** adj. Qui s'abandonne à des idées vaines, qui est sans but, qui est en dehors de tout effort réel et de tout progrès.

fiets la nature intime des corps et occasionnant, dans leur composition, les propriétés, des transformations complètes et durables.

L'action de l'aimant sur le fer ou d'autre point la substance qui se trouve au-dessus de ce fer, se dit *ferromagnétisme*.

L'étude de la chimie s'appuie sur l'observation et l'expérience expérimentale ; elle est divisée en chimie analytique et chimie synthétique.

L'étude de la chimie s'appuie sur l'observation et l'expérience expérimentale ; elle est divisée en chimie analytique et chimie synthétique.

L'étude de la chimie s'appuie sur l'observation et l'expérience expérimentale ; elle est divisée en chimie analytique et chimie synthétique.

L'étude de la chimie s'appuie sur l'observation et l'expérience expérimentale ; elle est divisée en chimie analytique et chimie synthétique.

L'étude de la chimie s'appuie sur l'observation et l'expérience expérimentale ; elle est divisée en chimie analytique et chimie synthétique.

L'étude de la chimie s'appuie sur l'observation et l'expérience expérimentale ; elle est divisée en chimie analytique et chimie synthétique.

L'étude de la chimie s'appuie sur l'observation et l'expérience expérimentale ; elle est divisée en chimie analytique et chimie synthétique.

L'étude de la chimie s'appuie sur l'observation et l'expérience expérimentale ; elle est divisée en chimie analytique et chimie synthétique.

L'étude de la chimie s'appuie sur l'observation et l'expérience expérimentale ; elle est divisée en chimie analytique et chimie synthétique.

L'étude de la chimie s'appuie sur l'observation et l'expérience expérimentale ; elle est divisée en chimie analytique et chimie synthétique.

L'étude de la chimie s'appuie sur l'observation et l'expérience expérimentale ; elle est divisée en chimie analytique et chimie synthétique.

L'étude de la chimie s'appuie sur l'observation et l'expérience expérimentale ; elle est divisée en chimie analytique et chimie synthétique.

L'étude de la chimie s'appuie sur l'observation et l'expérience expérimentale ; elle est divisée en chimie analytique et chimie synthétique.

L'étude de la chimie s'appuie sur l'observation et l'expérience expérimentale ; elle est divisée en chimie analytique et chimie synthétique.

L'étude de la chimie s'appuie sur l'observation et l'expérience expérimentale ; elle est divisée en chimie analytique et chimie synthétique.

L'étude de la chimie s'appuie sur l'observation et l'expérience expérimentale ; elle est divisée en chimie analytique et chimie synthétique.

L'étude de la chimie s'appuie sur l'observation et l'expérience expérimentale ; elle est divisée en chimie analytique et chimie synthétique.

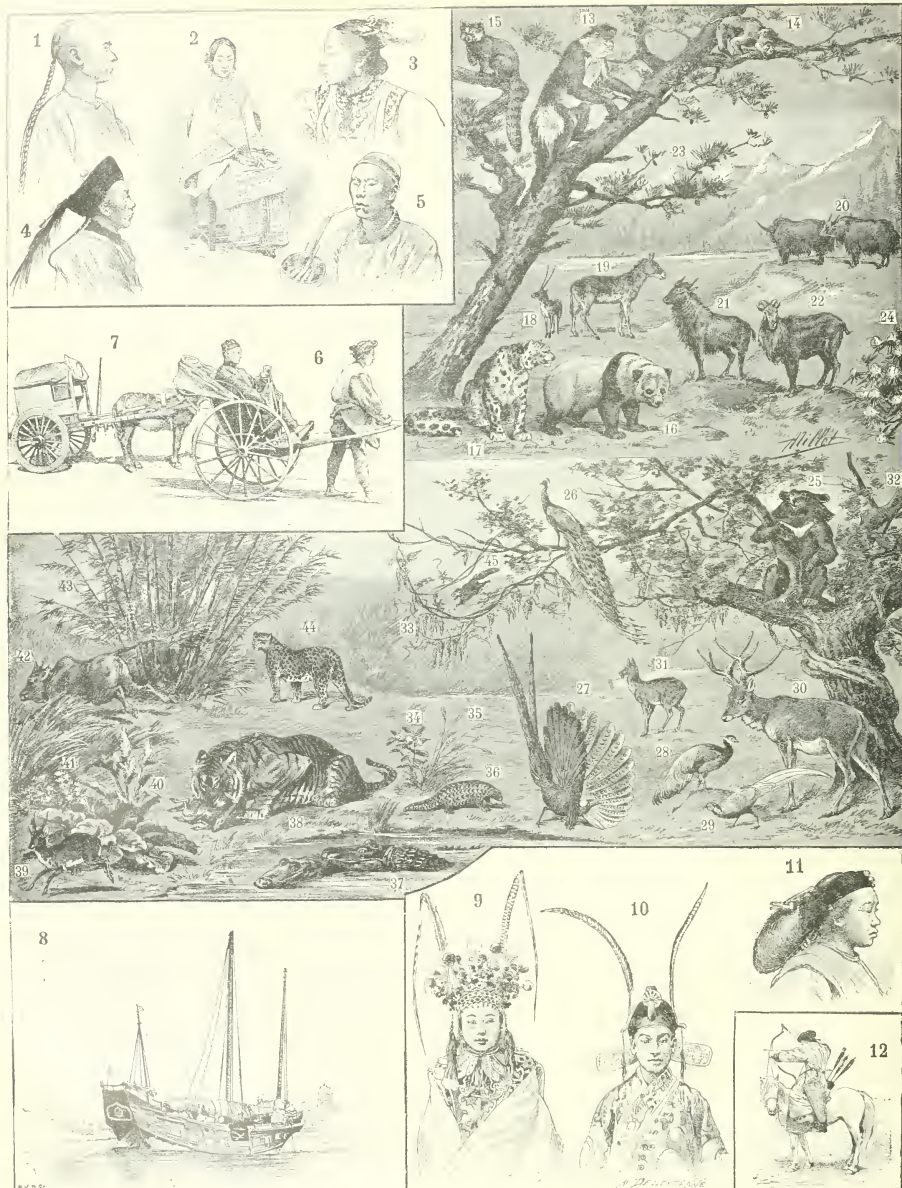




CHINE



CHINE



Carte. 1 Lettre chinoise de Pékin. — 2 Femme de Mandchou chinoise. — 3 Vierge du Mandchou. — 4 Mandchou jeune. — 5 Femme de Pékin. — 6 Femme de Pékin. — 7 Femme de Pékin. — 8 Femme de Pékin. — 9 Femme de Pékin. — 10 Femme de Pékin. — 11 Femme de Pékin. — 12 Femme de Pékin. — 13 Femme de Pékin. — 14 Femme de Pékin. — 15 Femme de Pékin. — 16 Femme de Pékin. — 17 Femme de Pékin. — 18 Femme de Pékin. — 19 Femme de Pékin. — 20 Femme de Pékin. — 21 Femme de Pékin. — 22 Femme de Pékin. — 23 Femme de Pékin. — 24 Femme de Pékin. — 25 Femme de Pékin. — 26 Femme de Pékin. — 27 Femme de Pékin. — 28 Femme de Pékin. — 29 Femme de Pékin. — 30 Femme de Pékin. — 31 Femme de Pékin. — 32 Femme de Pékin. — 33 Femme de Pékin. — 34 Femme de Pékin. — 35 Femme de Pékin. — 36 Femme de Pékin. — 37 Femme de Pékin. — 38 Femme de Pékin. — 39 Femme de Pékin. — 40 Femme de Pékin. — 41 Femme de Pékin. — 42 Femme de Pékin. — 43 Femme de Pékin.



... de pétrole, sans l'ombrière... les études de pétrole... les études de pétrole...

La Chine est au jour d'hui... les manufactures... les manufactures... les manufactures...

Comme les voies navigables... les voies navigables... les voies navigables...

Comme les voies navigables... les voies navigables... les voies navigables...

Le gouvernement de la Chine est... les provinces... les provinces... les provinces...

Chao-Hing-Tou (Tou-Kiang, Tien-Tsin, Hang-Tseïlou, Tou-Féou, Sun-Téou-Pou, Si-Ngan-Pou, Lan-Tchéou, Fou-King, Siang-Yang, Siang-Yang, Siang-Yang, Tou-Fou, Tchong-King, Sout-Tchéou, Tchang-Cha, Armée et marine. L'armée chinoise, malgré de récentes défaites, a conservé l'organisation...

Religion. La Chine a trois religions officielles : deux, l'origine indigène, le taoïsme et le bouddhisme; l'une, l'origine étrangère, le christianisme...

La langue chinoise est essentiellement monosyllabique. Chaque monosyllabe peut changer de valeur... les caractères... les caractères...

d'accord pour faire dériver du 214 caractères... les caractères... les caractères...

Table listing characters and their strokes. Columns: 'Caractères' (魚, 魚, 黃, 龍, 鼻, 齒, 龍, 龍, 龍), 'Strokes', and 'Notes'. Includes '魚' (195), '黃' (20), '龍' (205), '鼻' (209), '齒' (211), '龍' (212), '龍' (17), '龍' (214).

Extrait du tableau des 214-clef.

longue de l'étrier. Cette langue n'est comprise que par la classe des lettrés et des savants... les dialectes... les dialectes...



1. Coupe de bronze. — 2. Estantal. — 3. Pot en porcelaine. — 4. Théière en porcelaine. — 5. Bouteille en porcelaine. — 6. Assiette en porcelaine. — 7. Livre de Poë. — 8, 9, 10, 11 et 12. Vases en bronze. — 13 et 14. Statuettes de style bouddhiste. — 15. Fauteuil de mandarin de première classe. — 16. Chandelier en bronze. — 17. Armure à l'usage de Fong-tseu-tseu. — 18. Manille à bricole. — 19. Châssis de lair. — 20. Cope. — 21. Tour de porcelaine à Nankin. — 22. Un tombeau des Ming. — 23. Mosquée à Pékin. — 24. Tour du la Cloche, à Pékin. — 25. Pagode à Schangai. — 26. Grande Muraille. — 27. Pavillon du temple de Pékin-Tai. — 28. Lion à l'entrée des palais. — 29. Statue de mandarin du tombeau des Ming. — 30. Pont du palais à Pé. — 31. Porte d'honneur de la localité en France. — 32. Mercantile et porte de Pékin. — 33 et 34. Piques. — 35. Pistolet. — 36. Bouclier. — 37. Hache. — 38 et 39. Bâtons de commandement. — 40. Couteau. — 41. Sabre à l'usage de la France. — 42. F. arreau. — 43. Cimetiére. — 44. Four-







non vivants. Le plus important est le *Traité des fibres manuscrites*, qui se rattache à ce qui régné à Rochefort en 1664 (Paris, 1748).

**CHIRACANTHUM** (*ki, ti-om*), n. m. Genre d'arachides arborescentes tuberculeuses, famille des brassicées, comprenant des grandes tavelures ou rosagères, d'assez grand taille.

**ENCYCL.** Les *chiracanthum* vivent dans les hautes montagnes, et se trouvent sur une coque soyeuse ouverte par le bas. On en connaît une vingtaine d'espèces, dont quatre françaises, deux autres d'Égypte et de Syrie. Le *chiracanthum ponticum* ou *natric* (*chiracanthum natricum*), commun partout, est remarquable par son venin très acide, qui rend sa morsure dangereuse pour l'homme.

**CHIRACANTHUS** n. m. Pâlevent. V. **CHIRACANTHUM**.

**CHIRAGRE** (*ki* — du lat. *chiragra*, gr. *chiragra*) : du *chier*, main, et *agra*, principe d'action de la main. C'est un adjectif qui attaque les mains : — Adjectif. Qui a la goutte aux mains : *être chiragré*.

— **Famoum**. Sorte de goutte que les oiseaux ont quelquefois aux pattes. (réf. d'un tiers.)

**CHIROGRAPHIQUE** (*ki* adj.) qui a rapport à la chirographie : *actes chirographiques*.

**CHIRAHAMA** ou **SIRAHAMA**, ville maritime du Japon (le Nippon), sur l'océan Pacifique; 4,815 hab.

**CHIRAICHI** ou **SIRAICHI**, ville du Japon (le Nippon [prov. d'Iwaké]); 3,270 hab.

**CHIRAKAYA** ou **SIRAKAYA**, ville du Japon (le Nippon [prov. d'Iwaké]), sur la Baie ouverte Okouma-Gaya; 9,600 h.

**CHIR-AL** ou **SCHIR-AL**, émir d'Afghanistan, fils de Dost-Mohammed, mort à Tachkent en 1879. A la mort de son père, Chir-AL fut proclamé son successeur, mais lui disputant le pouvoir (1883). Il les vainquit à Ghizni (1869) et fit Yacoub-khan, son fils, gouverneur de Kaboul, mais bientôt celui-ci quitta Ghizni, qui lui donna, pour succéder son autre fils Abdallah-Dian (1873), et le retour à Kaboul dans une demi-campagne. Les Anglais avaient cherché à prendre la direction des affaires en Afghanistan; mais Chir-AL accepta les avances de la Russie. Après le retour de Ghizni, il ne put recevoir une ambassade anglaise, le vice-roi de l'Inde lui adressa un ultimatum, une réponse défavorable, et finalement ayant été fait, l'armée anglo-indienne entra à Kandahar (1879), tuant Chir-AL et son frère. Le territoire russe, où il mourut bémé, son fils Yacoub-khan lui succéda.

Chiraman.

**CHIR-AM**, du gr. *chier*, main, et *amion*, chariot) n. m. Antiq. Petite voiture à bras, dont on se servait surtout pour transporter des malades.

**CHIRANÉ** ou **SIRANÉ**, ville du Japon (le Nippon [prov. d'Étsio]), près de la Baie Sianoa-Gaya; 4,910 hab.

**CHIRANTHRODENDRE** (*ki, dis-dro*), n. f. Pl. Série de malvacées à fleurs apitales, hermaphrodites, ressemblant le plus au *chiranthodendron*.

**CHIRANTHODENDRON** (*ki, dis-dro*), n. m. Grande malvacée de la série des *chiranthodendres*, la reforme deux espèces : l'une du Mexique, l'autre de la Colombie.

**CHIRANTHROGÈNE** (*ki* — du gr. *chier*, main, *arthron*, articulation, et *gênô*, mal) n. m. Curie d'articulation radio-carpienne.

**CHIRASSIMONT**, comm. de la Loire, arr. d'Azé; 26 kilom. de Roanne, près du Gaud; 301 hab. Fabriques de plâmes et de mousselines.

**CHIRAT** (n. m.). Ornement calligraphique ou autre accompagnant les grandes capitales des manuscrits ornés de fleurons, terminant les lignes, remplissant les encadrements des lettres.

**CHIRATE** n. m. Bot. Syn. de **CHIRRE**.

**CHIRATINE** (*ki* — du gr. *chier*, main, *tyne*, coupe, épée, coupe de plume) n. f. Substance jaune, résineuse, amère, obtenue dans l'alcool, extrait de *Tophelia chirata*. (Elle se combine, sous l'action de l'acide chlorhydrique, en chirographite ou acide apylophique.)

**CHIRATOËNÉINE** n. f. Chim. V. **EMBAÛTE**.

**CHIRATYÈTE** n. f. Espèce de gentiane utilisée dans l'Inde comme tonique et fébrifuge.

**CHIRAZ** (n. m.) — du *Chiraz*, n. d'une ville de Perse) n. m. Vin. Cépéage. Syn. de **CHIRAN**. (On appelle aussi *chiraz* le vin récolté aux environs de cette ville.)

**CHIRAZ**, ville de la Perse méridionale, capitale du Farsistan. Elle est située au milieu d'une région montagneuse, dans une vallée de 100 mètres de haut, au pied de 3,500 hab. environ. C'est un état de grand lac Niris; trop au large dans son encadrement de 8 kilom., dont les rives sont bordées par des montagnes. Elle produit beaucoup de vin. Chiraz fabrique, de plus, de l'eau de Cologne, du savon, du remède, des articles en marqueterie de bois et d'ivoire, de la porcelaine. Plus au sud, la grande route de caravaniers qui unit, par le port de Bender-Bouchir, Chiraz, Ispahan, Téhéran, la golfe Persique à la mer Caspienne, Chiraz est le centre d'un commerce de transit assez important; sont les cotonnades soieries, puis le sucre, le cuir, etc.; ses exportations, l'opium, exporté en grande quantité, et le commerce de transit. Chiraz est renommée en Asie pour ses poètes; c'est une des villes littéraires de l'Orient. Ses ruines de l'antique Perse se trouvent à 70 kilom. N.-E. de cette ville.

**CHIRÉ**, évêque de l'Afrique antérieure. Servant d'émisaire au roi Nysaas, édit sorti de son extrême à la fin de N.-D. au N.-E., est d'environ 50 kilomètres. Il est coupé, sur son étendue de 50 à 80 kilomètres, par les rapides de Chiré, qui produisent une chute d'eau d'environ 400 mètres. Le Chiré se jette dans le Zambèze, dont il constitue l'un des principaux affluents du gauche, à 150 kilomètres environ au-dessous de son fleuve, dans le canal de Mozambique.

**CHIRÈNES**, comm. de l'Isère, arrond. et à 22 kilom. de Grenoble, sur l'Isère, dans la direction générale est du N.-D. au N.-E., est d'environ 50 kilomètres. Il est coupé, sur son étendue de 50 à 80 kilomètres, par les rapides de Chiré, qui produisent une chute d'eau d'environ 400 mètres. Le Chiré se jette dans le Zambèze, dont il constitue l'un des principaux affluents du gauche, à 150 kilomètres environ au-dessous de son fleuve, dans le canal de Mozambique.

**CHIRGHAT** ou **CHIRGHOTTY**, ville de l'Inde anglaise (l'Etat prov. de Madras), dans la direction générale est du N.-D. au N.-E., est d'environ 50 kilomètres. Il est coupé, sur son étendue de 50 à 80 kilomètres, par les rapides de Chiré, qui produisent une chute d'eau d'environ 400 mètres. Le Chiré se jette dans le Zambèze, dont il constitue l'un des principaux affluents du gauche, à 150 kilomètres environ au-dessous de son fleuve, dans le canal de Mozambique.

**CHIRIACADROMONTE** (*ki* — des voix du Seigneur), collection d'oraisons ecclésiastiques pour tous les dimanches de l'année, composées par Nicholus Thieriot, archevêque d'Astraké. En 1855, Chiriacadromonte fut imprimé à Sibin (Hermannstadt), par les soins du métropolitain romain Adrien Sagoua, avec un supplément d'oraisons pour les fêtes du comé.

**CHIRIARTE** (*ki* — du gr. *chier*, main, et *iatros*, médecine) n. m. Médecin opérateur, chirurgien.

**CHIRIARTE** (*ki* — du gr. *chier*, main, et *iatros*, médecine) n. m. Médecin opérateur, chirurgien.

**CHIRIARTIQUE** (*ki* adj.) qui a rapport à la chiriartie, à la chiriarte.

**CHIRODOTE** (*ki* — du gr. *chirodotes*, dit à des manches) n. f. Antiq. Tour à longues manches, à la façon des Orientaux. En Grèce, elle était portée surtout par les femmes; mais les hommes ne pouvaient l'adopter sans risquer de passer pour efféminés.

**CHIRIGUANOS**, Indiens de la famille des *chiriguano*, qui habitent dans la république Argentine, à l'extrémité occidentale du Gran-Chaco. — *Un habitant*.

**ENCYCL.** Quelque leur territoire étendu nominativement du gouvernement de Buenos-Ayres, les *chiriguano* ne sont, en réalité, tout à fait indépendants. Dans leur pays, il y a deux grands et bien faits, ils sont très volontiers, pour tout vétérinaire, d'une extrême curiosité. Ils ont suspendu un sac renfermant leur leur tabac et quelques pièces de monnaie; ils y ajoutent un pecheiro ou pecheiro. Les femmes ont une main agréable; elles se vêtent d'une robe de cotonnade et teinte dans le pays, qui est serrée à la taille par une ceinture de lin. Les hommes ont des pantalons et des sédatiers. Ils se construisent des habitations en réseaux bambou. Dans chaque village, qui obéit à un chef, il y a une maison pour les étrangers. Ils se composent de hamacs, de lits en cuir et de quelques petits meubles achetés aux Européens. Les *chiriguano* se livrent avec les Indiens au trafic des peaux. Ce sont de excellents ouvriers qui vont volontiers travailler dans les villes de la Bolivie et de la république Argentine, où ils sont très appréciés.

Chirodote.

**CHIRIN** (l'Aravive), nom de la favorite du roi de Perse Khosrav (Zerv) (v. s.), de la dynastie sassanide; elle était chrétienne. Quelques auteurs affirment qu'elle était la femme de l'empereur Maurice, et qu'elle mourut avec Marie ou Sérena. Ce fait n'aurait rien de surprenant, car, à cette époque, les rapports entre le Perse et le monde méditerranéen étaient constants. On trouve son histoire racontée dans le *Shah-Namé* de Ferdousi; Djami, Niżami, Hatéi en ont fait également l'héroïne de leurs poèmes.

**CHIROUK**, îsland de l'Amérique centrale, formé par la mer du Nord-Ouest, à la côte orientale de la république de Costa-Rica, près de la frontière de Colombie, qui peut être en outre, sans plus grands navires. — Ce nom est également porté par une montagne volcanique et par un petit hameau côtier de l'Amérique centrale, par un petit village de l'Amérique centrale.

**CHIRUTE** (*ki* — du lat. *chier*, main, *tyne*, coupe, épée, coupe de plume) n. f. Substance jaune, résineuse, amère, obtenue dans l'alcool, extrait de *Tophelia chirata*. (Elle se combine, sous l'action de l'acide chlorhydrique, en chirographite ou acide apylophique.)

**CHIRATOËNÉINE** n. f. Chim. V. **EMBAÛTE**.

**CHIRATYÈTE** n. f. Espèce de gentiane utilisée dans l'Inde comme tonique et fébrifuge.

**CHIRAZ** (n. m.) — du *Chiraz*, n. d'une ville de Perse) n. m. Vin. Cépéage. Syn. de **CHIRAN**. (On appelle aussi *chiraz* le vin récolté aux environs de cette ville.)

**CHIRAZ**, ville de la Perse méridionale, capitale du Farsistan. Elle est située au milieu d'une région montagneuse, dans une vallée de 100 mètres de haut, au pied de 3,500 hab. environ. C'est un état de grand lac Niris; trop au large dans son encadrement de 8 kilom., dont les rives sont bordées par des montagnes. Elle produit beaucoup de vin. Chiraz fabrique, de plus, de l'eau de Cologne, du savon, du remède, des articles en marqueterie de bois et d'ivoire, de la porcelaine. Plus au sud, la grande route de caravaniers qui unit, par le port de Bender-Bouchir, Chiraz, Ispahan, Téhéran, la golfe Persique à la mer Caspienne, Chiraz est le centre d'un commerce de transit assez important; sont les cotonnades soieries, puis le sucre, le cuir, etc.; ses exportations, l'opium, exporté en grande quantité, et le commerce de transit. Chiraz est renommée en Asie pour ses poètes; c'est une des villes littéraires de l'Orient. Ses ruines de l'antique Perse se trouvent à 70 kilom. N.-E. de cette ville.

transait et non dentelé, leurs dents fortes et crochues. (L'espèce type du genre, qui paraît jusqu'ici être la seule, est le *chirogynaste doré*, répandu depuis la mer du Sud jusqu'en Australie. La chair de ce poisson est très bonne à manger.)

**CHIROCOLE** (*ki*)

Chirocole.

**CHIROCOLE** (*ki*) — du gr. *chier*, main, et *gynon*, qui connaît). Art de la chirographie, qui a pour caractère des personnes à l'inspection de leurs mains au point de vue de la forme et de l'aspect. Enceinte. La chirographie est un des caractères des personnes à l'inspection de leurs mains au point de vue de la forme et de l'aspect. Enceinte. La chirographie est un des caractères des personnes à l'inspection de leurs mains au point de vue de la forme et de l'aspect.

**CHIRODOTE** (*ki* — du gr. *chier*, main, et *iatros*, médecine) n. m. Médecin opérateur, chirurgien.

**CHIRODOTE** (*ki* — du gr. *chier*, main, et *iatros*, médecine) n. m. Médecin opérateur, chirurgien.

**CHIRODOTE** (*ki* — du gr. *chier*, main, et *iatros*, médecine) n. m. Médecin opérateur, chirurgien.

**CHIRODOTE** (*ki* — du gr. *chier*, main, et *iatros*, médecine) n. m. Médecin opérateur, chirurgien.

**CHIRODOTE** (*ki* — du gr. *chier*, main, et *iatros*, médecine) n. m. Médecin opérateur, chirurgien.

**CHIRODOTE** (*ki* — du gr. *chier*, main, et *iatros*, médecine) n. m. Médecin opérateur, chirurgien.

**CHIRODOTE** (*ki* — du gr. *chier*, main, et *iatros*, médecine) n. m. Médecin opérateur, chirurgien.

**CHIRODOTE** (*ki* — du gr. *chier*, main, et *iatros*, médecine) n. m. Médecin opérateur, chirurgien.

**CHIRODOTE** (*ki* — du gr. *chier*, main, et *iatros*, médecine) n. m. Médecin opérateur, chirurgien.

**CHIRODOTE** (*ki* — du gr. *chier*, main, et *iatros*, médecine) n. m. Médecin opérateur, chirurgien.

**CHIRODOTE** (*ki* — du gr. *chier*, main, et *iatros*, médecine) n. m. Médecin opérateur, chirurgien.

**CHIRODOTE** (*ki* — du gr. *chier*, main, et *iatros*, médecine) n. m. Médecin opérateur, chirurgien.

**CHIRODOTE** (*ki* — du gr. *chier*, main, et *iatros*, médecine) n. m. Médecin opérateur, chirurgien.

**CHIRODOTE** (*ki* — du gr. *chier*, main, et *iatros*, médecine) n. m. Médecin opérateur, chirurgien.

**CHIRODOTE** (*ki* — du gr. *chier*, main, et *iatros*, médecine) n. m. Médecin opérateur, chirurgien.

**CHIRODOTE** (*ki* — du gr. *chier*, main, et *iatros*, médecine) n. m. Médecin opérateur, chirurgien.

**CHIRODOTE** (*ki* — du gr. *chier*, main, et *iatros*, médecine) n. m. Médecin opérateur, chirurgien.

**CHIRODOTE** (*ki* — du gr. *chier*, main, et *iatros*, médecine) n. m. Médecin opérateur, chirurgien.

**CHIRODOTE** (*ki* — du gr. *chier*, main, et *iatros*, médecine) n. m. Médecin opérateur, chirurgien.











22) Baume), est coloré en jaune par du fer; il contient de l'acide sulfurique et du tannin; dont on purifie en distillant sur du sulfure de barium.

**Chlorhydrique.** L'acide chlorhydrique dissout quelques métaux : le fer, l'aluminium, avec mise en liberté d'hydrogène; il précipite de tous les autres sels carbonés et sulfhydriques; les oxydants de tous les métaux (sauf de plomb) le décomposent avec dégagement de chlore et de sulfure.

Préparation du gaz acide chlorhydrique. A. ballon contenant le sel et l'acide sulfurique; B. récipient laveur contenant de l'acide chlorhydrique; C, tube à mercure.

Chlorhydrique (A), ballon contenant le sel et l'acide sulfurique; B, récipient laveur contenant de l'acide chlorhydrique; C, tube à mercure.

Pour mécanique pour la préparation du sulfate de sodium: A, sole en briques réfractaires; B, chaudière à vapeur; C, arrivée l'acide sulfurique et le sel marin; D, trémie de déchargement; E, foyer à vapeur; F, tuyau par où sortent les produits; G, baignoire à eau; H, récipient à l'acide chlorhydrique.

Pour mécanique pour la préparation du sulfate de sodium: A, sole en briques réfractaires; B, chaudière à vapeur; C, arrivée l'acide sulfurique et le sel marin; D, trémie de déchargement; E, foyer à vapeur; F, tuyau par où sortent les produits; G, baignoire à eau; H, récipient à l'acide chlorhydrique.

**CHLORHYDROQUINONE** (*khlo*, *h*). *m.* Nom générique donné à des dérivés dérivés de l'hydroquinone.

**CHLORIBASE** (*khlo*, *n*). *m.* Composé binaire où le chlore se comporte comme une base.

**CHLORIDE** (*khlo*) ou **CHLORIS** (*khlo-ris*) *m.* Sous-genre d'insectes passeurs, dont le plus vulgaire est le tordeur. (V. aussi à Syn. et Myxtila.) *V. m. co.*

**— CHLORIDE ou CHLORIDA** (*khlo*, *khlo-ris*) *m.* Genre de coléoptères lignivores, famille des cérambycides, remarquables par leurs formes élégantes et leur belle coloration. On en connaît une dizaine d'espèces; le plus typique est le *chlorida* festin, du Brésil.

**CHLORIDES** (*khlo*) *n.* Pl. 1<sup>o</sup> Nom donné par Berceolus à une famille de corps comprenant le chlore et ses composés électro-négatifs, qui se comportent à la manière des acides; 2<sup>o</sup> Nom donné par Ampère à une famille de corps simples qui avait pour type le chlore. (V. *chlorure*.)

**CHLORIDES** *a.* f. Pl. Tribu de graminées, à fleurs disposées en épi ou en grappes distiques, unilatérales, rarement solitaires. (Elle a pour type le genre *chloris*.) *restionites*.

**CHLORIDE** *n.* f. Bot. Syn. de MÉMATHE.

**CHLORINDINE** (*khlo*) *n.* f. Poudre violette isolable dans l'eau, qui on obtient en chauffant la chlorisate vers 300°.

**— CHLORINDOPÈNE** (*khlo*) *n.* m. Substance incolore obtenue par l'action directe du chlore sur l'indigo.

**CHLORION** (*khlo*) *m.* Genre d'insectes hyménoptères, famille des épigènes, remarquables par leurs épaules souvent bleues ou vert métallique, habitant les régions chaudes du globe.

— *Encecl.* Les chlorionides sont des pélopes; soit qu'ils construisent des nids en terre grasse, soit qu'ils croissent des termites dans le sable, ils approvisionnent ces nids avec des insectes orthoptères, surtout des blattes, qu'ils engourdissent d'un coup d'aiguillon. (V. *strégonites*.) Une seule espèce habite la France; c'est l'espèce *factaria*, du Sénégal. L'appareil compressif, qui se trouve de l'Indo-Chine à la Réunion, chasse dans les maisons les blattes ou acarielles (acarielles); c'est la *gaspie* récemment découverte.

**CHLORIQUE** (*khlo*) *adj.* Se dit d'une combinaison du chlore avec l'oxygène. Acide chlorique. *V. cuiton.*

**CHLORIS** (*khlo-ris*) *n.* f. Genre de graminées, type de la tribu des *chlorides*, comprenant un certain nombre d'espèces, qui croissent en Amérique, dans l'Inde et au cap de Bonne-Espérance.

**CHLORIS**, dessein des fleurs, chez les Grecs, identifié plus tard et confondu avec la Flore. Homère, Kilo était femme de Zéphire. Le nom de Chloris, comme celui d'Iris, est devenu plus tard un pseudonyme poétique pour désigner un chasteau ou un lieu. On voit l'expression *l'air des bouquets à Chloris*. — Fille de Niobe et d'Amphion de Thèbes. (Avec Ancharis, elle échappa à la mort massive de Niobe par Apollon, sous le déguisement qu'elle avait pris.) Elle avait été aimée par Polydore, son aîné des frondeurs de la tribu des Delphes. — Fille de Perséphone et d'Amphion d'Orchomène. Elle fut enlevée par le maître de la maison de son père et son frère et mit l'Hyppoc, qu'elle eut de Borée. — Une des Pérides. — Femme d'Ampykos et mère du dieu Mopsos.

**CHLORISATE** (*khlo*) *n.* f. Poudre blanche insoluble dans l'eau, due par l'action de l'ammoniac sur la chlorisite.

**CHLORISATE** (*khlo*) *n.* f. Corps obtenu par l'action du chlore sur l'innatine et l'iodio.

**CHLORISTIQUE** (*khlo*, *stik*) *adj.* Qui a rapport au chlore. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

— *Mioér.* Genre dans lequel on a classé les silicates de métaux lourds, non exclusivement hydratés et se présentant en paillettes flexibles. (Ses silicates y sont représentés par trois espèces vertes: *perovskite*, *chlorite* et *chlorite*.) *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLORITE** (*khlo*) *n.* m. Chim. Sel dérivé de l'acide chlorure. *V. cuiton.*

**CHLOROBROMODÉLINE** (*khlo*, *bin*) *n.* f. Corps résultant de la substitution simultanée du brome et du chlore à l'hydrogène dans la benzène. On dit aussi **BENZÈNE** **CHLOROBROMÉ**.

**CHLOROBROMOTHÉOBENZÈNE** (*khlo*, *bin*) *n.* f. Corps résultant de la substitution simultanée du chlore, du brome et du styrène (As<sup>2</sup>) à l'hydrogène de la benzène. Leur nom, indiquant que la théorie est la même, quoique les corps de composition différente. Chacun d'eux est susceptible d'isomères multiples.

**CHLOROBROMOSTYLÈNE** (*khlo*, *st*) *n.* m. Corps obtenu par l'action du chlore et du brome sur le styrène.

**CHLOROBROMOXYLÈNE** (*khlo*) *n.* m. Corps obtenu par l'action du brome sur le chlorostyrol simple.

**CHLOROBROMURE** (*khlo*) *n.* m. Combinaison d'un chlorure et d'un bromure.

**CHLOROBROMURE** (*khlo*) *n.* m. Combinaison d'un chlorure et d'un bromure.

**CHLOROCARBONE** (*khlo*, *kan*) *n.* m. Corps obtenu par l'action du chlore sur le tétréthène et ses isomères.

**CHLOROCARBONIQUE** (*khlo*) *adj.* Se dit d'un acide oxygéné et chloré de carbone qui porte un certain nombre de noms différents: *Acide chlorocarbonique*, *acide chlorocarbonate*, *acide acylchlorocarbonate*, *chlorure de carbone oxygéné de carbone*.

**CHLOROCARVÈNE** (*khlo*) *n.* m. Corps obtenu par l'action du chlore sur l'essence de carvi officiel.

**CHLOROCALON** *n.* m. Bot. Syn. de TOCNEBOLIS.

**CHLOROPHÈALE** (*khlo*) *adj.* Se dit d'un animal qui a la tête verte.

**CHLOROCÉTÈLE** (*khlo*) *n.* m. Corps qui se forme en mélange de l'éthyl et du chlorure de phosphore.

**CHLOROLAMBY** *n.* m. Bot. Syn. de MÉRIBÉDIE.

**CHLORORHYSINE** (*khlo*, *kry-zin*) *n.* m. Dérivé chloré de la chrysothine.

**CHLORODIODE** (*khlo*) *n.* m. Corps blanc formé par C<sup>2</sup>H<sup>2</sup>Cl<sup>2</sup> (Cl<sup>2</sup>). On l'obtient en chauffant pendant deux heures au bain-marie et sous une couche de paraffine de chlorure de carbone qui porte un certain nombre de chlorures, et en précipitant par le bicarbonate de sodium le produit préalablement étendu d'eau.

**CHLORODIODE** (*khlo*) *n.* m. Section du genre *erica* (L.) *myr.*

**CHLOROCOQUE** (*khlo*) *n.* m. Genre d'algues microscopiques, vertes ou rouges, et globuleuses, comprenant des formes qui vivent dans les eaux douces, dans les terrans humides, et dans les bords d'arbres.

**CHLOROPÉRIE** *n.* m. Bot. Syn. de HÉRIBACTIS, et section de ce genre.

**CHLOROPHORE** (*khlo*) *n.* m. Genre d'algues microscopiques, vertes ou rouges, et globuleuses, comprenant des formes qui vivent dans les eaux douces, dans les terrans humides, et dans les bords d'arbres.

**CHLOROPHORE** (*khlo*) *n.* m. Genre d'algues microscopiques, vertes ou rouges, et globuleuses, comprenant des formes qui vivent dans les eaux douces, dans les terrans humides, et dans les bords d'arbres.

**CHLOROPHORE** (*khlo*) *n.* m. Genre d'algues microscopiques, vertes ou rouges, et globuleuses, comprenant des formes qui vivent dans les eaux douces, dans les terrans humides, et dans les bords d'arbres.

**CHLOROPHORE** (*khlo*) *n.* m. Genre d'algues microscopiques, vertes ou rouges, et globuleuses, comprenant des formes qui vivent dans les eaux douces, dans les terrans humides, et dans les bords d'arbres.

**CHLOROPHORE** (*khlo*) *n.* m. Genre d'algues microscopiques, vertes ou rouges, et globuleuses, comprenant des formes qui vivent dans les eaux douces, dans les terrans humides, et dans les bords d'arbres.

**CHLOROPHORE** (*khlo*) *n.* m. Genre d'algues microscopiques, vertes ou rouges, et globuleuses, comprenant des formes qui vivent dans les eaux douces, dans les terrans humides, et dans les bords d'arbres.

**CHLOROPHORE** (*khlo*) *n.* m. Genre d'algues microscopiques, vertes ou rouges, et globuleuses, comprenant des formes qui vivent dans les eaux douces, dans les terrans humides, et dans les bords d'arbres.

**CHLOROPHORE** (*khlo*) *n.* m. Genre d'algues microscopiques, vertes ou rouges, et globuleuses, comprenant des formes qui vivent dans les eaux douces, dans les terrans humides, et dans les bords d'arbres.

**CHLOROPHORE** (*khlo*) *n.* m. Genre d'algues microscopiques, vertes ou rouges, et globuleuses, comprenant des formes qui vivent dans les eaux douces, dans les terrans humides, et dans les bords d'arbres.

**CHLOROPHORE** (*khlo*) *n.* m. Genre d'algues microscopiques, vertes ou rouges, et globuleuses, comprenant des formes qui vivent dans les eaux douces, dans les terrans humides, et dans les bords d'arbres.

**CHLOROPHORE** (*khlo*) *n.* m. Genre d'algues microscopiques, vertes ou rouges, et globuleuses, comprenant des formes qui vivent dans les eaux douces, dans les terrans humides, et dans les bords d'arbres.

**CHLOROPHORE** (*khlo*) *n.* m. Genre d'algues microscopiques, vertes ou rouges, et globuleuses, comprenant des formes qui vivent dans les eaux douces, dans les terrans humides, et dans les bords d'arbres.

**CHLOROPHORE** (*khlo*) *n.* m. Genre d'algues microscopiques, vertes ou rouges, et globuleuses, comprenant des formes qui vivent dans les eaux douces, dans les terrans humides, et dans les bords d'arbres.

**CHLOROPHORE** (*khlo*) *n.* m. Genre d'algues microscopiques, vertes ou rouges, et globuleuses, comprenant des formes qui vivent dans les eaux douces, dans les terrans humides, et dans les bords d'arbres.



assimile faiblement le carbone; si l'intensité de la lumière augmente, l'assimilation devient plus forte; mais il y a un optimum de chloroforme, au-dessus duquel diminue la vitesse de l'assimilation. Plus l'assimilation est élevée, plus le carbone, elle ne cesse pas de respirer, et l'équilibre gazeux qu'on observe entre elle et l'atmosphère est, à proportion, partiellement indépendant de la lumière. Au contraire: la respiration et les deux fonctions qui y sont liées, l'action négative des anesthésiques (étlier, chloroforme) et l'effluve de sursaturés de chloroforme, sans altérer la première (Claude Bernard), ce qui permet de discerner ce qui appartient en propre à l'assimilation et à la chloroforme, et ce qui est relatif à la respiration. On a ainsi reconnu que le volume de l'oxygène dégagé dans cette fonction sursaturée souvent celui de la respiration normale, et que l'oxygène est absorbé par le chloroforme (champignon par exemple) est par cela même chimiquement déchlorure les substances hydrocarbonées; elle n'a pas de réaction avec le cyanure de potassium. On observe fréquemment que l'action de la lumière a pour effet d'augmenter l'intensité de la transpiration, pour diminuer celle de la respiration; ces deux phénomènes, est surtout marqué dans les radiations rouges et violettes, dont une partie est absorbée par la chloroforme. Kocher a conclu que les organes chlorés de chloroforme auraient, en présence de la lumière, une transpiration structurelle (*chloroformpiration* ou *chloroformtranspiration*) qui ajoutent ses effets à ceux de la transpiration proprement dite, dont jouissent, au même degré que les organes verts, ceux qui sont dépourvus de chloroforme. Les chloroformes, en réduisant l'assimilation de chloroforme, permettent au protoplasme de consacrer toute l'énergie qui lui fournaissent les radiations absorbées par la chloroforme à chloroformes, qui se trouve être notablement accrue.

**CHLOROPHYLLITE** (*klô*, n. m. de Silicate hydraté d'alumine et de magnésie, produit de l'altération de la corindon, sa structure est feuilletée.

**CHLOROPHYLLOPHYCÉES** (*klô*, n. f. pl. Groupe d'algues composé de quatre ordres: *coocophytes*, *zooophytes*, *siphonophytes* et *rhizomorphes*, qui ont des caractères communs.

**CHLOROPHYTE** (*klô*, n. m. Roche porphyroïde, noire, de la famille andésitique, abondante au Belgique, à Québec et au Canada. Elle est composée de cristaux de quartz et de feldspath oligoclase, ce qui paraît intermédiaire entre la microgranite amphibolite et le gabbro. Les chlorophytes sont des roches ignées, avec cristaux de quartz et de feldspath oligoclase, ce qui paraît intermédiaire entre la microgranite amphibolite et le gabbro. Les chlorophytes sont des roches ignées, avec cristaux de quartz et de feldspath oligoclase, ce qui paraît intermédiaire entre la microgranite amphibolite et le gabbro.

**CHLOROPHYTON** (*klô*, n. m. Genre de liacées, tribu des andésitiques, comprenant des herbes à racines fasciculées, qui croissent en Australie et dans l'Afrique tropicale et équatoriale.

**CHLOROPHYRAMYLE** (*klô*, n. m. Corps obtenu par l'action du chlorure sur le picramyl.

**CHLOROPHINE** (*klô*, n. f. Composée qui résulte de l'action du chlorure de chaux sur certains sels d'arsenic. — *EXCER.* La chlorophine se présente sous la forme d'un liquide huileux, incolore et transparent. Elle possède une odeur très forte, astringente et désagréable. Elle est inoffensive et est dangereuse à respirer. Sa densité est de 1,025; elle bout vers 110°. Chauffée en vase clos à 150°, la chlorophine se décompose en chlorure d'arsenic et en acide picramylique. Elle est soluble dans l'alcool, dans l'éther.

**CHLOROPHOSPHATE** (*klô*, n. m. Chlorure d'arsenic (As<sub>2</sub>O<sub>3</sub>) se prépare de plusieurs façons: 1° en faisant réagir le chlorure de chaux sur le phosphate de la crocoïne; 2° en faisant réagir le chlorure de chaux sur le phosphate de la silice, de l'indigo, du benjoin, du styrac et autres composés organiques; 3° par l'action du chlorure de chaux sur le phosphate de l'arsenic; 4° en faisant passer un courant de chlorure dans le fluorure de mercure délayé dans une quantité convenable d'eau et en traitant le fluorure de mercure qui se précipite dans l'eau par le chlorure de chaux; 5° enfin, en distillant un mélange d'acide picrique et de chlorure de chaux et on recueille le produit obtenu sur une quantité convenable de magnésie. Dans ce dernier mode de préparation, il convient de refroidir le vase dans lequel se fait la réaction, qui est très violente même à froid et développe une quantité de chaleur suffisante pour vaporiser la chlorophine formée, au moins en grande partie. Quand elle est refroidie, elle est calcaire, ou change légèrement au bain-marie d'acide à la réaction.

**CHLOROPLASTE** (*klô*, n. f. Bot. Syn. de chloroplaste.

**CHLOROPLASTINE** (*klô*, n. m. Chlorure double ou triple de chlorure d'arsenic.

**CHLOROPROTÉIQUE** (*klô*, adj. Se dit d'un composé acide obtenu par l'action du chlorure sur une solution de protéine.

**CHLOROPS** (*klô*, n. m. Genre d'insectes diptères brachéoptères, famille des Chloropidae, qui se trouvent dans les forêts, généralement en petites mouches jaunes variées de brun, etc. de nos contrées, et qui vivent pendant plusieurs jours, nuit et les jours.

**CHLOROPS** (*klô*, n. f. Bot. Syn. de chloropside.

**CHLOROPTÈRE** (*klô*, n. f. Genre d'algues marines, tribu des chlorophytes, dont le squelette est composé de tubes dans les rameaux, à la Guyane.

**CHLOROPHYLLITE** (*klô*, n. m. Genre d'insectes diptères brachéoptères, famille des Chloropidae, qui se trouvent dans les forêts, généralement en petites mouches jaunes variées de brun, etc. de nos contrées, et qui vivent pendant plusieurs jours, nuit et les jours.

**CHLOROPHYLLITE** (*klô*, n. m. Genre d'insectes diptères brachéoptères, famille des Chloropidae, qui se trouvent dans les forêts, généralement en petites mouches jaunes variées de brun, etc. de nos contrées, et qui vivent pendant plusieurs jours, nuit et les jours.

**CHLOROPHYLLITE** (*klô*, n. m. Genre d'insectes diptères brachéoptères, famille des Chloropidae, qui se trouvent dans les forêts, généralement en petites mouches jaunes variées de brun, etc. de nos contrées, et qui vivent pendant plusieurs jours, nuit et les jours.

**CHLOROPHYLLITE** (*klô*, n. f. Nom générique de tous les corps qui dérivent de la salure par la substitution du chlorure à l'hydrogène.

**CHLOROSITE** (*klô*, n. f. Bot. Syn. de chloropside.

**CHLOROSITE** (*klô*, n. f. Bot. Syn. de chloropside.

**CHLOROSITE** (*klô*, n. f. Bot. Syn. de chloropside.

**CHLOROSITE** (*klô*, n. f. Bot. Syn. de chloropside.

**CHLOROSITE** (*klô*, n. f. Bot. Syn. de chloropside.

**CHLOROSITE** (*klô*, n. f. Bot. Syn. de chloropside.

**CHLOROSITE** (*klô*, n. f. Bot. Syn. de chloropside.

**CHLOROSITE** (*klô*, n. f. Bot. Syn. de chloropside.

**CHLOROSITE** (*klô*, n. f. Bot. Syn. de chloropside.

**CHLOROSITE** (*klô*, n. f. Bot. Syn. de chloropside.

**CHLOROSITE** (*klô*, n. f. Bot. Syn. de chloropside.

**CHLOROSITE** (*klô*, n. f. Bot. Syn. de chloropside.

**CHLOROSITE** (*klô*, n. f. Bot. Syn. de chloropside.

**CHLOROSITE** (*klô*, n. f. Bot. Syn. de chloropside.

**CHLOROSITE** (*klô*, n. f. Bot. Syn. de chloropside.

**CHLOROSITE** (*klô*, n. f. Bot. Syn. de chloropside.

**CHLOROSITE** (*klô*, n. f. Bot. Syn. de chloropside.

**CHLOROPHYLLITE** (*klô*, n. m. Combinaison d'un chlorure et d'un sels.

**CHLOROTHIONITE** (*klô*, n. f. Sulfate naturel de potassium avec chlorure de soufre.

**CHLOROTYLIDE** (*klô*, n. f. Produit qui dérive du thyolène par substitution de l'hydrogène, quel que soit l'autre le degré de substitution.

**CHLOROTYLIDE** (*klô*, n. f. Produit qui dérive du thyolène par substitution de l'hydrogène, quel que soit l'autre le degré de substitution.

**CHLOROTYLIDE** (*klô*, n. f. Produit qui dérive du thyolène par substitution de l'hydrogène, quel que soit l'autre le degré de substitution.

**CHLOROTYLIDE** (*klô*, n. f. Produit qui dérive du thyolène par substitution de l'hydrogène, quel que soit l'autre le degré de substitution.

**CHLOROTYLIDE** (*klô*, n. f. Produit qui dérive du thyolène par substitution de l'hydrogène, quel que soit l'autre le degré de substitution.

**CHLOROTYLIDE** (*klô*, n. f. Produit qui dérive du thyolène par substitution de l'hydrogène, quel que soit l'autre le degré de substitution.

**CHLOROTYLIDE** (*klô*, n. f. Produit qui dérive du thyolène par substitution de l'hydrogène, quel que soit l'autre le degré de substitution.

**CHLOROTYLIDE** (*klô*, n. f. Produit qui dérive du thyolène par substitution de l'hydrogène, quel que soit l'autre le degré de substitution.

**CHLOROTYLIDE** (*klô*, n. f. Produit qui dérive du thyolène par substitution de l'hydrogène, quel que soit l'autre le degré de substitution.

**CHLOROTYLIDE** (*klô*, n. f. Produit qui dérive du thyolène par substitution de l'hydrogène, quel que soit l'autre le degré de substitution.

**CHLOROTYLIDE** (*klô*, n. f. Produit qui dérive du thyolène par substitution de l'hydrogène, quel que soit l'autre le degré de substitution.

**CHLOROTYLIDE** (*klô*, n. f. Produit qui dérive du thyolène par substitution de l'hydrogène, quel que soit l'autre le degré de substitution.

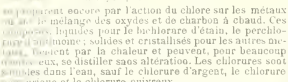
**CHLOROTYLIDE** (*klô*, n. f. Produit qui dérive du thyolène par substitution de l'hydrogène, quel que soit l'autre le degré de substitution.

**CHLOROTYLIDE** (*klô*, n. f. Produit qui dérive du thyolène par substitution de l'hydrogène, quel que soit l'autre le degré de substitution.

**CHLOROTYLIDE** (*klô*, n. f. Produit qui dérive du thyolène par substitution de l'hydrogène, quel que soit l'autre le degré de substitution.

**CHLOROTYLIDE** (*klô*, n. f. Produit qui dérive du thyolène par substitution de l'hydrogène, quel que soit l'autre le degré de substitution.

Les chlorures aurifères (AuCl3) sont des chlorures chlorés... leur stabilité leur rapproche des chlorures chlorés... le potassium se comporte avec formation d'hydrosulfure.



On reconnaît les chlorures au dégagement de chlorure formé en présence d'acide sulfurique et de baryxide de calcium...

Les chlorures sont très employés... le chlorure de sodium est le plus répandu...

CHLORURE DE CHLORURE NAD-CHLINOLOU, ville de l'Autro-Hongrie (Bohème) (terre de Gitschul), sur la Collina, affluent de l'Elbe, 3 815 hab.

CHLORURE (Chlor. ad.). Qui contient un chlorure.

— Miner. Roches chlorées, Celles qui contiennent du sel marin (chlorure de sodium).

CHLORURER (Chlor. v. a.). Combiner avec le chlorure, transformer en chlorure.

CHLUMETZ ou CHLUMEC-NAD-CHLINOLOU, ville de l'Autro-Hongrie (Bohème) (terre de Gitschul), sur la Collina, affluent de l'Elbe, 3 815 hab.

CHLUMETZKY ou CHLUMETZKY (Jean de), homme politique et juriste autrichien.

CHLUMETZKY ou CHLUMETZKY (Jean de), homme politique et juriste autrichien... membre de la diète provinciale morave, il fut élu député de ses fonctions judiciaires en 1807...

CHMIELNICKI (Bogdan-Zénon), hetman des cosaques de l'Ukraine, né en 1763, mort en 1827.

CHMIELNICKI (Nicolas Ignazowitsch), poète comique russe, né à Saint-Petersbourg en 1788, mort en 1840.

CHMIELNICKI (Nicolas Ignazowitsch), poète comique russe, né à Saint-Petersbourg en 1788, mort en 1840.

CHMIELNICKI (Nicolas Ignazowitsch), poète comique russe, né à Saint-Petersbourg en 1788, mort en 1840.

CHMIELNICKI (Nicolas Ignazowitsch), poète comique russe, né à Saint-Petersbourg en 1788, mort en 1840.

CHMIELNICKI (Nicolas Ignazowitsch), poète comique russe, né à Saint-Petersbourg en 1788, mort en 1840.

CHMIELNICKI (Nicolas Ignazowitsch), poète comique russe, né à Saint-Petersbourg en 1788, mort en 1840.

CHMIELNICKI (Nicolas Ignazowitsch), poète comique russe, né à Saint-Petersbourg en 1788, mort en 1840.

CHMIELNICKI (Nicolas Ignazowitsch), poète comique russe, né à Saint-Petersbourg en 1788, mort en 1840.

de bois ou de sables. Il s'agit aussi le Ni qui descend en tout point... le royaume de l'Égypte, en Égypte Abou Jabou, son siège principal est au village de l'Égypte.

CHLOË, aux deux fois des eaux tumultueuses; Sait, celle qui court comme une flèche, qui se précipite dans les torrents et se précipite dans les torrents.

CHLOË, troisième personne de la triade chloïde des deux du bonheur (Hobson), un dieu de la mythologie grecque.

CHLOË, troisième personne de la triade chloïde des deux du bonheur (Hobson), un dieu de la mythologie grecque.

CHLOË, troisième personne de la triade chloïde des deux du bonheur (Hobson), un dieu de la mythologie grecque.

CHLOË, troisième personne de la triade chloïde des deux du bonheur (Hobson), un dieu de la mythologie grecque.

CHLOË, troisième personne de la triade chloïde des deux du bonheur (Hobson), un dieu de la mythologie grecque.

CHLOË, troisième personne de la triade chloïde des deux du bonheur (Hobson), un dieu de la mythologie grecque.

CHLOË, troisième personne de la triade chloïde des deux du bonheur (Hobson), un dieu de la mythologie grecque.

CHLOË, troisième personne de la triade chloïde des deux du bonheur (Hobson), un dieu de la mythologie grecque.

CHLOË, troisième personne de la triade chloïde des deux du bonheur (Hobson), un dieu de la mythologie grecque.

CHLOË, troisième personne de la triade chloïde des deux du bonheur (Hobson), un dieu de la mythologie grecque.

CHLOË, troisième personne de la triade chloïde des deux du bonheur (Hobson), un dieu de la mythologie grecque.

CHLOË, troisième personne de la triade chloïde des deux du bonheur (Hobson), un dieu de la mythologie grecque.

CHLOË, troisième personne de la triade chloïde des deux du bonheur (Hobson), un dieu de la mythologie grecque.

CHLOË, troisième personne de la triade chloïde des deux du bonheur (Hobson), un dieu de la mythologie grecque.

CHLOË, troisième personne de la triade chloïde des deux du bonheur (Hobson), un dieu de la mythologie grecque.

CHLOË, troisième personne de la triade chloïde des deux du bonheur (Hobson), un dieu de la mythologie grecque.

CHLOË, troisième personne de la triade chloïde des deux du bonheur (Hobson), un dieu de la mythologie grecque.

— Choc entre deux troupes. V. CHARGE, ATTAQUE, ASSAUT, À L'ATTAQUE, ÉCART, ACTION, etc.

— Choc entre deux corps. Action, etc. les combattants s'abordent corps à corps.

— Choc entre deux idées. Action, etc. les idées se heurtent.

— Choc entre deux personnes. Action, etc. les personnes se heurtent.

— Choc entre deux choses. Action, etc. les choses se heurtent.

— Choc entre deux idées. Action, etc. les idées se heurtent.

— Choc entre deux personnes. Action, etc. les personnes se heurtent.

— Choc entre deux choses. Action, etc. les choses se heurtent.

— Choc entre deux idées. Action, etc. les idées se heurtent.

— Choc entre deux personnes. Action, etc. les personnes se heurtent.

— Choc entre deux choses. Action, etc. les choses se heurtent.

— Choc entre deux idées. Action, etc. les idées se heurtent.

— Choc entre deux personnes. Action, etc. les personnes se heurtent.

— Choc entre deux choses. Action, etc. les choses se heurtent.

— Choc entre deux idées. Action, etc. les idées se heurtent.

— Choc entre deux personnes. Action, etc. les personnes se heurtent.

— Choc entre deux choses. Action, etc. les choses se heurtent.

— Choc entre deux idées. Action, etc. les idées se heurtent.

— Choc entre deux personnes. Action, etc. les personnes se heurtent.

— Choc entre deux choses. Action, etc. les choses se heurtent.

— Choc entre deux idées. Action, etc. les idées se heurtent.

— Choc entre deux personnes. Action, etc. les personnes se heurtent.

— Choc entre deux choses. Action, etc. les choses se heurtent.



















CHORISTACHYUS (*ko, stâ-kis*) n. m. Bot. Section du genre pinéole.

CHORISTE (*kor-sist' — lat. chorista*) de choros, chœur) n. m. Genre qui désigne un religieux, un chanoine de l'Opéra, un Chantre d'église; religieux qui chant, ou litra.

CHORISTE artiste qui prend part des danses d'ensemble, mais non aux exécutés par des danseurs isolés. — n. m. Nom que l'on donne au diapason, ou à tout instrument destiné à donner le ton.

— ETCYL. Théât. V. CHERM (M.).

CHORISTES n. pl. Bot. Syn. de FAVONIE ou FAVONITE, et de ISCHITE.

CHORISTES (*ko-ristas*) n. m. Bot. Syn. de DÉFFËE.

CHORISTIQUE (*ko, rist' — du gr. khoros, chœur*) n. f. Cher les Grecs, le nom de choristique comprenait et caractérisait toutes les espèces d'épaves de danses et de chansons dansées ou chantées. Chez les Latins, elle se rapportait aux parties, dont l'une comprenait les danses sérieuses qu, par des mouvements souples et gracieux, imitent les corps des bêtes; l'autre les danses grotesques et ridicules, intitulées les corps grotesques.

CHORISTYTE ou CHORISTYLIS (*ko, rist-ilis*) n. m. Genre de minéralogie. Dans le sens le plus étendu est un arbeste du cap de Bonne-Espérance.

CHORISTOPÈRES n. f. pl. Syn. de FLORIDES, et de RHODOPHYTES.

CHORITÉMA (*ko-ré-tes*) n. m. Genre d'ombellifères, tribu des érythrorhées, formant une espèce de l'Afrique australe.

CHORIZANDE (*ko-ri-zan*) n. m. Genre de cyprèsacées, comprenant trois espèces de la Nouvelle-Hollande.

CHORIZANTHE n. m. Genre de polygacées, tribu des rugosées, comprenant des herbes annuelles de la Californie et des sous-arbrisseaux du Chili.

CHORIZÈME ou CHORIZÈMA (*ko-ri-zé-me*) n. f. Genre de légnimeuses-papillonacées-pis-pisifères.

CHORZOÏTES n. m. Bot. Syn. de RHÉZORHOÏTES.

CHORZONTE n. m. Genre de choristées, séparant n. m. les deux ordres de ses grammariques qui considèrent *Hiothe* et *Odysée* comme l'œuvre de deux poètes différents, a non donné qu'un nom à ces critiques modernes qui ont paru la même opinion, en invoquant d'ailleurs d'autres arguments (différences de genre, de civilisation, de ton, etc.), etc., etc.

CHORKOTE, ville de l'Hade anglaise (Prestjeb bourg de Lalhor), près du Tchibai, sous-affluent de l'Indus par le Saldji; 2,725 hab. Rutte de rames. On découvre une similitude avec celle des Malles, entre par Alexandre, et qui fut furantisme sous les dynasties gréco-byzantine et indo-sylve jusqu'en 2100 après J.-C.

CHORLEY, ville d'Angleterre (comté de Lancastre), sur les bords de son affluent du Yarrow; 23,880 hab. Industrie cotonnière; moutonnages, calcars, jacoans et gainings. Vieille église saxonne de Saint-Lauréat. Au sud, industrie textile et soieries, blanchisseries et imprimeries de tissus. — Localité d'Angleterre (comté de Chester); 2,600 hab.

CHORLEY (Henry Fothergill), journaliste et musicien anglais, né à Horncastle (Lancastre) en 1808, mort à Londres en 1872. Il donna *la Musique et les musars en France* et dans l'*Illustration musicale* (1841); *les Opéras allemands* (1854); *études musicales de souverains musiaux* (1852); *Études sur Handel*; etc. Chorley fut aussi un nombreux poète d'opéras, et de pastorals (Billetta), *May* (Bennett), *Wedlich*, *Holwood* (Henry Losh), *Savane* (Edmund Benedict), *Kewlhorst* (Arthur Meyerhor), *Gundwisch*, etc. Après sa mort, H. Rowlett a publié une autobiographie de Chorley, sous titre : *Autobiographie, mémoires et lettres de Henry Fothergill Chorley* (1875).

CHORLTON-POWELLCOE, ville d'Angleterre (comté de Lancastre), 6,600 hab. Pairie anglaise.

CHORO ou CHOROUS, ou CHORUM (*ko-rus*) n. m. Nom appliqué jadis à deux instruments de musique alto-contraincs à différents intervalles.



— ETCYL. Au 15<sup>e</sup> siècle, on n'avait pas encore de sonde de cithare à trois et à quatre cordes, sans table d'échelle et sans tige, mais on avait la forme d'un D musicale. L'autre instrument, qui n'avait étroitement qu'une corde; A. A cordes; 2. A vent, des incommensurables variétés de la corne, élargie au sommet, était formé d'une peau pliée à deux tubes. On faisait de sonner de cette manière, tandis que le second, placé en dessous, était garni de trois peaux de ses doigts et terminait par un pavillon.

CHOROPATE (*ko-rô-pâ-tes*) n. f. Genre de choristées, m. m. Instrument inventé par Vitruve et qui servait, dans l'antiquité, à prendre l'aérif de l'eau et du terrain pour les constructions de marine.

CHORCOTHICHAÏTE (*ko-ris' — du gr. khoros, chœur, et kibaristes, joueur de cithare*) n. m. Nom donné, chez les Grecs, au joueur de cithare chargé d'accompagner les choristes.

CHOROK (*ko-rok*) n. m. Variété de marie qui fournit une farine de prix très élevés.

CHORODIACIDES (*ko, rist' — du gr. khoros, chœur, et dia-tes, maître*) n. m. Genre de choristées dans lequel on trouve quatre espèces; maître de musique et celui qui instruisait les chœurs chargés d'exécuter des poésies lyriques, ou d'accomplir leur rôle dans un drame.

— ETCYL. A l'origine, ces fonctions étaient remplies par le poète lui-même; depuis le milieu du siècle, elles ont été confiées à un spécialiste, le chaste, à ses débuts,

rempli dans ses pièces le rôle de chorodiaïcte; plus tard, il se déclara de ce son sur Téléste. Après Eschyle, les poètes restèrent diacides, en ce sens qu'ils continuèrent à surveiller les répétitions; mais au 5<sup>e</sup> siècle, par J.-C., la chorodiaïcte devint une véritable profession.

CHORO-GI n. m. Nom japonais, donné à une plante comestible, plus communément appelée courge ou melon. On lui a donné le nom de choro-gi, au lieu de Jarcos, de sa forme, de son odorat et de son usage.

CHOROGRAFIE (*ko — du gr. khoros, contre, et graphé, description*) n. m. Genre qui s'écrit de travaux chorographiques, auxquels on a donné le nom de chorographie. Ce mot est d'un auteur anonyme dont les critiques modernes n'ont pas pu déterminer le caractère et qui semble à avoir pu appartenir soit au 11<sup>e</sup> ou au 12<sup>e</sup> siècle, soit aux siècles suivants. (Quelques écrivains ont voulu, à tort, l'identifier avec l'illustre Agrippa, de la carte et des commentaires de son oncle Jules César.)

CHOROGRAPHIE (*ko — rad, chorographie*) n. f. Description générale d'une contrée, d'un pays, d'une province.

CHOROGRAPHIQUE (*ko-rô-gra-phi-que*) adj. Qui appartient à la chorographie. TRAVAIL CHOROGRAPHIQUE.

CHOROÏDE (*ko — du gr. khorion, chorion, et ridos, aspect*) adj. Se dit d'une membrane noire très mince, située entre la sclérotique et la rétine de *Charadrius*; couleur rougeâtre et vasculaire qui forme la première en l'étrant dans chacun des ventricules latéraux du cerveau, et qui s'épanche dans le tissu choroldien.

— Membrane choroldie. Le choroïde.

— ETCYL. Anat. De nature analogue et de même organisation que la pigmentation, qui est elle-même d'abord qu'une dépendance, la choroldie joue, vis-à-vis de la rétine qu'elle enveloppe, le même rôle que la première vis-à-vis de l'œil. Elle est formée de deux couches; la première, une grande épaisse, se double en avant pour en couvrir l'iris, et forme deux couches. L'une, plus externe, blanche, est la couche chiloïde, qui est formée de cellules et placée (proch chiloïde), c'est la couronne ou corpus chiloïde (V. CILIAIRE); en arrière, elle présente un trou par lequel s'épanche dans le globe choroldien, qui constitue cette membrane : une fibreuse, une vasculaire et une pigmentaire. Deux ordres de vaisseaux la tapissent, les uns au-dessus de la paroi et des autres en dessous, émanant des ciliaires courtes; en dehors, les veines, presque constamment au nombre de quatre; ces artères, au nombre de deux, sont précédées par un réseau de tourbillons veineux. Au plus fort grossissement, la choroldie apparaît toute parsemée de petites courbures étoilées se réunissant en une veinule qui gague le centre de la papille de premier ordre. Au voisinage de ces artères, sont situés des plexus chiloïde. Les artères, très richement recourbés, ont des ramifications et se divisent en un grand nombre de plexus circulaires. La couche pigmentaire est entièrement composée de cellules plates, les uns au-dessus des autres, et qui ont une forme arrondie et aplatie. Le pigment qui manque chez les albus est plus foncé au voisinage de l'iris qu'ailleurs; il se trouve en plus grande abondance dans le bord libre des procès ciliaires. Par son pigment, la choroldie fait de la cavité de l'œil une chambre noire, qui favorise la netteté de nos perceptions. Les procès ciliaires, elle a une part dans la fonction d'accommodation. Chez un certain nombre de mammifères, chez le cheval, le chien, le lion, etc., elle est plus épaisse et forme une partie de la couche pigmentaire, voisine du nerf optique, est privée de pigment, elle prend ce cet couleur d'acier bleu; (Aide d'une lampe d'opercule) et se trouve cette partie qui on donne le nom de membrane du tapis.

— Mém. La choroldie est le siège d'un grand nombre d'affections et de dégénérescences. Les principales sont : le *choroidite*, l'*ophtalmie de la choroldie*, ou *épéchemont de sang* entre la choroldie et la rétine (chez les sujets atteints de maladies de cœur ou de choroldie); les *tumeurs multiples* de la tuberculose (en cas de méningite). Sauf les tumeurs, qui peuvent nécessiter l'ablation de l'œil, ces maladies exigent pas d'autre traitement que celui de la maladie causale.

CHOROÏDITE, ENNE (*ko, rô-id-it, -én*) adj. Qui a rapport à la choroldie; *Pigment choroldien*. — Mém. Les tumeurs ou congestions morales de la pie mère, qui est tendue au-dessus du ventricule moyen du cerveau, et recouvre la commissure postérieure, au-dessus de laquelle se trouvent les *choroïdes*, l'artère cérébrale, Branche de la carotide interne qui se termine dans le plexus chiloïde; V. *VRINA CHOROÏDIENNE*, celle qui parcourent la toile choroldienne en traversant les sinus droits.

CHOROÏDITE (*ko*) n. f. Méd. Inflammation de la membrane choroldie.

— A la suite de ces affections, on ne distingue pas la *choroidite*, ou inflammation congestive de la choroldie, membrane vasculaire qui tapisse le fond de l'œil, de l'*ophtalmite interne*.

— ETCYL. Mém. On distingue trois formes principales de *choroidite* : la *choroidite congestive*, la *choroidite érysipélateuse* et la *choroidite disséquante*. La *choroidite érysipélateuse* et la *choroidite disséquante* sont caractérisées par l'ophtalmie et le *choroidite atrophique* ou *pigmentaire*, caractérisées par l'ophtalmie et la décoloration de la rétine.

— *Choroïdite érysipélateuse*. Cette forme de la *choroidite* est caractérisée par l'ophtalmie et la décoloration de la rétine. Elle se caractérise, en outre, par une diminution du champ visuel. Le traitement doit être approprié aux causes : siphilis, goutte, etc.

— *Choroïdite atrophique* ou *pigmentaire*, caractérisée par l'ophtalmie et la décoloration de la rétine. Elle se caractérise, en outre, par une diminution du champ visuel. Le traitement doit être approprié aux causes : siphilis, goutte, etc.

— *Choroïdite disséquante*, affection grave observée chez les vieillards, dans laquelle on trouve un grand nombre de corps blancs, qui sont des *choroides* et des *choroides*.

— *Choroïdite érysipélateuse*, affection grave observée chez les vieillards, dans laquelle on trouve un grand nombre de corps blancs, qui sont des *choroides* et des *choroides*.

— *Choroïdite érysipélateuse*, affection grave observée chez les vieillards, dans laquelle on trouve un grand nombre de corps blancs, qui sont des *choroides* et des *choroides*.

suppurative ne sont que des moles de terminaison, des formes plus graves des choroidites précédentes.

La *choroidite suppurative*, due à une infection, peut aussi être d'une nature purement locale; elle est toujours grave et peut amener la perte de l'œil.

Le traitement de toutes les formes exige le repos de l'organe, un régime alimentaire simple, des saignées et des ventouses aux tempes ou à l'ophtalmie nasale sont utiles dans les formes congestives et érysipélateuses; les applications de sangsues, sur les conjonctives à l'atrophie et les frictions belladonnées.

La *choroidite suppurative* demande la paracentèse de la corée, et l'usage de la ponceuse avec les corps étrangers, s'il y a lieu, et par les soins autoplastiques.

CHOROÏDE-CAPILLAIRE (*ko-rô-id, pil-lè-rè*) adj. Se dit de la couche vasculaire de la choroldie, appelée aussi *membrane de Vonk*.

CHOROÏDIE (*ko*) n. f. Terme proposé par Haeckel pour spécifier la partie de la science qui traite de l'ensemble des aires de distribution géographique de tous les globes.

— ETCYL. D'après Magissovici, les conditions chorologiques se répartissent en deux groupes très larges : 1<sup>er</sup> la nature du milieu, qui peut être *marin* ou *terrestre*; 2<sup>e</sup> par les lieux ou *provinces*; 3<sup>e</sup> par les conditions physiques ou les formes de distribution géographique, qui se sont formés dans le même milieu, et *hétérologiques* ceux qui se sont formés dans des milieux différents; *allologiques* ceux qui sont formés dans un milieu unique, mais qui se sont formés dans des provinces différentes; enfin, *autologiques* ceux qui ont eu la même facies, et *hétérologiques* ceux qui en ont eu une différente.

CHOROÏDIE (*ko*) adj. Qui se rapporte à la choroldie.

CHORON (Alexandre-Etienne), musicien français, né à Courcelles le 17 septembre 1803. A été répétiteur et géomètre descriptif à l'École normale, puis chef de brigade à l'École polytechnique, il abandonna tout pour se livrer à la composition musicale. Il a écrit plusieurs compositions des *notes d'Ilde* (1834), et *Principes de composition des notes d'Ilde* (1838); *Dictionnaire historique des notes d'Ilde* (1838), en collaboration avec Favale. Chorion a écrit de grandes musiques, en attaquant le Conservatoire. En 1836, il fut nommé directeur de l'Opéra, mais ce ne fut que pour un an. Il mourut en 1870, et c'est alors qu'a été créé l'École de musique classique et religieuse.

— *Choroïde*. C'est l'ancien nom périodiquement des concerts renommés, ou Ion en usage pour la première fois, à Paris, les œuvres de Bach, de Handel, de Vivaldi et d'autres grands maîtres allemands et italiens. Il venait tout d'abord à Paris, en 1830, sous le nom de *Choroïde* qu'il existe en Allemagne, pour obtenir des exécutions d'ensemble dignes des plus grands chefs d'orchestre.

— *Choroïde*. C'est l'ancien nom périodiquement des concerts renommés, ou Ion en usage pour la première fois, à Paris, les œuvres de Bach, de Handel, de Vivaldi et d'autres grands maîtres allemands et italiens. Il venait tout d'abord à Paris, en 1830, sous le nom de *Choroïde* qu'il existe en Allemagne, pour obtenir des exécutions d'ensemble dignes des plus grands chefs d'orchestre.

— *Choroïde*. C'est l'ancien nom périodiquement des concerts renommés, ou Ion en usage pour la première fois, à Paris, les œuvres de Bach, de Handel, de Vivaldi et d'autres grands maîtres allemands et italiens. Il venait tout d'abord à Paris, en 1830, sous le nom de *Choroïde* qu'il existe en Allemagne, pour obtenir des exécutions d'ensemble dignes des plus grands chefs d'orchestre.

CHOROSTOKOV, bourg de l'Austro-Hongrie (Galicie), sur un sous-affluent du Danube; 6,600 hab.

CHOROÏTE (*ko-ri*) n. m. Genre d'insectes orthoptères sauteurs, famille des acridés, reformatif de cercueux carieux de divers arbres. Son développement se relève en avril par une cote arborale. L'espèce type (*Choroïte cristallina*) est commune dans les forêts de la Sibirie inférieure.

CHOROÏTE (*ko-ri*) n. m. Genre de plantes dicotylédonnes de la famille des Fabacées, tribu des papilionacées. On en trouve une espèce dans la région de l'Égypte.

CHORREIRA, ville de la république de Colombie (département de Boyacá), 6,600 hab.

CHORREIRA, ville de la république de Panama, sur le rio Chorreria, à 250 mètres de Panama; 6,600 hab.

CHORRILLOS, ville du Pérou (département de Lima), près de l'Océan Pacifique. Elle a été fondée en 1532 par des soldats de Lima. Victoire de Chilques sur les Péruviens, le 13 janvier 1811. Aux environs, ruines d'un ancien fort.

CHRODOPHYTE (*ko-rô-phi-té*) n. m. Groupe de plantes comprenant la plupart des cyprèsacées et des typhacées.

CHORTOLOGIE (du gr. *khoros*, herbage, et *logos*, discours, traité) n. f. Partie de la botanique qui traite de la composition des herbes.

CHORTONNOME (*ko-rô — du gr. khoros, herbage; et nomos, règle*) n. f. Art de faire les herbes.

CHORTOPHILE (*ko-rô-phi-lé*) n. m. Genre d'insectes diptères érythroptères dans lequel on trouve plusieurs espèces, comprenant de petits moucheaux noirs, à tête et à corps d'un brun foncé, antennes, à larges alules. — Chortophile (r. 2 bis).

CHORTOPHILE (*ko-rô-phi-lé*) n. m. Genre d'insectes diptères érythroptères dans lequel on trouve plusieurs espèces, comprenant de petits moucheaux noirs, à tête et à corps d'un brun foncé, antennes, à larges alules.

CHORUS (*ko-rus — mot lat. qui signifie chœur*) n. m. Accord, ennomme, ensemble. Un chorus d'improvisations. — *Fièvre chorus*, Chantier en chœur, et fig., Approuver tout d'une voix. Une *fièvre chorus*, se dit d'un groupe de gens qui se réunissent pour faire un chorus.

— *Attit. Sorte de comédie en usage chez les anciens, et qui fut inventée au 6<sup>e</sup> siècle avant J.-C. V. CHORUS.*

CHORZOW, ville d'Allemagne (Prusse royale de Silésie), sur la rivière de la Moque. 6,600 hab. Mines de fer, de zinc et de lignite.

CHOSAN GÉOGR. V. CHOSAN-SAN.















**CHRISTIANSUND**, ville et port de Norvège (prov. de Brøndneim), v. s. l. en bailliage de Romsdal. Elle fut au treizième siècle le principal centre commercial important, près de la côte norvégienne, 10.400 hab. Exportation importante de poisson. Vu. fondée en 1734 par Christophe.

**CHRISTOFLE** (de) ou **CHRISTOFANO**, *Christus*, *Christ*, et *re-*

adjectif qui qualifie le *Christ*. — *Sustantif*. Adorateur du *Christ*. (Ne se dit que par dénigrement.)

**CHRISTE** s. f. Bot. Syn. de *LORÉE*.

**CHRISTIE**, William Henry Malouy, astronome anglais, né à Woodstock en 1821, est venu en France en 1849. Il est membre de la Société royale de Londres. Il a donné une bonne notice sur le télescope de Herschel, a inventé un autocrète imprimant et un verre courbe polaire, et a été associé à des découvertes géométriques et géographiques des années. Hout leateur d'un *Manual of elementary astronomy* (1875), ainsi que d'études de haute valeur.

**CHRISTIE-REISEN** (Charles), graveur anglais sur métaux, né à Londres vers 1805, mort en 1725. Son portrait de Charles XII est un chef-d'œuvre digne de son talent à côté des plus belles pièces de la gravure.

**CHRISTIAN PEDERSEN** (ou lat. *Christiernus* Peder), protestant né en 1483 à Svendborg, mort à Belsunce en 1534. De 1510 à 1535, il vécut à Paris. Devenu chancelier du roi Christian II, il le resta fidèle dans ses malheurs. Il mourut à Roford. En 1523, il s'était imprimé, à Melun. Outre un certain nombre d'ouvrages religieux, il a écrit une traduction en latin, puis une autre en danois de l'ouvrage de *Deo et Dauid* (1512-1521), un *Yocabulaire latin-danois*, une traduction danoise de *Historia Danica*, de Saxo Grammaticus (1514), les *Principes de géométrie* de Simon Stevin (1514), et les *Principes de son style*, qui le font regarder comme le père de la prose danoise.

**CHRISTINA**, ville des Etats-Unis du Brésil. Etat de Minas-Geraes, dans la haute vallée du Rio Verde, altitude 1.600 hab. Culture du tabac et du café. C. H. de municipal.

**CHRISTINE** (*brisa*) s. m. Ancienne monnaie de Suède, qui valait environ un sou français.

**CHRISTINE** (sainte), vierge et martyre, fille d'Urban, gouverneur d'une ville de la Toscane, sous Dioclétien. Ayant refusé de sacrifier aux idoles, elle fut tuée à coups de pierres dans le bain public de la ville d'Arles. Elle est patronne de la ville. Fête le 24 juillet. — P. Verne a représenté *Sainte Christine* fuant, en *Le Voyage en ballon*.

**CHRISTINE GYLLENSTIERNA**, femme de Sten Sture, administrateur du royaume de Suède et petite-fille du roi Charles VIII, née en 1494, morte à Stockholm en 1559. Elle fut la femme de son cousin le roi Jean III. Elle épousa Stockholm entre Christian II, emprisonné en Danemark, en violation de la capitulation qu'elle avait signé, et son petit-fils, le roi Eric XIV, fils de son fils de Christian II (1524). Elle épousa en secondes nocces J. Thoreson Ros, conseiller du royaume et gouverneur de Nyköping.

**CHRISTINE DE DANEMARK**, fille de Christian II, roi de Danemark, morte de Charles-Quint, eut à Copenhague en 1521, morte à Tortone en 1540. Elle épousa, en 1542, François premier, roi de France, devenu roi de Navarre, elle épousa, en 1541, François II de Lorraine, et gouverna le duché après la mort de François II (1545), comme tutrice. Elle fut mariée à Charles IX lors de l'invasion de la Lorraine par les Français en 1552. Henri II lui eut six fils, qui fut élevé à la cour de France, et la força à se retirer en sa Finlande. Elle prit une part importante aux négociations du traité de Cateau-Cambrésis (1559).

**CHRISTINE DE FRANCE**, duchesse de Savoie, née en 1606, morte à Turin en 1683. Fille de Henri IV et de Marie de Médicis, elle épousa Victor-Emmanuel, duc de Savoie, en 1616. A la mort de son mari (1637), elle devint régente du duché de Savoie.

Christine, fille de Louis XIV, fut la troisième des filles aînées, François-Henri, qui épousa, et après la mort de son mari, Louis de Lorraine, qui épousa, en 1681, un nom de Charles-Emmanuel II, son second mari. Ses mémoires sont restés connus aux plus vives lettres et à la plus haute culture. Elle défendit intérieurement les intérêts de son fils à l'empereur Richelieu. Elle épousa Charles-Gustave. Elle quitta définitivement l'Espagne, les cardinaux Mazarin et Louvois, et se réfugia en France, mais refusa obstinément de livrer ses places fortes. Retirée par les Français, elle se maria avec son troisième mari, Louis XIV, et se fit rendre par lui-même ses fortresses, en 1645.

**CHRISTINE**, reine de Suède, fille de Gustave-Adolphe, née à Stockholm en 1626, morte à Londres en 1689. Elle fut mariée à Louis XIV, qui fut son troisième mari. Elle fut la mère de Louis XIV, qui fut son troisième mari. Elle fut la mère de Louis XIV, qui fut son troisième mari.

**CHRISTINE**, reine de Suède, fille de Gustave-Adolphe, née à Stockholm en 1626, morte à Londres en 1689. Elle fut mariée à Louis XIV, qui fut son troisième mari. Elle fut la mère de Louis XIV, qui fut son troisième mari. Elle fut la mère de Louis XIV, qui fut son troisième mari.

dans la cour par le meurtre de son grand frère et, dit-on, par le mariage de son frère avec son troisième mari.

**CHRISTOPHE DE PISAN**, femme de lettres française, née vers 1365, morte entre 1420 et 1430. Son père, Thomas Pisan, fut évêque de Venise, fut appelé à Paris par Charles V, à qui elle épousa son troisième mari, Étienne Castel, et devint veuve à vingt-cinq ans. Elle fut la mère de Charles de Pisan, qui fut évêque de Venise. Elle fut la mère de Charles de Pisan, qui fut évêque de Venise.

**CHRISTOPHE DE PISAN**, femme de lettres française, née vers 1365, morte entre 1420 et 1430. Son père, Thomas Pisan, fut évêque de Venise, fut appelé à Paris par Charles V, à qui elle épousa son troisième mari, Étienne Castel, et devint veuve à vingt-cinq ans. Elle fut la mère de Charles de Pisan, qui fut évêque de Venise.

**CHRISTOPHE DE PISAN**, femme de lettres française, née vers 1365, morte entre 1420 et 1430. Son père, Thomas Pisan, fut évêque de Venise, fut appelé à Paris par Charles V, à qui elle épousa son troisième mari, Étienne Castel, et devint veuve à vingt-cinq ans. Elle fut la mère de Charles de Pisan, qui fut évêque de Venise.

**CHRISTOPHE DE PISAN**, femme de lettres française, née vers 1365, morte entre 1420 et 1430. Son père, Thomas Pisan, fut évêque de Venise, fut appelé à Paris par Charles V, à qui elle épousa son troisième mari, Étienne Castel, et devint veuve à vingt-cinq ans. Elle fut la mère de Charles de Pisan, qui fut évêque de Venise.

**CHRISTOPHE DE PISAN**, femme de lettres française, née vers 1365, morte entre 1420 et 1430. Son père, Thomas Pisan, fut évêque de Venise, fut appelé à Paris par Charles V, à qui elle épousa son troisième mari, Étienne Castel, et devint veuve à vingt-cinq ans. Elle fut la mère de Charles de Pisan, qui fut évêque de Venise.

**CHRISTOPHE DE PISAN**, femme de lettres française, née vers 1365, morte entre 1420 et 1430. Son père, Thomas Pisan, fut évêque de Venise, fut appelé à Paris par Charles V, à qui elle épousa son troisième mari, Étienne Castel, et devint veuve à vingt-cinq ans. Elle fut la mère de Charles de Pisan, qui fut évêque de Venise.

**CHRISTOPHE DE PISAN**, femme de lettres française, née vers 1365, morte entre 1420 et 1430. Son père, Thomas Pisan, fut évêque de Venise, fut appelé à Paris par Charles V, à qui elle épousa son troisième mari, Étienne Castel, et devint veuve à vingt-cinq ans. Elle fut la mère de Charles de Pisan, qui fut évêque de Venise.

**CHRISTOPHE DE PISAN**, femme de lettres française, née vers 1365, morte entre 1420 et 1430. Son père, Thomas Pisan, fut évêque de Venise, fut appelé à Paris par Charles V, à qui elle épousa son troisième mari, Étienne Castel, et devint veuve à vingt-cinq ans. Elle fut la mère de Charles de Pisan, qui fut évêque de Venise.

**CHRISTOPHE DE PISAN**, femme de lettres française, née vers 1365, morte entre 1420 et 1430. Son père, Thomas Pisan, fut évêque de Venise, fut appelé à Paris par Charles V, à qui elle épousa son troisième mari, Étienne Castel, et devint veuve à vingt-cinq ans. Elle fut la mère de Charles de Pisan, qui fut évêque de Venise.

**CHRISTOPHE DE PISAN**, femme de lettres française, née vers 1365, morte entre 1420 et 1430. Son père, Thomas Pisan, fut évêque de Venise, fut appelé à Paris par Charles V, à qui elle épousa son troisième mari, Étienne Castel, et devint veuve à vingt-cinq ans. Elle fut la mère de Charles de Pisan, qui fut évêque de Venise.

**CHRISTOPHE DE PISAN**, femme de lettres française, née vers 1365, morte entre 1420 et 1430. Son père, Thomas Pisan, fut évêque de Venise, fut appelé à Paris par Charles V, à qui elle épousa son troisième mari, Étienne Castel, et devint veuve à vingt-cinq ans. Elle fut la mère de Charles de Pisan, qui fut évêque de Venise.

**CHRISTOPHE DE PISAN**, femme de lettres française, née vers 1365, morte entre 1420 et 1430. Son père, Thomas Pisan, fut évêque de Venise, fut appelé à Paris par Charles V, à qui elle épousa son troisième mari, Étienne Castel, et devint veuve à vingt-cinq ans. Elle fut la mère de Charles de Pisan, qui fut évêque de Venise.

avec souhaits et desirs, qui est l'usage d'envoyer ou de donner en Angleterre, à Noël.

— *ENCYCLOPÉDIE*. Le *christmas*, fête très populaire en Angleterre, correspond à notre fête de Noël. Elle est célébrée surtout par du pain, plantureux et interminables banquettes, une hospitalité la fête des enfants, ce qui donne lieu à des réjouissances au caractère caritatif. N'avoir pas de quoi célébrer le *christmas* est, pour les Anglais, le pire des maux.

**CHRISTMAS**, le de l'océan Pacifique (Polynésie), découverte par Cook en 1777, anglaise depuis 1888. — Not un pays de l'océan indien, dépendant des Sirats Britanniques.

**CHRISTODIN, IME** (*brisa*) s. m. Autrefois, Sobriquet donné aux linguistes, parce qu'ils répétaient fréquemment le nom du *Christ*.

**CHRISTODORE**, poète grec de Coptes, en Egypte. Il vivait au temps de l'empereur Théodose le Grand (379-392). Il est auteur de plusieurs ouvrages en grec et en latin, dont quatre cents vers, qui contiennent une description des statues du musée de Constantinople, connu sous le nom de *Christodore*.

**CHRISTODORE** (saint), né dans un bourg des environs de Nécée en 1028, mort en 1101. Moine dans un couvent de la Palestine, fut obligé de fuir devant les Turcs, qui s'emparèrent du pays. Il passa dans la île de Cos, où il séjourna de 1080 à 1088. L'empereur Alexis Comnène lui permit de rentrer dans son pays, mais il fut obligé de se retirer dans l'île de Patmos. Mais les Turcs vinrent menacer cette île, et Christodote dut encore s'enfuir. Il se retira en Eubée avec ses disciples. Il mourut le 25 septembre 1101.

**CHRISTOFLE** (Charles), industriel français, né à Paris en 1805, mort en 1863. Fabricant de joaillerie, il acheta, en 1841, à Billington, en France, une mine de minerai de fer et y fit exploiter la mine. Il fut le fondateur de cette industrie considérable et créa l'orfèvrerie qui porte son nom.

**CHRISTOLÂTRE** (*brisa*) — du gr. *Christos*, *Christ*, et *latro*, adjectif, qui signifie voleur. Le *Christ*, dans le langage de ceux qui tiennent sa divinité.

**CHRISTOLÂTRE** (*brisa* — rad. *christolâtre*) s. m. Adorateur du *Christ*, dans le langage de ceux qui tiennent sa divinité.

**CHRISTOLOGUE** (*brisa* — du gr. *Christos*, *Christ*, et *logos*, discours) s. m. Nom de certains théologiens de l'Eglise, à tous les hérétiques dont les erreurs attribuent le Christ à Dieu et à l'humanité. (Ce terme a été employé surtout par les théologues protestants d'Allemagne.)

**CHRISTOLOGIQUE** (*brisa*) adj. Qui relate la christologie.

**CHRISTOLOGUE** (*brisa*) — du gr. *Christos*, *Christ*, et *logos*, discours) s. m. Nom de certains théologiens de l'Eglise, à tous les hérétiques dont les erreurs attribuent le Christ à Dieu et à l'humanité. (Ce terme a été employé surtout par les théologues protestants d'Allemagne.)

**CHRISTOPHANE** (*brisa*) — du gr. *Christos*, *Christ*, et *phanos*, apparence) s. m. Apparition, manifestation extérieure de Jésus-Christ.

**CHRISTOPHE** (saint), martyr, souffrit sous l'empereur Diocèse, vers 250. Il fut évêque de Lycone, et fut martyrisé à Antioche. Il fut baptisé par saint Euphrasie, évêque d'Antioche, et prêcha la foi au Lycie. Arrivé à la ville de Samos, il fut martyrisé par les soldats romains. Son corps fut transporté à Antioche, où il fut déposé dans le sépulchre, et fut découvert, après avoir miraculeusement résisté pendant sept jours à la chaleur du jour. Il fut enterré dans la *Lycie* d'après, fait de ce saint un service qui, après avoir servi le diable, mit sa force au service du bien.

**CHRISTOPHE** (saint), martyr, souffrit sous l'empereur Diocèse, vers 250. Il fut évêque de Lycone, et fut martyrisé à Antioche. Il fut baptisé par saint Euphrasie, évêque d'Antioche, et prêcha la foi au Lycie. Arrivé à la ville de Samos, il fut martyrisé par les soldats romains. Son corps fut transporté à Antioche, où il fut déposé dans le sépulchre, et fut découvert, après avoir miraculeusement résisté pendant sept jours à la chaleur du jour. Il fut enterré dans la *Lycie* d'après, fait de ce saint un service qui, après avoir servi le diable, mit sa force au service du bien.

**CHRISTOPHE** (saint), martyr, souffrit sous l'empereur Diocèse, vers 250. Il fut évêque de Lycone, et fut martyrisé à Antioche. Il fut baptisé par saint Euphrasie, évêque d'Antioche, et prêcha la foi au Lycie. Arrivé à la ville de Samos, il fut martyrisé par les soldats romains. Son corps fut transporté à Antioche, où il fut déposé dans le sépulchre, et fut découvert, après avoir miraculeusement résisté pendant sept jours à la chaleur du jour. Il fut enterré dans la *Lycie* d'après, fait de ce saint un service qui, après avoir servi le diable, mit sa force au service du bien.

**CHRISTOPHE** (saint), martyr, souffrit sous l'empereur Diocèse, vers 250. Il fut évêque de Lycone, et fut martyrisé à Antioche. Il fut baptisé par saint Euphrasie, évêque d'Antioche, et prêcha la foi au Lycie. Arrivé à la ville de Samos, il fut martyrisé par les soldats romains. Son corps fut transporté à Antioche, où il fut déposé dans le sépulchre, et fut découvert, après avoir miraculeusement résisté pendant sept jours à la chaleur du jour. Il fut enterré dans la *Lycie* d'après, fait de ce saint un service qui, après avoir servi le diable, mit sa force au service du bien.

**CHRISTOPHE** (saint), martyr, souffrit sous l'empereur Diocèse, vers 250. Il fut évêque de Lycone, et fut martyrisé à Antioche. Il fut baptisé par saint Euphrasie, évêque d'Antioche, et prêcha la foi au Lycie. Arrivé à la ville de Samos, il fut martyrisé par les soldats romains. Son corps fut transporté à Antioche, où il fut déposé dans le sépulchre, et fut découvert, après avoir miraculeusement résisté pendant sept jours à la chaleur du jour. Il fut enterré dans la *Lycie* d'après, fait de ce saint un service qui, après avoir servi le diable, mit sa force au service du bien.

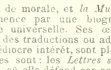
**CHRISTOPHE** (saint), martyr, souffrit sous l'empereur Diocèse, vers 250. Il fut évêque de Lycone, et fut martyrisé à Antioche. Il fut baptisé par saint Euphrasie, évêque d'Antioche, et prêcha la foi au Lycie. Arrivé à la ville de Samos, il fut martyrisé par les soldats romains. Son corps fut transporté à Antioche, où il fut déposé dans le sépulchre, et fut découvert, après avoir miraculeusement résisté pendant sept jours à la chaleur du jour. Il fut enterré dans la *Lycie* d'après, fait de ce saint un service qui, après avoir servi le diable, mit sa force au service du bien.

**CHRISTOPHE** (saint), martyr, souffrit sous l'empereur Diocèse, vers 250. Il fut évêque de Lycone, et fut martyrisé à Antioche. Il fut baptisé par saint Euphrasie, évêque d'Antioche, et prêcha la foi au Lycie. Arrivé à la ville de Samos, il fut martyrisé par les soldats romains. Son corps fut transporté à Antioche, où il fut déposé dans le sépulchre, et fut découvert, après avoir miraculeusement résisté pendant sept jours à la chaleur du jour. Il fut enterré dans la *Lycie* d'après, fait de ce saint un service qui, après avoir servi le diable, mit sa force au service du bien.

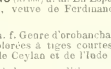
Christine de Suède



Christine de France



Saint Christophe porteur de l'enfant Jésus



**CHRISTOPHE**, empereur byzantin (821-831). Fil aîné de Roméon Lecapène. Régnait sur la Bulgarie et sur la Roumanie (p. 910), nommé grand héritier et bientôt associé à l'empire (921). Succesivement, son frère fut couronné Auguste (830), son fils eut le titre de César, son gendre se maria au tsar Pierre de Bulgarie (927), lui-même fut le pas sur l'Impératrice régnante du trône. Mais il mourut avant le chute de son règne par l'assassinat de son fils.

**CHRISTOPHE** <sup>1</sup>, roi de Danemark, né en 1219, mort à Rille en 1259, troisième fils de Waldemar II. Elu roi après la mort de ses frères, son neveu, Waldemar, étant décédé sans descendance. Il se distingua surtout par la plus grande part de son règne à l'égard de ses évêques de Danemark, fut empereur, dit-on, par Arnulf, chancelier de Rille.

**CHRISTOPHE** II, roi de Danemark, frère et successeur de Erik Menved, né en 1276, mort à Nykjøbing (Falster) en 1330. Ne put être élu qu'après une rébellion, la violence et les meurtres qu'il commença. Il fut couronné en 1330, mais la peste l'atteint suivante et ne conserva que quelques semaines de son royaume. Il fut le père de Waldemar le Grand.

**CHRISTOPHE** III, roi de Danemark, de Norvège et de Suède, né en 1418, mort à Helsingborg en 1481. Neveu de Erik XIII, il fut appelé à la succession en 1450, par le Rigsgård danois, fut élu roi de Suède en 1456, et de Norvège en 1442. Il dut soumettre une révolte de paysans provoquée par la famine, prit les mesures pour relancer le commerce, lutta contre les privilèges de la Ligue hansatique, fixa la résidence royale à Copenhague.

**CHRISTOPHE** (Joseph), peintre hollandais, né à Utrecht en 1659, mort en 1722. Élève de Rembrandt, il se perfectionna par l'étude des œuvres de Giovanni Bellini et de Piragius, et devint un des peintres les plus renommés de son pays. Sa réputation fut surtout acquise par le roi Jean III à Lisbonne, où il décora de ses œuvres les églises et les résidences royales, et où il termina sa vie.

**CHRISTOPHE** (Jérôme), astronome français, né à Angoulême (Aunis anglaise), en 1767, mort au Cap-Haïtien en 1850. D'abord esclave, il se racheta et servit sous le comte d'Arrest pendant la guerre de l'indépendance de l'Amérique. Le retour à Saint-Domingue, il prit une part active aux premiers soulèvements des noirs contre leurs oppresseurs. En 1809, nommé capitaine de la Cap-Haïtien, Toussaint-Louverture, il défendit cette ville contre l'expédition française que dirigeait le général Leclerc. Il fut porteur de la sommation de la capitulation de Toussaint-Louverture, Christophe reprit les armes et se trouva l'un des plus vaillants défenseurs de l'indépendance haïtienne. Il fut nommé commandant en chef de la ville de Cap-Haïtien et de ceux qui provoquèrent son assassinat (1806). En 1807, il fut nommé président d'Haïti. La guerre civile éclata entre lui et Pétion, nommé aussi président à Port-au-Prince. Mais celui-ci fut vaincu, et Christophe proclama roi (1811) sous le nom de Henri II. Son avidité, son orgueil furent sa ruine et sa chute fut contre lui une formidable insurrection, et il se suicida.

**CHRISTOPHE** (Ernest), statuaire français, né à Loches (Indre-et-Loire) en 1827, mort en 1892. Elève de Rodé, il fut d'abord architecte, puis sculpteur. Ses œuvres les plus connues sont : un chef de saoul de l'abbaye de Gondreville, Godofroy Cavaignac, érigé au cimetière Montmartre. On lui doit le *Musée*, dont le modèle en plâtre a figuré sous le nom de la *Fontaine Salés* de la rue de Valenciennes (des Tuileries), un groupe de bronze, le *Futurité*, un groupe en marbre, le *Baiser suprême* (tous deux au musée de Louvain).

**CHRISTOPHE** (*crisis* — de *Christophe*, nom d'homme) <sup>1</sup>, f. Nom d'une blende ferrugineuse à 18 p. 100 de fer, trouvée à Hrenčica, en Slovaquie.

**CHRISTOPHE**, premier romain du VIII<sup>e</sup> siècle. Le duc de Noye ayant fait emporter par une flotte Constantine qui était chargée de l'impôt, Christophe, se rendit à Rome avec son fils Sergius, se rendit près du duc de Spolète, Théodis, et obtint des troupes avec lesquelles il se rendit à Rome. Là, il se fit reconnaître comme empereur. repoussa Christophe. Constantin fut enfermé dans un cloître, et Etebane III fut proclamé pape (753). Bouté hors de Constantinople, Christophe se rendit à Constantinople et demanda qu'on lui livrât Christophe et Sergius. Ce dernier fut condamné par Etebane III à être crucifié, et Christophe avait fait commencer; ils furent pris par les Lombards et eurent les yeux crevés (768).

**CHRISTOPHIANE** (*crispa*) <sup>1</sup>, f. Syn. de *acris*. plante de la famille des monocotylées qui croît abondamment aux bords de SAINT-CHRISTOPHE.

**CHROMOGÈNE** (*cro-mo* — du gr. *chroma*, couleur, et *gênesis*, génération — f. T. Matière de la production de couleurs).

**CHROGÉAN** (du gr. *Chrogeon*, saint), évêque de Metz, né dans le Brabant vers 712, mort en 768. Il était évêque de Pépin, et occupa à la fin de Charles-Marcel les fonctions de grand évêque fut aussi chancelier de Louis, en ambassade auprès du pape Etienne II et d'Astolphe, roi des Lombards. Il est surtout connu par le rituel célèbre qu'il donna en 754 et qui a servi de base à son rituel romain le plus généralement adopté. Ce document, assez important pour l'histoire de la discipline ecclésiastique, se trouve dans le *Manuel ecclésiastique* de Gratien.

passé le four électrique à forte chauffe à nouveau dans une atmosphère qui a été remise à l'état normal, débarrassée de son charbon et transformée en chrome pur. Antérieurement, d'ailleurs, le chrome pur obtenu par M. H. Sauer-Glastey a été obtenu par un rouge blanc, dans un creuset de chaux protégé par un creuset de graphite, du sesquichlorure de chrome et de charbon de sucre. Pendant le chauffage le chrome cristallisé dans le système régulier en faisant passer des vapeurs de sodium sur le sesquichlorure de chrome dans un creuset de charbon.

Le chrome est un métal dont le degré est compris entre 6 et 8, il est gris et cassant. L'action des agents chimiques sur ce métal varie suivant la manière dont il a été préparé. Il s'unit faiblement au chlore, et agit à peine sur le soufre, au sodium, au carbone; mais dans la flamme du chlorure ammoniac, il brûle en donnant de brillantes étincelles. Il se transforme en sesquichlorure; les acides, outre qu'il agit à peine sur lui, l'acide chlorhydrique toutefois le dissout complètement. Le chrome est représenté par le symbole Cr; son poids atomique est 52. Dans les composés qui se forment qu'un seul atome de chrome, cet atome est bivalent. Les composés de formule générale Cr<sup>x</sup>, si Cr<sup>x</sup> est monovalent sont appelés composés *anminim* ou *composés chromeux*. Mais, dans le courant ordinaire de cas, de chrome, les composés *trivalentes* se combinent et forment une atomité et donnent le groupement Cr<sup>3</sup> qui se comporte comme bivalent. Les composés de la formule générale Cr<sup>3</sup> sont les derniers sont dits *composés au maximum* ou *composés chromiques*.

Les considérations rapprochent le chrome du fer auquel il est si souvent associé dans la nature; d'autres analogies encore le relient aux métaux du groupe du Fe. V. Les composés azotés de chrome. Le chromate de potassium CrO<sup>7</sup> se obtient sous forme d'une masse blanche quand on chauffe du sesquichlorure dans un courant d'oxygène. La réduction de ce composé se fait en chauffant l'oxygène de l'air, se transformant en une solution violette de l'oxychlorure CrO<sup>5</sup>. Le chlorure chromique CrCl<sup>3</sup> se présente sous la forme de lamelles cristallines violettes, couleur fleur de pêcher; il subit une décoloration en courant d'air et se transforme en sesquichlorure et de charbon. Ce sesquichlorure est soluble dans l'eau, qui tient en suspension quelques gouttes de chlorure de chrome. On obtient un liquide qui, évaporé à sec et desséché sur une plaque de porcelaine dégrainée, fournit une masse verte anhydre qui, lorsqu'on la soumet à l'action de la petite quantité d'eau. Cette dissolution concentrée ainsi obtenue, refroidie à 0° et saturée d'acide chlorhydrique, laisse déposer de petits cristaux blancs, l'hydrate CrCl<sup>3</sup> · 3H<sup>2</sup>O. Cet hydrate, dissous dans l'eau, fournit une solution verte qui, étendue et filtrée, prend à la longue une couleur violette. Cette couleur disparaît si l'on traverse par un courant d'acide chlorhydrique, donne des cristaux violettes, isomorphes des précédents. Les autres cristaux blancs, qui restent, sont ceux de la potasse, le même hydrate normal Cr(OH)<sup>3</sup>.

Les *Composés oxygénés*. Il existe cinq composés oxygénés du chrome, savoir : le chromate CrO<sup>7</sup>, le dichromate CrO<sup>8</sup>, l'oxyde salin Cr<sup>6</sup>, le bioxyde Cr<sup>6</sup>, l'anhydride chromique CrO<sup>3</sup>.

Le sesquichlorure de chrome CrO<sup>3</sup> se obtient en petits cristaux rhomboïdiques vert foncé quand on fait passer des vapeurs d'oxychlorure chromique CrO<sup>5</sup> dans un courant d'oxygène au préalable. On le prépare aussi en chauffant au rouge, dans un creuset de terre, du chromate de potassium avec du soufre ou de l'iodine; c'est l'iodure de chrome vert qui communique au produit sa couleur verte. Cette coloration verte, qui, pour cette raison, est utilisée dans la peinture sur porcelaine.

Au sesquichlorure de chrome correspond l'hydrate chromique normal Cr(OH)<sup>3</sup> obtenu par l'action de la potasse sur une solution de sesquichlorure. Un autre hydrate Cr(OH)<sup>3</sup> se prépare en précipitant dans l'eau le résidu de la calcination d'un mélange de bichromate de potassium (1 p.) et d'anhydride ferrique (5 p.). Hydrate qui précipite sous forme d'une poudre blanche et qui se commerce sous le nom de vert *Guignol*, et utilisée dans la fabrication des papiers peints et l'impression de couleurs.

Le sesquichlorure chromique CrO<sup>3</sup> est refroidi dans un récipient d'une solution concentrée de bichromate de potassium que l'on a traitée par un courant d'air. Les cristaux, ainsi obtenus, constituent un oxydant énergique.

Les chlorures d'anhydride chromique peuvent se dissoudre dans une très faible quantité d'eau fournissant une solution d'où Meissner a fait cristalliser l'hydrate chromique Cr(OH)<sup>3</sup>. Quant à la formation de l'hydrate chromique de la potasse, les chlorures, présentent un grand intérêt pratique. C'est le *chromate de potassium* CrO<sup>7</sup> qui sert à la préparation de la couleur verte. Ce sel correspond à celle du sulfate de potassium SO<sup>4</sup> K<sup>2</sup>, et on l'appelle *chrome neutre* par opposition à un autre composé, le *chrome acide* CrO<sup>8</sup> K<sup>2</sup>. Quant à la formation de l'hydrate chromique de la potasse, la laine est mise à bouillir dans une solution pendant deux heures; l'acide chromique est précipité et le sesquichlorure qui en résulte est lavé avec de l'eau. Si l'on met ensuite cette laine dans une solution de chlorure de calcium, on obtient une belle couleur bleue. On peut aussi faire un rouge noir en précipitant le bichromate de potassium séché encore à préparer un certain

nombre de chromates colorés, en particulier le *chromate de plomb* CrO<sup>6</sup> Pb (*jaune de chrome*).

Les sels de chrome. Les sels *chromeux* sont fort peu connus, mais on en a fait quelques échantillons. Les sels *chromiques* présentent tous ce caractère de fournir des dissolutions violettes qui, quand on les chauffe, se décolorent et y a dans ce cas de réaction, formation d'un sel borique et mise en liberté d'acide.

Nous avons indiqué l'existence de l'acide de chrome, qui est un composé peu à peu de réaction, formation d'un sel borique et mise en liberté d'acide.

Caractères des sels de chrome. Les sels de chrome, formés d'un sel et d'un acide, sont d'un vert foncé, ont une perle de vert d'émeraude. Lors dissolutions sont vertes ou violettes et se reconnaissent aux réactions suivantes. Elles sont insolubles dans l'eau, et se dissolvent dans un véritable insoluble dans un excès de réactif; à l'addition d'un précipité semblable, se dissolvant dans un excès de réactif, mais alors avec l'air vert de chrome se dépose à l'état d'oxyde par l'ébullition; le sulfate d'ammonium et le carbonate de potassium sont les seuls sels qui se dissolvent dans l'hydrate chromique Cr(OH)<sup>3</sup>.

**CHROME, ÉE (cro)**. Qui contient du chrome : *Plomb chromé*.

**CHROMEUX (né)**, **EUSE** adj. *Composé chromeux*. V. *chrome*.

**CHROMICO-AMMONIQUE (cro)** adj. Se dit d'un sel double, formé d'un sel chromique et d'un sel ammoniac.

**CHROMICO-POTASSIQUE (cro)** adj. Se dit d'un sel double, formé d'un sel chromique et d'un sel potassique.

**CHROMICO-SODIQUE (cro)** adj. Se dit d'un sel double, formé d'un sel chromique et d'un sel sodique.

**CHROME (cro)** n. m. Genre de corps simples, analogues au fer.

**CHROME MINÉRAL (cro)** n. m. Famille de minéraux, ayant pour type le *chrome*. — Un *chromite*.

**CHROMIDES (cro)** n. m. pl. Famille de poissons actuels appartenant à la tribu des *chromides* et d'un sel potassique. Les genres *chromis*, *cichla*, *crenischia*, etc., sont habitant les côtes d'eau, rarement les fonds, et caractérisés par leurs écailles ciliolées et l'absence de pseudobranchies (V. *chromis*).

— **ÉCYCLES**. Les *chromides*, répandus surtout dans les régions chaudes, ou quelques représentants dans les pays tempérés. Beaucoup d'auteurs considèrent cette division comme une simple tribu de la famille des pomacentrides, et l'appellent un *chromis*.

**CHROMIDE (cro)** n. m. Genre de poissons actuels appartenant à la tribu des *chromides* et d'un sel potassique. Les genres *chromis*, *cichla*, *crenischia*, etc., sont habitant les côtes d'eau, rarement les fonds, et caractérisés par leurs écailles ciliolées et l'absence de pseudobranchies (V. *chromis*).

— **ÉCYCLES**. Les *chromides*, répandus surtout dans les régions chaudes, ou quelques représentants dans les pays tempérés. Beaucoup d'auteurs considèrent cette division comme une simple tribu de la famille des pomacentrides, et l'appellent un *chromis*.

**CHROMIFORME (cro)** n. m. Genre de poissons acanthoptères, famille des pomacentrides, comprenant des formes de petite taille au maximum.

**CHROME (cro)** n. m. Genre de poissons actuels appartenant à la tribu des *chromides* et d'un sel potassique. Les genres *chromis*, *cichla*, *crenischia*, etc., sont habitant les côtes d'eau, rarement les fonds, et caractérisés par leurs écailles ciliolées et l'absence de pseudobranchies (V. *chromis*).

**CHROMIS (cro)** n. m. Genre de poissons acanthoptères, famille des pomacentrides, comprenant des formes de petite taille au maximum.

**CHROME (cro)** n. m. Genre de poissons actuels appartenant à la tribu des *chromides* et d'un sel potassique. Les genres *chromis*, *cichla*, *crenischia*, etc., sont habitant les côtes d'eau, rarement les fonds, et caractérisés par leurs écailles ciliolées et l'absence de pseudobranchies (V. *chromis*).

**CHROMIS (cro)** n. m. Genre de poissons acanthoptères, famille des pomacentrides, comprenant des formes de petite taille au maximum.

**CHROME (cro)** n. m. Genre de poissons actuels appartenant à la tribu des *chromides* et d'un sel potassique. Les genres *chromis*, *cichla*, *crenischia*, etc., sont habitant les côtes d'eau, rarement les fonds, et caractérisés par leurs écailles ciliolées et l'absence de pseudobranchies (V. *chromis*).

**CHROME (cro)** n. m. Genre de poissons actuels appartenant à la tribu des *chromides* et d'un sel potassique. Les genres *chromis*, *cichla*, *crenischia*, etc., sont habitant les côtes d'eau, rarement les fonds, et caractérisés par leurs écailles ciliolées et l'absence de pseudobranchies (V. *chromis*).

**CHROME (cro)** n. m. Genre de poissons actuels appartenant à la tribu des *chromides* et d'un sel potassique. Les genres *chromis*, *cichla*, *crenischia*, etc., sont habitant les côtes d'eau, rarement les fonds, et caractérisés par leurs écailles ciliolées et l'absence de pseudobranchies (V. *chromis*).

**CHROME (cro)** n. m. Genre de poissons actuels appartenant à la tribu des *chromides* et d'un sel potassique. Les genres *chromis*, *cichla*, *crenischia*, etc., sont habitant les côtes d'eau, rarement les fonds, et caractérisés par leurs écailles ciliolées et l'absence de pseudobranchies (V. *chromis*).

**CHROME (cro)** n. m. Genre de poissons actuels appartenant à la tribu des *chromides* et d'un sel potassique. Les genres *chromis*, *cichla*, *crenischia*, etc., sont habitant les côtes d'eau, rarement les fonds, et caractérisés par leurs écailles ciliolées et l'absence de pseudobranchies (V. *chromis*).

**CHROME (cro)** n. m. Genre de poissons actuels appartenant à la tribu des *chromides* et d'un sel potassique. Les genres *chromis*, *cichla*, *crenischia*, etc., sont habitant les côtes d'eau, rarement les fonds, et caractérisés par leurs écailles ciliolées et l'absence de pseudobranchies (V. *chromis*).

**CHROME (cro)** n. m. Genre de poissons actuels appartenant à la tribu des *chromides* et d'un sel potassique. Les genres *chromis*, *cichla*, *crenischia*, etc., sont habitant les côtes d'eau, rarement les fonds, et caractérisés par leurs écailles ciliolées et l'absence de pseudobranchies (V. *chromis*).

*l'Inde*. — Noble Synocrasin, dans Pindare à célébré deux victoires, remportées aux Jeux de Némée et de Sicyon (*Vivantes*, P. I et X). Chromis s'était distingué dans la première joute ainsi que dans la seconde. Chromis, Hérostrate, tyran de Gela, et Héron l'avaient inscrit parmi les citoyens de la nouvelle cité d'Évata.

**CHROMIO** (abrév. de *chromiographum*) n. m. Genre de l'impression lithographique ou typographique. V. *Plat chromé*. (Quelques-uns l'ont *chromo* du français.)

**CHROMIOLITHIQUE** (abrév. de *chromiolithographie*) n. m. Genre de l'impression lithographique ou typographique. V. *Plat chromé*. (Quelques-uns l'ont *chromo* du français.)

**CHROMIOLITHOGRAPHIE** (abrév. de *chromiolithographie*) n. m. Genre de l'impression lithographique ou typographique. V. *Plat chromé*. (Quelques-uns l'ont *chromo* du français.)

**CHROMIOLITHOGRAPHE** (abrév. de *chromiolithographie*) n. m. Genre de l'impression lithographique ou typographique. V. *Plat chromé*. (Quelques-uns l'ont *chromo* du français.)

**CHROMIOLITHOGRAPHE** (abrév. de *chromiolithographie*) n. m. Genre de l'impression lithographique ou typographique. V. *Plat chromé*. (Quelques-uns l'ont *chromo* du français.)

**CHROMIOLITHOGRAPHE** (abrév. de *chromiolithographie*) n. m. Genre de l'impression lithographique ou typographique. V. *Plat chromé*. (Quelques-uns l'ont *chromo* du français.)

**CHROMIOLITHOGRAPHE** (abrév. de *chromiolithographie*) n. m. Genre de l'impression lithographique ou typographique. V. *Plat chromé*. (Quelques-uns l'ont *chromo* du français.)

**CHROMIOLITHOGRAPHE** (abrév. de *chromiolithographie*) n. m. Genre de l'impression lithographique ou typographique. V. *Plat chromé*. (Quelques-uns l'ont *chromo* du français.)

**CHROMIOLITHOGRAPHE** (abrév. de *chromiolithographie*) n. m. Genre de l'impression lithographique ou typographique. V. *Plat chromé*. (Quelques-uns l'ont *chromo* du français.)

**CHROMIOLITHOGRAPHE** (abrév. de *chromiolithographie*) n. m. Genre de l'impression lithographique ou typographique. V. *Plat chromé*. (Quelques-uns l'ont *chromo* du français.)

**CHROMIOLITHOGRAPHE** (abrév. de *chromiolithographie*) n. m. Genre de l'impression lithographique ou typographique. V. *Plat chromé*. (Quelques-uns l'ont *chromo* du français.)

**CHROMIOLITHOGRAPHE** (abrév. de *chromiolithographie*) n. m. Genre de l'impression lithographique ou typographique. V. *Plat chromé*. (Quelques-uns l'ont *chromo* du français.)

**CHROMIOLITHOGRAPHE** (abrév. de *chromiolithographie*) n. m. Genre de l'impression lithographique ou typographique. V. *Plat chromé*. (Quelques-uns l'ont *chromo* du français.)

**CHROMIOLITHOGRAPHE** (abrév. de *chromiolithographie*) n. m. Genre de l'impression lithographique ou typographique. V. *Plat chromé*. (Quelques-uns l'ont *chromo* du français.)

**CHROMIOLITHOGRAPHE** (abrév. de *chromiolithographie*) n. m. Genre de l'impression lithographique ou typographique. V. *Plat chromé*. (Quelques-uns l'ont *chromo* du français.)

**CHROMIOLITHOGRAPHE** (abrév. de *chromiolithographie*) n. m. Genre de l'impression lithographique ou typographique. V. *Plat chromé*. (Quelques-uns l'ont *chromo* du français.)



Chromis







**CHRYSAETHÈME** (krî — du gr. *khrosos*, or, et *anthos*, fleur) nom. de l'œil à des fleurs d'un jaune d'or : *chrysaethème*.

**CHRYSAETHÈME** (krî — même étymol., du l'art. préc.) n. m. Genre de composés, trémal des anthémides, comprenant un certain nombre d'espèces qui croissent dans l'ancien continent.

**ENCYCL.** Sous le nom de *chrysaethème*, on comprend non seulement les espèces qui constituent le genre *chrysaethème* des botanistes, mais encore un certain nombre d'autres plantes appartenant à des espèces qui croissent dans l'Ancien continent.

**ENCYCL.** Sous le nom de *chrysaethème*, on comprend non seulement les espèces qui constituent le genre *chrysaethème* des botanistes, mais encore un certain nombre d'autres plantes appartenant à des espèces qui croissent dans l'Ancien continent.

**CHRYSAETHÈME** (krî) n. m. Genre de composés, trémal des anthémides, comprenant un certain nombre d'espèces qui croissent dans l'ancien continent.

**ENCYCL.** Sous le nom de *chrysaethème*, on comprend non seulement les espèces qui constituent le genre *chrysaethème* des botanistes, mais encore un certain nombre d'autres plantes appartenant à des espèces qui croissent dans l'Ancien continent.



Chrysaethèmes (variétés diverges).

considérable. On a classé les variétés de chrysaethèmes en sept groupes : 1° *Chrysaethème metaxeriformes*, à deux puits, bombées en bouton, d'un lilas clair ; 2° *chrysaethèmes remouillantes*, à deux fleurs, moyennes, très régulières ; 3° *chrysaethèmes aliformes*, à deux axes grâces, présentant au centre des fleurons tournés et au pourtour des fleurons plats d'une autre couleur ; 4° *chrysaethèmes hybrides*, à fleurs assez grandes, bien faites, planes, bombées ; 5° *chrysaethèmes grandes fleurs* ou *chrysaethèmes de Chine*, à fleurs larges et à longs rayons étalés, variété renfermant les plantes dont les tiges et les capitules sont susceptibles d'atteindre les plus grandes dimensions ; 6° *chrysaethèmes précoces* ou *remouillantes*, à tiges presque naines, à fleurs moyennes ; 7° *chrysaethèmes japonais*, remarquables tant par l'époque de développement de leurs capitules que par la disposition caractéristique de leurs fleurons. Les trois premières espèces, dites *chrysaethèmes pomposus* ou de *Urbis*, renferment les variétés à tige naine et à petits capitules.

Les chrysaethèmes sont rustiques et d'une culture facile. Ils croissent à peu près dans tous les sols et à toute exposition. On les propage par graines et par boutures par éclats de pieds. C'est à l'aut-ême et jusqu'aux fleurs, c'est-à-dire à une époque où ils ne sont pas encore fleuris, qu'on les multiplie. Les chrysaethèmes s'épauillent. Le nombre croissant de fleurs, remarquable de leurs variétés, les nuances jointes qui les présentent, en font un des plus beaux ornements des jardins.

**Chrysaethème** (nom n. m. Bot. Syn. de *ostéophrasme* (nom n. m. Bot. Syn. de *ostéophrasme*).

**CHRYSAETHÈME** (krî) n. m. Genre de composés, trémal des anthémides, comprenant un certain nombre d'espèces qui croissent dans l'ancien continent.

**CHRYSAETHÈME** (krî) n. m. Genre de composés, trémal des anthémides, comprenant un certain nombre d'espèces qui croissent dans l'ancien continent.

**CHRYSAETHÈME** (krî) n. m. Genre de composés, trémal des anthémides, comprenant un certain nombre d'espèces qui croissent dans l'ancien continent.

**CHRYSAETHÈME** (krî) n. m. Genre de composés, trémal des anthémides, comprenant un certain nombre d'espèces qui croissent dans l'ancien continent.

**CHRYSAETHÈME** (krî) n. m. Genre de composés, trémal des anthémides, comprenant un certain nombre d'espèces qui croissent dans l'ancien continent.

**CHRYSAETHÈME** (krî) n. m. Genre de composés, trémal des anthémides, comprenant un certain nombre d'espèces qui croissent dans l'ancien continent.

l'ont les cinq ans, d'après les bénéfices supposés. L'apparat dév. au temps d'Alexandre-Sévère, les nom de *numus negotiorum* ; au temps de Dioclétien et régularisé au temps de Constantin. Il donna lieu à tant d'abus, qu'Anastase le jeune abolit l'emploi de cet métal ; il subsista en Occident jusqu'au temps des Ostrogoths.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Alcool-pbénol solide, jaune doré, constituant la partie active de la poudre de Goa. — **ENCYCL.** La chrysaorine C<sup>10</sup>H<sup>10</sup>O<sup>2</sup> est en lamelles jaunes, insolubles dans l'eau, solubles dans les alcalis, surtout dans l'ammoniac. Elle se dissout dans l'éther ou dissolvant la poudre de Goa dans la benzine chaude. La solution potassique de chrysaorine se transforme par oxydation en acide chrysaorinique.

**CHRYSAORINE**, dieu-fée de Sicile. Il avait un temple sur la route d'Assur à Enna.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSAORINE** (krî) n. f. Corps d'un jaune brun, isomérique avec l'alzairine, et dérivant de l'antracène.

**CHRYSIDES**. Les *chrysid* sont ordinairement bleu de safran ou vert-émeraude, avec l'abdomen rouge-brun. Elles courent vivement au grand soleil sur les vieux murs, les talus et les rochers, et on en trouve souvent par milliers. Elles peuvent trouver les nids des odyneres et autres émeutes dont elles sont parasites. Leur développement est terminé par un tartrate, dont l'extrémité coracée peut quelquefois se séparer des autres parties. On en fait de nombreuses variétés de *chrysid*, vivant dans toutes les parties du globe. On en a fait un composé une centaine d'espèces, dont plus de la moitié se trouvent en France.



*Chrysid* (gr. 2 fois).

**CHRYSIDES**, préfixe du nom de Héra à Argos. Elle cause, par sa dévotion, l'empêchement de se dédier à Zeus, J.-C., et, pour échapper à la colère des Argiens, elle s'enfuit à Philoite. De temps en temps, on voyait encore la statue de *Chrysis* devant les portes du temple incendié.

**CHRYSIDITE** (gr.) n. f. Nom générique des substances qui renferment quelques particules d'or. Chez les anciens, Pierre de tartre dont la nature vraie n'est pas connue.

**CHRYSIDICHIES** (gr., tri-ble) n. f. Pl. Tribus de cyprès, ayant pour type le genre *chrysidichia*. — Une *chrysidichie*.

**CHRYSIDIERIE** (gr., tri-ble) n. m. Genre de cyprès, renfermant deux espèces qui croissent au cap de Bonne-Espérance.

**CHRYSID** (gr.) n. m. Techn. V. **CHRYSOALCÈRE**.

**CHRYSIDOCEPHALE** (gr.) n. V. **CHRYSOCEPHALE**.

**CHRYSOBACTRION** (gr.) n. m. Genre de lichens, tribu des anthracines, représenté par quelques espèces de la Nouvelle-Zélande, des îles Campbell et Auckland. Les *chrysobactrions* sont des herbes à feuilles très allongées et à racines tubéreuses.

**CHRYSOBALANÈ** n. m. Bot. Syn. de **TAQUIER**.

**CHRYSOBALANES** (gr.) n. f. pl. Tribus de rosacées, dont pour type le genre *icajou* ou *chrysochale*. — Une **CHRYSOBALANE**.

**CHRYSOBAPHIE** n. m. Bot. Syn. de **ANACARDIACEE**.

**CHRYSOBATE** (gr.) n. du gr. *chryso*, or, et *bata*, biseau) n. f. Végétation d'or artificielle, opérée par le feu.

**CHRYSOBATE** (gr.) n. m. Aluminate de chrome, du genre *chromes* (rougeâtre).

**CHRYSOBÉRYL** (gr.) n. m. Aluminate naturel de glucinium. Syn. de **SYMPHÈRE**.

**CHRYSOBOTRYE** (gr.) n. f. Bot. Section du genre *scrofulaire*.

**CHRYSOBOTHRYX** (gr., tri-ble) n. m. Genre d'insectes coléoptères serricornes, famille des buprestides, renfermant des buprestes de taille moyenne, trapus, aplatis, avec des points d'un brillant métallique enfoncés sur les élytres. (On compte plus de cent cinquante espèces de *chrysobothryx*, réparties surtout dans les régions chaudes du globe; trois habitent la France.)



*Chrysobothryx* (gr. deux fois).

**CHRYSOBOLITE** (gr.) n. du gr. *chryso*, or, et de *balle* (n.). Diplôme scolar. (N. de souss.)

**CHRYSOALCÈRE** (gr.) n. altérat. de **CHRYSOALCÈRE** n. m. Techn. Alliage qui imite l'or, et qui se compose de parties d'étain et de zinc. C'est, en somme, un laiton auquel on ajoute souvent une faible quantité de plomb blanc pour la couleur de l'or vert. Les fabricants de bijoux faux en emploient de grandes quantités, et l'appellent par abréviation **CHRYSO**.

**CHRYSOALCÈRE** (gr.) n. f. Bot. Syn. de **CHRYSOALCÈRE**.

**CHRYSOALCÈRE** (gr.) n. f. Bot. Syn. de **CHRYSOALCÈRE**.

**CHRYSOALCÈRE** (gr.) n. f. Bot. Syn. de **CHRYSOALCÈRE**.

**CHRYSOALCÈRE** (gr.) n. f. Bot. Syn. de **CHRYSOALCÈRE**.

**CHRYSOALCÈRE** (gr.) n. f. Bot. Syn. de **CHRYSOALCÈRE**.

**CHRYSOALCÈRE** (gr.) n. f. Bot. Syn. de **CHRYSOALCÈRE**.

**CHRYSOALCÈRE** (gr.) n. f. Bot. Syn. de **CHRYSOALCÈRE**.

**CHRYSOALCÈRE** (gr.) n. f. Bot. Syn. de **CHRYSOALCÈRE**.

**CHRYSOCHLORE** (gr., klor) n. f. Genre de mammifères insectivores, famille des talpides, comprenant les *talpides* du genre *Chrysochloa* et orizontale, remarquables par l'éclat métallique de leurs poils. L'abdomen est court, les parties antérieures de quatre doigts. Elles sont de la taille des taupes et on en ont les mœurs.)



*Chrysochloa*.

**CHRYSOCHIRON** (gr., kiron) n. m. Genre d'insectes orthoptères, famille des acridiens, comprenant des criques à antennes fines, aux yeux très développés, et à la queue de quatre anneaux brillants. (Les quelques espèces qui habitent l'hémisphère boreal; elles vivent dans les montagnes. L'espèce la plus commune, en France, est le *chrysochiron dispar*, voir doré.)



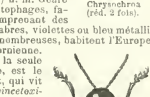
*Chrysochiron* (gr. nat).

**CHRYSOCHORA** (gr., kora) n. m. Genre d'insectes coléoptères serricornes, famille des buprestides, comprenant de magnifiques buprestes propres aux régions tropicales de l'ancien monde, et dont les nombreuses espèces sont répandues surtout en Malaisie et en Indo-Chine.



*Chrysochora* (gr. nat).

**CHRYSOCHUS** (gr., kusa) n. m. Genre d'orthoptères, famille des acridiens, comprenant des formes subhydrynaires, grâbles, violettes ou bien métalliques. On en trouve peu nombreuses, habite l'Europe, l'Asie et la région californienne. (L'espèce type du genre, le seale se trouve en France, est le *chrysochus pretiosus*, qui vit sur une acicéphale, le *vinetorum*.)



*Chrysochus* (gr. 2 fois).

**CHRYSOCHUS** (gr., kusa) n. m. Genre d'orthoptères, famille des acridiens, comprenant des formes subhydrynaires, grâbles, violettes ou bien métalliques. On en trouve peu nombreuses, habite l'Europe, l'Asie et la région californienne. (L'espèce type du genre, le seale se trouve en France, est le *chrysochus pretiosus*, qui vit sur une acicéphale, le *vinetorum*.)

**CHRYSOCHUS** (gr., kusa) n. m. Genre d'orthoptères, famille des acridiens, comprenant des formes subhydrynaires, grâbles, violettes ou bien métalliques. On en trouve peu nombreuses, habite l'Europe, l'Asie et la région californienne. (L'espèce type du genre, le seale se trouve en France, est le *chrysochus pretiosus*, qui vit sur une acicéphale, le *vinetorum*.)

**CHRYSOCHUS** (gr., kusa) n. m. Genre d'orthoptères, famille des acridiens, comprenant des formes subhydrynaires, grâbles, violettes ou bien métalliques. On en trouve peu nombreuses, habite l'Europe, l'Asie et la région californienne. (L'espèce type du genre, le seale se trouve en France, est le *chrysochus pretiosus*, qui vit sur une acicéphale, le *vinetorum*.)

**CHRYSOCHUS** (gr., kusa) n. m. Genre d'orthoptères, famille des acridiens, comprenant des formes subhydrynaires, grâbles, violettes ou bien métalliques. On en trouve peu nombreuses, habite l'Europe, l'Asie et la région californienne. (L'espèce type du genre, le seale se trouve en France, est le *chrysochus pretiosus*, qui vit sur une acicéphale, le *vinetorum*.)

**CHRYSOCHUS** (gr., kusa) n. m. Genre d'orthoptères, famille des acridiens, comprenant des formes subhydrynaires, grâbles, violettes ou bien métalliques. On en trouve peu nombreuses, habite l'Europe, l'Asie et la région californienne. (L'espèce type du genre, le seale se trouve en France, est le *chrysochus pretiosus*, qui vit sur une acicéphale, le *vinetorum*.)

**CHRYSOCHUS** (gr., kusa) n. m. Genre d'orthoptères, famille des acridiens, comprenant des formes subhydrynaires, grâbles, violettes ou bien métalliques. On en trouve peu nombreuses, habite l'Europe, l'Asie et la région californienne. (L'espèce type du genre, le seale se trouve en France, est le *chrysochus pretiosus*, qui vit sur une acicéphale, le *vinetorum*.)

**CHRYSOCHUS** (gr., kusa) n. m. Genre d'orthoptères, famille des acridiens, comprenant des formes subhydrynaires, grâbles, violettes ou bien métalliques. On en trouve peu nombreuses, habite l'Europe, l'Asie et la région californienne. (L'espèce type du genre, le seale se trouve en France, est le *chrysochus pretiosus*, qui vit sur une acicéphale, le *vinetorum*.)

**CHRYSOCHUS** (gr., kusa) n. m. Genre d'orthoptères, famille des acridiens, comprenant des formes subhydrynaires, grâbles, violettes ou bien métalliques. On en trouve peu nombreuses, habite l'Europe, l'Asie et la région californienne. (L'espèce type du genre, le seale se trouve en France, est le *chrysochus pretiosus*, qui vit sur une acicéphale, le *vinetorum*.)

**CHRYSOCHUS** (gr., kusa) n. m. Genre d'orthoptères, famille des acridiens, comprenant des formes subhydrynaires, grâbles, violettes ou bien métalliques. On en trouve peu nombreuses, habite l'Europe, l'Asie et la région californienne. (L'espèce type du genre, le seale se trouve en France, est le *chrysochus pretiosus*, qui vit sur une acicéphale, le *vinetorum*.)

**CHRYSIDES** (gr., klor) n. du gr. *chryso*, or, et *klor*, vert. n. m. Genre de mammifères insectivores, crée pour le chien sauvage ou loups qui se trouve dans l'Amérique du Nord.

**CHRYSOFLUORÈNE** n. m. Chim. V. **CHRYSOFLUORÈNE**.

**CHRYSOFLUORÈNE** (gr.) n. m. Chim. V. **CHRYSOFLUORÈNE**.

**CHRYSOGENE** (gr., jen) n. du gr. *chryso*, or, et *géné*, naissance) adj. Non latin, dans les racines. Une *chryso-gène* (ou *chryso-gène*) est un composé qui renferme de l'or. — n. m. pl. Nom donné, dans une prophétie d'origine grecque et aujourd'hui répandue parmi les Turcs, à une race d'hommes qui vivaient dans l'empire d'Alexandre le Grand. On a pu en dire ce qu'on en a dit.

**CHRYSOGENE** (gr., jen) n. m. même étymol. qu'à l'art. précédent. n. m. Nom donné à un carbure d'hydrogène, qui se trouve dans le gaz d'éclairage, et qui renferme aussi l'acétone. On le retire par des cristallisations répétées des huiles légères du gazoulin. Ce traitement est accompagné de lavage à l'alcool et de séchage, qui décolorent que l'ortie pure de chryso-gène.

**CHRYSOGENE** (gr., jen) n. m. même étymol. qu'à l'art. précédent. n. m. Nom donné à un carbure d'hydrogène, qui se trouve dans le gaz d'éclairage, et qui renferme aussi l'acétone. On le retire par des cristallisations répétées des huiles légères du gazoulin. Ce traitement est accompagné de lavage à l'alcool et de séchage, qui décolorent que l'ortie pure de chryso-gène.

**CHRYSOGENE** (gr., jen) n. m. même étymol. qu'à l'art. précédent. n. m. Nom donné à un carbure d'hydrogène, qui se trouve dans le gaz d'éclairage, et qui renferme aussi l'acétone. On le retire par des cristallisations répétées des huiles légères du gazoulin. Ce traitement est accompagné de lavage à l'alcool et de séchage, qui décolorent que l'ortie pure de chryso-gène.

**CHRYSOGENE** (gr., jen) n. m. même étymol. qu'à l'art. précédent. n. m. Nom donné à un carbure d'hydrogène, qui se trouve dans le gaz d'éclairage, et qui renferme aussi l'acétone. On le retire par des cristallisations répétées des huiles légères du gazoulin. Ce traitement est accompagné de lavage à l'alcool et de séchage, qui décolorent que l'ortie pure de chryso-gène.

**CHRYSOGENE** (gr., jen) n. m. même étymol. qu'à l'art. précédent. n. m. Nom donné à un carbure d'hydrogène, qui se trouve dans le gaz d'éclairage, et qui renferme aussi l'acétone. On le retire par des cristallisations répétées des huiles légères du gazoulin. Ce traitement est accompagné de lavage à l'alcool et de séchage, qui décolorent que l'ortie pure de chryso-gène.

**CHRYSOGENE** (gr., jen) n. m. même étymol. qu'à l'art. précédent. n. m. Nom donné à un carbure d'hydrogène, qui se trouve dans le gaz d'éclairage, et qui renferme aussi l'acétone. On le retire par des cristallisations répétées des huiles légères du gazoulin. Ce traitement est accompagné de lavage à l'alcool et de séchage, qui décolorent que l'ortie pure de chryso-gène.

**CHRYSOGENE** (gr., jen) n. m. même étymol. qu'à l'art. précédent. n. m. Nom donné à un carbure d'hydrogène, qui se trouve dans le gaz d'éclairage, et qui renferme aussi l'acétone. On le retire par des cristallisations répétées des huiles légères du gazoulin. Ce traitement est accompagné de lavage à l'alcool et de séchage, qui décolorent que l'ortie pure de chryso-gène.

**CHRYSOGENE** (gr., jen) n. m. même étymol. qu'à l'art. précédent. n. m. Nom donné à un carbure d'hydrogène, qui se trouve dans le gaz d'éclairage, et qui renferme aussi l'acétone. On le retire par des cristallisations répétées des huiles légères du gazoulin. Ce traitement est accompagné de lavage à l'alcool et de séchage, qui décolorent que l'ortie pure de chryso-gène.

**CHRYSOGENE** (gr., jen) n. m. même étymol. qu'à l'art. précédent. n. m. Nom donné à un carbure d'hydrogène, qui se trouve dans le gaz d'éclairage, et qui renferme aussi l'acétone. On le retire par des cristallisations répétées des huiles légères du gazoulin. Ce traitement est accompagné de lavage à l'alcool et de séchage, qui décolorent que l'ortie pure de chryso-gène.



**CHRYSON** (*ari-sons*) ou **CHRYSONS** (*ari-sons*) (du gr. *χρυσός*, qui signifie *or*) n. m. Nom donné aux monnaies à teneur monétaire d'or de Grèce ancienne, au stater d'or, qui valait 30 drachmes et pesait 87 grammes. C'était presque l'équivalent du franc de notre époque.

**CHRYSOCIAS** (*ari-sias*) ou **CHRYSOCISSE** (*ari-si*) n. f. Secteur du genre *rhytidose*.

**CHRYSOSOME** (*ari-sot*) n. m. Genre d'aspects diptères brachycères, famille des chrysosomidae, précédant des monoches élégants, à corps élancé, d'un beau vert doré, aux yeux rouges, et dont l'espèce type, *chrysoloma viridis*, habite le nord de l'Europe.

**CHRYSOSPILIE** (*ari-sph*) n. f. Genre de saxifragées, renfermant des herbes annuelles ou vivaces des régions froides ou tempérées des glaces.

**CHRYSOSTAUCHYDE** (*ari-kh'id*) n. f. Section du genre sclérotelle. **SYN. de COMBURTUM.**

**CHRYSOSTEMME** n. m. *Stef. syn.* de *coarctopsepe*, et de *COBRETIE.*

**CHRYSOSTOMÉ** (*ari-sit*) n. m. Bot. Section du genre *peaulinisme*.

**CHRYSOSTOME** (*ari-stik*) n. f. Bot. Section du genre *stictio*.

**CHRYSOSTOMITES** (*ari-stoi* — du gr. *χρυσός*, or, et *stoma*, bouche) adj. Littéraire. Qui a une bouche d'or. (S'est dit plusieurs orateurs sacrés, pour exprimer leur éloquence.)

**CHRYSOSTOMES** (*ari-stoi* — même étymol.) qui a l'art. préposé n. m. Bot. Section du genre *maurandia*.

**Zoöl.** Genre de mollusques gastéropodes aspidarrhéens, famille des trochidés, comprenant des animaux à tentacles sans que les pédoncules des yeux, à coquille globuleuse, turbinée, épaisse, dont l'opercule à son noyau au centre. Les chrysostomes habitent le grand fonds, et le littoral. Ils se différencient des *lucida* par leur opercule, dont les spirales sont très peu ombreuses.)

**CHRYSOSTOME** (saint Jean). V. JEAN CHRYSOSTOME (saint).

**CHRYSOSTOME** (Dion). V. DION CHRYSOSTOME.

**CHRYSOSTOME** (*ari-strom*) n. m. Non donné par Linné à un poisson du genre *stromat* (*stromateus fatiata*), qui est le *collichthys* de Bellon, la *fatia* de Rouleford et le *chrysoloma fatiata* de Lacépède.

**CHRYSOTHÈME** (*ari-s*) n. m. Genre de composées, série des *astéracées*, habitant l'Amérique. Les chrysothèmes sont des herbes suffruticantes ou frutescentes, à fleurs en capitules jaunes.

**CHRYSOTHÉME** n. f. Bot. Syn. de *TURSACIE.*

**CHRYSOTHÈMES**, acle crâniens, fils du prétre Carnaron. Il remporta le prix au premier concours de Delphes.

**CHRYSOTHÈME** (de l'Académie) ou de *Clytemnestra*. Elle joue un rôle dans l'Electre de Sophocle, où son caractère plus doux et plus humain contraste avec son caractère violent dans les péloponésiens de son Electre. — Une des Danaïdes, fiancée d'Abion — Femme de Staphyle; mère de Nopolide, de Rhéus et de Parténon.

**CHRYSOTHESIA** (saint Étienne) n. m. Bot. Section du genre *thesium*.

**CHRYSOTILE** (*ari-s*) n. m. Silicate hydraté octaèdre de magnésie variétilite de serpentine.

— *ENCYCL.* Les fibres du chrysotile sont soyeuses comme celles de l'asbeste; mais les silicates qui nous occupent diffèrent de ce qu'il est ordinairement dans les acides; sa couleur est verte, avec teneur au jaune d'or.

**CHRYSOTE** (*ari-s*) n. m. Genre d'oiseaux grimpeurs, famille des psittacides, tribu des psittacins, renfermant de vrais perroquets de l'Amérique du Sud, dont la robe verte et bleue est variée de jaune et de rouge.

— *ENCYCL.* On connaît plus de quatre espèces de *chryso*; les oiseaux, sous le nom de *perroquets verts*, en vendent d'innombrables au Brésil (*chryso* *Brazilien*).

**CHRYSOTOLUAZINE** n. f. Chim. V. *CHRYSOZOUM*.

**CHRYSOTOSE** (*ari-s*) n. m. Ancien genre, aujourd'hui abandonné, de poissons scorpionides, dont l'espèce type est le *lengra*, qui a des côtes méditerranéennes de France, actuellement nommé *peu d'Afrique* à Nice. V. *LAMPES*.

**CHRYSOTOXUM** (*ari-kom*) n. m. Genre d'insectes diptères brachycères, famille des chrysosomidae, renfermant de grandes mouches élégantes, brunes avec des taches dorées, répandues sur l'habitat arctique. Six espèces sont répandues en Europe. La plus commune, en France, est le *chryso* *arctique*.



le *chryso* *anone* (Nouvelle-Grande), le *chryso* *chryso*.

**CHRYSOTE** (*ari-s*) n. m. Bot. Section du genre *cytose*.

**CHRYSOTE** (*ari-s*) n. f. Bot. Syn. de LAMARCKIE, genre de graminées.

**CHRYSOTÈME** (*ari-si*) n. f. Genre d'algues, de la famille des *charales*, formé aux dépens de la *nitidocladia*, et comprenant six espèces, qui croissent dans la Méditerranée; à la véritable urville si on suit CHRYSTÈME.

**CHRYSTÈME**, ville d'Australo-Groenlande (Galicie), sur la rive orientale du Silesie, au confluent de la ligne de plomb, d'étain et de galène. Nantaurism aux environs.

**CHRYSTÈME** (Jean-Samuel) général polonais, né vers 1640, mort vers 1700. Il se distinguait dans les glorieuses campagnes de Jean Sobieski, roi de Pologne, dans les tentatives de l'armée française faite par les Turcs. Sa résistance désespérée, inspirée par sa femme, Anna Chrystème, dont le nom est resté populaire en Pologne, donna à l'armée française le temps d'arriver, et les Turcs furent obligés de se retirer.

**CHRYSTÈME** (Adalbert), général polonais, né en 1778, mort en 1861. Il fit, au service de la France, les campagnes de 1818 et de 1819. Pendant la guerre contre les Turcs, en 1829, il fut attaché à l'état-major de l'armée russe, et se distinguait à Varna. Il prit une part active à l'insurrection polonoise de 1830; mais le rôle qu'il joua alors lui valut les reproches les plus graves. On l'accusa d'avoir participé à la déroute de Varsovie, dont le état général de 1849 fut chargé par le roi Charles Albert de réorganiser l'armée prussienne. Il quitta la Sardaigne en 1850, et après un séjour en France, partit pour l'Amérique.

**CHTCHERY**, ville de Russie (gov. de Koursk), sur le Chetchy, affluent du Tsim. 3,810 hab. Ch.I. — d'un district pop. de 152,400 hab.

**CHYCHMALI** n. f. Bot. Syn. de *LACHNOTHE*.

**CHYCHMALIDES** (*ari-s*) n. m. pl. Famille de crustacés cirripèdes proprement dits, groupe des operculés, comprenant les genres *Chyromachus*, *Chyromachus*, *Chyromachus*, tous caractérisés par leurs mandibules et expansions aliformes et sans rayons. — V. *CYTHALUS*.

**CHYCHMALUS** (*ari-lus*) n. m. Genre de crustacés cirripèdes, type de la famille des *chyromachidés*, renfermant des formes assez aux richers, à carapace formée de six pièces, à plus ou moins de parois et parfois calcifié. (Les quelques espèces connues sont répandues sur les côtes de l'Europe, de l'Afrique, du Japon.)

**CHYCHON** (du gr. *χθών*, la terre) n. f. Personification du monde. Le mot, qui signifie terre, a été introduit dans le langage par les Grecs, qui, à l'imitation de la faussitê mers des Titans; elle n'était cependant pas mise au rang des divinités auxquelles la Grèce rendait un culte. Elle est représentée par les poètes grecs comme Perséphone, etc., recevant le nom de *chthonia*, c'est-à-dire *souterraines*. Selon qui les considérait comme les déesses des enfers, ou comme les divinités des forces variées de la vie, se manifestant sur la surface de la terre; ou, selon qu'elles touchaient aux professions ou elles étaient associées à des métiers, elles étaient regardées comme dieux des enfers. C'est surtout dans les sectes orphiques, qui admettaient des idées nouvelles sur les destinées de l'âme humaine, que ces divinités avaient une culte suivi. Des archéologues modernes ont donné le nom de *chthonisme* aux divers cultes, généralement répandus dans les pays dits du monde antique.

**CHYCHONNERG.** (*ari-ger*) n. m. Genre de mamm. (ères rongeurs). **SYN. de ELLIOTUS.**

**CHYTHONIA**. Myth. gr. Filles de Coloutos ou de Phoronee. Elles ont unia à Hermione les cèbres en l'honneur de Déméter *Chthonia*. — Filles de Krouon et femme de Sippyle; mère de Tmolos et d'Olympos. — Filles d'Erechthe et femme de Bêtus.

**CHYTHONIE** n. f. Bot. Syn. de *FRUTICE.*

**CHYTHONEN**, ENNE (*ari-ni-ni-ni*) — du gr. *χθών*; de *khton*, terre) adj. Myth. gr. Surnom de plusieurs divinités infernales; Zeus, Hadès, Hermès, Déméter, Perséphone, etc. Les autres ont des divinités infernales, par opposition aux divinités célestes.

**CHYTHONES** (*ari-ni-ni*) n. f. Fête que l'on célébrait à Hermone, en l'honneur de Déméter *Chthonia*.

**CHYTHONNÉ**. Myth. gr. Un des cinquante fils d'Égyptos. Il mourut vers Naxos, au commencement de l'Égypte. — Fils de Poséidon et de Sème. Il conduisit une colonie d'habitants dans l'île de Chios, que son frère Spartes qui aide est Cadme à bâtir la ville de Thèbes.

**CHYTHONIS** (*ari-ni-ni*) n. m. Genre d'arachnides pseudoscorpions, famille des chérométides, et caractérisé par le cephalothorax en carré long, et qui a deux ou trois doigts de bras, la longueur des pinces. Les espèces connues habitent le nord de l'Europe. Le *chthonis orthodactylus* est jantare, et se trouve abondamment dans les îles *chthonis trombidoides* est très tacheté de noir.

**CHYTHONOLASTA** (*ari-blasi*) n. m. Genre d'algues ocillaires, habitant sur la terre humide, dans les endroits ombragés.

**CHYTHONOPHALE** (*ari-n*) n. m. Genre de composées-inulacées, renfermant des herbes astringentes, petites et à vignes très serrées, presque nulles, les feuilles formant une rosette sur le sol.

**CHYTHONOGENE** (*ari-n*) gr. du gr. *χθών*, on, terre, et *géné*, génération) adj. Se disait des métaux produisant les divers métaux, ou de ceux qui ont été transformés.

**CHYTOUGA**, confédération de tribus berbères du Maroc méridional (Soud), au S. de Taroudant.

**CHU** (COMBAT DE). Combat violemment livré le 10 octobre 1811, entre le village de Chu, par les Français aux Chinois qui avaient envahi le Tonkin.

**CHUASO** n. m. Mot espagnol signifiant désigner certains orages, particuliers à l'Amérique centrale, pendant l'hiver, qui commencent depuis le mois de mai jusqu'à la fin du mois d'octobre.

**CHUBOUT** ou **CHUPOT**, fleur côtière de la Patagonie méridionale, connue sous le nom de *Cordia* des Cordillères des Andes et se trouvant dans l'Océan Atlantique. (Une colonie gallienne s'est établie sur ses bords, en 1605, et est actuellement peuplée d'Espagnols et d'Anglais. Les côtes argentines à-cliff les territoires arrosés par le Chubout et son affluent, le Soquel, dans le groupe des Gouvernements d'Alta, de Santa-Rosa et de Petrol, et dans celui de l'Atlantico aux Andes, mesurent 213,341 kilom. carr. de superficie, et est peuplé de 5,000 hab.)

**CHUCANDIRO**, bourg du Mexique (État de Michoacan), sur la rive du lac Tzucuman.

**CHUCHETER** (onomatopée). — Double la consonne t devant du e muet : *Chuchette*, *Chuchetter*, v. n. Gouillonner, en parlant du noumeau. — A signifié *chucheter*.

**CHUCHELLE** (Il mil), et man n. m. Syn. issu de *CHUCHET*.

**CHUCHOTANT** (*ari-n*). ANTE adj. Qui chuchote : *Voix chuchotantes*.

**CHUCHOTEMENT** (*ari-n*). n. m. Action de chuchoter, de parler à voix basse : *Un murmure de chuchotements* et de *trés échauffé* à conversation intime et secrète : *Le diplomate n'est plus en ce chuchotement d'outrefois qui était si difficile de surprendre*. Forcadé.

— *SYN.* *Chuchotement, chuchoterie.* Le chuchotement est l'action même de chuchoter, la manière dont elle se fait, le bruit léger qui en résulte. La *chuchoterie* est le discours de ceux qui chuchotent, ce qu'ils disent.

**CHUCHOTER** (onomatopée) v. n. Parler tout bas pour éviter d'être entendu par des tiers : *Il est de mauvaise éducation de chuchoter.* — Faire entendre ses bruits, son murmure, sous le voile : *Angles chuchote, erie, parle, change, gesticule.* — *Syn.* *MAROTER.*

— Par allusion à ce mot, on a dit *Anglais qui chuchotent sans la feuille*, *Anglais faiblement*; *Feuilles qui chuchotent sans un fruit* vert.

— *ACT.* Prononcer à voix basse : *Chuchoter quelques mots à l'oreille.*

— *CHUCHOTER*, *CHUCHOTER*. v. pr. Parler à voix basse de manière ne pas être entendu par d'autres personnes.

**CHUCHOTERIE**, *ari-n*. f. Entretien qui a lieu à voix basse : *En société, les chuchoteries sont mal-honnêtes*. Par Extr. fruit de société, médisance qui court tout bas sur la conduite d'un individu.

— *SYN.* *Chuchotement, chuchotement, V. CHUCHOTEMENT.*

**CHUCHOTER**, *EUSE* n. m. Personne qui chuchote, qui aime à chuchoter : *Les chuchoteurs sont incommodes*. (Acad.)

**CHUCUITO**, ville de la république du Pérou (départ. de Puno), sur le lac Titicaca; 3,000 hab. Fabriques de tapis et couvertures. Ville bien bâtie au portatif sa population à son hab. au début de *XVIII* s. — qui a donné son nom à l'arrosissement peuplé de 42,000 hab., dont Juli est le chef-lieu.

**CHUDLEIGH**, ville d'Angleterre (comté de Devon), sur le fleuve court Teiger; 2,000 hab. Recolte de cuire renoume; exploitation de pierres à chaux. Aux environs, châteaux d'Upton Park.

**CHUELES**, comm. du Loire, arrond. et à 19 kilom. de Montargis; à quelque distance de Bies sur l'Yonne; 1,478 hab. Ch. de F. P. L.-M.

**CHUEN-TSCHI** ou **CHI-TSOU**, empereur de la Chine (104-162), premier prince de la dynastie tartaro-mandchoue de Chouan. Il eut de son mariage avec la princesse de l'empire, commencée par Ama-Vang, introducteur des Tartares dans les tribunaux et dans les rangs commandements, reforme l'astronomie chinoise d'après les méthodes européennes. C'est sous son règne qu'arriva à la cour de Pékin, en 1656, la première ambassade russe.

**CHUIGNETTE** (*ari-gh*) n. f. Prendre *chugnets* ; *don de chugnet*, l'acte) n. f. Un des noms vulgaires de la nacbe.

**CHUINTANT** (*ari-n*). ANTE *ari-n*. chaiter) adj. Se dit d'une certaine consonne qui figurent un sifflement au moment d'un souffle d'air et qui est un effet de l'articulation française, le ch en français et en portugais, le ch anglais, le sch allemand, le c italien après o et e et devant i, e, etc. (Encyclopédie.) — *Encyclopédie* (Encyclopédie) *est une chuintante*.

**CHUINTEMENT** *ari-n*. m. Vice de prononciation qui consiste à substituer à l'fr chuintante, comme, par exemple, lorsqu'on prononce *chope* au lieu de *cho*.

**CHUNTER** (onomatopée) v. n. Se dit du bruit de la cloche sonnant devant un monument funéraire, d'après le vers suuivant : *Un chuintement de cloche* (lequel se trouve dans le *Chuintement* de l'antique *Chuintement*) *est une chuintante*. — *Encyclopédie* (Encyclopédie) *est une chuintante*.

**CHULAN** n. m. Dipt. provenant du Pétilchi.

**CHULLPA** (mot de la langue aymara, qui signifie tombeau) n. m. Tombeau des Indes; forme pyramidale en pierre, élevée au-dessus de la croûte, garnie de statues.

**CHULO** (*ari-n*) — mot espagn. n. m. Tureau à pie), chargé de stimuler les taureaux de combat : Les *chulos* ont été introduits dans la corrida au commencement du XVIIIe siècle.

**CHULPE** n. m. Variété de maïs, originaire de l'Amérique du Sud. Ses graines gonflent sous l'action d'une chaleur en peu de temps, et se valent par leur action énergique et sordide, elles sont comestibles et ont un excellent goût.

*portent sur le bras un manteau d'étoffe qui s'élevait et lui passait devant le visage pour l'effrayer, l'obliger à lui donner la change. Th. Gaut.*





épithélium. Les chylifères sont formés d'une seule série de cellules cellulaires à bordés défilés. Dans l'intervalle des digestions, les chylifères ne se détachent pas des autres lymphatiques ; mais, pendant la digestion descriptive, surtout après un repas riche en graisses, ils abandonnent la teinte laiteuse du chyle. C'est grâce à cet aspect qu'on meconne facile et peu approximativement au bout d'une heure du premier repas.

**CHYLIFICATION** (s-on) f. n. Elaboration du chyle.

— ENCYCL. V. DIÈSE.

**CHYLIFÈRE** (f. n. a).

Se transformer en chyle.

Se chylifier, v. n. Être transformé en chyle.

**CHYLISME** (ism) m. n.

Bot. Section du genre « chyrope ».

**CHYLINA** s. f. Genre d'insectes diptères brachycères.



Chylif. (gr. 3 fois).

Chylifères (n. a.). Ces villosités, qu'on voit dans les boies. Citons la *chyliza annulipes*, de France.

**CHYVOLAICYS** m. n. Bot. Syn. de KINNOCKOLON.

**CHYVIDÉE** f. f. Bot. Syn. de WULFIE.

**CHYVOTILOGIE** (l) f. n. de gr. *chylos*, chyle, et *logos*, discours. H. Histoire du chyle.

**CHYVOSÉ** n. f. Syn. de CHYLIFICATION.

**CHYVOISÈDE** (de chyle, et du gr. *poiesis*, action de faire) n. f. Production du chyle. V. DIÈSE.

**CHYLURE** (de chyle, et du gr. *uron*, urine) n. f. Etat des urines qui contiennent des globules de graisse émulsionnée, leur donnant l'apparence laiteuse du chyle. — ENCYCL. Presque toujours accompagnée d'hématurie, la chylurie est due à la présence de parasites (dilatation de Méjano). Ces parasites, endémiques dans les régions tropicales, envahissent la circulation capillaire lymphatique du système gémé-urinaire et, produisant la rupture des petits vaisseaux de la paroi, permettent ainsi l'écoulement du sang et de la lympho dans l'urine. Traité par l'éther qui dissout la graisse, l'urine chylurée perd sa coloration blanche.

**CHYRE** (du gr. *chymos*, humeur) n. m. Se dit des matières alimentaires transformées par les sucs digestifs et spécialement par l'acide et les ferments gastriques.

— ENCYCL. Il faut distinguer le *chyme stomacal* du *chyme intestinal*. Le premier apparaît dans l'estomac, et résulte des transformations subies par les aliments sous l'influence du suc gastrique essentiellement péristaltique, mais aussi du brassage péristaltique, qui mélange intimement les substances ingérées, et de la température ; il se présente comme une matière fluide ou pâteuse, à réaction acide, contenant des hydrates de carbone en partie saccharifiés par la ptyaline, dont l'action, du reste, peut se continuer dans l'estomac; des albuminoïdes plus ou moins complètement peptonisés ; de l'eau, des sels minéraux, du glucose, de l'acide lactique, des gaz provenant de l'air dégâté et des fermentations intrastomacales, et enfin des matières non altérées sensiblement : graisse, cellulose, sucs élastiques, etc. Les affections fonctionnelles de l'estomac modifient les caractères physiques et chimiques du chyme.

Le *chyme stomacal*, passé dans l'intestin, y subit de nouvelles modifications, sous l'influence de la bile, du suc pancréatique, des sucs des glandes de Brunner et de Lieberkuhn, et des divers ferments gazeux et solubles, parmi lesquels il faut mentionner le *ferment inverti*, découvert par C. Bernard. Le chyme intestinal ainsi formé diffère du chyme stomacal par son alcalinité, par la présence d'acide amidés et de la bile. Mais, par suite des fermentations qui se produisent, il reprend bientôt son acidité et se partage en deux : une substance laiteuse blanche, le chyle, absorbable et qui est absorbée ; et une matière grise, fécale, qui revêt des caractères spéciaux avant d'être éliminée sous forme de *feces* ou d'excréments.

**CHYLIFICATION** (s-on) f. n. Transformation des aliments en chyme. V. DIÈSE.

**CHYLIFÈRE** (f. n. a).

Se transformer en chyme.

Se chylifier, v. n. Être transformé en chyme.

**CHYMOCCACA** n. m. Bot. Section du genre capucine.

**CHYMOCCORME** n. m. Bot. Syn. de *ROSE*.

**CHYMOGÈNE** n. m. Partie la plus volatile du pétrole, distillant entre 0 et 100°. Le chymogène, qui indirectement on employait antérieurement dans certaines machines à combustion, est un acrole partiel coulé en propriété.

**CHYMOISINE** (inf. chym) n. f. Ferment soluble de la présure, qui existe dans le suc gastrique et possède la propriété de coaguler le lait.

— ENCYCL. Le ferment de la présure qui se trouve la coagulation du lait après neutralisation des acides du suc gastrique est pas la pepsine, mais la chymosine. La chymosine apparaît dans le suc gastrique du chat, du chien, du mouton. Au lapin, dès les premiers jours de la vie extra-utérine, tandis que la pepsine se montre au bout de huit jours (voir Lohrer, *Cyprer. Reiseberichte über Natur und Landeskunde*, vol. 4, p. 263. Stuttgart, 1878 ; Knorr, *Kunstwasser*, 1875 ; Wolfingel, 1876, et Langendorf, 1879).

**CHYPRE** n. f. Variété de pomme d'excellente qualité et atteignant un assez gros volume.

**CHYPRE** n. f. V. n. C'est, en outre, ce que l'on récolte dans l'île de Chypre : *Boire du Chypre*.

— ENCYCL. Ce vin, qui est un des principaux produits de Chypre, est récolté dans les montagnes et se récolte dans l'île, mais en préférence dans la région des collines de Troodos, entre 600 et 1 200 mètres. Il est fourni par les cépages *staphyléa, muscat, pinot noir, gametis*, qui ont produit quelques-uns servent également à la préparation des raisins secs.

**CHYPRE** ou **CYPRE**, la plus grande île de la Méditerranée après la Sicile et la Sardaigne, située à l'ouest du golfe d'Alexandrette. Largeur de 220 kil., large de 60 à 80, elle mesure 9 500 kil. carr., et compte 210 000 hab. Possession britannique depuis 1878.

Le relief est simple. Au N. une chaîne aux passages rares et malaisés (au plus, moyenn 1 000 m., long le rivage du Cap Kormakili), à O. au cap Andros, au N.-E., à l'extrémité de la longue et étroite péninsule de Karpasos. C'est la chaîne de Gorynes, ou de Cérnes. En arrière de ces montagnes s'élevé, dans la partie médiane de l'île, du cap Arnauti, à l'O., à la baie de Panagouste, à l'E., la plaine de Mesaoria, qui parcourt par le Pédias. Au centre de cette plaine, sur le fleuve, est assise Nicosie, la capitale. Le système montagneux du sud s'étend, du N. au S., de la plaine méridionale à la mer. À l'E. de la plaine, à l'ouest du cap Kormakili, on rencontre le montage des Deux-Époux, le Makheras, plus une masse isolée au-dessus de Larissa. Oris Stavros (900 m.). Enfin, à l'extrémité méridionale, se dresse la péninsule reculée.

La chaleur est brûlée sur la côte, sèche dans les plaines de l'intérieur, excessive à toutes les basses altitudes. Sur les hauteurs, le climat est tempéré, et, l'hiver, la neige tombe sur quelques sommets de Troodos. Les côtes ne possèdent que peu de bons ports : le principal est celui de Larissa.

Ces productions végétales de Chypre sont nombreuses : dattiers, bananiers et figuiers, oranges, citronniers, pêchers et pines. Les caroubiers, dont on exporte les fruits ; les oliviers, dont on exporte l'huile ; la vigne, dont le produit joint à une antique réputation, sont les principales richesses de Chypre ; il faut ajouter les mûriers pour l'élevage du ver à soie. Les céréales (blé, orge), mais, sont cultivées, mais d'après des procédés primitifs et défectueux ; les bleds durs de l'île sont très recherchés en Italie, pour la fabrication des pâtes alimentaires. Les principaux animaux domestiques sont le mouton, le bœuf et le chameau. Le sous-sol, encore peu connu, fournit un gypse abondant. La pêche des éponges est pratiquée sur une grande échelle. Le commerce extérieur se fait, pour les deux tiers, par le port de Larissa.

En vertu du traité du 13 janv. 1878, l'Angleterre fut autorisée par la Porte à occuper et administrer l'île de Chypre ; les conditions de cette administration furent l'objet d'un accord amical, en date du 17 juillet suivant. Sur les 210 000 habitants, on compte 48 000 musulmans et 162 000 chrétiens, pour la plupart du rit grec.

Habités par des Phéniciens, colé par ses sanctuaires de Paphos et d'Amathonte, dédiés à Aphrodite, cette île, qui fut plusieurs fois envahie par les Perses, fut longtemps indépendante et autonome. Au vi<sup>e</sup> siècle av. J.-C., les Égyptiens et les Perses se la disputèrent. Le grand Roi, maître de l'Asie mineure et de son port en 495, y maintint sa domination jusqu'à l'invasion d'Alexandre. Chypre fut une des premières provinces perses qui devinrent grecs, mais elle apparut plus tard au rang des satrapies d'Égypte. Vers 50 av. J.-C., elle devint romaine, puis passa sous la domination de Byzance. En 1191, Richard Cœur de Lion, en conquit et la donna à Guy de Lusignan, « roi de Jérusalem ». Mais, en 1373, les Génois, puis, en 1487, les Vénitiens s'en emparèrent. Enfin, en 1571, le sultan Selim la faisait turque. Malgré les soulèvements,

durement réprimés, de 1764 et de 1825, la Turquie gouverna l'île jusqu'en 1878. Aujourd'hui, avec Gibraltar et Malte, Chypre, grâce à sa position stratégique, assure le rôle prépondérant dans la Méditerranée à l'Angleterre.

— BHLÉTON. — Mas-Latrie, *île de Chypre* (Paris, 1870) ; von Löher, *Cyprer. Reiseberichte über Natur und Landeskunde*, vol. 4, p. 263. Stuttgart, 1878 ; Smith, *Through Cyprus* (Londres, 1887) ; Colbani, an *Attempt at a bibliography of Cyprus* (Nicosia, 1894).

**CHYPTROT** (pro-o). OTE. Se dit d'une personne née dans l'île de Chypre, ou qui l'habite. — Les Cyprotiens. Ou à dit parfois CHYPTROTE ; on dit plus ordinairement, et mieux, CYPROTTE.

Adjectif. Qui appartient à cette île ou à ses habitants : Abondance chyprotte ; on dit plus communément CHYPTROTE.

**CHYPTROTE** ou **CYPROTTE** n. m. Appareil employé, notamment en Algérie, pour la destruction des criquets ou sauterelles.

— ENCYCL. Cet appareil est constitué par une bande de toile blanche de petit enviro de hauteur et allongant parfois plusieurs kilomètres de longueur. Cette toile est dressée verticalement au moyen de piquets immédiatement en arrière d'une fosse à parois droites. Les criquets sont progressivement chassés vers les fossés où ils ne peuvent franchir, la toile formant obstacle quand le fossé est plein d'eau, ou rejette de la terre dessus et en crase les criquets.

**CHYROW**, ville d'Autriche-Hongrie (Galicie), sur la Striwar, affluent du Daister ; 2 575 hab. Fabrique de



bonneterie. Canton d'un pays où abondent les bulles minérales.

**CHYSIS** (ch-izis) n. f. Genre d'orchidées, tribu des vandées, comprenant un petit nombre d'espèces qui croissent sur les arbres, dans l'Australie tropicale.

**CHYTRACULE** ou **CHYTRALIE** n. f. Bot. Syn. de GALYPTRYMBITE.



**CHYTRAPHORE** (ki) n. f. Production marine trouvée au cap de Bonne-Espérance, et qu'on a prise pour une algue de la tribu des fucoées, mais qui paraît plutôt être un polypier.

**CHYRE** (du gr. *churos* on *chaira*, même sens) n. m. ou f. Dans l'antiquité grecque, Vase d'argile, marquée même de deux anses, et servant à cuire les aliments. Fête des chyres on des *marmites*, fête célébrée à Athènes le troisième jour des antesties (ou les anses, un offert à Dionysos et à Hermès des serpents remplis de légumes cuits.) Marché à la poterie, à Athènes. A Nom de sources thermales, aux Thermopyles.

**CHYTRIDÉES** ou **CHYTRIDIENS** (ki) n. f. pl. Groupe de champignons, dont les principaux genres sont *chytrodium*, *zygochytrodium*, *tetrachytrodium*, *rhusidium*, etc., vivent en parasites sur diverses plantes ; certains attaquent les charbons d'autres s'installent dans les cellules des plantes aquatiques, sur des algues, voire dans le corps d'animaux tels que les anguilles. — C'est CHYTRIDIUM ou CHYTRIDIUM.

**CHYTRIDIUM** (ki) n. m. Genre de champignons du groupe des chytrodidiens.

**CHYTROPE** (du gr. *chytra*, chypre, et *peps*, pied) n. m. Dans l'antiquité grecque, Pied sur lequel on posait la chypre ou marmitte. à Chypre a pied, réchaid.

# PRINCIPAUX COLLABORATEURS

DES DEUX PREMIERS VOLUMES DU « NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ »

MM.

**AJEN DE LISLE**, homme de lettres.  
**ALLIER (Rosal)**, agrégé de philosophie, chargé de cours à la Faculté de théologie protestante.  
**ANDRÉ (Emile)**, publiciste, rédacteur au *Journal*.  
**ANDRÉ (Léon)**, pasteur de l'Eglise réformée.  
**ANDRÉ (Louis)**, substitut au tribunal de la Seine.  
**ANDRIEU (Auguste)**, professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand.  
**AZOUZ (Emile)**, agrégé d'histoire et de géographie, professeur à l'Ecole normale supérieure.  
**AVRIL (Paul)**, artiste dessinateur.  
**BARBY (Paul)**, chef des travaux pratiques à l'Ecole normale et de la Faculté de Paris.  
**BAUDRILLART (André)**, ancien membre de l'Ecole française de Rome, agrégé de grammaire, professeur au lycée de Versailles.  
**BAUMGART**, administrateur de la Manufacture nationale de Sèvres.  
**BEILLOU (Emile)**, président de la Société d'Agriculture et de Pêche.  
**BÉNARD (Agricola)**, artiste dessinateur.  
**BÉRIOT**, conseiller à la cour d'appel de Grenoble.  
**BÉRNARD (Augustin)**, professeur à l'Ecole supérieure des lettres d'Alger, docteur en sciences.  
**BÉRNARD (Félix)**, docteur en sciences, assistant au Muséum d'histoire naturelle.  
**BÉRNARD (François)**, professeur d'économie politique à l'Ecole d'agriculture de Montpellier.  
**BÉRNEDE (Arthur)**, auteur et critique dramatique.  
**BERTILLON (Alphonse)**, docteur en médecine, chef du service de l'histoire naturelle, Professeur de zoologie.  
**BERTIN (Abel Georges)**, agrégé de l'Université, professeur à l'Institut catholique de Paris.  
**BÉTELLIER (Antoine)**, artiste dessinateur.  
**BÉRIOT (Alphonse)**, licencié ès sciences physiques et ès sciences mathématiques.  
**BÉRIOT (E.)**, attaché au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale.  
**BOISSONNADE (R.)**, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse.  
**BONDIS (Paul)**, professeur agrégé d'histoire au lycée Buffon.  
**BONNAU (Aldé)**, homme de lettres.  
**BORDAS (Léon)**, docteur en médecine, docteur ès sciences naturelles, chargé de cours à la Faculté des sciences de Marseille.  
**BOUCHENY (Gaston)**, licencié ès sciences physiques et mathématiques.  
**BOGNONNIER**, agrégé de l'Université, professeur de mathématiques au lycée d'Orléans.  
**BOURNON (Ferdinand)**, archiviste paléographe.  
**BOURQUENNE (Emile)**, licencié ès lettres.  
**BREDIN (A.)**, licencié ès lettres, professeur au collège de Laigues.  
**BRASSON (Louis)**, pasteur de l'Eglise wallonne à Rotterdam.  
**BRONGNIART (Charles)**, docteur ès sciences, assistant au Muséum d'histoire naturelle, lauréat de l'Institut.  
**BRYER (Pierre)**, docteur ès lettres, cours au lycée de Rouffoch.  
**BRUN**, artiste dessinateur.  
**BRUNAGUENE**, docteur en médecine, attaché à l'Institut Pasteur.  
**CARRÉ (Henri)**, professeur d'histoire à l'Université de Poitiers.  
**CARRÉ (Théophile)**, agrégé de l'Université, professeur au lycée Henri-IV et à l'Ecole libre des sciences politiques.  
**CART (Louis-William)**, agrégé de l'Université, professeur au lycée Carnot.  
**CASTÈS (Henri)**, homme de lettres.  
**CHARTIER (Henri)**, artiste peintre.  
**CHATELON (Georges)**, professeur de mathématiques au collège Chapta.  
**CHAUVAUD (Gustave)**, chef des travaux pratiques de zoologie à la Faculté des sciences de Paris.  
**CHÉLARD (Raoul)**, homme de lettres.  
**CLEMENT (Vincent)**, docteur en médecine.  
**CLEVEY (Adolphe)**, agrégé de l'Université, ancien élève de l'Ecole normale supérieure.  
**COLIN (Elicio)**, agrégé d'histoire et de géographie, professeur au lycée de Nancy.  
**COMBES (Paul)**, publiciste.  
**COQUELIN (Louis)**, licencié ès lettres.  
**COUET (Adolphe)**, agrégé de l'Université, professeur au lycée de Chartres.  
**CROUZET (Paul)**, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur au lycée de Toulouse.  
**DAGUILLON (Auguste)**, docteur ès sciences, maître de conférences de botanique à la Faculté des sciences de Paris.  
**DELAOUR**, attaché à la bibliothèque Mazariane.  
**DELAUYD (Louis)**, secrétaire d'ambassade.  
**DELOUCHE**, juge au tribunal civil de Neumaurin.  
**DELONGE (J.-L.)**, maître des requêtes au Conseil d'Etat.  
**DESSERTENNE (Maurice)**, artiste dessinateur.  
**DEVALAINE (Jean)**, publiciste.  
**DEVAULX (Emile)**, ingénieur agronome, rédacteur au ministère de l'Agriculture.  
**DELLAIRE (Charles)**, homme de lettres.  
**DIÉHL (Charles)**, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Nancy.  
**DU FAY**, secrétaire général de la Société de Géographie de Bruxelles.  
**DUFOUR (Louis)**, docteur ès sciences.  
**DUPONT (Gustave)**, homme de lettres.  
**DURAS (François)**, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Toulouse.  
**DUBASIER (Edouard)**, chef des Archives au Ministère de la Marine.  
**DUVAL (Gaston)**, attaché à la bibliothèque de l'arsenal.

MM.

**ÉBRAY (Aldé)**, publiciste, rédacteur au *Journal des Débats*.  
**FAGAN (E.)**, professeur à l'Ecole supérieure des lettres d'Alger.  
**FAUCHEU (Louis)**, chef du bureau historique au ministère des Affaires étrangères.  
**FAUCHEU-GUDIN**, artiste dessinateur.  
**FAYET (Maurice)**, vice-président de la Chambre des députés.  
**FOREST (J.)**, ophthalmologiste.  
**FRAISSINET (Henry)**, vétéral.  
**FOUVEAU DE COURMELLE**, licencié ès sciences physiques et mathématiques, docteur en médecine.  
**FRIGERACX (Henri)**, agrégé d'histoire et de géographie, docteur ès lettres, secrétaire de l'Office colonial près la Faculté de Nancy.  
**FUNCK-BRENTANO (Frantz)**, archiviste paléographe, bibliophile et à la bibliothèque de l'arsenal.  
**GAILLARD (Henri)**, agrégé d'histoire et de géographie, professeur au collège Stanislas.  
**GAIN (Edmond)**, maître de conférences à l'Université de Nancy.  
**GAUSSERON (H.-B.)**, professeur au lycée Janson-de-Sally.  
**GAUTIER (Julien)**, inspecteur de l'Académie de Paris.  
**GAUZY (Arthur)**, professeur à la Faculté de droit de Poitiers.  
**GIRON**, publiciste.  
**GOT (Arthur)**, ingénieur-conseil.  
**GOT**, docteur en médecine, interne des hôpitaux de Paris.  
**GRASSET (Eugène)**, artiste dessinateur.  
**GRÉHAUD (René)**, professeur de littérature.  
**GUILLEMINOT (Auguste)**, licencié ès sciences mathématiques, ès sciences physiques et chimiques, licencié en droit, docteur en médecine.  
**GUY (Camille)**, agrégé de géographie et d'histoire, chef du service géographique au ministère des Colonies.  
**HAEMEL (Augustin)**, agrégé des Travaux publics.  
**HAMEL (Augustin)**, agrégé de l'Université, professeur au collège Stanislas.  
**HANOT (J.)**, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Lille.  
**HAURIGOT (François)**, homme de lettres.  
**HÉBERT (Jacques)**, ancien directeur au ministère des Colonies.  
**HÉBERT**, préparateur à la Faculté de médecine.  
**HÉBERT (Louis)**, membre de la Société de géographie de Marseille.  
**HÉROU (Albert)**, lieutenant de vaisseau, professeur à bord de l'Éclair.  
**HUSTIN (A.)**, conseiller référendaire à la Cour des comptes.  
**JAMAS**, artiste dessinateur.  
**JARRY (Raymond)**, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de l'Université.  
**JEANROY**, professeur de littérature du moyen âge, à l'Université de Toulouse.  
**JOACHIM**, agrégé de géographie et d'histoire, professeur au lycée de Châteauroux.  
**JOYEUX (Alexandre)**, professeur à la Faculté des sciences de Paris.  
**JOUIN (Henri)**, lauréat de l'Institut, secrétaire de l'Ecole normale des beaux-arts.  
**KARPE**, professeur d'allemand à l'Ecole alsacienne.  
**KERGOMARD**, agrégé d'histoire et de géographie, professeur au lycée de Toulon.  
**KILLIAN**, professeur à la Faculté des sciences de Grenoble, vice-président de la société géologique de France.  
**KOIT (A.)**, professeur au collège Rollin.  
**KREUTZBERGER**, artiste dessinateur.  
**LAFFITTE (Louis)**, licencié ès lettres.  
**LAFITTE (Henri)**, publiciste, rédacteur au *Gaulois*.  
**LARDENNES (Henri)**, interne des hôpitaux de Paris.  
**LAUBADE (de)**, artiste dessinateur.  
**LAUMONT (de)**, docteur en médecine, directeur du Dispensaire de Belleville.  
**LEAUTÉY (Eugène)**, ancien chef de division au Comptoir d'Alsace de Paris.  
**LEBLAN (Rudolf)**, inspecteur général de l'enseignement primaire.  
**LEBLAN (René)**, artiste dessinateur.  
**LE DANTEC (Félix)**, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, docteur ès sciences.  
**LEHÉRU (Gabriel)**, archiviste paléographe, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.  
**LEHÉRU**, ingénieur des manufactures de l'Etat.  
**LEHÉRU (André)**, docteur ès lettres.  
**LEJEAL (Léon)**, professeur au collège de Melun.  
**LE MARCHAND**, lieutenant-colonel d'artillerie.  
**LEMOINE (Paul)**, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de l'Université.  
**LESNE (Pierre)**, préparateur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle.  
**LÉVY (Albert)**, dessinateur cartographique.  
**L'HÔPITAL (Charles)**, licencié ès lettres.  
**LIBONIS (Léon)**, artiste dessinateur.  
**LUCAS (Joseph)**, docteur ès lettres.  
**LEVY**, artiste dessinateur.  
**LEVEY (Ferdinand)**, archiviste paléographe.  
**LUCOT (Joseph)**, professeur au lycée de Clermont-Ferrand.  
**MAGHAT (Joseph)**, professeur agrégé de géographie et d'histoire.  
**MAINDRON (Maurice)**, homme de lettres.  
**MALOTET (A.)**, docteur ès lettres, professeur au lycée de Nancy.  
**MARCHE**, conservateur adjoint à la bibliothèque de l'Ecole des beaux-arts.  
**MARTEL (Edmond)**, consultant à l'Hôpital Necker, attaché à l'Institut Pasteur.  
**MARTEL (Louis)**, archiviste paléographe, sous-bibliothécaire au Sénat.  
**MARTEL**, répétiteur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort.  
**MARILLON (Charles)**, ingénieur des Arts et Manufactures.

MM.

**MARTIN (Donny)**, préparateur à l'enseignement au Muséum d'histoire naturelle.  
**MARTIN (Maurice)**, publiciste, rédacteur au *Vélo*.  
**MASCARON (Emile)**, directeur au *Journal*, journaliste, journaliste, docteur ès sciences.  
**MASPERO (Gaston)**, membre de l'Académie des sciences et belles-lettres.  
**MELNIN (Pierre)**, vétéral, ancien membre de l'Académie de médecine.  
**MELLON (Adrien)**, vice-chef de bureau au ministère de l'Agriculture.  
**MÉNANT (D.)**, membre de la Société asiatique.  
**MÉNANT (Joachim)**, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.  
**MICHEL (Georges)**, économiste.  
**MILLOT (Adolphe)**, artiste dessinateur.  
**MILLOU (L.)**, conservateur du musée Guimet.  
**MOLINÉ (Maurice)**, licencié en sciences.  
**MONCEAU (Paul)**, docteur ès lettres, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, professeur de rhétorique au lycée de Nancy.  
**MONNOT (Frantz)**, homme de lettres.  
**MONTAGNON (Emile)**, professeur de l'algèbre à l'Auton.  
**MORAU (Georges)**, ingénieur électricien.  
**MOREAU (Lucien)**, licencié ès lettres.  
**NÉLINGER**, archiviste paléographe.  
**NEUSCHTZ DE JASSY**, homme de lettres.  
**NICOT**, ancien directeur de l'Ecole normale.  
**NEWENGLOWSKI (Gaston)**, préparateur à la Faculté des sciences de Nancy.  
**OLIVIER (Edouard)**, *Ned. V.O.L.*, lieutenant d'infanterie de marine, attaché au service géographique du ministère des Colonies.  
**OZENFANT**, professeur au lycée Montaigut.  
**PELLISSIER (Eugène)**, agrégé de l'Université, professeur au lycée de Nancy.  
**PELLISSIER (Georges)**, docteur ès lettres, professeur de rhétorique au lycée Janson-de-Sally, professeur à l'Ecole normale supérieure de Fontenay-aux-Roses.  
**PÉRIER (Jean)**, attaché au ministère des Affaires étrangères.  
**PERRIN (Elic)**, professeur à l'Ecole Jean-Baptiste-Say.  
**PERRIN (Paul)**, licencié ès sciences mathématiques et ès sciences physiques, attaché au lycée de Nancy.  
**PETT (Maxime)**, conseiller référendaire à la Cour des comptes.  
**PÉTIET-TALLIER**, agrégé d'histoire et de géographie, docteur ès lettres, chargé de cours à la Faculté des lettres de Lille.  
**PINGAUD (G.)**, licencié ès lettres.  
**PINGAUD (Albert)**, agrégé d'histoire, attaché au ministère des Affaires étrangères.  
**PIQUET**, professeur de physique.  
**PIQUET (Emile)**, ancien recteur d'école, attaché au musée de la Faculté des lettres de Lille.  
**POIRIER (Philippe)**, docteur en médecine, licencié ès sciences mathématiques et physiques.  
**POISSON (Jules)**, assistant au Muséum d'histoire naturelle.  
**PONTHÈRE (Emile)**, licencié ès lettres.  
**POUJIN (René)**, docteur ès lettres.  
**RAINAUD**, chargé de cours à la Faculté des lettres de Rennes, docteur ès lettres.  
**RAMON (André)**, directeur de l'École de l'Artège, attaché à la Légation des Etats-Unis mexicains, à Paris.  
**RECLUS (Ossime)**, géographe.  
**RÉGAMY (Frédéric)**, artiste dessinateur.  
**REICHSBERGER (Gustave)**, docteur en droit.  
**RENAULT (Bernard)**, docteur ès sciences, assistant au Muséum d'histoire naturelle, lauréat de l'Institut.  
**ROBIN (Auguste)**, publiciste.  
**ROCHELVAE (Samuel)**, docteur ès lettres, professeur de rhétorique au lycée Janson-de-Sally, professeur à l'Ecole nationale des beaux-arts.  
**ROLLET (Paul)**, professeur de mathématiques à l'Ecole normale de Nancy.  
**ROUVIER (Gaston)**, publiciste, rédacteur au *Temps*.  
**ROUYER (Eugène)**, homme de lettres.  
**SAMUEL (René)**, bibliothécaire au Sénat.  
**SALGON (L.-P.)**, publiciste.  
**SILVESTRE (Eugène)**, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, chargé par la Cour des comptes.  
**SIZERAN (Maurice de L.)**, secrétaire général de l'Association des Etudiants Français.  
**SOLLIER (Félix)**, sous-inspecteur de l'enseignement.  
**STEEG (T.)**, agrégé de philosophie, professeur de philosophie à l'Ecole alsacienne.  
**STRYENSKI**, professeur au lycée Montaigut.  
**TERREL (Henry)**, licencié ès lettres.  
**TERREL (Edmond)**, docteur en droit, élève breveté de l'Ecole supérieure des postes et télégraphes.  
**TERTRIN**, préparateur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle.  
**THOMAS (Albert)**, élève diplômé de l'Ecole des langues vivantes.  
**THOMAS (Antoine)**, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris.  
**THOMASZKIEWICZ**, médecin.  
**TREMBAY (Léon)**, docteur de l'Ecole de médecine, assistant de zoologie au Muséum.  
**TAN DRIESTEN**, graveur hollandaïse.  
**VERNEAU (D.)**, professeur de géographie à l'Ecole normale, assistant au Muséum d'histoire naturelle.  
**VIALA (Léon)**, professeur à l'Ecole nationale des arts décoratifs.  
**VIGOLETTE (Maurice)**, avocat à la Cour d'Appel de Paris.  
**WALTER (André)**, professeur de physique.  
**WELSHINGER (Henri)**, chef du service des procès-verbaux au Sénat.  
**WERNER (Edmond)**, sous-chef de bureau de la station géologique au ministère de la Justice.  
**ZABOROWSKI**, bibliothécaire de la Société d'Anthropologie.

# PRINCIPAUX ARTICLES

CONTENS DANS LE DEUXIEME VOLUME

**Belon**, par M. CH. BRONGNIART.  
**Beloûchistan**, — Bengale, — par M. GUSTAVE LEJEAL.  
**Bembéde**, par M. YVES SAINT-PAUL.  
**Benserade**, — Benserade, — par M. EMILE DEVAULX.  
**Bemol**, par M. AËN DE L'ISLE.  
**Benda**, par M. ARTHUR POUGIN.  
**Benedictin**, par M. E. PONTIFÈRE.  
**Benediction**, par M. TABBE BERTHIN.  
**Bénédictine (de)**, par M. M. PETIT-DUTAILLIS.  
*(De son int.)*, par M. PETIT-DUTAILLIS.  
*(De son pol.)*, par M. YVES GUYOT.  
**Bénévent**, par M. HENRI FROIDEVAUX et M. ASBÈRE BAUDRILLIAT.  
**Bénitier**, par M. MAURICE MAINDRON.  
**Benoît (Saint)**, par M. GABRIEL LEBOIS.  
**Benoît (pape)**, par M. A. DELACOUR.  
**Benthin**, par M. YVES GUYOT.  
**Benzidine**, par M. PAUL LEMOULT.  
**Benzoïne**, — Benzoin, — Benzoin, — par M. RAYMOND JARRET.  
**Beranger**, par M. PAUL CROUZET.  
**Berbères**, par M. L. DE VERNEAU.  
**Berceau**, par M. MAURICE MAINDRON et M. CHARLES MARILLON.  
**Berceuse**, par M. AËN DE L'ISLE.  
**Bérénice**, par M. YVES SAINT-PAUL.  
**Berzina**, par M. ALBERT PINGAUD.  
**Bergamotier**, par M. G. BRONGNIART.  
**Berlioz**, par M. PAUL DEVAULX.  
**Berchem**, par M. HENRY JOUIN et M. SAMUEL ROCHEBLAVE.  
**Berlith**, — Berthie, — par M. PH. POIRRIER.  
**Berkeley**, par M. RAOUÏ ALLIER.  
**Berlichingen**, par M. A. BONNEAU.  
**Berlin**, par M. CAMILLE GUY.  
**Berlioz**, par M. M. PETIT-DUTAILLIS.  
**Berlin (Conf.)**, par M. PAUL COMBES.  
**Berlioz**, par M. ARTHUR POUGIN.  
**Bernard (Saint)**, par M. FR. FUNCK-BRENTANO.  
**Bernard (Cl.)**, par M. LE LAUMONIER.  
**Bernardin de Saint-Pierre**, par M. G. PELLISSIER.  
**Bernay**, — Besançon, — par M. LOUIS LAFFITTE.  
**Berne**, par M. ANDRÉS MELLION.  
**Bernin (caval.)**, par M. HENRY JOUIN et M. SAMUEL ROCHEBLAVE.  
**Bernis (card.)**, par M. HENRI CARRÉ.  
**Berriault (Les)**, — Berthelot, — Berthelot, — Berzelius, — par M. GASTON BOUCHENY.  
**Berry (Géogr.)**, par M. L. LAFFITTE.  
*(Hist. moy. âge d'ind.)*, par M. PETIT-DUTAILLIS.  
**Besnyer**, par M. GUSTAVE LEJEAL.  
**Besnier**, par M. HENRI CASTETS.  
**Besoin (Phil.)**, par M. RAOUÏ ALLIER.  
*(Ec. pol.)*, par M. YVES GUYOT.  
**Bessarabie**, par M. JOSPH MACHAT.  
**Besstère (Antiq.)**, par M. ASBÈRE BAUDRILLIAT.  
**Besstère (Hist. lit.)**, par M. ALCEDE BONNEAU.  
**Besstère**, — Bettegrave, — par M. EMILE DEVAULX.  
**Betaine**, par M. GASTON BOUCHENY.  
**Betchouana**, par M. PAUL COMBES.  
**Bethel**, — Bethel, — par M. CHARLES BRONGNIART.  
**Bethuans**, — Beziers, — par M. CHARLES PUSIGNARD.  
**Béton**, par M. CHARLES MARILLON.  
**Beurre**, par M. ANDRÉS MELLION et M. EMILE DEVAULX.  
**Beuzat**, par M. LOUIS DELAVAUZ.  
**Beyle**, par M. GEORGES PELLISSIER.  
**Beze**, par M. RAOUÏ ALLIER.  
**Bezoard**, par M. TRÉMEAU DE ROCHEBLAVE.  
**Bézouan**, par M. PH. POIRRIER.  
**Bible**, par M. GUSTAVE LEJEAL.  
**Bibliographie**, par M. FUNCK-BRENTANO.  
**Bibliothèque**, par M. P. MONTEAUX.  
**Bibliothèque Nat.**, par M. P. MONTEAUX.  
**Bibliothèque Nat.**, par M. NELLINGER.

**Bibliques (Scènes)**, par M. LOUIS LAFFITTE.  
**Bière**, par M. PH. POIRRIER.  
**Bichat**, par M. LE LAUMONIER.  
**Biche au bois**, par M. GEORGES HAUGRIGOT.  
**Bicycle**, par M. AUGUSTE ROBIN.  
**Bicyclette**, par M. AUGUSTE ROBIN et M. MAURICE MARTIN.  
*(Géogr. milit.)*, par M. LE MARCHAND.  
**Bielle**, — Bijouterie, — par M. CHARLES MARILLON.  
**Bien (Dr. rom.)**, par M. GUST. REGELS-PERGER.  
*(Dr.)*, par M. MAXIM PÉTTI.  
*(Phil.)*, par M. RAOUÏ ALLIER.  
**Biographe (Ligue)**, par M. PETIT-DUTAILLIS.  
**Bière**, par M. EDMOND GAIN.  
**Bifurcation (Eux.)**, par M. G. LEJEAL.  
*(Ch. de F.)*, par M. CH. MARILLON.  
**Bigamie**, — Bijou, — par M. G. LEJEAL.  
**Biliaire**, — Bile, — par M. G. TRÉMEAU DE ROCHEBLAVE.  
**Bill**, par M. GUST. REGELS-PERGER.  
**Billet (Dr. com.)**, par M. LOUIS ANDRÉ.  
*(Ch. de F.)*, par M. GUSTAVE LEJEAL.  
*(Ec. pol.)*, par M. FR. BERNARDI.  
**Biologie**, par M. YVES GUYOT.  
**Biologie**, par M. ARTHUR POUGIN.  
**Biôme**, par M. G. CHAUMONT.  
**Biographie**, par M. ALCEDE BONNEAU.  
**Biographe**, — Biographe, — Biographe, — par M. FELIX LE DANTEC.  
**Bion (Les)**, par M. PAUL MONCEAU.  
**Biot**, par M. GASTON BOUCHENY.  
**Birague**, par M. M. PETIT-DUTAILLIS.  
**Birmanie**, par M. GASTON ROUVIER.  
**Birmingham**, par M. ELUCO COLIN.  
**Biscaya**, par M. LOUIS LAFFITTE.  
**Bismarck**, par M. YVES SAINT-PAUL.  
**Bismuth**, par M. MARCEZ MOLINÉ.  
**Bisou**, par M. GASTON MASPERO.  
**Bistor**, par M. PH. POIRRIER.  
**Bitume**, par M. AUGUSTE ROBIN et M. CHARLES MARILLON.  
**Bivouac**, par M. LE MARCHAND.  
**Bizet**, par M. ARTHUR POUGIN.  
**Björnson**, par M. H. CASTETS.  
**Bizac (mont)**, par M. RAYNARD.  
**Bianc (Louis)**, — Bianqui, — par M. ASBÈRE LICHTENBERGER.  
**Bianc (Charles)**, par M. HENRY JOUIN et M. SAMUEL ROCHEBLAVE.  
**Blanche de Castille**, par M. PETIT-DUTAILLIS.  
**Blanchiment**, par M. M. MOLINÉ.  
**Blanchissage**, — Blanchir, — par M. G. MARILLON.  
**Blason**, par M. MAURICE MAINDRON.  
**Blaspème**, par M. TABBE BERTHIN.  
**Blastoderme**, par M. LE TRÉMEAU DE ROCHEBLAVE.  
**Blie (Agric.)**, par M. EMILE DEVAULX.  
*(Dr.)*, par M. LOUIS ANDRÉ.  
**Blennorrhagie**, — Bipharie, — par M. PH. POIRRIER.  
**Blessé**, — Blessure (Chir.), — par M. PH. POIRRIER.  
*(Mil.)*, par M. LE MARCHAND.  
**Bleu (Techs.)**, — Block-System, — par M. G. MARILLON.  
**Bleus et Verts**, par M. CH. MICHL.  
**Blindage (Mil.)**, par M. LE MARCHAND.  
*(Mar.)*, par M. A. HÉROU.  
**Blockhaus (Mil.)**, par M. LE MARCHAND.  
**Blocus (Dr. int.)**, par M. L. DELAVAUZ.  
**Blots**, par M. CH. PICHONARD.  
**Blocher**, par M. YVES SAINT-PAUL.  
**Blutschitz**, par G. REGELSPERGER.  
**Bô**, par M. L. DE MILLOUE.  
**Bobine (Phys.)**, par M. LE FOYEUX et M. CORMELLES.  
**Bobèche**, — Boccace, — par M. A. BONNEAU.  
**Bocherin**, par M. ARTHUR POUGIN.  
**Bocho**, par M. L. MARTEL.  
**Boèce**, par M. ASBÈRE BAUDRILLIAT.  
**Boerhaave**, par M. PH. POIRRIER.  
**Bosswilwald**, par M. HENRY JOUIN et M. SAMUEL ROCHEBLAVE.  
**Boétie (La)**, par M. PAUL CROUZET.  
**Boetti**, par M. YVES SAINT-PAUL.

**Bouf (Agric.)**, par M. EMILE DEVAULX.  
**Bouff**, par M. ALCEDE BONNEAU.  
**Bouff**, par M. MAURICE MAINDRON.  
**Bouffards**, par M. BERNARD RENAULT.  
**Bouffes (Géogr.)**, par M. CAMILLE GUY.  
*(Hist. lit.)*, par M. E. HUGO-MANT.  
**Bouffens**, par M. LE TRÉMEAU.  
**Bouffien**, par M. ARTHUR POUGIN.  
**Bouffeu (Ét.)**, par M. PETIT-DUTAILLIS.  
**Bouffeu (Nic.)**, par M. GEORGES PELLISSIER.  
**Bois (Bot.)**, par M. GUSTAVE CHAUVÉAUX.  
*(Chim.)*, par M. GASTON BOUCHENY.  
**Boleslas**, — Bolingbroke, — Bolivar, — par M. ABEL MELLION.  
**Bolet**, par M. CHARLES BRONGNIART.  
**Bolide**, par M. JEAN MASCART.  
**Bolivie (Géogr.)**, par M. E. BHEIN et M. HENRI FROIDEVAUX.  
*(Hist.)*, par M. GUSTAVE REGELS-PERGER.  
**Bolognisme**, par M. E. COLIN.  
**Bolognisme (Mil.)**, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.  
*(Dr.)*, par M. L. DELAVAUZ.  
**Bolony**, par M. GASTON ROUVIER.  
**Bombe (Mil.)**, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.  
*(Chim.)*, par M. GASTON BOUCHENY.  
**Bon**, par M. GUSTAVE REGELSPERGER.  
**Bonald**, — Bonheur, — par M. RAOUÏ ALLIER.  
**Bonaparte**, par M. ALBERT PINGAUD.  
**Bonaparte (B-art)**, par M. H. JOUIN et M. S. ROCHEBLAVE.  
**Bonaventure (Saint)**, par M. Tabbe BERTHIN.  
**Bonghi**, par M. RENE SAMITEL.  
**Boniface**, par M. PETIT-DUTAILLIS.  
**Bonne**, par M. YVES SAINT-PAUL et M. MAURICE MAINDRON.  
**Bonnet (Charles)**, — par M. RAOUÏ ALLIER.  
**Bonnet (Ossian)**, — Borda, — par M. GASTON BOUCHENY.  
**Bonneterie**, — Borax, — par M. CH. MARILLON.  
**Bonnette**, par M. ALBERT HÉROU.  
**Bonpland**, par M. CH. BRONGNIART.  
**Bordeaux (vin)**, par M. YVES SAINT-PAUL.  
**Bordeaux (ville)**, par M. LOUIS LAFFITTE.  
**Bordeaux**, par M. LE LAUMONIER.  
**Bore**, par M. MARCEZ MOLINÉ.  
**Borghèse (Hist.)**, par M. DELACOUR.  
*(B-art)*, par M. HENRY JOUIN et M. SAMUEL ROCHEBLAVE.  
**Borgia**, par M. DELACOUR.  
**Born**, par M. ALCEDE BONNEAU.  
**Bornage**, par M. ANDRÉS MELLION.  
**Bornes**, par M. GASTON ROUVIER.  
**Borromée (Saint Charles)**, par M. ALCEDE BONNEAU.  
**Borsip**, par M. JOACHIM MENANT.  
**Bosnie**, — Botocico, — Bocharion.  
**Boucher**, par M. HENRY JOUIN et M. SAMUEL ROCHEBLAVE.  
**Bosjesmans**, par M. LE TRÉMEAU.  
**Bosphore**, par M. JOSEPH MACHAT.  
**Bossuet**, par M. GEORGES PELLISSIER.  
**Botanique**, par M. G. CHAUVÉAUX.  
*(Bot. fan.)*, par M. B. RENAULT.  
**Botte (Archéol.)**, par M. MAUR. MAINDRON.  
**Botz**, par M. ANDRÉS MELLION.  
**Bossu (Le)**, — Boucanier, — par M. GEORGES BRONGNIART.  
**Bouche (Antiq.)**, par M. LE GUILLEMOU (N.); (Vét.), par M. PIERRE MEGNIN.  
*(Mil.)*, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.  
**Boucherie (Ind. et comm.)**, par M. CHARLES MARILLON.  
*(Hist. et adm.)*, par M. PIERRE ROUVIER.  
**Bouches-du-Rhône**, par M. EMILE AZOUZ.

**Boucault**, par M. YVES SAINT-PAUL.  
**Bouclier**, par M. MAUR. MAINDRON.  
**Boudha**, — Boudhisme, — par M. L. DE MILLOUE.  
**Boues**, par M. ALBERT HÉROU.  
**Bouffers (marquis de)**, par M. ALCEDE BONNEAU.  
**Bougainville**, par M. H. FROIDEVAUX.  
**Bougie (Techs.)**, par M. CH. MARILLON.  
*(Chir.)*, par M. LE PH. POIRRIER.  
*(Phys.)*, par M. GASTON BOUCHENY.  
**Bouhier**, — Rouillon (duc de), par M. FR. FUNCK-BRENTANO.  
**Bouillier**, par M. J.-L. DELONGLE.  
**Bouillon (Physiol.)**, par M. LE LAUMONIER.  
**Boullanger (general)**, par M. YVES SAINT-PAUL.  
**Boulangerie**, par M. CHARLES MARILLON.  
**Boullanger**, par M. CH. BRONGNIART et M. A. MELLION.  
*(Mil.)*, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.  
**Boulet (Mil.)**, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.  
*(Vét.)*, par M. L. DELAVAUZ.  
**Boullongne**, — Bourdon (Seb.), — par M. H. JOUIN et M. S. ROCHEBLAVE.  
**Boulogne (Géogr.)**, — Bourbonnais, — Boulogne, — par M. LOUIS LAFFITTE.  
**Boulogne (bois de)**, par M. YVES SAINT-PAUL.  
**Bourbaki**, — Bourmont, — par M. ABEL MELLION.  
**Bourbon (fam.)**, — Bourgeoisie, — Bourgeoisie, — par M. FR. FUNCK-BRENTANO.  
**Bourbon (Palais)**, par M. L. COQUELIN.  
**Bourelou**, par M. G. PELLISSIER.  
**Bourdonnement**, par M. LE PH. POIRRIER et M. TERTIN.  
**Bourgeois gentilhomme**, — Bourgeoisie, — par M. ALCEDE BONNEAU.  
**Bourgeois**, par M. ACO. DAGILLON.  
**Bourgeoisement**, par M. FELIX LE DANTEC.  
**Bourgeoisie (vin)**, par M. PIERRE MONNOT.  
**Bourrasque**, par M. JEAN MASCART.  
**Boursault**, par M. ALCEDE BONNEAU.  
**Bourse (Fin.)**, par M. J.-L. DELONGLE.  
*(de Tr.)*, par M. LOUIS ANDRÉ.  
*(Arch.)*, par M. LOUIS COQUELIN.  
*(Antiq.)*, par M. LE PH. POIRRIER.  
*(Cost.)*, par M. MAURICE MAINDRON.  
**Boussingault**, par M. ABEL MELLION.  
**Boussolle**, par M. JEAN MASCART.  
**Boutan**, par M. GASTON ROUVIER.  
**Bouteille (Phys.)**, par M. GASTON BOUCHENY.  
**Boutique (Hist.)**, — Bouvines, — par M. FR. FUNCK-BRENTANO.  
**Bouton (Techs.)**, par M. CHARLES MARILLON.  
*(Med.)*, par M. PH. POIRRIER.  
**Bouvier**, par M. EMILE DEVAULX et L. AUGUSTE DAGILLON.  
**Boxe**, par M. EMILE ANDRÉ.  
**Boyauderie**, par M. CHARLES MARILLON.  
**Brabançonne**, — Brahm, — par M. ARTHUR POUGIN.  
**Brabant**, — Brancas, — par M. FUNCK-BRENTANO.  
**Bracelat**, — Bractéate, — par M. GUSTAVE LEJEAL.  
**Brachistochrone**, par M. GASTON BOUCHENY.  
**Bracochroïde**, par M. G. REGELSPERGER.  
**Bracomière**, par M. M. MAINDRON.  
**Brachmane**, — Brachmanisme, — par M. L. DE MILLOUE.  
**Brancas**, par M. CH. BRONGNIART.  
**Branchal**, par M. HENRY JOUIN et M. SAMUEL ROCHEBLAVE.  
**Branchial**, par M. LE PH. POIRRIER.  
**Branches**, par M. CH. BRONGNIART.  
**Branches (Géogr.)**, par M. CAMILLE GUY.  
*(Hist.)*, par M. H. FROIDEVAUX.

**Brankovitch**, par M. GIRON.  
**Brantome**, par M. G. PELLISSIER.  
**Bras**, par le D<sup>r</sup> TRÉMADÉ DE ROCHE-  
 FORTINE et M. HENRI MÉGRET.  
**Brassard** (*Archeol.*), par M. MAURICE  
 MAINDROU (*Mit.*), par le lieutenant-  
 colonel LE MARCHAND.  
**Breche (de)**, par le lieutenant-colonel  
 LE MARCHAND; (*Géol.*), par M. AU-  
 GUSTE ROBIN.  
**Brescia**, — **Brescia**, par M. EUGÈNE  
 COLIN.  
**Breslin** (*Géogr.*), par M. A. BRÉDIN;  
 (*Art. et Invent.*), par M. G. H. BRON-  
 GNIART; (*Hist.*), par M. HENRI  
 FRODÉVAUX; (*Hist.*), par M. LOUIS  
 FRODÉVAUX; (*Ann.*), par le lieutenant-  
 colonel LE MARCHAND.  
**Bresilien**, — **Bretton**, par le D<sup>r</sup> VER-  
 NÉP.  
**Brest**, par M. LOUIS LAFFITTE.  
**Bretagne** (*Géogr.*), par M. RAINAUD;  
 (*Hist.*), par M. HENRI FRODÉVAUX.  
**Breughel**, par M. HENRI JOUIN et  
 M. SAUVEUR ROCHEBLAVE.  
**Brevet** (*Hist.*), par M. GUSTAVE RE-  
 GELSPEGER; (*Art. et Invent.*), par  
 M. AUSTIN GOUD.  
**Brie**, par M. GUSTAVE LEJEAL et M. NICOT.  
**Breviaire**, par M. Fabbe BERTHIN.  
**Briemont**, par M. GASTON BOUCHENY.  
**Brie**, par M. LOUIS LAFFITTE.  
**Brigade**, par le lieutenant-colonel LE  
 MARCHAND.  
**Brindas** (*Drame*), par M. ALBERT BON-  
 NEAU.  
**Brignaudage**, par M. YVES SAINT-  
 PÉRIE et M. FUNK-BRENTANO.  
**Brinvilliers**, par M. FUNK-BRENTA-  
 NO.  
**Brique**, par M. CHARLES MARSHLON.  
**Brisque**, par M. LOUIS ANDRÉ.  
**Brisse** (*Jur.*), par M. ALBERT HÉROU;  
 (*Météor.*), par M. GASTON BOUCHENY.  
**Brisson**, par M. LOUIS MARLET.  
**Britannic**, par M. A. BONNEAU.  
**British Museum**, par M. NERLINGER.  
**Bruc**, — **Broussais**, par le D<sup>r</sup> Ph.  
 POIRRIER.  
**Brocanteur**, par M. LOUIS ANDRÉ.  
**Broussin**, par M. GASTON BOUCHENY.  
**Broderie** (*Techn.*), par M. MARSHLON.  
**Bronze** (*Hist.*), par M. MAINDROU.  
**Brucio**, par M. JEAN FUNK-BRENTA-  
 NO et M. ALBERT PINGAUD.  
**Brome**, — **Bromhydrique**, par  
 M. GASTON SAHRY.  
**Brombenzène**, par M. G. BOUCHENY.  
**Bronche**, — **Bronchite**, par le D<sup>r</sup>  
 GUILLEMONAT.  
**Bronziart**, par M. Ch. SAINT-PAUL.  
**Bronzage**, par M. Ch. MARSHLON.  
**Brougham**, par M. RENE SAMUEL.  
**Brouillard** (*Phys.*), par M. GASTON  
 BOUCHENY; (*Compl.*), par M. EGÈNE  
 LEAUTEY.  
**Brown** (*Jeun.*) — **Brown-Sequard**,  
 par le D<sup>r</sup> PHILIPPE POIRRIER.  
**Brown** (*Rob.*), par M. Ch. BRON-  
 GNIART.  
**Brucos**, par M. PÉTY-DUTAILLON.  
**Brucino**, par le D<sup>r</sup> GUY DEFOUR.  
**Bruges**, — **Bruxelles**, par M. DE FIEF.  
**Brugsch**, — **Bubastis**, par M. MAS-  
 TART.  
**Bruck**, par le D<sup>r</sup> LAUMONIER; (*Art.*),  
 par M. GUSTAVE REGELSPEGER.  
**Brulot**, par M. ALBERT HÉROU.  
**Brulure**, par M. LOUIS POIRRIER.  
**Brunaire**, par M. RENE SAMUEL.  
**Brun** (*Techn.*), par M. MARSHLON.  
**Brunellesco**, par M. HENRY JOUIN et  
 M. SAUVEUR ROCHEBLAVE.  
**Brunswick** (*Géogr.*), par M. CHARLES  
 GUY; (*Hist.*), par M. NERLINGER.  
**Brutus** (*Hist.*), par M. ANTOINE BAU-  
 DRILLART; (*Art.*), par M. HENRY  
 JOUIN et M. SAUVEUR ROCHEBLAVE.  
**Bubon**, par le D<sup>r</sup> LA MONNIER.  
**Buc**, par M. GUY DEFOUR.  
**Bücher**, par M. PAUL MONCEAU.  
**Buckingham**, par M. RENE SAMUEL.  
**Bucoliques**, par M. BAUDRILLART.  
**Budget**, par M. EGÈNE COLIN.  
**Budget**, par M. J.-L. DELANUE.  
**Buffe**, par M. MAURICE MAINDROU.  
**Buffon**, par M. GÉORGES PELLISSIER.  
**Bugaud**, par M. ANTOINE MELLION.  
**Bugle**, par M. ARTHUR POUJIN.  
**Bube** (*Bot.*), par M. AUG. DAGUILLON;  
 (*Ann. et Phys.*), par le D<sup>r</sup> LA MO-  
 NNIER.  
**Bulgare** (*Géogr.*), par M. JOSEPH MA-  
 CHAT; (*Hist.*), par M. LOUIS DELA-  
 NUE; (*Mit.*), par le lieutenant-colonel  
 LE MARCHAND.  
**Bulle**, par M. Fabbe BERTHIN; (*Phys.*),  
 par M. JEAN MASCART.

**Bulletin**, par M. HENRI LEJEAL et  
 M. ABRES MELLION.  
**Bureau**, par M. G. REGELSPEGER.  
**Bureau**, par M. HENRI MÉGRET.  
**TERRE DE SACY**, M. LOUIS ANDRÉ;  
 M. GÉORGES HAURIGOT.  
**Burger**, par M. YVES SAINT-PAUL.  
**Burgund**, par M. AUGUSTE COSTEL.  
**Burgrave** (*Hist.*), par M. Fr. FUNK-  
 BRENTANO; (*Dram.*), par M. ALBERT  
 BONNEAU.  
**Burke**, par M. RENE SAMUEL.  
**Burlesque**, par M. G. HAURIGOT.  
**Burrows**, par M. H.-G. GARNIERON.  
**Burton**, par M. G. FRODÉVAUX.  
**Busiris**, par M. GASTON MASPERO.  
**Bussy d'Amboise**, par M. MARLET.  
**Bussy-Rabutin**, par M. A. BONNEAU.  
**Buzand**, par M. ANTOINE MELLION.  
**Butyène**, — **Butylique**, par M. GAS-  
 TON BOUCHENY.  
**Butyrique**, par M. GAST. BOUCHENY  
 et le D<sup>r</sup> LAUMONIER.  
**Byron**, par M. EGÈNE PELLISSIER.  
**Byzantin**, par M. CHARLES DIEHL.  
*C. (Paléogr.)*, par M. E. FONTHERIE;  
*C. (Pédagog.)*, par M. A. BOUTIER;  
**Caaba**, par M. E. BLOCHET.  
**Cabale** (*Hist.*), par M. LÉONCE ANDRÉ;  
 (*Art.*), par M. ANTOINE MELLION.  
**Cabanis**, par le D<sup>r</sup> Ph. POIRRIER.  
**Cabaret** (*Droit*), par M. LOUIS ANDRÉ;  
 (*Mécan. et Statist.*), par M. GÉORGES  
 HAURIGOT.  
**Cabernet**, par M. ÉMILE DEVAULX.  
**Cabestan**, par M. ALBERT HÉROU.  
**Cabinet** (*Archeol.*), par M. MAINDROU;  
 (*Le-ges*), par M. ALBERT HÉROU; (*Polit.*),  
 par M. Ch. BRONGNIART; (*Phil.*),  
 par M. G. REGELSPEGER.  
**Cadaires**, par M. GUSTAVE LEJEAL.  
**Cable**, par M. ALB. HÉROU et Ch. Ch.  
 MARSHLON.  
**Cabotage**, par M. REGELSPEGER.  
**Cabot**, **Cabral**, par M. H. FRODÉ-  
 VAUX.  
**Caen**, par M. AUG. DAGUILLON.  
**Cachalot**, par M. Ch. BRONGNIART.  
**Cachemire**, par M. GASTON ROUVIER.  
**Cachexie**, par le D<sup>r</sup> Ph. POIRRIER et  
 M. HENRI MÉGRET.  
**Cacodyl**, par M. GAST. BOUCHENY.  
**Cadastre**, par M. SILVESTRE DE  
 SACY.  
**Cadavre**, par le D<sup>r</sup> Ph. POIRRIER.  
**Cadix**, par M. ARTHUR POUJIN.  
**Cadix**, par M. ANTOINE COSTER.  
**Cadium**, par M. MARCEL MOLINIÉ.  
**Cadmos**, par M. PAUL MONCEAU.  
**Cadoudal**, par M. ANTOINE MELLION.  
**Cadran**, par M. G. CHAUMONT.  
**Cadre** (*Mit.*), par le lieutenant-colonel  
 LE MARCHAND.  
**Cadreux**, par M. G. REGELSPE-  
 GER.  
**Caen**, par M. GUSTAVE LEJEAL.  
**Caennaise**, **Caennomise**, **Caen-  
 nogenèse**, par M. F. LE DANTEC.  
**Cære**, par M. ANDRÉ BAUDRILLART.  
**Cæle** (*Bot.*), par M. AUG. GUILLE-  
 MONAT; (*Ann. et Geol.*), par M. GÉORGES  
 HAURIGOT.  
**Caféier**, par M. AUG. DAGUILLON.  
**Cafes**, par M. ANTOINE MELLION.  
**Cahier** (*Ann.*), par M. SILVESTRE DE  
 SACY; (*Hist.*), par M. Fr. FUNK  
 BRENTANO.  
**Caille**, par M. MARCE MAINDROU.  
**Caire**, par M. PAUL COMBES.  
**Caisse** (*Fin.*), par M. G. SILVESTRE  
 DE SACY; (*Art.*), par M. AUG. PERRIN.  
**Caisson** (*Mit.*), par le lieutenant-colonel  
 LE MARCHAND; (*Trav. Publ.*), par  
 M. Ch. MARSHLON.  
**Caïtane**, par M. G. BOUCHENY.  
**Cakya-Mouni**, par M. DE MILLÉ ET  
**Calabre** (*Le*), par M. HENRY JOUIN  
 et M. SAUVEUR ROCHEBLAVE.  
**Calais**, par M. LOUIS LAFFITTE et  
 M. OZENPANT.  
**Calcaire**, par M. AUGUSTE ROBIN.  
**Calcaïques**, par le D<sup>r</sup> LA MONNIER.  
**Calceum**, par M. RAYMOND JARRY.  
**Calcul** (*Math.*), par M. BOURGON-  
 NIER; (*Pathol.*), par le D<sup>r</sup> GUILLE-  
 MONAT.  
**Calcutta**, par M. GASTON ROUVIER.  
**Calderon**, par M. ALBERT BONNEAU.  
**Cale**, par M. ALBERT HÉROU.  
**Calédonien**, par M. Ch. BRONGNIART.  
**Calédonia**, par M. JEAN MASCART.  
**Calendes**, — **Caligula**, par M. BAU-  
 DRILLART.  
**Calendrier**, par M. JEAN MASCART.  
**Calibre**, par le D<sup>r</sup> Ph. LE MARCHAND.  
**Calice** (*Bot.*), par M. A. DAGUILLON.  
**Calice** (*Art.*), par M. ALBERT BER-  
 TRIN.  
**Calife**, par M. E. BLOCHET.  
**Californie**, par M. A. BRÉDIN.  
**Callias**, par M. PAUL MONCEAU.

**Calligraphie**, par M. FRANK FUNK  
 BRENTANO.  
**Callosité**, — **Calmant**, par le D<sup>r</sup> Ph.  
 POIRRIER.  
**Callot**, par M. HENRY JOUIN et M. SA-  
 UVEUR ROCHEBLAVE.  
**Calonne**, par M. GÉORGES MICHÉL.  
**Calot**, par M. ANTOINE MELLION.  
**Calometrie**, par M. PAUL BARRY.  
**Calvados**, par M. ÉMILE ALZOU.  
**Calvaire**, par M. Fabbe BERTHIN.  
**Callie**, — **Calvinisme**, par M. RASIN.  
**Callier**.  
**Calviat**, par le D<sup>r</sup> Ph. POIRRIER.  
**Camalun**, — **Camée**, par M. HENRY  
 JOUIN et M. SAUVEUR ROCHEBLAVE.  
**Camacacéris**, par M. ABRES MELLION.  
**Cambridge**, par M. GASTON ROUVIER.  
**Cambray**, par M. FLEURY COLIN.  
**Cambrésis**, par M. ALB. BONNEAU.  
**Cambron**, par M. H. FRODÉVAUX.  
**Camille**, par M. A. BAUDRILLART.  
**Camisard**, par M. Fr. FUNK-BRENTA-  
 NO.  
**Caméens**, par M. ALBERT BONNEAU.  
**Camp**, par M. P. MONCEAU; M. AN-  
 TOINE BAUDRILLART; M. MAINDROU et  
 M. CHARLES BRONGNIART.  
**Campagne** (*Mit.*), par le lieutenant-colonel  
 LE MARCHAND; (*Hist.*), par M. AUG.  
 PERRIN.  
**Campan** (*Mus.*), par M. HENRY J. GAUTIER.  
**Campanille**, par M. HENRY JOUIN et  
 M. SAUVEUR ROCHEBLAVE.  
**Campanule**, — **Candolle**, par M. A.  
 DAGUILLON.  
**Campement**, par le lieutenant-colonel  
 LE MARCHAND.  
**Campio**, par M. JACQUES BOYER.  
**Campfire** (*Chim.*), par M. MOLINIÉ.  
**Campfire**, par le D<sup>r</sup> Ph. POIRRIER.  
**Campo-Santo**, par M. ALB. BONNEAU.  
**Canada** (*Géographie et Histoire*), par  
 M. A. BRÉDIN; (*Faune et Flore*), par  
 M. CHARLES BRONGNIART.  
**Canal** (*Anat.*), par le D<sup>r</sup> Ph. POIRRIER;  
 (*Bot.*), par M. A. DAGUILLON; (*Navig.*),  
 par M. Ch. MARSHLON; (*Droit*), par  
 M. L. ANDRÉ.  
**Canalisation**, par M. MARSHLON.  
**Canard**, par M. Ch. BRONGNIART.  
**Canards**, par M. SAUVEUR ROCHEBLAVE.  
**Cancér**, par le D<sup>r</sup> A. MARIE.  
**Canne**, par M. ÉMILE ANDRÉ.  
**Canne à sucre**, par M. JULES POISSON.  
**Cannari**, par M. HENRY JOUIN et  
 M. SAUVEUR ROCHEBLAVE.  
**Canon** (*Droit ecclésiastique*), par M. Fabbe  
 BERTHIN; (*Artillerie*), par le lieutenant-  
 colonel LE MARCHAND.  
**Canonicaison**, — **Cantique**, par  
 M. Fabbe BERTHIN.  
**Canot**, par M. GASTON MASPERO.  
**Canot**, par M. ALBERT HÉROU.  
**Canovas del Castillo**, par M. HENRI  
 CASTETS.  
**Canover**, par M. ABRES MELLION.  
**Cantal**, par M. LOUIS FARGES.  
**Cantate** (*Litt.*), par M. G. HAURIGOT;  
 (*Mus.*), par M. ARTHUR POUJIN.  
**Cantini**, — **Cantinière**, par le lieutenant-  
 col. LE MARCHAND.  
**Canton**, par M. GASTON ROUVIER.  
**Cantonement**, — **Caponnière**.  
**Caporal**, par le lieutenant-colonel  
 LE MARCHAND.  
**Capoteuche** (*Bot.*), par M. J. POISSON;  
 (*Techn.*), par M. AUGUSTE MELLION.  
**Cap** (*Colonne* du), par M. P. COMBES.  
**Capacité** (*Météor.*), par M. G. BOUCHÉ  
 et M. AUG. PERRIN.  
**Capitens**, par M. AJEN DE L'ISLE.  
**Capillaire** (*Anat.*), par le D<sup>r</sup> ANTOINE  
 GUILLEMONAT; (*Bot.*), par M. Ch.  
 BRONGNIART.  
**Capillaire**, par M. JEAN MASCART et  
 M. RAYMOND JARRY.  
**Capitulaire**, par le lieutenant-colonel  
 LE MARCHAND; (*Droit*), par M. LOUIS  
 ANDRÉ; (*Honn.*), par M. GÉORGES  
 HAURIGOT.  
**Capital**, par M. WALTER-JOURDE.  
**Capitation**, — **Capitulation**, par  
 M. GUSTAVE REGELSPEGER.  
**Capitote**, par M. A. BAUDRILLART.  
**Capitule** (*Bot.*), par M. A. DAGUILLON.  
**Capitule** (*Art. mult.*), par le lieutenant-colonel  
 LE MARCHAND.  
**Capituf**, par M. ALBERT BONNEAU.  
**Capucin**, par M. Fabbe BERTHIN.  
**Carabine**, **Carabinier**, par le lieutenant-  
 colonel LE MARCHAND; (*Art.*), par M.  
 Fabbe BERTHIN.  
**Caracalla**, par M. A. BAUDRILLART.  
**Caractère** (*Biolog.*), par M. FÉLIX LE  
 DANTEC; (*Météor.*), par M. ALBERT  
 PERRIN; (*Phil.*), par M. ALBERT  
 BERTHIN; (*Typogr.*), par M.  
 CHARLES MARSHLON.  
**Caracul**, par M. ALBERT GASTON  
 BOUCHENY; (*Phys.*), par M. RAOUL  
 ALLIER; (*Phys.*), par M. P. PERRIN.

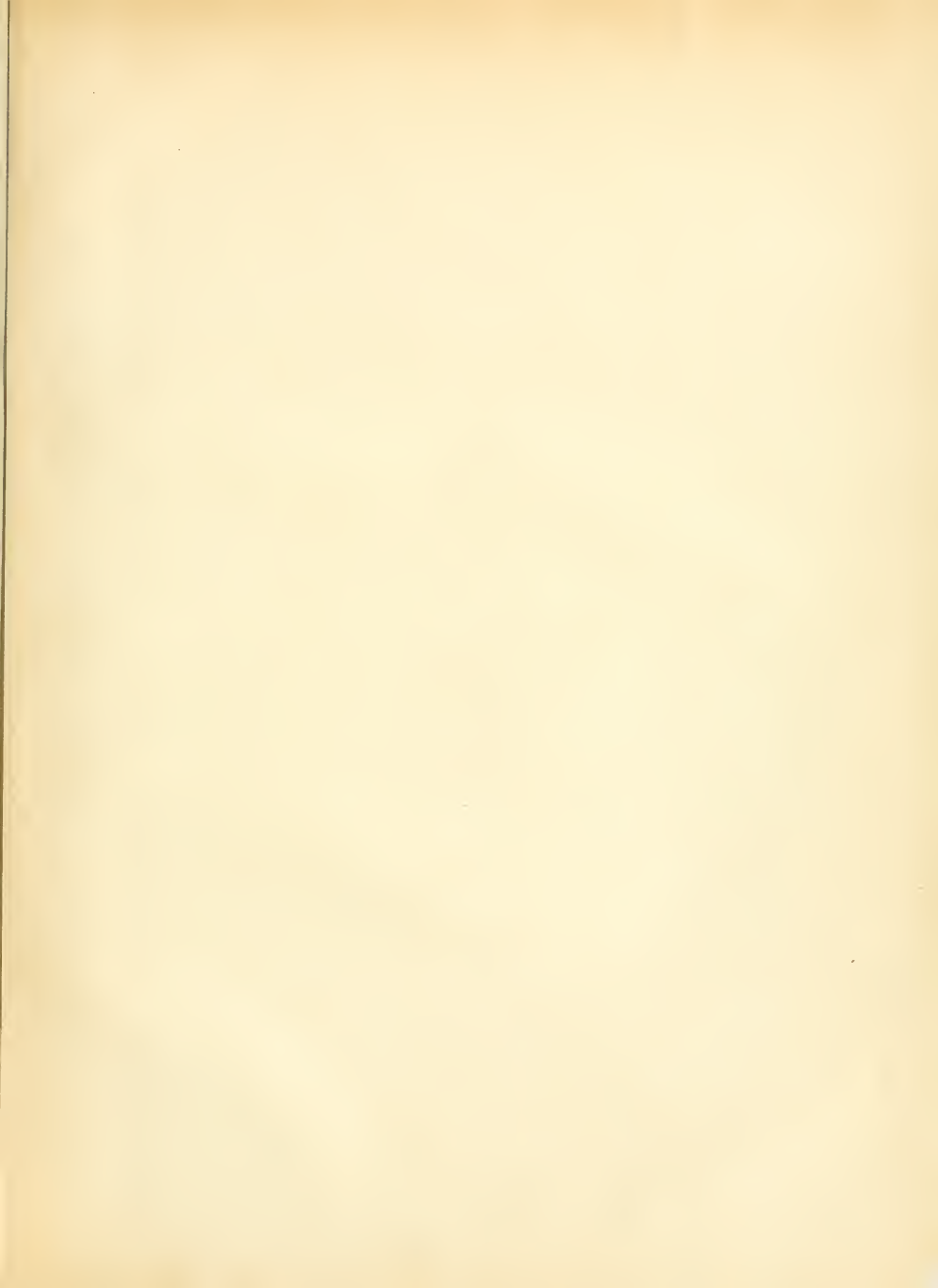
**Carabes**, par le D<sup>r</sup> VERNEP.  
**Carapace**, par M. MAURICE MAINDROU.  
**Carbone**, par M. MARCEL MOLINIÉ.  
**Carbonifère** (*Geol.*), par M. A. BRÉDIN;  
 (*Ann.*), par M. Ch. BRONGNIART.  
**Carbolique**, — **Carbure**, par M. JEAN  
 JARRY.  
**Cardamome**, par M. CHARLES BRON-  
 GNIART.  
**Cardan**, par M. GASTON BOUCHENY.  
**Carde**, par M. CHARLES MARSHLON.  
**Cardiaca**, par le D<sup>r</sup> Ph. POIRRIER.  
**Cardinal**, — **Cardinal**, par M. HENRI  
 JARRY.  
**Cardon**, par M. Fabbe BERTHIN.  
**Cardiote**, — **Cardiature**, par M. H.  
 FLEURY COLIN; M. SAUVEUR ROCHEBLAVE.  
**Cardon** (*Pathol.*), par le D<sup>r</sup> FÉLIX  
 COLLETTES; (*Bot.*), par M. FÉLIX  
 COLLETTES.  
**Cardon**, par M. ARTHUR POUJIN.  
**Carlos** (*don*), par M. ARTHUR FERRY.  
**Carlyle**, par M. RENE SAMUEL.  
**Carmanole**, par M. YVES SAINT-  
 PÉRIE.  
**Carnaval**, par M. GÉORGES HAURIGOT.  
**Carnavalet**, par M. FLEURY COLIN.  
**Carnot** (*Les*), par M. ABRES MELLION  
 et M. SAUVEUR ROCHEBLAVE.  
**Carolingiens**, par M. AJEN DE L'ISLE.  
**Caroliens**, par le D<sup>r</sup> Ph. POIRRIER.  
**Carotte**, par M. Ch. BRONGNIART.  
**Carot**, par M. MAURICE MAINDROU.  
**Carpe**, par M. MAURICE MAINDROU.  
**Carpele**, par M. AUG. DAGUILLON.  
**Caracul** (*Ann.*), par M. HENRY JOUIN  
 et M. SAUVEUR ROCHEBLAVE.  
**Carre** (*Math.*), par M. G. BOUCHENY  
 (*Art. mult.*), par le lieutenant-colonel  
 LE MARCHAND.  
**Carreau** (*Mat.*), par le D<sup>r</sup> POIRRIER.  
**Carreau** (*Phys.*), par M. GASTON BOUCHENY.  
**Carreau**, par M. Ch. BRONGNIART.  
**Carrière** (*Droit*), par M. LOUIS ANDRÉ.  
**Carrousel**, par M. ALBERT BONNEAU.  
**Carte** (*Géogr.*), par M. Ed. OLLIVIER;  
*Prot.*, par M. G. BOUCHENY.  
**Carte**, par M. ALBERT HÉROU; (*Geol.*),  
 par M. AUGUSTE ROBIN; (*du Ciel*), par  
 JEAN MASCART.  
**Carte** (*Hist.*), par M. GUY DEFOUR-  
 BENTANO; (*Techn.*), par M. MARSHLON;  
 (*Art.*), par M. SAUVEUR ROCHEBLAVE.  
**Cartilage**, par M. AUG. AUBOLLENT.  
**Cartilage** (*Conciles*), par M. Fabbe  
 BERTHIN.  
**Cartmarine**, par M. G. BOUCHENY.  
**Cartilage**, par le D<sup>r</sup> LAUMONIER.  
**Carton** (*Techn.*), par M. Ch. MARSHLON;  
 (*Art.*), par M. HENRY JOUIN et  
 M. SAUVEUR ROCHEBLAVE.  
**Cartouche** (*Égypt.*), par M. G. MAS-  
 PERO; (*Art.*), par le lieutenant-colonel  
 LE MARCHAND.  
**Carvaciène**, par M. P. F. LE DANTEC.  
**Cas** (*Art.*), par M. GÉORGES REGELSPE-  
 GER; (*Geom.*), par M. GUY DEFOUR.  
**Cassanova** de **Seingal**, par M. ALBERT  
 BONNEAU.  
**Cassini**, par le D<sup>r</sup> GUILLEMONAT.  
**Cassino**, par le D<sup>r</sup> Ph. LE MARCHAND.  
**Cassipenne**, par M. GASTON ROUVIER.  
**Casque**, par M. MAURICE MAINDROU.  
**Cassandre**, — **Castor** et **Pollux**, par  
 M. P. MONCEAU.  
**Cassation**, par M. BÉRIOT.  
**Cassus** (*Typ.*), par Ch. MARSHLON;  
 (*Art.*), par M. AUGUSTE MELLION.  
**Cassel**, par M. HENRY TARRIE.  
**Cassini**, par M. JEAN MASCART.  
**Cassius** (*Les*), par M. A. BAUDRILLART.  
**Cassiope**, par M. FÉLIX COLLETTES.  
**Cassure**, — **Cataclysm**, par M. AUG.  
 ROBIN.  
**Caste**, par M. LOUIS DE MILLOU F.  
**Castile**, par M. ALBERT FÉRAY.  
**Castor**, par M. MAURICE MAINDROU.  
**Castration** (*Art. et Physiol.*), par  
 le D<sup>r</sup> LAUMONIER.  
**Castro**, par M. P. MEGNIN; (*Bot.*), par M.  
 AUG. DAGUILLON; (*Bot.*), par M. FÉLIX  
 COLLETTES.  
**Cassistique**, par M. Fabbe BERTHIN.  
**Catacombe**, par M. A. BAUDRILLART  
 et M. P. DORSON.  
**Catapulte**, par le D<sup>r</sup> VERNEP et M. A.  
 BONNEAU.  
**Catapsie**, par le D<sup>r</sup> LAUMONIER.  
**Catologue**, par M. FUNK-BRENTANO.  
**Catoplasme**, — **Cataracte** (*Physiol.*),  
 par le D<sup>r</sup> PHILIPPE POIRRIER.  
**Catapulte**, par M. P. MONCEAU.  
**Catastrophe**, — **Catastrophe**, par M.  
 Fabbe BERTHIN.  
**Catégorie**, **Catégorique**, par M.  
 FABBE BERTHIN; (*Ann.*), par M. JOUIN  
 et M. ROCHEBLAVE.

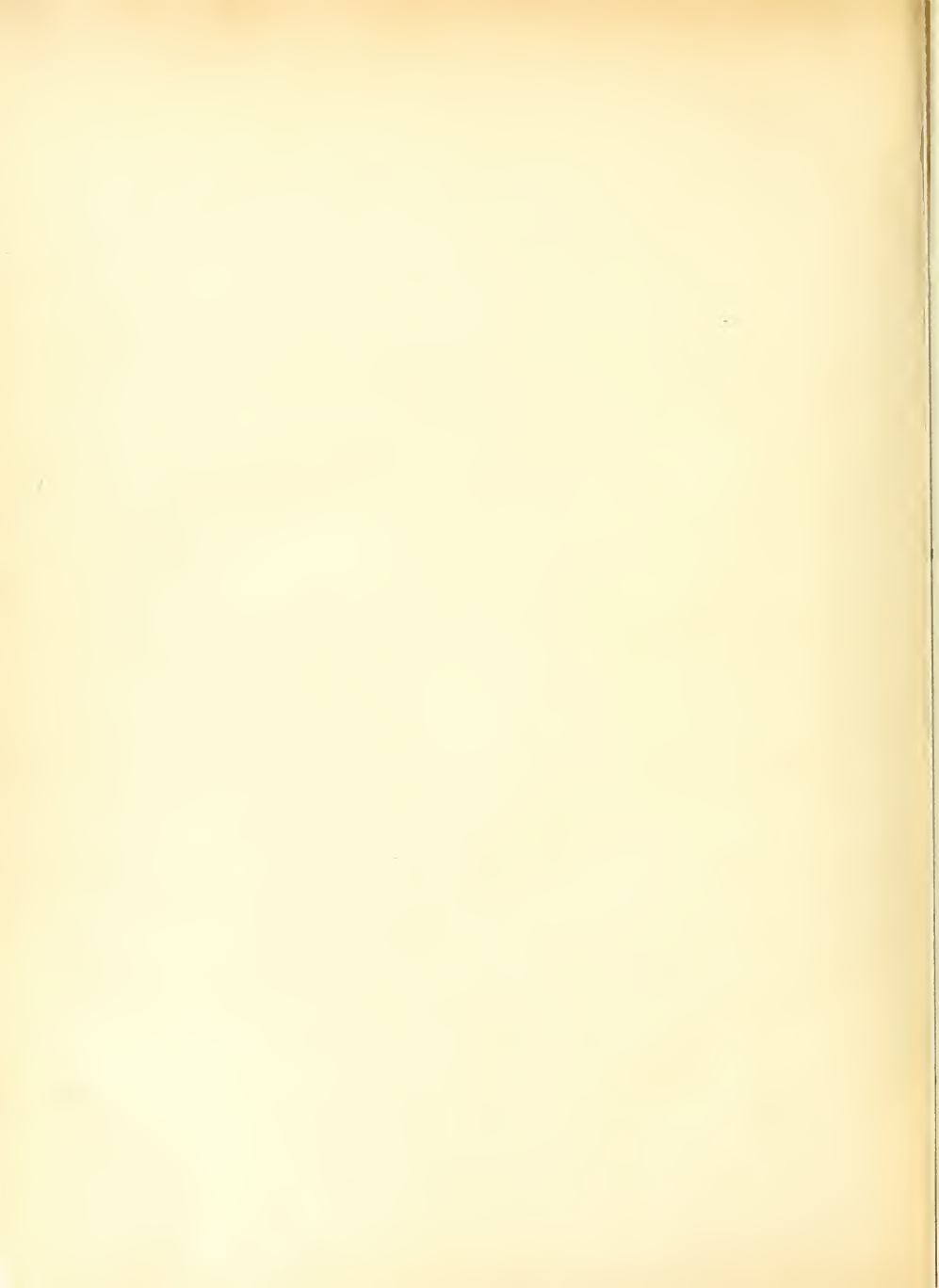
Catherine (Haut.), par MM. PETIT-DUAILLIS, MARLET, LEJEAL.  
 Cathodique, par le Dr FOVEAU et COURMELLETS.  
 Cathécisme — Cathéciste, par M. l'abbé BERTRIN.  
 Catilina, — Caton (Les), par M. Anoné BARRILLART.  
 Caucase, par M. GASTON ROUVIER.  
 Caussité, par M. RAOUL ALLIER.  
 Causes (Philos.), par M. R. ALLIER; (Jurispr.), par M. G. REGELS-PERGER.  
 Caustique (Chirurg.), par le Dr Ph. POIRRIER; (Physique), par M. ELIE DEBEAUX.  
 Cauteur, — Cautérisation, par le Dr FOVEAU et COURMELLETS.  
 Cautionnement, par M. G. REGELS-PERGER.  
 Cavaignac (Les), par M. A. MELLION.  
 Cavalier, par MM. PAUL MONCEAUX, BAUDRILLART, MAINDRON, LE MARCHAND.  
 Caveau, par M. GEORGES HAURIGOT.  
 Caverne, par M. AUGUSTE ROBIN.  
 Cavour, par M. LOUIS FARGES.  
 Caylus, par M. SAMUEL ROCHEBLAVE.  
 Cécile (Sainte) (Hist.), par M. l'abbé BERTRIN; (Iconogr.), par M. HENRY JOUIN et M. SAMUEL ROCHEBLAVE.  
 Cécité (Hist.), par M. OLLAS RIZER ANNE.  
 Cède (Art), par M. C. BRONGNIART.  
 Ceinture (Archéol.), par M. MAINDRON.  
 Célèbres (Géogr.), par M. CAMELLE GUY; (Héros), par M. DE VERNEUIL.  
 Célestins, — Celibat (Écol.), — Cène, — Cenobite, par M. l'abbé BERTRIN.  
 Cellini, par M. HENRY JOUIN et M. S. ROCHEBLAVE.  
 Cellulaire, par le Dr LAUMONIER.  
 Cellule (Bot.), par M. F. LE DANTEC.  
 Cellulose (Chimie), par M. M. MOLINIE.  
 Cellulaire (Anat.), par M. F. LAUMONIER.  
 Cenacle, par M. GEORGES HAURIGOT.  
 Cenci, par M. DELACOUR.  
 Centaure (Chimie), par M. R. JARRY; (Héros), par M. DE VERNEUIL.  
 Censure, par M. G. REGELS-PERGER.  
 Cent ans (Guerre), par M. F. FUNCK-BRENTANO.  
 Centauro (Myth.), par M. PAUL MONCEAUX; (B.-arts), par M. HENRY JOUIN et M. S. ROCHEBLAVE.  
 Centaures, par M. C. BRONGNIART.  
 Cent-Gardes, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.  
 Centime, par M. GUSTAVE REGELS-PERGER.  
 Cent-jours, par M. L. DELAYAU.  
 Centon, par M. ALBRET BONNEAU.  
 Centralisation, par M. YVES SAINT-PAUL.  
 Cercueil, par M. GUSTAVE LEJEAL.  
 Centre (Anat.), par M. AUGUSTE GUILLEMONAT; (Math.), par M. GEORGES CHAUMETON.  
 Centrosome, par M. F. LE DANTEC.  
 Cépéage — Céréale, par M. EMILE DEVAUX.  
 Céramique, par M. BAUMGART.  
 Cercle (Math.), par M. G. CHAUMETON.  
 Cérémonial (Hist.), par M. FRANZ FUNK-BRENTANO; (Lit. intern.), par M. LOUIS DELAYAU.  
 Cérémonie, par M. l'abbé BERTRIN.  
 Cérin, par M. M. MAINDRON.  
 Cériseul, — Cersier, par M. C. GREGES.  
 Certificat, par M. GUSTAVE LEJEAL.  
 Certitude, par M. RAOUL ALLIER.  
 Céruse, par M. Ch. MARSSILLON.  
 Cervasus, par M. ACTOR BONNEAU.  
 Cervéau, — Cervétolet, par MM. GUILLEMONAT, POIRRIER et BRONGNIART.  
 Cesar (Hist.), par M. A. BAUDRILLART; (Bout.-arts), par M. HENRY JOUIN et M. SAMUEL ROCHEBLAVE.  
 Cession, par M. G. REGELS-PERGER.  
 Césure, par M. LOUIS COQUELIN.  
 Cétracide, — Cétrique, — Chai-  
 nette, par M. GAST. BOUCHENY.

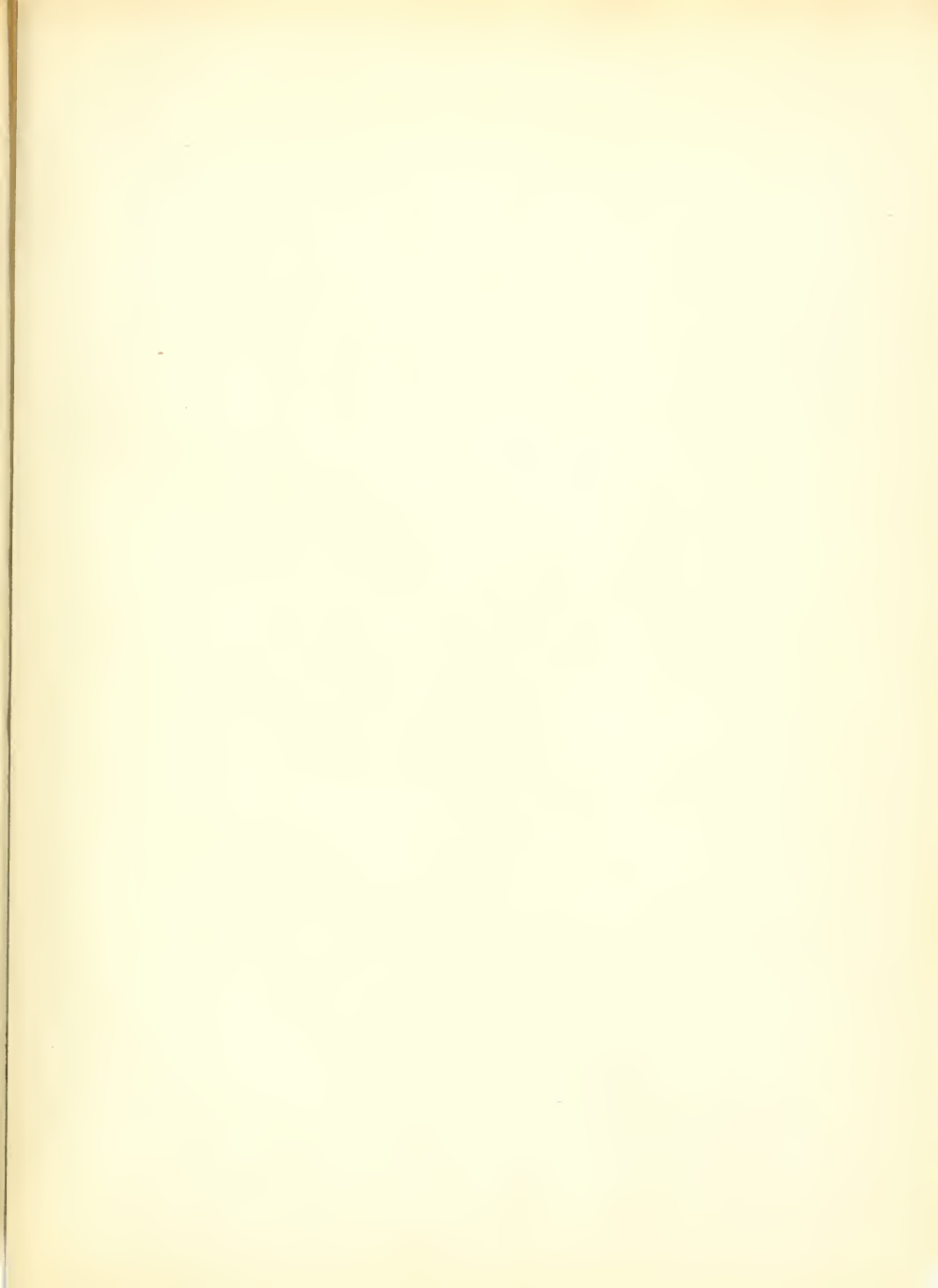
Cette, par M. HENRI FROIDEVAUX.  
 Cévénnes, par M. ELIEU COLIN.  
 Ceylan, par M. GASTON ROUVIER.  
 Chabas, par M. GASTON MASPERO.  
 Chacone, par M. ARTHUR POUGIN.  
 Chactas, par le Dr VERNEUIL.  
 Chacota, par M. RAYON JARRY.  
 Chaire, par M. l'abbé BERTRIN.  
 Chaise, — Châle, par M. MAURICE MAINDRON.  
 Chaldéens, par M. JEAN-  
 MENANT.  
 Chalcur (Phys.), par M. PAUL BARY;  
 (Chimie), par M. L. MONNIER et  
 DAGUILLON; (Physiol. comp.), par  
 M. CHARLES BRONGNIART.  
 Chamelle-Lacour, par M. P. BON-  
 DENOIT.  
 Chalon-sur-Saône, par M. TERRELL.  
 Chalumeau (Phys.), par M. R. JARRY.  
 Chalmers (Biogr.), par M. ALBRET  
 PINGAUD.  
 Chambre (Admin.), par MM. G. MI-  
 CHEL, A. MELLION, L. ANDRÉ;  
 (Hist. nat.), par M. FUNCK-BRENTANO  
 et P. BONDOIS; (Mus.), par M. HENRY  
 JOUIN et G. NIEWENHUIS; (Géogr.),  
 par M. G. NIEWENHUIS.  
 Chambres de Raphaël, — Cham-  
 pagne, par M. JOUIN et M. SAMUEL  
 ROCHEBLAVE.  
 Champ (Électr.), par le Dr FOVEAU  
 et COURMELLETS.  
 Champagne (vin), par M. P. MONNOT;  
 (Géogr.), par M. FRANTZ FUNK-  
 BRENTANO et L. RAINAUD.  
 Champignon, par M. L. DEBOUR.  
 Champin, par M. H. FROIDEVAUX.  
 Champollion, par M. GAST. MASPERO.  
 Chancro (Méd.), par M. AUGUSTE GUIL-  
 LEMONAT.  
 Chantrelin, — Chapeau, par M. MAURICE  
 MAINDRON.  
 Changarnier, — Chanzny, par M. SAU-  
 VAGE.  
 Change, par M. EGÈNE LAÉUTY.  
 Changeur, par M. FRANZ FUNK-  
 BRENTANO.  
 Chanoine, par M. l'abbé BERTRIN.  
 Chanson, par M. GEORGES HAURIGOT;  
 (Chansons de geste), par M. YVES SAINT-  
 PAUL.  
 Chant du Départ, par M. A. POUGIN.  
 Chanvre (Bot.), par M. CHARLES BRON-  
 GNIART; (Agricolt.), par M. EMILE  
 DEVAUX; (Ind. et comm.), par  
 M. CHARLES MARSSILLON.  
 Chapelle (Archi.), par M. HENRY  
 JOUIN et M. SAMUEL ROCHEBLAVE;  
 (Adm.), par M. l'abbé BERTRIN;  
 (Mus.), par M. ARTHUR POUGIN.  
 Chapelier, par M. Ch. MARSSILLON.  
 Chapiteau, par M. HENRY JOUIN et  
 M. SAMUEL ROCHEBLAVE.  
 Chaptal, par M. GASTON BOUCHENY.  
 Charbon, par M. Ch. MARSSILLON;  
 (Électr.), par le Dr FOVEAU et COUR-  
 MELLETS; (Pathol.), par M. DE MA-  
 RIE-  
 RIEU; (Bot.), par M. AUGUSTE DA-  
 GUILLON.  
 Charcot, par le Dr Ph. POIRRIER.  
 Chardon (Bot.), par M. CHARLES BRON-  
 GNIART.  
 Charente, par M. EMILE AZOUZ.  
 Charge (Art milit.), par le lieutenant-  
 colonel LE MARCHAND.  
 Chargement (Postes), par M. GUSTAVE  
 LEJEAL.  
 Charité (Théol. et Hist. relig.), par  
 M. l'abbé BERTRIN; (Iconogr.), par  
 M. HENRY JOUIN et M. SAMUEL RO-  
 CHEBLAVE.  
 Charlemagne (Hist.), par M. FUNCK-  
 BRENTANO; (Iconogr.), par M. H. JOUIN  
 et M. SAMUEL ROCHEBLAVE.  
 Charles-Quint, — Charles, rois  
 d'Espagne (Les), par M. ALBRET  
 PINGAUD.  
 Charles V, — Charles VI, Char-  
 les VII, par M. PETIT-DUAILLES.  
 Charles IX, par M. LÉON MARLET.  
 Charles X, par M. ALBRET PINGAUD.  
 Charles I<sup>er</sup> et Charles II d'Angle-  
 terre, par M. G. NIEWENHUIS.  
 Charles XII de Suède, par M. Gus-  
 tave REGELS-PERGER.

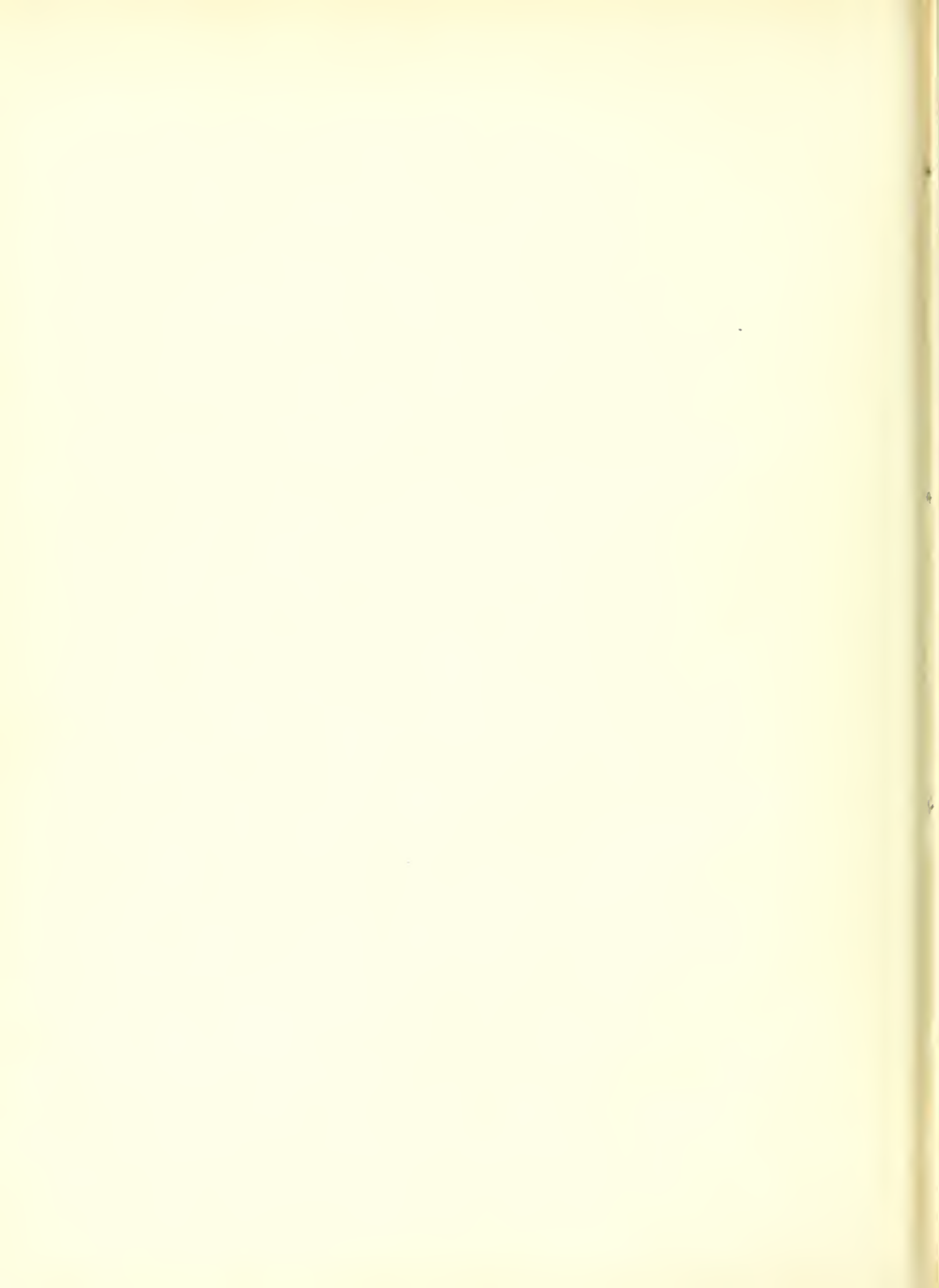
Charme, par M. Ch. BRONGNIART.  
 Charrue, par M. EMILE DEVAUX.  
 Chartre, par M. PETIT-DUAILLES.  
 Chartier (Alain), par M. ALBRET BON-  
 NENOIT.  
 Chartres, par M. HENRI GAILLARD.  
 Chartreuse (Hist. eccl.), par M. FUNCK-  
 BRENTANO; (Géogr.), par M. RAIN-  
 AUD; (Statistique), par M. GUSTAVE  
 LEJEAL, M. HENRY JOUIN et M. SA-  
 MUEL ROCHEBLAVE.  
 Chastels, par M. GASTON BOUCHENY.  
 Chasse, par M. GUSTAVE LEJEAL; (Iconogr.),  
 par M. HENRY JOUIN et M. SA-  
 MUEL ROCHEBLAVE.  
 Chasse, par M. HENRY JOUIN, M. SA-  
 MUEL ROCHEBLAVE et M. MAURICE  
 MAINDRON.  
 Chassant (Art milit.), par le lieutenant-  
 colonel LE MARCHAND.  
 Chassis (Phot.), par M. G. NIEWEN-  
 HUIS; (Jardin.), par M. EMILE  
 DEVAUX.  
 Chausable, par M. l'abbé BERTRIN.  
 Chat (Zool.), par M. MAUR. MAINDRON;  
 (Iconogr.), par M. GASTON BOUCHENY  
 et M. JOUIN et M. SAMUEL ROCHE-  
 BLAVE.  
 Chataugier, par M. C. BRONGNIART.  
 Château (Archéol.), par M. MAURICE  
 MAINDRON.  
 Châteaubriand, par M. G. FELLIS-  
 SIER.  
 Châteaudun, par M. H. GAILLARD.  
 Châteaurenault (M<sup>te</sup> de), par M. A.  
 MELLION.  
 Châteauroux (D<sup>ne</sup> de), par M. HENRI  
 CARRÉ et M. P. BOISSONNADE.  
 Châtelet, par M. G. REGELS-PERGER.  
 M. JOUIN, M. ROCHEBLAVE et M. A.  
 POUGIN.  
 Chaucer, par M. CASIMIR STRYIENSKI.  
 Chaudère (Métall.), par M. CHARLES  
 MARSSILLON; (Métall.), par M. ALBRET  
 HÉROU.  
 Chauffage, par M. Ch. MARSSILLON.  
 Chauffage, par M. Ch. MARSSILLON.  
 Chausse, par M. MAURICE MAINDRON.  
 Chaussée, — Chaux, par M. CHARLES  
 MARSSILLON.  
 Chausson, par M. MAURICE MAIN-  
 DRON et M. GUSTAVE LEJEAL.  
 Chef (Blason), par M. GUSTAVE LEJEAL;  
 (Cs. de fr.), par M. CHARLES MARSSIL-  
 LON; (Mar.), par M. ALBRET HÉROU;  
 (Mus.), par M. ARTHUR POUGIN.  
 Chemins de fer (Tech.), par M. Ch.  
 MARSSILLON; (Finance), par M. G.  
 MICHEL.  
 Chemises viciennes, par M. SILVEN-  
 STRE DE SACY.  
 Chimie (Physique), par M. P. BARY.  
 (Archiol.), par M. MAUR. MAINDRON.  
 Chimiste (Hist. nat.), par M. MAURICE MAIN-  
 DRON; (Art milit.), par le lieutenant-  
 colonel LE MARCHAND.  
 Chêne, par M. GUSTAVE LEJEAL.  
 Chenier (André et Marie-Joseph),  
 par M. GEORGES PILLINER.  
 Chenille, par M. MAURICE MAINDRON.  
 Chennevières, — Chenecoaux, par  
 M. H. JOUIN et M. S. ROCHEBLAVE.  
 Cheops, par M. GASTON MASPERO.  
 Chépeil, par M. G. REGELS-PERGER.  
 Chèque, par M. EGÈNE LAÉUTY.  
 Cher (Géogr.), par M. ELIEU COLIN et  
 M. EMILE AZOUZ.  
 Cherbourg, par M. HENRI GAILLARD.  
 Cherokees, par le Dr VERNEUIL.  
 Chérubin, par M. ACTOR POUGIN.  
 Chesney, par H. FROIDEVAUX.  
 Cheval (Zool.), par M. MAURICE MAIN-  
 DRON et M. FERRE MEUNIER; (Hist. et  
 Archéol.), par M. GASTON MASPERO  
 et M. P. MONCEAUX; (Fin.), par  
 M. SILVESTRE DE SACY; (Iconogr.),  
 par M. HENRY JOUIN et M. SAMUEL  
 ROCHEBLAVE.  
 Chevalerie, par M. FUNCK-BRENTANO.  
 Chevalier (Art), par MM. P. MON-  
 CEAUX, A. BAUDRILLART et FRANTZ  
 FUNK-BRENTANO; (Blon. et Mus.),  
 par M. G. HAURIGOT, M. AJEN de  
 LISLE et M. YVES SAINT-PAUL.

Cheveu, par le Dr Ph. POIRRIER.  
 Chevre (Zool.), par M. M. MAINDRON;  
 (Iconogr.), par M. GASTON BOUCHENY.  
 Chevroil, par M. CHARLES L'HOPITAL.  
 Chichimèques, par le Dr VERNEUIL.  
 Chicoreé, — Chiendat, par M. Ch.  
 BRONGNIART.  
 Chien (Zool.), par M. M. MAINDRON;  
 (Archiol.), par M. G. MASPERO; (Art  
 milit.), par M. PHILIPPE ROBININ; (Litt.  
 et Fin.), par M. L. ANDRÉ et M. SIL-  
 VESTRE DE SACY; (Iconogr.), par  
 M. H. JOUIN et M. S. ROCHEBLAVE.  
 Chiffre, par M. J. MASCART; (Adm.),  
 par M. G. REGELS-PERGER; (Mus.),  
 par M. AJEN de LISLE.  
 Chiffi (Géogr. phys.), par M. A. BREBIN  
 et M. Ch. BRONGNIART; (Géogr.  
 phys.), par M. A. MELLION; (Litt. et  
 Archéol.), par M. GASTON BOUCHENY.  
 Chiffon, par M. HENRI FROIDEVAUX et M. GUS-  
 TAVE REGELS-PERGER.  
 Chimistrie, par le Dr PHILIPPE POIR-  
 RIER.  
 Chimie, par M. RAYMOND JARRY.  
 Chimisme (Physique), par M. RAOUL  
 ALLIER; (Physiol.), par le Dr LAU-  
 MONIER.  
 Chimiste (Phys.), par M. F. LE DANTEC.  
 Chimie (Géogr. et Hist.), par M. GAST.  
 ROUVIER; (Géol., Flore et Faune),  
 par M. C. BRONGNIART; (Litt. et  
 Art), par M. ALBRET THOMAS.  
 Chinois, par M. le Dr VERNEUIL.  
 Chio, par M. JULIEN HENRIET.  
 Chios (Géogr.), par M. G. REGELS-  
 PERGER.  
 Chirocranie, par M. YVES SAINT-  
 PAUL.  
 Chirurgie, par le Dr Ph. POIRRIER.  
 Chirurgien, par M. FRANZ FUNK-  
 BRENTANO.  
 Chiorai (Chimie), par M. J. BOYER.  
 Chiors — Chiorhydrique, par  
 M. MARCEL MOLINIE.  
 Chloroforme (Chimie), par M. Jacques  
 BOYER; (Théat.), par M. Ph. POIRRIER.  
 Chlorophylle, par M. A. DAGUILLON.  
 Chlorose (Méd.), par M. PAUL GUILLE-  
 MONAT; (Bot.), par M. E. DEVAUX.  
 Chlorure, par M. MARCEL MOLINIE.  
 Chnoophis, par M. GASTON MASPERO.  
 Choc (Métall.), par M. PAUL ROLLET.  
 Choccolat, par M. Ch. MARSSILLON.  
 Chœur (Archéol.), par M. H. JOUIN  
 et M. SAMUEL ROCHEBLAVE; (Mus.),  
 par M. P. BOBIN; (Litt.), par M. L.  
 COQUELIN.  
 Choiseul, par M. HENRI CARRÉ.  
 Cholera (Pathol.), par M. M. CANTAC-  
 ZÈNE; (Art etc.), par M. P. M. GNYN.  
 Cholestérine, par M. G. BOUCHENY.  
 Chopin, par M. ARTHUR POUGIN.  
 Chorégraphie, par M. PAUL GUILLE-  
 MONAT.  
 Chorégraphie, par M. A. POUGIN.  
 Choréide, Choréotide, par M. le Dr  
 Ph. POIRRIER.  
 Chott, par M. AUGUSTE ROBIN.  
 Chou, par M. EMILE DEVAUX.  
 Chouannerie, par M. A. MELLION.  
 Christ (Hist. relig.), par M. l'abbé BER-  
 TRIN; (Iconogr.), par M. HENRY JOUIN  
 et M. SAMUEL ROCHEBLAVE.  
 Christianisme, par M. l'abbé BER-  
 TRIN.  
 Christine de Suède, par M. LÉON  
 MARLET.  
 Christine de Pisan, par M. JEANRO-  
 CHASSE.  
 Chiroscopie (Chimie) (Phys.),  
 par GASTON BOUCHENY.  
 Chrome, par M. RAYMOND JARRY.  
 Chronique, — Chronologie, par  
 M. FRANZ FUNK-BRENTANO.  
 Chronométrique — Chronomètre,  
 par M. PAUL PÉRIN.  
 Chronophotographie, par M. GAS-  
 TON BOUCHENY.  
 Chrysalide, par M. M. MAINDRON.  
 Chrysanthème, par M. Ch. BRON-  
 GNIART.  
 Chylo, — Chyme, par le Dr LAU-  
 MONIER.  
 Chypre, par M. GASTON ROUVIER.

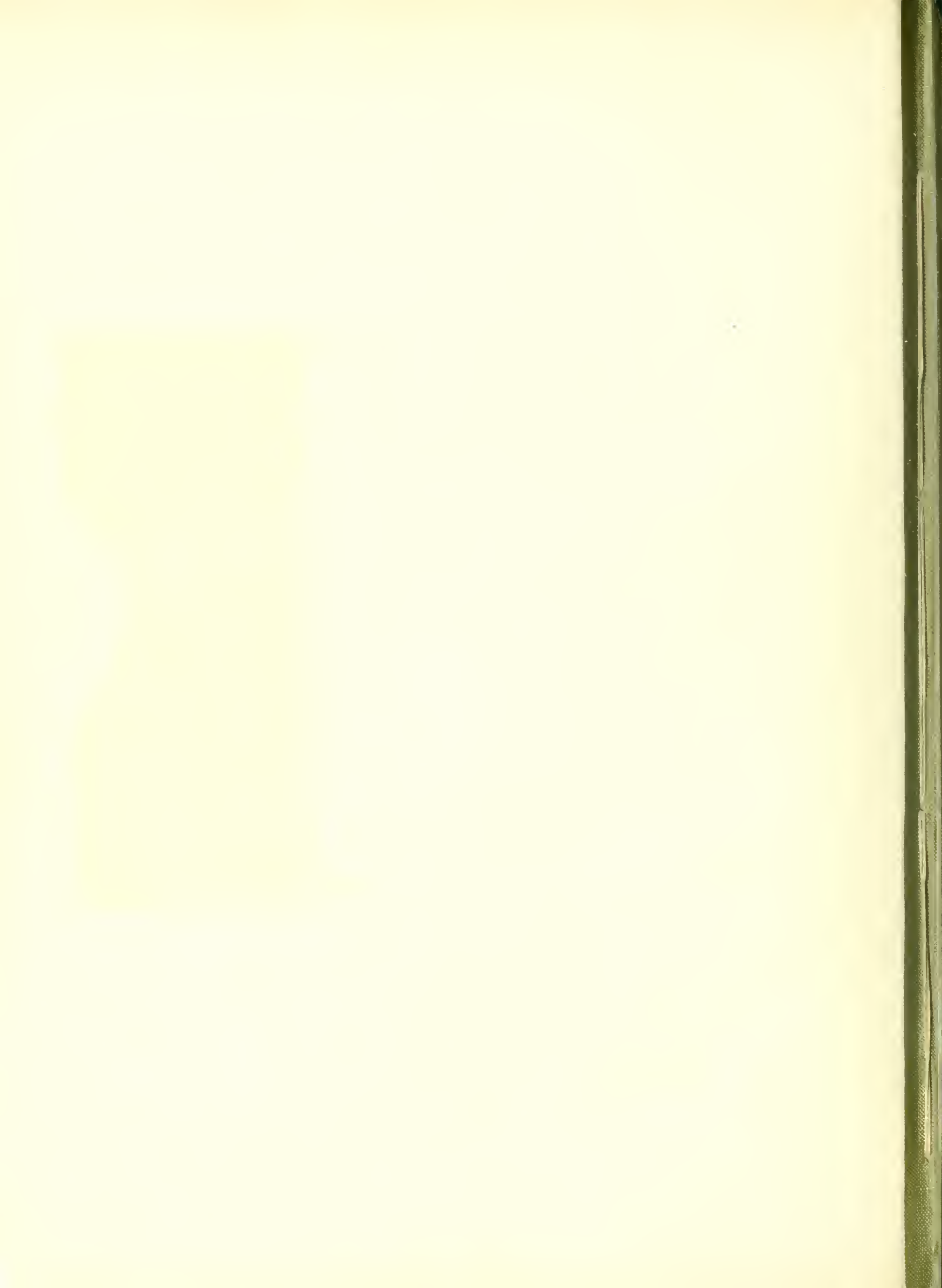






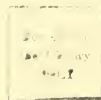






AE Larousse, Pierre  
25 Nouveau Larousse illustré  
L34  
t.12

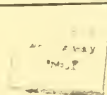
Robarts



---

PLEASE DO NOT REMOVE  
SLIPS FROM THIS POCKET

---



---

UNIVERSITY OF TORONTO  
LIBRARY

